MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GENÈVE

XXVI

Genève. — Imprimerie Rey et Malavallon, Pélisserie, 18.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE GENÈVE

DEUXIÈME SÉRIE — TOME SIXIÈME

GENÈVE

J. JULLIEN | GEORG & Cie

LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS

ALPHONSE PICARD

LIBRAIRIE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, rue Bonaparte, 82

1897

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DE

GENÈVE

AU XVIIIme SIÈCLE

PAR

Émile RIVOIRE

TOME PREMIER

1701—1792

(Nos 1 à 3700)

AVANT-PROPOS

Le XVIIIme siècle forme dans l'histoire de Genève une période bien distincte, caractérisée par une vie politique intense, dont témoignent les milliers d'imprimés contemporains.

Ces imprimés ont déjà fait l'objet de quelques travaux bibliographiques restés inédits : le catalogue de la collection Lullin à la Bibliothèque Publique, donnant simplement le titre des pièces classées dans l'ordre chronologique ; celui du professeur Pierre Odier, à la même bibliothèque, écrit au crayon sur des fiches réunies sous ce titre : *Notes pour classer les brochures genevoises imprimées depuis février 1792 au mois de juillet 1798, principalement d'après la collection Mouchon, 8°* (*Bibliothèque Publique*) *et les Programmes ;* celui des brochures genevoises de cette époque appartenant à notre Société d'Histoire, dressé sur fiches par M. l'archiviste Grivel ; ceux que M. Auguste Girod avait rédigés pour ses brochures genevoises et pour celles de la Société de Lecture.

Le journal manuscrit d'Ami DUNANT-MARTIN (2 juillet 1782-27 janvier 1811), déposé à la Bibliothèque Publique, contient un grand nombre de renseignements sur les brochures contemporaines.

Gottlieb-Emmanuel DE HALLER, dans le 6me volume de sa *Bibliothek der Schweizer-Geschichte* (Berne, 1785-1788, 7 vol. in-8), donne une bibliographie complète et exacte des brochures politiques de Genève au XVIIIme siècle et des publications officielles de cette époque se rattachant à la politique ; mais cet excellent travail s'arrête à l'année 1784.

La Bibliothèque Publique de Genève possède plusieurs collections, souvent parallèles, de ces imprimés, au nombre de plusieurs milliers, réunis en quelques centaines de volumes, notamment les collections LULLIN et MOUCHON. Nos Archives d'Etat renferment surtout les publications officielles, reliées en une série de gros volumes in-folio. La Société de Lecture a une belle collection de brochures genevoises bien classées, dont plusieurs volumes ont malheureusement disparu. La bibliothèque de notre Société d'Histoire en renferme un grand nombre, mais leur classement laisse beaucoup à désirer.

Quant aux collections particulières, celle de M. le professeur Albert RILLIET est certainement la plus riche et, pour certaines périodes, la plus complète ; réunie par un bibliophile contemporain qui cherchait à ne rien laisser échapper, elle constitue une des parties les plus intéressantes de cette belle bibliothèque genevoise. Celle de M. Maurice GIROD est réputée pour sa remarquable série de brochures, rassemblées et soigneusement cataloguées

par feu M. Auguste GIROD. La bibliothèque de M. le Dr Henri LE FORT contient aussi des collections, créées par les contemporains et conservées avec soin. Celles de M. Ch. BASTARD, de feu M. Henri BORDIER, actuellement dispersée, de M. Henri CHAUVET à Beaulieu, qui a dès lors donné ses brochures à la Bibliothèque Publique et à la Société d'Histoire, de M. Elie COUCHET, avocat, de M. le professeur Edouard NAVILLE, à Malagny, de M. Louis PICTET, à Pregny, de M. le professeur TAVAN, à Champel, de M. Henri TRONCHIN, à Bessinges, enfin celles de l'auteur et quelques autres qu'il a pu consulter, ont fourni des pièces rares.

Le choix des pièces à faire rentrer dans la bibliographie de nos imprimés politiques est moins difficile qu'il ne semble au premier abord, et tous ceux qui s'en sont occupés ont posé les mêmes limites qui comprennent : les brochures soit pamphlets politiques, les édits, règlements et ordonnances, les publications des syndics et conseils, les listes du CC et les rôles des offices, les chansons politiques, les récits de fêtes, les discours et sermons de circonstance, les bulletins d'élections et votations, les passeports, les lettres d'habitation et autres formules analogues ; puis quelques écrits, intéressant des particuliers mais curieux au point de vue des mœurs ; d'autres relatifs aux affaires ecclésiastiques, à l'instruction publique, aux arts et à l'industrie.

Au XVIIIme siècle les pamphlets tiennent lieu de nos journaux politiques ; ils donnent une idée exacte des luttes ardentes qui agitaient notre petite République, luttes pleines d'intérêt pour l'histoire générale, car on y voit

germer la Révolution qui bouleversera l'Europe à la fin du siècle.

Les rares écrits parus à l'occasion des troubles de 1707 sont tous favorables au gouvernement, et le supplice de Pierre Fatio ferme pour longtemps la bouche des citoyens tentés comme lui de revendiquer pour le Conseil Général les droits de souveraineté; le sort de Micheli du Crest et de son *Mémoire* sur les fortifications leur montre ce qu'il en coûte de faire de l'opposition. Pourtant, en 1734, les citoyens et bourgeois adressent aux Syndics et Conseils des *représentations* demandant que le Conseil Général soit consulté sur les nouveaux impôts et sur l'augmentation des fortifications; les hostilités sont engagées : à la maladroite mesure du *tamponnement* des canons, les citoyens répondent par une prise d'armes. La trêve qui suit, et pendant laquelle on célèbre le jubilé de la Réformation (1735), n'est pas longue, car déjà en 1737 le sang coule. L'intervention des puissances garantes et leur *Prononcé* (1738) ramènent une paix plus durable et les écrits politiques cessent de paraître. En 1758 l'article *Genève*, dans le tome VII de l'*Encyclopédie*, agite les esprits, surtout chez le clergé, et provoque déjà l'éclosion de quelques libelles, avant-garde de la grande série, désormais rarement interrompue, des brochures politiques.

La condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social*, en 1762, soulève, parmi les citoyens, des protestations qui se font jour dans les diverses représentations de 1763, auxquelles le Conseil répond coup pour coup : c'est la grande lutte entre les *représentants* et les *négatifs*. Les *Lettres écrites de la campagne* du procureur général Tron-

chin défendent le point de vue du Conseil. En 1764, un délit de mœurs ayant conduit un particulier devant le Consistoire, on discute gravement, dans de nombreux pamphlets, la question de la *génuflexion* imposée aux coupables et celle de la compétence des juges consistoriaux. A la fin de la même année paraissent les fameuses *Lettres écrites de la montagne*, bientôt suivies du *Sentiment des citoyens*, libelle qui attaque violemment Rousseau. La *Réponse aux lettres écrites de la campagne*, les *Lettres populaires* et une foule d'autres brochures se succèdent rapidement, et la mêlée devient bientôt générale : prose, mauvais vers, dissertations juridiques, lettres facétieuses, s'entrecroisent avec fureur, et le bourreau à fort à faire de lacérer et brûler tous les écrits condamnés.

Une publication du 30 avril 1766, inspirée par les plénipotentiaires des puissances garantes, fait défense de rien publier concernant les affaires publiques et, jusqu'en mai 1767, on ne signale guère que le scandaleux *Dictionnaire des négatifs*. A la suite de la *réjection* du plan de conciliation des médiateurs, ceux-ci se retirent à Soleure et la France, espérant vaincre par la famine la résistance des citoyens, interrompt tout commerce avec Genève. Les *natifs* entrent en scène : Pierre Bérenger, du parti représentant, et Isaac Cornuaud, chef des natifs attachés au parti négatif, se distinguent par la verve et la fécondité de leur plume ; ce dernier met la sienne successivement au service des partis les plus opposés et publie, jusqu'à la fin du siècle, plus de cent vingt brochures. L'édit de pacification du 11 mars 1768, adopté unanimement par les électeurs grâce à l'abstention des négatifs, calme les esprits, mais

bientôt les discussions, reprenant à propos des natifs et de la confection du Code, font éclore une foule de brochures.

L'*Edit bienfaisant* du 10 février 1781, considéré comme révolutionnaire par les négatifs, rend le combat plus acharné, les libelles plus haineux, et son inexécution provoque la révolution d'avril 1782 ; l'intervention des armées étrangères, suivie d'une dure réaction, réduit la presse au silence jusqu'en 1789. Alors commence à souffler le vent de la Révolution ; le traître Jacques Grenus lance ses pamphlets incendiaires. En 1792, en face des menaces de la France, le patriotisme paraît un instant réunir tous les citoyens ; mais, le danger écarté, les menées révolutionnaires deviennent plus audacieuses, pour aboutir à l'anarchie et à la lugubre tragédie de juillet 1794. Les brochures nous font suivre jour par jour ces événements et nous conduisent, à travers les ruines et les remords, jusqu'à la catastrophe finale de 1798.

Dans la présente bibliographie, qui va de 1701 au 13 juin 1798, on a classé les pièces dans l'ordre chronologique en donnant pour chacune le titre exact, puis, s'il y a lieu, la date, la signature, le nom de l'imprimeur, le prix, le format, le nombre de pages, et enfin, au moyen de quelques abréviations conventionnelles, l'indication de la bibliothèque et du volume où elle se trouve. Ne pouvant citer pour chacune toutes les différentes collections qui la possèdent, on a mentionné en premier lieu la Bibliothèque Publique de Genève (B. G.), puis, les unes à défaut des autres et dans l'ordre suivant : les Archives d'Etat (Archives), l'abréviation *Reg.* désignant les Registres du Conseil ; la Société de Lecture (Soc. de Lect.) ; la Société

d'Histoire et d'archéologie (S. d'H.); et enfin les autres bibliothèques soit publiques soit privées.

Une note donne l'analyse succincte de la pièce, les renseignements qui peuvent en déterminer la date ou l'auteur, les condamnations dont elle a été l'objet, les ouvrages où elle se trouve citée.

Deux tables alphabétiques, l'une des titres, l'autre des noms et des choses, faciliteront les recherches de ceux qui utiliseront ce catalogue; puisse-t-il leur épargner une partie de la peine qu'il a coûtée: c'est ma seule ambition.

Je ne saurais me dissimuler les nombreuses imperfections de cet ouvrage : je serai reconnaissant à tous ceux qui voudront bien me signaler les lacunes et les erreurs qu'on ne manquera pas d'y découvrir.

C'est un devoir pour moi de témoigner ma vive gratitude pour ceux qui ont obligeamment facilité mon travail: en premier lieu le regretté professeur Charles LE FORT qui m'avait encouragé à l'entreprendre, les personnes qui, avec la plus grande complaisance, m'ont ouvert leurs bibliothèques et toutes celles qui m'ont aidé de leurs renseignements ou de leurs conseils, notamment M. Théophile DUFOUR, Directeur de la Bibliothèque Publique, M. Louis DUFOUR-VERNES, archiviste d'Etat, M. Edouard FAVRE, président de notre Société et surtout M. Alfred CARTIER, à l'amitié duquel je dois une revision minutieuse des épreuves de ces deux volumes.

E. R.

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DE

GENÈVE

AU XVIIIe SIÈCLE

1701

1. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Mestrezat. Placard in-fol. — Biblioth. Le Fort : Anciens édits de Genève.

« On fait savoir à toutes personnes que pour le bien et avantage du commerce et autres bonnes considérations Nosdits Tres-Honorés Seigneurs ont trouvé à propos de suivre à l'avenir le nouveau calendrier, à l'exemple de la plûpart des Princes et États Protestans et en particulier des Loüables Cantons Évangéliques, leurs tres chers Allies et Confederés et que pour cet effet le mois de janvier prochain commencera par le douzième qui sera ainsi compté le jour après le dernier du présent mois de décembre. Mandant à toutes personnes publiques et particulières de s'y conformer, tant dans la Ville que dans les Terres de la Seigneurie. » — Approuvé le 13 et affiché le 14 décembre 1700. (Reg. du Conseil du 13 déc.) — Voy. M. D. G., t. XXII, p. 353 : *L'introduction du calendrier grégorien à Genève en 1701*, par Ch. Le Fort.

2. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1701. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

3. Rector Academiæ Genevensis. — « Musarum genevensium ludis... » Placard in-fol. oblong. — Biblioth. Rilliet.

Convocation pour les promotions du Collège, qui se feront lundi 2 mai [1701] dans le temple de Saint-Pierre. — Cette publication paraissait chaque année avec un texte différent; on ne mentionnera que celles dont on connaît un exemplaire.

4. Johan. Alphonsi Turrettini, sacrarum antiquitatum pro-

fessoris, de ludis sæcularibus academicæ quæstiones. In solennibus Academiæ Genevensis Ludis, A. D. VI. Non. Mai. M.DCCI. propositæ ac discussæ; nunc variis accessionibus locupletatæ. Genevæ, apud Societatem. M.DCCI. In-4, IV-80 pp. — B.G.:Ba374*bis*.

5. EXERCICE militaire de l'infanterie pour le maniement du fusil et de la grenade pour la bourgeoisie et garnison de Geneve. A Geneve, pour la Societé des Libraires. M.D.CCI. In-4, 18 pp. — Biblioth. Rilliet.

Suivi d'un extrait du registre du Conseil du 28 mai 1701, signé Mestrezat, ordonnant aux officiers de s'y conformer.

6. ORDONNANCES etablies par nos magnifiques, et tres-honores Seigneurs, sur l'état des orfévres, reveües et aprouvées en Conseil le 18 Iuillet 1701. A Geneve, chez De-Tournes et Jaquier. M.DCC.II. Se vendent chez le S. J. Chevrier clerc des orfèvres. In-8, 14 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

7. [ARRÊT concernant les changeurs publics].

« Le Conseil a permis l'impression de l'arrêt rendu céans en faveur des changeurs publics, le 27 décembre 1701. » (Reg. du 20 janvier 1702.)

1702

8. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1702. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

9. ORDONNANCES somptuaires de la République de Genève, concernant les habits, ameublemens, mariages, etc. reveües et approuvées en janvier M.DCC.II. *(Signé)* Mestrezat. A Genève, chez les frères De Tournes. M.DCC.II. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf567,vol.187.

Ces ordonnances ayant été affichées, ont dû être imprimées en placards. (Reg. du 4 février 1702.)

10. JOH. ALPHONSI TURRETTINI pastoris, sacrarum antiquitatum professoris, Academiæ p. t. rectoris, in obitum optimi, sapientissimi, ac fortissimi principis, Gulielmi III Magnæ Britanniæ regis, oratio panegyrica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus die XV. Maii, anno M.DCC.II. Genevæ, apud Societatem. M.DCC.II. In-4, IV-32 pp. — B.G.:Hd775.

« Permis d'imprimer la harangue faite par le recteur Turrettini aux promotions. » (Reg. du 23 mai 1702.)

11. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Butini. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les contrebandiers et contrebandières de pain qui en introduisent dans la ville. Les Seigneurs de la Chambre des blés ont établi pour la commodité du public une boutique à la Magdeleine, où le pain blanc se vend à cinq sols la livre, et une autre boutique au four de la Marjolaine, où le pain bis se débite à trois sols, et c'est outre ce qui se vend chez les boulangers à différents prix. — Du 15 septembre 1702.

12. Règlement pour la direction de la Bibliothèque. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Du 25 septembre 1702. (Note ms. de l'exemplaire Rilliet.) Voy. ci-après n° 13.

13. Reglement pour la direction de la Bibliotheque. In-4, 7 pp. — Archives : Reg. du 18 juin 1740.

Élaboré en 1702 et imprimé en 1703 à 500 exemplaires. Voy. Gaullieur : *Histoire et description de la Bibliothèque publique de Genève,* Neuchâtel, 1853, in-8, pp. 20 et 21.

14. Leges Bibliothecæ Genevensis. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rilliet.

Date indéterminée ; traduction du précédent.

15. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Butini. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense de recevoir aucun particulier sans autorisation du Seigneur commis sur la dixaine, à peine d'amende arbitraire pour la première fois et de confiscation des membres de maison loués et plus grande peine s'il y échet en cas de récidive [1702 ? Butini était secrétaire d'état de 1701 à 1703].

1703

16. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1703. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

17. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, sacrarum antiquitatum professoris, Academiæ p. t. rectoris, de sæculo XVII erudito et hodiernis literarum periculis, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus, die XIV. Maii, anno M.DCC.III. Genevæ, apud Societatem. M.DCC.IV. In-4, IV-44 pp. — B.G.:Hd775.

18. Factum pour Sieurs André Caillatte, Jean-Antoine Dunant et consors citoyens et bourgeois, recourans de la sentence de N. S. du P. C. du 7 juillet 1703, — contre — Noble et spectable Michel De-Turrettin et Demoiselles, Marie, Elizabeth et Madeleine De-Turrettin defendeurs en recours. *(Signé)* J. De-Lacorbière. Imprimé chez De-Tournes et Jaquier. In-4, 7 pp. — B.G.:Gf567, vol. 1.

Les recourants soutiennent qu'un citoyen ou bourgeois peut, en temps permis et sans commettre d'excès, aller chasser dans la seigneurie de Turrettin, terre de souveraineté.

19. Estienne-Jean Bouchu, chevalier, conseiller d'État, intendant de justice, police et finances en Dauphiné et Savoye, et des armées du roy en Italie, et sur les frontieres de Savoye et de Piémont. — Fait à Chambery le quinze decembre mil sept cent trois. *(Signé à la main)* Bouchu. Placard atlant. — Archives : Reg. de 1703, p. 691.

Patente imprimée portant interdiction de la sortie des blés de Savoie, sauf pour les habitants de Genève, à qui elle est permise sous des astrictions très onéreuses. Voy. Reg. du 22 décembre 1703 et jours suivants. — H. Fazy : *Les Suisses et la neutralité de la Savoie, 1703-1704,* Genève, 1894, in-8, p. 92.

1704

20. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1704. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

21. [Rôle des indiqués pour le Conseil des CC].

« Il a été résolu d'aller à la création du Deux Cents demain à midi et que l'on fasse imprimer le rôle des indiqués, dont l'on ne tire que trente copies. » (Reg. du 18 janvier 1704.)

22. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, sacrarum antiquitatum professoris, Academiæ p. t. rectoris, de studiis emendandis et promovendis, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus, die XV. Maii, anno M.DCC.IV. Genevæ, apud Societatem. M.DCC.VI. In-4, iv-30 pp. — B.G.:Hd775.

23. [Almanach].

« On donne à Jean De Tournes la permission et le privilège d'imprimer un almanach pour l'année prochaine et pour dix ans, moyennant examen préalable des scholarques. » (Reg. du 5 août 1704).

24. TARIF des halles, pour l'exaction des droits d'entrée et de sortie de toutes les marchandises, et des droits de pontenâge du pont du Rhône. Vu et approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent, les 28 novembre, 2, 3 et 20 décembre 1704. In-8, 20 pp. — S. d'H.:vol.50.

1705

25. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1705. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

26. JOH. ALPHONSI TURRETTINI pastoris, sacrarum antiquitatum professoris, Academiæ p. t. rectoris, de scientiarum vanitate et præstantia, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus, die XVIII. Maii, ann. M.DCC.V. Genevæ, apud Societatem. M.DCC.VI. In-4, IV-36 pp. — B.G.:Hd775.

27. REGLEMENS sur les moulins approuvés au magnifique Conseil des Deux Cents le 15 juillet 1705. Placard atlant., 2 col. — Archives : Portef. hist. n° 4098. *Ibid.* : Dossier de Dardagny, n° 20.

Suivi de « Reglemens concernant les peseurs et les experts » ; détails techniques sur la mouture ; formalités à remplir pour peser le blé et la farine.

28. VIRI admodum reverendi, et in perpetuum desiderandi domini Ludovici Tronchini nuper Genevensis Ecclesiæ pastoris vigilantissimi, et in alma Academia sacræ theologiæ doctoris celeberrimi ; nunc sero quidem, sed præmaturo tamen fato functi hocce desiderium, et extremum vale, communi totius inclytæ familiæ, Civitatis, Ecclesiæ, Academiæ dolori, et suo, faventibus utcunque Musis, D. D. D. plurimis, et maximis illius beneficiis devinctus Jacobus Boisserand. Genevæ, apud Petrum Jaquier. 1705. In-4, 15 pp. — B.G.:Q.81.

Éloge, en vers latins, de Louis Tronchin, décédé le 8 septembre 1705.

1706

29. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1706. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

30. DISTRIBUTION des offices pour l'année M.DCCVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

31. Instruction sommaire, que donne le Seig^r. Ancien Sindic Gautier sur le sujet de la détention du Sr André Robert Vaudenet dans les prisons. In-4, 4 pp. — S. d'H.:Ms.n°90.

Gautier expose les motifs de sa plainte contre Vaudenet et notamment les faits qui se sont passés le 7 janvier 1706, à Cologny, insultes, calomnies, etc. — Voy. Bérenger : *Histoire de Genève*, t. III, p. 56.

32. Seconde instruction du Sieur Ancien Syndic Gautier pour faire conoitre avec la derniere évidence, la malignité et la fausseté du prétexte que prend André Robert Vaudenet pour extenuer ses crimes. In-4, 8 pp. — S. d'H.:Ms.n°90.

Gautier expose le procès civil de 1698, source des griefs de Vaudenet contre lui.

33. Extrait d'une lettre de Mr. de Chamillart au Résident de France à Genéve, écrite de Versailles le 8 avril 1706. Placard in-fol. — Archives : Portef. hist. n° 4112 ter.

Avec la signature autographe et le cachet de la Closure. Relatif à des bandits réfugiés en Suisse qui prétendent venir sur les terres de S. M. courir le parti sous les passeports du duc de Savoie.

34. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, s. theol. et hist. ecclesiast. professoris, Academiæ p. t. rectoris, de eruditionis et pietatis nexu, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus, die XVII. Maii, ann. M.DCC.VI. Genevæ, apud Societatem. M.DCC.VI. In-4, IV-30 pp. — B.G.:Hd775.

35. Ordonnances pour l'art de l'horlogerie dans la Ville et Republique de Genève. — Vuës et approuvées par le magnifique Conseil des Deux Cents, le 10 mars 1690 et augmentées de quelques arrêts rendus par nos magnifiques et tres honorez Seigneurs. *(Signé)* Gallatin, et Trembley, Seigneurs commis. A Geneve, chez Pierre Jaquier. 1706. In-8, 19 pp. — S. d'H.: vol.118.

L'exemplaire de la Société d'Histoire contient en outre, en ms., des décisions ultérieures et une liste des Seigneurs commis.

36. [Deux planches gravées, in-4 oblong, représentant des projets de médailles à l'occasion du régal des CC du 2 décembre 1706.]. — Archives : Reg. de déc. 1706, p. 478.

Reg. du 4 décembre 1706 : « Il a été dit sur les projets de médailles de spble P. Violier et de Nob. J. L. Chouet sur le régal des 200 que l'on gratifie celuy-là de trois louïs d'or et que l'on témoigne à celuy-ci la reconnaissance du Conseil. — Ayant été ensuite proposé si on en

doit faire frapper quelques-unes pour laisser un monument de cette solennité, il a été dit que, comme on ne l'a pas fait en des occasions plus remarquables, on ne le fasse pas en celle-cy. »

37. Explication de ces figures. Atlant., 1 p., 2 col. — B.G.:Q81.

Ces figures sont trois médaillons gravés, soit projets d'inscriptions et de dessins pour une médaille, en souvenir du repas des Conseils du 2 décembre 1706, qui eut lieu à l'occasion de l'achèvement des réparations de l'Hôtel de Ville. — Voy. *Revue suisse de numismatique*, 1894, pp. 39 s.; pl. II et III.

1707

38. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1707. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

39. Distribution des offices pour l'année M.DCCVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

40. Exercice militaire de l'infanterie pour le maniement du fusil et de la grenade, pour la bourgeoisie, et garnison de Genève. A Genève, pour la Société des libraires, M.DCCVII. In-4, ? pp. — B.G.:Gf567,vol.2.

L'exemplaire de la Bibliothèque publique, le seul connu, est incomplet; il ne compte que 8 pages.

41. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Mestrezat. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les jurements, maugréements, blasphèmes et paroles infâmes. De février 1707 (Archives : Registre E3, à cette date).

42. Literæ a celeberrimis pastoribus et professoribus Ecclesiæ et Academiæ Genevensis ad Universitatem Oxoniensem transmissæ : una cum responso ejusdem Universitatis Oxon. ad easdem literas, in frequenti convocatione omnium doct. magist. regentium et non regentium lecto et approbato, feb. 5. 1706. Oxonii, e Theatro Sheldoniano, An. Dom. MDCCVII. In-fol., 8 pp. — B.G.:Q81.

L'imprimatur du vice-chancelier d'Oxford est daté du 26 mars 1707 La lettre de Genève est du 7 des calendes d'octobre [25 septembre] 1706. Belles gravures dont l'une représente le sceau : *Sol et scutum Ecclesiæ Genevensis.*

43. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Publié le 9 avril 1707. *(Signé)* A. Mestrezat. Placard in-fol. — S. d'H.:Ms.n°94.

Le Conseil Général sera convoqué entre-ci et le 15 mai prochain au plus tard. On déchira cette affiche en plusieurs endroits pendant la nuit. (Reg. du 9 avril 1707.)

44. Lettre d'un citoyen de Genêve à un autre citoyen de ses amis sur les mouvemens présens. De N. *** ce 20 avril 1707. In-4, 32 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Cette lettre fut écrite de Paris par l'avocat Jacob De Chapeaurouge dit Dauphin à l'auditeur Pierre Gallatin, qui était dans les sentimens des citoyens opposés à ceux du magistrat; elle fut remise au premier syndic de Normandie qui la communiqua au trois autres syndics et au Conseil; celui-ci en permit l'impression et la distribution. Imprimée à Genève, chez Fabri et Barillot. (Note ms. de l'exemplaire de la S. d'H. (Ms. nº 93.)) L'auteur, tout en reconnaissant la souveraineté du Conseil Général, combat les propositions des citoyens, fait l'éloge du gouvernement et déplore les troubles actuels. — Parue le 26 avril 1707. (Catalogue Lullin.) — Voy. Reg. du 30 avril 1707. — Bérenger : *Histoire de Genève*, t. III, pp. 112 s.

45. Lettre d'un citoyen de Genêve à un autre citoyen de ses amis sur les mouvemens présens. De N. XXX. ce 20e avril 1707. In-4, 32 pp. — B.G.:Gf567,vol.2.

Par M. Dauphin, déposé en 1734. (Note ms. d'un ex. des Archives : H207.) — Autre édition du précédent, sortant de la même imprimerie.

46. Edits de la Republique de Geneve. A Geneve, chez la Societé des Libraires, M.DCCVII. In-4, VII-174 pp. — B.G.:Gf 567,vol.2.

Précédé d'une table. Contient les édits politiques, les édits civils, les édits de l'abréviation de la justice et les ordonnances ecclésiastiques. L'impression en avait été décidée le 26 janvier 1707 et la commission chargée de ce travail fit son rapport le 1er avril (Reg.). — Distribué aux citoyens le 2 mai par les dizeniers. (Voy. *Tombeau de l'Edit*, p. 13, n. — Reg. du 2 mai 1707.)

47. Représentation faite au Conseil Général de la Ville de Genève le jeudi 5 du mois de may 1707 par les Seigneurs ambassadeurs et représentans, des illustres et puissans Seigneurs L. L. Ex. Ex. des loüables Cantons de Zurich et de Berne. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.179;319;567,vol.2et3.

Les représentants exposent le but de leur mission, exhortent les Genevois au respect des lois et à l'union, et émettent le vœu qu'ils désirent des réunions moins fréquentes du Conseil Général. — L'impression en a été décidée par le Conseil (Reg. du 6 mai 1707).— Haller, V, 1692.

48. Discours fait au Conseil Général de la Ville de Genève le jeudi 12 du mois de may 1707 par les Seigneurs ambassadeurs et représentans, des illustres et puissans Seigneurs L. L. Ex. Ex· des loüables Cantons de Zurich et de Berne. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319;567,vol.2 et 3.

Ce qui s'est passé dans le premier Conseil Général n'a pas été capable de les décourager ni d'aliéner la sincérité de leurs intentions; ils espèrent que celui de ce jour se passera en bon ordre et ramènera la paix. — Haller, V, 1694.

49. Avis du Sieur medecin Chenaud. In-4. 2 pp. — B.G.: Gf319;315,vol.179;567,vol.2 et 3.

Chenaud propose que le Conseil Général approuve les articles adoptés par les Petit et Grand Conseils en y ajoutant : 1° qu'on introduise l'usage général des billets pour les élections en Conseil Général; 2° que l'on élise 40 membres du CC quand il en manquera 15 au-dessous de 200; 3° que, dans les élections qui se consomment en CC, on exclue, outre les germains de sang, les germains d'alliance. — Suit un *Extrait des registres du Conseil au magnifique Conseil des Deux Cents, du vendredi 20 may 1707,* disant que l'on demeure à cet avis en y ajoutant : 1° qu'on a fait une commission pour la révision des Édits Civils; 2° qu'à l'avenir il n'y aura ensemble en CC qu'un père et deux fils ou trois frères au défaut du père; 3° qu'aucune loi ou changement à l'Édit n'aura son effet à l'avenir qu'il n'ait été approuvé en Conseil Général et qu'on assemblera celui-ci de cinq en cinq ans; 4° qu'on établira deux secrétaires *ad actum* pour recueillir les suffrages, deux du CC et deux du peuple, choisis sur-le-champ par le premier syndic, et qui prêteront le serment ordinaire dans le temple. — Cet *Avis* du docteur Chenaud et cet *Extrait des registres* ont été approuvés dans le Conseil Général du 26 mai 1707, par 692 suffrages contre 37 et 467 abstentions; total : 1196 votants.

50. Propositions des citoyens. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319; 315,vol.179;567,vol.2.

1° Sur l'usage des billets : que dans les élections qui se font en Conseil Général chacun donne son suffrage par billet; secret du vote; déchiffrement, etc. Qu'il soit procédé auxdites élections dans une saison plus convenable. — 2° Sur la voie des propositions : que l'on règle l'assemblée du Conseil Général au troisième jeudi du mois de juin de chaque année, pour établir ou changer les lois et édits. — 3° Sur les édits : qu'on décerne une commission pour leur révision. — 4° Sur les parentés : qu'il ne puisse y avoir en CC plus de six personnes de même nom et famille, etc. — Imprimé et distribué le 22 mai 1707 par quelques citoyens du sentiment de la bourgeoisie. — Sort des presses de Jacques De Tournes (Reg. du 24 mai 1707) et a été écrit par

Pierre Fatio (Reg. du 25 mai 1707). — Thourel : *Histoire de Genève* t. III, p. 19.

51. Discours fait au Conseil Général de la Ville de Genève le jeudi 26 du mois de may 1707 par les Seigneurs ambassadeurs et représentans, des illustres et puissans Seigneurs L.L.Ex.Ex. des loüables Cantons de Zurich et de Berne. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.179;319;567,vol.2 et 3.

Vœux pour que ce Conseil Général soit favorable au rétablissement de la concorde entre les citoyens et leurs magistrats. — Imprimé par ordre du Conseil. (Reg. du 27 mai 1707.) — Haller, V, 1695.

52. Extraits des registres du Conseil au M. C. des Deux Cent. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319;567,vol.2 et 3.

I. Sur l'impression des édits. II. Sur l'introduction des billets dans les élections qui se font en Conseil Général. III. Sur l'élection des membres des Deux Cent. IV. Qu'il n'y ait pas tant de personnes d'une même famille et parenté tant dans le Petit que dans le Grand Conseil. V. Sur l'article des signatures entre les citoyens, savoir si cette voye est permise, et sans aucune dangereuse conséquence ; et s'il n'y en a point d'autre, qui soit légitime et plus convenable, par laquelle chacun d'entre les citoyens puisse faire parvenir ses plaintes ou ses réquisitions au Conseil, dans les choses qui regardent le bien de l'État. — Tous les susdits articles ont été approuvés en Conseil Général le jeudi 26 mai 1707 avec l'avis du S^r^ médecin Chenaud.

53. [De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Abraham Mestrezat, 1er secrétaire d'Etat.] Placard. — S. d'H.:Ms.n°98.

Publication de l'amnistie publiée et affichée par tous les carrefours et places publiques de la ville de Genève, le jeudi 26 mai 1707, à cinq heures après midi. Il n'en reste aucun exemplaire imprimé. (Copie ms. dans le vol. 98 des brochures de la Société d'Histoire.) — Voy. *Représentation* du 18 mars 1782, p. 59.

54. Pièces qui concernent les assemblées générales des citoyens et des bourgeois de Genève, tenues dans le temple de Saint-Pierre, les jeudis 5. 12. et 26. du mois de mai, MDCCVII. In-4, 1 p. — Archives : H207.

Titre pour les deux pièces suivantes, qui sont du past. et prof. Pierre Viollier.

55. Lettre sur le sujet de ces figures. In-4, 4 pp. et 1 pl. in-fol. obl. — Archives : H207.

Récit des réunions du Conseil Général tenues les 5, 12 et 26 mai, dans le sens du magistrat ; explication des figures allégoriques gravées en tête de la première page et sur la planche.

56. Type de l'alliance perpétuelle entre les États de Zurich, de Berne, et de Genève. In-fol., 1 p., 2 col. — S. d'H.:vol.90.

Figure symbolique de cette alliance, composée à l'occasion de l'envoi des ambassadeurs de Zurich et de Berne qui ont contribué à l'apaisement de la République, cette année 1707 ; suivi d'un abrégé historique de l'alliance avec ces deux Cantons, et de l'explication de cette figure. Par Pierre Viollier, past. et prof. (Catalogue Lullin.) — Voy. *Revue suisse de numismatique*, 1894, pp. 39 s. ; pl. II et III.

57. Type de l'alliance entre Zurich, Berne, et Genève. In-4, 4 pp. — Archives : H207.

Autre édition du précédent, avec la même figure.

58. Chant chrétien composé le vendredi 27 may 1707 jour après la troisième assemblée generale du Souverain Conseil de Geneve. Par Pleince, maître écrivain. Sur l'air *Vous qui lisez dans l'histoire — Mille excez de cruauté, etc.*. In-fol., 1 p., 2 col. — S. d'H.:vol.91.

Cantique sur la paix entre les citoyens, composé à l'occasion du Conseil Général du 26 mai.

59. Prière pour finir la dévotion publique du Jeûne. A Genève, pour la Société des libraires. M.DCC.VII. In-4, tit. et 9 pp. — B.G.:Gf567.

N'a pas rapport à la politique. — Du 29 mai. (Catalogue Lullin.)

60. De pace protestantium ecclesiastica. I. Epistola pastorum et professorum Genevensium ad Serenissimum Borussiæ Regem. II. Serenissimi Borussiæ Regis... Responsum... Accedit Oratio de eodem argumento, dicta statis Academiæ Genevensis Solennibus, Idib. Jun. M.DCCVII. a Joh. Alphonso Turrettino Ecclesiæ Genev. pastore, s. theol. et hist. eccl. professore, Academiæ p. t. rectore. Genevæ, Typis Societatis. M.DCC.VII. In-4, VIII-38 pp. — B.G.:Hd775.

61. Oratio de componendis protestantium dissidiis, dicta statis Academiæ Genevensis Solennibus, Idib. Jun. M.DCCVII. a Joh. Alphonso Turrettino Ecclesiæ Genev. pastore, s. theol. et hist. eccl. professore, Academiæ p. t. rectore. Genevæ, Typis Societatis. M.DCC.VII. In-4, II-40 pp. — B.G.:Hd775.

Précédé d'un extrait des Reg. de la V. C., du 1[er] juillet 1707, en demandant l'impression.

62. [Gravure représentant un projet de médaille par P. Viollier]. In-8, 1 p. obl. — Reg. du 20 juin 1707, p. 562.

63. Nous Sindics et Conseil de Geneve, certifions que... Donné sous Nôtre Seau, et Seing de Nôtre Secretaire, ce *quinzième* jour du mois de *juillet* de l'an mille *sept cent dix-huit* Par Mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé à la main)* Lect. In-4 obl., 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Lettre d'habitation « pendant nôtre bon plaisir. » — « Il a été dit qu'on insère dans les lettres d'habitation la clause du bon plaisir de la Seigneurie. » (Reg. du 20 juin 1707.)

64. De par le Roy. — Le comte de Medavy, chevalier des Ordres du Roy, gouverneur des provinces de Nivernois et de Dunkerque, lieutenant general, commandant en Savoye et l'armée de Sa Majesté dans ladite province. — Donné au camp de Saint Maurice ce 4 juillet mille sept cent sept. *(Signé)* Le comte de Medavy *(et plus bas)* Par Monseigneur : Fagonde. Placard in-fol. — B.G.:Gf568.

« Étant suffisamment informé des intentions de Sa Majesté de traiter favorablement la République de Genève et ceux qui en dépendent, il est tres-expressement deffendu à tous chefs et officiers de ses troupes, tant de cavallerie que de pied, François et etrangers étans sous nostre commandement, de loger ni souffrir qu'il soit logé aucun de ceux qui sont sous leur charge dans la maison de ——— ni qu'il soit pris, enlevé ni fourragé aucuns bestiaux, fourrages, denrées, meubles, ni aucune autre chose, ny qu'il y soit commis aucun desordre, sous pretexte de contribution ni autrement... Sa Majesté ayant pris la maison dudit ———, les effets qui sont dans icelle, et les fonds qui en dépendent en sa protection et sauvegarde... » — Imprimé par ordre du Conseil. (Reg. du 8 juillet 1707.)

65. [Billets imprimés pour le Conseil Général.]
Voy. Reg. du 20 nov. 1707.

66. Exhortation de Monsieur le pasteur et professeur Calandrin, faite en Conseil Géneral, le dimanche 20 novemb. 1707. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf319;567,vol.3.

Discours prononcé à l'occasion de l'élection du lieutenant et des auditeurs et de la confirmation du trésorier. Calandrini invite les citoyens à avoir confiance en leurs magistrats. — Voy. Reg. du 20 nov. et du 2 déc. 1707.

67. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Mestrezat. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet.

Règlements revus pour la netteté de la ville [1707 ? Mestrezat était secrétaire d'état de 1700 à 1708].

1708

68. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1708. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

« Il a été proposé si on doit continuer l'impression du rôle du 200; il a été dit que l'on continue de l'imprimer. » (Reg. du 11 janv. 1708.)

69. Distribution des offices pour l'année M.DCCVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

70. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, s. theol. et hist. ecclesiast. professoris, Academiæ p. t. rectoris, de variis christianæ doctrinæ fatis, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis Solennibus, die XIV. Mai. An. M.DCCVIII. Genevæ, Typis Societatis. M.DCCVIII. In-4, iv-32 pp. — B.G.: Hd775.

71. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* D. Sartoris. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense de loger aucuns vagabonds, gens sans aveu ou mendiants sans une expresse permission [1er août 1708? David Sartoris était secrétaire d'état de 1705 à 1712].

1709

72. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1709. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E24.

73. Distribution des offices pour l'année M.DCCIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

74. [Billets imprimés pour l'élection des Syndics].

Voy. Reg. du 6 janvier 1709.

75. Ordonnances établies par nos magnifiques, et très-honorés Seigneurs sur l'état des orfèvres. — Reveües et aprouvées en Conseil le 18 fevrier 1701. A Genève, chez Pierre Jaquier derriére le Rône, vis à vis du Lion d'Or, MDCCIX. Se vendent chez le Sr. J. Chevrier clerc des orfèvres. In-8, 13 pp. — BG.:Gf436.

Les deux derniers articles sont du 24 avril et du 2 mai 1708.

76. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Tertius agitur

Academiæ nostræ Jubileus;... » Placard in-fol. obl. — Biblioth. Rilliet.

Les Promotions auront lieu le lundi 13 mai [1709].

77. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, s. theol. et hist. ecclesiast. professoris, Academiæ p. t. rectoris, de affectibus a veri studio abducentibus, oratio academica. Dicta est statis Academiæ Genevensis solennibus, die XIII. Mai. MDCCIX. Genevæ, Typis Societatis. M.DCCX. In-4, iv-31 pp. — B.G.: Hd775.

78. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* M. C. Trembley. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les accaparements de grains.— Du 19 juillet 1709. (Archives : E3.)

79. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* M. C. Trembley. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense d'embarrasser les ports et les abords du Rhône. — Du 10 août 1709. (Archives : E3.)

80. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* M. C. Trembley. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre ceux qui achètent des grains pour les revendre. — Du 7 septembre 1709 (Archives : E3.)

81. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* M. C. Trembley. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication concernant les vendeurs de bois qui, en déchargeant leur bateau, « fraudent les monceaus de bois qu'ils font, en cachant « les petites buches en dedans, et ne montrant que les grosses au « dehors, sur lesquelles on établit le prix » [1709? Marc-Conrad Trembley était secrétaire d'État de 1709 à 1720].

82. De par nos magnifiques et tres-honores Seigneurs... — Tablature sur le service des sergents, caporaux et soldats de la garnison. *(Signé)* M. C. Trembley. Placard atlant., 3 col. — Biblioth. Rilliet.

Précédé des « serments que tous sergents et soldats renouvelleront à chaque reveuë » [1709?].

83. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Publiées le 2 octobre 1709. *(Signé)* D. Sartoris. Placard in-fol. — B. G.:Gf568,vol.1.

Publication solennelle, interdisant à tous citoyens, bourgeois, habitants et autres domiciliés dans cette Ville de quelque qualité et condition qu'ils soient d'aller boire et manger dans les logis et cabarets, tant dedans que dehors la Ville, soit dans les Franchises, soit dans les cabarets voisins étrangers. Défense d'aller au devant des denrées hors les portes de la Ville et de les vendre ou acheter ailleurs que dans les jours et dans les places de marché.

84. NICOLAS PROSPER BAÜYN, chevalier seigneur d'Angervilliers, conseiller du Roy en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de justice, police et finances en Dauphiné et Savoye, et de l'armée de Sa Majesté sur la frontière. — Fait à Grenoble le vingt-cinquiéme decembre mil sept cens neuf. *(Signé)* Bauyn *(et plus bas)*, par Monseigneur : Demontigny. Placard atlant. — Archives : Portef. hist. n° 4145.

Ordonnance relative à la sortie des grains de Savoie, par les Genevois qui y ont des terres.

1710

85. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1710. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

86. DISTRIBUTION des offices pour l'année M.DCCX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

87. ORDONNANCES somptuaires de la République de Geneve, concernant les habits, ameublemens, mariages, etc., reveües et approuvées en janvier M.DCC.X. A Geneve, chez les Frères De Tournes M.DCC.X. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf797.

88. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* D. Sartoris. Placard in-fol. — B.G.: Gf568.

Publication contre l'introduction des louis d'or neufs fabriqués hors des monnaies de France à un faux coin. (Reg. du 27 janvier 1710.)

89. DE LA PART de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* D. Sartoris. Placard in-fol. — B.G.:Ms.h.g.145^c.

Publication contre l'introduction du pain étranger [31 janvier 1710].

90. JOH. ALPHONSUS TURRETTINUS Academiæ Genevensis Rector omnibus literarum cultoribus S. — « Dum pacis consilia

agitantur... » Datum Genevæ VII Id. Februar. Anni æræ christ. vulg. M.DCC.X. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription ouverte pour la place de professeur de belles-lettres.

91. RECTOR Academiæ Genevensis L. S... « Die Lunæ proximâ, quæ in IV Id. Mai. incidit,... » Placard in-fol. obl. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 12 mai. Une note ms. de l'ex. Rilliet l'attribue à 1710.

92. JOH. ALPHONSI TURRETTINI pastoris, s. theol. et hist. ecclesiast. professoris Academiæ p. t. rectoris, votum pro pace Europæ, fusum statis Academiæ Genevensis Solennibus, XII. Mai. MDCCX. Genevæ, Typis Societatis. M.DCCX. In-4, II-18 pp. — B.G.:Hd775.

93. NICOLAS PROSPER BAUYN, chevalier, seigneur d'Angervilliers... Fait à Grenoble le dix-huitiéme octobre mil sept cens dix. *(Signé)* D'Angervilliers *(et plus bas)*, par Monseigneur : Demontigny. Placard atlant. — Archives : Portef. hist. nº 4145.

Ordonnance relative à la sortie des grains des terres que des habitants de Genève possèdent en Savoie, complétant celle du 18 décembre 1709, publiée le 25 même mois (nº 84 ci-dessus).

94. ORDONNANCES etablies par nos magnifiques et tres-honores Seigneurs sur l'etat des maîtres monteurs de boëtes et etuis. — Reveües et aprouvées en Conseil le 15 decembre 1710. *(Signé)* D. Sartoris; J. Favre, Seigneur commis. A Geneve chez Pierre Jaquier derriére le Rône, vis à vis du Lion d'Or, M.DCC.X. In-8, 16 pp. — S. d'H.:vol.118.

95. DE PAR NOS magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Sartoris. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet.

Règlements pour la netteté de la ville. Vers 1710.

96. DE PAR NOS magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* D. Sartoris. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense d'occuper les sièges destinés dans les temples pour le M. C. des Deux Cent, et de mettre des escabelles à côté de ces sièges. Vers 1710.

1711

97. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1711. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

98. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

99. Ordonnances somptuaires de la Republique de Geneve, concernant les habits, ameublemens, mariages etc. Revûës et aprouvées en janvier M.DCC.XI. *(Signé)* D. Sartoris. A Geneve, chez les Frères De Tournes. M.DCC.XI. In-8, 16 pp. — Biblioth. Rivoire.

100. Joh. Alphonsi Turrettini pastoris, S. Theol. et hist. ecclesiast. professoris, Academiæ p. t. rectoris, de adulterati christianismi caussis et remediis oratio academica, dicta statis Academiæ Genevensis Solemnibus XVIII. Mai. MDCCXI. Genevæ, Typis Societatis. MDCCXI. In-4, ix-19 pp. — B.G.: Hd775.

Suivi des éloges funèbres de Jean De Normandie et de Ézéchiel Spanheim.

101. Joh. Alphonsi Turrettini in Ecclesia et Academia Genevensi pastoris, s. theologiæ et historiæ ecclesiasticæ professoris, orationes academicæ. Genevæ. typis Barillot et filii. M.DCC.XXXVII. In-4, iv-355 pp. — B.G.:Hd1054.

Douze discours, du 19 mai 1697 au 18 mai 1711, qui avaient déjà tous été imprimés séparément et réunis par l'auteur, en un recueil factice, sous le titre : *Orationes varii argumenti.* Genevæ, typis Societatis. MDCCXI, in-4, iv pp. (B.G.:Hd775).

102. Règlemens sur le commerce de la Ville et République de Genève, vûs et approuvez en Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Sartoris. A Genève, chez les frères De Tournes. M.DCCXI. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf567,vol.187.

Conditions pour être négociant; sociétés; obligations; lettres de change; faillites.

103. La Muse parisienne. — Epitre aux magnifiques et très honorez Seigneurs les Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève. A Genève, chez Fabri et Barrillot. M.DCC.XI. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.2.

La muse parisienne, fuyant la guerre et le bruit, veut s'installer à Genève.

104. [Imprimé de l'opérateur Toscano.]

Reg. du 23 octobre 1711 : « A été raporté qu'on distribue par la ville un petit imprimé sous le nom du Sr Toscano opérateur, lequel donne atteinte à la réputation de nos médecins et chirurgiens. A été dit que M. l'ancien sindic Le Fort prendra la peine de parler aud. Toscano, pour savoir s'il avoue cet imprimé ou non, et donne des ordres pour arrêter les petits garçons qui distribuent cet imprimé afin de savoir quel est l'imprimeur qui s'est émancipé de l'imprimer sans sa permission. » — Reg. du 26 dit : « M. l'anc. sindic Le Fort a raporté qu'aiant rencontré Toscano, il lui avoit demandé..... s'il avoit distribué les imprimés en question, ce qu'il avoit avoüé et dit qu'il avoit été imprimé chez le S^r De Tournes..... »

1712

105. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1712. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

106. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

107. Geneva carmen. Genevæ, Apud Petrum Jaquier. M.DCC.XII. In-4, ii-10 p. — B.G.:Gf567vol.3.

« Magnificis et amplissimis Reipublicæ Genevensis Proceribus D. D. Consulibus, Prætori urbano, Exconsulibus, Senatoribus nobilissimis, consultissimis, integerrimis, Patribus conscriptis consecratum Urbi et Reipublicæ carmen D. D. D. Henricus Fiot, theologiæ parisiensis doctor. » — Poème latin en l'honneur de Genève, de ses magistrats, de ses pasteurs, de ses professeurs, etc.

108. La Ville et République de Genève, poeme heroique. A Geneve, chés Pierre Jaquier. M.DCC.XII. In-4, ii-16 pp. — S. d'H.:vol.94.

Traduction du précédent, en vers français, aussi par Henri Fiot, docteur de Sorbonne, avec la même dédicace. — Reg. du 14 décembre 1712 : « Sr Henri Fiot, docteur en théologie de la faculté de Sor-« bonne, aiant présenté au Conseil un petit poëme latin et françois « qu'il a fait à la louange de cet Etat, et dédié au Conseil, Monsr le « 1er Sindic l'a remercié et a été dit que M^r le Tresorier lui donnera « dix louis d'or vieux. » — Voy. aussi Reg. du 23 déc. 1712.

109. Le contrepoison d'un libelle en vers, composé par un

certain Henri Fiot, sous le nom de poeme heroique, et par lui dedié, à la Republique de Geneve. A ses Magistrats et ministres. In-4, 20 pp. — S. d'H.:vol.94.

Poème en français en réponse à celui de Fiot; l'auteur, bon catholique, lance de graves accusations contre celui-ci, dit qu'il a été condamné comme apostat par la Sorbonne, se moque de son poème et des Genevois.

110. Extrait des registres du Conseil. — Le mardi 20 octobre 1712 le Conseil Général... In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.179; 319;567,vol.3.

L'assemblée ayant été renvoyée de deux mois, l'on a changé à la plume ou avec de petits cartons la date en dimanche 20 décembre 1712. — Approbation par le Conseil Général du projet des Sindics, Petit et Grand Conseil tendant à revenir sur la résolution prise par le Conseil Général le 26 mai 1707, aux termes de laquelle le Conseil Général devait être assemblé de cinq en cinq ans. Approuvé par 714 voix contre 278; 992 votants (S.d'H.:Ms.n°139). — Distribué en 1714 avec les Édits Civils (Reg. du 22 janvier 1714).

1713

111. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1713. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

112. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

113. Rector Academiæ Lectori S. — « Dum de pace pangenda,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Avril 1713. Inscription pour la chaire de philosophie.

114. De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 28 avril 1713. *(Signé)* G. Grenus. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

« Défenses très-expresses sont faites, à toutes sortes de personnes.
« de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, de garder et
« faire garder les places du temple de St-Gervais, à peine d'amende,
« Mesdits Seigneurs déclarans de plus fort les places dudit temple
« communes. »

115. Rector Academiæ Genevensis lectori S. — « Quandoquidem certamen pro cathedrâ philosophicâ, die Veneris proximâ, quæ in XIX Maii incidit... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Examen pour la chaire de philosophie, le 19 mai 1713.

116. De par le Roy. — Antoine-François Meliand, chevalier, conseiller du Roy en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de justice, police, et finances en la ville et generalité de Lyon. Fait à Lyon, le 26 septembre 1713. *(Signé)* Meliand. Par Monseigneur, Remond. Placard atlant. — Archives : Portef. hist. nº 4204.

Les Genevois ne prenant aucune précaution pour se garantir du mal contagieux qui règne dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche et autres provinces et lieux de l'Allemagne, aucune personne venant de Genève ne pourra être reçue dans les villes, bourgs et lieux fermés du royaume, conformément à l'ordonnance du Roy du 28 août 1713.

117. Édits civils de la République de Genève. A Genève. Chez la Société des Libraires. M.DCCXIV. In-4 ou in-8, IV-136 pp. — B.G.:Db1222-1223.

L'édition in-4 n'est qu'un tirage sur grand papier de l'édition in-8. — Approuvés en Conseil Général le 5 octobre 1713. Le 7 octobre on en décida l'impression et le 16 décembre on arrêta qu'ils seraient tirés à 1500 ou 1600 exemplaires, que chaque membre du Conseil en recevrait deux exemplaires (un de chaque format) et qu'on en donnerait un à chacun des membres du CC et à chaque bourgeois en âge de donner son suffrage. — Bérenger, t. III, pp. 315-349. — Picot, t. III, p. 227. — Gaullieur : *Genève,* p. 211. — Reg. des 7 et 23 octobre 1713. — Haller, VI, 2070.

118. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce dixiéme octobre mille sept cent et treize. *(Signé)* Grenus. Placard atlant. — Archives : Portef. hist., nº 4204.

Ordonnance relative aux précautions à prendre contre le mal contagieux qui continue à se faire sentir dans les provinces de Hongrie, Autriche, Bohême et même jusques à Ratisbonne.

119. Antoine Gaud, conseiller d'état de Sa Majesté, premier président du Sénat, et commandant en Savoye. Fait à Chambery le 21 octobre 1713. *(Signé)* Gaud *(et plus bas)*, Gaillardon. A Chambery, par Jean et Jaques Gorrin, imprimeurs du Roy. Placard atlant. — Archives : Portef. hist. nº 4204.

Suspension de tout commerce entre les sujets de S. M. et les habitants de la Ville de Genève, les Suisses, les Vallesans et autres personnes qui auront passé dans les dits lieux, à cause du mal contagieux.

120. Antoine Gaud, conseiller d'état de Sa Majesté, premier

president au souverain Senat, et commandant en Savoye. Fait à Chambery le 23 octobre 1713. *(Signé)* Gaud *(et plus bas)*, Gaillardon. A Chambery, par Jean et Jaques Gorrin, imprimeurs du Roy. Placard atlant. — Archives : Portef. hist. n° 4204.

Ordonnance pour l'exécution de l'arrêté ci-dessus du 21 octobre même mois.

121. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 6 novembre 1713. *(Signé)* Grenus. Placard atlant. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Ordonnance concernant la vente des blés.

122. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Grenus. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet.

Règlements pour la netteté de la ville [1713 ?].

1714

123. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1714. Atlant., 1 p., 4 col. — S. d'H.:vol.98.

124. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

125. [Rôle de ceux qui se sont indiqués en Chancellerie pour la promotion des Deux Cent.] In-fol., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. de 1714, p. 12.

Liste de 88 noms, sans titre.

126. De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs... *(Signé)* M. C. Trembley. Placard atlant. — Archives : E2.

Défense aux particuliers de faire du pain pour le revendre. — Du 15 juin 1714 (Archives : E3).

127. De par nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné ce vingtdeuziéme septembre mille sept cent et quatorze. *(Signé)* Grenus. Placard in-fol. — S. d'H.:vol.98.

Mesures préventives contre l'introduction du mal contagieux qui règne en Bohême, Moravie, Silésie et Styrie.

128. Preces quæ in Collegio genevensi recitantur. — Les prieres du College de Geneve. A Geneve chez Jean A. Querel. — M.DCC.XIV. Petit in-12, 21 pp. (?) — S.d'H.

129. De par nos magnifiques et tres-honores Seigneurs.... Donné à Geneve ce 12 octobre 1714. *(Signé)* Grenus. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Règlement sur les échalas soit paisseaux pour les vignes, concernant leur longueur minimum (4 pieds) et le nombre (100) que les vendeurs doivent en mettre par paquets.

130. [De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.....] Placard.

Arrêt affiché décriant des pièces de Fribourg nouvellement fabriquées, pour n'être pas de la valeur requise. (Reg. du 22 octobre 1714.)

131. Motifs de la conversion de noble Joachim Frideric Minutoli, docteur ez droits en l'Université de Valence, proposant de l'Académie de Geneve, a present chevalier et major-commandant pour la serenissime Republique de Luques... Avec les caractères de quarante ministres de la même Academie, desquels sont tirez les susdits motifs de conversion, comme il est indiqué dans la preface cy-après. A Modene, MDCC.XIV. In-12, xxii-180 pp. — B.G:Q9,vol.XVII; Ba1667.

Par Bénédict de Pontverre, curé de Confignon. — Voy. E. de Budé : *Vie de Bénédict Pictet*, Lausanne, 1874, in-8, p. 116. — « Plusieurs exemplaires de ce volume ayant été présentés à des relieurs par Pontverre, le premier syndic est chargé de faire saisir et enlever le plus d'exemplaires dudit livre qu'il pourra et le syndic de la garde d'empêcher le sieur de Pontverre d'entrer dans la Ville » (Reg. du 16 avril 1714). — Haller (II, 368) consacre à ce livre une notice très étendue; il l'indique par erreur comme in 8.

132. Motifs de la conversion du chevalier Minutoli, major commandant pour la Serenissime Republique de Luques, Docteur ez Droits, cy-devant Proposant de l'Academie de Geneve, tirés du Caractere des Ministres de la même Academie. Seconde édition. Augmentée du Tome second, où l'on verra une chronologie historique des Evêques qui ont occupez le Siege Episcopal de Geneve pendant quinze cens ans. A Fribourg. Par Innocent Theodoric Hault, Imprimeur de la Ville. 1720. Avec approbations. 2 vol. in-12, xxiv-346 pp. et ii-372 pp. — B.G.:Ba1667*bis*.

Voy. aussi Haller (II, 368), qui l'indique par erreur comme in-8.

1715

133. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1715. Atlant., 1 p., 4 col. — (S. d'H. : vol. 98).

134. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.XV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E 22.

135. Benedicti Picteti pastoris. SS. Theologiæ professoris, Academiæ p. t. rectoris. Britannia christiana et reformata. Oratio habita statis, Academiæ Genevensis, Solennibus, die XVII. Maii, Ann. M.DCC.XV. Genevæ, apud Cramer & Perachon. M.DCC.XV. In-4, IV-28 pp. — B.G.:Hd776.

136. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. — *(Signé)* M. C. Trembley. Atlant., 1 p. — Archives.

Précautions et remèdes contre la maladie du bétail appelée chancre volant. — Du 22 juillet 1715. (Reg.)

137. De par nos magnifiques et très honorés Seigneurs... — Donné ce vingtdeuzième Iuillet mille sept cent et quinze. *(Signé)* Grenus. Placard atlant. — (S. d'H. : vol. 98).

Mesures pour se garantir du mal contagieux qui se fait de nouveau sentir en Bavière, Moravie et Styrie.

138. [De par nos M. et T. H. S. Sindics Petit et Grand Conseil]. Placard. — Archives : E3 [ms.]

Interdiction d'introduire et de vendre des vins étrangers des provinces éloignées, sauf les vins muscats et les vins d'Espagne qui paieront quatre florins par septier pour l'entrée. Ne sont pas compris dans cette interdiction les vins du païs de Vaud, de la Savoie, et des païs de Gex, Bugey et Franche Comté. (Reg. du 30 septembre 1715.)

139. Sermon fait le jour de la dédicace du Nouveau Temple, le XV. de décembre de l'an MDCCXV. par Benedict Pictet pasteur et professeur dans l'Eglise et Academie de Geneve. A Genève, chez Jean Antoine Querel. M.DCC.XVI. In-8, VIII-50 pp. — Biblioth. Th. Dufour.

Sermon sur Gen. XXVIII, v. 17, précédé d'une préface historique et d'une prière.

140. Sermon fait le jour de la dédicace du Nouveau Temple, le XV. de décembre de l'an MDCCXV. par Bénédict Pictet pasteur et professeur dans l'Eglise et Academie de Geneve. A

Genève, chez Jean Antoine Querel. M.DCC.XVIII. In-8, vi-39 pp. — Biblioth. de la Compagnie des Pasteurs.

1716

141. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1716. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

142. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

143. [Almanach.]

Pierre Jacquier avait le privilège depuis 1716 pour l'impression d'almanachs à l'usage de cette ville. Voy. Reg. du 23 août 1750. — Il s'agit probablement de l'almanach par J. F. Piguet, astrologue, dont la publication se poursuivit jusqu'à la fin du siècle, mais dont on ne connaît que de rares exemplaires qui seront signalés à leurs dates respectives.

144. Ordonnances pour l'art de l'horlogerie dans la Ville et Republique de Genève. — Vuës et approuvées par le magnifique Conseil des Deux Cents, le 10 mars 1690 et augmentées de quelques arrêts rendus par nos magnifiques et tres honorez Seigneurs. *(Signé)* Gallatin et Trembley, Seigneurs commis; Pictet, et Lefort, Seigneurs commis. A Genève, chez Pierre Jaquier. MDCCXVI. In-8, 20 pp. — S. d'H.:vol.118.

Suivi d'un arrêt du 26 juillet 1715.

145. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Alumnos suos, non squalidos atque impexos,... » Placard in-fol. obl. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 18 mai [1716].

146. Reglemens pour la boucherie approuvés au magnifique Conseil des Deux Cents le 1 septembre 1716. *(Signé)* Lect. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Avec les prix pour une année : le bœuf gras 7 sols la livre; le meilleur veau 6 ou 8 sols, suivant la saison; le meilleur mouton à 7 sols, etc.

1717

147. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1717. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

148. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

149. Du 16 février 1717. — De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense d'apporter dans la ville et de verser dans le commerce des écus neufs de France et demi écus.

150. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les coureurs et vagabonds (26 février 1717 ?)

151. Du 6 juillet 1717. — De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — S. d'H.:vol.92.

Défense aux habitants et étrangers de colporter les marchandises et de les exposer en vente ailleurs que dans les Halles, et par l'entremise des courtiers.

1718

152. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1718. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

153. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — S. d'H.:vol.98.

154. Du 1 janvier 1718. — De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — Archives : E2.

Publication concernant la netteté de la ville.

155. Rector Academiæ Genevensis Lectori S. — « Dum ferè toto sævit Mars impius orbe,... » Placard in-fol.— Biblioth. Rilliet.

Promotions le lundi 23 mai [1718 (Rilliet)].

156. De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseils. Données ce mécredi 14. Publiées et affichées ce jeudi 15 decembre 1718. *(Signé)* M. C. Trembley. Placard atlant.. — B.G.:Gf319.

Condamnation de deux lettres sans date ni signature envoyées à Genève en octobre et novembre 1718, par la poste de France, et contenant des maximes séditieuses à propos de l'impôt mis pour les fortifications; les citoyens les multiplient et les lisent avec empressement.

Par la même occasion on interdit toutes assemblées, machinations, pratiques ou cabales contraires à l'heureuse constitution de notre Gouvernement.

157. Lettres patentes dans lesquelles on voit que les Genevois sont en France capables de succession. De l'imprimerie de Paulus-du-Mesnil, imprimeur-libraire, ruë Ste. Croix en la Cité. In-fol., 2 pp. — Biblioth. H. Bordier.

Lettres patentes du 29 décembre 1718, reconnaissant Jacques-Claude Dupuy comme Genevois, ayant été naturalisé le 4 février 1649; et lui accordant la jouissance des privilèges des Genevois quant aux biens qu'il possède dans le Royaume. Doit avoir été imprimé à l'occasion d'un procès que soutenait Isaac Thélusson en 1725.

1719

158. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1719. Atlant., 1 p., 4 col. — S. d'H.:vol.98.

159. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXIX. Atlant., 1 p., 3 col. -- S. d'H.:vol.98.

160. Sermon sur le Jubilé de la Réformation de la très-illustre et très-florissante République de Zurich. Prononcé à Genéve le 1 janvier MDCCXIX jour de l'élection des Syndics de la République de Genéve. Par Jean Alphonse Turrettin pasteur et professeur en theologie et en histoire ecclesiastique. A Geneve, chez Fabri et Barrillot libraires. MDCCXIX. In-4, x-34 pp. — B.G.:Bd604.

161. Du 6 juillet 1717. — De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-4. — S. d'H.vol.118.

Défense aux habitants et étrangers de vendre leurs marchandises ailleurs qu'aux Halles par l'entremise des « courretiers ». — Suivi d'un extrait des registres du Conseil, du 6 mars 1719, qui le confirme.

162. Rector Academiæ Genevensis Lectori S. — « Dum Jani Templi portæ alibi clauduntur,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions le lundi 15 mai [1719].

163. [De par...] Placard. — Archives : E3(ms.).

Défense de jeter des grenades dans la ville et de tirer des armes à feu.

164. Antonii Mauricii pastoris et linguarum orientalium Professoris oratio inauguralis in quâ probatur, linguæ hebraicæ cognitioni imprimis acceptam referri debere beatam, XVI. Sæculo institutam Reformationem. Dicta in Academia Genevensi IV. Non. Aug. A°. Æ. V. MDCCXIX. cœptæ in Helvetia Reformationis Jubilæo Secundo. Genevæ. Typis Cramer et Perachon. M.DCCXIX. In-4, II-27 pp. — B.G.:Hd776.

165. Du vendredi 11 aoust 1719. — De par nos magnifiques et trés honorés Seigneurs. *(Signé)* M. C. Trembley. Placard in-fol. — Archives : E2.

« Ayant été rapporté qu'on répand dans le commerce de cette ville des demi écus au coin de Lucerne de l'année 1714 sur lesquels il y a près d'un quint à perdre, nos dits Seigneurs ont résolu de les décrier entièrement, comme ils font par les présentes... »

166. Du 15 aout 1719. — De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs. *(Signé)* M. C. Trembley. Placard atlant. — Archives : E2.

Mesures préventives contre les incendies.

1720

167. Novs Sindics et Conseil de la République de Geneve, certifions que... Donné sous nôtre seau, et seing de nôtre Secretaire, ce... jour du mois de l'an mille sept cent vingt... Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. In-4 obl., 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Lettre d'habitation.

168. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1720. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

169. Distribution des chambres et offices pour l'année M.DCCXX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

170. Du 1 juillet 1720. — De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Archives : E2.

Il est ordonné que chacun se conforme au règlement fait en Petit Conseil, le 11e mars 1719, sur les journées des massons et charpentiers; il sera payé, dès le 1er avril au 1er octobre, 30 sols par journée des dits massons et charpentiers, et 2 florins dès le 1er octobre au 1er avril, pour toutes choses à l'égard des journées en ville; et 3 sols

au dessous pour les journées hors de la ville, à cause de la soupe et du vin qu'on leur donne.

171. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce sixième aout mille sept cent et vingt. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Précautions contre le mal contagieux qui s'est fait sentir à Marseille.

172. Du 4 septembre 1720. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication concernant la police des étrangers.

173. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné à Genève ce 28 septembre mille sept cent et vingt. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — Archives : E2.

Précautions contre le mal contagieux qui s'est fait sentir à Marseille.

174. De par nos magnifiques et trés-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. ..... donné à Genève le 26me octobre 1720. *(Signé)* Lect. Placard atlant., 1 p. — Reg. du Conseil du 29 oct. 1720, p. 495.

Publication concernant les mesures à prendre contre le mal contagieux qui afflige Marseille, en conformité du résultat de la diète du Corps helvétique tenue à Baden le 14 octobre 1720. — La publication de ce placard a été suspendue (Reg. du 30 octobre 1720), puis ordonnée (Reg. du 4 nov. 1720), puis suspendue de nouveau (Reg. du 8 nov. 1720), et enfin exécutée (Reg. du dit jour, de relevée).

175. Mémoire servant à justifier qu'il n'y a aucun lieu à interdire le commerce avec la Ville de Geneve pour cause de la peste qui aflige Marseille et une partie de la Provence. Imprimé à Geneve le 11 9bre 1720. Chez G. de Tournes et fils libraires, et imprimeurs ordinaires de la Republique et de l'Academie. In-4, 11 pp. — Reg. du 9 nov. 1720, p. 533.

Ce mémoire, fait par nob. de Chapeaurouge, conseiller, a été approuvé par le Conseil qui en a ordonné l'impression et l'envoi dans les lieux qui nous ont interdits, pour justifier notre conduite. (Reg. du 9 novembre 1720).

176. Benedicti Picteti Ecclesiæ Genevensis pastoris, et s. s. theologiæ professoris. Orationes septem varii argumenti habitæ in publicis Academiæ solennibus quum rectoris munere fungeretur. Genevæ. Apud Gabrielem De Tournes et filios. M.DCC.XX. In-4, xii-164 pp. — B.G.:Hd776.

1721

177. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1721. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

178. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

179. Janvier 1721. Atlant., 1 p., 2 col. — Reg. du Conseil, 1721, p. 10.

Liste des 98 indiqués pour l'élection du CC.

180. Mémoire que produisent par devant Nos Seigneurs du Petit Conseil : 179 maîtres horlogers, citoyens, bourgeois et autres, leurs très humbles et très obéissants serviteurs, aux fins d'être maintenus dans la forme et vigueur de l'article XVI des Ordonnances pour l'art de l'Horlogerie, concernant le chef d'œuvre imposé aux fils des maîtres. *(Signé)* J. Dupan avocat. In-4, 8 pp. — Biblioth. Rivoire.

Suivi du rôle de tous les maîtres horlogers qui ont signé. Demande que les fils de maîtres continuent à faire comme chef d'œuvre une montre simple et non pas une répétition, comme les étrangers y sont astreints. Une phrase semble indiquer que ce mémoire parut peu après 1720.

181. Priere pour la conclusion du ieune solennel célébré à Geneve, le 25 mars MDCCXXI au sujet de la maladie contagieuse qui afflige la Provence. A Genève. Chez Gabriel de Tournes et fils marchands libraires, et imprimeurs ordinaires de la Republique et de l'Academie. M.DCC.XXI. In-4, 16 pp. — Biblioth. Girod.

182. Du 23 avril 1721. De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Ordre aux personnes qui nourrissent dans la ville des pigeons canards, canes, oies, oisons, lapins, de s'en défaire dans l'espace d'un mois.

183. Reglemens pour les dizaines, raportés et aprouvés en Petit Conseil, le 18 avril 1721 et en Deux Cent, le 2 juin suivant. *(Signé)* Lect. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf318.

Police des étrangers, noms des habitants de chaque maison, etc.

184. Projet d'un reglement general, pour l'ordre, qui devra

être observé en cette Ville, au cas qu'elle vint à être affigée de la peste; ce qu'il plaise à Dieu de détourner par sa grande misericorde. Ledit Réglement projetté par la Chambre de la Santé, établie en cette Ville en l'année 1721 pour être proposé à Nos Seigneurs du Petit et Grand Conseil, et y recevoir force de loi. In-fol, 12 pp. — Archives : Portef. hist. n° 4455.

Curieux règlement en 72 articles.

185. Joh. Antonii Gautier philosophiæ professoris orationes quatuor, dictæ quum statis Academiæ Genevensis solemnibus, pro rectoris munere præesset. Annis MDCCXVIII. MDCCXIX. MDCCXX. MDCCXXI. Genevæ. Apud Gabrielem De Tournes et filios. M.DCC.XXI. In-4, IV-64 pp. — BG.:Q81.

Les deux premiers de ces discours de Promotions ont pour titre : « Genève, république, affermie et illustrée par la pure religion et les bonnes lettres. »— Voy. Alfred Gautier : *Notice sur la vie et les écrits de Jean-Antoine Gautier*, Genève, 1868, in-8, pp. 37 s.

1722

186. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1722. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

187. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

188. Extrait des registres du Conseil du 20 janvier 1722. *(Signé)* Lect. — Extrait des registres du Conseil du 7 mars 1722. *(Signé)* Lect. In-8, 2 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

Relatifs à « l'état des orlogers, » le premier concernant le nombre des « apprentifs » et le second les conditions pour l'admission à la maîtrise.

189. Du 29 juin 1722. De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense de vendre ni débiter aucune liqueur fraîche, ni aucune bière en détail, dès le premier juillet prochain, sauf ceux qui en auront obtenu la permission, à peine de cinquante écus d'amende, la moitié applicable aux révélateurs.

190. De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sin-

dics Petit et Grand Conseil. Publié et affiché le 7 juillet 1722. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication contre l'introduction des pièces étrangères de 21 sols et au-dessous.

191. De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 19 août 1722. Publié le 26 août 1722. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication concernant l'entretien des chemins publics.

192. Prière pour la conclusion du jour solennel de ieûne de prières, et d'actions de grâces, célébré à Genève, le 10 septembre MDCCXXII. A Genève, chez Gabriel De Tournes et fils marchands libraires, et imprimeurs ordinaires de la Republique et de l'Academie. M.DCC.XXII. In-4, 18 pp. — Biblioth. Rivoire.

193. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Burlamaqui. Placard atlant. — Archives : E2.

Règlement pour la perception du droit sur les cartes à jouer. Cet impôt fut établi le 5 octobre 1716.

1723

194. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1723. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

195. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

196. 3 janvier 1723. Pour Seigneurs Sindics. Liste, 1 p. — S. d'H.:vol.118.

Billet d'élection : huit noms.

197. 3 janvier 1723. In-fol. 1 p. — S. d'H.

Le même, avec l'instruction pour la manière de voter.

198. Ordonnances sur la profession des graveurs, revûës et aprouvées en Conseil le 2 mars 1723. *(Signé)* Burlamaqui. A Genève, chez Du Villard et Jaquier, MDCCXXIII. In-8, 14 pp. — S. d'H.:vol.118.

199. [De par...] Placard. — Archives : E3(ms.).

Défense de chasser des perdrix, et d'en introduire dans la ville.

200. ANTONIUS MAURICIUS Academiæ Rector L. S. — « Quod ex luctu evenire solet,... » Datum Genevæ VI Id. Mart. anno Æ. V. MDCCXXIII. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de philosophie.

201. Nous Sindics et Conseil de Geneve certifions à tous, qu'il appartiendra, que *[Sieur François De Roche, nôtre citoïen allant en France par la Savoïe, avec ses hardes]* part *[demain]* de cette nôtre Ville exempte, (graces à Dieu) de tout danger et soupçon de maladie contagieuse. Donné ce *[dix septième May]* mille sept cent *[vingt trois]*. Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil (L. S.) *[Burlamaqui]*. In-4, obl., 1 p. — Biblioth. Le Fort.

202. GENEVA seu Reipublicæ christianæ sapienter constitutæ et feliciter administratæ delineatio. Genevæ, apud Du Villard & Jaquier. M.DCC.XXIII. In-8, 12 pp. — B.G.:Hd691.

Petit poème latin qui fut probablement récité à l'occasion des promotions : « Magnificis amplissimisque viris D. D. Consulibus et Senatoribus Reipublicæ Genevensis.... offert, vovet, humillima et obsequentissima secundæ classis studiosa juventus. »

203. TARIF pour les coupeurs de bois. Du 25e janvier 1723. *(Signé)* Lullin, de Chateauvieux Secretaire. Placard atlant. — Biblioth. Le Fort.

Suivi d'un extrait des registres du Conseil du 30 juillet 1723 qui l'approuve, signé Burlamaqui.

204. REGLEMENS pour la boucherie reveus et approuvés au magnifique Conseil des Deux Cents le 6 septembre 1718 et 4 octobre 1723. *(Signé)* Gautier. Placard atlant., 2 col. — S.d'H.: vol.98.

« Les désordres arrivés à la boucherie par la licence que les bouchers se sont donnée de vendre non seulement la viande au-dessus du taux, mais encore celle de la moindre qualité comme la meilleure, et même de forcer les particuliers à prendre de la charge ou garneçon autant que bon leur semblait au même prix, ont porté le magnifique Conseil des CC à pourvoir aux moyens de remédier à de si grands désordres. » — Ce règlement taxe les différentes qualités de viande pour une année dès le 1er octobre 1723 ; le bœuf bien gras et le meilleur est taxé 6 sols la livre.

205. Du 21 NOVEMBRE 1723. Liste. — S.d'H.:vol.113.

Billet de votation. Deux candidats pour la place de lieutenant, six pour celles d'auditeurs, deux pour celle de procureur général. Vente du vin.

206. Du 21 Novembre 1723. Atlant., 1 p. — S.d'H.:vol.d'Édits.

Le même avec l'instruction pour la manière d'élire.

207. De par nos magnifiques et tres honorés Seigneurs... *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense d'occuper les places qui sont louées sur les galeries du Temple Neuf. [Vers 1723 ?]

1724

208. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1724. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

209. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.XXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

210. 2 janvier 1724. In-fol., 1 p. — S.d'H.:vol.d'Édits.

Liste des huit candidats pour l'élection des syndics, suivie de l'instruction pour la manière d'élire.

211. [De la part de N. M. et T. H. S. Sindics Petit et Grand Conseil]. Placard. — Archives : E3(ms.).

Publication décriant les louis d'or de France marqués de deux L (Reg. du 11 février 1724).

212. [Relation veritable arrivée dans la Ville de Geneve au sujet d'un attentat fait par des selerats et libertins en la personne d'un prêtre qui portoit le Saint-Viatique à une femme qui professoit la religion catholique, apostolique et romaine le 5 avril 1724]. — Archives : portef. hist. n° 4490(ms.).

Récit fabuleux qui parut en France et dont les Archives de Genève possèdent une copie ms., mais dont on ne connaît pas d'exemplaire imprimé. — Voy. Reg. du 15 janvier 1725.

213. Academiæ Rector L. S. — « Certamina hactenus audita sunt.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 15 mai 1724, à une heure.

214. [De la part...]. Placard. — Archives : E4(ms.).

Publication contre les fusées, grenades et autres artifices.

215. [De la part...]. Placard. — Archives : E4(ms.).

Défense d'introduire aucun pain ni farines étrangères.

216. Loterie de Genève. Arrêtée le 12 juin 1724 par le Petit et Grand Conseil de la République. A Genève, de l'impri-

merie de Fabri et Barrillot, libraires et imprimeurs. In-fol. 2 pp. — Archives : Reg. du dit jour.

Plan, explication et conditions de la loterie.

217. [De la part...]. Placard. — Archives : E4(ms.).

Défense de loger des étrangers sans permission.

218. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Du 29 août 1724. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — S.d'H.:vol.98.

Défense à tous mendiants, coureurs et vagabonds de venir mendier dans la banlieue, près des portes, dans le territoire de la Seigneurie ni dans les grands chemins, comme aussi de troubler ceux qui seront préposés pour les expulser. Défense de les loger ni leur donner retraite.

219. Du 19 novembre 1724. In-fol. 1 p. —S.d'H.:vol.98.

Billet d'élection pour le lieutenant, les auditeurs et la vente du vin. Suivi d'une instruction sur la manière de voter.

220. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Publiées et affichées le 6 décembre 1724. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication contre des louis d'or neufs de France marqués aux deux LL entrelacées, qui sont altérés.

1725

221. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1725. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

222. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

223. Article XV des ordonnances sur la pharmacie. Imprimé et communiqué, par permission de nos magnifiques et très-honnorez Seigneurs, 1725. Placard in-4. — Archives : E2.

Défense aux épiciers et droguistes de vendre certains médicaments.

224. [De la part...] Placard. — Archives : E4(ms.).

Défense de tirer des armes à feu et de jeter des grenades.

225. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Du 13 mars 1725. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication contre les mendiants, coureurs et vagabonds.

226. Lettres de naturalité octroyées aux citoyens, bourgeois, habitans et sujets de la Ville de Geneve, par le Roy de France Henry Quatrième. In-fol., 4 pp. — Biblioth. Bordier.

Lettres de naturalité du 22 janvier 1596 et du 22 août 1608. Extrait des registres du Parlement du 15 juillet 1608. — Certificat de coutume délivré à Isaac Thellusson par les Syndics et Conseil de Genève le 19 mars 1725 constatant que les Français succèdent sans difficulté dans notre Ville. — Légalisation et confirmation de ce certificat par le résident de la Closure, en date du 21 mars 1725.

227. Ordonnances somptuaires de la République de Genève, concernant les habits, ameublemens, mariages, etc. revûës et approuvées en avril M.DCC.XXV. *(Signé)* Burlamaqui. A Genève, chez Gabriel De Tournes et fils. M.DCC.XXV. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567,vol.186.

228. Loterie de Genève. — Arrêtée le 12me juin 1724 à vingt-cinq mille billets, et reduite le 1er mai 1725 à vingt-deux mille. A Geneve, de l'imprimerie de Fabri et Barrillot, libraires et imprimeurs. In-fol., 2 pp. — Archives : Reg. du 14 avril 1725.

Nouveau plan approuvé par les Conseils les 14 et 16 avril 1725.

229. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Nostra Panathenæa,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 14 mai [1725].

230. Viri clarissimi Benedicti Picteti pastoris et s. theologiæ in Academia Genevensi professoris primarii oratio funebris dicta ab Antonio Mauricio pastore, s. theologiæ professore et p. t. Academiæ rectore. Die 25 augusti quum celeberrimo defuncto succedens munus publice susciperet. Genevæ. Typis Cramer, Perachon, et Cramer filii. M.DCCXXV. In-4, IV-28-III pp. — B.G.:Q58 et Hd776.

Suivi du catalogue des œuvres de Pictet rédigé par lui-même peu de temps avant sa mort, survenue le 10 juin 1724. — Voy. E. de Budé : *Vie de Bénédict Pictet*, Lausanne, 1874, in-8, chap. XII, p. 266 s. — Haller, II, 1251.

231. [De la part...] Placard. — Archives : E4(ms.).

Publication du 4 septembre 1725 contre les fusées, grenades et coups de feu par la ville.

232. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Gautier. Publié et affiché

le 5 septembre 1725. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication contre les mendiants, coureurs et vagabonds.

233. EXTRAIT des reglemens sur la manufacture en dorure, et professions en dependantes, vûs et approuvez au magnifique Conseil des Deux Cents les 21me et 22me decembre 1722. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — S. d'H.:vol.118.

Contient un « Extrait des règlemens tels qu'ils ont été publiés à son de trompe et affichez par tous les carrefours de cette ville le samedi 10e novembre 1725 » et un « Extrait du chapitre cinquième » concernant les fileurs, fileuses, batteurs et batteuses, boutonniers et boutonnières, denteleuses, devideuses et devireuses, et autres ouvriers dépendant de la Fabrique qui n'ont point de corps séparé.

234. NOUVELLE loterie de Genève arrêtée le 4 decembre 1725 par le Petit et Grand Conseil de la République. A Genève, de l'imprimerie de Fabri et Barrillot, libraires et imprimeurs. In-fol., 2 pp. — S. d'H.:vol.94.

Plan de la loterie et explications y relatives.

235. DE LA PART de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Gautier. Placard atlant. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Publication contre les gueux et mendians; défense de faire aucune donne au devant des maisons lors des enterrements, exhortant les parents des défunts d'envoyer à ce sujet à l'Hôpital ce que bon leur semblera pour être distribué aux pauvres. Il est mandé aux nobles directeurs de l'Hôpital de faire tous les jours rouler par la Ville une cariole, dans laquelle on enfermera les mendians pour être menés à l'Hôpital et leur faire subir les peines suivantes : la première fois ils seront enfermés pendant deux jours au pain et à l'eau, la seconde menés à l'Hôpital pour être rasés, et la troisième fois fouettés et chassés de la Ville [1725 ?].

1726

236. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1726. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

237. DISTRIBUTION des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

238. DE LA PART de nos magnifiques et tres honorés Sei-

gneurs Sindics et Conseil. Publié le 19 janvier 1726. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — Archives : E2.

Comme il paraît qu'il y a dans la ville des gens sans aveu, l'on rappelle les anciens édits et règlements de police qui défendent à toutes personnes de recevoir dans leurs maisons aucun particulier sans permission du seigneur commis sur la dizaine; il est permis à tous particuliers de saisir et arrêter toutes personnes suspectes.

239. Ordonnances faites sur la profession des maîtres confisseurs vû et aprouvé par le Magnifique Conseil le 12 mars 1726. *(Signé)* Grenus, Seigneur commis. A Genève chez Du Villard et Jaquier. MDCCXXVI. In-8, 8 pp. — Biblioth. Rilliet : Règlements.

L'apprentissage est de quatre ans; les bourgeois seuls peuvent être reçus maîtres. Dose pour les biscuits, etc.

240. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs. Publié le 23 avril 1726. *(Signé)* Burlamaqui. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication concernant la netteté de la ville : « il est ordonné à toutes sortes de personnes de faire balayer la rue au devant de leur maison les mécredi et samedi précisément à trois heures après midi afin que les fermiers des boues qui passeront à quatre heures après midi puissent avoir le temps de transporter les balayures le même jour hors la ville. Les balayures et immondices qui se recueillent dans les maisons ne doivent pas être déposées dans la rue, mais versées dans les tombereaux qui passent chaque jour et sont annoncés par une cloche ou une cresselle. »

241. Academiæ Rector L. S. P. — « Prospera lux oritur,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 20 mai 1726, à une heure.

242. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Burlamaqui. Publiées et afichées le 19 juin 1726. Placard atlant. — Archives : E2.

Mesures de police pour empêcher la circulation des faux louis d'or de la dernière marque de trente au marc, aux couronnes de France et de Navarre, et autres fausses monnaies.

243. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs, Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Burlamaqui. Publiées et afichées le 3 juillet 1726. Placard atlant. — B.G.: Gf568,vol.1.

Les espèces d'argent se rendant fort rares dans cette ville et des étrangers faisant enlever les écus de France, ce qui va au grand préjudice du commerce, il est donné une nouvelle évaluation à ces espèces comme suit : les écus à trois couronnes soit de huit au marc qui valaient 12 fl. 3 s. vaudront 12 fl. 6 s.; ceux de dix au marc, vaudront, au lieu de 56 sols argent courant, dix florins; ceux aux doubles LL soit de 10 et $^3/_8$ au marc, vaudront 55 sols argent courant soit 9 florins 7 sols 6 deniers; les anciens écus de France de 9 au marc, seront reçus pour 11 florins. On gardera la même proportion pour les demi, tiers, quart et tous autres rompus des dits écus.

244. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. *(Signé)* Gautier. Publiées et affichées le 10 aoust 1726. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication concernant l'allure des chevaux par la ville. — Voy. Reg. du 6 août 1726.

245. Prière pour la conclusion du jour solennel de jeune de prières et d'actions de grâces. Revûë et abrégée. A Genève, chez Gabriel De Tournes et fils marchands libraires, et imprimeurs ordinaires de la Republique et de l'Academie. M.DCC.XXVI. In-4, 12 pp. — Biblioth. Rivoire.

246. Reglemens pour la boucherie revûs et aprouvés au magnifique Conseil des Deux Cent le 25 septembre 1726. *(Signé)* Gautier. Placard atlant., 2 col. — Archives : Reg. du 8 avril 1747; B.G.:Gf797.

247. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1 et 2.

Prix auxquels la viande devra être vendue dès le lundi septiéme d'octobre 1726 jusqu'au premier janvier 1727. Bœuf, 5 et 6 sols; vache, 4 et 5 sols; garneçon, 3 sols; veau, 5 et 6 sols; mouton, 6 sols la livre.

248. Du 17 novembre 1726. Atlant., 1 p. — S.d'H.:Ms.n°139.

Billet de votation avec instruction sur la manière de voter : élections du seigneur lieutenant, des sieurs auditeurs, du seigneur trésorier général; confirmation du sieur procureur général; la vente du vin.

249. Règlemens sur les batteurs, fileuses, et denteleuses d'or. Extrait des regîtres du Conseil du 29e novembre 1726. *(Signé)* Burlamaqui. Placard in-fol., 2 col. — S. d'H.:vol.86.

Ce règlement a été élaboré par les Seigneurs commis sur la dorure,

qui ont fait appeler par devant eux lesdits ouvriers et ouvrières en présence des marchands de dorure. Les denteleuses, devireuses et ajusteuses seront soumises aux mêmes règlements des fileuses, réservé la maîtrise, pour laquelle elles suivront leurs anciennes coutumes.

1727

250. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1727. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

251. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

252. Reglemens sur la manufacture en dorures, et professions qui en dépendent. Vûs et aprouvez au magnifiqne Conseil des Deux Cens les 21 et 22me décembre 1722. A Geneve, chez Fabri et Barrillot. M.DCCXXVII. In-8, 46 pp. — B.G.:Gf 797.

Contient tous les règlements sur la matière jusqu'au 29 novembre 1726, et une liste des fabricants de dorures en 1725.

253. Loterie de Genève arrêtée le 4 decembre 1725 à vingt-cinq mille billets, et reduite le 17 février 1727 à quatre mille deux cens. A Geneve, de l'imprimerie de Fabri et Barrillot, libraires et imprimeurs. In-fol., 2 pp. — Archives : Reg. du 17 février 1727, p. 76.

Plan et conditions.

254. Du 17 février 1727. — De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Burlamaqui. Publié le 24me février et affiché le 26me dudit mois. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol. 1 et 2.

Sur la représentation faite par la Chambre du Négoce que l'augmentation des écus de France a donné lieu à divers particuliers de se procurer du dehors des sixains, dixains et douzains desdits écus pour des sommes considérables et que l'on en fait des paiements entiers fort incommodes pour le commerce et désavantageux au public, il est ordonné qu'aucun particulier ne sera obligé de recevoir en paiement desdits sixains, dixains et douzains d'écus de France au delà du cinq pour cent de la somme qui sera due.

255. Reglement militaire pour la garnison de Geneve. Veu et approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent le

4 août M.DCC.XXVII. A Geneve, chez les freres De Tournes. M.DCC.XXVII. In-4, 16 pp. — B.G.:Gf736,vol.3.

Serment que les soldats, apointés et caporaux prêteront à chaque revûë; devoir du soldat, du caporal; serment des sergents; devoir du sergent; office des aides-majors, des capitaines; règlement pour les rondes.

256. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Tablature pour le service des soldats, caporaux, et sergents de la garnison. *(Signé)* Burlamaqui. Placard atlant., 3 col. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Extrait du précédent.

257. Articles concernant le devoir du soldat tirez du Reglement militaire pour la garnison de Genève, veu et approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent le 4 août 1727. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Contient le serment qui sera prêté à chaque revue, et les devoirs du soldat, surtout pour la garde. La seconde colonne contient la traduction en allemand.

1728

258. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1728. In-fol., 1 p., 4 col. — S.d'H.:vol. 98.

259. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

260. Janvier 1728. In-fol., 1 p. — Archives : Reg. du Conseil du 8 janv. 1728.

Liste de 71 noms pour l'élection de 40 membres du CC, le 4 janvier 1728.

261. Prieres pour le jour solennel d'actions de graces, qui se doit célébrer à Genéve le 7 janvier MDCCXXVIII en mémoire de la bienheureuse Réformation, qui fut établie il y a deux-cens ans accomplis, dans les Eglises de la très-illustre et très-florissante République de Berne. A Geneve, chez les frères De Tournes, marchands libraires, et imprimeurs ordinaires de la République et de l'Academie. M.DCC.XXVIII. In-4, 11 pp. — B.G.:Bd604.

262. Sermon sur le jubilé de la Réformation établie il y a deux-cens ans, dans les églises de la très-illustre et très-puis-

sante République de Berne. — Prononcé à Genéve, le 7 janvier MDCCXXVIII jour solennel d'actions de graces, par Jean Alphonse Turrettin pasteur et professeur en théologie et en histoire ecclésiastique. A Genève, chez Fabri et Barrillot, libraires. MDCCXXVIII. In-4, XII-28 pp. — B.G.:Gf567,vol.2.

Sermon sur Psaumes CII, v. 19 à 23. Précédé d'une épître aux magistrats de Berne.

263. Du 13 avril 1728. — De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — Archives : E4.

Publication rappelant qu'il est interdit aux habitants et étrangers de vendre des marchandises ailleurs que dans les halles et par l'entremise des courtiers; ils ne peuvent les colporter en ville au préjudice des citoyens et bourgeois qui en ont seuls le privilège.

264. Mémoire pour le magnifique Conseil des Deux Cent de Geneve. *(Signé)* Micheli du Crest. In-fol. 30 pp. — Archives : Reg. du Conseil du 30 nov. 1728.

Mémoire imprimé à Strasbourg, dans lequel Micheli du Crest démontre que le système adopté pour les fortifications de Genève est imparfait et trop coûteux; il conclut à ce que l'on consulte des experts étrangers. — Ce mémoire fut adressé à divers membres du Petit Conseil, à qui il parvint le 29 novembre 1728, et à divers particuliers; tous ces exemplaires durent être rapportés (Reg. des 29 et 30 novembre; 1, 3, 5 décembre et jours suivants). — Dans les portefeuilles historiques des Archives (n° 4563 *bis*) se trouve un exemplaire daté à la main : « A Strasbourg, ce 22 novembre 1728. » — Voy. J.-E. Massé : *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la Ville de Genève*, Genève, 1846, in-8, pp. 51 s. — Bérenger, IV, pp. 24 s. — Picot, III, p. 249. — Thourel, III, p. 51. — Gaullieur : *Genève*, p. 214. — Graf : *Das Leben und Wirken des Physikers und Geodäten Jacques Barthélemy Micheli du Crest aus Genf...* Bern, 1890, in-8, pp. 11 s. — Haller, VI, 34.

265. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Gautier. Publié le vendredi 10[me] décembre 1728 et affiché le samedi 11[me] dudit mois. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

« Sur divers abus et contrebandes qui se commettent par les compagnons et aprentifs de diverses professions, dont plusieurs même sont domiciliés hors de cette Ville et dans la banlieue, arrêté, en conformité de nos anciens règlements et les renouvelant de plus fort, que défenses très expresses sont faites à tous maîtres tailleurs, cordonniers, menuisiers, massons, charpentiers et autres semblables, de rece-

voir aucuns compagnons et aprentifs qu'ils ne demeurent en cette Ville, et qu'ils n'aient un livre du pain qu'ils prennent journellement chez les boulangers établis. »

1729

266. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1729. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

267. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

268. Academiæ Rector L. S. P. — « Quam bene nobiscum agitur!... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 16 mai 1729, à une heure.

269. De la part de nos magnifiques et tres honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Publié le 25me juin 1729. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — Archives : E2.

Publication concernant l'enlèvement des immondices et les vidanges.

270. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Publié le 27me août 1729. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense d'enseigner sans permission à lire, écrire, la danse, la musique, les langues étrangères et autres arts de cette nature.

271. Ordonnances établies par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs sur l'état des maîtres monteurs de boêtes et étuits de montres, — Revûës et aprouvées en Conseil le 6 septembre 1729. A Geneve, chez Pierre Jaquier. MDCCXXIX. In-8, 16 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

1730

272. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1730. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

273. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

274. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs. Fait en Conseil le 6me janvier 1730. *(Signé)* Lect. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense de loger aucun étranger sans permission et de retirer des armes dans les maisons.

275. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Petit et Grand Conseil. Publié et affiché le   may 1730. *(Signé)* Lect. Placard atlant. — Archives : E2 et Reg. du Conseil du 17 déc. 1738.

Règlements pour la netteté de la ville.

276. Reglement militaire pour la garnison de Genève. Veu et approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent le 4 août M.DCC.XXVII. A Genève, chez les frères De Tournes. M.DCC.XXVII. In-4, 18 pp. — S. d'H.

Serment et offices des différents grades, règlement pour les rondes, etc. Suivi d'une *Addition* approuvée en Conseil le 22 mai 1730 et relative à l'entretien des armes. — Voy. plus haut n° 255.

277. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Publié et affiché le [1] juin 1730. *(Signé)* Dupan. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication relative au logement des étrangers.

278. Du 19 novembre 1730. Liste, 1 p. — S. d'H.:Ms.n°169.

Billet de votation : élection du lieutenant et des auditeurs; vente du vin.

279. Exercice militaire. A Genève, chez les frères De Tournes. M.DCC.XXX. In-4, II-57 pp. — Archives.

Comprend : instructions pour les officiers; exercice militaire de l'infanterie pour le maniement du fusil; exercice des grenadiers; les évolutions.

1731

280. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1731. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

281. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

282. Relation de tout ce qui c'est passé entre le noble magistrat de la Ville et République de Genève, depuis la sentence rendue le 9e may 1730 contre le Sr. Micheli du Crést membre du magnifique Conseil des deux cents, et capitaine suisse dans le régiment de Besenval. Addressée à tous les citoyens et bourgeois de la ditte Republique. A Cologne, chez Pierre Marteau, MDCCXXXI. In-4, 48 pp. — Archives : Procès criminels de 1735 (ex. incomplet); Biblioth. Rivoire.

Recueil de diverses lettres et autres pièces concernant la correspondance de Micheli avec Lenieps et ses prétendus complices. — Voy. Reg. du 4 juin 1731. — Albert de Montet : *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois,* Lausanne, 1877-78, in-8, t. II, pp. 168 s. — J.-H. Graf : *Das Leben und Wirken des Physikers und Geodäten Jacques Barthélemy Micheli du Crest...,* Bern, 1880, in-8, pp. 14 s. — Haller, VI, 40.

283. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Publié et affiché le 2me janvier 1731. *(Signé)* Dupan. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Ceux qui souhaitent d'avoir de l'eau des fontaines publiques doivent s'indiquer au secrétaire de la Chambre des Comptes avant le premier mars prochain.

284. Ordonnances établies par nos magnifiques, et très-honorés Seigneurs sur l'état des orfêvres. Reveües, corrigées, et aprouvées en Conseil le dix-huitiéme avril 1731. A Genève, chez Pierre Jaquier, 1731. Se vendent chez le Sr. J. Chevrier clerc des orfêvres. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf567,vol.187.

Le registre du Conseil n'en fait pas mention à cette date.

285. Academiæ Rector L. S. P. — « Dum per totam Europam pacis spes exoritur,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 21 mai 1731, à une heure.

286. [Discours en forme de lettres sur le gouvernement de Genève, et sur l'affaire du Sieur Micheli du Crest. 1741 [lisez 1731].]

« Cependant le Magistrat aïant prononcé le jugement qu'on vient « de dire à huis ouverts dans la chambre du Petit Conseil, le 8 de « juin 1732 sans faire déposer les lettres des accusés [Micheli, « Lenieps et Joly] en Chancellerie, comme il l'avoit promis, et un « exemplaire imprimé de celles de Micheli paroissant au caffé de « Belair, le jour même de cette condamnation et pour lors excitant « bien du scandale, le magistrat en étant informé par ses espions fit « arrêter le citoyen possesseur de cet exemplaire [Bouverot] et le « maltraita par prison, par amande et par suspension de sa bour- « geoisie et de plus aïant appris qu'un jeune citoïen en étoit le dis- « tributeur, il le fit chercher, mais celui-ci en aïant eu avis jetta son « paquet dans des latrines et se sauva. » (*Supplication avec supplément...,* par Noble Jaques Barthelemi Micheli, p. 22). — Voy. *Requêtes... du Sieur Micheli du Crest,* pp. 2, 16, 31. — Bérenger, IV, p. 49. — Haller, VI, 48.

287. De par nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Ce 22 juin 1731. *(Signé)* Dupan. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Instructions concernant la maladie du bétail nommée le chancre volant, qui commence à paraître aux environs de cette ville.

288. Ordonnances pour l'art de l'horlogerie. Vuës et aprouvées par le magnifique Conseil des Deux Cents, le 10 mars 1690. Revuës et réimprimées par permission de Nos Seigneurs, le 13 juillet 1731. *(Signé)* D. Sartoris; M. C. Trembley. A Genève, chez François Jaquier. MDCCXXXI. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.187.

289. [Cruel assassin véritable et remarquable commis en la personne du curé de Saconex...].

On lit dans le Registre du 26 novembre 1731 :

« Monsieur le Sindic de la Garde a rapporté un imprimé qui lui a été remis par le Sr Malbois lequel l'a reçu de Lion, où on le débite actuellement intitulé : *Cruel assassin véritable et remarquable commis en la personne du curé de Saconex près de la ville de Genève par douze calvinistes qui ont assassiné ce curé à l'autel, foulé aux pieds l'hostie et violé deux femmes dans l'église,* ledit imprimé contenant des faux faits et pouvant être préjudiciable aux réformés établis à Lion; et, en étant opiné, l'avis a été d'informer Mons. le résident de France de cette affaire et on a chargé nob. M. C. Trembley de lui faire voir cet imprimé et lui faire faire les réflexions convenables sur cette affaire, et que nob. Jaquet anc. Sindic en écrira comme particulier à Mon^r le prévost des marchands à Lion, et l'informera du fait afin de lui faire connaître les faussetés de cet imprimé et les conséquences qui en peuvent résulter. » — Registre du mardi 27 dit mois : « Nob. M. C. Trembley anc. Sindic a rapporté qu'ensuite de l'arrêté d'hier, il a vu Mons. le résident auquel il dit que dans la confiance que l'on a dans son amour pour la vérité et pour la justice, il étoit chargé de la part du Conseil de lui faire voir un imprimé que l'on débite à Lion contenant des faussetés sur ce qui s'est passé au Grand Saconnex, qu'il lui remit ledit imprimé, qu'il parut indigné de son contenu et le pria de le lui laisser, pour l'envoyer à M. le prévost des marchands à Lion, auquel il écriroit à ce sujet, qu'il dit aussi qu'il en enverroit une copie au curé de Saconnex. »

290. [Consultation en forme de lettres, adressée par M. Barbeirac, professeur en droit à Grœningue, à M. le Capitaine Micheli du Crest.]

« Datée de Grœningen le 20 décembre 1731, mais parue seulement « en février 1734, ce qui laisse à croire qu'elle est supposée et a été

« composée en 1731. Ce n'est qu'un factum contre Micheli. Voy. Bibl. « Barbeyrac, P.I, n° 14. » (Haller VI, 47).

291. [Lettre d'un citoyen de Genève à un autre citoyen, écrite en 1731.]

« Parut seulement en 1734; elle est en faveur du peuple et l'on « prétend qu'elle fut trouvée dans les papiers de Pierre Mussard, « décédé peu de temps auparavant. » (Haller VI, 46).

1732

292. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1732. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

293. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

294. Courte instruction, de quelle maniére on peut connoître et guérir la maladie qui régne presentement parmi les chevaux et les bêtes à cornes. L'an 1732. Placard atlant. — Archives : E4.

295. Academiæ Rector L. S. P. — « Juvenes nostros decorè et decenter ornatos,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 19 mai 1732, à une heure.

296. [De la part,...] Placard. — Archives : E4(ms.).

Publication contre les contrebandiers, du 13 octobre 1732.

297. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Le 10 novembre 1732. (*Signé*) Du Pan. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense de donner retraite aux contrebandiers, et de recevoir leurs armes et marchandises.

298. Du 16 novembre 1732. Liste. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection du lieutenant, des auditeurs, la confirmation du procureur général et la vente du vin : 1249 électeurs.

1733

299. Almanach pour l'an de grace MDCCXXXIII. A Geneve. Chez Pierre Jaquier. Derriére le Rône, vis a vis du Lion d'or. In-12, 36 pp. — Archives : Procès criminels de 1733.

Ne concerne pas spécialement Genève, sauf pour les départs des courriers et les foires des environs.

300. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1733. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

301. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXIII. Atlant , 1 p., 3 col. – Archives : E22.

302. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Du 4 mai 1733. *(Signé)* Turrettin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol. 1.

« Divers grangers, vignerons et domestiques de campagne, qui doivent quitter le service de leurs maîtres à la fin de l'hiver, négligent leurs fonds, consomment les fourrages pendant l'hiver et font des dégats dans les possessions; ordonné que le terme des grangeages, vignolages, et du service des domestiques de campagne, que l'on fixait le plus souvent au 22 février, soit dorénavant fixé au 30 novembre, et à l'égard de ceux dont les termes écherront le 22 février prochain, ils devront s'avertir respectivement six mois d'avance. En cas de difficulté, le seigneur lieutenant, les sieurs châtelains et juges des lieux décideront sommairement, sans figure de procès. »

303. Nous Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève... en notre Conseil ordinaire le 20 juin 1733. *(Signé)* Turrettin. Placard atlant. — B.G.:Ms.h.g.144*g*,portef.20.

On rappelle les articles XXXIII et XXXIV des ordonnances sur l'horlogerie interdisant la vente d'ouvrages étrangers.

304. Relation de la fête donnée sur le lac, par le Magistrat de Genève, à son Altesse Serenissime le Prince Frédéric de Hesse Cassel. Le 25 août 1733. MDCCXXXIII. In-8, 30 pp. — Biblioth. Rilliet.

Récit entremêlé de prose et de vers, sous forme d'épître à Iris, datée du 29 août 1733. — Haller, VI, 72.

1734

305. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1734. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

306. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

307. Janvier 1734. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. du 2 janvier 1734.

Liste des 62 indiqués pour l'élection de 40 membres du CC.

308. Consultation de Messieurs les avocats au Parlement de Paris soussignés. — Déliberé à Paris ce 8 février 1734. De l'imprimerie de Ph. Nic. Lottin, rue S. Jacques, proche de saint Ives, à la Vérité. 1734. In-8, 8 pp. — S. d'H.:Ms.n°21

Les signataires sont d'avis que le Grand Conseil doit connaître des jugements rendus contre Micheli. — Haller, VI, 85.

309. Consultation de Messieurs les avocats au Parlement de Paris soussignés. — Déliberé à Paris ce 8 février 1734. Jouxte la copie imprimée à Paris chez Ph. Nic Lottin, 1734. In-8, 11 pp. — Archives : Procès criminels de 1735.

Autre édition du n° 308, en plus gros caractères.

310. Amadeus De la Rive Academiæ Rector L. S. P.— « Florebat Dei beneficio Academia... » Datum Genevæ Idibus Februarii A. Æ. Ch. V. MDCCXXXIV. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de philosophie vacante par la mort d'Ezéchiel Gallatin.

311. Academiæ Rector L. S. P. — « Adsunt Musarum nostrarum annua solennia,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 17 mai 1734, à une heure.

312. Représentations des citoyens et bourgeois : additions aux dites représentations et le tombeau de l'édit de 1570. In-4, 2 pp. — BG.:Gf315,vol.175;319,vol.1;Ms.h.g.144*c*.

Feuillet dont le recto sert de titre et le verso contient les errata pour les trois pièces suivantes.

313. Représentations des citoyens et bourgeois de Genève. Du 4 mars 1734. In-4, 26 pp. — BG.:Gf315,vol.175;319,vol.1; Ms.h.g.144*c*.

Les citoyens et bourgeois demandent que l'on consulte le Conseil Général sur les nouveaux impôts et sur l'augmentation des fortifications. — Rédigées par le pasteur Léger (M.D.G.,t.XII,p.274).— Voy. Haller VI, 86.

314. Additions aux représentations des citoyens et bourgeois de Geneve, en datte du 4me. mars 1734. In-4, 14 pp. — B.G.:Gf 315,vol.175;319,vol.1;567,vol.3;Ms.h.g.143*f* et 144*c*.

Demandant que l'entreprise des fortifications et les impôts établis à cette occasion leur soient communiqués dans un Conseil Général convoqué exprès, et cela, pour le maintien de leur liberté, de même que pour l'affermissement et l'avancement du bien public. Suivi de la *Protestation des citoyens et bourgeois, faite à Messieurs les Syndics*

et à Mr. le Procureur Général, le 23me juin 1734, dans laquelle ils déclarent que leurs représentations n'ont pas pour but de changer le gouvernement et qu'ils entendent rester attachés à la constitution. — Paru le 9 janvier 1736. — Voy. Haller, VI, 86.

315. Tombeau de l'édit de l'an 1570. — B.G.:Gf315,vol.175; 319,vol.1;567,vol.2 et 17;Ms.h.g.143*f*.

L'auteur, défendant les droits du Conseil Général, prouve l'invalidité de l'édit de 1570, qui ôte à ce Conseil le vote des impôts. Du 12 juillet 1734. (Note ms. d'un ex. de la Soc. d'Hist.) — Paru le 9 janvier 1736. — Par le Docteur Aimé Le Fort (Haller : *Conseils pour former une bibliothèque historique de la Suisse.* Berne, 1771, in-8, p. 145). — Haller, VI, 86.

316. Rapport des commissaires nommés par les Conseils de Geneve pour examiner les representations et donner leur avis sur ce dont il y est question. In-4, 51 pp. (19 à 59). — B.G.: Gf315,vol.175.

Fait suite aux *Additions aux représentations.* — Haller, VI, 86.

317. Représentations des citoyens et bourgeois de Genève : et le raport des commissaires des Conseils de la République sur ces représentations. En 1734. In-4, II-69 pp. et carton d'abréviations et errata. — B.G.:Gf319, vol.1;567,vol.17.

Les représentations, remises le jeudi 4 mars 1734 aux syndics et au procureur général, tendent à ce que le Conseil Général soit assemblé et que les deux questions des fortifications et des impôts y soient portées. Dans leur rapport, fait au Conseil des CC le vendredi matin 2 juillet 1734, les commissaires concluent contre ces demandes, qui donneraient trop de pouvoir au Conseil Général au préjudice des autres Conseils. Ces deux pièces sont remplies de faits tirés de l'histoire de Genève. — Paru dès le milieu de novembre 1735 et imprimé à Paris (Note ms. d'un ex. de la biblioth. Rivoire). — Haller, VI, 86.

318. [Rapport sur les canons de Chantepoulet.]

Imprimé par ordre du Conseil (Reg. du 2 juillet 1734).

319. Extrait des registres du Conseil. Du dimanche 4 juillet 1734 à l'issuë du sermon du matin. — Du 5 juillet 1734 au magnifique Conseil des Deux Cent. *(Signé)* Du Pan. In-4, 2 pp. — Archives : Reg. du 4 juil. 1734.

Première édition du suivant, sans la formule des cartons, mais contenant en plus les mots qui sont soulignés ci-après et qui ont été supprimés par arrêté du 6 juillet : «... l'avis a été qu'il y a lieu, *pour condescendre aux désirs des citoyens et bourgeois et pour rétablir la*

tranquilité et l'union au milieu de nous, de convoquer le Conseil Général... »

320. Extrait des registres du Conseil. Du dimanche 4 juillet 1734 à l'issuë du sermon du matin. *(Signé)* Du Pan. In-4, 2 pp. — B.G.:Ms.h.g.144*ga*;Gf315,vol.179.

Edition définitive. Arrêté de convoquer le Conseil Général pour le jeudi 8 juillet 1734, à 8 heures du matin, pour y porter l'approbation de la continuation de l'entreprise des fortifications résolues en 1714 et 1715 et des impôts mis en conséquence, et cela pendant vingt ans, avec cette déclaration qu'au delà dudit terme, lesdits impôts ne pourront être continués, ni dès à présent aucun autre nouveau établi, sans le consentement du Conseil Général. — Approuvé le 5 juillet au CC. — Suivi de la formule des cartons pour recueillir les suffrages : approbation pour vingt ans, ou pour dix ans, ou réjection.

321. Extrait des registres du Conseil. Le jeudi 8 juillet 1734. *(Signé)* Du Pan. In-4, 4 pp.—B.G.:Gf315,vol.179;567,vol.2;798.

Décision du Conseil Général approuvant la continuation de l'entreprise des fortifications résolues en 1714 et 1715 et des impôts mis en conséquence, et cela pendant dix ans. Contient des extraits des registres des 4, 5 et 6 juillet 1734, et une *Note des impôts établis en conséquence de l'entreprise des fortifications résolues en 1714 et 1715.* Le dernier mot est *publiée.* — Distribué en chancellerie le lundi 12 juillet 1734, à une heure après midi, à chaque citoyen et bourgeois. — (Note ms. d'un ex. de la Soc. d'Hist.). — Haller, VI, 91.

322. Extrait des registres du Conseil. Le jeudi 8 juillet 1734. *(Signé)* Du Pan. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.1;568,vol.1.

Le même, avec quelques corrections introduites dans la 4me page ; le Conseil Général est appelé Souverain; l'avis *unanime* a été d'approuver ; finit par « *publiée; et sera jointe à nos autres édits comme un édit perpétuel et irrévocable.* » Cette adjonction a été faite à la demande du procureur général et de plusieurs citoyens, par décision des Conseils du 12 juillet 1734 (Reg.).

323. Déclaration des citoyens et bourgeois. — Extrait des registres du Conseil. Du 15 juillet 1734. *(Signé)* Du Pan. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.179.

Le 14 juillet, les citoyens et bourgeois déclarent que la prise d'armes qu'ils ont faite conjointement avec les natifs et habitants n'a point été demandée et accordée en vue d'accélérer le Conseil Général, mais uniquement pour la sûreté publique, qui paraissait en danger, par la découverte qui fut faite, le 2 juillet, du tamponnement des canons de Chantepoulet et du transport secret de quelques autres petites pièces de canon. — L'arrêté ordonne que cette déclaration soit

enregistrée. permettant de l'imprimer et distribuer. — Distribué en chancellerie à chaque citoyen, bourgeois. natif et habitant, le vendredi 16 juillet 1734, à une heure après midi. (Note ms. d'un ex. de la Soc. d'Hist.). — Haller, VI, 90.

324. DÉCLARATION des citoiens et bourgeois. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

La même que la précédente, contient en plus l'extrait des registres du Conseil du 14 juillet, qui fut approuvé le 15 par le CC. — Distribué en chancellerie à chaque citoyen, bourgeois, natif et habitant, le lundi 9 août 1734, parce que dans la précédente il manquait l'avis du Petit Conseil.

325. RELATION des affaires de Geneve. MDCCXXXIV. In-8, 40 pp. — B.G.:Ms.h.g.144*dd*.

Ce récit, tiré du *Mercure suisse* (1734, juillet, pp. 28-48), comprend les événements jusqu'au 15 juillet 1734. — Voy. Bérenger : *Hist. de Genève*, IV, 135. — Haller, VI, 82.

326. SUITE de la relation des afaires de Genève. In-8, II-17 pp. — B.G.:Ms.h.g.144*dd*.

Suite de la relation donnée par le *Mercure suisse* de juillet 1734; ce récit comprend les événements de juin et juillet et tend à atténuer les faits reprochés aux tamponneurs. — Le ministre Vernet en est l'auteur. (Note ms. de l'ex. de la Soc. d'Hist.). — Imprimé à Neuchâtel par l'éditeur du *Mercure*, en octobre 1734. — Voy. Reg. du 29 octobre 1734. — Bérenger, IV, p. 82 n. — Haller, VI, 82.

327. RELATION des troubles qui ont regné dans la Ville de Genève pendant l'année mil sept cens trente-quatre. A Rouen. M.DCC.XXXVI. In-4, 224 pp. — B.G.:Gf319,vol.2;567,vol.17.

Un errata sur carton est collé au verso du premier feuillet dans certains exemplaires; dans d'autres il est à la fin du volume.— Par le pasteur Michel Léger (M. D. G., t.XII, p.271).— «Cet écrit est très intéressant et instructif; il fut imprimé à Besançon et parut le 28 octobre 1736; le magistrat de Genève n'a rien fait pour l'interdire, mais à Paris, 600 exemplaires en furent confisqués à l'instigation de l'agent de Genève Thélusson ». (Haller, VI, 84).

328. SERMON sur la loy de la liberté, prononcé à Genéve, le 25 juillet 1734 en présence des Seigneurs représentans des louables Cantons de Zurich et de Berne, par Jean Alphonse Turrettin pasteur et professeur en théologie et en histoire ecclésiastique. A Genève, chez Fabri et Barrillot. MDCCXXXIV. In-4, VIII-17 pp. — Biblioth. Rivoire.

329. Lettre de Monsieur le général de St. Saphorin écrite à Monsieur le comte de Marsay à Genève, le 21 octobre en 1734. — De St. Saphorin le 21 octobre 1734. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf 319,vol.1.

Donnant un résumé des derniers troubles; l'auteur espère que le premier syndic Louis Le Fort usera de son influence sur la bourgeoisie, non pour satisfaire ses ressentiments personnels, mais pour engager celle-ci au respect de l'ordre. Cette édition arriva à Genève par le courrier de Berne, le 5 décembre 1734 (Haller). — Cette lettre avait déjà paru par extrait dans la *Relation des affaires de Genève.* Elle a été imprimée à Lausanne et vue à Genève le 5 novembre 1736. (B.G. : Ms.h.g.144*g*, nº 18). — Haller, VI, 93.

330. Extrait des registres du Conseil. Du 14 juillet 1734. *(Signé)* Du Pan. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.179;319,vol.1; 568,vol.1.

Divers arrêtés relatifs à une modification de l'art. XV de l'Edit, au titre XII *des causes et matières criminelles,* approuvée le 21 novembre 1734, en Conseil Général. Il s'agit de facilités données aux accusés pour leur défense.

331. Déclaration des citoyens et bourgeois. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.179;319,vol.1.

Les citoyens et bourgeois déclarent aux Syndics et Conseils que la prise d'armes inopinée, faite par les citoyens, bourgeois, natifs et habitants, le lundi 6 décembre environ midi, a été occasionnée par le mouvement irrégulier de plusieurs soldats de la garnison faisant garde à la place, lesquels, contre l'ordre qu'ils avaient du premier syndic, de se tenir dans l'intérieur du corps de garde sans en sortir, parurent subitement devant ledit corps de garde avec leurs fusils, ce qui fit présumer aux citoyens et bourgeois qui étaient aux environs, sans autre arme que leur épée, que ces soldats avaient quelque dessein, et occasionna le murmure et le cri d'armes, qui se répandit ensuite sur le champ dans tous les quartiers de la ville. Suivi d'un extrait des registres du Conseil du 18 décembre 1734 et d'un autre dudit jour au Conseil des Deux-Cent, de relevée, signé Du Pan, ordonnant que cette déclaration sera enregistrée et permettant de l'imprimer et distribuer.

332. Edit qui doit être porté au Conseil General, pour y recevoir sa sanction, le lundy 20 décembre 1734. Placard atlant. — B.G.:Ms.h.g.144*aa*.

Voy. ci-après nº 333.

333. Extrait des registres du Conseil. Du lundi 20 décembre

1734. *(Signé)* DuPan. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.179;319, vol.1.

Décision du Conseil Général déclarant que tout ce qui s'est fait depuis le 2 mars précédent jusqu'à ce jour, consistant en représentations, déclarations et protestations, et notamment la résolution prise le 6 décembre sur les réquisitions du même jour, demeurera ferme et stable, et que tous les faits personnels qui ont occasionné le trouble en cet Etat seront mis en oubli. Publié dans le *Mercure suisse*, fév. 1735 — Haller, VI, 97.

1735

334. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année 1735. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

335. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

336. Edits de la République de Genève. *(Signé)* Du Pan. A Genève, chez les Frères De Tournes. M.DCC.XXXV. In-8, 91 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;798.

Distribué gratis aux citoyens et bourgeois majeurs de vingt-cinq ans pour qui on en fit tirer 1600 exemplaires (Reg. du 21 mai 1735). — Le sieur De Tournes les fournit à deux florins par exemplaire des trois volumes (Edits, édits civils et ordonnances ecclésiastiques), s'engageant à les faire sur bon papier avec les caractères des édits de 1713. (Reg. du 20 mai 1735). — Haller, VI, 2070.

337. Edits civils de la République de Genève. A Genève, chez les Frères De Tournes. M.DCC.XXXV. In-8, IV-135 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;798.

Approuvés en Conseil Général le 5 octobre 1713. — Haller, VI, 2070.

338. Ordonnances ecclésiastiques de l'Eglise de Genève. A Genève, chez les Frères De Tournes. M.DCC.XXXV. In-8, 62 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;798.

« Passées et reveues en Conseil Général le 3 juin 1576. »

339. Academiæ Rector L. S. P. D. — « Quod felix faustumque sit.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 16 mai 1735, à une heure.

340. Réglemens sur l'office du Sindic de la Garde et du Maître d'artillerie, qui doivent être portés au Conseil General, pour

y recevoir leur sanction, le mardi 28 juin 1735. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Ces règlements furent adoptés le 22 juin par le CC, mais modifiés le 27 juin sur les représentations des citoyens et bourgeois. — Voy. n° 341 ci-après. — La première page finit avec l'article III. — Distribué en chancellerie dès le vendredi 24 juin 1735, à 8 heures. — Haller, VI, 107.

341. Réglemens sur la garde et l'office du Sindic de la Garde, et du Maitre d'artillerie, qui doivent être portés au Conseil General, pour y recevoir leur sanction, le mardi 28 juin 1735. *(Signé)* Du Pan. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Ce texte définitif fut adopté le 27 juin; il y est tenu compte des représentations faites par les citoyens et bourgeois au sujet de la rédaction adoptée les 20 et 22 juin. — Suivi des lignes d'approbation et de réjection. La première page finit avec l'article II. — Distribué en chancellerie à chaque citoyen et bourgeois le lundi 27 juin 1735, de quatre heures et demie à sept heures et demie après midi (Soc. d'Hist., note ms.). — Approuvé le mardi matin 28 juin en C. G. par 1195 suffrages contre 9; 1204 votants. — Haller, VI, 107.

342. Mémoire justificatif pour Jean Trembley Sindic de la Garde de la République de Genève en 1734. MDCCXXXV. In-4, 163 pp. — B.G.:Gf319,vol.2;567,vol.17.

Quelques exemplaires ont un errata sur carton d'une page et d'autres encore un second errata de 2 pp. — Trembley fait l'historique des troubles depuis leur origine jusqu'à la fin de 1734, puis il se défend sur les chefs d'accusation élevés contre lui et qui peuvent se rapporter à quatre : 1° Ses ordres pour la garnison, soit plan de défense. 2° Le tamponnement et le transmarchement des canons. 3° Un ordre donné aux deux capitaines de la garnison de Rive et de Neuve pour la nuit du mardi 3 août. 4° Un prétendu complot pour s'emparer de la souveraineté de Genève. Suivi de pièces justificatives importantes. — Paru le 18 août (Haller). — Supprimé le 5 octobre 1735. — Voy. Reg. des 17 et 20 sept. 1735. — Bérenger, IV, pp. 216-219. — Haller, VI, 92.

343. Sermon sur le Jubilé de la Réformation de la République de Geneve : prononcé à Saint-Pierre le dimanche 21 aoust MDCCXXXV. Par Antoine Maurice pasteur et professeur de theologie. A Geneve, chez Perachon et Cramer. MDCCXXXV. In-4, vi-24 pp. — Librairie Jullien.

Voy. J.-M. Paris : *Le Jubilé de la Réformation*, Genève, 1870, in-8, p. 88 n. — Reproduit à Genève, en 1835, imprimerie autographique de Dunant, in-8, couverture rose et 45 pp. autographiées (Biblioth. Rivoire).

344. Sermon sur le Jubilé de la Réformation établie il y a deux-cens ans dans l'Église de Genéve. Prononcé à Genéve, le 21 août MDCCXXXV jour solennel d'actions de graces, par Jean Alphonse Turrettin pasteur et professeur en théologie et en histoire ecclésiastique. A Genève, chez Fabri et Barrillot. M.DCC.XXXV. In-4, vi-21 pp. — Biblioth. Rivoire.

La dédicace aux Syndics et Conseil est ornée d'une vignette gravée par Chopy et représentant les armoiries de Genève, avec les figures de la Charité et de la Justice.

345. Prière pour le jour solennel d'actions de grâces, qui se doit célébrer à Genève le dimanche 21 aout MDCCXXXV en mémoire de la bienheureuse Reformation, qui fut établie, il y a deux-cens ans, dans l'Eglise de Geneve. — On a joint la table de ce qui doit être lû et de ce qui doit être chanté ce jour-là. A Genève, chez les Frères De Tournes, marchands libraires, et imprimeurs ordinaires de la République et de l'Academie. M.DCC.XXXV. In-4, 11 pp. — Biblioth. Rilliet.

346. Carmen seculare inclytæ Genevensium Reipublicæ amplissimo Senatui almæ Academiæ, totique pacatissimæ Civitati sacrum. Quam exiguam symbolam seculari panegyri offerebat Jacobus Boisserand. Anno reparatæ salutis 1735 die 21 aug.. Genevæ ex typographiâ Petri Jaquier. M.DCCXXXV. In-4, ii-10 pp. — B.G.:Q81.

Hexamètres latins.

347. Sermon sur le Jubilé de la Réformation de l'illustre Republique de Geneve. Prononcé à Berne le 21 août MDCCXXXV par Auguste De Trey pasteur de l'Eglise Françoise. A Geneve, chez Fabri et Barrillot. M.DCC.XXXV. In-4, viii-24 pp. — B.G.:Bd604.

348. Deux sermons sur la Réformation de la Ville et République de Genève : et un IIIme prononcé le 8me 7bre jour de Jeune, par J. M. Dufresne, pasteur des églises de Rolle et de Mont-le-Grand. A Geneve, chez Perrachon et Cramer. MDCCXXXV. In-8, xiv-134 pp. — B.G.:Bd658.

Sermons de morale, sans valeur historique.

349. Lettre écrite de Genève par un citoien à un de ses amis étranger le 22 août 1735. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.2; 567,vol.3.

L'auteur dit que les citoyens et leurs 34 députés ont été trompés

au sujet de Trembley par de faux extraits des registres, répandus dans le public pour nuire à ce magistrat. Trembley reproduit ces faux extraits à la page 138 de son *Mémoire* et donne les véritables à la suite de celui-ci. — Adressée à l'avocat Ribeaupierre, gouverneur du château de Prangins et attribuée à un nommé Girod (Haller). — Imprimée à Lausanne chez Zimmerli, apportée et vendue au nombre de 50 ou 55 exemplaires par Jean-Emmanuel, fils de feu André, Bally, natif de Morges, courrier de Suisse (Reg. des 12 et 13 sept. 1735). —Par jugement du Petit Conseil en date du 17 octobre 1735, il a été ordonné que cette lettre serait supprimée, biffée et lacérée par un huissier, etc. (Reg. dudit jour). — Haller, VI, 109.

350. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Ce 23 août 1735. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication concernant l'usage des armes à feu, le jet des grenades, fusées, etc.

351. [De la part...] Placard. — Archives : E4.

Publication contre les contrebandiers.

352. Copie de la lettre écrite par Mr. le Syndic C., à Mr. *** en datte du 7me octobre 1735. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf319,vol.2; 567,vol.17.

Chouët, syndic de la garde, explique pourquoi il n'a point fait de réponse à la lettre que lui avait adressée le 21 août 1735 le banderet de Luternau et pourquoi il a gardé jusqu'ici le silence sur les deux articles du *Mémoire* de Jean Trembley, où il est fait mention de lui d'une manière peu avantageuse. Il réfute ensuite ce *Mémoire* en ce qui le concerne et déclare que Trembley a dû recourir à des amis pour le rédiger. — Haller, VI, 113.

353. Copie de la lettre écrite par Mr. le Syndic C., à Mr. *** en datte du 7me octob. 1735. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf567,vol.18.

Autre édition de l'écrit précédent, non citée par Haller.

354. Éclaircissemens apologiques des faits imputés à Louïs Le Fort Premier Sindic de Genève en l'année 1734 par Monsieur Jean Trembley, Sindic de la Garde en cette même année, dans un mémoire imprimé de 163 pag. in 4°. *(Signé)* Louis Le Fort. Imprimé à la fin d'octobre MDCCXXXV. In-4, 83 pp. — B.G.:Gf319,vol.2;567,vol.3 et 17.

La page 83, sur carton, contient des errata. — Louis Le Fort se justifie de toutes les accusations portées contre lui dans le *Mémoire* de Trembley, qui prétendait avoir agi de concert avec lui. — Voy. Bérenger, IV, p. 228. — Cet ouvrage parut le 1er janvier 1736 et, ce jour même, il s'en vendit plus de 700 exemplaires. — Haller, VI, 117.

355. Requêtes, avertissement, placet et mémoire du sieur Micheli du Crest, au sujet des sentences renduës contre lui, tant au Grand, qu'en Petit Conseil de Genève, avec les moyens de nullité et recours au Conseil Général, contre lesdites sentences. M.DCC.XXXV. A Sion, de l'imprimerie des héritiers de Pierre Le Bret. In-8, titre et 41 pp. — B.G.:Gf315,vol.141.

Recueil de pièces concernant la procédure suivie contre Micheli du Crest. — Condamné le 4 novembre 1735 par le Conseil à être lacéré et brûlé, et son auteur à avoir la tête tranchée (Reg. dudit jour). — Voy. Bérenger, IV, pp. 229-241. — Haller,VI, 110.

356. Avis. Le 7 decembre 1735. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Concerne la location des places au temple de St-Germain, pour trois ans, à 4 livres par place et par an, mais seulement pour les dimanches et jours de solennités. Les places seront tirées au sort.

357. Traduction de la lettre des magnifiques, puissans, et tres-honorés Seigneurs, des loüables Cantons de Zurich et de Berne. Aux pieux, prudens, honorés et sages, Sindics et Conseil de la Ville de Geneve, nos singuliers amis, tres chers alliés et confederés. — Zurich, ce 23 decembre 1735. *(Signé)* Les Bourgmaistre, Avoyer, et Conseils des Villes de Zurich et de Berne. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.1;567,vol.17;Ms.h.g. 144*aa*.

Exhortations à la concorde. — Publié par ordre du CC du 28 décembre 1735 (Reg.). — Haller, VI, 116.

1736

358. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCCXXXVI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

359. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

360. Mémoire justificatif pour Michel Léger pasteur de l'Église de Genève. In-4, 65 pp. — B.G.:Gf567,vol.17;319,vol.2.

Michel Léger répond à ce que Jean Trembley, son oncle, a répandu contre lui dans son *Mémoire* et ailleurs; il se justifie notamment de l'accusation d'avoir suborné le tambour Gamaliel Gaudard, pour lui faire déclarer que l'on allait envoyer des troupes du Pays de Vaud à Genève. Suivi des verbaux et informations ballivales de Lausanne contre ledit Gaudard, et autres pièces justificatives, avec pagination

spéciale (Voy. nº 361). — Paru le mercredi 7 mars 1736 (note ms. sur un ex. de la biblioth. Tronchin). — Imprimé à Lyon par les soins de Duvillard, qui en envoya 300 exemplaires à Genève, lesquels on fit saisir chez Bardin et Duvillard ; Duvillard fut envoyé en prison pour trois jours. Le 4 avril, le Conseil en ordonne la suppression. — Bérenger, IV pp. 228 ; 306-318. — Picot, III, p. 267. — Haller, VI, 131.

361. Déclaration de Gamaliel Gaudar. In-4, 33 pp. — B.G.: Gf319,vol,2;567,vol.17.

Recueil de pièces justificatives pour faire suite au *Mémoire justificatif pour Michel Léger;* contient, outre la déclaration de Gaudard, des requêtes de Léger, avec réponses, etc.

362. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Ce17 février 1736. *(Signé)* Turrettin. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense de donner retraite à des contrebandiers, et de recevoir leurs armes et leurs marchandises.

363. Second mémoire concernant l'École de dessin. *(Signé)* François Picot. In-4, 6 pp. — B.G.:Gf736,vol.3.

Très-intéressant pour l'histoire de l'enseignement du dessin à Genève. L'auteur annonce une exposition des dessins de ses élèves sous la Halle de la Maison de Ville, pour le 15 de ce mois de mars 1736.

364. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Le 17 avril 1736. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à tous hôtes, cabaretiers et à toutes autres personnes qui vendront du vin en bouteille, de s'en servir d'autres que de celles qui seront marquées aux armes de la Seigneurie, lesquelles seront vendues par un particulier préposé à ce sujet. Voy. Reg. du 23 janvier 1736.

365. Réflexions sur le jugement rendu par le Conseil de Genève le 5me. octobre 1735 contre le Mémoire de Jean Trembley, Sindic de la Garde en 1734. Sur les Éclaircissemens apologiques de Mr. Le Fort, Premier Sindic en 1734. Sur la Lettre imprimée de Mr. le Sindic Chouet. Et sur le Mémoire justificatif de Mr. le ministre Léger. M.DCCXXXVI. In-4, vi-90 pp. — B.G.:Gf319,vol.2;567,vol.17.

Précédé d'une introduction contenant une lettre à l'ancien syndic Pictet. Trembley réfute les écrits énumérés dans le titre et poursuit sa justification en les analysant en détail. — Condamné le 16 mai à

être brûlé par l'exécuteur de la haute justice, ce qui eut lieu le 26 mai 1736. — Voy. Bérenger, IV, pp. 319 s. et 382. — Haller, VI, 133.

366. L. S. P. Academiæ Rector.— «Scholasticorum certaminibus finis tandem impositus est,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions le lundi 14 mai 1736, à une heure.

367. Relation abrégée de ce qui s'est passé à Genève, au sujet du dernier mémoire de Mr. Jean Trembley, Sindic de la Garde en 1734 intitulé Réflexions sur le jugement rendu par le Conseil de Genève le 5me octobre 1735 contre le Mémoire de Jean Trembley, etc. In-4, iv pp. — B.G.:Gf319,vol.2;567,vol.17.

Cette pièce doit avoir été publiée par Trembley; elle contient : la lettre adressée par Trembley au premier syndic Lullin, le mardi 8 mai 1736, en lui envoyant ses *Réflexions;* la procédure suivie sur les plaintes de Le Fort et de Chouët; enfin la sentence du 15 mai 1736, qui condamne lesdites *Réflexions* à être brûlées et supprimées. Quand il s'agit de prendre une décision sur les requêtes de Le Fort et de Chouët contre cet ouvrage, les intéressés et leurs parents étant sortis, il ne resta qu'un conseiller; celui-ci appointa qu'il serait établi un tribunal légal, lequel fut fixé seulement au nombre de 17 juges, parce qu'on envisagea cette affaire comme une cause d'injure. — Imprimé à Lausanne, comme les deux mémoires de Trembley. — Voy. Reg. du 23 juin 1736. — Haller, VI, 119.

368. Lettre de Mr. le pasteur Léger à Mr. De Choudens, à Paris du 25 juin 1736. Genève ce 25 juin 1736. *(Signé)* Léger. In-4, 19 pp.— Archives : H207; Reg. du 25 juin 1736; Reg. du 11 mars 1737.

L'avertissement est daté du 19 octobre 1736. Léger repousse les calomnies lancées contre lui dans la *Bibliothèque Françoise* (tome 23me, première partie, pp. 176 à 179), qui prétend donner un extrait d'une relation renfermée dans le dixième tome du *Recueil historique d'actes et négociations par Mr Roussel.* Cette lettre est rare : le 7 mars 1737 on en saisit 2000 exemplaires à la Porte Neuve dans un chariot chargé de cercles venant de Chancy. Mr Léger proteste qu'il faisait venir tous ces exemplaires pour les supprimer et qu'il en avait pris la résolution depuis la publication de novembre. Le 11 mars, Léger est interrogé en Conseil sur l'impression de cette lettre et on lui dit que, quoique on la désapprouve de la manière la plus forte, comme elle a été imprimée avant la publication de novembre, on se contente de la supprimer. Le 26 mars 1737, no. Rilliet rapporte avoir fait brûler tous les exemplaires de cette lettre, sauf ceux qui

sont nécessaires pour être joints au registre. — Le 22 avril, rapporté que dans les censures de la V. C. on avait témoigné à sp. Léger la douleur de ce qu'il s'était exposé à être appelé céans et qu'on l'avait exhorté à ne plus se mêler de nos affaires; qu'il a répondu qu'il ne méritait aucune désapprobation et que ce n'était pas par respect pour le Conseil qu'il s'était soumis, mais pour d'autres raisons, etc., etc. — Le 23 novembre il est mandé en Conseil et exhorté à se conduire à l'avenir d'une manière qui marque la soumission au magistrat (Archives : H207). — Haller croyait cette lettre inédite (VI, 133). — Voy. Bérenger, IV, pp. 381 s.

369. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Turrettin. — Ce 27 novembre 1736. Placard atlant. — B.G.:Gf318;319,vol.1; 567,vol.17;568,vol.1.

Invitation à une réconciliation; elle fut très bien accueillie (Reg. du 28 nov. 1736). — On en distribua 7000 exemplaires en un jour (Haller). — Voy. Bérenger, IV, p. 339. — *Mercure suisse,* 29-31 décembre 1736 — Haller, VI, 136.

370. Lettre de Mr. le comte de Marsay, ministre résident du Roi de la Grande Bretagne auprès du loüable Corps Helvétique, écrite aux magnifiques Seigneurs Sindics et Conseil de la République de Genève, le 5me décembre 1736. A Changin ce 5 decembre 1736. *(Signé)* Marsay. In-4, xviii pp. — B.G.:Gf319, vol.2;567,vol,17.

Marsay relate une conférence qu'il eut, le 23 juin à St. Saphorin, avec deux députés du Conseil. Il se plaint des troubles de Genève et demande une réparation pour les écrits de Le Fort et de Chouët. Il engage le Conseil à convoquer le Conseil Général pour qu'il sollicite la médiation des cantons de Zurich et de Berne. — Le 10 décembre 1736, M. de Marsay envoie cet imprimé aux syndics et le fait répandre par un domestique. — Voir les longs pourparlers auxquels donna lieu cette lettre : Archives : H207 ms. ; Reg. du 10 décembre 1736. — Bérenger, IV, pp. 358 s. — Grenus : *Notices biographiques,* preuve 61, p. 143. — Haller, VI, 137.

371. Consultations de Messieurs les avocats au Parlement de Paris soussignés, sur les sentences rendues tant au Grand qu'au Petit Conseil de Genève, contre le sieur Micheli du Crest, et sur les moyens de recours au Conseil Général contre ces sentences. M.DCC.XXXVI. A Paris, de l'imprimerie de Ph. Nic. Lottin, rue S. Jacques, proche de saint Yves, à la Vérité. 1736. In-8, ii-32 pp. et carton de fautes à corriger. — B.G.:Gf 315,vol.80(incomplet);Soc.deLect.:vol.17;S.d'H.:vol.75.

Les deux consultations, datées l'une des 6 et 8 février 1734 (voy ci-dessus n°s 308 et 309), l'autre du 22 avril 1736, cette dernière avec 25 signatures, concluent à la compétence du Conseil Général, comme tribunal de recours contre les décisions des autres Conseils. Contenant l'historique de cette affaire et les arrêts y relatifs. — Parut en juin 1738 (Haller). — Haller, VI, 134.

1737

372. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCCXXXVII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

373. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

374. Au public. *(Signé)* François Picot. Imprimé à Genève, avec approbation. In-4, 8 pp. — S.d'H.:vol.87.

Les Messieurs qui dessinent à l'Arsenal viennent d'adresser à François Picot une lettre en date du 11 avril 1737, qui se distribue dans le public et qui contient des attaques contre l'école de dessin dudit Picot. Celui-ci y répond et en appelle à l'appréciation du public. Suit un extrait du règlement de son école.

375. Sentence du magnifique Conseil de Genève. — Extrait des registres du Conseil, du 26 avril 1737. — Du 27 avril 1737. — Collationné les deux extraits ci-devant écrits aux dits registres par nous soussigné Conseiller et Secrétaire d'Etat de la Ville et République de Geneve, et expédié en faveur de Nob. Jean Jacques Trembley Commissaire General, et scellé du sçeau de laditte République ce 29 avril 1737. *(Signé)* Du Pan. — Imprimé à Genève par permission. In-4, 2 pp. — S.d'H.

Le 26 avril, le Conseil ordonne que l'imprimé intitulé : *Mémoire justificatif, pour Sieur Philippe Jaques Schefer contre Sieur Jean Jaques Trembley....* et les autres pièces énoncées seront brûlées publiquement comme libelles diffamatoires, scandaleux, faux et calomnieux; l'auteur desdits écrits est déclaré infâme et calomniateur. Le 27 avril on a prononcé la sentence à huis ouverts et il a été mandé au seigneur lieutenant de la faire mettre à exécution.

376. Academiæ Rector L. S. P. D. — « Litterarum cultores omnes..... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions du Collège lundi 20 mai 1737, à une heure.

377. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Sei-

gneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Ce 15 juillet 1737. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'aller dans les rues sans lumière après les dix heures du soir et d'être dans les cabarets, caffés, cercles et caves après la même heure. — Voy. Bérenger, IV, pp. 394 s. — Cette publication fut accueillie par beaucoup de huées au bas de la Cité. (Note ms. sur un ex. de la biblioth. Tronchin.)

378. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Ce 9 aoust 1737. Placard in-fol. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Défense de donner retraite aux vagabonds, gens sans aveu et contrebandiers.

379. Discours fait par Monsieur de la Closure résident de France, dans l'audience qu'il a pris du magnifique Conseil ; le samedi 21 septembre 1737. In-4, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.179; 567,vol.17.

Offre la médiation du roi, conjointement avec Zurich et Berne, et demande la publication d'une amnistie et le rappel des fugitifs.

380. Discours fait par Monsieur de la Closure, résident de France, dans l'audience qu'il a pris du magnifique Conseil, le samedi 21 septembre 1737. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Autre édition du précédent en caractères plus petits. — Haller, VI, 145.

381. Mémoire adressé par les Seigneurs représentans des loüables Cantons de Zurich et de Berne, le mardi 24 septembre 1737 aux magnifiques Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil de la Ville et République de Genève. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319, vol.1;567,vol.17.

Les cantons de Zurich et de Berne offrent leur médiation pour pacifier les troubles de la République, mais leur intention est qu'il ne soit donné aucune atteinte à la forme du gouvernement, ni aux lois, édits et coutumes de cet Etat et que le Conseil Général ne soit convoqué que lorsque les magistrats et autres citoyens absents pourront rentrer en toute sûreté.— Bérenger, V, pp. 97-102.— Haller, VI, 146.

382. Deux pièces sur les troubles de la Ville de Genève, publiées à Genève le 25 septembre 1737. Se vendent à Lausanne, chés Marc-Michel Bousquet et compagnie. Le prix est six cruches. In-4, ii-10 pp. — Soc. de Lect.:vol.138.

Contient le discours de la Closure, du samedi 21 septembre et le mémoire des représentants aux P. et G. Conseils, du mardi 24 septembre 1737.

383. **Mémoire** de Monsieur de la Closure, résident de France. In-4, 4 pp. non chiffrées. — B.G.:Gf319,vol.1;567,vol.17.

Le résident reproche aux 34 députés des 17 compagnies bourgeoises d'avoir manqué, sous un faux prétexte, au rendez-vous qu'il leur avait donné chez lui pour le mardi 24 septembre 1737, à 3 heures. Il leur demande de convoquer leurs compagnies pour leur offrir la médiation du roi de France, le tout d'un ton protecteur et menaçant. Il leur communique la lettre d'Amelot du 15 septembre et le discours qu'il fit au Conseil le 21 septembre. — Distribué et lu dans les compagnies bourgeoises le 25 septembre. — Haller, VI, 147.

384. **Troisième** pièce publiée à Genève le 25 septembre 1737. In-4, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.138.

Mémoire de la Closure. Voy. ci-dessus : n° 383.

385. **Requête** de Monsieur le Procureur General, pour la justification des députés de la bourgeoisie du 26 septembre 1737. *(Signé)* Du Pan, Procureur General. In-4, 1 p. — B.G.:Gf319, vol.1.

Témoignage rétablissant la vérité sur un fait faussement rapporté dans l'addition qui est en tête du *Mémoire* du résident. Suivi d'un extrait du 26 septembre 1737 donnant acte de cette déclaration, signé Lect, ancien sindic, pour le seigneur secrétaire.

386. **Requête** de Monsieur le Procureur General, pour la justification des députés de bourgeoisie du 26 septembre 1737. *(Signé)* Du Pan, Procureur General. In-4, 1 p. — S.d'H.:Ms. n°51.

Autre édition du précédent, tirée sur la même feuille, avec de légères différences typographiques.

387. **Discours** fait à Monsieur le résident de France par un député des citoyens et bourgeois. — Discours fait à Messrs. les representans de Zurich et de Berne par un député des citoyens et bourgeois au nom de tous.— Discours de S. Excell. le Bourgmaistre Hofmaistre, Seigneur représentans *[sic]* de Zurich, aux députés de la bourgeoisie de Genéve. — Discours de S. Excell. Steiguer, Seigneur representant de Berne, après le discour *[sic]* des 34 députez. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Ces discours sont relatifs à l'acceptation de la médiation par les Genevois. Le premier est du 14 septembre, le deuxième du 30 août, le

troisième et le quatrième, du 27 septembre 1737. — Ce recueil, imprimé à Lausanne en décembre 1737, fut supprimé aussitôt; l'imprimeur et l'éditeur furent punis (Haller). — Bérenger, V, pp. 102 et 111. — Haller, VI, 144.

388. Mémoire adressé par Monsieur de la Closure, résident de France, auprès de la Ville et République de Genève, au magnifique Petit Conseil, le vendredi 4 octobre 1737. In-4, 3 pp. non chiffrées. — B.G.:Gf319,vol.1;567,vol.17.

Le résident demande que la garde bourgeoise soit incessamment relevée par la garnison et que celle-ci occupe les postes comme avant le 21 août. — Imprimé et distribué par le résident (Reg. du 7 oct. 1737). — Bérenger. V, p. 132. — Haller, VI, 148.

389. Quatrième pièce. Publiée à Genève le vendredi 4 octobre 1737. In-4, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.138.

Mémoire de la Closure au P. C., du vendredi 4 octobre 1737.

390. Mémoire adressé par les Seigneurs représentans des loüables Cantons de Zurich et de Berne, le vendredi 4 octobre 1737 aux magnifiques Seigneurs Sindics, et Conseil, de la Ville et République de Genève. In-4, 3 pp. non chiffrées. — B.G.: Gf319,vol.1;567,vol.2et17.

Représentant : 1° Que l'acceptation de la médiation par tous les ordres de la République doit opérer une parfaite sûreté pour tous, puisque S. M. T. C. et les louables Cantons regarderaient comme des attentats commis contre eux-mêmes, les injures qui pourraient être faites de part et d'autre. — 2° Que le premier préalable indispensablement nécessaire pour que la Médiation puisse produire d'heureux effets, est que toutes choses soient remises dans le même état où elles étaient avant le 21 août et que la bourgeoisie pose les armes. — 3° Que si les citoyens et bourgeois persistaient à vouloir rester en armes et conserver la garde de la Ville, les médiateurs ne pourraient qu'être blessés d'une telle marque de défiance. — Imprimé et distribué par les représentants (Reg. du 7 oct. 1737). — Bérenger, V, p. 132. — Haller, VI, 149.

391. Mémoire adressé par les Seigneurs représentans des loüables Cantons de Zurich et de Berne, le vendredi 4 septembre 1737 aux magnifiques Seigneurs Sindics, et Conseil, de la Ville et République de Genève. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol. 1et2.

Le même que le précédent, avec une faute typographique dans le titre : *4 septembre* pour *4 octobre*.

392. Cinquième pièce. Publiée à Genève le vendredi 4 octobre 1737. In-4, 3 pp. — Soc.deLect.:vol.138.

Mémoire des représentants, du vendredi 4 octobre 1737.

393. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit, et Grand Conseil. *(Signé)* Turrettin. Ce 1 novembre 1737. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1;319,vol.1.

Acte d'oubli pour tous les faits qui ont occasionné le trouble dans cet Etat dès la *Déclaration* du 27 novembre 1736. — Voy. Reg. du 1er nov. 1737. — Cette affiche fut déchirée (Reg. des 4 et 30 nov. 1737). — Bérenger, t. V, pp. 177 et 184. — Haller, VI, 150.

394. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 2 novembre 1737 par Son Excellence Monsieur le comte de Lautrec, Lieutenant Général du Roi en la province de Guyenne, maréchal de ses camps et armées, inspecteur général de son infanterie, et plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, pour la médiation des troubles de cette République. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf349,vol.1.

Lautrec fait valoir la médiation dont le roi l'a chargé et remercie le Conseil pour la magnifique réception qui lui a été faite à son arrivée. — Ce discours fut imprimé seulement le 28 décembre, parce que Lautrec n'avait donné au Conseil que le titre de *Messieurs*, qu'il changea, sur l'ordre qu'il reçut de la cour, en celui de *Magnifiques Seigneurs* (Haller). — Haller, VI,152.

395. Memoire instructif adressé par la bourgeoisie de Geneve au tres-illustre et tres-excellent Seigneur Monsieur le comte de Lautrec, lieutenant general du Roi en la province de Guienne, maréchal de ses camps et armées, inspecteur général de son infanterie, et plénipotentiaire à Genéve de la part de Sa Majesté tres-chrestienne. Aux tres-honorez, tres-nobles et prudens Seigneurs de la Ville de Zurich, Jean Hoffmaistre, bourgmaistre, et Jean-Gaspard Escher, stathalter ; et aux tres-honorez, très-nobles et prudens Seigneurs de la Ville de Berne, Isaac Steiguer, ancien advoïer, et Louis De Wattenville, ancien banderet, et haut commandant du Païs de Vaud. In-4, 144 pp. et 1 p. d'errata. — B.G.:Gf567,vol.2.

C'est une traduction de la traduction allemande qui en avait été faite à Zurich. Ouvrage très important donnant le récit détaillé des troubles depuis 1734. Suivi de nombreuses pièces justificatives, notamment un résumé des Conseils Généraux depuis 1364. — Rédigé par Fabrice Mallet (Haller).— Bérenger, t. V, pp. 192 s.— Grenus : *Notices biographiques*, preuve 71 et note 221. — Haller, VI, 151.

1738

396. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCCXXXVIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

397. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

398. Almanach.... par J. F. Piguet, astrologue. In-12, ? pp. — B.G.:Gf567,vol.3. Exemplaire incomplet.

399. Mémoire pour l'Eglise protestante de Constantinople. In-4, 6 pp. — B.G.:Ms.h.g.144*g*,portef.20.

Mémoire pour cette église, connue sous le nom de *Congrégation genevoise*, donnant son histoire abrégée et recommandant Jean Chevrier, un des anciens ou procureurs, pour faire une collecte. Suivi d'un certificat des Syndics et Conseil, daté du premier mars 1738, et de la liste des membres de la Commission établie à Genève pour le bien de l'Eglise de Constantinople.

400. Num. XXX. Suplément. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319,vol. 1.

Contient une épître en vers à M. de la Closure où l'on célèbre son œuvre de pacification.

401. Num. XXXI. Suplément. Genève le 5 mars 1738. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Louange des ministres plénipotentiaires, sous forme de songe.

402. Num. XXXIII. Suplément. Lettre d'un gentilhomme françois réfugié, datté de Vevay. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf319, vol. 1.

Portrait de Genève et de ses habitants, en opposition à celui tracé dans la 64me des *Lettres juives,* dont la nouvelle édition a été imprimée à Lausanne.

403. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Ce 28 avril 1738. Placard in-fol. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Défense de chasser, à moins de permission, sur terres étrangères dans les provinces voisines et de sortir aucun fusil de la ville.

404. Convocation du Conseil Général, avec un discours fait à S. E. M. le comte de Lautrec, par un des citoïens de la République de Geneve. A la Neuveville, Chez J. J. Marolf, impri-

meur et libraire. M.DCC.XXXVIII. In-12, 6 pp. — S. d'H.: vol.75.

Récit de l'assemblée du Conseil Général du jeudi 8 mai 1738.

405. RÈGLEMENT de l'illustre Médiation pour la pacification des troubles de la République de Genève. Fait à Genève ce septième avril, mille sept cent trente huit. *(Signé)* Lautrec; Jean Hoffmeister; J. C. Escher; Is. Steiguer; L. De Watteville. A Genève, chez les Frères De Tournes imprimeurs de la République. M.DCC.XXXVIII. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;319, vol.1;567,vol.19,189.

Suivi de l'extrait des registres du Conseil, du jeudi 8 mai 1738, signé Turrettin, contenant le procès-verbal du Conseil Général où ce Règlement fut approuvé par 1316 voix contre 39: 1355 votants. Se trouve dans le *Mercure Suisse*, 1738: *Nouvelles polit.*, mai et juin; dans le *Mercure historique et politique* (La Haye), de juin 1738, pp. 307 à 322; dans l'*Histoire universelle*, Paris 1787, in-8, tom. XCVI, pp. 562 s. — Voy. Haller, VI, 174.

406. REGLEMENT de l'illustre Mediation pour la pacification des troubles de la Republique de Geneve. Suivant la copie de Geneve. M.DCC.XXXVIII. In-8, 28 pp. — Biblioth. Henri Bordier.

407. RÉGLEMENT de l'illustre Médiation pour la pacification des troubles de la République de Geneve. 1738. MDCCLXV. — Ratification de Sa Majesté très chrétienne et des louables Cantons de Zurich et de Berne. In-8, 32 et 13 pp. — Biblioth. Rivoire.

408. RÈGLEMENT de l'illustre Médiation pour la pacification des troubles de la République de Genève. 1738. Berne, 1766, In-8.

Édition indiquée par Haller (VI, 174).

409. REGLEMENT der hohen Mediation, Ihro Königl. Majest. in Frankreich, und der beyden Hochlobl. Ständen Zürich und Bern, durch Dero allerseitige Hohe respective Ehren-Abgesandte, zur Pacification, der in der Republic Genff entstandenen Unruhen errichtet, samt dem von Tit. Hrn. Syndic Calendriny an den dortigen Conseil General gehaltenen Discours, und der von dem grossen Rath alldorten über diß Reglement ergangener Erkantnuß, den 6 May 1738. In-4, 24 pp. — Biblioth. Rivoire.

Haller, VI, 174.

410. Der Republik Genf Haupt Grundgesez. 1782. In-8, 48 pp.

Règlement de la médiation de 1738. — Haller, VI, 174.

411. NUM. XL. Suplément. Lettre écrite de Genève à l'éditeur de la Feuille Litteraire de Lausanne, sur la pacification de la République. Genève ce 13 may 1738. In-4, 4 pp. — B.G.: Gf319,vol.1.

Récit du Conseil Général tenu le 8 may 1738.

412. NUM. XLI. Supplément. Lettre écrite de Genève à l'éditeur de la *feuille Litteraire* de Lausanne. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Lettre transmettant à l'éditeur, pour faire suite au récit du Conseil Général du 8 mai 1738 donné par cette feuille, le discours prononcé au dit Conseil par François Calandrini, premier syndic, pour remercier les médiateurs.

413. PRIÈRE qui a été luë dans tous les temples de la Ville de Genève le jeudi 8me may 1738 à l'issuë du Conseil Général, qui a accepté le Règlement de l'illustre médiation pour la pacification des troubles de la République. A Genève, chez Perachon, Cramer et compagnie. MDCCXXXVIII. In-4, II-19 pp. — B.G.: Gf319,vol.1;567,vol.2.

Dès que le Conseil Général fut levé, toutes les cloches de la ville sonnèrent, et tout le peuple se rendit dans les temples. Un lecteur étant monté en chaire, lut Isaïe LIV et Ps. XXXIII. XXXIV; il fit chanter le XI de nos cantiques sacrés, qui est le Te Deum, part. I et III, et lut les commandements de Dieu. Après quoi un pasteur monta en chaire, fit chanter les versets 3 et 4 du Ps. LXXXV, lut cette prière et, avant la bénédiction finale, on chanta les versets 12 à 14 du Ps. CXVIII. — Cette prière est l'œuvre des professeurs Maurice et Bessonnet (Haller); la V. C. la revit le 5 mai (note ms. d'un ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 175.

414. PRIÈRE qui a été luë dans tous les temples de la Ville de Genève le jeudi 8me may 1738 à l'issuë du Conseil Général, qui a accepté le règlement de l'illustre Médiation pour la pacification des troubles de la République. A Genève, chez Perachon, Cramer et Comp. M.DCC.XXXVIII. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf567, vol.18.

Autre édition de la précédente.

415. VIRIS illustrissimis atque excellentissimis; genere, fortitudine, doctrina, prudentia, æquitate, conspicuis, claris; pacem, inter Senatum Populumque Genevensem, in ædibus S. Petri, die 8 maii ann. 1738 conciliantibus. Salus. In-fol., 1 p. — B.G.: Ms.h.g.144*f*, p. 630.

Louanges en l'honneur des pacificateurs.

416. Épitre à Son Excellence Monseigneur le comte de Lautrec, lieutenant général du roi en la province de Guyenne, maréchal de ses camps et armées, inspecteur-géneral de son infanterie, et plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne pour la pacification des troubles de la République de Genève. MDCCXXXVIII. In-4, II-7 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.

Alexandrins en l'honneur de ce personnage. Une note indique que ce poëme a été composé le 8 mai 1738, jour où la médiation termina son ouvrage. — Par J. B. Tollot; paru le 24 mai 1738 (Haller). — *Journal helvétique*, 1738, avril, p. 345-351. — Haller, VI, 177.

417. A Son Excellence Monseigneur le comte de Lautrec. In-4, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.17.

Le même que le précédent, sans le feuillet du titre.

418. Compliment de M^r. De Frainville prononcé à Genéve, le 8e may 1738. In-4, 3 pp. — Biblioth. Rilliet.

Ce De Frainville est un comédien et ce compliment sur la paix doit avoir été prononcé sur le théâtre.

419. Feuille litteraire. In-8, 6 pp. — Biblioth. Girod : Pièces diverses, 1734-1735.

Lettre d'envoi avec une pièce intitulée : Vers fait (*sic*) à l'occasion de la paix, ratifiée à Genève, le 8 may 1738 par Mr. J. T. B.** A.

420. Le printems de Genève, pastorale en un acte mis en musique par le Sr. Baudau, précédée d'un prologue. Dédié à Son Excellence Monseigneur le comte de Lautrec... M.DCC.XXXVIII. In-8, 21 pp. — B.G.:Ms.h.g.144*fa*.

Composé à l'occasion de la Médiation; précédé d'une épître dédicatoire de l'auteur. Les personnages en scène sont : la Paix, l'Équité, le Génie de la France, bergers et bergères, l'Envie, le Génie des plaisirs de Genève, Erato, Therpsicore, le Mois de mai, les Vents; la scène est à Genève. — Cette pièce a été jouée pour la première fois le jeudi 15 mai 1738 dans le jeu de paume de St.-Gervais (note ms. de l'ex. de la Soc. d'Hist.).

421. Academiæ Rector omnibus literarum cultoribus S. P. D. — Datum Genevæ postridie Idus Maias anno D. N. MDCCXXXVIII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 19 mai 1738, à une heure.

422. Oratio gratulatoria de concordia Genevæ restituta. Dicta statis Academiæ Genevensis solemnibus die 19 maii, anni 1738 a Jacobo Verneto, Ecclesiæ pastore et Academiæ p. t. rec-

tore. Genevæ, typis Pelissari et soc. MDCCXXXVIII. In-4, iv-10 pp. — B.G.:Gf319, vol.1.

Le titre est orné du dessin de la médaille frappée à l'occasion de la médiation (Blavignac, nº 25). Ce discours est dédié aux médiateurs. — Haller, VI, 176.

423. May 1738. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. du 20 mai 1738.

Liste des 93 indiqués pour l'élection du CC.

424. Vers adressé *[sic]* aux illustres Seigneurs mediateurs à l'occasion de la paix qu'ils ont procurée à la République de Genève. MDCCXXXVIII. In-4, 7 p. — B.G.:Gf319,vol.1.

Alexandrins en l'honneur des médiateurs, du roi de France, de son résident, etc. — Par un maître d'école de Morges, malveillant pour la bourgeoisie de Genève (Haller). — Haller, VI, 181.

425. Num. XLIV. Suplément. Extrait d'une lettre écrite de Genève, sur la fête donnée aux illustres médiateurs le 3 juin 1738. Genève ce 9 juin 1738. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf319, vol.1.

Récit de la fête et louange des médiateurs.

426. Lettre d'une dame de Genève écrite à une demoiselle de Lausanne, à l'occasion de la fête donnée le 3 juin 1738 à Son Exc. M. le comte de Lautrec, plénipotentiaire de S. M. T. C. et aux très-illustres Seigneurs Hoffmeister, Escher, Steiguer et De Watteville representans des LL. CC. de Zurich et de Berne. Genève le 4 juin 1738. In-4, 7 pp. — B.G.:Gf319,vol.1;567, vol.17.

Éloge satirique de Lautrec et des représentants de Zurich et de Berne. — Sur les plaintes de Mr de Watteville, blessé parce qu'il y était question de ses cheveux blancs, M. de Marignac, que l'on découvrit être l'auteur de cette lettre, fut envoyé en prison ; en y entrant il reçut un billet cacheté sans seing, il apprit ensuite qu'il était de M. Chapuis :

De Marignac tes jolis discours
Ne sont pas pour des esprits lourds
Et la demeure ténébreuse
Te doit apprendre pour toujours
Que c'est chose fort dangereuse
De badiner avec des ours.

L'on dit que ce qui porta M. de Watteville à se plaindre et le Conseil à faire des perquisitions exactes, c'est que l'on croyait que le docteur Le Fort avait fait cette lettre : c'était lui qui l'avait pré-

sentée à Mr de Lautrec et remise à l'imprimeur. M. de Watteville, quand on lui communiqua que Marignac et Amalric, qui avaient porté cette lettre chez les représentants, étaient aux prisons à sa disposition, requit que l'on fît du moins paraître en Conseil le docteur Le Fort, qui avait corrigé cette lettre et en avait sollicité l'impression, ce qu'on fit (note ms. d'un ex. des Archives). — Voy. Reg. du 16 juin 1738. — Ch. Du Bois-Melly : *Les mœurs genevoises de 1700 à 1760*,Genève, 1875, in-12, p. 55. — Haller, VI, 178.

427. Ratification de Sa Majesté Très Chrétienne et des louables Cantons de Zurich et de Berne. In-8, 13 pp. — B.G.: Gf315,vol.4;319,vol.1;567,vol.189.

Ratification du Règlement et de l'acte de garantie. Celle du roi est datée de Versailles le 22 mai, signée Louis et Amelot ; celle de Zurich du 19 mai, signée Henri Escher ; celle de Berne du 12 mai, signée Samuel Mutach. Ces deux dernières sont en allemand avec la traduction en français. Suivi de l'acte d'échange des ratifications fait à Genève le 13 juin 1738 et signé par les cinq médiateurs.

428. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 19 juin 1738 par Son Excellence Monsieur le comte de Lautrec, lieutenant-general du Roi en la province de Guyenne, maréchal de ses camps et armées, inspecteur-general de son infanterie, et plenipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne, pour la médiation des troubles de cette République. De l'imprimerie de Pellissari et Comp. libraires et imprimeurs à Genève. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.179; 319,vol.1.

Lautrec témoigne sa satisfaction du succès de sa mission et prenant, bien à regret, congé du Conseil, il lui annonce que M. de la Closure, résident, est chargé à sa place des affaires du Roi à Genève. — Bérenger, t. VI, p. 15. — Haller, VI, 179.

429. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 19 juin 1738 par Monsieur Du Pan, Sindic de la Garde ; ensuite de celui dudit jour de Son Excellence Monsieur le comte de Lautrec, lieutenant-general du Roi en la province de Guyenne, maréchal de ses camps et armées, inspecteur-general de son infanterie, et plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, pour la médiation des troubles de cette République. De l'imprimerie de Pellissari et Comp. libraires et imprimeurs à Genève. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.179; 319,vol.1.

Témoignages de gratitude ; le premier syndic Calandrini étant

empêché de se rendre en Conseil par suite d'une indisposition, le syndic de la garde prit la parole à sa place. — Haller, VI, 180.

430. [De la part...] Placard. — Archives : E4(ms.).
Publication contre l'introduction du billon étranger ; on devra s'en défaire dans le terme d'un mois au prix ici tarifé. Du 27 juin 1738.

431. [De la part...] Placard. — Archives : E4(ms.).
Publication contre les rôdeurs et vagabonds. Du 5 août 1738.

432. Discours de Monsieur Jean Louis Du Pan, Sindic de la Garde, et chef de la légation à Sa Majesté Très-Chrétienne, adressé au Roi le 12 août 1738. Se vend à Genève chez le Sr. Jacobi libraire. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf319,vol.1.
Remerciements et compliments adressés au roi, à la reine, au dauphin et à mesdames de France au sujet de la pacification de la République. Suivi du discours adressé par Du Pan aux mêmes personnes le 9 septembre 1738, quand la députation genevoise eut son audience de congé, et de ceux prononcés par le syndic Fabri à Zurich, à Berne et à Soleure. Un extrait d'une lettre de Paris donne des renseignements sur les réceptions faites à la députation envoyée à Paris. — Haller (VI, 182) cite plusieurs articles relatifs à cette mission.

433. Num. I. — Feuille littéraire, de Lausanne. In-8, 8 pp. — S. d'H.:Ms.n°20C.
Récit de l'audience accordée à la députation genevoise par la famille royale à Versailles, le 12 août 1738; discours de Jean-Louis Du Pan, etc.; suivi d'une épître en vers de Mr Rigaud à Mr. J. B. T. sur la paix.

434. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Donné ce 19 aoust 1738. Placard in-fol. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.
Défense à toutes personnes, sauf à ceux qui en ont obtenu le privilège, de vendre du caffé, thé, chocolat et liqueurs fraîches.

435. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Donné ce 9 septembre 1738. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.
Publication concernant « la maladie contagieuse qui règne dans la Transylvanie, la Valachie, le royaume d'Hongrie, la Servie et le bannat de Temeswar. »

436. Num. IV. — Feuille littéraire, de Lausanne. Se vend à Genève, chez Mr. Jacobi libraire. à Neûchâtel chez Mr. Regnier au Caffé. à Lausanne au Bureau d'adresse. In-8, 14 pp. — S. d'H.:Ms.n°66,p.538.

Discours prononcé par le syndic Fabri à LL. EE. de Berne et compliments du syndic Du Pan en prenant congé du roi, de la reine, du dauphin et de mesdames de France (9 septembre 1738).

437. Nous Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions... Ce vingt-huitième novembre mille sept cent trente-huit. — Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé à la main)* Turrettin. In-4, 1 p. — Archives : Reg. du 16 déc. 1738.

Certificat de santé pour les marchandises.

438. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Le 16 décembre 1738. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — B.G.:Gf319,vol.1.

Publication interdisant les jurements et autres paroles blasphèmatoires, qui ne manqueraient pas d'attirer sur cet état la malédiction du Ciel et la vengeance divine. — Bérenger, t. VI, pp. 25 s.

439. Ordonnances sur la profession des graveurs, revuës et approuvées en Conseil le 2 mars 1723. *(Signé)* Burlamaqui. A Genève, chez Pierre Jaquier. MDCCXXXVIII. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf436,vol.1.

Suivi d'extraits des registres du Conseil du 29 avril 1725 et du 29 avril 1726, et de l'article 36 du Règlement de la Médiation.

440. Nous Sindics et Conseil de la Republique de Geneve, certifions que... Donné sous nôtre seau, et seing de nôtre secretaire, ce jour du mois..... de l'an mille sept cent trente..... — Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. In-4 obl., 1 p. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Lettre d'habitation [1738 ?].

441. Recueil d'édits déclarations actes, mémoires et autres pièces concernant les troubles de Genève et leur pacification. In-4. — B.G.:Gf319.

Deux feuillets (tome premier et tome second) servant de titres aux deux recueils factices qui portent le n° Gf319 de la Bibliothèque publique de Genève, avec la date ms. de 1739.

1739

442. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXXXIX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

443. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXXXIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

444. Jacobus Vernetus Academiæ Genevensis rector L. S. — « Erecto ad senatoriam dignitatem meritissimo Joanne Cramero, vacat ex parte apud nos juris naturalis et civilis magisterium,... » Datum Genevæ Calendis Januariis M.DCC.XXXIX. Placard in-fol. — Archives : Reg. du 2 janv. 1739 (vol. de 1738) et du 10 avril 1739.

Inscription pour la chaire de droit naturel et civil.

445. Liste des prédicateurs. Liste, 1 p. — Bibliothèque de la Compagnie des Pasteurs.

La collection de la Compagnie des Pasteurs, don de l'hoirie du professeur De Roches, commence par la liste du vendredi 9 janvier 1739, mais présente de nombreuses lacunes. C'est la plus ancienne publication périodique parue à Genève; elle remonte à 1715 et se continue encore de nos jours. (Voy. A. Bouvier : *La Compagnie des Pasteurs*, Genève, 1878, in-12, p. 18.)

446. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. *(Signé)* Mussard. Donné ce 10 février 1739. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre l'introduction des maladies contagieuses qui se sont répandues dans une partie de la Hongrie et autres provinces voisines.

447. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Publiée ce 3 mars 1739. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Publication édictant des mesures pour l'observation du dimanche, des jours de jeûne et de communion. — Bérenger, t. VI, p. 27.

448. Avis au public touchant l'instruction de la jeunesse. Imprimé et distribué par la permission de Nos Seigneurs, à Genève, le 18 mars MDCCXXXIX. In-4, 7 pp. — Archives : Reg. du 14 mars 1739.

Exposé du but et des moyens de ce qui sera plus tard la *Société des Catéchumènes*.

449. Arrêts et reglemens concernant la Chambre des blez, la Chambre du vin, et la netteté de la Ville. *(Signé)* Mussard. A Genève, chez les Freres De Tournes. M.DCC.XXXIX. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;436,vol.1;797.

Collection des arrêtés, publications, etc., concernant ces objets; contient la formule des serments qui se prêtent chaque année en la

Chambre des blés, savoir : celui des boulangers ; celui des pâtissiers, faiseurs de navettes, torches, bignets et autres semblables ouvrages ; celui des hôtes, cabaretiers et traiteurs et celui des fourniers et meuniers. — Approuvé en mars 1739. — Bérenger, t. VI, p. 28.

450. Arrets et reglemens concernant la Chambre des bleds, la Chambre du vin et la netteté de la Ville. *(Signé)* Mussard. A Genève, chez les frères De Tournes. MDCCXXXIX. In-8, 23 pp. — S. d'H.

Autre édition du précédent avec quelques différences typographiques et une orthographe plus moderne.

451. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Mussard. Publié et affiché ce 31 mars 1739. Placard atlant. — Archives : Reg. du 3 mars 1739.

Règlements pour la netteté de la ville.— Voy Bérenger, t. VI, p. 28.

452. Ordonnances somptuaires de la République de Genève, concernant les habits, ameublemens, mariages, etc. revûës et approuvées en may M.DCCXXXIX. *(Signé)* Mussard. A Genève, chez les Frères De Tournes. M.DCCXXXIX. In-8, 15 pp. B.G.:Gf436,vol.1;797.

Voy. Bérenger, t. VI, p. 28.

453. Academiæ Rector Musarum cultoribus S. — « Genevæ duplex est imprimis decus,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 25 mai 1739, à une heure.

454. Nous Sindics et Conseil de Geneve, certifions à tous, qu'il appartiendra, que *[Sr Etienne Chiron, âgé de trente ans, de taille moyenne, perruque brune, natif d'icy, allant en Suisse]* part *[aujourd'hui]* de cette Ville, exempte, (graces à Dieu) de tout danger et soupçon de maladie contagieuse. Donné ce *[vingt-six may]* mille sept cent *[trente-neuf]*. Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé à la main)* Mussard. In-8 obl. 1 p. — S.d'H.:Ms.nº 276.

455. Requête du Roi et des officiers de l'Exercice de l'Arquebuze, presentée au magnifique Petit Conseil le mardi 9me juin 1739. *(Signé)* Abraham De Cor, roi ; N. Marcet, ancien roi ; Jean-Charles De Ville, cornette ; André Delisle, tresorier ; Jacob Ritter, procureur-patrimonial ; Emanuel Du Villard, secretaire. In-4, 20 pp. — Archives.

Observations présentées au Conseil sur l'arrêt du CC du 3 mars 1738, qui enlève aux rois de l'Arquebuse quelques-uns de leurs privilèges. Reproduite par Sigismond Coutau : *Archives de la Société de l'Arquebuse.* Genève, 1872, in-4, pp. 120 s.

456. Arrêts du magnifique Conseil des Deux Cent en faveur du roi de l'Arquebuze. *(Signé)* Turrettin. In-4, 2 pp. — S.d'H.: vol.88et99.

Extrait des registres du Conseil du 3 mars 1738, au Conseil des CC, qui diminue les privilèges du roi de l'Arquebuse, et extrait des registres du 16 juin 1739, au Conseil des CC, qui, tenant compte dans une faible mesure de la requête du 9 juin 1739, modifie un peu le premier en faveur du roi. — Voy. *Archives de l'Arquebuse,* citées ci-dessus, p. 133.

457. Ordonnances établies par nos magnifiques, et très-honorés Seigneurs sur l'état des orfêvres. Revûës, corrigées et aprouvées en Conseil le dix-huitiéme avril 1731 et réimprimée le 3 Xbre 1739. A Genève, chez Pierre Jaquier. 1739. Se vend chez le Sr. P. F. Chevrier, clerc des orfêvres. In-8, 15 pp. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

458. Ordonnances sur la profession des graveurs, revuës et aprouvées en Conseil le 2 mars 1723. *(Signé)* Burlamaqui. A Genève, chez Pierre Jaquier. M.DCCXLXIX *(sic)*. In-8, 16 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

De 1739 (?). Suivi d'Extraits des registres du Conseil des 29 avril 1725, 29 avril 1726, 19 février 1732, 7 mai 1735 et de l'art. 36 du Règlement de la Médiation.

1740

459. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXL. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

460. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXL. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

461. 7 janvier 1740. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection des syndics. 1244 électeurs.

462. Du 23 février 1740. Reglemens des coupeurs de bois. *(Signé)* Ami Dechapeaurouge Secretaire. Placard in-fol. — Archives : E4 et Reg. dudit jour.

Tarif détaillé.

463. Loterie de Genève, arrêtée le 22 mars 1740 par le Petit et Grand Conseil de la République pour la démolition des maisons du pont du Rhône, afin d'en faciliter le cours et pour bâtir un pont neuf. A Genève, de l' imprimerie des Frères De Tournes, libraires et imprimeurs de la République. In-fol., II-131 pp. — S.d'H.:vol.99.

Plan et conditions de la loterie, bureaux où l'on trouve des billets ; le montant des primes est de 360,000 livres. — Avec les listes des tirages du 30 septembre 1740 au 18 février 1741. Curieux à cause des devises des souscripteurs, qui sont parfois originales.

464. Litteratis omnibus Academiæ Rector S. — « Quæ per semestrem ferè hyemem... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 23 mai 1740, à une heure.

465. Jacobus Vernet Genevensis Academiæ Rector litteratis omnibus S. — « Vixdum resarcitâ feliciter... » Datum Genevæ Nonis Juniis anni MDCCXL. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription ouverte pour un professeur de droit en remplacement de Jacques Burlamachi, qui se retire pour cause de maladie.

466. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. *(Signé)* Turrettin. Du 18 juillet 1740. Placard in-fol. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Publication concernant le logement des étrangers.

467. De par le Roy. — Donné à Versailles, le trentième jour de novembre 1740. *(Signé)* Louis *et plus bas* Par le Roy, Phelypeaux. — Collationné à l'original par l'un de Nous, Ecuyer, Conseiller, Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses finances. *(Signé à la main)* Randon. In-fol., 1 p. — Archives : Reg. du 13 déc. 1740.

Passeport des fermiers généraux pour le transit de sept à huit mille quintaux de blé. venant d'Italie et allant à Genève; envoyé le 6 décembre 1740 par Thellusson, qui l'avait obtenu et fait imprimer.

1741

468. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

469. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

470. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Donné ce 10 janvier 1741. *(Signé)* Favre. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Ordre de faire tuer et empoisonner tous les chiens qui se trouveront dans les rues, et ce pendant six mois.

471. [De la part...]. Placard. — Archives : E4.

Publication contre la contrebande du sel qui se fait à Genthod. Du 24 janvier 1741.

472. Manifeste du Sénat de Savoye, qui permet l'entrée des grains dans la Ville de Geneve, et cela seulement les jours de marchés. Du 25 janvier 1741. A Chambery. Par Jacques Gorrin imprimeur du roy. In-fol., 4 pp. — Archives : Reg. du 31 janvier 1741.

473. Musarum alumnis Rector Academiæ S. — « Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt. » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 29 mai 1741, à une heure.

474. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Donné ce 28 aoust 1741. *(Signé)* Favre. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les enrôleurs.

1742

475. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

476. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

477. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Donné ce 23 janvier 1742. *(Signé)* Favre. Placard in-fol. — Rilliet : Placards.

Publication contre les mendiants, vagabonds et gens sans aveu; défense de loger aucun étranger sans permission et d'insulter les chassegueux.

478. Avis au public. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

«... Avec la permission et sous l'autorité de Nos Seigneurs, l'on a établi quatre écoles en faveur des petits enfants pour leur enseigner à lire, à prier Dieu et les premiers principes de la religion. Deux de

ces écoles sont placées dans le quartier de la Magdelaine, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il y en a aussi deux semblables à St-Gervais. On y recevra les enfants depuis l'âge de sept ou huit ans, sur un billet qu'ils y aporteront de Monsieur le Pasteur de leur quartier, sans qu'il en coute rien aux pères ni aux mères. Ces écoles commenceront, s'il plaît à Dieu, huit jours après Pâques; savoir, le lundi 2[e] jour d'avril. Les garçons y doivent aller le matin à sept heures, et l'après midi à une heure. L'école des filles se tiendra seulement l'après midi à une heure. Tous les pères et mères sont exhortez à profiter de ce nouveau secours pour l'instruction de leurs enfans. » — Voy. Gaberel : *Hist. de l'Eglise de Genève*, Genève, 1862, in-8, t. III, p. 30. — Doit être de 1742, d'après la date de Pâques.

479. Academiæ Rector lectori S. P. D. — « Visum est majoribus,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 28 mai 1742, à une heure.

480. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Favre. Donné ce 2 juin 1742. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense à tous autres que les fermiers du Caffé de vendre du caffé, thé, chocolat et liqueurs fraîches.

481. Avis au public sur l'établissement et les progrès de la société formée à Genève, pour avancer et faciliter l'instruction de la jeunesse dans la piété. Fait à Genève le 1 septembre 1742. A Genève, chez les Frères De Tournes. M.DCC.XLII. In-4, tit. et 24 pp. — BG.:Gf567,vol.2.

Histoire, but, programme de la société qui porta plus tard le nom de *Société des Catéchumènes*. Composé par le prof. Vernet. — Voy. Reg. du 26 mai 1742 et du 19 sept. 1742.

482. Avis au public. Placard in-4 obl. — Biblioth. Rilliet.

L'instruction des catéchumènes recommencera le lundi lendemain de Pâques. Date indéterminée.

483. Formulaire pour recevoir les catéchumènes à la Sainte Céne. In-4, 7 pp. — Biblioth. Rilliet.

Date indéterminée.

484. Nous pasteurs de l'Eglise de Geneve, attestons que Nous le recommandons à la grace de Dieu, et à la bienveuillance de nos frères. Fait à Genève ce In-4, 1 p. — S.d'H.: Ms.n°228.

Certificat de réception des catéchumènes à la Sainte-Cène. Date indéterminée.

485. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics et Conseil. Donné le 17 septembre 1742. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense d'aller dans les cabarets étrangers hors des Franchises; pour retenir ceux qui les fréquentent de tomber dans des excès de débauche et de ruiner leurs familles.

486. Extrait des registres du Conseil du 21 septembre 1742 contenant ce qui sera proposé dimanche prochain 23 du courant au Conseil General. *(Signé)* Favre. Placard in-fol. — Archives : H207 et E4.

Sur la proposition du syndic de la garde, on demande au C. G. d'autoriser le P. C. à pourvoir convenablement à la sûreté publique dans les présentes conjonctures, en disposant suivant sa prudence, tant de la garde bourgeoise que de la garnison, pour renforcer les divers postes ou en établir de nouveaux, suivant que le besoin pourra l'exiger. Approuvé par 1114 voix contre 19 : 1133 votants. — Voy. Reg. du 23 septembre 1742.

1743

487. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

488. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

489. Ordonnances etablies par nos magnifiques, et très-honorés Seigneurs sur l'état des maîtres monteurs de boîtes et étuis de montres. Revûëe et aprouvées en Conseil le 6 sept. 1729. A Geneve chez Pierre Jaquier. MDCCXLIII. In-8, 15 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances.

Suivi d'extraits des registres des 13 juillet et 15 octobre 1742.

490. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Mussard. Donné ce 11 janvier 1743. Placard atlant. — Archives : E4.

Mesures préventives contre les maladies contagieuses qui se sont répandues dans une partie de la Hongrie et autres provinces voisines.

491. Extrait des registres des Conseils des 20 et 21 janvier 1743 contenant ce qui sera proposé mardi prochain 22 du courant au Conseil general. *(Signé)* Humbert. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Vu les nombreuses troupes qui sont aux environs de la ville, il est

proposé au C. G. de requérir les Cantons de Zurich et de Berne, en vertu du traité d'alliance de 1584, de nous accorder huit cents hommes de leurs troupes. Celles-ci seront employées pour la garde et la défense de l'Etat, conformément au règlement du 28 juin 1735 sur la Garde. Pendant leur séjour les Conseils ne proposeront au C. G. aucun changement aux lois. Ces troupes seront renvoyées dès que les circonstances qui en occasionnent la demande cesseront. — Approuvé le 22 janvier par 658 voix contre 599 : 1257 votants.

492. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. Donné ce 23 janvier 1743. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense de loger les étrangers sans permission.

493. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. — Donné ce 11 février 1743. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

« Défenses très expresses sont faites à toutes personnes, quelles qu'elles soient, d'acheter des déserteurs, ou gens inconnus, chevaux, armes, équipages, justeaucorps, ou manteaux d'ordonnance, à peine de perdre le prix qui en aura été payé, et de plus grande, suivant l'exigence du cas. »

494. Extrait des registres des Conseils du 25 février, et 4 mars 1743. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — Archives : H207 et E2.

Convocation du C. G. pour le jeudi 7 mars, pour lui soumettre la proposition suivante : que tous ceux qui se trouvent actuellement taxés pour les gardes à 44 florins par an ou au-dessus devront fournir à l'Etat six fois la somme à laquelle ils sont taxés pour les susdites gardes, indépendamment et non compris le paiement des gardes ordinaires, qui se fait à la fin de l'année; et que cette contribution extraordinaire sera payée en deux termes, dont le premier écherra au premier jour du mois d'avril et le second au premier jour du mois de juin prochain : invitant les personnes qui paient moins de 44 florins pour les gardes, à suivre les sentiments qui leur seront inspirés par leur générosité, et par leur amour du bien public. Approuvé par 942 suffrages contre 8: 950 votants.

495. Don Cenon de Somodevilla, marquis de la Ensenada, commandeur de Piedrabuena dans l'Ordre de Calatrava, et de Carrigosa dans celuy de S. Jacques, du Suprême Conseil de Guerre de S. M. Cath. secretaire de l'Amirauté generale d'Espagne et des Indes, Intendant General de la marine d'Espagne, et des armées du Roy en Savoye et en Italie, et Secretaire

d'Etat et de Guerre de S. A. R. Monseigneur l'Infant Don Philippe. — A Chambery le cinquiéme avril mil sept cents quarante trois. *(Scellé et signé)* Le marquis de la Ensenada A Chambery par l'imprimeur Jacques Gorrin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1; Archives : Reg. du 8 avril 1743.

« Son Altesse Royale voulant traiter favorablement la République de Genève... fait très-expresses défenses à tous officiers tant de guerre, qu'aux autres de prendre aucun logement, ny permettre en être pris dans les terres de St-Victor et Chapitre, ou fonds de l'Ancien Dénombrement, ny exiger aucunes contributions, impôts, corvées, ou voitures... Et d'autant que des présentes on pourrait en avoir affaire en divers lieux, S. A. R. veut bien que foy soit ajoutée aux copies d'icelle imprimées par Jacques Gorrin imprimeur royal dans cette Ville.» — Ce placard fut remis au personnes ayant des fonds dans les terres de St-Victor et Chapitre.

496. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. — Ce lundi 15 avril 1743. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre les contrebandiers et contrebandières de pain qui font augmenter le prix du blé. Défense d'introduire et de vendre du pain dans la ville, d'en acheter d'aucune autre personne que des commis et boulangers établis par la Chambre des blés, d'en faire entrer en ville ou acheter dehors. Défense à ceux qui logent en chambre des soldats, ouvriers et compagnons de métier ou autres, de leur vendre ni fournir aucun pain, sous prétexte qu'ils leur fournissent le logement et la soupe. — Réimpression de la publication du 18 septembre 1702 (Reg. du 9 avril 1743).

497. Academiæ Rector L. S. P. — « Statis temporibus (xiii kal. junias) celebrabuntur... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 20 mai 1743, à une heure.

498. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Mussard. Donné ce 6 août 1743. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures de précaution contre la maladie contagieuse qui, depuis quelque temps, s'est manifestée dans la ville de Messine, a passé la mer et s'est glissée dans quelques endroits de la Calabre Ultérieure.

499. La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Geneve. — Revûe par la Compagnie des pasteurs et professeurs. A Genève, chez Henri-Albert Gosse et Compagnie, libraires et imprimeurs. MDCCXLIII. In-4, viii-121 pp. — Biblioth. Rivoire.

Imprimée le 9 août 1743 (Reg.). — Voy. A. Bouvier : *La Compagnie des pasteurs de Genève*. 1878, in-12, p. 33.

1744

500. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCCXLIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

501. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

502. Extrait des registres du Conseil du 19 fevrier 1744. — *(Signé)* Mussard. In-8, 1 p. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

Concerne la position des maîtres monteurs de boîtes travaillant chez un autre maître.

503. Elegia gratulatoria quam, viro ac fautori summe reverendo, amplis. doctissimo, D^no Amedeo Lullin, professori historiæ eccles. in Acad. Genevensi celeberrimo, necnon Ecclesiæ, quæ Christo in eadem civitate colitur pastori vigilantissimo ac dignissimo, in sacrum nuptiale, viri prænobilissimi, præstantissimi atque clarissimi. D^ni Jacobi Boissier, sponsi omnigenis bonis ornatissimi : et virginis spectatissimæ, laudatissimæ ac elegantissimæ, Mariæ Lullin, sponsæ meritissimæ, filiæ incliti patris unicæ ipsique longe carissimæ, animo devinctissimo ac deditissimo offert, maximi utriusque nominis cultor acerrimus, B. O. Genevæ, ex typogr. hær. Cramer et Fr. Philibert, die 14^a martii 1744. In-4, VIII pp. — B.G.:Q81.

Epithalame en vers latins. Le verso du titre est en hébreu. — Voy. Galiffe : *Notices généalogiques*, t. I, pp. 281 et 103.

504. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs, Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Humbert. Donné ce 7 avril 1744. Placard in-fol. — Archives : E2.

Taxation de diverses monnaies de billon étrangères, pour les mettre hors du commerce.

505. Academiæ Rector L. S. P. — « Celebrabuntur Deo dante VIII Kal. Junias academica festa,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions le lundi 25 mai 1744, à une heure.

506. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics, Petit et Grand Conseils. *(Signé)* Mussard. Donné ce 8 septembre 1744. Placard atlant. — Archives : E4 et Reg. du 8 septembre 1744.

Défense de tenir aucune *loge* soit assemblée de *Francs-Massons*,

de louer ou prêter des locaux pour cet usage, et de s'incorporer à l'avenir dans ladite société. — Voy. Reg. des 18 février, 23 juin, 10 août, 15 août, 7, 8 et 18 septembre 1744. — Bérenger, *Hist. de Genève*, t. VI, part. II, p. 14. — Reproduit par Claudius Fontaine-Borgel dans la *Relation historique sur l'établissement des premières loges maçonniques à Genève.* Genève, 1874, in-8, p. 15.

507. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseils. A Genève ce 16 novembre 1744. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.3.

Conseils pour prévenir et guérir la maladie contagieuse des bêtes à corne. — Voy. Reg. des 13 et 16 novembre 1744.

508. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... A Geneve ce 28 novembre 1744. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — Archives : E4.

Mesures préventives contre la maladie contagieuse des bêtes à corne qui règne dans plusieurs états.

1745

509. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

510. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

511. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Humbert. Publiées et affichées le 6 mars 1745. Placard in-fol. — Archives : E4.

Défense aux cochers, charretiers et palefreniers de faire aller leurs chevaux par la ville plus vite que le pas ordinaire et aux palefreniers de les laisser jamais échapper.

512. [Reflexions sur le reglement de l'illustre Mediation contre ce qu'affectent de repandre certaines personnes, que la bourgeoisie de Geneve a beaucoup perdu par le dit reglement en avril 1745].

D'autres disent que cet écrit a pour titre : *L'Injustice de la Mediation de Genève* et a été imprimé clandestinement à Bâle (Haller, VI, 201). — Voy. Micheli : *Supplication*, p. 117, n. qui paraît ne pas croire qu'il ait été imprimé.

513. Academiæ Rector L. S. P. — « Celebrabuntur Deo dante xi Kal. Junias.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 24 mai 1745, à une heure.

514. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... *(Signé)* Mussard. Du 14 juin 1745. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication contre les loteries. — Voy. Bérenger : *Hist. de Genève*, t. VI, part. II, p. 15.

515. Supplication avec supplément présentée aux loüables Cantons de Zurich et de Berne en juillet et décembre 1744 par Noble Jaques Barthelemi Micheli citoien de Genéve et seigneur du Crest au sujet du Réglement fait en 1738 par l'illustre Médiation de Genève. — Post tenebras spero lucem. M.DCC.XLV. In-8, II-136-II pp. — Archives : H186.

Suivi de la copie de deux lettres envoyées à Zurich et à Berne, le 11 août 1745, par Micheli du Crest, avec 200 exemplaires de ce *Mémoire* pour le Conseil des 200 de chacune de ces deux villes. — Voy. De Zur-Lauben : *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, Paris, 1751-53, in-8, vol. VIII, p. 21. — Haller, VI, 202.

516. Ordonnances pour l'art de l'horlogerie. Vûës et approuvées par le magnifique Conseil des Deux-Cents, le 11[me] septembre 1745. *(Signé)* Mussard. A Genève, chez Pierre Pellet, imprimeur. M.DCC.XLV. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf797.

Concerne les jurés, maîtres, ouvriers, aprentifs et courtiers, le titre, le travail des femmes, etc. Suit la liste des quatre jurés. — Il y a deux tirages de cette édition; dans l'un la vignette de la p. 3 représente des fleurs, dans l'autre elle représente un cadran de montre. — Bérenger : *Hist. de Genève*. t. VI, part. II, pp. 19-21. — Réimprimé à 150 exemplaires par les soins de Ed. Latour, successeur de J.-G. Fick et Eggimann et C[ie], [Genève] 1892, in-8, 16 pp.

517. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.... *(Signé)* Mussard. Donné ce 20 décembre 1745. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense de jeter des fardeaux de linges, bois ou autres choses dès les galetas ou fenêtres des maisons.

518. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. A Geneve ce 24 decembre 1745. *(Signé)* Mussard. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance pour garantir, avec l'assistance divine, les terres de la République de la maladie contagieuse des bêtes à cornes, qui s'est malheureusement propagée dans quelques provinces voisines.

1746

519. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLVI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

520. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

521. Avis instructif sur la maladie du gros bétail. In-4, 7 pp. — Archives : E4.

Publication officielle indiquant les symptômes et les remèdes de la maladie contagieuse. — Dressé par A. Fabri, président de la Chambre de Santé (Reg. du 4 février 1746).

522. Avril 1746. Atlant., 1 p., 2 col. — Soc. d'Hist.: Rôle du CC.

Liste de 71 candidats pour le Conseil des CC en 1746. Cité dans Grenus : *Fragments biographiques et historiques,* p. 339.

523. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. *(Signé)* Mussard. Donné ce 30 avril 1746. Placard in-fol. — Archives : E2 et E4.

Publication contre les mendiants; ils seront conduits à l'Hôpital Général par les chassegueux, qu'il est défendu de maltraiter lorsqu'ils exécuteront les ordres qu'ils ont reçus.

524. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... *(Signé)* Mussard. Donné ce 22 avril 1746. Placard atlant. — Archives : E4.

Publication concernant l'observation des exercices religieux et la célébration du dimanche et des jours de jeûne.

525. Rector Academiæ Genevensis L. S. P. — « Dum toto orbe sævit Mars impius,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 23 mai 1746. à une heure.

526. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Donné ce 20 juin 1746. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Taxation de diverses monnaies, motivée par l'abondance des espèces d'argent étrangères ayant cours au-dessus de leur valeur intrinsèque. Les monnaies de billon restent taxées conformément à la publication du 7 avril 1744.

527. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs

Sindics et Conseil. Donné ce 23 septembre 1746. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — Archives : E4.

Publication prohibant les galons d'or et d'argent faux travaillés sur de la soie.

1747

528. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLVII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

529. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

530. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 11 janvier 1747. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — Archives : E2 et E4.

Publication contre les mendiants, coureurs et vagabonds.

531. Ordonnances somptuaires de la République de Genève, concernant les habits, ameublemens, mariages, etc. Revûës et aprouvées en janvier M.DCCXLVII. Le 25 janvier 1747. *(Signé)* Humbert. A Genève, chez les frères De Tournes. M.DCCXLVII. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;436,vol.1,187;797.

Suivi d'un extrait des registres du 25 janvier 1747, par lequel le Conseil accorde certains délais pour l'exécution de ces ordonnances, en ce qui concerne les vêtements tolérés jusqu'alors. — Distribué à tous les citoyens et bourgeois au-dessus de 25 ans (Reg. du 14 février 1747).

532. Règlemens pour la boucherie revûs et aprouvés au magnifique Conseil des Deux Cent, le 7 avril 1747. *(Signé)* Humbert. Placard atlant., 2 col. — Archives : H207.

533. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Dum omnia bellis personant.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 19 mai 1747, à une heure.

534. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné ce 8 septembre 1747. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — Archives : E2 et E4.

Défense de louer à des mineurs ou pour des mineurs aucune chambre, appartement ou jardin, tant dans la ville que dans la banlieue, afin de remédier aux divers désordres que la trop grande licence et l'extrême dissipation des jeunes gens occasionnent.

1748

535. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLVIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

536. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

537. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. Donné ce 17 janvier 1748. *(Signé)* Mussard. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication contre les enrôlements pour le service étranger.

538. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Mussard. Publié et affiché ce 17 may 1748. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

« Sur ce qui a été représenté par les nobles commis de la Chambre de netteté, que divers particuliers se sont relâchés dans l'observation des réglements faits pour la netteté de la ville, il a été arrêté de les renouveler, publier et afficher, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance. » — Suivent ces règlements.

539. Rector Academiæ L. S. — « Post longæ asperæque hiemis ærumnosos labores.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 27 mai 1748, à une heure.

540. Du 17 novembre 1748. Liste, 1 p. — S.d'H.:Ms,n°121.

Billet de votation : élection du lieutenant et des auditeurs; vente du vin; 1041 électeurs.

1749

541. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCXLIX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

542. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCXLIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

543. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent, de la République de Genève, pour l'année M.D.CC.XLIX. A Genève, chez P. Pellet, imp. Atlant., 1 p. — S.d'H.:vol.99.

Suivi de la distribution des commissions, des chambres, et des dixaines, du rôle de la Vénérable Compagnie et d'un Almanach nouveau de cabinet, avec le départ des courriers. Contient aussi un état de la vente du vin de chaque année, depuis 1700 jusqu'à 1747.

544. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics, et Conseil. Donné ce 22 janvier 1749. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication, promettant 200 écus de récompense à qui fera découvrir les auteurs de divers vols nocturnes qui ont été commis avec fractions *(sic)*.

545. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs,.... Donné ce 25 janvier 1749. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — Archives : E2.

Publication concernant les rôdeurs et gens sans aveu.

546. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Donné ce 8 février 1749. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — Archives : E4.

Interdiction de certaines monnaies étrangères (testons d'Italie, paules, jules, etc.); pour en faciliter l'écoulement, il sera établi un bureau chez les Sieurs Louis Duval et fils, où on les recevra suivant le tarif qui suit. Tout billon étranger est interdit.

547. Reglemens de police concernant la vente de l'huile de noix. Du mardi 18 février 1749. *(Signé)* B. Micheli, secretaire. Placard in-fol. — Archives : E2.

Défense de vendre l'huile de noix ailleurs que sur la place de la Fusterie et de la sortir de la ville sans permission; les marchands de la ville ne pourront l'acheter avant midi.

548. Rector Academiæ L. S. — « Adsunt tandem solemnia litterarum festa... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 23 juin 1749, à une heure.

549. Messeigneurs du Petit et Grand Conseil ayant vû et approuvé les articles du traité convenus à Paris,.... *(Signé)* Is. Pictet, Conseiller Secrétaire d'Etat subrogé. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Convocation du Conseil Général pour lui soumettre les articles du traité conclu à Paris avec le roi de France et pour autoriser Mussard et Saladin à promettre au nom du Conseil Général de ratifier ledit traité et d'en rapporter de sa part les lettres de ratification, ce que fit le C. G., le 7 août 1749. — Bérenger : *Histoire de Genève*, t. VI, part. II, pp. 65 s.

550. Extrait des registres du Conseil du 23 aoust 1749. *(Signé)* Is. Pictet, Secrétaire d'Etat subrogé. Placard in-fol. — Archives : E4 et Reg. du 26 août 1749.

Convocation du Conseil Général pour le mardi 26 août, pour lui de-

mander la ratification du traité avec le roi de France, signé à Paris le 15 août.

551. Traité entre Sa Majesté Très Chrétienne le roi de France et la République de Genève. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf798.

Ce traité contient des cessions réciproques de droits sur différents territoires enclavés; il est suivi d'un article séparé qui maintient les privilèges dont jouissent des fonds possédés par des Genevois à Malagny, Chalex et Moëns. La ratification du roi de France est datée du 8 septembre 1749, celle de la République du 27 août 1749. Le traité a été signé à Paris le 15 août 1749. — Est inséré dans le *Mercure historique et politique* de novembre 1749, pp. 313 à 319.

1750

552. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCC.L. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

553. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.L. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

554. Prix des denrees reglés par Messieurs de la Justice, ce.... 17[*50*]. Placard in-fol. — Archives : E2.

Tableau soit formule pour inscrire à la plume le prix des différentes espèces de charbon, de beurre, d'huile, de chandelles et de vinaigre.

555. [De la part...]. Placard. — Archives : E4(ms.).

Défense de voler le bois des haies.

556. Abrégé des mémoires présentés au magnifique Conseil, touchant le temple de St. Pierre. In-4, 20 pp. — Archives : Reg. du 16 mars 1749. B.G.:Ms.h.g.143*ac*.

Contient la description architecturale très détaillée de l'édifice, son état résultant de la visite générale faite en 1749, et l'examen des différents projets pour le réparer. — Distribué à chaque membre de la Vénérable Compagnie et du CC, en mars 1750.

557. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Donné ce 1 avril 1750. *(Signé)* Humbert. Placard in-fol. — Archives : E4.

Défense de mettre aucune autre marque aux boîtes que l'empreinte qui servira à désigner le nom de l'ouvrier faiseur de boîtes.

558. Avis au public. De la part de Messieurs de la Justice. Du 25 may 1750. *(Signé)* De la Rive, Secretaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Inscription ouverte tant pour ceux de Genève que pour étrangers en vue d'une augmentation des maîtres bouchers à bœuf, vache, veau et mouton, pour l'exploitation des boucheries de cette ville.

559. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* Pictet. Donné ce 17 juin 1750. Placard in-fol. — Archives : E2 et E4.

Sur les avis qui sont revenus que, dans quelques communes des villages dépendants de la souveraineté de cet Etat, on avait accordé des lettres de communage à des étrangers qui n'avaient aucun domicile et ne possédaient aucun fonds dans les terres de la République, il est défendu à tous sujets et communiers des villages dépendant de la République de recevoir aucun étranger pour habitant ou communier des dits villages sans en avoir préalablement obtenu la permission des Seigneurs commis soit des juges ou châtelains des dits villages.

560. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « De solemnibus nostris academicis quotannis redeuntibus,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 22 juin 1750, à une heure.

561. Messeigneurs les Sindics, Petit et Grand Conseil, ayant pris en sérieuse considération l'état des finances,... *(Signé)* Humbert. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf568,vol.1;567,vol.4:798.

Projet de nouveaux impôts pour subvenir à l'entretien des fortifications, à l'entretien et à l'augmentation de l'artillerie et à l'acquittement partiel des dettes de la République. Distribué le 8 juillet 1750, pour être proposé au Conseil Général le lundi 13 juillet, à sept heures du matin. — Rejeté ledit jour par environ 1100 voix contre 400; 1494 votants.

562. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.... Ce vendredi 17 juillet 1750. *(Signé)* Humbert. Placard atlant. — Archives : E4.

La cherté du blé ayant diminué et la Chambre des blés en ayant de grandes provisions dont la conservation est difficile, on renouvelle les défenses contre l'introduction du pain étranger et contre la vente et l'achat de celui qui ne provient pas de ladite chambre.

563. Avis au public. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Inscription ouverte chez no. Calandrini, conseiller d'état, du 24 août au 7 septembre 1750, pour la location des places de l'Auditoire, aux mêmes conditions que les places du temple de St-Germain.

564. [Almanachs]. In-12.

Privilège accordé par le Conseil à Pierre Pellet, pour l'impression

d'almanachs (in-12) à l'usage de cette ville et d'un calendrier de cabinet. Pierre Jaquier avait ce privilège depuis 1716 mais était maintenant trop âgé pour s'en prévaloir (Reg. du 28 août 1750).

565. [Pensées mêlées].

Libelle diffamatoire par Antoine ffeu Jacques Porte contre sa sœur Dittmar, imprimé chez Pellet à la fin de 1750 (Archives : procès criminels de février 1751).

566. De par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

« Deffenses tres expresses sont faites, à toutes personnes de quelle qualité et condition qu'elles soyent, d'occuper les siéges destinés pour le magnifique Conseil des deux Cent, comme aussi de mettre aucune escabelle dans les espaces et à côté desdits sièges, sous peine d'amende : à la reserve de ceux qui en auront obtenu la permission. » Date inconnue, première moitié du XVIIIe siècle.

567. De la part de Messieurs de la Justice. Donné ce... 17 . Placard in-4. — Biblioth. Rilliet.

Défenses sont faites à tous bouchers et sagatiers de vendre la viande de lard au delà de...; saucisses...; blanc de lard... Date inconnue.

1751

568. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

569. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

570. Ordonnances etablies par nos magnifiques, et tres-honorés Seigneurs sur l'état des orfêvres. Revûës, corrigées et aprouvées en Conseil, le 18 avril 1731 et réimprimée le 5 décembre 1739 et 1751. A Genève, chez P. Pellet, imprimeur. M.D.CC.LI. Se vend chez le Sr. Fr. Louis Sautier, clerc des orfêvres. In-8, 15 pp. — S.d'H.:vol.118.

Suivi de la permission d'imprimer, du 6 mars 1751, signée Pictet.

571. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné ce 6 avril 1751. Placard in-fol. — Archives : E4.

Interdiction des charivaris et carillons qui se font tant dans la ville que dans les campagnes surtout dans des occasions de mariages.

572. Publication concernant l'horlogerie, aprouvée en Pe-

tit et Grand Conseil, les 15 septembre 1750 et 3 mai 1751. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense d'enseigner à l'avenir à d'autres qu'aux femmes et filles de la ville, les parties de l'horlogerie ; défense à toutes femmes et filles de travailler d'autres articles de l'horlogerie que les vuidages, les aiguilles, piliers, chaînettes, spiraux, clefs, polissages, fusées, cadrans d'émail, l'art de refendre les roues et de dorer les montres. — Reproduit dans la *Tribune de Genève* du 26 juin 1890 (supplément).

573. Avis. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

L'Ecole publique du dessein *(sic)* sera ouverte le lundi 7 juin 1751; inscription ouverte chez le Sr Soubeyran ; on n'admettra aucun étranger ni aucun élève qui ne sache écrire et qui n'ait onze ans accomplis.

574. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Instat læta dies Musis Sacra : ... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 21 juin 1751, à une heure.

575. Avis. Du 11 aoust 1751. Placard in-fol. — S.d'H.:vol.100.

« Le public est averti que les personnes qui voudront souscrire pour la réparation du temple de St-Pierre (conformément à l'invitation qui en est faite par les magnifiques Petit et Grand Conseils) pourront souscrire pendant trois mois à la Chambre des comptes, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche et le jeudi, dès les neuf heures du matin jusqu'à onze, et dès une heure après midi jusques-à trois. »

576. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 30 aoust 1751. Placard in-fol. — Archives : E4.

Pour remédier aux désordres et scandales qui se commettent les jours de dimanche et de solennités et principalement les jours de Jeûne, il est défendu à tous cabaretiers des villages d'ouvrir leurs cabarets, et de donner à boire et à manger lesdits jours de Jeûne avant la fin des exercices de piété.

577. Epitre à un ami sur la fête donnée par M. de Montperoux, résident de France à Genève, et sur les illuminations faites dans la même ville, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne. In-4, 5 pp. — Archives : H207.

Poésie. — Cette fête eut lieu le 30 septembre 1751. — Voy. Sordet : *Hist. des résidents de France à Genève*, Genève, 1854, in-8, p. 79. — *Journal helvétique*, 1751, sept. — Haller, VI, 238.

1752

578. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Liste antérieure à l'élection; la quatrième colonne s'arrête au milieu de la page.

579. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

580. Rector Academiæ L. S. Datum Genevæ pridie Idus Februarii anni MDCCLII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de mathématiques laissée vacante par Jean Jalabert, qui a remplacé Gabriel Cramer, décédé, comme professeur de philosophie.

581. Février 1752. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives (Reg. des 18 et 19 fév. 1752.

Liste de 68 indiqués pour l'élection du CC.

582. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Après l'élection du 21 février 1752; la quatrième colonne est pleine.

583. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Humbert. Donné le 18 mars 1752. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense aux charpentiers, massons, manœuvres et autres ouvriers qui travaillent tant pour le public que pour les particuliers d'emporter aucun bois vieux ou neuf.

584. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* Pictet. Donné le 8 mai 1752. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense de jouer aucun jeu de hasard, notamment la *menille*, et ceux qu'on appelle de *commerce*.

585. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Diem festum adducet...» Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 19 juin 1752, dans le temple de Saint-Pierre, à une heure.

586. Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que le bureau des carrosses et messageries de Lyon à Genéve, route et retour, établi dans la ville de Genéve, sera à l'avenir établi à Chastelaine; et que les arrêts et réglemens rendus sur le fait

des messageries de France, seront exécutés sur la route de Lyon à Chastelaine, ou autre frontière de France, du côté de Genéve, et retour. Du 7 octobre 1752. A Lyon, de l'imprimerie de P. Valfray, imprimeur du Roi. 1752. In-4, 3 pp. — Archives: Portef. hist., n° 4785.

Contre la concurrence des voituriers de Genève.

1753

587. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

588. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

589. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent, de la République de Genève, dans l'année M.D.CC.LIII. A Genève. Chez P. Pellet, imp. Avec permission. Prix 9 sols. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Calendrier, distribution des dixaines et des offices; rôle de la V. C., etc.

590. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. — Donné ce 16 janvier 1753. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Renouvellement des défenses faites antérieurement, notamment en février 1749, contre l'introduction du billon étranger.

591. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Donné ce 23 mars 1753. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E4.

Publication contre les mendiants, vagabonds, rôdeurs et gens sans aveu.

592. Rector Academiæ Genevensis L. S. — « Supremo favente Numine,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 18 juin 1753, dans le temple de Saint-Germain, à une heure.

593. Ordonnances etablies par nos magnifiques, et tres-honorés Seigneurs, sur la profession et commerce d'orfévrerie. le 8 avril 1566. Revûës en plusieurs tems, et notamment en 1753 qu'elles ont été augmentées, corrigées et approuvées en Conseil le 27 juillet de ladite année. A Geneve, chez P. Pellet, impri-

meur. M.DCC.LIII. Se vendent chez le Sr. Fr. Louis Sautier, clerc des orfèvres. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf797.

La permission d'imprimer, 27 juillet 1753, est signée Pictet.

1754

594. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

595. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

596. La liturgie ou la maniere de celebrer le service divin dans l'Église de Genève. Revûe par la Compagnie des Pasteurs et Professeurs. A Geneve, chez Henri-Albert Gosse et Compagnie, libraires et imprimeurs. M.DCC.LIV. In-4, 121 pp. — Biblioth. Rivoire.

597. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Donné ce 26 février 1754. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Publication contre les rôdeurs et gens sans aveu.

598. Messeigneurs du Petit et Grand Conseil ayant vû et approuvé le projet de traité, concerté à Turin,... Donné le 27 may 1754. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Convocation du Conseil Général pour savoir s'il approuve le projet de traité avec le roi de Sardaigne et s'il autorise le syndic Mussard à le ratifier en son nom; approuvé le jeudi matin 30 mai, par 1280 suffrages contre 56; 1336 votants.

599. Extrait des registres du Conseil du 10 juin 1754. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Convocation du Conseil Général pour le jeudi 13 juin, pour lui soumettre la ratification du traité avec le roi de Sardaigne, signé le 3 juin à Turin, ainsi que le verbal qui en fait partie; ce qui fut voté à la pluralité de 1068 suffrages contre 15; 1083 votants.

600. Traité entre Sa Majesté le Roi de Sardaigne et la République de Genève. A Genève, chez Emanuel du Villard fils, libraire à la Grand'-Ruë. M.DCC.LIV. Avec permission. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;567,vol.187,216;798.

Ce traité concerne la limitation des deux territoires et l'échange de divers droits entre les deux états; il est daté de Turin, le 3 juin

1754, et signé par Poncet de Montailleur et Mussard. Il est suivi des pièces ci-après : 1° Verbal joint au traité, du même jour, convenant les détails de limitation. — 2° Plein-pouvoir de Sa Majesté, du 1er juin 1754. — 3° Plein-pouvoir de la République de Genève, du 30 mai 1754. — 4° Ratification de S. M. Charles Emanuel du 15 juin. — 5° Ratification de la République de Genève, du 13 juin. — 6° Déclaration de Sa Majesté, pour l'exemption de la douane, et du logement des gens de guerre, en faveur des citoyens et bourgeois de Genève, pour leurs maisons appelées de l'*Ancien dénombrement.* — 7° Acte de cession des droits de fief, dixmes et autres revenus, de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, soit de la Commanderie de Saint Jean, faite par Sa Majesté le Roi de Sardaigne à la République de Genève. Daté de la *Venerie.* le 18 juin 1754. — 8° Acte d'enterinement de la cession ci-dessus, daté de Turin le 18 juin 1754. — Voy. Reg. des 24 juin et 1er juillet 1754. — Haller VI, 258.

601. — TRAITÉ entre Sa Majesté le Roi de Sardaigne et la République de Genève. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.141;798.

Autre édition du précédent; en diffère par le titre et quelques détails typographiques. Paraît plus moderne d'après l'orthographe.

602. TRAITÉ entre Sa Majesté le Roi de Sardaigne et la République de Genève. A Genève, chez Emanuel du Villard fils, libraire à la Grand'-Ruë. M.DCC.LIV. Avec permission. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf567,vol.19.

Haller, VI, 258.

603. RECTOR Academiæ Genevensis L. S. — « Quandoquidem Consulibus ac Senatui placuit,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 17 juin 1754, à une heure, dans le temple de St-Germain.

604. JEAN-JOSEPH FONCET, baron de Montaillieur, Seigneur de la Tour, Conseiller d'Etat de S. M. — Fait à Cornières, paroisse de Villelagrand, ce vingt-quatre septembre, mil sept cent cinquante-quatre. *(Signé)* Poncet de Montailleur. — Feüillat, secret. Placard in-fol. — S. d'H.:Ms. Chiron.

Convoque, pour prêter l'hommage et le serment de fidélité au roi, les habitants des lieux, terres et villages dont la jurisdiction ordinaire appartient à S. M. par le traité conclu avec la République de Genève, le 3 juin précédent.

605. DE PAR nos magnifiques et très honorez Seigneurs. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Recueil de pièces, 1739-62.

Extrait des registres du Conseil des 12 mars 1727, 11 octobre 1728 et 29 novembre 1754, portant défense à ceux de la garnison de raser d'autres personnes que leurs camarades et ailleurs que dans les corps de garde.

606. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné à Genève le 20 décembre 1754. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il est ordonné à tous les chefs de familles habitant des lieux, terres et villages, unis à la souveraineté de la République, conformément au traité conclu avec le Roi de Sardaigne, le 3 juin dernier, de comparaître à l'Hôtel de Ville de Genève, le mardi 31 décembre, à 10 heures du matin, pour prêter serment de fidélité à la République, avec relation de l'article XII dudit traité.

1755

607. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

608. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

609. 5 Janvier 1755. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet d'élection pour les seigneurs sindics : 8 noms ; 1120 électeurs.

610. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseils. Donné ce 8 janvier 1755. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense de jeter des pierres dans les rues.

611. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Donné le 5 avril 1755. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Archives : E4.

Publication pour découvrir les auteurs de divers vols nocturnes qui ont été commis avec fraction *(sic)*. — Voy. : Bérenger, t. VI, IIe partie, p. 136.

612. Extrait des registres du Conseil des 24 mars et 9 avril 1755. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Convocation du Conseil Général, pour le dimanche 13 avril, pour lui soumettre la ratification des procès-verbaux du bornage qui a été fait, en exécution du traité du 15 août 1749, au mandement de Peney, de Dardagny et de Malval, et aux territoires de Genthod et de Malagny. — Il n'y a pas eu de suffrage pour la réjection (Catalogue Lullin).

613. Reglemens de police pour les horlogers établis dans les terres de la Souveraineté de la Republique. Aprouvé en Conseil pour être imprimé le 14 avril 1755. *(Signé)* Pictet. In-8, 3 pp. (17 à 19). — Archives : Reg. du dit jour.

614. Rector Academiæ Genevensis. L. S. — « Nec leve.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 23 juin 1755, à St.-Germain, à une heure.

615. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Donné le 15 septembre 1755. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E4.

Publication fixant à 19 sols de Genève les pièces de vingt kreutzers de Berne fabriquées cette année (1755). Avec une vignette représentant cette monnaie.

616. Règlemens de police concernant la vente de l'huile de noix. Du 21 novembre 1755. *(Signé)* R. G. Rilliet, Secretaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

La vente doit se faire à la place de la Fusterie; les marchands de la ville ne peuvent acheter l'huile que depuis midi et après les particuliers; défense de sortir les huiles de noix de la ville.

617. Du 16 décembre 1755. Réglemens des coupeurs de bois. *(Signé)* Boissier, secretaire. Placard in-fol. — S. d'H.:vol.100.

Tarif pour couper, scier, porter et ranger le bois.

1756

618. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLVI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

619. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

620. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. Donné le 16 janvier 1756. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E4.

Défense de casser ou endommager les lanternes que divers particuliers ont fait placer au-devant de leurs maisons dans plusieurs quartiers de la ville. — Voy. Picot, *Histoire de Genève,* t. III, p. 303 n.

621. Avis au public. Du 24 mars 1756. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les personnes qui ont souscrit pour les réparations du temple de

St-Pierre et qui ne désirent pas que l'excédent soit employé à la construction d'une orgue et à l'entretien d'un organiste sont invitées à le déclarer avant le premier mai; on leur remboursera leur part du dit excédent. — Voy. André Archinard : *Les édifices religieux de la vieille Genève,* Genève, 1864, in-8, p. 268.

622. ACADEMIÆ Rector. — « Virtus honore gaudet...» Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 14 juin 1756, à St-Germain, à une heure.

623. DE LA PART de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 3 aoust 1756. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives: E4.

Publication contre les contrebandiers et gens sans aveu.

624. EXTRAIT des registres du Conseil du 14 septembre 1756. *(Signé)* Pictet. In-8, 3 pp. (25 à 27) — Biblioth. Rilliet : Règlements.

Défense à tous compagnons, réassujettis et aprentifs orfèvres d'aller travailler à moins de trente lieues de la ville, et défense à tous maîtres et ouvriers de finir aucun des ouvrages qui auront été commencés hors de la ville. Pour être joint aux ordonnances de 1753.

625. DU 21 NOVEMBRE 1756. Liste, 1 p. — Soc. d'Hist. : Ms. nº 160.

Billet de votation : élection du lieutenant et des auditeurs; confirmation du procureur général; vente du vin.

626. DU 28 NOVEMBRE 1756. Liste, 1 p. — Soc. d'Hist. : Ms. nº 160.

Billet de votation : vente du vin.

627. SERMON sur Esdras chap. VIII. v. 28. prononcé à St.-Pierre le dimanche 5 décembre 1756 jour de l'ouverture de ce temple, qui avait été fermé depuis le 25 janvier 1749 à cause de l'ouvrage nécessaire de ses réparations. — Par Jean Sarasin l'aîné, pasteur de l'Eglise de Genéve. A Genève, chez Eman. Du Villard, fils. M.DCC.LVII. In-8, 38 pp. — B.G.:Bd690.

628. SERMON d'actions de grâces, prononcé à St.-Pierre le dimanche 5 décembre 1756 jour auquel on a recommencé le service divin, dans cette église, qui y avait été interrompu pendant quelques années. Par Ami De-la-Rive, pasteur et professeur en philosophie. A Genève, chez Eman. Du Villard, fils. M.DCC.LVII. In-8, 6-33 pp. — B.G.:Bd691.

Contient l'histoire du temple.

1757

629. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLVII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

630. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

631. 2 janvier 1757. In-4, 1 p. — S. d'H.:vol.100.

Billet d'élection pour les syndics, contenant 8 noms de candidats et une ligne de nouvelle élection. 1208 électeurs.

632. Jacobus Andreas Trembley Academiæ Genevensis Rector L. S. — Datum Genevæ xvj Calendas Martias anni MDCCLVII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour remplacer Pierre Pictet et Pierre Lullin, professeurs de droit démissionnaires.

633. Jacobus Andreas Trembley Genevensis Academiæ Rector litteratis omnibus salutem. — Datum Genevæ xvj Calendas Martias anni MDCCLVII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de mathématiques.

634. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 21 mars 1757. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de pêcher et débiter aucune perche du 1[er] avril au 15 juin, de pêcher en aucun temps avec des filets appelés *barfoux* et *barfolets*, comme encore de pêcher la vive, le milcanton et la perche audessous du poids d'un quart de livre. — Affiché aux places du Molard et du Port, à chaque porte de la ville, à la Belotte, au Creux de Genthod et au bas de la Côte de Cologny (Reg. du 8 mars 1757). — Cette publication se renouvela dès lors chaque printemps.

635. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 26 mars 1757. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre l'introduction du billon étranger, renouvelant les précédentes et notamment celle du 16 janvier 1753.

636. Jacobus Andreas Trembley Academiæ Genevensis Rector. L. L. S. — Dabam Genevæ ix Calendas Junias anni MDCCLVII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour remplacer à la chaire de langues orientales Jacques-Théodore Le Clerc, qui l'avait quittée pour motifs de santé.

637. Rector Academiæ Genevensis. — « Salve læta dies.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 20 juin 1757, à une heure, dans le temple de St.-Pierre.

638. Du 20 novembre 1757. Liste, 1 p. — S.d'H.:Ms.n°160.

Billet de votation : élection du lieutenant, des auditeurs et du trésorier général; vente du vin. 1164 électeurs.

639. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 13 décembre 1757. Placard in-fol. — Archives : E4.

Défense aux forains et autres particuliers qui n'ont pas le droit de commercer, de colporter des marchandises.

1758

640. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLVIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Finit par Jean-Louis De Loys, au bas de la quatrième colonne.

641. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

642. Ode à la liberté. A la République de Geneve. Par Mr. le Cte. de B***. mousquetaire de la première compagnie. M.DCC.LVIII. In-4, 15 pp. — Biblioth. Girod.

Strophes de dix vers de huit syllabes.

643. 1 janvier 1758. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection des syndics. 911 électeurs.

644. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 13 janvier 1758. Placard in-fol. — Archives : E4.

Défense de couper et d'enlever le bois des haies, soit vif soit mort, dans les possessions, de même que d'enlever les échalas, les perches et arbalètes des vignes et hutins.

645. Jacobus Andreas Trembley Genevensis Academiæ Rector. L. L. S. — Dabam Genevæ Idibus Januariis anni MDCCLVIII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de philosophie, en remplacement de Jean Jalabert nommé conseiller.

646. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... *(Signé)* Pictet. Donné le 3 février 1758. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les paysans perdant leur temps à la chasse au lieu de s'occuper au travail des terres, défenses sont faites à tous paysans d'aller à la chasse avec fusils, ou chiens, ou filets, sous peine de prison, d'amende arbitraire et de confiscation du gibier.

647. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... *(Signé)* Pictet. Donné le 3 février 1758. Placard in-fol. — Archives : E2 et E4.

Défense aux jeunes gens de moins de dix-huit ans d'aller à la chasse avec des fuzils; défense de tirer dans les glacis et promenades.

648. Extrait des registres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs et Professeurs de l'Eglise et de l'Académie de Genève, du 10 février 1758. *(Signé)* J. Trembley secretaire. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.319.

Déclaration pour répondre à l'article *Genève* contenu dans le VIIe tome de l'*Encyclopédie*, imprimé depuis peu à Paris. — Imprimé à 1500 exemplaires. — Voy. A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. IV, pp. 140 s. — Picot, t. III, p. 304. — A. Bouvier : *La Compagnie des Pasteurs de Genève*, Genève, 1878, in-12, p. 137. — J. Gaberel : *Histoire de l'Eglise de Genève*, t. III, p. 197. — Lucien Perey et Gaston Maugras : *La vie intime de Voltaire*, 2e édit., Paris, 1885, in-8, p. 182. — Haller, IV, 924.

649. Publication concernant l'horlogerie, aprouvée en Petit et Grand Conseil, les 11 septembre 1745 15 septembre 1750 et 3 may 1751. Donné le 21 février 1758. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Défense d'enseigner à d'autres qu'aux femmes et filles de la ville à faire les vuidages, les aiguilles, les piliers, chaînettes, spiraux, clefs, polissages, les fusées, les cadrans d'émail, l'art de refendre les roues et de dorer les montres, à peine de deux cents florins d'amende outre l'assiette. Défense à toutes femmes et filles de travailler en horlogerie à d'autres articles que ceux ci-dessus. Défense de faire travailler et acheter aucun ouvrage étranger d'horlogerie fini blanc ou doré et d'envoyer dans les environs aucunes fournitures tendantes au finissage.

650. Copie d'une lettre de moi à M^r. de Rambert, celui qui a mal parlé de nos pasteurs. Cologny le 22 février 1758. In-4, 4 pp. — S. d'H.:vol.95.

Lettre censée écrite par un paysan, en réponse à l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*. Défense de la Bible et de la religion.

651. Extrait des registres de la Chambre du Commerce. Du

vendredi 3 mars 1758. *(Signé)* J. Marcombes, Secretaire. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre « les muletiers qui se licencient de charger des marchandises à l'insçu des courretiers préposés et passent clandestinement pour se soustraire au tour de rôle établi par le règlement ».

652. Mars 1758. In-fol., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. du 9 mars 1758.

Billet d'élection contenant 64 noms d'indiqués pour le CC.

653. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLVIII. Atlant., 1 p., 4 col. — S.d'H.:vol.100.

Finit par Guillaume Fuzier-Cayla, au milieu de la 4e colonne.

654. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Mr. d'Alembert, de l'Académie Françoise, de l'Académie royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, et de l'Institut de Bologne : sur son article *Genève* dans le VIIme volume de l'*Encyclopédie*, et particulièrement, sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette Ville. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey, M.DCC.LVIII. In-8, xviii-204-4 pp. et catalogue du libraire Rey. Titre rouge et noir. — B.G.:Gf326.

La préface est datée de Montmorenci, le 20 mars 1758, et un avis final de l'imprimeur, d'Amsterdam, le 15 juillet 1758.

655. [J.-J. Rousseau citoyen de Genève, à Mr. d'Alembert, sur son article « Genève » dans le VIIe vol. de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'etablir un théatre de comédie en cette ville. Amsterdam, M.-M. Rey, 1759. In-8, 232 pp.]. — Catalogue n° 54 de la librairie H. Georg à Bâle, paru en 1884.

Serait la deuxième édition.

656. J.-J. Rousseau citoyen de Genève, à Mr. d'Alembert, de l'Académie Françoise, etc., etc., etc., sur son article Genève dans le VIIme volume de l'Encyclopédie, et particulièrement, sur le projet d'établir un théatre de comédie en cette ville. Troisième édition. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey, MDCCLXII. In-12, 232 pp. Titre rouge et noir. — Biblioth. Rivoire.

657. Remarques sur le paragraphe de l'article *Genève*, dans l'*Encyclopédie*, qui traite de la comédie et des comédiens. Genève le 26 avril 1758. In-4, 2 pp. — Archives.

L'auteur montre le danger que le théâtre offrirait pour le maintien des mœurs à Genève, quoi qu'en dise d'Alembert.

658. Ordonnances établies par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, sur l'état des maîtres monteurs de boëtes et étuis de montres. Revues et approuvées en Conseil en septembre 1729 et may 1758. A Genève. Chez Etienne Blanc. M.DCC.LVIII. In-8, 16 pp. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Contient les extraits des registres du Conseil des 13 juillet et 15 octobre 1742, et 19 février 1744, et la publication du 1 avril 1750.

659. Avis au public. Extrait des registres du Conseil. Du 13 juin 1758. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Soins à donner aux personnes qui ont le malheur de se noyer.

660. Rector lectori salutem. — « Favente Supremo Numine,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions, lundi 19 juin 1758, à une heure.

661. [De la part nos magnifiques et très honorés Seigneurs, Sindics et Conseil.] Placard. — Archives : E4(ms).

Publication pour la reconnaissance des fonds par devant le S[r] Henry, commissaire à terrier, du 24 septembre 1758. — Cf. Reg. des 11 février et 22 septembre 1758.

662. Avis au public. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

L'instruction des catéchumènes commencera, Dieu aidant, le premier jour de novembre. — Date indéterminée; peut-être de 1758, d'après les noms des ministres chargés des leçons.

663. Du 19 novembre 1758. Liste, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et la vente du vin.

1759

664. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLIX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

665. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E 22.

666. 7 Janvier 1759. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection des syndics. 1206 électeurs.

667. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 14 mars 1759. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à toutes personnes travaillant à l'horlogerie, d'aller, sous

quelque prétexte que ce soit, travailler plus près qu'à la distance de trente lieues de la ville.

668. Réponse de Mr. Marmontel à la lettre adressée par Mr J. J. Rousseau, à M. d'Alembert de l'Académie des sciences etc. etc. sur son article Genève, dans le VII volume de l'Encyclopédie; et principalement sur ses sentimens touchant les spectacles. A Genève, chez Emanuel Du Villard, fils. M.DCC.LIX. In-8, iv-160 pp. — B.G.:Gf315,vol.112.

Extrait du *Mercure de France;* Marmontel critique la lettre de Rousseau. Précédé d'une lettre de l'éditeur, E. Du Villard fils, à Marmontel, en date du 15 mars 1759.

669. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Pictet. Donné le 26 mars 1759. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Défense à tous maîtres, compagnons, réassujettis et apprentifs orfèvres, monteurs de boëtte et graveurs, d'aller sous quelque prétexte que ce soit, travailler plus près qu'à la distance de trente lieues de cette ville.

670. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... Donné le 9 avril 1759. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication contre les mendiants, rôdeurs, vagabonds et gens sans aveu.

671. Remede approuvé contre la maladie hépatique des bétes à corne, appellée la clavelée ou les dronches, en allemand [illegible], etc. Placard in-fol. — Archives : E5.

Du 12 juin 1759; cette maladie s'appelle aussi *limace.*

672. L. S. P. D. Academiæ Rector. — « Quod faustum felixque sit:.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions, lundi 18 juin 1759, à une heure.

673. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 8 septembre 1759. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à tous ceux qui sont au-dessous de l'âge de dix-huit ans, de quelle qualité et condition qu'ils soient, d'aller à la chasse avec des fusils et à tous ceux qui habitent dans le dehors, de recevoir aucun fusil en dépôt, ni en prêter; défense en outre à toutes personnes de tirer dans les glacis et promenades.

674. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs.... Donné le 22 septembre 1759. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense de pêcher dans le Rhône ni dans la rivière d'Arve avec aucuns filets, au préjudice des fermiers de la pêche.

675. Du 18 novembre 1759. Liste, 1 p. — S.d'H.:Ms.n°16.

Billet de votation : élection du lieutenant, des auditeurs et du procureur général; vente du vin. 1120 électeurs.

676. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs..... Donné le 30 novembre 1759. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E5.

Les étalons des aunes ayant souffert quelque altération par le laps du temps, il en a été fait de nouveaux; il est ordonné à tous et un chacun de faire vérifier leurs aunes sur lesdits nouveaux étalons déposés ès mains du sieur Chenevière geôlier, commis à ces fins.

677. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Donné le 3 décembre 1759. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication contre l'introduction du billon étranger.

678. Ordonnances sur la profession des graveurs, revuës et aprouvées en Conseil le 2 mars 1723. A Genève, chez P. Pellet, imp. M.DCC.LX. In-8, 16 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D.

Suivi de divers extraits des registres du Conseil, dont le dernier est du 15 décembre 1759.

679. Extrait des Registres du Conseil, du 15 décembre 1759. *(Signé)* Pictet. In-8, 2 pp. — Biblioth. Rilliet : Ordonnances D, à la suite des Ordonnances sur les graveurs.

Sur l'emploi des ouvriers graveurs par les orfèvres et bijoutiers. — Voy. Reg. du 18 janvier 1760.

680. Lettre de M. d'Alembert à M. J. J. Rousseau, sur l'Article *Geneve* tiré du VIIe volume de l'Encyclopédie. Avec quelques autres pièces qui y sont relatives. A Amsterdam, chez Zacharie Chatelain et fils, imprimeurs-libraires. M.DCC.LIX. In-12, 165 pp. — Biblioth. Rivoire.

Contient l'article *Genève* de l'*Encyclopédie,* l'extrait des registres de la V. Compagnie des Pasteurs du 10 février 1758, et la lettre de M. d'Alembert à M. Rousseau. — La déclaration de la V. C. est accompagnée de notes critiques. — Haller, IV, 925.

681. Jugement de Mrs. les encyclopédistes sur la doctrine de

Mrs. les pasteurs et professeurs de Genève. Déclaration de ceux-ci sur ce jugement : et trois lettres relatives à ces pièces. A Amsterdam, chez Pierre Humbert, et fils. MDCCLIX. Petit in-8, 56 pp. — B.G.:Ba1624(Bf729,vol.9).

Extrait du *Dictionnaire Encyclopédique*, au mot *Genève*, tom. VII, p. 577; avec l'extrait des registres de la V. C., du 10 février 1758.

1760

682. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

683. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

684. Lettre à Mr.***. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf341.

Suivi d'un *Dialogue entre Mr.*** professeur en** et Mr.*** comédien amateur.* — En faveur du théâtre, contre les théologiens; prose et vers.

685. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 1 mars 1760. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à toutes personnes de retirer et loger dans leurs maisons aucun étranger, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans en avoir obtenu la permission par écrit.

686. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 22 mars 1760. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de pêcher ou vendre aucune perche du 1er mars au 15 juin, de se servir en aucun temps des filets appelés *barfoux* et *barfolets*, comme encore de pêcher de la vive, du milcanton et de la perche au-dessous du poids d'un quart de livre.

687. [De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.... Donné ce 7 juin 1760. *(Signé)* Pictet]. Placard. — Archives : E5(ms.).

Publication pour des mesures préventives contre la pulmonie des vaches.

688. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 8 aoust 1760. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1

Défense aux propriétaires de maisons, notamment aux maîtres ma-

çons, charpentiers, paveurs et charretiers de laisser des embarras dans les rues, à moins de les éclairer.

689. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 30 aoust 1760. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de tirer des grenades et des coups d'armes à feu dans les chemins, places et plaines du territoire et près des glacis, et de vendre et distribuer des grenades sans autorisation du syndic de la garde.

690. [Dialogues chrétiens ou préservatif contre l'Encyclopédie, par Mr V. à Genève, 1760].

Pamphlet de Voltaire contre Jacob Vernet. — On lit dans le Reg. du Conseil du 8 sept. 1760 : « M. le Premier a mis sous les yeux du Conseil une brochure contenant un libelle anonyme injurieux à la religion chrétienne et ses ministres, lequel est intitulé : *Dialogues chrétiens ou préservatif contre l'Encyclopédie par Mr V. à Genève, 1760*, duquel lecture a été faite, de même que d'une lettre adressée par le Sr Voltaire au Premier Syndic à ce sujet en date du 5 de ce mois, dans laquelle il dit que le Sr Bardin fils lui en a porté chez lui aux Délices, désignant le nom de l'imprimeur audit Lyon et la quantité qui a été envoyée au Sr Bardin, sur lequel libelle étant délibéré l'avis a été que N. S. condamnent ledit libelle a être biffé, lacéré et brûlé par la main de l'exécuteur de la haute justice au devant de cet hôtel de ville et au surplus qu'il soit informé contre les auteurs, imprimeurs et distributeurs, laquelle exécution devra se faire demain matin à 10 heures et en outre que les Srs Bardin père et fils soyent mandés sur le champ en Conseil pour répondre au sujet de la part qu'ils peuvent avoir dans cette affaire, ce qui ayant été exécuté, on a reçu leurs réponses et il a été ordonné qu'on fasse les diligences nécessaires pour retirer les exemplaires qu'ils ont vendus et des perquisitions chez les autres libraires pour savoir s'ils en auraient et les retirer. » — Reg. du 9 sept.: « M. le Premier a rapporté que le Sr Bardin fils lui rapporta hier au soir une note par écrit contenant quelques uns de ceux à qui ils ont vendu le libelle duquel fut parlé hier. L'avis a été d'ordonner par une publication à chacun de ceux qui peuvent avoir des exemplaires de les rapporter dans trois jours. » — La générosité de Voltaire à faire distribuer ce libelle avait été si grande que, le jour de l'exécution (17 septembre 1760) on put croire un instant, aux Rues Basses, qu'il y avait un incendie à l'hôtel de ville (Gaberel : *Voltaire et les Genevois*, Genève, 1856, in-12, p. 126). — Voy. E. de Budé: *Vie de Jacob Vernet*, Lausanne, 1893, in-8, pp. 254 s.

691. [De la part....] Placard — Archives : E5(ms.).

Publication concernant la pulmonie des vaches; du 3 Octobre 1760.

692. [De la part....] Placard. — Archives : E5(ms.).

Publication concernant la pulmonie des vaches qui règne dans les pâturages du Jura; contient beaucoup de noms de lieux de cette montagne; du 5 octobre 1760.

693. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... *(Signé)* Pictet. Donné le 24 octobre 1760. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Sur le rapport qu'il est péri un bœuf de la pulmonie à Foliasse, diverses mesures sont prises pour empêcher que ce fléau ne se répande sur les terres de la Seigneurie.

694. Du 16 novembre 1760. Liste, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection du lieutenant, des auditeurs, la confirmation du trésorier général, et la vente du vin.

1761

695. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

696. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

697. 4 janvier 1761. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet pour l'élection des syndics. 1097 électeurs.

698. L. S. P. D. Antonius Mauricius Academiæ Rector. — Datum Genevæ, Non. Febr. anno Aeræ Vulgaris, MDCCLXI. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de mathématiques.

699. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 28 février 1761. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication accoutumée concernant la pêche de la perche, l'emploi des barfoux et barfolets, etc.

700. A short account of the ancient history, present government, and laws of the Republic of Geneva. — By George Keate, esq; — London, printed for R. and J. Dodsley, in Pall-mall, MDCCLXI. In-8, xix-218 pp. et une carte. — Biblioth. Rilliet.

Précédé d'une dédicace à Voltaire, datée de Londres le 2 mars 1761. Carte du lac et du territoire de Genève et des contrées environnantes par T. Kitchin. En tête de l'introduction est une vignette finement

gravée, avec les armes de Genève. — Voy. la traduction, parue en 1774 : *Abrégé de l'histoire de Genève, etc.*

701. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 27 avril 1761. *(Signé)* Pictet. Placard in-fol. B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'observation du jour du repos.

702. — Voiturier de — a chargé — charges de Vin de Chautagne, dans la cave de — pour conduire à Geneve. — En foi de quoi à —. In-8, 1 p. — Archives : Reg. de la Chambre du vin, 23 mai 1761.

Billet pour accompagner les vins de Chautagne, qui jouissaient de certains privilèges pour l'entrée à Genève.

703 [De la part.... Donné ce 1er juin 1761. *(Signé)* Pictet]. Placard. — Archives : E5(ms.).

Publication concernant la pulmonie des vaches, qui règne à Foliasse et à Mategnin.

704. Lettre sur la fête donnée à Genève le 5e. juin 1761. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.102;567,vol.18,187,216.

Lettre à J.-J. Rousseau, signée Jean-Louis Mollet et datée de Genève le 10 juin 1761, donnant le récit de la fête militaire du vendredi 5 juin 1761, célébrée à l'occasion de l'introduction de l'exercice prussien. « Une revue suivie d'un repas au Bastion Bourgeois en firent tous les frais, mais l'égalité, la liberté et la fraternité en firent un des plus heureux jours de la Patrie. » — Suit la réponse, signée J. J. Rousseau et datée de Montmorenci, le 26 juin 1761. Rousseau témoigne son regret de n'avoir pu assister à cette fête et son désir d'en voir encore une semblable en sa vie. — Gaullieur: *Etudes d'hist. litt.*, p. 90, n. — Picot, t. III, p. 309. — Senebier : *Histoire littéraire de Genève*, t. III, p. 250. — *Almanach de la Suisse Romande*, 1892, pp. 81 s., article de M. Eug. Ritter : *Une lettre adressée à J.-J. Rousseau.*

705. Le magnifique Conseil de Genève ayant accordé à la bourgeoisie une revuë d'un bataillon dressé au nouvel exercice, à la suite de laquelle il y eut un repas qui se donna dans le Bastion Bourgeois le 5 de juin 1761 :... De l'imprimerie de E. Du Villard, 1761. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.88.

Une des chansons que l'on chanta à la table des pères de la Patrie et qui a été généralement goûtée; elle est en quatre quatrains, sur l'air : *Pour passer doucement la vie, etc.*

706. L. S. P. D. Academiæ Rector. — « Militari strepitu tota modo resonavit,....» Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions, lundi 15 juin 1761, à une heure.

707. Reglement sur l'imprimerie et librairie, aprouvé en Conseil le 28 août 1761. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Ms.h.g.145*e*.

Défense d'imprimer ailleurs qu'au lieu indiqué par l'imprimeur comme celui où doit se trouver sa presse; seuls les imprimeurs peuvent avoir des presses et caractères; on doit donner deux exemplaires en blanc de tous les livres à la Bibliothèque publique; défense d'imprimer sans la permission écrite d'un des seigneurs scholarques, et, pour les ouvrages religieux, avant l'examen de la V. C.

708. Exercice militaire de l'infanterie, pour le maniement du fusil et de la grenade, pour la bourgeoisie, et la garnison de Genève. A Genève chez les frères De Tournes. M.DCCLXI. In-4, 20 pp. — B.G.:Gf820.

Suivi d'un arrêté du 18 septembre 1761, signé Pictet, en ordonnant l'impression.

709. A. B. C. D. E... In-fol., 1 p. — Archives.

Feuille imprimée en rouge et noir, divisée en carrés contenant chacun une lettre de l'alphabet et destinée à la composition du chiffre des dépêches cryptographiques. On trouve l'instruction ms. pour son usage, aux Archives, portef. hist. nº 4846 bis, datée de novembre 1761 et signée Nicolas Beaumont.

710. Du 22 novembre 1761. Liste, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Billet d'élection : lieutenant; auditeurs; vente du vin.

711. Epicedium in obitum Abrahami Sage. — J. P. H. L. P. In-fol., 1 p. — B.G.:Q.81.

Obiit Genevæ, 7º Idus Decembres, anni 1761 quinquaginta natus annos. — Par Jean Perdriau, professeur en belles-lettres (honestarum litterarum prof.). — Sur Sage, voy. Senebier : *Hist. littéraire de Genève*, t. III, p. 250.

712. Vers sur la mort de Mr Sage, régent de la première classe. In-4, 4 pp. — B.G.:Ms.J.nº68.

Suivis d'un *Envoi à Mr. P. P. en B. L.* [Perdrau professeur en belles-lettres] *auteur de l'Epicedium sur la mort de Mr. Sage.*

713. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseil. Donné le onziéme décembre mille sept cent soixante-un. *(Signé)* Pictet. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Tarification de diverses monnaies étrangères, motivée par la rareté des espèces courantes; prohibition du billon étranger; défense de mettre en paquets le billon de la Ville, ce qui le sort de l'usage auquel il est destiné et en diminue la quantité nécessaire aux menues dépenses.

1762

714. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

715. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

716. 3 janvier 1762. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.101.
Billet d'élection pour les syndics, avec huit noms de candidats et une ligne de nouvelle élection.

717. [De la part...]. Placard. — Archives : E5(ms.).
Défense de mettre aucune nasse dans le lit du Rhône et de faire sans permission aucune tourne, digue, levée de pierres ou autre travail. — Du 1er février 1762.

718. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 1 mars 1762. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.
Publication accoutumée concernant la pêche de la perche, etc.

719. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seineurs... Donné le 30 avril 1762. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.
Il est rappelé aux particuliers qu'ils doivent arroser en temps sec, avant de balayer devant les maisons.

720. L. S. P. D. Antonius Mauricius Academiæ Rector. — Datum Genevæ, VIII Kal. Jun. anno Aeræ Vulgaris MDCCLXII. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.
Inscription pour la chaire de philosophie, pour remplacer Amédée de la Rive affaibli par l'âge.

721. L. S. P. D. Academiæ Rector. — « In mediâ quâ Dei beneficio fruimur pace,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.
Promotions, lundi 21 juin 1762, à une heure.

722. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 31 juillet 1762. *(Signé)* Lullin. Placard infol. — Archives : E5.
Défense aux cavaliers et voitures d'aller au trot ou au galop dans la ville.

723. Du 22 août 1762. Petit feuillet, 1 p. — S.d'H.:vol.88.
Billet d'élection pour un syndic substitué, avec deux noms de candidats et une ligne de nouvelle élection.

724. Du 22 août 1762. In-4 oblong, 1 p. — S.d'H.:vol.101.

Le même que le précédent, suivi de l'instruction sur la manière de voter.

725. Du 21 novembre 1762. Liste, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, la confirmation du procureur général et la vente du vin. 1087 électeurs.

726. Extrait des registres du Conseil. Du 10 décembre 1762. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense de mener ni faire mener aucuns moutons dans les prés et possessions des particuliers, sous peine de confiscation des dits moutons, et de cinquante francs d'amende, avec permission pour les propriétaires des dites possessions de faire arrêter les moutons qu'on y introduira.

727. Extrait des registres du Conseil, du 17 décembre 1762. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.189;798.

Convocation du Conseil Général pour le jeudi 23 décembre 1762, pour lui soumettre le changement de l'article V du titre XIII des Edits civils, relatif aux fils de famille et aux femmes mariées qui font le négoce. — Rejeté par 751 c. 173 : 924 votants. — Haller, VI, 327.

728. Extrait des regitres du Conseil, du 17 décembre 1762. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : Reg. du 23 déc. 1762.

Autre édition du précédent; affiche pour les colonnes du temple de St-Pierre.

1763

729. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

730. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

731. 2 Janvier 1763. In-fol., 1 p. — S.d'H.:vol.88.

Billet d'élection pour les syndics, portant huit noms et une ligne de nouvelle élection; suivi d'une instruction pour la manière de procéder à l'élection.

732. 2 Janvier 1763. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.96.

Le même que le précédent, mais sans l'instruction.

733. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné le 1 mars 1763. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de pêcher ou débiter de la perche du 15 mars au 15 juin, défense de pêcher avec les filets appelés *barfoux* et *barfolets*, comme encore de pêcher la vive, le milcanton ou la perche au-dessous du poids d'un quart de livre.

734. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 15 mars 1763. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre les contrebandiers et contrebandières de pain; défense d'acheter du pain à d'autres personnes qu'aux commis et boulangers établis par la Chambre des blés, de fournir aucun pain aux soldats, ouvriers et compagnons de métiers ou autres que l'on loge en chambre; défense de vendre aucune farine.

735. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 18 avril 1763. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de barrer le lac avec aucuns filets dormants, étoles, meny, ou autres, depuis l'endroit nommé *le Travers* qui comprend le lieu dit *Plongeon*, jusqu'à la *Consale* soit *Secheron*.

736. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 3 may 1763. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de donner retraite aux vagabonds et gens sans aveu, comme encore de louer les maisons sans permission du seigneur commis sur le lieu ou des srs. châtelains.

737. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseils. Donné le 13 may 1763. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant différents abus qui causent la dégradation des chemins publics. — Il y a eu erreur dans le titre: le mot *Conseils* devrait être au singulier, cette publication émanant seulement du Petit Conseil (Reg. du Conseil du 29 avril 1763).

738. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 23 may 1763. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de tirer des coups de feu et de jeter des grenades dans la ville, etc.

739. Remede contre la maladie, appellée surlangue, ou chancre volant, qui attaque principalement les bœufs, vaches, veaux,

chevaux, mulets, asnes, chèvres et porcs. Placard in-fol. — Archives : E5.

Juin ou juillet 1763.

740. Représentations des Citoyens et Bourgeois de Genève au Premier Sindic de cette République: avec les réponses du Conseil à ces représentations. MDCCLXIII. In-8, tit. et 238 pp. — B.G.:Gf315,vol.101,110;567,vol.19,23,189,207,215.

Contenant les représentations des 18 juin, 8 août, 20 août et 29 sept. 1763, avec les extraits des registres du Conseil qui y répondent, des 25 juin, 10 août, 31 août et 11 octobre de la même année. — Ces premières représentations concernent l'illégalité de certaines procédures, notamment de la condamnation de J.-J. Rousseau et de ses deux ouvrages. Elles sont l'origine de la grande lutte entre les représentants et les négatifs et l'on y voit déjà débattues les questions de droit public qui divisent les deux partis. — Haller, VI, 338.

741. [De la part...] Placard. — Archives : E5 (ms.).

Défense de jeter des pierres. — Du 21 octobre 1763.

742. Du 20 novembre 1763. Liste, 1 p. — Archives.

Billet pour l'élection du lieutenant, des auditeurs et du trésorier général, et pour le taux du vin.

743. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. Donné le 5 décembre 1763. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E2, E5.

Publication contre l'introduction du billon étranger.

744. Extrait des registres du Conseil du mercredi 7 décembre 1763. *(Signé)* J.-J. De Chapeaurouge. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101;567,vol.189,207.

Réponse négative à la représentation faite le 21 novembre par six citoyens ou bourgeois et demandant : 1° Que, vu les différences entre l'édit imprimé et celui qu'on lit en Conseil Général, il plaise au Conseil ordonner que le manuscrit original de 1568 soit déposé en Chancellerie; 2° que l'élection du trésorier général se fasse en même temps que celle des syndics, conformément à l'édit; 3° que les nominations pour les charges dont le Conseil Général fait l'élection, se fassent le samedi qui précède lesdites élections, conformément à l'édit; 4° qu'on s'abstienne à l'avenir de porter au C. G. la confirmation du trésorier, mais que son élection soit pour trois ans, suivant l'édit. Cette réponse contient des renseignements historiques sur ces points. — Haller, VI, 340.

745. Lettres écrites de la campagne. In-12, 86 pp. — S.d'H.: vol.109.

Comprend les quatre premières lettres qui n'en font que trois, la deuxième y étant une suite de la première. — Extrait du catalogue Rilliet, sous la date du mardi 27 septembre 1763 : « L'auteur y traite à fond et d'une manière supérieure les quatre questions sur lesquelles roulent les notes précédentes et qui faisaient la matière première des divisions. Ne me sentant pas les talents nécessaires pour bien écrire, je me suis borné à rassembler une partie des matériaux. Qu'on me regarde, si l'on veut, comme un de ces manœuvres, de la littérature, qui travaillent pour les grands architectes, j'y consens de tout mon cœur. Il me suffit d'avoir dégrossi la matière et mis sur la voie. Quel plaisir pour moi, en lisant cet excellent ouvrage, de pouvoir dire : j'y ai un peu contribué. Si ces lettres eussent paru plus tôt, elles auraient peut-être empêché d'ultérieures représentations, ou du moins en eussent détaché plusieurs citoyens. La première édition fut vendue à Carouge; c'est celle qui a paru à cette date (27 septembre 1763); elle contient trois lettres en 86 pages. Il en parut ensuite une seconde édition et bientôt après, une troisième qui coupa en quatre lettres ce qui, dans la première édition, n'en faisait que trois et y ajouta une cinquième lettre sur le droit négatif et celui des représentations. » —Voy. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, p. 191. — *Recueil des pièces concernant la garantie*, p. 533, note *l*. — A. Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'étranger*. Paris, 1861, in-8, t. I, p. 349 s.

746. Lettres écrites de la campagne. In-12, 174 pp. — S. d'H.:vol.2.

Certains exemplaires ont la dernière page numérotée 172 par erreur. Cette édition contient les cinq lettres. — Elle parut en octobre 1763 (Ex. de la Société de Lecture : Brochures genevoises, vol. 4). — Haller, VI, 339.

747. Lettres écrites de la campagne. In-12, 71 pp. — B.G.: Gf315,vol.140;567,vol.215.

« Ce manuscrit ayant été dérobé à l'auteur et imprimé hors de Ge- « nève, on doit attribuer à l'éditeur les fautes qui s'y sont glissées. » — L'auteur a passé pour être M. Tronchin-Boissier, alors procureur général; mais on a su depuis que M. Mallet, historien du Danemark et depuis auteur du *Citoyen de Raguse*, avait eu la plus grande part à ces lettres (Note ms. d'un ex. de B.G.:Gf315,vol.140). — Desnoiresterres : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 2e édit. Paris 1876, in-12, p. 338. — Thourel, t. III, p. 146. — C'est la troisième édition.

748. Cinquième lettre. In-12, 70 pp. — B.G.:Gf567,vol.215

Défense du droit négatif; fait suite à la troisième édition des *Lettres écrites de la campagne*. Elle est du même auteur que les précédentes;

on l'appela le *Flambeau de la vérité;* on l'imprima conjointement avec les quatres précédentes et on la vendait ou seule pour ceux qui avaient déjà les autres, ou toutes ensemble. Parut le dimanche 23 octobre 1763. (Catalogue Rilliet).

749. Lettres écrites de la campagne. In-8, 126 pp. — B.G.: Gf315,vol.75,94,95,110;567,vol.200.

Cette édition parut le 27 janvier 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 339.

750. Profession de foi philosophique. A Amsterdam chez Marc Michel Rey. Et se trouve à Lyon, chez les frères Périsse. 1763. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.78.

Panégyrique ironique de Rousseau et de ses écrits.

751. Profession de foi philosophique. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. Et se trouve à Lyon, chez les frères Périsse. 1763. In-12, 35 pp. — B.G.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 341.

1764

752. Almanach pour l'année bissextile 1764. Par J. F. Piguet, astrologue. A Genève, chez P. Pellet, imp. Avec privilége. In-12, 84 pp. — Biblioth. Le Fort.

753. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Le dernier nom, au milieu de la quatrième colonne, est Jean Louis de Loys.

754. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

755. Deux discours sur l'esprit de parti, prononcés par Mr. Tronchin, Procureur-Général, dans l'assemblée du Conseil des Deux-Cent de la République de Genève. A Neufchatel. 1764. In-12, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.82;436,vol.2;567,vol.200.

Un avis de l'éditeur dit que ces discours ont été imprimés dans le *Journal helvétique* sur une copie pleine de fautes. Le premier est du commencement de l'année 1762, l'autre du commencement de l'année 1764; ils sont purement académiques, sans portée politique. — Haller, VI, 392.

756. [Traduction en allemand des deux discours sur l'esprit de parti prononcés par M. Tronchin, etc. Lindau. In-8].

Mentionnée par Haller (VI, 392).

757. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 11 février 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication accoutumée concernant la pêche de la perche, etc.

758. Manifeste du Sénat de Savoye, du 23 mars 1764 portant extension des dispositions du §. 5. liv. 6. tit. 12. des Royales Constitutions, aux terres cédées par le traité de limites du 24 mars 1760 et à celles de Saint Victor et Chapitre, Jussy, et Peney, pour les portions qui appartiennent à S. M. à teneur du traité conclu avec la République de Genève le 3 juin 1754. A Chambéry, chez Marc-François Gorrin, imprimeur du Roy. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.4.

Voy. n° 759 ci-après.

759. Le Sénat de Savoye. Délibéré à Chambéry, au bureau du Sénat, le 23 mars 1764. *Collationné*, Pointet, Secret.. A Chambéry, chez Marc-François Gorrin, imprimeur du Roy. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux étrangers d'acquérir des fiefs et autres biens situés à la distance de deux milles des frontières, du côté de Genève et des terres cédées au duché par le traité des limites fait avec la cour de France le 24 mars 1760; défense de donner lesdits biens en hypothèque, à ferme ou à culture à des étrangers.

760. Genuflexion. Imprimé à Neufchâtel, Et se Débite à Karouge. In-12, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol,2,108;567,vol.188,213.

Conclut à ce que le Consistoire ne soit composé que des ministres de la ville qui ont charge d'âmes et des anciens et que, pour les peines qu'il infligera aux pécheurs, il s'en tienne à la censure et à l'excommunication. Démontre l'illégalité et l'absurdité de la génuflexion. — Paru le 28 mars 1764. — Voy. Cramer : *Notes extraites des Reg. du Consistoire*, du 5 avril 1763 [lisez 1764], p. 428. — Lue en Conseil le 3 avril 1764, cette brochure a été supprimée par sentence rendue le lendemain (Reg.). — Par J^n. P^re. Trembley du CC et du V.C. (Note ms. d'un ex. des Archives). — Desnoiresterres : *Voltaire et Genève*, 2e édit., Paris 1876, in-12, p. 77. — Haller, VI, 384.

761. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.... Donné le 2 may 1764. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

A la suite de la découverte de tentatives d'incendie, les règlements concernant les étrangers sont renouvelés de plus fort.

762. Extrait des registres du Conseil des 30 avril et 2 may 1764. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1;798.

Convocation du Conseil Général pour le dimanche 6 mai, pour lui soumettre la ratification : *a*) de quatre paragraphes interprétatifs de l'art. III du traité conclu le 15 août 1749 avec le roi de France et relatifs à l'église, au curé et au presbytère de Russin; *b*) de l'inventaire des titres des revenus dudit curé; et *c*) du procès-verbal de bornage des dixmes de ladite cure avec son plan topographique.

763. Lettre à Monsieur Covelle le fils, citoyen. Imprimé à Bienne, et se Débite à Karouge. In-12, 24 pp. — B.G.:Gf315, vol.2,108,140;567,vol.188,213.

Connue sous le nom de *la Lettre bleue.* Contre la génuflexion et la prétention de comprendre les ministres de la campagne parmi les membres du Consistoire. — Supprimée par arrêt du Conseil du 18 mai 1764 (Reg.). — Par Théodore Rilliet, avocat. — Haller, VI, 385.

764. Lettre au S[r] Covéle. In-4, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.2, 108,140;567,vol.188.

L'auteur encourage Covelle à persister dans son système relativement à la génuflexion, mais il lui prouve qu'il doit renoncer à soutenir que les ministres de la campagne ne font pas partie du Consistoire. — Cette lettre connue sous le nom de *la Lettre blanche*, parut à Genève dès le lundi 14 mai 1764. — Elle a été supprimée par arrêt du Conseil du 18 mai 1764 (Reg.). — Par Jacques Mercier, avocat, du CC (Note ms. d'un ex. des Archives). — Haller, VI, 386.

765. Lettre à Monsieur Covelle le fils, citoyen. Par l'auteur de la Lettre bleüe. Imprimé à Bienne et se Débite à Karouge. In-12, 10 pp. — B.G.:Gf315,vol.2,108,140;567,vol.188,213.

Relative aux ministres de la campagne; réfutation de la *Lettre au Sieur Covéle.* — Connue sous le nom de *Deuxième lettre bleue (Solution générale*, p. 6). — Par Théodore Rilliet (Note ms. d'un ex. des Archives). — Haller (VI, 387) fait une confusion en l'appelant *Lettre blanche.*

766. Observations sur quelques écrits publiés à l'occasion de l'affaire du S[r] Covele. Première partie, concernant la recusation des ministres de la campagne. Imprimé à Yverdon, et se vend à Karouge. In-12, 35 pp. — B.G.:Gf315,vol.108;567,vol.188, 213.

Pour établir le droit des ministres de la campagne de siéger au

Consistoire. — La D[lle] Noblet fut censurée pour avoir débité cette brochure sans permission (Reg. des 1 et 2 juin 1764). — Par Gédéon Turretin, prof. en philos., membre du CC (Note ms. d'un ex. des Archives). Haller l'attribue au P. G. Tronchin. — Paru le 29 mai 1764. — Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 84, n. — Haller, VI, 388.

767. Observations sur quelques écrits publiés à l'occasion de l'affaire du S[r] Covele. Seconde partie, concernant la génuflexion. Imprimé à Yverdon, et se vend à Karouge. In-12, 62 pp. — B.G.:Gf315,vol.12,208;567,vol.188,213.

Pour établir le droit du Consistoire d'infliger la génuflexion. — Paru en juin 1764 (*La Vérité*). — Haller, VI, 388.

768. L. S. P. D. Academiæ Rector. — « Quæ longè à terris nostris.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 18 juin 1764, à une heure.

769. La Vérité ou Répliques de l'auteur de la *Génuflexion*, aux deux brochures qui ont parû en juin 1764 sons le nom d'*Observations sur quelques écrits publiés à l'occasion de l'affaire du S[r] Covêle.* A Aletopolis, de l'impression de la Liberté. Juin 1764. Se débite à Karouge. In-12, 39 pp. — B.G.:Gf315,vol.2, 108;567,vol.188,213.

Réfutation des *Observations sur quelques écrits, etc.* — Par J. P. Trembley, du CC (Note ms. d'un ex. des Archives). — Par Rilliet de Saussure, avocat (Note ms. d'un ex. de la Soc. d'Hist.). — Paru le 29 juin 1764. — Haller, VI, 389.

770. Annotation. In-12, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.108;567,vol. 188.

Indice alphabétique des questions examinées dans les deux brochures intitulées *la Génuflexion* et *la Vérité*, suivi d'un errata. Haller le croit satyrique. — Haller, VI, 390.

771. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 30 juin 1764. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux étrangers de colporter des marchandises, et aux natifs et habitants qui n'ont pas obtenu le privilège de négocier, de le faire en aucune manière.

772. Août 1764. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. du 31 juillet 1764.

Liste des 62 noms de ceux qui se sont présentés pour le CC, en juillet 1764.

773. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Le dernier nom, à la fin de la 4e colonne, est Jacob Boutillier Beaumont.

774. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 10 août 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication contre les libelles diffamatoires (à l'occasion de l'élection du CC.).

775. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 4 septembre 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux ouvriers massons, charpentiers, manœuvres et autres d'emporter aucun bois vieux ou neuf.

776. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 10 septembre 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense aux jeunes gens d'aller à la chasse, etc.

777. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 11 septembre 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication concernant la pulmonie, qui s'est manifestée dans le Pays de Gex.

778. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 15 septembre 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Mesures préventives contre la pulmonie, à l'occasion de la foire de Saint-Cergue.

779. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 12 octobre 1764. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de vendre des pâtes d'Italie jusqu'à nouvel ordre, de crainte qu'on n'emploie à leur fabrication des grains corrompus qui se trouvent en grande quantité dans les royaumes de Naples et de Sicile.

780. Du 18 novembre 1764. Liste, 1 p. — Archives.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et la vente du vin.

781. Lettre d'un citoyen, à un citoyen. Sur la prétention des ministres de la campagne, d'être juges consistoriaux des citoyens,

résidens en Ville. Imprimé à Neufchatel, et se débite à Karouge. In-12, 184 pp. — B.G.:Gf315,vol.2,108;567,vol.188.

Du 21 novembre 1764. — L'auteur, dans trois lettres, traite à fond la question, et réfute les *Observations sur quelques écrits, etc.* — Attribuée à l'avocat Vasserot de Châteauvieux (Ex. des Archives). Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 84, n.). — Par Vasserot de Chateauvieux et un de ses amis qu'on n'a jamais soupçonné : Jacob Tronchin Cer d'Etat (Ex. de la biblioth. Rivoire). — Haller, VI, 393.

782. Courtes réflexions adressées à l'auteur des trois Lettres d'un citoyen à un citoyen. A Lyon. 1764. In-8, 29 pp. — B.G.: Gf315,vol.109,118;567,vol.188.

Réfutation satyrique des *Lettres d'un citoyen à un citoyen*. — Attribué à Jacob Vernes, pasteur à Céligny (Note ms. d'un ex. des Archives). Par M. Hornecca et M. Vernes (Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 84, n.). — Paru le 13 décembre 1764.

783. Courtes reflexions adressées à l'auteur des trois lettres d'un citoyen à un citoyen. A Lyon. 1764. In-8, 31 pp. — Archives : 1b.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 394.

784. Lettres écrites de la montagne. Par J. J. Rousseau. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. MDCCLXIV. 2 vol. in-8. Première partie, x-334 pp. — Seconde partie ii-236 pp., catalogue et carton d'errata. — B.G.:Gf330*;567,vol.201.

Voy. Reg. des 19, 24, 26, 28 et 29 décembre 1764. — *Les Confessions*, livre XII. — Gaullieur : *Etude sur l'Hist. littéraire, etc.*, p. 83. — Denoiresterres : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 2e édit., p. 339. — Gaberel : *Rousseau et les Genevois*, p. 46 s. — *Tableau hist. et pol. des révolutions de Genève dans le 18e s.*, p. 193. — Haller, VI, 378.

785. Lettres écrites de la Montagne par J. J. Rousseau. — En deux parties. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. MDCCLXIV. In-12, vi-368 pp. et 1 p. d'errata, 4 cartons. — B.G.:Gf330**.

786. Lettres écrites de la montagne. Par J. J. Rousseau. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. MDCCLXIV. In-12. x-472 pp. — B.G.:Gf330***.

787. Lettres écrites de la montagne, par J. J. Rousseau. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. M.DCC.LXIV. 2 vol. in-8. Première partie viii-248 pp. — Seconde partie iv-168 pp. — B.G.:Gf315,vol.96.

788. Lettres écrites de la montagne, par J. J. Rousseau. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. M.DCC.LXV. 2 vol. in-8. Première partie VIII-310 pp. — Seconde partie II-208 pp. — S. d'H.

Le 4 octobre 1765, la veuve Appia dit que Covelle lui a remis 100 exemplaires de la nouvelle édition des *Lettres de la montagne* pour les brocher (Archives : Procès criminels de 1765).

789. [Lettres écrites de la montagne. Par J. J. Rousseau. Genève, 1780. In-8, 448 pp.]

Haller, VI, 378.

790. Lettre de Catherine F. . . . . , en réponse aux courtes réflexions, de la servante de Monsieur B. . . . . , bedeau d'une académie. In-12, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.109;567,vol.188.

Cette lettre de Catherine F[erboz], l'amie de Covelle, à la servante de M. B[ogueret] (bedeau de la Vénérable Compagnie) montre, sous une forme plaisante, que les ministres de la campagne ne doivent pas faire partie du Consistoire. — On l'attribue à M. l'avocat Jean Vasserot de Châteauvieux (Catalogue Rilliet; exemplaire de la biblioth. Naville; ex. de la biblioth. Rivoire). — Elle a paru à Genève dès le 21 décembre 1764. (Ex. de la Soc. d'Hist.). — Haller, VI, 391.

791. Sentiment des citoyens. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol. 78,102,110;567,vol.205,211.

Libelle de Voltaire présentant les *Lettres de la montagne* sous le plus mauvais jour, afin de nuire à leur auteur. — Paru le 27 décembre 1764. — Les citoyens l'ont jeté au feu (*Réponse aux lettres écrites de la campagne*, p. 316). — Voy. Reg. du 31 déc. 1764. — A. Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Paris, 1861, in-8, t. I, pp. 300 s. — Haller, VI, 418.

1765

792. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

793. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

794. Réponse aux Lettres écrites de la campagne. 1764. In-8. 316 pp. (carton à la page 175). — B.G.:Gf315,vol.11,75,95; 567,vol.20,200,212.

Ecrit très important, expliquant, par les lois et par l'histoire, les droits de la bourgeoisie. — Haller (VI, 379) en donne un résumé.

— Par d'Ivernois (Desnoiresterres : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 2e édit., p. 330). — Paru le 1 janvier 1765 (Ex. de la Soc. d'Hist.). — Voy. Reg. du 2 février 1765. — *Tableau hist. et pol. des révolutions de Genève dans le 18e s.*, p. 193.

795. 6 JANVIER 1765. Pour Seigneurs Sindics. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.212.

Billet d'élection. 1350 électeurs.

796. RÉPONSE aux Lettres écrites de la montagne; publiée à Geneve, sous ce titre : Sentiment des citoyens. A Geneve; et se trouve, a Paris, chez Duchesne, libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût. M.D.CC.LXV. Pet. in-8, 22 pp. — B.G.:Gf560.

Rousseau, ayant cru reconnaître le style de Vernes dans le *Sentiment des citoyens* (Voy. ci-dessus, n° 791), fit réimprimer cette brochure par le libraire Duchesne, avec des notes dirigées contre Vernes. Cette réimpression est précédée de la lettre de J.-J. Rousseau au libraire, datée de Motiers, le 6 janvier 1765. L'exemplaire de la B. G. contient un billet ms. de Rousseau, en date du 2 février 1765. — Voy. les *Confessions*, livre XII. — Gustave Desnoiresterres : *Voltaire et Rousseau*, 2e édit., Paris, 1875, in-12, pp. 348 s. — Eugène Ritter : *La rentrée de J.-J. Rousseau dans l'Eglise de Genève*. (*Etrennes chrétiennes*, Genève, 1884, in-12, pp. 194-195 n.). — Georges Bengesco : *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*. Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, t. II, pp. 148-150, n° 1707.

797. [Réponse aux lettres écrites de la Montagne, publiée à Genève sous ce titre : Sentiment des citoyens. In-8, 16 pp.]

Edition signalée par le comte Guy de Berlaymont. — Voy. Bengesco : ouvrage cité ci-dessus, t, II, p. 149, n.

798. ADDITION à la Réponse aux Lettres écrites de la Campagne. Examen analytique du droit négatif. In-8, XXX pp. — B.G.:Gf315,vol.75,78,95,111,140;567,vol.200.

Conteste au Conseil le droit de rejeter les représentations. — Par P. Mouchon (Ex. de la B. G.). — On le croit de De Luc fils (Catalogue Rilliet). — Paru le 31 janvier 1765. — Haller, VI, 380.

799. A L'AUTEUR de l'Examen analytique du droit négatif. In-8 obl., 1 p. — Archives : B171.

Remerciement ironique, à propos de la phrase contenue dans l'*Examen* qui se trouve à la suite de l'*Addition à la réponse aux Lettres écrites de la campagne*, page 21 [lisez 22], §§ 13 et 14. — Haller, VI, 383.

800. Solution générale ou lettres à Monsieur Covelle le fils, citoyen de Genève. Pour servir de réponse aux Observations, etc. etc. Prix 1 Flor. 3 Sols. A Lausanne 1765. In-8, 152 pp. — B.G.:Gf315,vol.3,109;567,vol.21,188,204,213.

Sept lettres, principalement contre la génuflexion et contre la force que l'on voudrait donner aux usages. — Par Théodore Rilliet. (Ex. des Archives; ex. de la biblioth. Naville; catalogue Rilliet). — Du premier février 1765. — Haller, VI, 396.

801. Observations sur le chef des représentations de l'année 1763 concernant les emprisonnemens. Genève ce 1 février 1765. In-8, 63 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,111;567,vol.19,22,23,205.

L'auteur, combattant la *Réponse aux Lettres écrites de la campagne*, conteste que les emprisonnements doivent être précédés d'un mandat et d'un interrogatoire. — Par l'ancien syndic Sartoris (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 410.

802. Lettre de Mr. le pasteur Vernes à Mr. J. J. Rousseau. Geneve le 2 février 1765. *(Signé)* J. Vernes. In-4, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.176.

Répondant à la lettre, qui a paru imprimée, signée Rousseau, Vernes déclare qu'il n'est pas l'auteur du libelle intitulé *Sentimens des citoyens.*

803. Très humble et très respectueuse représentation des citoyens et bourgeois à Messieurs les Sindics. Remise le jeudi 7e février 1765 par la généralité des citoyens et bourgeois. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.5;567,vol.189,207.

Donnant au Conseil un témoignage de confiance et demandant : 1° que les conclusions prises par les citoyens au sujet du jugement rendu contre Rousseau aient leur effet en vertu des articles 80 et 88 des *Ordonnances ecclésiastiques*, sinon que l'on convoque le Conseil Général pour en décider ; 2° que personne ne soit emprisonné d'office sans avoir été interrogé; 3° que leurs conclusions au sujet des jugements rendus par les tribunaux sans syndics aient leur effet, sinon que l'on convoque le C. G. pour en décider; 4° que l'article 34 du Règlement de la Médiation, sur les vins étrangers, s'exécute purement et simplement. — Avec des notes indiquant les sources des citations. — Parut imprimé avec les notes dès le 21 février 1765, après la *Déclaration* du Conseil du 12 février même mois — Voy. Reg. des 19 et 22 février 1765, et jours suivants. — Haller, VI, 411.

804. Très humble et très respectueuse représentation des citoyens et bourgeois à Messieurs les Sindics. Remise le jeudi

7e février 1765 par la généralité des citoyens et bourgeois. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf567,vol.189.

Autre édition du précédent, sans les notes.

805. **Déclaration** de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 12 février 1765. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.101,111;Gf567,vol.21,28, 189,207,212.

Manifeste contre les *Lettres écrites de la montagne par J.-J. Rousseau*, affreux tissu de calomnies, production monstrueuse. Le Conseil voit renaître ses espérances à la suite des témoignages de confiance et de reconnaissance que lui ont donnés les citoyens au moment où il allait les consulter sur leurs sentiments à son égard. — De l'imprimerie des frères de Tournes; distribué par huissiers aux membres du CC et par le bedeau Bogueret aux membres de la V. C. le 13 février, et en Chancellerie aux citoyens et bourgeois le lendemain. — Publié dans la *Gazette d'Amsterdam* du vendredi 1 mars 1765. — *Tableau hist. et pol. des révolutions de Genève dans le 18e s.*, p. 199, n. — Haller, VI, 414.

806. **De la part** de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le *[15]* février *[1765]*. *(Signé)* Lullin. (Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République.) Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication accoutumée concernant la pêche de la perche, etc. — La même affiche servit les 15 février 1766, 20 février 1767, 24 février 1768, 1 mars 1769, 18 février 1771, 18 février 1772, 16 février 1773, 2 février 1774, 7 février 1775, 12 février 1776, 10 février 1777, 11 février 1778, 8 février 1779, 7 février 1780, 1 mars 1781, 9 février 1782.

807. **Extrait** des registres du Conseil du 15 février 1765. Approuvé au magnifique Conseil des CC les 18 et 20 février 1765. *(Signé)* Lullin. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.4;567,vol.189,207.

Réponse à la représentation du 7 février, en ce qui concerne les vins étrangers.

808. **Extrait** des regitres du Conseil du 25 février 1765. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,101;567,vol.189, 207;798.

Convoquant le Conseil Général pour le dimanche 3 mars 1765, pour savoir s'il approuve le maintien, pour dix années, de l'augmentation de 3 florins par septier (4 au lieu d'un) sur le droit d'entrée des vins étrangers de la troisième sorte (vins fins destinés aux particuliers). Refusé par le Conseil Général par 674 suffrages contre 527; 1201 votants. — Haller, VI, 417.

809. Extrait des regitres du Conseil, du 25 février 1765. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : Reg. du Conseil.

Autre édition du même. — Affiche pour les colonnes du temple.

810. Dialogues entre un citoyen de Genève et un étranger. Genève en mars 1765. In-8, 21 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,112; 567,vol.19,28,205.

Quatre dialogues en faveur du Conseil; menace de l'intervention des puissances médiatrices. — Par le conseiller Du Pan (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 423.

811. Questions populaires. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.5, 102,112;567,vol.205,211.

Pour rappeler quelles sont les fonctions des syndics vis-à-vis des différents Conseils. *La Seigneurie* signifie *les Syndics.* — Par De Luc fils aîné; du 3 mars 1765 (Catalogue Rilliet) — Haller, VI, 412.

812. Réflexions d'un citoyen, sur le second chef de la représentation remise à Messieurs les Sindics, le 7e février 1765 par un très grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,111;567,vol.19,23.

L'auteur combat la partie des représentations qui est relative aux emprisonnements. — Paru le 4 mars. — Les pages 17 à 19 ajoutées postérieurement (le 6 mars) forment un *Supplément aux Réflexions d'un citoyen,...* et contiennent des errata. — Par Mercier (Catalogue Girod). — Par l'anc. syndic Cramer (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 413.

813. Sentiment des jurisconsultes. A Berne 18e. février 1765. Se débite à Karouge. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,111; 567,vol.22,205,211.

Contre Jean-Jacques Rousseau et ses *Lettres de la Montagne*; le Conseil a parlé en père dans sa déclaration du 12 février; il peut aussi parler en juge, mais un gouvernement aussi doux que le nôtre ne doit pas condamner Rousseau au dernier supplice, auquel il n'échapperait pas dans tout autre pays. Il ne faut pas confondre sa cause avec celle de l'auteur de la *Réponse aux Lettres de la Campagne* qui peut avoir tort, mais représente des hommes restés citoyens. — Du 4 mars 1765. (Ex. de la Soc. de Lecture : vol. 7). — Haller, VI, 416.

814. Le préservatif. A Berne le 12e mars 1765. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,111;567,vol.205,211.

Libelle contre J.-J. Rousseau et les principes que popularisent ses ouvrages. — Paru le 16 mars 1765 (Ex. de la Soc. de Lecture : vol. 7). — Haller, VI, 419.

815. **Lettres** populaires où l'on examine la Réponse aux Lettres écrites de la campagne. In-8, 350 pp. en quatre parties. Les feuillets des pages 31, 119, 125, 127, 131 sont sur cartons. — B.G.:Gf315,vol.76,98,121;567,vol.202.

Ces 50 lettres contiennent la défense du magistrat. Elles ont paru dans le public les 13 et 22 mars, 4 et 18 avril 1765. — L'ancien syndic Jean Cramer, Jean-Louis Du Pan, conseiller déchargé, et Jean-Robert Tronchin, avocat, procureur-général, passent pour être conjointement les auteurs des *Lettres populaires;* on dit aussi que l'avocat De Lorme y a mis du sien (Ex. de la Soc. d'Hist.). — Haller l'attribue à Tronchin seul. — Desnoiresterres : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 2[e] édit., p. 331. — Grenus : *Notices biographiques*, p. 194, n. 230. — Haller, VI, 381.

816. **Lettre** a l'auteur de la Gazette d'Amsterdam. *(Signé)* ***. Ce 13 mars 1765. In-8, 14 pp.; la dernière page a 4 lignes. — B.G.:Gf315,vol.5,102,111;567,vol.22,205.

L'auteur répond à l'extrait d'une lettre datée de Genève le 16 février, inséré dans la *Gazette d'Amsterdam* du 1[er] mars 1765, n° XVIII. Contrairement aux affirmations contenues dans cet extrait, il soutient que la *Réponse aux Lettres écrites de la campagne* est loin d'être modérée, qu'elle n'est pas l'ouvrage de la bourgeoisie et que les notes mises au bas de la représentation du 7 février n'en faisaient pas partie intégrante. — Par l'ancien syndic Cramer (Catalogue Rilliet). — Imprimé chez Pellet. — Voy. Reg. du 15 mars 1765. — Archives : procès criminels, verbal des auditeurs du 3 mars 1765. — Haller, VI, 420.

817. **Lettre** à l'auteur de la Gazette d'Amsterdam. *(Signé)* ***. Ce 13 mars 1765. In-4, 14 pp.; la dernière page a 12 lignes. — B.G.:Gf567,vol.211.

Autre édition de la précédente. — Haller, VI, 420.

818. **Exposition** de la matière des emprisonnemens. 1765. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,112;567,vol.23,205.

Défense de la représentation du 7 février 1765. — Haller, VI, 407.

819. **Les représentations** de 1763 et 1765 envisagées sous leur vrai point de vue. Mars 1765. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315, vol.5,102,112,140;567,vol.22,23,205.

Lettre où l'auteur défend les réclamations des représentants dans les questions des vins étrangers, de l'art. 88 des ordonnances ecclésiastiques, de la présidence des syndics, des emprisonnements d'office et du code général. — Attribué à De Luc fils; du 26 mars (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 409.

820. **Les princes** manqués. Lettre d'un citoyen à J.-J.

Rousseau, du 29 mars 1765. Se débitent à Carouge à la même enseigne que les Lettres de la Campagne. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,140.

Louange de Rousseau, à l'occasion de la représentation du 7 février. L'auteur attaque le P. G. Tronchin et divers autres particuliers, qui ne sont désignés que par des allusions. Cet écrit doit être de l'avocat Delorme le jeune. Il fut aussitôt interdit par les représentants eux-mêmes et est extrêmement rare (Haller). — Retirée très promptement, elle fut difficile à trouver; elle a été imprimée à Annecy chez Burdet. En 1768, on en vendit quelques exemplaires en ville (Archives : B171, ms.). — Haller, VI, 421.

821. Les princes manqués. Se débitent à Carrouge au même enseigne que les Lettres de la campagne. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf567,vol.211.

Autre édition du précédent.

822. Epitre écrite de la campagne. A la campagne et se trouve à Carouge à l'Enseigne de la Montagne. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.211.

Prose rimée pitoyable, contre le droit négatif, etc.

823. Epitre à Damon sur Mr. J. J. Rousseau. Avril 1765. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,140;567,vol.22.

Poésie suivie de remarques, contre les ouvrages de J.-J. Rousseau. — Attribuée à J.-B. Tollot, du CC.

824. Lettres de Monsieur le pasteur Vernes à Monsieur J. J. Rousseau avec les réponses. 1765. In-8, 23 pp. — B.G.: Gf315,vol.78;560.

Relatif au libelle intitulé *Sentimens des citoyens*, dont la paternité était faussement attribuée à Vernes par Rousseau, qui l'avait fait réimprimer à Paris précédé d'une lettre concernant cette accusation. — Voy. ci-dessus, n° 796.

825. Dialogues de village. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.78; 560;567,vol.219.

Satire contre le pasteur Vernes, à propos de sa correspondance avec Rousseau; on lui attribue les *Courtes réflexions.* — Par Gabriel Cramer (Catalogue Rilliet). — Voy. Reg. du 12 avril 1765. — Gaullieur : *Etudes d'Histoire littéraire*, p. 294. — Haller, VI, 425.

826. Conditions et adstrictions qu'exige l'édit, pour les cas d'emprisonnemens d'office sur des suspicions. *(Signé)* Abr. Ged. Binet. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,112;567,vol.19,23, 205.

Il traite de la forme des emprisonnements, puis de la réparation des dommages qu'il voudrait être payés par le trésor public aux innocents emprisonnés d'office. Suivi d'une représentation remise le 30 mars 1765 au procureur général, pour lui demander de soutenir ces conclusions. Binet, sans le dire, plaide *pro domo sua.* — Imprimé par Gallay (Procès criminels : verbal des auditeurs du 3 mai 1765). — Sur l'affaire de Binet, voy. Bérenger : *Hist. de Genève*, t. VI, partie II, pp. 156-169. – Haller, VI, 422.

827. Lettre d'un solitaire. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.5, 102;567,vol.205,211.

En faveur des représentants. Parue le lundi 8 avril 1765, condamnée, lacérée et brûlée par le bourreau, le mercredi 10 vers midi. — On la débitait chez la Noblet qui fut mandée puis relâchée ; les exemplaires en furent saisis. — Voy. Reg. des 9 et 10 avril 1765. — On la croit du Sr Comparet, secrétaire de la Bourse française (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 426.

828. Lettre du solitaire à Mademoiselle Noblet. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,112;567,vol.205,211.

Du 11 avril 1765; saisie et supprimée le 13 avril. — Voy. Reg. du 12 avril 1765. — Le 10 avril au soir, Marie fille de Michel Noblet habitant, âgée de 30 ans, qui louait des livres et avait débité la *Lettre d'un solitaire*, étant dans son appartement, quelqu'un heurta à sa porte; elle alla ouvrir et trouva sur le seuil à ses pieds un paquet contenant plusieurs exemplaires de la présente brochure. (Archives : Procès criminels d'avril 1765).

829. Suite des Lettres populaires, où l'on éclaircit divers faits répandus dans la Réponse aux Lettres écrites de la Campagne. In-8, 78 pp. — B.G.:Gf315,vol.76,98,121;567,vol.202.

Par l'ancien syndic Cramer (Catalogue Rilliet). — Paru dès le samedi matin 13 avril 1765. — Haller, VI, 382.

830. I. Représentation des citoyens et bourgeois remise à Messieurs les Sindics le 7 février 1765. — II. Extrait des registres du Conseil du 15 février 1765 approuvé au magnifique Conseil des CC. les 18 et 20 février 1765. — III. Extrait des registres du Conseil du 16 avril 1765. In-8, II-32 pp. — B.G.:Gf 315,vol.111,140;567,vol.28,189,207,215.

Le premier extrait répond à la représentation en ce qui concerne les vins étrangers; le second déclare non fondés les autres chefs de cette représentation et se termine par des considérations générales contre le penchant à l'innovation. — Distribué, dès le samedi matin 20 avril 1765, à chaque citoyen et bourgeois. — Haller, VI, 411.

831. Très humble et très respectueuse représentation des citoyens et bourgeois. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.101.

Représentation du 7 février 1765, suivie des extraits des registres du 15 février et du 16 avril 1765, qui y répondent.

832. Réponse de l'auteur de la Gazette d'Amsterdam, à la lettre qui lui fut adressée le 13 mars 1765. A Amsterdam, le 20 avril 1765. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,102,113;567,vol. 22,205,211.

Cette lettre maltraite l'auteur de celle du 13 mars et prend la défense des représentants; elle relève certains faits à la charge des magistrats. — Par De Luc père (Catalogue Rilliet). — Condamnée à être lacérée et brûlée par la main du bourreau le 4 mai 1765. Elle se débitait à Carouge, chez la femme Chaussart, au logis de la Ville de Genève. (Procès criminels : verbal des auditeurs du 3 mai 1765). — Reg. des 3 et 4 mai 1765. — Haller, VI, 427.

833. Lettre au solitaire. — avril 1765. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf 315,vol.5,102,112,140;567,vol.22,205,211.

L'auteur combat les *Lettres écrites de la campagne* en ce qui concerne le droit négatif. — Distribuée sans qu'il y ait de bureau d'adresse; parut le 20 avril 1765; attribuée à De Luc fils aîné (Ex. des Archives). — Haller, VI, 429.

834. Réponse aux trois Lettres d'un citoyen à un citoyen, sur la prétention des ministres de la campagne d'être juges consistoriaux des citoyens résidents en Ville. In-8, 93 pp. — B.G.:Gf 315,vol.3,109;436,vol.3;567,vol.18,21.

L'avertissement en tête dit que c'est le 12me écrit sur l'affaire Covelle. L'auteur cherche à établir le droit des ministres de la campagne de siéger au Consistoire. — Haller croit que Vernes en pourrait être l'auteur. — Cet écrit est de G. Turrettini, prof. en phil. (Catalogue Rilliet; note ms. de l'exemplaire de la Biblioth. Naville). — Cette réponse a paru à Genève dans le public dès le 26e avril 1765. — Haller, VI, 395.

835. Visions d'Elias le voyant. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315, vol.5,102,113;567,vol.205,211.

Allégorie, dans le sens représentant, avec apologie de Rousseau. — Suivi d'une lettre du libraire, datée de Lausanne, ce 27 avril 1765, sur la liberté de la presse. — Paru le 4 mai 1765; auteur inconnu (Archives). — Haller, VI, 428.

836. Discours prononcé le 1 de may 1765 devant l'honorable assemblée de Messieurs du pays de Glaris, dans le bourg de

Glaris; et imprimé à la réquisition de cette assemblée. Traduit de l'allemand. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf567,vol.21.

Plaidoyer en faveur du magistrat contre les séditions qui ont surgi à propos de la levée projetée de deux compagnies pour le service de France. Cette traduction paraît avoir été imprimée à Genève à l'occasion des dissentiments entre le gouvernement et les citoyens. — Pour l'original en allemand, voy. Haller, VI, 404.

837. Nouvelles considérations sur la force des usages et sur la génuflexion. Par l'auteur des Observations. In-8, 94 pp. — B.G.:Gf315,vol.3,109;436,vol.3;567,vol.28,21.

L'orateur démontre la force des usages. Par le professeur Gédéon Turrettini, ancien syndic; paru dans le public dès le 3 mai 1765. — Haller, VI, 397.

838. Nouvelles considérations sur la génuflexion. Par l'auteur des Observations. In-8, tit.-24 pp. — B.G.:Gf315,vol.3,109; 436,vol.3;567,vol.18,21.

Suite de l'ouvrage précédent; l'auteur établit que le Consistoire a le droit d'imposer la génuflexion. — Haller, VI, 397.

839. [L'occasion manquée.]

« On répandit vers le 9 mai 1765 qu'il paraissait une brochure sous le titre de l'*Occasion manquée*; je n'ai eu aucune connaissance de cette brochure ». (Archives : 119).

840. Lettre de Mr. D. R*** à un citoyen de Genève. De Lyon le 19 may 1765. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.179.

Approbation de la condamnation prononcée contre l'*Emile*; Haller se demande si ce n'est point une satire. — Haller, VI, 431.

841. Lettres d'un solitaire avec un supplément en forme de dialogues. De l'imprimerie du solitaire, et se débite à Karouge. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.5,140;567,vol.18,205,211.

Un avis de l'éditeur porte que la première lettre parut à Genève le lundi 8 avril 1765; le gouvernement en prit connaissance le mardi 9 à 11 heures du matin; le mercredi 10, à la même heure, le jugement fut fait, la sentence prononcée, la lettre livrée au bourreau, lacérée et brûlée par icelui. Ces lettres, avec le dialogue qui commence à la page 17, ont paru et ont été mises en vente à Carouge dès le 31 mai 1765. Les dialogues qui suivent la lettre reproduisent la sentence de condamnation et en montrent la rigueur. — Le 15 mai, Grasset, libraire à Lausanne, envoya aux S. et C. de Genève la copie de cette pièce qu'il avait reçue de Genève pour l'imprimer, disant qu'il se refusait à le faire (Note ms. d'un ex. des Archives). — Haller, VI, 426.

842. Lettre sur la matière des emprisonnemens. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.5;567,vol.23,205.

Les lois sur la matière existent; qu'on les observe et nous en serons heureux. — On découvrit par l'envoi de M. Tronchin à Annecy le 22 juin 1766 (pour l'affaire du *Dictionnaire des négatifs*) que Burdet, imprimeur à Annecy, avait imprimé cette brochure pour le Sieur Berard (Note d'un ex. de la B. G.). — Par Jn.-Pierre Trembley; du 3 juillet 1765 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 408.

843. Lettre sur la matière des emprisonnemens. In-8, 51 pp. — B.G.:Gf315,vol.102,113.

Réimpression du précédent, parue le 6 avril 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 408.

844. Nouveaux dialogues entre un citoyen de Genève et un étranger. — Aoust 1765. In-8, 35 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103, 113;567,vol.19,28,205.

Contre les *Lettres de la campagne;* contre le luxe et les spectacles. Opposé aux *Dialogues entre un citoyen de Genève et un étranger.* — Par De Luc père (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 433.

845. Très humble et très-respectueuse représentation à Mr. le Sindic de la Garde. Remise le 29 juillet 1765. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101;567,vol.189,207.

Suivi d'un extrait des registres du Conseil, du 13 août, signé Lullin et remis aux cit. et b. le 16 août 1765. Les cit. et b. se plaignent de ce que le citoyen Emetaz et deux autres particuliers ont été envoyés en prison pour avoir refusé de recevoir dans leur bateau, étant sur le lac, des soldats de la garnison qui prétendaient y entrer sous prétexte de visite. Le Conseil déclare qu'il approuve cet emploi de la garnison et l'emprisonnement dont on se plaint. — Paru imprimé dès le 16 septembre.

846. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 6 septembre 1765. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Archives : E5.

Mesures préventives contre la pulmonie qui règne dans le Pays de Gex.

847. Nous Etienne-Jean Baron de Montperoux, Résident pour le Roy auprès de la République de Genève. Certifions.... Fait à Genève ce mille sept cent . In-4, 1 p. — S.d'H.

Certificat de vie.

848. Lettre d'un citoyen à Jean-Jacques Rousseau en mars 1765. Se débite à Carouge à la même enseigne que les Lettres

de la Campagne. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol,102,112,113; 567,vol.205,211.

Autre édition moins complète des *Princes manqués*. A été vendue à Carouge dès le 8 novembre 1765. Elle a été supprimée par arrêt du Conseil du 16 nov. 1765 (Reg.). — Haller, VI, 424.

849. La Vérité, ode à Mr de Voltaire, suivie d'une dissertation historique sur le gouvernement de Genève et ses révolutions. A Londres 1765. In-8, xvi-145 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,82,97, 113;567,vol.19,204,210.

Dédicace à Voltaire, en vers, et histoire politique de Genève, où l'auteur montre comment le Conseil Général perdit peu à peu sa souveraineté. Condamné le vendredi 15 novembre à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la Haute justice devant la porte de l'Hôtel de Ville. Voy. Reg. des 12, 13 et 15 novembre 1765. — Paraît avoir été imprimée à Lyon ou à Lausanne; on n'en trouva point chez les imprimeurs et libraires de Genève (Procès criminels: verbal des auditeurs du 14 nov. 1765). — Se débitait à Carouge dès le 11 novembre; cette brochure donna lieu à de curieuses discussions et à des démarches auprès de Voltaire (Voir B.G.:Gf567,vol.210,ms.). — Attribué au ministre Roustan (Catalogue Rilliet). — Desnoiresterres : *Voltaire et Genève*, 2e édit., p. 4. — Haller, VI, 430.

850. Dissertation historique et critique sur le gouvernement de Genève, et ses révolutions : relative aux affaires présentes de cette république. A Londres, M.DCC.LXVI. In-8, 145 pp. (xvi, 17 à 145). — Biblioth. Rilliet.

C'est la même édition, sauf le titre, que celle qui se trouve après *La Vérité, ode à M. de Voltaire*, mais sans cette ode qui occupait les 16 premières pages après la préface de xvi pages.

851. Lettre et remarques, d'un étranger, sur la déclaration donnée par les magnifiques et très-honorés Seigneurs, Syndics et Conseil de Genève, le 12 février 1765. *(Signé)* ***. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,102,113.

Avec l'épigraphe: « Omnes enim et habentur et dicuntur tiranni qui potestate utuntur perpetua, in ea civitate quæ libertate usa est (Corn. Nep. in Miltiad.). » — Contre cette déclaration et les sentiments qui l'ont inspirée. — Distribué le 13 novembre 1765. — Supprimé par arrêt du Conseil du 16 nov. 1765 (Reg.) — Haller, VI, 415.

852. L. S. P. D. — Johannes Perdriau Academiæ Rector. — « Haud tenue solatium mæsta admisit Patria,.... » Datum Genevæ Idib. Novemb. anno Aeræ Vulg. MDCCLXV. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de philosophie laissée vacante par la nomination de Gédéon Turrettini au Petit Conseil.

853. Discours de Mr. l'avocat J. P. Trembley, prononcé au M. C. des deux cent, le vendredi 15 novembre 1765 jour de la nomination du Procureur Général, avant de prêter le serment des prétendans aux charges, écrit à la page 69 de l'Edit. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.6;567,vol.21,205.

C'est l'amour de la Patrie qui a poussé Trembley à s'indiquer lui-même, à forme de l'Edit, pour l'emploi de procureur général; s'il y est appelé, il se montrera toujours esclave de la loi. — Le CC lui a donné l'exclusion, alléguant qu'il manquait de justesse d'esprit et de la prudence nécessaire pour remplir l'emploi de P. G. (Note ms. de l'ex. de B.G.:Gf567,vol.21). — Distribué le samedi matin 16 novembre.

854. Du 17 novembre 1765. Liste, 1 p. — Archives : Procès criminels de 1765.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant, des sieurs auditeurs, du sieur procureur général et pour la vente du vin. 1382 électeurs. — A l'occasion d'une procédure relative à quelques-uns de ces billets non signés qui s'étaient trouvés en circulation avant l'élection, Jean Pierre fils de feu Jacques Muzet, natif, commis chez Messieurs Detournes dépose, le 16 novembre 1765, que c'est lui qui, depuis un grand nombre d'années, a soin de faire imprimer les billets d'élection; c'est lui qui les coupe, en fait des paquets de 50 et les porte à la Chancellerie et, comme il y en a toujours quelques feuilles qui se gâtent, il en donne un peu plus à imprimer qu'il n'en faut; pour cette fois il en avait fait imprimer environ 1500 et en a porté le matin même 1450 en Chancellerie (Archives : Procès criminels de 1765).

855. Avis aux Citoyens et Bourgeois. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf 315,vol.6,103,113;567,vol.205,211.

Contre l'exclusion de J.-P. Trembley de la place de procureur général; c'est le défenseur des lois et l'ami de la liberté qu'on a éloigné. — A paru le 22 novembre 1765. — Condamné à être lacéré et brûlé par la main du bourreau (Reg. des 25 et 26 nov. 1765). — Haller, VI, 434.

856. Du 24 novembre 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant et du sieur procureur général. 1288 électeurs.

857. Du 1 décembre 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant et du sieur procureur général. 1213 électeurs.

858. **Discours** prononcé par Monsieur Jaquet, capitaine de la garnison, au M. C. des Deux-Cent, du lundi 2 décembre 1765. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,103,114,146;567,vol.22,205.

Jaquet conjure le Conseil des CC de trouver un moyen d'apaiser les troubles sans recourir à une médiation. — Imprimé chez Nicolas Gallay (Archives : Procès criminels de 1766). — Haller, VI,436.

859. **Représentation** de Mr. l'avocat J. P. Trembley, au M. C. des Deux-Cent, du vendredi 15 novembre, jour de la nomination du Procureur Général, et du lundi 2 décembre 1765 suivie d'une lettre du même, à un de ses concitoyens. In-8, 8 et 16 pp. — B.G.:Gf819.

Relatif à son exclusion par le CC, lors de la nomination pour la place de procureur général, pour laquelle il se présentait. Suivi d'une *Lettre de M. l'avocat J. P. Trembley, à un de ses concitoyens*, du 5 décembre 1765, où il indique les motifs qui l'engagent à s'indiquer de nouveau pour cette place. — Ces trois pièces sont précédées d'une *Confession de l'éditeur*. — Paru le 12 décembre 1765. — Voy. Reg. du 13 déc. 1765. — Haller, VI, 435.

860. **Représentation** de Mr l'avocat J. P. Trembley, au M. C. des Deux-Cent, du vendredi 15 novembre, jour de la nomination du Procureur Général, et du lundi 2 décembre 1765 suivie d'une lettre du même, à un de ses concitoyens. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,9,103,113,140;567,vol.21,205.

Autre édition du n° 859.

861. Du 8 **décembre** 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant et du sieur procureur général. 1145 électeurs.

862. **Le vrai** citoyen ou Lettre à Monsieur ****. Genève le 10 décembre 1765. A Karouge proche Genève, 1765. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,114,140;567,vol.205,211.

L'auteur déplore l'état actuel de la République. — Paru le 15 décembre 1765. — Haller, VI, 440.

863. Du 15 **décembre** 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant et du sieur procureur général. 1199 électeurs.

864. Du 23 **décembre** 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant et du sieur procureur général. 1198 électeurs.

865. **Réponses** aux Lettres populaires. Première partie. De

la présidence de Messieurs les Sindics. 1765. — Seconde partie. Sur les emprisonnements. 1765. In-8, 274 pp. — B.G.:Gf315,vol. 77,99,113,114;567,vol.203.

Ces lettres ont paru : 1re partie, le 3 décembre 1765; 2me partie, le 26 décembre 1765. — Haller, VI, 444 et 445.

866. Lettre d'un ami, à un de ses ami *(sic)*. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.103,114;567,vol.211.

L'auteur estime qu'avec de la charité et du patriotisme chez les citoyens on pourrait arriver à un accommodement. — Paru le 26 décembre 1765. — Haller, VI, 694.

867. Discours de Monsieur Hennin, résident de Sa Majesté Très-Chrétienne près la République de Genève. Prononcé au M. C. le vendredi 27 décembre 1765. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.103,114.

Hennin indique le but pacifique de sa mission.

868. Magnifiques Seigneurs. Un roi dont le cœur... Discours prononcé le 28e décembre 1765, par Monsieur Hennin résident pour Sa Majesté auprès de la République de Genève. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,92;567,vol.189.

Hennin apporte des paroles de paix au nom du roi de France. — Haller, VI, 441.

869. Discours de Monsieur Hennin, résident de Sa Majesté Très-Chrétienne près la République de Genève. Prononcé au M. C. le samedi 28 décembre 1765. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567, vol.28.

870. Du 29 décembre 1765. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet d'élection, pour le lieutenant et le procureur général : 1225 électeurs.

871. Précis impartial de nos divisions. Décembre 1765. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,114;567,vol.205,211.

Résumé des demandes des représentants. — On l'attribue à Voltaire (Catalogue Rilliet). — Paru le 30 décembre 1765. — Haller, VI, 442.

1766

872. Du 5 janvier 1766. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection des syndics : 1327 électeurs.

873. Le droit négatif. In-12, 36 pp. — B.G.:Gf315,vol,6,114, 140;567,vol.28,205.

Contre le droit négatif. — Paru le 5 janvier 1766. — Voy. la lettre de Voltaire à P. M. Hennin et réponse du 7 janvier 1766 (*Correspondance inédite de Voltaire avec P. M. Hennin*, Paris, 1825, in-8, pp. 40 à 42). — Haller, VI, 443.

874. LETTRE écrite à Mr. le Premier Syndic le 5eme janvier 1766. Par Mr. L**. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,103,114;567, vol.26,211.

L'auteur propose de soumettre au Conseil Général les trois chefs des représentations, comme moyen d'arriver à la paix. — Paru le 15 (Ex. de la S. d'H.). — Par Lamande, auteur du *Dictionnaire des Négatifs* (Ex. de la B.G.:Gf567,vol.26). — Haller, VI, 474.

875. ETAT véritable de nos dissensions, ou lettre à Mr. le B. De . . . Janvier 1766. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,114; 567,vol.26,28,205.

Porte pour épigraphe : *Vitam impendere vero.*— Résumé des demandes des représentants, avec quelques développements. — Paru le 7 janvier (Ex. de la S. d'H.). — Haller, VI, 481.

876. TRADUCTION d'une lettre de Leurs Excellences de Berne du 10 décembre 1765. Traduction d'une lettre de Leurs Excellences de Zurich du 16 décembre 1765. Traduction d'une lettre écrite au nom commun de LL. EE. de Zurich et de Berne du 8 janvier 1766. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,103,114;567,vol. 28,189.

Exhortations à l'union et à la paix. — La première a été communiquée au CC le 16 décembre et la seconde le 27 décembre 1765. — Haller, VI, 437, 438 et 439.

877. DU 12 JANVIER 1766. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection des syndics : 1008 électeurs.

878. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation à Messieurs les Sindics, remise le 15 janvier 1766. In-8, 4 pp. — B. G.:Gf315,vol.9,101;567,vol,26,190.

Pour remercier les Illustres Médiateurs de leurs bons sentiments et engager le Conseil à les satisfaire, en proposant des moyens propres à aplanir toutes les difficultés. — Haller, VI, 475.

879. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation à Messieurs les Sindics, remise à 8 heures du matin, le samedi 18 janvier 1766. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101;567,vol.26,28, 190.

Proteste contre la nomination pour l'élection des syndics à laquelle ont procédé le 17 janvier les Petit et Grand Conseils, et demande la

convocation du Conseil Général pour les élections du lieutenant et du procureur général.

880. Extrait des registres du Conseil, du 18e janvier 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101;567,vol.26, 190.

Relatif à la représentation du même jour; le Conseil justifie la nomination qu'il a faite pour l'élection des syndics; le Conseil Général a été convoqué déjà sept fois pour l'élection du lieutenant et du procureur général, ce qui prouve le désir du Conseil de parvenir à ces élections; mais le temps fixé par la loi pour élire les premiers magistrats de la République étant arrivé, le Conseil a estimé que le Conseil Général devait être convoqué pour y pourvoir. — Haller, VI, 476.

881. Extrait des registres du Conseil, du 18 janvier 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.26,190.

Autre édition du précédent.

882. Extrait des registres du Conseil, du 18 janvier 1766. In-8, 3 pp. — S.d'H.

Le même, sans la signature.

883. Du 19 janvier 1766. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet d'élection pour les syndics; huit noms; 1193 électeurs : nouvelle élection par 874 voix.

884. Lettre intitulée La Discorde. De B. S. le 19 janvier 1766. Se débite à Carouge. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103, 114,140;567,vol.205,211.

Contre les négatifs. — Paru le 6 février 1766 (Ex. de la S. d'H). — Attribuée à Lamande-Jaquet (Ex. des Archives.). — Haller, VI, 477.

885. L'État présent. D'Avignon le 21 de 1766. A Avignon, et se débite à Carouge, à l'enseigne des Lettres de la montagne. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103;567,vol.211.

Le Conseil se moque du Souverain; celui-ci ne renoncera pas à son droit de nouvelle élection, qui est son droit négatif; les médiateurs maintiendront l'édit de 1738. — Paru le 14 février 1766. — Haller, VI, 500.

866. Extrait des regitres du Conseil du 22 janvier 1766. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9, 101;567,vol.26,28,190.

Relatif à la représentation remise le 15 janvier et au recours du Conseil aux Illustres Médiateurs. — Imprimé par arrêt du Conseil du

24 janvier. Distribué en chancellerie le samedi matin 25 janvier 1766 (Ex. de la S. d'H.).

887. Très-humble et très-respectueuse représentation à Messieurs les Sindics, remise le samedi 25 janvier 1766. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101;567,vol.26,190.

Réponse à l'extrait des registres du 18 janvier, et requête de procéder sans délai à l'élection du lieutenant et du procureur général, conformément à la loi. — Haller, VI, 478.

888. Idées républicaines par un membre d'un corps. In-8, 45 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,92,103,116;567,vol.26,211.

Aphorismes politiques; critique de quelques passages du *Contrat social* et de l'*Esprit des loix*. — Par Voltaire. — Paru le 25 janvier 1766. — Voy. Georges Bengesco : *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, t. II, p. 111, n° 1720. — Haller, VI, 449.

889. Du 26 janvier 1766. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.189.

Billet pour l'élection des syndics : 957 électeurs.

890. Réfutation des erreurs de Mr. Micheli Du-Crest, sur le règlement de l'illustre médiation par Mr. Jaq** F******* D* L** en l'année 1747. Cologne, chez Pierre Marteau. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.8,102,114;436,vol.2;567,vol.26,205.

Par Jacques-François De Luc (Haller). — Réfutation de l'ouvrage intitulé *Supplication de Micheli Du-Crest,* au sujet du règlement fait en 1738 par l'illustre Médiation. L'auteur cherche à montrer que ce règlement et la garantie qu'il prévoit ne sont nullement préjudiciables à l'indépendance de Genève, ni aux droits du Conseil Général. — L'auteur avait remis cet écrit au Sr J.-L. Labat, en 1747, pour lui prouver que c'était à tort qu'il l'accusait d'être micheliste; il fut imprimé en janvier 1766 sans l'aveu de l'auteur, pour lui montrer combien il pensait différemment en 1747 de ce qu'il a pensé depuis 1763 (Ex. de la B.G.). — Paru le 27 janvier. — Haller, VI, 205.

891. Du 31e janvier 1766. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.101; 567,vol.27,28,190.

Représentation relative à celle du 15 janvier et à la réponse qui y a été faite par l'extrait des registres du 22. Par les auteurs de celle du 15 janvier. — Portée par 746 citoyens ou bourgeois et remise par le sieur Reguillon qui dit aux syndics : « M. et T.-H. Seigneurs, je suis chargé par la bourgeoisie de vous remettre *ça;* nous sommes vos très humbles et très obéissants serviteurs » ; a paru imprimé dès le vendredi soir, 31 janvier, à 6 heures (Ex. de la biblioth. Rivoire). — Elle fut remise sans titre pour complaire à M^{r} le résident (Ex. de la biblioth. Ch. Bastard). — Cette édition a la réclame *Que* au bas de la première page.

892. Du 31e JANVIER 1766. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.26.

Autre édition du précédent, presque identique; sans réclame à la première page.

893. Du 31e JANVIER 1766. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.9; 567,vol.190.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 479.

894. REPRÉSENTATIONS et écrits des années 1763 et 1765, & du mois de janvier 1766 et réponses du Conseil. A Genève, chez les frères De Tournes. MDCCLXVI. In-8, IV-172 pp. — B.G.:Gf315,vol.116;567,vol.23.

Un indice en tête du volume en donne le contenu. — Imprimé par ordre du Conseil du 18 janvier 1766 (Reg.). — Ne fut pas mis en vente (Haller). — Paru le 28 février (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 471.

895. REPRÉSENTATION adressée à Monsieur le Procureur Général, le samedi 1 février 1766. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9, 101,114;567,vol.190.

Relative à la suspension des Conseils Généraux pour l'élection des magistrats et particulièrement pour celle des syndics, le premier dimanche de l'an. -- Paru le 24 février. — Haller, VI, 483.

896. LETTRE d'un étranger à un citoyen de Genève. De B.**** le 1 février 1766. A Karouge. 1766. In-8, 35 pp. — B.G.: Gf315,vol.6,103,114;567,vol.27,28,205,211.

Dans les sens des représentants; propose quelques innovations pour amener la paix. — Paru le 13 février. — Haller, VI, 485.

897. EXTRAIT des registres du Conseil du 12 février 1766 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 14 février 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 5 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,101,114;567,vol. 26,190;798.

Sur la représentation du samedi 1 février 1766 relative à l'ajournement des élections; déclare que cet ajournement est tout-à-fait exceptionnel et ne tire pas à conséquence. — Distribué le mardi matin 18 février 1766 à chaque citoyen et bourgeois et publié le 19, à 10 heures, à son de trompe. — Haller, VI, 486.

898. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 15 février 1766. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication accoutumée concernant la pêche de la perche, etc.

899. RÉFLEXIONS d'un citoyen non lettré, sur la Réponse aux

Lettres populaires. — N° 2. Réflexions d'un citoyen non lettré, sur la Réponse aux Lettres populaires. In-8, 99 pp. en 2 parties (pp. 1-43, 45-99). — B.G.:Gf315,vol.8,100,115;567,vol.26,28,204.

Traite de la présidence des syndics, des emprisonnements d'office, etc., dans le sens négatif. — Par Tronchin, procureur général; le n° 1 parut le 20 et le n° 2, le 28 février 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 448.

900. Lettre d'un citoyen membre d'un corps. février 1766. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,115;567,vol.26,205,211.

Sur les compagnons graveurs qui, grâce à l'arrêté du Conseil du 15 décembre 1759, travaillent comme ouvriers chez les bijoutiers, même étrangers; cet abus est une suite naturelle du droit négatif que le Conseil s'arroge, mais la médiation le fera disparaître. — Paru le 3 mars (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 487.

901. Mathanasius ou méthode simple de lire les Refléxions d'un citoyen non lettré sur la Réponse aux Lettres populaires, sans se dévoyer des principes de la raison et de la loi. — N° 2. Mathanasius. In-8, 54 pp., en deux parties (1-16;17-54). — B.G.:Gf315,vol.8,100,115,140;567,vol.26,204,211.

Réponse aux *Réflexions d'un citoyen non lettré.* — Par Jn-Pre Trembley (Catalogue Girod; catalogue Rilliet). — Paru le 1er mars 1766. — Haller, VI, 473.

902. Robert Covelle au citoyen non lettré. — N° 2. Robert Covelle au citoyen non lettré. In-8, 52 pp., (1-21 ; 23-52) B.G.: Gf315,vol.8,100,115,140;567,vol.26,204.

Réponse aux *Réflexions d'un citoyen non lettré.* — Par Voltaire (Catalogue Rilliet) — Haller, VI, 472.

903. Le Genevois expatrié. Mars 1766. In-8, 13 pp. — B.G.: Gf315,vol.6,103,115,140;567,vol.28.

Engage ses concitoyens à se procurer la paix sans le secours des étrangers; il propose de réunir le Conseil Général pour lui soumettre les points en litige et des moyens de conciliation. — On le croit du Sieur de Moncenis ministre, régent à Morges (Catalogue Rilliet). — Paru le 3 mars. — Haller, VI, 488.

904. Le Genevois expatrié. Mars 1766. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.205;567,vol.211.

Autre édition du précédent.

905. Suite des Réponses aux Lettres populaires. Où l'on examine les prétendus éclaircissemens sur divers faits cités dans

la Réponse aux Lettres écrites de la Campagne. 1766. In-8, 112 pp. — B.G.:Gf315,vol.77,99,115;567,vol.203.

On la croit de Deluc fils (Catalogue Rilliet). — Paru le lundi matin 3 mars 1766 (Ex. de la S. d'H.: vol. 4). — Haller, VI, 447.

906. Avis au public. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,115; 567,vol.211.

Explique que la lettre de la loi est pour le Conseil et son esprit pour la bourgeoisie; contre la médiation. Le texte de cette édition finit au bas de la quatrième page. — Paru le 6 mars 1766. — Haller, VI, 484.

907. Avis au public. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.89.

Autre édition du même; le texte finit au milieu de la quatrième page.

908. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné ce 8 mars 1766. *(Signé)* Lullin. — Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication rappelant l'art. IX des règlements sur la netteté de la ville, relatif au dépôt et à l'enlèvement des immondices.

909. Observations sur la partie historique de l'écrit remis à Messieurs les Syndics le 31 janvier 1766, par un grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 42 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. X,1.

Réfutation de la représentation du 31 janvier. Le magistrat fit imprimer cet écrit et ne le distribua qu'à ses plus intimes confidents en dehors du pays. A Genève il ne fut absolument pas connu. Tout le reste de l'édition fut consumé par le feu, en sorte que cet écrit est un des plus rares (Haller). — Du 8 mars 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 480.

910. Marqua relégué dans le fond des bois. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,115;567,vol.205,211.

Contre les négatifs. — « *Marqua* est un terme de chasse qui à Genève signifie *prenez garde* et qui est devenu très fameux à l'occasion des troubles, parce que l'on s'en servait pour désigner le parti du Conseil; ce mot, on veut le bannir, comme de juste. » (Haller). — Par Lamande-Jaquet (Catalogue Rilliet). — Paru le 8 mars 1766 (Ex. de la S. d'H.: vol. 5). — Haller, VI, 482.

911. Sommaire des Réponses aux Lettres populaires. In-8, 36 pp. — B.G.:Gf315,vol.8,99,115;567,vol.203.

Ne comprend pas la *Suite des Réponses aux Lettres populaires.* — Par J.-Pre Trembley (Catalogue Rilliet). — Paru le 14 mars 1766 (Ex. Rilliet) — Haller, VI, 446.

912. TRÈS-HUMBLES représentations adressées à Monsieur le Procureur Général. par Theodore Rilliet avocat, citoyen, le samedi 8e mars 1766. — Lettre de l'auteur de la Solution générale a l'auteur des Nouvelles considérations sur la force des usages (p. 23). Genève le 15e mars 1766. In-8, 63 pp. — B.G.: Gf315,vol.9,101,109;567,vol.18,26,207.

Relatifs aux personnes qui peuvent siéger en Consistoire, et à la génuflexion. — Paru le 17 mars 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 489.

913. LETTRE à Monsieur Robert Covelle, citoyen de Genève. *(Signé)* Abdias. Le 15 mars 1766. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 8,103,115.

Eloges ironiques adressés à Covelle; contre le Consistoire. — Paru le 16 mars 1766 (Ex. de la S. d'H.). — Haller, VI, 490.

914. LETTRE d'un philosophe aux citoyens de la moderne Genève. *(Signé)* J. R. R. Du Mont Sion le 23 mars 1766. In-8, II-12 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,116;567,vol.26.

Contre les négatifs, la condamnation de Rousseau et la médiation. — Paru le 20 mars 1766 (Ex. de la S. d'H.). — Haller, VI, 491.

915. DISCOURS de Son Excellence M. le chevalier de Beauteville, lieutenant général des armées du Roi, grand croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne près le Corps Helvétique, Ligues Grises, et République de Valais et son ministre plénipotentiaire à Genève. Prononcé au M. C. le lundi 24 mars 1766. A Genève, chez Cl. Philibert. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,92,103,116; 567,vol.28,190.

L'ambassadeur expose le but de sa mission. — Haller, VI, 492.

916. DISCOURS de Monsieur Gallatin, Premier Sindic de la République de Genève. En réponse à celui de Son Excellence M. le chevalier de Beauteville, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne près le Corps Helvétique, Ligues Grises, et République de Valais, et son ministre plénipotentiaire à Genève, prononcé au M. C. le lundi 24 mars 1766. A Genève, chez Cl. Philibert. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.9,92,103,116;567,vol.28,190.

Remercîments, compliments et vœux. — Haller, VI, 493.

917. DISCOURS de Monsieur Marc Chapuis, prononcé au nom des citoyens et bourgeois représentans, à Son Excellence M. le

chevalier de Beauteville, ... le mercredi 26 mars 1766. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,92,103,116;567,vol.26.

Compliments. — Des exemplaires portent le chiffre 4 à la page 3. — Haller, VI, 494.

918. Idées républicaines, par un membre d'un corps, M. D. V. L'auteur auroit pu dire, par un membre qui n'est d'aucun corps. Augmentées de remarques. A Coppet, Se débite à Carrouge à l'enseigne des Lettres de la Montagne. In-8, 76 pp. — B.G.:Gf315,vol.114;567,vol.31,211.

Réponse aux *Idées républicaines par un membre d'un corps*, de Voltaire, article par article. — Par Nedham; paru le 26 mars 1766 (Catalogue Rilliet).

919. Relation au sujet de la révolte de la République de Geneve, entre les bourgeois et les habitans de la dite Ville. Permis d'imprimer et distribuer à Grenoble. *(Signé)* Valet. In-4, 4 pp. — Biblioth. Tronchin.

Exposition fantaisiste et très-catholique des dissensions de Genève, suivie du discours du chevalier de Beauteville, prononcé au M. C. le lundi 24 mars 1766.

920. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 2 avril 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,10,103,116;567,vol.26,28,190.

Prévenant les citoyens et bourgeois qu'ils peuvent adresser aux Seigneurs Plénipotentiaires les informations et représentations qu'ils jugeront convenables. — Haller, VI, 495.

921. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 2 avril 1766. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf318.

Le même que le précédent. — Cette affiche a été arrachée à plusieurs endroits (Reg. 4 avril 1766). — Il résulte du procès-verbal d'un huissier que les affiches avaient été déchirées ou arrachées aux endroits suivants : 1, en haut du Perron; 2, à l'entrée de la rue des Chanoines, du côté du Perron; 3, maison Cayla à la Taconnerie; 4, arcade du Bourg de Four, maison du Conseiller Guainier; 5, au bas du Bourg de Four du côté du manège; 6, au bas de la rue St-Cristophle; 7, au bas de la rue de Fer; 8, en face de la Sagaterie, maison Bonnet; 9, au coin de Longemalle, vis-à-vis de la maison de défunte veuve Desclés; 10, Fusterie, au coin de derrière le Rhône. 11, à la Madeleine, à côté de Dᵉ Decor au bas des Barrières; 12, au coin de la Fusterie du côté des Rues-Basses; 13, au bas de la Pélisserie, maison Odier; 14, en haut de la Pélisserie, où demeure M. Peschier. — Entre les quatre ponts

de St-Gervais: 15, au bout du pont du côté des Boucheries; 16, au bout du pont du côté du poids du blé. — A St-Gervais: 17, au bas de Coutance; 18, au milieu de Coutance; 19, au haut de Coutance; 20, à l'entrée de la rue des Corps Saints, du côté de Coutance; 21, au haut de la rue du Temple (Archives · Procès criminels de 1766). — Haller, VI, 495.

922. LETTRE d'un citoyen de Genève étant dans le pays étranger à un de ses amis. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103, 119,140.

Vœux pacifiques dans le sens représentant. — Paru le 4 avril 1766 (Ex. des Archives). — Haller, VI, 450.

923. LETTRE d'un Genevois à un de ses amis étranger. Avril 1766. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.6,103,117;567,vol.211.

Dans le sens négatif; attribue l'origine des troubles à J.-J. Rousseau. — Du 10 avril 1766 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 499.

924. DISCOURS des citoyens et bourgeois représentans. . . . . [aux ministres plénipotentiaires] prononcé le lundi 14e avril 1766. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,92,103;567,vol.26,28,190.

Les citoyens et bourgeois représentants présentent aux plénipotentiaires les personnes qui parleront en leur nom. — Voy. *Supplément à la Gazette de Leide*, n° XLI, du 23 mai 1766 (Reg. du 31 mai 1766).

925. DISCOURS des citoyens et bourgeois représentans, ... [aux ministres plénipotentiaires]. Prononcé le lundi 14e avril 1766. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.190.

Autre édition du précédent, contenant à la fin la liste des 24 personnes choisies par les représentants pour conférer avec les plénipotentiaires.

926. DISCOURS des citoyens et bourgeois représentans, prononcé par Mr. De Luc pere, le 14e avril 1766. Aux illustres médiateurs. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.117;567,vol.26,28.

Autre édition. — Paru le 19 avril.

927. DISCOURS prononcé par Mr. De Luc pere, le 14 avril 1766 aux Seigneurs plénipotentiaires à la tête des personnes choisies par les citoyens et bourgeois représentans. In-8, 4 pp. — Archives : E5.

Autre édition du précédent. — 3e édition. (Ex. des Archives). — Paru le 20 avril. — Haller, VI, 496.

928. DISCOURS de Mr. Jaques François De Luc, prononcé aux Seigneurs Plénipotentiaires à la tête des vingt-quatre personnes

choisies par les citoyens et bourgeois représentans, le lundi 14e avril 1766. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,92,103;567,vol.190.

Pour se recommander à la bienveillance des plénipotentiaires. Suivi de la liste des personnes choisies par les citoyens et bourgeois représentans. — 4e édition (Ex. des Archives : E5). — Paru le 21 avril. — Haller, VI, 496.

929. Suite du discours des citoyens et bourgeois représantans, prononcé par Mr. De Luc pére, le 14e avril 1766 aux illustres médiateurs. In-8, 3 pp. — Biblioth. H. Bordier : Pièces diverses, 1766.

Les députés de la bourgeoisie invoquent la patience et la bonté des médiateurs.

930. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 15 avril 1766. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux conducteurs de voitures et aux cavaliers d'aller plus vite qu'au pas dans la ville et de hâter le pas des chevaux dans les grands chemins pour dévancer *(sic)* les voitures.

931. Discours. . . [aux ministres plénipotentiaires]. Présenté par les natifs de la Ville et République de Genève. Le 20 avril 1766. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.9,103,117.

Les natifs demandent aux plénipotentiaires de daigner jeter sur eux les regards de bonté dont ils favorisent tous les ordres de l'Etat. — Imprimé par Nicolas Gallay et jugé le 2 mai 1766 (Archives : procès criminels de 1766). — Haller, VI, 497.

932. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 30 avril 1766. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.117;568,vol.1.

Défense d'imprimer, vendre ou distribuer, soit ici, soit ailleurs, aucuns livres, brochures ou écrits concernant nos affaires publiques, les plénipotentiaires ayant attiré l'attention du Conseil sur l'abus qui a été fait de la voie de l'impression pendant le cours de nos malheureuses dissensions. — Cette publication mit fin à l'impression des brochures jusqu'en mai 1767. — Haller, VI, 498.

933. Lettre curieuse de Mr. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève à la louange de Mr. Vernet professeur en théologie dans ladite Ville. A Dijon, chez P. Brocard. 1766. In-8, 14 pp. — Biblioth. Rilliet.

Satire contre Vernet et ses *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, par Voltaire. — Voy. Cramer ; *Notes extraites des registres du Consistoire :* du 3 juillet 1766, p. 429. — Haller, VI, 451.

934. Lettre curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de Mr. Vernet, professeur en théologie dans ladite Ville. Seconde édition véritable. A Lyon. 1766. In-12, 12 pp. — Biblioth. Rilliet.

Autre édition du précédent, presque identique.

935. [Lettre curieuse de M. Robert Covelle. Lyon, les frères Périsse, 1766. In-8].

Edition citée par Georges Bengesco : *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, t. II, p. 165, n° 1720. — Probablement la même que celle décrite par Haller (VI, 451) comme suit : « Lyon, 1766, in-8, 12 pp. Cette édition en plus petit format est en beaucoup d'endroits différente de la première et, à ce qu'il paraît, imprimée plus correctement. »

936. Rector Academiæ Genevensis. Lecturis S. — « Prospera lux oritur,.... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions le lundi 16 juin 1766, à une heure.

937. Mémoire présenté à Mr. le Premier Sindic par Jacob Vernet pasteur et professeur en théologie à Genève, sur un libelle qui le concerne. MDCCLXVI. Petit in-8, titre et 63 pp. — B.G.:Gf315,vol.82;567,vol.187.

Dans ce mémoire, présenté le 30 juin 1766, Vernet se défend contre les sarcasmes que Voltaire lui adresse dans sa *Lettre curieuse de Robert Covelle,....* (Voy. ci-dessus, n° 933). Il est suivi d'extraits des registres du Conseil, de la Vénérable Compagnie et du Consistoire, relatifs à cette affaire. Un carton inséré entre la 2e et la 3e page porte un avertissement, daté de Genève le 25 janvier 1767, par lequel J. Vernet indique que ce n'est pas lui qui a fait imprimer ce mémoire. — Voy. E. de Budé : *Vie de Jacob Vernet*, pp. 263 s. — Haller dit qu'une nouvelle édition de Harlem a été annoncée dans la *Biblioth. des Sciences et des Beaux-Arts*, t. XXVI, P. II, p. 522. — Haller, VI, 452.

938. Eloge de Monsieur Jean Galiffe, noble Seigneur Syndic de la Ville et République de Genève etc. etc. Genève le 12 juillet 1766. MDCCLXVI. In-12, 21 pp. — S.d'H.:vol.104.

Précédé d'un avis des libraires éditeurs disant que cet éloge leur avait été remis pour paraître dans l'ouvrage périodique qu'ils distribuent tous les samedis sous le titre d'*Aristide ou le citoyen;* mais, par de bonnes considérations, ils ont cru devoir l'imprimer séparément. — Voy. J.-B.-G. Galiffe : *D'un siècle à l'autre*, Genève, 1877, in-8, t. I, p. 118.

939. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs Sindics et Conseil. Donné le 16 juillet 1766. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance contre les mendiants, rôdeurs et gens sans aveu.

940. Dictionnaire des négatifs. A Cologne, de l'imprimerie de Pierre Marteau. In-8, 39 pp. — B.G.:Gf567,vol.211.

Liste alphabétique de personnages appartenant au parti négatif; avec l'indication de titres satiriques d'ouvrages supposés écrits par eux. Imprimé à Annecy par deux imprimeurs que le Sénat de Savoie condamna à l'amende de cent écus d'or. Le Conseil dut rembourser à l'intendant d'Annecy 1442 livres de Piémont pour frais. (Reg. des 10 et 17 janvier 1769). — Joseph Lamande fils, bourgeois, contumace, fut condamné le 4 novembre 1766, comme auteur de ce libelle, à être cassé de sa bourgeoisie, à faire amende honorable par toute la ville, vêtu d'une chemise blanche, tête et pieds nus, la torche ardente au poing, à être banni à perpétuité de la ville et des terres sous peine de la vie, aux amendes portées par la proclamation et encourues par sa contumace, et aux dépens (Archives : Procès criminels de 1766) mais le 28 mai 1769, il se présenta et fut acquitté faute de preuves (Haller). — On débita cet ouvrage dès le dimanche 20 juillet 1766, à Carouge au logis de la *Ville de Genève*, où 250 exemplaires en furent déposés par un inconnu, avec une lettre disant de les vendre 12 sols de Savoie (Archives : Procès criminels de 1766). — Voy. Reg. de 1766, *passim*. — Annoncé dans la *Gazette de Berne*, n° 37. — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, p. 256 n. — Ch. Du Bois-Melly : *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève*,... Genève et Bâle., 1891, in-8, pp. 47 s. — Haller, VI, 501.

941. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseils. Donné le 23 juillet 1766. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.:G.:Gf315,vol.117;318;568, vol.1.

Publication contre le *Dictionnaire des négatifs*, promettant le secret et deux mille écus de récompense au révélateur des auteurs, et, si c'est un complice, l'impunité, le secret et mille écus ; enjoignant de plus, à ceux qui auraient des exemplaires, de les rapporter en chancellerie dans les trois jours. — Cette publication fut faite solennellement, c'est-à-dire par un secrétaire d'état et par Messieurs de la Justice (Reg. du 23 juillet 1766). — Haller, VI, 501.

942. Nous soussignés Ministres Plénipotentiaires . . . . . . A Genève le 25 juillet 1766. *(Signé)* le chevalier de Beauteville; Escher de Keffiken; Heidegger; Ougspourguer; Sinner. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,103,117;567,vol.28,190.

Déclaration des plénipotentiaires en faveur des magistrats, blâmant

divers écrits, notamment la *Réponse aux Lettres écrites de la Campagne* et les *Lettres écrites de la Montagne*. — Thourel, t. III, p. 158. — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, pp. 253 s. — Haller, VI, 502.

943. Magnifiques et très-honorés Seigneurs, De toutes les causes criminelles que..... *(Signé)* Mercier, avocat. 2e septembre 1766. In-4, 31 pp. — S.d'H.

Plaidoyer pour Jean Antoine Thuillier, suivi de l'extrait des registres du Conseil du 3 septembre 1766, qui libère ce dernier en le renvoyant au jugement de sa conscience.

944. Mémoire qui a paru dans le public le 13 septembre 1766. Réfutation de ce mémoire. In-4, 26 pp. — S.d'H.:vol.6.

Affaire Thuillier, relative à une carpière dans l'avenue de Châtelaine; touche de très près à la politique à cause des questions soulevées par la procédure suivie contre le Sr Thuillier. — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, p. 256 n. — Haller, VI, 504.

945. Extrait des registres du Conseil du 1 novembre 1766. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 3 novembre 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,117; 567,vol.28,190;798.

Le Conseil Général ne sera convoqué le 16 novembre que pour la fixation du taux du vin; les élections sont suspendues. — Haller, VI, 505.

946. Du 16 novembre 1766. In-8, 1 p. — S.d'H.:vol.96.

Billet de votation pour la vente du vin : 18 florins, 19 florins ou nouveau taux.

947. Projet de règlement de l'Illustre Médiation, pour la pacification des dissentions de la République de Genève. Fait à Genève le dimanche vingt-troisième jour de novembre l'an mille sept cent soixante-six. *(Signé)* Le chev. de Beauteville; Escher de Keftiken; J. C. Heidegger. B. Sigism. Ougspourguer; F. Sinner. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,67,117;567,vol.19,28,190; 798.

Distribué aux électeurs par les dizeniers le jeudi 26 novembre et jours suivants. Rejeté en Conseil Général, le lundi matin, 15 décembre, par 1095 suffrages contre 515 : 1610 votants. — Haller, VI, 506.

948. [Projet de règlement de l'Illustre Médiation.... Zurich, 1766. In-8, 56 pp.]

Edition arrangée à Zurich, citée par Haller (VI, 506).

949. Extrait des registres du Conseil du 28 novembre 1766. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 2 décembre 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,117; 567,vol.28,190;798.

Convocation du Conseil Général pour le lundi 15 décembre 1766, pour lui soumettre le projet de règlement de la Médiation pour la pacification des dissensions de la République. — Haller, VI, 507.

950. Extrait des registres du Conseil du 28 novembre 1766 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 2 décembre 1766. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E2.

Autre édition du précédent.

951. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 12 décembre 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B..G:Gf315,vol.10,106;567,vol.28,190.

Relatif au projet de règlement des ministres plénipotentiaires, dont le Conseil recommande l'acceptation au Conseil Général. — Haller, VI, 510.

☞ 952. Divers citoyens et bourgeois, ayant témoigné des doutes sur le sens de quelques articles du Projet de Règlement. . . . Fait a Genêve et remis au magnifique Petit Conseil pour être imprimé et distribué le vendredi 12 décembre 1766 [signé par les Ministres Plénipotentiaires]. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol. 10,117;567,vol.190.

Notes explicatives ajoutées au *Projet de règlement*. Haller (VI, 508) indique 7 pages et mentionne une édition zurichoise.

953. Extrait des registres du Conseil du 12 décembre 1766 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 décembre 1766. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,117;567, vol.190.

Relatif aux notes en éclaircissements de quelques articles du *Projet de Règlement de l'Illustre Médiation*, qui seront soumises au Conseil Général en même temps que ledit Projet. — Haller, VI, 509.

954. Extrait des registres du Conseil du 12 décembre 1766 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 décembre 1766. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E2.

Autre édition du même.

955. Le Roy mon Maître, instruit de la réjection du Plan de conciliation. . . Donné à Genève le 30 décembre 1766 *(Signé)*

le chevalier de Beauteville. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.106, 117;567,vol.28,190.

A la suite de la réjection du projet de règlement, le chevalier de Beauteville déclare qu'il se retire à Soleure, pour procéder au jugement avec les ministres de Zurich et de Berne. — Haller, VI, 513.

956. Charles-Léopold, Chevalier de Jaucourt, brigadier des armées du Roi, colonel de la légion de Flandres, commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Pays de Gex. In-fol., 2 pp. — Archives : B171.

Instruction en VII articles, dont les deux derniers sont manuscrits, pour empêcher tout commerce direct ou indirect avec les sujets de la République de Genève.

957. Avis au public. Placard in-fol. — Archives : B171.

« On donne avis qu'attendu l'interruption du commerce des sujets « du Roi avec la Ville de Genève, et la nécessité de pourvoir à la sub- « sistance des troupes qui sont sur la frontière, il se tiendra à l'avenir « deux marchés par chaque semaine, les mécredi et samedi à Saconex « et à Meirin pour toutes sortes de denrées à l'exception des grains « et farines qui continueront à se vendre aux marchés de Gex. »

1767

958. Ordonnances établies par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, sur l'état des maîtres monteurs de boëtes et étuis de montres. Revûes et approuvées en Conseil en septembre 1729 et may 1758. A Genève. Chez G. Grasset imprimeur MDCCLXVII. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.96.

Règlement sur la maîtrise, le titre de l'argent et de l'or, etc.; contient des extraits de registres relatifs aux boëtes en tombac (13 juillet et 14 octobre 1742) aux maîtres travaillant chez un autre maître (19 février 1744) et aux marques à mettre sur les boîtes (1er avril 1750).

959. La morale en politique, et les avantages de l'esprit d'union et de piété. Sermons prononcés à Genève au commencement de 1767. A Genève, chez Claude Philibert. M.DCC.LXVIII. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.14.

Deux sermons. — Haller, VI, 632.

960. Collection des pièces intéressantes, présentées à la Haute Médiation et au magnifique Conseil en M.DCC.LXVI. par les citoyens de Genève connus sous le nom de natifs. Post

tenebras lux. M.DCC.LXVII. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf315,vol. 34,117;567,vol.217.

Contient la Requête aux médiateurs, du 23 avril 1766, le Mémoire du 7 août, celui du 20 septembre 1766 et la Déclaration du 5 janvier 1767. — Voy. Reg. des 7 et 8 septembre 1767. — Par Jean-Pierre Bérenger (C. Fontaine : *Jean-Pierre Bérenger*, Genève, 1885, in-8, p. 19). — La page 52 et dernière commence par le mot *cher*. — Haller, VI, 561.

961. Collection des pièces intéressantes, présentées à la Haute Médiation et au magnifique Conseil en M.DCC.LXVI. par les citoyens de Genève connus sous le nom de natifs. Post tenebras lux. M.DCC.LXVII. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf567,vol.22.

Autre édition presque identique du même ouvrage : la page 52 commence par le mot *plus*.

962. Leurs Excellences, Nos Souverains Seigneurs de la Ville et République de Zurich, instruits de la réjection du Plan de conciliation. . . . Donné à Genève le 7 janvier 1767. *(Signé)* Escher de Keffiken ; J.-C. Heidegger. — Leurs Excellences Nos Souverains Seigneurs de la Ville et Canton de Berne, instruits..... Donné à Genève le 7 janvier 1767. *(Signé)* Beat Sigism. Ougspourguer ; Frederich Sinner. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.106, 117;567,vol.190.

Déclaration, identiques à celle du chevalier de Beauteville (Voy. nº 955). — Haller, VI, 514.

963. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 9 janvier 1767. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.

Sur le rapport fait que les eaux du Rhône n'ont jamais été aussi basses, ce qui retarde la mouture du blé, la Chambre des blés et la Direction de l'Hôpital ont envoyé moudre dans les moulins du voisinage ; comme on en a conçu de sinistres soupçons, le Conseil déclare qu'il veillera à ce que la ville soit fournie de farine.

964. Nouvelle relation concernant l'état actuel de Genève, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable jusqu'à présent. Permis d'imprimer et distribuer. A Lyon le 23 janvier 1767. *(Signé)* Posuel de Verneaux. In-4, 2 pp. — Archives : B171,iv.

1º Récit représentant Genève comme plongée dans l'anarchie par suite du rejet du projet des plénipotentiaires. 2º Lettre de Genève, du 3 janvier, donnant des détails sur le départ de Beauteville, le 29 dé-

cembre et sur l'arrivée de Jaucourt, le 2 janvier, pour bloquer Genève, avec un placard qu'il devait afficher dans le Pays de Gex. 3° Extrait d'une autre lettre de Genève. — Par Bérenger (C. Fontaine : *Jean-Pierre Bérenger*, Genève, 1885, in-8, p. 19).

965. Relation au sujet de trois Genevois, qui ont eu la témérité d'attaquer le Vicaire de Nantua en Bugey, qui portoit le Très-Saint Sacrement à un Paroissien, à trois quarts de lieue de ladite Ville; comme ledit Vicaire a combattu courageusement avec ces trois malheureux, les a blessés tous les trois mortellement, les a convertis, leur a administré les Sacrements, et leurs morts. Permis d'imprimer et distribuer. A Lyon, le 13 Février 1767. *(Signé)* Posuel de Verneaux. In-4, 2 pp. — Biblioth. Tronchin.

Cet événement tragique se serait passé le 4 février 1767.

966. N° *[2516]*. Nous Pierre Michel Hennin, résident pour Sa Majesté Très-Chrétienne près la République de Genève;. . . Fait à *[Genève]* le *[vingt-huitième mars]* mil sept cent soixante *[sept]*. *(Signé à la main) Hennin.* Par Monsieur le Résident *(Signé à la main) Gabard de Vaux.* In-fol., 1 p. — Archives : 176 Mélanges.

Passeport pour « M. Lullin, conseiller et secrétaire d'Etat de la « République de Genève, allant et venant de ladite ville, suivi d'un « domestique, au pays de Gex et en Suisse, ledit M. Lullin étant « excepté de la rigueur des ordres du Roy sur la frontière. » — Avec sceau portant l'écusson royal et l'inscription : *Passeports pour les Genevois*.

967. Requête envoyée à Son Excellence Monseigneur le duc de Choiseul. Geneve, le 27 avril 1767. In-8, 6 pp. — B.G.Gf315, vol.7,92,117;567,vol.206.

Cette requête en vers fait l'historique du refus du projet d'arrangement et demande à Choiseul de retirer ses troupes loin de nos murs et de nous laisser faire la paix entre nous. — Haller, VI, 563.

968. Requête envoyée à son Excellence Monseigneur le duc de Choiseuil. Yverdon le 27e avril 1767. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf315, vol.104.

Autre édition du précédent, moins correcte. — Haller, VI, 563.

969. Lettre écrite de la campagne. A la campagne, et se trouve à Carrouge à l'enseigne de la Montagne. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.101.

Poésie : les magistrats doivent être nos défenseurs et non nos maî

tres; ils sont sujets aux lois comme les citoyens. — Paru en mai 1767 (Ex. de la S.d'H.).

970. Adresse des citoyens et bourgeois représentans de Genève, au magnifique Conseil des Vingt-Cinq de ladite Ville, avec le mémoire qui l'accompagnoit. Remis aux Seigneurs Sindics le 19 may 1767 par les vingt-quatre commissaires des représentans, et trois députés de chacun des douze cercles. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,117;567,vol.26,191.

Justification de la conduite des représentants ; traite particulièrement de l'élection des syndics et du recours aux puissances garantes. — Paru à Genève dès le 25 septembre 1767. — Voy. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans 18e le siècle,* pp. 325 et 326. — Haller, VI, 564.

971. Respectueuse adresse des c. et b. r. au m. C. suivi de l'exposé succint de la conduite des c. et b. r. In-8, ii-31 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,117;567,vol.18.

Autre édition du précédent, imprimée le 29 mai (Ex. des Archives).

972. Extrait des registres du Conseil, du 25 may 1767 *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10.

Relatif à l'adresse du 19 mai, que le conseil blâme vivement et qu'il se refuse de transmettre aux ministres du roi de France.

973. Ehrerbietiger Vortrag mit beygefügter Rechtfertigungs-Schrift so von den vier und zwanzig Commissarien und sechs und dreißig andern Bürgern im Namen sämtlicher Representanten zu Genf den (Titl.) Herren Syndiks, zu Handen des Hochansehnlichen Raths allda übergeben worden den 19ten May 1767. — Nebst der darauf erfolgten Antwort unterm 25. May 1767. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf819.

Haller, VI, 565.

974. Apologie de la réjection du Plan de conciliation, du 15 décembre 1766. In-8, 39 pp. et erratum. — B.G.:Gf315,vol.10. 104,117,140;567,vol.18,206.

Contre le projet rejeté et contre la garantie, par Théodore Rilliet, avocat; vu en manuscrit au commencement de février, et imprimé le 29 mai 1767, par Joseph Paris, à Annecy; jugé le 5 octobre 1767 (Archives : procès criminels d'octobre 1767). — Voy. *Histoire universelle*, Paris, 1787, in-8, t. xcvi, pp. 603 s. — Haller, VI, 511.

975. Monsieur j'ai l'honneur de vous écrire en addition au mémoire en deux parties, qui a été envoyé à divers membres de l'Etat. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.104,117;567,vol.18,206.

Addition à l'*Apologie de la réjection, etc.* — Lettre prouvant que la Garantie n'a pas le droit d'ôter au peuple le droit de réjection; il s'agit d'une loi à faire et non de l'exécution d'une loi existante. — Du 10 février 1767 (Ex. de la S.d'H.). — Haller, VI, 511.

976. Extrait des regitres du Conseil. Du 25 may 1767. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,105,117;567,vol.26,191.

Suivi d'une réquisition et d'une représentation des 24 commissaires des représentants, du 6 juin, demandant au Conseil des Vingt-Cinq de transmettre aux plénipotentiaires leur désir d'arriver à un accomodement. — Haller, VI, 565.

977. Extrait des registres du Conseil. Du 13 juin 1767. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,105,117;567, vol.26,191.

Réponse à la réquisition et à la représentation remises le 6 juin. Le Conseil désire ardemment la paix, mais il n'admet pas, comme les représentants, qu'on ne puisse l'obtenir que d'un accommodement. Il refuse de transmettre la représentation aux garants. — Haller, VI, 566.

978. Rector Academiæ Genevensis. Lecturis S. — « Interpone suis interdum gaudia curis. » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 15 juin 1767, à une heure.

979. Lettre à un ami, traduite de l'anglois. Londres le 20 juin 1767. *(Signé)* Lewis Gordon. MDCCLXVII. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,14,104,141;567,vol.206.

En faveur des représentants, contre le Conseil. — Haller l'attribue à un ecclésiastique du Pays de Vaud. — Condamné le 8 août à être lacéré et brûlé par la main du bourreau. — Rigot, procureur général subrogé, la dissèque avec beaucoup de soin dans ses conclusions (Archives : procès criminels, août 1767). — Voy. Reg. des 31 juillet, 5 et 8 août 1767. — *Bulletin de l'Institut nat. Genevois*, t. II, p. 270. — Haller, VI, 567.

980. [Mémoire de Monsieur le duc de Choiseul].

Mémoire de Monsieur le duc de Choiseul adressé aux LL. Cantons de Zurich et de Berne, qui a paru manuscrit en juin 1767 et imprimé le 18 décembre suivant *(Remontrance faite dans le magnifique Petit-Conseil le 11 décembre 1780, par Monsieur le Procureur Général,...* pp. 10-11).

981. Mémoire instructif, concernant les natifs. A Genève par un jurisconsulte. In-8, 28 pp. — B.G.:Gf315,vol.34;567,vol.217.

Demande pour les natifs les mêmes droits que pour les citoyens et montre l'infériorité de leur position, même vis-à-vis des étrangers. —

Par Bérenger. Paru le 22 juillet 1767. A été brûlé par la main du bourreau le 7 août 1767, sur les conclusions très amples de Rigot procureur général subrogé (Reg. des 24, 27, 31 juillet et 7 août 1767) — L'exécuteur de la haute justice (Jacob-Philippe Pasteur fils de Jean-Jacques, habitant) avait reçu une lettre de menaces pour le cas où il brûlerait cet ouvrage (Archives : procès criminels de juillet 1767). — Haller, VI, 606.

982. Arrêt du Conseil d'Etat du Roy. Du 24 juillet 1767. *(Signé)* Phelypeaux. De l'imprimerie de P. G. Le Mercier, imprimeur-libraire ordinaire de la Ville, rue Saint Jacques, au Livre d'or, 1767. In-4, 2 pp. — Archives : Reg. du 24 août 1767.

Les Suisses et Genevois (à l'exception des officiers et soldats au service et à la solde de S. M. ou qui s'en sont retirés régulièrement, leurs veuves et leurs enfants non établis) seront imposés dans les rolles de la capitation.

983. Très-humble et très-respectueuse adresse des citoyens et bourgeois représentans de Genève aux augustes Puissances Garantes du règlement de 1738 sçavoir Sa Majesté Très-Chrétienne, et les louables Cantons de Zurich et de Berne. Arrêté unanimément dans les douze cercles des citoyens et bourgeois représentans le mardi 18 août 1767. — Réponse, soit Extrait des registres du Conseil du 18 janvier 1766. In-8, 13 pp. — B.G.: Gf315,vol.10,106,117;567,vol.26,28,191.

Les représentants demandent aux puissances garantes de leur accorder leurs bons offices pour amener le Conseil à céder aux vœux de leurs concitoyens. — L'extrait des registres du 18 janvier 1766 est relatif aux élections. — Paru imprimé dès le lundi 14 septembre 1767. — Haller, VI, 568.

984. Tre's-humble et tres-respectueuse addresse des cytoyens et bourgeois représentans de Geneve. Aux augustes Puissances garantes du réglement de 1738 sçavoir Sa Majesté Tres Chretienne, et les louables Cantons de Zurich et de Berne. — Réponse soit extrait des régistres du Conseil du 18 janvier 1766. In-8,13 pp. — Biblioth. Rivoire.

Autre édition du précédent, très incorrecte, probablement la première.

985. Le natif ou lettres de Théodore et d'Annette. In-8, 63 pp. B.G.:Gf315,vol.34,92,117;567,vol.22,217,218.

En faveur des natifs; sous forme de lettres entre deux amants. Par Bérenger; paru le 6 octobre et condamné le 19 octobre à être

brûlé par la main du bourreau, ce qui eut lieu le lendemain. — Cet écrit était très recherché et répandu dans le public (Conclusions de Rigot, procureur général subrogé, du 19 octobre 1767, dans les procès-criminels de 1767). — Voy. Reg. des 9, 12, 19 et 20 octobre 1767. — *Réponse de Mr Bérenger, à la réponse au Mémoire de Monsieur Bovier, avocat à Grenoble*, 1770, in-8, p. 17. — Haller, VI, 570.

986. Très-humble et très-respectueuse remontrance des citoyens et bourgeois de Genève, aux magnifiques Seigneurs Sindics et Conseil. Remise à Messieurs les Sindics par la Généralité des citoyens et bourgeois représentans, le 16 octobre 1767. In-8, 26 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,117;567,vol.28,191.

Confirme le mémoire remis le 19 mai 1767. — Paru le 22 octobre (Ex. de la biblioth. Tronchin). — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, pp. 334 s. — Haller, VI, 573.

987. Discours des commissaires des citoyens et bourgeois représentans, aux cercles assemblés le 26 octobre 1767 pour demander leur décharge. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,118.

988. Theses philosophicæ de patria quas favente Deo optimo maximo, præside D. D. Franc. Mercier philosophiæ professore, civium et hospitum disquisitioni subjicit Jac. Anton. Duroveray Genevensis, author. Die prox. novemb. horâ secundâ loco solito. Genevæ, Ex typographiâ St. Blanc et J. P. Bonnant. M.DCC.LXVII. In-8, 22 pp. — S. d'H. : Collection Théremin, vol. Pamphlets.

Dédié à son père François Duroveray ex-commissaire des représentants.

989. Traduction des thèses philosophiques sur la patrie. De J. A. Duroveray, citoyen de Genève. A Genève, M.DCC.LXVII. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.92,104,141.

A un caractère d'actualité qui permet de le placer parmi les brochures politiques. — Se termine au bas de la dernière page. — Haller, VI, 575.

990. Traduction des thèses philosophiques sur la patrie. De J. A. Duroveray, citoyen de Geneve. A Geneve. M.DCC.LXVII. In-8, 24 pp. — S. d'H.: Collection Théremin, vol. Pamphlets.

Nouvelle édition faite par les soins de M. Enguel anc.... (Ex. de la S.d'H.). La fin est au milieu de la dernière page et les caractères sont plus gros que ceux de la première édition.

991. Exposé de la conduite des Sindics et Conseil de la République de Genève. 1767. Donné le 6 novembre 1767. *(Signé)*

J. J. De Chapeaurouge. In-8. 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106, 118;567,vol.27,28,191.

Réponse à la *Remontrance* du 16 octobre. — Lu et distribué au CC le mercredi 11 et publié le 12 novembre. — Est principalement de M. le conseiller François Tronchin (Catalogue Rilliet). — Voy. Reg. des 4 et 6 nov. 1767. — Haller, VI, 576.

992. Examen des trois points de droit traités dans les Mémoires des Citoyens et Bourgeois représentans du 19 may et 16 octobre 1767. In-8, 48 pp. et 1 p. d'errata. — B.G.:Gf315,vol.7, 93,107,118;567,vol.28,206.

Contre les représentants. — Par Philibert Cramer (Catalogue Rilliet). — Paru le 12 novembre 1767. — Voy. Reg. du 14 nov. 1767. — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, p. 341. — Haller, VI, 577.

993. Coutumes, ordonnances, franchises et libertés de la Ville de Genève recueillies et publiées en l'année 1387 par Ademar Fabry, Prince et Evêque de l'Eglise et de la dite Ville de Genève. Confirmées par Félix V. administrateur de cette Eglise en 1444. Imprimées, et traduites littéralement, sur une Copie collationnée anciennement avec la Bulle originale par deux Notaires Publics. M.DCC.LXVII. In-8, 103 pp. — B.G.:Gf 315,vol.10,92,141;567,vol.27.

Texte original, en latin, avec traduction en regard. — Distribué gratis dans les cercles représentants, le 14 novembre 1767, par ceux qui l'ont fait imprimer. — Voy. Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française,....* Genève, 1856, in-8, p. 254.

994. Très-humble et très-respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans de Genève, aux magnifiques Seigneurs Sindics, et Conseil. Remise à Monsieur le Premier Sindic le 14 novembre 1767. — Extrait des registres du Conseil du 14 novembre 1767. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.92,106,118;567,vol,191.

Au sujet des écrits anonymes qui paraissent en même temps que les réponses aux représentations. Les auteurs de la réquisition demandent au Conseil s'il approuve l'*Examen des trois points de droit, etc.* — Le Conseil répond qu'il n'en a aucune connaissance et qu'il ne fait rien parvenir au public que par la bouche des magistrats ou par la signature d'un secrétaire d'état. — Paru imprimé le 17 novembre. — Haller, VI, 578.

995. Lettre adressée aux citoyens et bourgeois, corrigée et augmentée.In-8, 15 pp.—B.G.:Gf315,vol.104,118;567,vol.26,217.

En faveur des natifs. — Paru le 17 novembre 1767 — Voy. Reg. du 20 nov. 1767. — Haller, VI, 579.

996. Questions d'un citoyen représentant adressées à Mr. l'avocat. . . . Genève le 18 novembre 1767. *(Signé)* D. M. G. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,104,118,141;567,vol.28,206.

Réfutation sous forme de questions, de l'*Exposé de la conduite des Sindics, etc.* — Paru le 25 novembre (Ex. de la biblioth. Tronchin.) — Haller, VI, 580.

997. Le citoyen, ou suite des Lettres de Théodore et d'Annette. A Genève, chez Robert Chouët. Octobre 1767. In-8, II-54 pp. — B.G.:Gf315,vol.3,4,118;567,vol.217,218.

Réfutation des prétentions des natifs. Paru le 20 novembre (Ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 571.

998. Discours républicain. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.118; 567,vol.217.

Il faut faire disparaître les barrières qui séparent les citoyens des natifs et qui mettent ceux-ci dans un état inférieur à celui des étrangers. — Du 20 nov. 1767 (Catalogue Rilliet.) — Haller, VI, 605.

999. Très respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans. Remise à Monsieur le Premier Sindic le 20 novembre 1767. — Extrait des registres du Conseil du 21 novembre 1767. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.92, 106;567,vol.191.

Relatifs à la suspension des élections par le Conseil; celui-ci se retranche derrière le *statu quo* ordonné par les puissances garantes. — Haller, VI, 581.

1000. Discours des commissaires des citoyens et bourgeois représentans, aux Cercles assemblés le 26 octobre 1767, pour demander leur décharge. Avec la réponse en remerciement des citoyens et bourgeois représentans, remise à leurs commissaires le samedi 21 novembre 1767. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.106; 567,vol.28.

A propos de la démission des commissaires, il est dit (p. 2) que les représentants ont résolu unanimement de faire frapper une médaille d'or en leur honneur (Blavignac, n° 34). — Haller, VI, 582.

1001. Discours des commissaires des citoyens et bourgeois représentans, aux cercles assemblés le 26 octobre 1767, pour demander leur décharge. Avec la réponse en remerciement des

citoyens et bourgeois représentans, remise à leurs commissaires le samedi 21 novembre 1767. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.117; 567,vol.18,191.

Autre édition du précédent; la note relative à la médaille se trouve en P. S. à la fin de la p. 8. — Haller, VI, 582.

1002. Discours des commissaires des citoyens et bourgeois représentans, aux cercles assemblés le 26 octobre 1767 pour demander leur décharge. Avec le remerciement des citoyens et bourgeois représentans. Remise à leurs commissaires le samedi 21 novembre 1767. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.10.

Autre édition du précédent; le titre est rédigé un peu différemment; le discours commence à la p. 1; la note est également en P. S., p. 8. Paru imprimé le 24 novembre.

1003. Du 22 novembre 1767. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.192.

Billet de votation sur le taux du vin : 930 votants; pour 12 florins : 718 voix; pour 13 florins : 185; nouveau taux : 24.

1004. Prononcé des Puissances garantes du Règlement de 1738. — 1767. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,67,118;436,vol. 2;567,vol.19,26,28,191;798.

Suivi des ratifications et de l'Extrait des registres du Conseil du 24 novembre. — Lu en Conseil des CC le 27 novembre 1767, a paru imprimé et a été distribué le mardi matin. 1er décembre. L'acte d'échange des ratifications est du 20 novembre 1767. — Voy. Reg, des 25 et 30 nov. 1767 et du 8 déc. 1767. — Thourel, III, p. 188. — *Tableau hist. et polit. des révolutions de Genève dans le 18e s.*, chap. XIV. — *Histoire universelle*, Paris, 1787, in-8, t. XCVI, pp. 630 s. — Les cit. et b. représentants n'ayant point retiré, chez les dizeniers, les exemplaires qui leur étaient destinés, les dizeniers les ont renvoyés aux conseillers qui les leur avaient remis (Ex. de la biblioth. Ch. Bastard). — Haller, VI, 569.

1005. Robert Covelle citoyen de Genève à Monsieur de Voltaire gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, à Fernex. *(Signé)* R. Covelle. Genève le 24 novembre 1767. In-8, XXXIII pp. — B.G.:Gf315,vol.7,104,141;567,vol.18,206.

Réfutation de l'*Exposé de la conduite des Sindics, etc.* et de l'*Examen des trois points de droit, etc.* — Paru le 15 décembre 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 584.

1006. Placet des dames au magnifique Conseil. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,118.

Paru le 30 novembre 1767. Exhortation de céder adressée au Conseil. — Dans cette édition le mot *Placet* du titre est en lettres penchées. — Haller, VI, 586.

1007. Placet des dames au magnifique Conseil. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.92,104,141;567,vol.206.

Autre édition du même : le mot *Placet* du titre est en lettres droites. — Haller, VI, 586.

1008. Le natif ingénu ou dialogue entre un citoyen-bourgeois représentant et un citoyen-natif. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.34,118.

En faveur des natifs et du Conseil, contre les représentants. — Par Jean-Jacques Béreaud, perruquier, natif ; du 30 nov. 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 678.

1009. Les natifs à Mr César J. . . ou conclusion des Lettres de Théodore et d'Annette. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,118.

En faveur des natifs. — Du 30 nov. 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 630.

1010. Remerciment à Messieurs les commissaires des Représentans de la République de Genève. Après avoir demandé leur décharge en novembre 1767. par D. B. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.141;567,vol.206.

En vers. — Par Jean-Pierre Le Camus dit Beaulieu (Archives : procès criminels de 1768). — Paru le 8 déc. 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 583.

1011. Placet des jeunes citoyens, au magnifique Conseil. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,92,104,118,141.

Dans le même sens que le *Placet des dames.* — Paru le 1er décembre 1767. — Haller, VI, 589.

1012. Réponse au Placet des dames républiquaines. Par Mademoiselle D. N*******. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,92,104, 118,141;567,vol.26.

En faveur du Conseil. Paru le 2 décembre. — Haller, VI, 588.

1013. Lettre d'une dame représentante au sujet du Placet. 2 décembre 1767. *(Signé)* M. R. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 7,92,104,118.

Désavoue le *Placet des dames.* Paru le 3 décembre. — Haller indique 4 pp. — Haller, VI, 587.

1014. Lettre d'un citoyen de Genève à Mr. . . . . . . sur les moyens de terminer les dissentions qui agitent la République. Genève, le 2 décembre 1767. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol. 104,113.

L'auteur propose que l'on donne au Conseil Général des droits

d'élection en remplacement de son droit de réjection ; il blâme les manières ridicules de plusieurs des jeunes gens qui tiennent à la magistrature ou y aspirent, et voudrait faire disparaître, entre les gens du haut et ceux du bas une distinction qui provient uniquement de la situation topographique de la ville. — Paru imprimé dès le 8 janvier 1768. — Haller, VI, 585.

1015. [Lettre d'un citoyen de Genève à M^r. . . . . . . sur les moyens de terminer les dissentions qui agitent la République. Genève, le 2 décembre 1767. In-8, 15 pp.].

Autre édition, mentionnée par Haller (VI, 585).

1016. Du 2 décembre 1767. Messeigneurs les Sindics, Petit et Grand Conseils, ayant pris en considération. . . . *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.10,106;567,vol. 191;798.

Convoque le Conseil Général pour le dimanche suivant, pour le consulter relativement aux élections. Approuvé par 1001 suffrages contre 47.

1017. Lettre d'un citoyen représentant à Madame D. . . Genève le 4 décembre 1767. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.92, 104,118,141;567,vol.26.

Contre le Conseil. Paru le 8 décembre. — Haller, VI, 590.

1018. Lettre d'un citoyen représentant à un ancien natif de bonne foi, et éclairé sur ses intérêts. In-8, 7 pp. — B.G:Gf315, vol.34,92,118;567,vol.217.

Réfutation du *Natif ingénu*. — Paru le 7 décembre 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 680.

1019. Placet des jeunes citoyennes et des jeunes natives aux magnifiques Conseil. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,104,118.

Paru le 7 décembre 1767. Dans le même sens que les précédents Placets. — Haller, VI, 592.

1020. Extrait des registres du Conseil du lundi 7 décembre 1767 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, ledit jour. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol. 10,106,118;567,vol.191;798.

Pour consulter le C^l G^l sur un mode transitoire pour l'élection des auditeurs. Distribué dès le mardi matin 8 décembre. — Approuvé le jeudi 10 décembre par 851 suffrages contre 59 : 910 votants.— Haller, VI, 591.

1021. Extrait des registres du Conseil du lundi 7 décembre

1767 approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, ledit jour. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Le même, pour être affiché.

1022. Le caffé. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,104,118,142; 567,vol.26.

Portrait satirique des politiques représentants; paru le 8 décembre 1767. — Haller, VI, 603.

1023. Courte question qui vaut bien un gros livre. Proposée à tous les logiciens, jurisconsultes et publicistes de l'Europe. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.176.

Satire contre le mode d'élection des syndics. — Du 8 décembre 1767 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 604.

1024. Déclaration des jeunes citoyennes et des jeunes natives ou arrêté de leur assemblée du 9e. décembre 1767 sur un Placet témérairement publié en leur nom. Donné à la grande salle de Flore, le 9e décembre de l'an mille sept-cent soixante sept. *(Signé)* Chasteté, secretaire. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.104;567,vol.26.

Plaisanterie contre le *Placet des jeunes citoyennes;* exhortation à la paix. — Paru dès le 10 décembre 1767. — Haller, VI, 593.

1025. Lettre du compère Nabis Gripetout, à son compère Levi Chicanneau, maître juré, procureur et solliciteur à *** en Normandie. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,92,93,105,141;567, vol.26,206.

Allégorie satirique contre le Conseil. Paru le 9 décembre 1767. Il y a deux tirages, avec une légère différence dans l'arrangement du titre : à *** ‖ en Normandie — à ‖ *** en Normandie. — Haller, VI, 597.

1026. Projet. 11 décembre 1767. *(Signé)* Abraham Gédéon Binet. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,92,104,118,141;567,vol. 206.

Propositions chimériques pour arriver à une pacification. Paru le 14 décembre. — Haller, VI, 594.

1027. Exhortation à la paix. Extrait de sermons prononcés à St. Germain le 12me décembre et à St-Gervais le 26me dit 1767. A Genève, chez Claude Philibert. 1768. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.14;567,vol.18.

La dédicace au pasteur Bellami est signée J. B. G. P. — Par spble Perdriau de la Rochelle (Exemplaire de la biblioth. Tronchin). — Paru le 22 janvier 1768. — Haller, VI, 631.

1028. Exhortation à la paix. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. A Genève, chez Claude Philibert. 1768. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.14.

Paru le 30 janvier 1768. — Haller, VI, 631.

1029. Du 13 décembre 1767. Liste, 1 p. —B.G.:Gf567,vol.192.

Billet d'élection pour le lieutenant, les auditeurs, le trésorier général et le procureur général ; 1317 électeurs ; la nouvelle élection est votée partout sauf pour les auditeurs.

1030. Courtes réflexions. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.7, 104.

Favorable aux négatifs; peu clair. — Par le pasteur Vernes. Voy. *Dialogues de village*. — Paru le 14 décembre 1767 (Ex. de la S. d'H.). — Haller, VI, 671.

1031. Réflexions d'un étudiant, âgé de seize ans, sur l'article II du Prononcé des Puissances garantes du Règlement de l'Illustre Médiation, de 1738. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,118.

Contre le droit négatif ; exhortations à la paix. — Paru le 15 déc. 1767 (Ex. de la S.d'H.). — Haller, VI, 655.

1032. Purification des trois points de droit souillés par un anonyme ou réponse à l'Examen des trois points de droit traités dans les Mémoires des Représentans du 19 may et 16 octobre 1767. Genève, le 15 décembre 1767. *(Signé)* D***. l. j. In-8, 64 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,93,107,119;567,vol.206.

Par Jean-Louis Delolme jeune, avocat, qui dut quitter sa patrie pour avoir écrit cet ouvrage. — Paru le 29 décembre 1767 (Ex. de la S. d'H.: Ms. n° 168). — Voy. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, p. 341 n. — Albert de Montet : *Diction. biogr. des Genevois, etc.*, t. II, p. 72 (erroné quant au titre de cette brochure). — Haller, VI, 595.

1033. Réponse de l'ancien natif de bonne-foi, et éclairé sur ses intérêts, au citoyen bourgeois représentans, son beau-frère. *(Signé)* F. J. M. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.34.

Les natifs n'ont aucun intérêt à s'unir aux représentants. — Paru le 15 déc. 1767 (Ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 679.

1034. Très-humble et très respectueuse adresse des dizeniers à la Vénérable Compagnie. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.106, 118,142.

Les dizeniers demandent à la V. C. de solliciter du Conseil l'accommodement qu'il a refusé aux citoyens. Présentée le 18 décembre, parut le 21 dit. — Haller, VI, 695.

1035. Mémoire pour servir de réponse à la partie qui concerne le droit négatif dans celui qui fut addressé le 4e avril à Mgr. le duc de Choiseul par les LL. CC. de Zurich et de Berne. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,104,118;567,vol.26.28,191;567, vol.26,28.

Contre le pouvoir qui serait donné aux puissances garantes comme juges en dernier ressort. — A paru en manuscrit dès le commencement de juin et imprimé dès le 18 décembre 1767. — Haller, VI, 562.

1036. Monsieur J. L. Rossier buraliste encyclopédiste, à Monsieur Abraham Gédéon Binet son illustre voisin. De mon Bureau Encyclopédique le 19 décembre 1767. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,92,104,118,141;567,vol.206.

Tourne en dérision le *Projet* de Binet (no 1026). — Paru le 21 décembre. — Haller, VI, 596.

1037. Du 20 decembre 1767. Liste, 1 p.—B.G.:Gf567,vol.192.

Billet d'élection pour le lieutenant, les auditeurs, le trésorier général et le procureur général.

1038. Lettre d'un batellier à un de ses confrère. *(Signé)* La Tembeura. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.104,118.

En patois ; contre le *Prononcé;* contre les emprisonnements sans audition, avec exemple à l'appui, et contre le poste mis sur le lac pour veiller sur la pêche du millecanton. — Paru le 23 déc. 1767. — Haller, VI, 677.

1039. Lettre du Sieur L*** bon citoyen représentan, au Sr. J. L. Rossier, buraliste encyclopédiste, représentant et paralitique. Genève le 29 décembre 1767. *(Signé)* L***. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.104,118,141.

Allusions satiriques à différentes brochures ; railleries sur plusieurs personnes, notamment Ab.-Géd. Binet. — Par Lhuillier (Haller ; ex. de la S.d'H.). — Paru imprimé le 30 décembre 1767. — Haller, VI, 598.

1040. Très respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans au magnifique Conseil, remise à Messieurs les Sindics le 30 décembre 1767. [p. 5] : Les principes des représentans toujours les mêmes. Soit observations sur l'Examen des trois points de droit traités dans les Mémoires des citoyens et bourgeois représentans des 19e may et 16e octobre 1767. Extraits des régistres du Conseil du 30 décembre 1767. In-8, 50 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93,107,119;567,vol.26,28,191.

La dernière page porte, par erreur, le n° 2, dans quelques exemplaires. — Relatifs à l'examen des trois points de droit. Le Conseil se réfère à sa réponse du 14 novembre précédent. — Paru le 2 janvier 1768. — Haller, VI, 599.

1768

1041. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXVIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1042. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1043. Les morts politiques ou dialogues républicains. Entre Esope bourgeois d'Amorie, et Abauzit bourgeois de Genève, par un vieillard moribond très-célèbre, qui ne sçait rien. Aux Enfers, chez Caron, typographe et biblipole de la Cour. M.DCC.LXVIII. Avec privilége de l'inquisition infernale. In-8, 47 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,93,104,119;567,vol.18,26,206,219.

L'approbation de l'inquisition infernale est datée du 1 janvier 1768. — Précédé d'une épître dédicatoire en vers. — Contre les représentants. — L'auteur est un nommé Gallien, alors secrétaire du résident de France, qui le renvoya à cause de cet écrit. Voy., la lettre de P. M. Hennin à Voltaire et la réponse, du 4 janvier 1768 *(Corresp. inédite de Voltaire avec P. M. Hennin*, Paris, 1825, in-8, pp. 121-126). — Paru le jeudi 31 déc. 1767 (Ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller. VI, 633.

1044. Du 3 janvier 1768. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.192.

Billet d'élection pour les syndics : 1145 électeurs.

1045. Au Sr. G***. maître sot écrivain en vers ainsi qu'en prose, en grec comme en latin. Genève le 1 janvier 1768. Etrennes propres à un fat. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.93,104,119, 142;567,vol.26,206.

Soufflet à Gallien, secrétaire du résident de France, à propos de son libelle, intitulé *Les morts politiques.* — Paru le 4 janvier 1768. — Voy. Reg. du 5 janvier 1768. — Haller, VI, 634.

1046. Sermon prononcé à Genève au commencement de 1768 sur Matth. XVI. 24. par J. F. Bellamy past. Genève, chez Claude Philibert M.DCC.LXVIII. In-8, 30 pp. — Biblioth. de la Compagnie des Pasteurs.

Exhortation à l'union. L'avertissement est daté du 8 janvier 1768. — Haller, VI, 635.

1047. Du 10 JANVIER 1768. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.192.

Billet d'élection pour les syndics : 1108 électeurs, dont 866 ont voté pour la nouvelle élection.

1048. LETTRE d'une jeune citoyenne de Genève représentante, à son frère, faite le 10 janvier 1768. *(Signée)* E. L. E****. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.104.

Allégorie satirique contre le Conseil. — Haller, VI, 636.

1049. CÉSAR et Brutus. Dialogue. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.7,105,119,142;567,vol.30.

Allusions aux affaires de Genève, dans le sens représentant. — Voy. Reg. du 16 janvier 1768. — Par Mangeant le fils, étudiant en théologie (Ex. de la B.G.). — Paru le vendredi matin 15 janvier 1768. — Deux individus furent jugés le 16 janvier 1768 pour avoir débité cette brochure qu'ils payaient six quarts et vendaient 3 sols. (Archives : Procès criminels de 1768). — Haller, VI, 667.

1050. DIALOGUE entre un paysan, son sous baillif et un conseiller, traduit de l'allemand. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol. 93,104,119;567,vol.30,205.

Contre la garantie et le Conseil; les sujets zurichois ne doivent pas prendre les armes contre Genève, parce que la Médiation de 1738 n'a pas été soumise aux tribus (Zünften). Par un jeune ministre de Zurich (Ex. de la B.G.).— Cette brochure a été distribuée par le nommé André Jullien, qui l'avait reçue de l'imprimeur Nicolas Gallay, à raison de 6 quarts par exemplaire; elle avait été remise à Gallay par Pierre-François Delisle, citoyen, qui dit en avoir troqué 280 exemplaires avec un paysan, à qui il donna en échange deux paires de bas de laine (Archives : procès criminels de 1768). — Paru le 30 déc. 1767 (Ex. de la biblioth. Tronchin), le 12 janvier 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 559.

1051. RÉPONSE de Lévi Chicanneau etc. etc. etc. à son très-honoré compère Nabis Gripetout. De . . . . en Normandie, le 26 décembre 1767. Notte de l'éditeur. Genève le 12 janvier 1768. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.93,105,141;567,vol.28.

Ecrit dans le même esprit que la *Lettre du compère Nabis Gripetout*. La *Note* répond à la *Lettre d'un citoyen de Genève à Mr. N*** sur les moyens, etc.* — Paru le 15 janvier. — Haller, VI, 637.

1052. TRÈS respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans de Genève aux Seigneurs Sindics, et Conseil de la dite Ville, remise aux dits Seigneurs Sindics le 13e janvier 1768, à 8 heures du matin. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93, 106,119;567,vol.192.

Demande des conférences pour discuter le projet d'arrangement. — Paru le 14 janvier. — Haller, VI, 638.

1053. Extrait des registres du Conseil du 13 janvier 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93,106,119;567, vol.29,192.

Relatif à la représentation du même jour; le Conseil répond qu'il a tout fait pour que le projet de la commission réunît les suffrages de la généralité, mais que des conférences seraient contraires au Règlement de 1738 et au Prononcé de Soleure du 15 octobre 1767. Paru le 15 janvier. — Haller, VI, 639.

1054. Projet d'arrangement et de conciliation. 1768. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. 1768. In-8, 23 pp. — B.G :Gf315,vol. 10,67,93,119;567,vol.30,192.

Règle ce qui est relatif aux élections, aux emprisonnements d'office, à l'emploi de la garnison pour la police. Proclame l'oubli de tout ce qui est relatif aux dissensions, mais sans déroger aux jugements rendus antérieurement. Approuvé le 14 janvier en CC, imprimé et distribué le samedi 16 janvier 1768 au soir aux citoyens, pour être porté au C[l] G[l] le jeudi 21 janvier. — Haller, VI, 640.

1055. Dialogue républicain entre un mammelus et un eidgnoss de nos jours. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,119, 142;567,vol.206.

Violentes accusations contre le Conseil; objections opposées au *Projet d'arrangement.* — Du 16 janvier 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 673.

1056. Lettre d'un Genevois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 119;567,vol.217.

Exhortation adressée aux natifs, de ne pas perdre l'occasion pour réclamer les droits auxquels ils prétendent. — Du 16 janvier 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 693.

1057. Du 17 janvier 1768. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.192.

Billet d'élection pour les syndics : 1160 électeurs dont 903 ont voté pour la nouvelle élection.

1058. Idées patriotiques, fruit d'une mauvaise nuit. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,104,119,142.

L'auteur propose que le CC soit nommé par le sort, entre les citoyens capables. — Paru le 19 janvier 1768. — Haller, VI, 668.

1059. Déclaration des citoyens et bourgeois représentans de Genève à la noble commission du magnifique Conseil des Deux-Cent de la dite Ville, remise le mardi 19 janvier 1768 à 8 heu-

res du matin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93,106,119;567, vol.192.

Revendiquant les droits du Conseil Général, sacrifiés par le *Projet d'arrangement* et se plaignant de n'avoir eu que deux jours pour étudier celui-ci. — Paru le 20 janvier. — Haller, VI, 641.

1060. EXTRAIT des registres du Conseil du 20 janvier 1768 approuvé ledit jour au magnifique Conseil des Deux-Cent. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,119;567,vol. 24,192;798.

Pour consulter le C[l] G[l], pour savoir s'il y a lieu de renvoyer au dimanche 31 janvier l'élection des syndics. — Il y a eu le 22 janvier 947 suffrages d'approbation contre 49 de réjection : 996 électeurs. — Haller, VI, 642.

1061. CHANSON sur l'air, Mais la pétulance gagne tout. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.93,105,119.

Pour encourager les citoyens à rester fermes vis-à-vis des prétentions des magistrats. — Paru le 22 janvier 1768. — Haller, VI, 698.

1062. TRADUCTION d'une Lettre de Leurs Excellences de Berne du 22 janvier 1768. Donné le 22 janvier 1768. *(Signé)* L'Advoyer Petit et Grand Conseil de la Ville de Berne. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93,106,120;567,vol.29,192.

Les magistrats bernois font des vœux pour la pacification de la République de Genève, par l'adoption du *Projet d'arrangement,* « afin « de prévenir les calamités, la misère et la destruction qui dans le « cas contraire seraient inévitables ». — Paru le 24 janvier. — Haller, VI, 643.

1063. L'ORACLE. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,119,142.

Sorte de projet de constitution opposé au *Projet d'arrangement.* — Paru le 22 janvier 1768. — Haller. VI, 681.

1064. COPIE d'une lettre d'un Bernois, à son ami genevois. Berne le 23 janvier 1768. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,93,105, 119;567,vol.206.

D'après cette lettre, les magistrats bernois seraient bien disposés en faveur des citoyens et bourgeois représentants. — Attribué à G. Berther et adressée au S[r] Gaspard Bonnet, commissaire (Ex. de la biblioth. Tronchin). — Paru le 28 janvier 1768 (Ex. de la S.d'H.). — Haller, VI, 645.

1065. LETTRE d'un étranger républiquain, à un de ses compatriotes. Traduit de l'allemand. *(Signé)* Frederich Gottlieb Mensch Freund. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,104,119.

En faveur des natifs. — Paru le 23 janvier 1768. Par Jean-Jacques Béreaud, perruquier, natif (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 691.

1066. La paysanne convertie, à son frère. *(Signé)* E. L. E****. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.102.

Allégorie en faveur des représentants, contre les Conseils. — Paru le 23 janvier 1768. — Haller, VI, 652.

1067. Adresse sincère, de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque d'Annecy, à Messieurs les Genevois. Donné à notre palais épiscopal, d'Anneci, le 24 janvier 1768. — Belle réponse d'une dame genevoise à un philosophe moderne, sur cette question, sçavoir, *Qu'est-ce qu'elle pensoit d'un avenir futur ?* In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,105,119,142.

Mélange incohérent de prose et de vers. — Ces pièces sont probablement de Voltaire (Haller). — Paru le 6 février 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 646.

1068. Lettre d'un natif aux natifs. In-8, 12 pp. — B.G.: Gf315,vol.34,119.

En faveur des natifs, par Térond l'aîné. — Paru le 24 janvier 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 674.

1069. Réflexions politiques et critiques, par un citoyen représentant, sur le Projet d'arrangement. In-8, 23 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,93,105,119,140;567,vol.19,30,206.

Discussion sur la souveraineté; contre ledit *Projet*. — Par l'avocat et notaire Jean-Louis Delolme, le jeune (Ex. de la S.d'H.). — Paru le 25 janvier 1768. — Haller, VI, 665.

1070. Adresse des citoyens et bourgeois représentans de Genève à la noble commission du magnifique Conseil des Deux-Cents, remise le lundi 25 janvier 1768 à 8 heures du matin. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.93,106,119;567,vol.30,192.

Relative au *Projet d'arrangement* auquel les représentants reprochent d'anéantir les droits du Cl Gl; ils demandent : 1° que les membres du Petit Conseil ne puissent pas refuser les charges; 2° que les honoraires des conseillers soient portés à 500 écus et ceux des syndics à 1000 écus; 3° que l'on fasse des lois favorables aux natifs; 4° que l'on renvoie la confection du Code, ordonnée par l'édit de 1738, à l'année qui suivra la première promotion du CC. — Paru le 26 janvier. — Haller, VI, 647.

1071. Du 25 janvier 1768. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,67,93;567,vol,30,192.

Extrait des registres modifiant le *Projet d'arrangement et de conci-*

liation, et renvoyant la votation sur ledit projet au jeudi 28 janvier. Ces modifications contiennent un article nouveau relatif à l'admission des natifs à la bourgeoisie. — Imprimé et distribué les 26 et 27 janvier.

1072. STATUTS d'une Société littéraire établie en 1768. Genève ce 26 janvier 1768. In-4, 4 pp. — Biblioth. Rilliet.

Avec épigraphe : « Otium sine litteris mors et viventis sepultura. » Suivi de la signature des treize membres composant la société; c'est une société de lecture pour les journaux dont on trouve la liste à l'art. XII.

1073. TRÈS respectueuse declaration des citoyens et bourgeois représentans de Genève au magnifique Conseil, remise aux Seigneurs Syndics le 27 janvier 1768, à 8 heures du matin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,93,106,119;567,vol.30,192.

Proteste contre la précipitation que les Conseils mettent à faire voter le *Projet d'arrangement.* — Paru le 28 janvier. — Haller, VI, 648.

1074. L'ÉCUEIL du sage, anecdote véritable. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,93,105,119.

Contre le gouvernement, en faveur de la souveraineté du Conseil Général. — Paru le jeudi matin, 28 janvier 1768. — Haller, VI, 675.

1075. EXTRAIT des registres du Conseil du 27 janvier 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,106,119;567,vol. 28,192.

Arrêté de renvoyer la convocation du Conseil Général au dimanche 28 février, pour la votation sur le projet d'arrangement et de conciliation et au dimanche 6 mars pour l'élection des syndics. — Approuvé en CC, les 27 et 28 janvier avec une modification, pour être porté le 29 au Conseil Général qui l'approuva par 866 voix contre 277 : 1093 votants. — Haller, VI, 649.

1076. DU 28 JANVIER 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 1 p — B.G.: Gf315,vol.10,106;567,vol.192.

Renvoyant au dimanche 6 mars le C^l G^l pour l'élection des syndics et convoquant le C^l G^l pour le 29 janvier 1768, pour savoir s'il approuve ce renvoi. — Haller, VI, 650.

1077. CONFESSION ingénue, et justification édifiante, de messire Alexandre S** recueillies par Robert Covelle dans la salle des Pas perdus le mercredi 27 janvier 1768, entre 4 et 6 heures du soir, et par lui rédigées par ses réflexions instructives, etc.

etc. 30 janvier 1768. *(Signé)* R. Covelle. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,94,105,119,142;567,vol.206.

Satire contre le Conseil et quelques-uns de ses actes, tels que l'interception des denrées. — « Cette conversation entre Robert Covelle « et Alexandre Sales de Pregny est très vraye, j'ai été un des té« moins et il y en avait peut-être plus de trente. » (Note ms. sur l'ex. de la biblioth. de M. Ch. Bastard). — Haller, VI, 651.

1078. Introduction à la paix. In-8, 4 pp. — — B.G.:Gf315, vol.7,94,105,141,142.

Appel à la charité chrétienne, qui ramènera la paix. — Paru le 30 janvier 1768. — Haller, VI, 670.

1079. Supplément aux brochures du jour, ou lettre à Monsieur ***. 1768. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,119.

Genève touche à sa ruine, grâce aux dissensions. — Paru le 30 janvier 1768. — Haller, VI, 657.

1080. L'incendie très intéressante du Parnasse. Lettre du Sr. Labeurs de Lyon à son ami Dubois à Genève, avec sa réponse. Sur l'air : *Le Port Mahon est pris.* In-8, 4 pp. — B.G.:Gf.315, vol.7,105,119,142.

Chanson pour célébrer l'incendie du théâtre de la Comédie survenu dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 janvier 1768. — Par Jean-Pierre Le Camus (Archives : procès criminels de 1768). — A paru imprimé au mois de février 1768. — Haller, VI, 558.

1081. Avis au public. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.7.

« Rossier, imprimeur-libraire, relieur, buraliste encyclopédique, demeurant rue du Cendrier à Genève a établi un bureau pour recevoir les avis que l'on veut publier : il ne prendra que trois sols pour chaque avis que l'on veut publier, laissant à la générosité de ceux qui en fourniroient de fort étendus, d'y suppléer. Il n'exigera rien de plus pour ceux qui seront à son adresse. Il souhaiteroit qu'ils lui fussent tous adressés. La Feuille se délivrera toutes les semaines. La souscription pour l'année est de six florins payables d'avance. — NB. La première feuille a commencé à paroître le samedi 30 janvier 1768. — Privilège acquis par serment de bourgeoisie. »

1082. Avis au public du bureau de Rossier, surnommé buraliste encyclopédisque imprimeur, libraire et relieur à Genève, ruë du Cendrier, chez qui la souscription continuera d'être ouverte pour le prix de 6 florins par année. Elle se délivre tous les samedis. Privilège acquis par le serment de bourgeoisie. In-4.

Ne s'imprimait pas à Genève, les imprimeurs n'en ayant pas obtenu

la permission; l'auteur Etienne Rossier fils de Jacques, citoyen, paraît avoir été un esprit mal équilibré. — N° II, samedi 6 février 1768. p. 5 à 8. (Soc. de Lect.: vol. 98). — N° VI, samedi 5 mars 1768, p. 21 à 24 (*Ibidem*). — N° XI, samedi 9 avril 1768, p. 41 à 44 (Archives : procès criminels de 1768).

1083. Avis au public. Jean Calvin, faisant de son temps les harangues. . . In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.7.

Citation d'un discours de Calvin au Conseil Général sur les devoirs des magistrats; publié par le buraliste encyclopédique, qui annonce qu'il y a dans son corps de logis une salle où on enseigne à faire des armes.

1084. Bavardages ou lettre d'un ami à son ami. *(Signé)* P. D. H. K. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,119,142.

Satire contre les faiseurs de brochures. — Paru le 1 février 1768. — Haller VI, 669.

1085. Lettre d'un cosmopolite à un citoyen de Genève, représentant. Genève 4 février 1768. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.7,105,119,142.

En faveur des natifs et des représentants; ceux-ci ne doivent pas lâcher la ligne de réjection pour le grabeau, qui est sans valeur. — Paru le 5 février. — Haller, VI, 654.

1086. Réponse d'un citoyen de Genève à sa sœur. *(Signé)* T. P. L. Le 4me février 1768. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,119.

Réponse à *La paysanne convertie*, en faveur des Conseils. — Paru le 5 février 1768. — Haller, VI, 653.

1087. Réponse à la brochure qui a pour titre, Supplément aux brochures du jour ou lettre à Monsieur ***. Dédiée aux vrais patriotes. *(Signé)* ***, De Lausanne, le 6me février 1768. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7.

Appuie les réclamations des natifs, se basant sur le fait qu'aucune loi ne leur refuse les droits qu'ils revendiquent. — Paru le 15 février. — Haller, VI, 658.

1088. Traduction d'une Lettre écrite au nom commun des deux louables Cantons de Zurich et de Berne. Zurich le 10 février 1768. *(Signé)* Les Bourgmaistre, Advoyer, Petit et Grand Conseils des Villes de Zurich et de Berne. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.10,94,106,114;567,vol.192.

Dans le même sens que celle de Berne, du 22 janvier. — Thourel, III, p. 190. — *Tableau hist. et polit. des révolutions de Genève dans le 18e siècle*, pp. 372 et 373 n. — Haller, VI, 659.

1089. Mémoire des citoyens et bourgeois représentans de Genève, sur le Projet d'arrangement et de conciliation proposé par les magnifiques Petit et Grand Conseils de la dite Ville. Remis aux Seigneurs Sindics et à Monsieur le Procureur Général, le 13 février 1768. In-8, 44 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,94,106, 120;567,vol.29,192.

Les représentants demandent le grabeau du CC. par le C[l] G[l] et présentent leurs observations sur le *Projet,* en y ajoutant leur demande relative au Code. — Paru le 16 février. — Haller, VI, 660.

1090. Discours aux Genevois, sur la nécessité de la paix, par un ami de l'humanité. Du 13 février 1768. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,105;567,vol.30.

Religieuse exhortation à la paix. — Paru le 15 février. — Haller, VI, 661.

1091. Observations sur le nouveau Projet des citoyens et bourgeois représentans. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,105, 120;567,vol.217.

Facétieux : propose de donner aux natifs et habitants le grabeau du C[l] G[l] et de remplacer les citoyens et bourgeois qui sauteraient par ce grabeau, par autant de natifs, au choix du Petit Conseil — Haller, VI, 689.

1092. Conduite de Sa Majesté le Roi de Sardaigne envers nous, mise en comparaison ou l'Escalade du douziéme décembre renvoyée au quinziéme. *(Signé)* D. B. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,94,104,142.

Chanson pour fêter le rejet du Projet de Règlement. — Elle fut condamnée le 16 février 1768 à être lacérée et brûlée (Reg. des 13, 15 et 16 février 1768). — Elle est attribuée à Jean Pierre Le Camus surnommé Beaulieu, bourgeois, qui est aussi l'auteur d'une nouvelle musique pour les psaumes et d'autres brochures. Paru le 13 février 1768 (Archives : procès criminels de 1768). — Haller, VI, 512.

1093. Recueil de trois pièces dédiées aux amis de la Liberté et de la Patrie. In-8, 60 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,143;567,vol. 22,218.

Contient · *Lettre à un ami* où l'on réfute *Le Citoyen, ou suite des Lettres de Théodore et d'Annette*, et deux *Discours politiques.* — En faveur des natifs. — Du 16 oct. 1767 (Catalogue Lullin). Du 31 décembre 1767 (Note ms. d'un exemplaire de la biblioth. Rilliet). Du 15 février 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 572.

1094. Articles préliminaires d'une bonne paix. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,120,142;567,vol.26,206.

En faveur du Conseil et du *Prononcé,* contre le *Mémoire des citoyens et bourgeois représentants* du 13 février. — Paru le 18 février. — Haller, VI, 602.

1095. Lettre d'un citoyen de Genève à un autre citoyen. Le 15 février 1768. *(Signé)* ****. — [p. 79] Réponse. A Genève le 17 février 1768. In-8, 87 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,107,116; 567,vol.29,30,206.

Passe pour avoir été écrite par le pasteur Vernet ou par le pasteur Henri Joël de Waldkirch. — Par le pasteur Vernet (Catalogue Rilliet). — En faveur des négatifs, de la garantie et du projet d'arrangement; laisse entrevoir des perspectives menaçantes pour le cas où celui-ci serait rejeté. — Paru le 23 février 1768. — Voy. *Journal... pour servir à l'hist. de l'Edit du 11e mars 1768*, p. 101. — E. de Budé : *Vie de Jacob Vernet*, Lausanne, 1893, in-8, p. 289. — Haller, VI, 662.

1096. L'espion ou le critique méchant. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,105,119.

Projet de conciliation. — Du 20 février 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 676.

1097. Précis d'une conversation sur les moyens de pacifier les troubles de l'Etat. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,120; 567,vol.30.

Projet de pacification. — Paru le 22 février 1768. — Haller, VI, 664.

1098. Projet d'arrangement et de conciliation 1768. Donné le 22 février 1768. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 30 pp. et erratum de 3 lignes. — B.G.:Gf315,vol.94,120;567,vol.29, 192.

L'erratum manque souvent; quelques exemplaires présentent une variante dans la rédaction du § III de l'art. V (pp. 18-19). — Distribué le 23 février; rejeté en Conseil Général, le dimanche 28 février, par 957 voix contre 357 : 1314 votants. — Voy. Thourel, III, p. 189. — Haller, VI, 663.

1099. Le vrai patriotisme. A Genève, 1768. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,120;567,vol.30.

L'auteur attribue au discrédit dans lequel semble tombée la religion les maux dont souffre la République ; la religion seule peut les guérir. — Paru le 24 février 1768. — Haller, VI, 685.

1100. Confession que tous bon Genevois, devroit faire. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,120.

Confession des péchés, en vers. — Paru le 24 février 1768. — Haller, VI, 700.

1101. Le Grimaud et l'Anti-Grimaud, dialogue. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,120;567,vol.64.

Discussion sur les droits accordés aux natifs; l'Anti-Grimaud finit par se ranger à l'opinion du Grimaud, la bourgeoisie s'étant ruinée en promesses à l'égard des natifs et enrichie à ne rien tenir; il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. — Par J.-J. Béreaud (Catalogue Rilliet). — Paru le 25 février 1768. — Haller, VI, 656.

1102. Epitre à l'auteur des vers très improprement intitulés, Confession que tous bon Genevois devroit faire. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,120.

Réponse en vers à cette *Confession;* les Genevois ne sont pas si mauvais que l'auteur de celle-ci veut bien le dire. — Par Jean-Jacques Béreaud, natif, maître perruquier (Archives : procès criminels de 1769, nº 51. — Catalogue Rilliet). — Paru le 25 février 1768. — Haller, VI, 701.

1103. Notes sur l'article XIV du projet de conciliation donné le 22ᵉ février 1768. Fait par les natifs qui se sont plaints. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,117;567,vol.18,217.

Les natifs se plaignent des termes de cet article, qui laissent supposer que les natifs n'ont actuellement pas de droits et qui ne leur accordent en fait rien du tout. — Du 25 février 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 644.

1104. Pensées patriotiques. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7, 120;567,vol.18.

Maximes et traits historiques, pour engager les Genevois à sacrifier leur esprit de parti à la paix de la Patrie. Paru le 26 février 1768. — Haller, VI, 688.

1105. Les droits, libertés et franchises accordés à la République et à l'Eglise de Genève, reconnus appartenir aux citoyens, et mis à couvert contre toute proscription *(sic)* 1768. In-8, 39 p. et 1 p. d'errata. — B.G.:Gf315, vol.34,94,120;567, vol.217.

Justification des prétentions des natifs. — Du 26 février. — Haller, VI, 758.

1106. Remerciment des natifs aux citoyens et bourgeois représentans. In-8. 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,105,120;567, vol.39.

Ironique, contre les représentants, à qui on reproche leur conduite

envers les natifs. Haller dit que cet écrit a pour objet l'édit de 1770 (?). — Du 26 février 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 756.

1107. Réponse préliminaire, à la petite Lettre de 87 pages, d'ùn prétendu citoyen de Genève. Genève le 28 février 1768. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,107,120,142;567,vol.30,206.

Réfutation de la *Lettre d'un citoyen de Genève à un autre citoyen.* Paru le 29 février. — Haller, VI, 666.

1108. Aux défenseurs de la liberté. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.7,105,120,142;567,vol.206.

Encouragements pour les représentants. Paru le 29 février 1768. — Haller, VI, 697.

1109. Aux deffenseurs de la liberté. In-8, 4 pp. — Biblioth. Henri Bordier.

Autre tirage du précédent.

1110. Nouvelle ordonnance de nos Seigneurs de la Chambre de propreté de Lyon, sur le rouge. *(Signé)* Rougifuge, sécretaire. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect. : vol. 27.

Plaisante satire contre l'usage du rouge à Genève. Haller la place en 1768 et la mentionne comme suit : « *Ordonnance de nos Seigneurs de la Chambre de propreté sur le rouge, in-4, 3 p.* Violente satire contre les négatifs, du perruquier Béraud, qui fut pour cela mis en prison, ainsi que l'imprimeur.» — Haller, VI, 683.

1111. La guerre qui conduit à la paix. — Lettre à Monsieur *** et à Messieurs ses collégues. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,120,127,142;567,vol.30.

Par un négatif; il faut sacrifier l'esprit de parti à la paix de la Patrie. Paru le 1er mars 1768. — Haller, VI, 692.

1112. Nouveau projet de conciliation. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,104,120.

Invitation à la concorde, sous une forme plaisante. Paru le 2 mars 1768. — Haller, VI, 690.

1113. Le dernier moment, par Madame D***. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,120,142.

Contre l'esprit de parti, qui empêche les citoyens de voir le danger qu'ils font courir à la Patrie. Paru le 2 mars 1768. — Haller, VI, 672.

1114. La pierre de toughe [*lisez :* touche], ou lettre au compère Matthieu. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,104,120.

Contre les grimauds, en faveur des natifs; ceux-ci doivent faire partie du Cl Gl.— Du 3 mars 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 682.

1115. Mémoire des citoyens et bourgeois représentans de Genève, où ils comparent le Projet porté par les magnifiques Petit et Grand Conseils au Conseil Général le 28 février 1768, avec les observations qu'ils remirent le 13 du même mois aux Seigneurs Sindics et à Monsieur le Procureur Général. Du 3 mars 1768. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,94,106,120;567, vol.29,192.

Conclut ainsi : « Après l'examen que nous venons de faire, il est démontré que le Projet des Magnifiques Conseils était inacceptable; que les propositions que nous avions faites étaient les plus modérées qu'on pût attendre des membres d'un Conseil Souverain à qui l'on demandait d'abandonner de si grands droits; et que, quel que puisse être le sort de la République, nous n'aurons jamais à en rendre compte. » — Haller, VI, 702.

1116. Extrait des registres du Conseil, du dimanche 6 mars 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.106.

Vu les nouvelles propositions de conciliation et la représentation faite hier aux syndics par des députés de la V. C. des pasteurs, la convocation du Conseil Général pour l'élection des syndics est renvoyée au dimanche 13 mars; cet avis sera porté ce jour d'hui au Conseil Général, pour savoir s'il l'approuve.

1117. Du dimanche 6 mars 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.192.

Proposition de renvoyer l'élection des syndics au 13 mars, portée le même jour au Conseil Général, qui l'approuva par 1097 voix contre 40 : 1137 votants.

1118. Grande réponse des natifs, à un paragraphe de la petite Lettre de 87 pages d'un citoyen à un citoyen. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,120,142.

Contre les représentants et en faveur des natifs. Paru le 7 mars 1768. — Haller, VI, 686.

1119. Lettre adressée à la commission des citoyens et bourgeois représentans. Le 7 mars 1768. *(Signé)* un natif ***. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.34.

En faveur des natifs; demande que l'on abaisse le prix de la bourgeoisie. — Haller, VI, 703.

1120. Très-humble et très respectueuse requisition des natifs, remise à Monsieur le Premier Sindic, le 8 mars 1768. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.34,106;567,vol.217.

Les natifs demandent à être admis au Conseil Général. Paru le 9 mars. — Haller, VI, 704.

1121. Lettre. — Monsieur, j'avouë ingénuement que le premier motif. . . . *(Signé)* Jean-Louis Eynard avocat. Le 8 mars 1768. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,120,142;567,vol.29,206.

En faveur de la réélection du P. C. introduite dans les articles III et suivants du nouveau projet d'arrangement; elle est avantageuse pourvu que l'usage en soit peu fréquent et qu'elle soit appliquée à propos.

1122. Lettre. Monsieur, j'avouë ingénuement que le premier motif. . . . *(Signé)* Jean-Louis Eynard avocat. Le 8 mars 1768. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105.

Seconde édition de la précédente, suivie d'un *Avis au public* signé Cl. Philibert et daté de Genève le 26 mars 1768. Il en résulte que la première avait été imprimée sans l'aveu de l'auteur et avec des fautes. — Haller, VI, 705.

1123. Projet d'arrangement et de conciliation. Donné le 9 mars 1768. *(Signé)* J.J. De Chapeaurouge. In-8, 28 pp. — B.G.: Gf315,vol.10,94,120;567,vol.29,192.

Proclame l'oubli des dissensions passées, mais sans préjudice des jugements rendus antérieurement. — Imprimé et distribué le 10 mars, après avoir été communiqué le même jour, à 8 heures, aux 12 cercles des représentants, en 12 exemplaires mss. (Note ms. de l'exemplaire de la Biblioth. de M. Ch. Bastard). — Approuvé au Conseil Général, le 11 mars, par 1204 voix contre 23 : 1227 votants. — Haller, VI, 706.

1124. Lettre circulaire des Citoyens et bourgeois attachés au gouvernement à leurs concitoyens. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315, vol.120;567,vol.26,206.

Le cercle des Citoyens et bourgeois attachés au gouvernement annonce qu'il se retire à son jardin du Pré l'Évêque et qu'il ne rejettera point la nouvelle constitution quoiqu'il ne l'approuve point. Un P. S. annonce que ce cercle civil prend le nom de *Cercle des Amis de la Patrie.* Paru le 9 mars 1768. — Haller, VI, 696.

1125. Edit du 11 mars 1768. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,120;567,vol.29,192;798.

Distribué le mardi matin, 29 mars. C'est le *Projet d'arrangement* du 9 mars, approuvé en Conseil Général. — Cet édit fut appelé l'*édit des pistolets* par ceux qui l'accusèrent d'être issu de la violence (Gaullieur : *Genève,* p. 24). — Voy. Thourel, t. III, p. 196. — *Tableau hist. et polit. des révol. de Genève dans le 18e s.*, p. 388. — *Histoire universelle,* Paris, 1787, in-8, t. XCVI, pp. 643 s. — Haller, VI, 707.

1126. Discours de Monsieur Jean André De Luc, au magnifique Conseil. — Prononcé à la tête des citoyens et bourgeois

représentans à la sortie du Conseil Général. Le vendredi 11 mars 1768. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,94,106,120;567,vol.192.

Les représentants témoignent leur satisfaction de l'acceptation du Projet. — *Histoire universelle*, Paris, 1787, in-8, t. XCVI, p. 663. — Haller, VI, 708.

1127. Le triomphe de la paix, sur la discorde. Ode à la Patrie. Par J. A. Comparet, citoyen. Genève 11me mars 1768. Genève, de l'imprimerie d'Et. Blanc et J. P. Bonnant. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,120,142;567,vol.4.

Haller, VI, 709.

1128. La paix. Les illustres vessicatoires, l'émétique souverain, ou le remède en soi-même. Par un citoyen de Genève. Le 1 du mois intéressant et fortuné. 1768. In-8, 31 pp. — B.G.: Gf315,vol.7,104,120.

Galimatias en faveur des natifs. Par Jean Bacle (Haller). — Haller, VI, 684.

1129. Traité pour la conciliation des troubles de la République de Genève, approuvé par le Soverain Conseil Géneral, le 11 mars, 1768, à la pluralité de 1204 voix contre 23. A Genève, M.DCC.LXVIII. In-12, titre et 22 pp. — S.d'H. : Collection Théremin, vol. Pamphlets.

Cette édition de l'édit, très rare, ne paraît pas avoir été imprimée à Genève; elle contient de nombreuses fautes typographiques.

1130. Chanson sur la paix de Genève, conclue le 11e mars 1768. Sur l'air, *Adieu Belle Meunière*. In-4, 1 p., 2 col. — Biblioth. Rilliet.

Six strophes de huit mauvais vers.

1131. [Recueil de trois chansons, faites à l'occasion de la paix, conclue le 11 mars 1768 dans la Ville et République de Geneve. In-8, 11 p.].

Contient trois chansons : 1. *Ami prenons le verre en main*. 2. *Allons gai, peuple de Genève;* imprimée aussi séparément. 3. *Ma muzette enhardie;* paraît aussi être imprimée séparément (Haller). — Imprimé chez Gallay (Archives : Procès criminels, avril 1769). — Haller, VI, 713.

1132. [Accourez, jeunes et vieux,
Venez pleins d'assurance
Pour remercier Dieu
De notre délivrance.

In-12, 12 pp.].

Chanson de Jean Bacle, imprimée par Nicolas Gallay (Archives : Procès criminels, avril 1769).

1133. [Recueil de 4 chansons, dont trois ont été faites à l'occasion de la paix conclue le 11 mars 1768. In-8, 11 pp.].

La seconde chanson : *Allons, gai peuple de Genève*, est de J.-J. Béraud (Haller, VI, 849).

1134. Journal de ce qui s'est passé d'intéressant à Genève à la fin de 1767 et au commencement de 1768. Pour servir à l'histoire de l'Edit du 11e mars 1768. Genève, 1781. In-8, faux titre, titre, VIII-287 pp. — B.G.:Gf315,vol.11,12,13,142;567,vol.29.

Les nuages que les négatifs cherchent à répandre sur cette époque, ont rendu nécessaire ce *Journal* (Avertissement, p. VIII). Très important et très-intéressant pour l'histoire de cette période. Haller, VI, 600.

1135. Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le dix-huitiéme siècle. Dédié à Sa Majesté Très-Chrétienne, Louis XVI, roi de France et de Navarre, par Mr........... A Genève, M.DCC.LXXXII. In-8, XXIV-400 pp. — B.G.:Gf350.

Histoire des troubles, jusqu'à l'édit du 11 mars 1768, au point de vue représentant. Publié à l'occasion de l'intervention étrangère de 1782, par Fr. d'Yvernois; précédé d'une dédicace à Louis XVI. Imprimé à Genève chez Quiby et Boisselier (Procès criminels, 1783). — On lit dans le Reg. du 19 janv. 1784 : « On a fait depuis peu à Carouge une nouvelle édition du libelle intitulé : Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le 18e siècle. » — On en saisit plusieurs exemplaires dans un château du bourg d'Annecy le Vieux où s'était réfugié Jean Thomas, l'imprimeur, qui avait chargé des paysans d'en vendre dans les montagnes. — Voy. Reg. du 26 janvier 1784. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 138. — Réimprimé en 1850 : Genève, Vaney, imprimeur-éditeur, rue Verdaine, 264, in-8, XI-275 pp.

1136. Histoire impartiale des révolutions de Genève, dans le dix-huitième siècle, jusqu'à celle de 1789 inclusivement. Nouvelle édition. Par M. D*******. Tome premier. A Genève, et chez les principaux libraires de l'Europe. 1791. In-8, XXIV-400 pp. — Biblioth. Philippe Roget.

Ce volume est, avec un titre différent, le même ouvrage, page pour page, que le *Tableau historique et politique des révolutions de Genève*, paru en 1782. — Au verso du faux titre on lit : « Le prix des 3 vol. in-8 est de 10 liv. 4 s. br. »

1137. Du 6 mars 1768. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf315.

Billet d'élection pour les syndics, contenant 24 noms de candidats. Suivi d'instructions pour la manière de voter. Servit pour le 13 mars

1138. Du 6 mars 1768. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.120;567, vol.192.

Le même sans l'instruction.

1139. Chanson nouvelle sur le rétablissement de la paix dans la Ville et République de Genève. Sur l'air : du vaudeville de la Laitière et les deux Chasseurs. *Ne vendez pas la peau de l'ours.* Par J. J. Béreaud. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105, 142;567,vol.206.

Chanson pour célébrer l'édit du 11 mars, par un natif. — Du 15 mars 1768 (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 712.

1140. Chanson nouvelle sur le rétablissement de la paix dans la Ville et République de Genève. Sur l'air : du vaudeville de la Laitière et les deux Chasseurs. *Ne vendez pas la peau de l'ours.* In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.9.

La même que celle signée J.-J. Béreaud ; cette signature est remplacée par le mot *Fin.* — Haller, VI, 713.

1141. L'heureux patriotisme, chanson de table, sur l'air : C'est un enfant, etc. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,142.

Chanson pour célébrer l'édit du 11 mars 1768 et les commissaires des représentants. Imprimé chez Gallay (Procès criminels, avril 1769). - Par M. l'avocat Du Rey de Morsan (Ex. de la B.G.:Gf315,vol. 142). — Haller, VI, 710.

1142. L'heureux patriotisme. Sur l'air : *C'est un enfant, etc.* Par l'Hermite de M. . . . T. . . . In-4, 2 pp., 2 col. — B.G.: Gf567.vol.3.

Autre édition du même.

1143. Chanson nouvelle en réjouïssance de la paix. In-4, 2 pp., 2 col. — B.G.:Gf315,vol.142.

Suivie de deux chansons bachiques.

1144. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 15 mars 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de jeter des grenades dans la ville, dans les chemins, places, plaines et glacis, soit de jour, soit de nuit.

1145. Extrait des registres du Conseil du 16 mars 1768. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.10,94,106,120;567, vol.192.

Pour proposer au Conseil Général : 1° d'agréer que les sujets qui lui avaient été présentés dès le 17 novembre 1765, pour différentes

charges, puissent être mis de nouveau dans l'indication pour les dites charges; 2° d'adopter une modification de rédaction à l'article X de l'édit du 11 mars (relatif à l'usage de la garnison pour la police). Distribué le 17 et adopté en Conseil Général le 18 mars 1768, par 301 voix contre 5 et par 441 contre 7. — Haller, VI, 714.

1146. Extrait des registres du 16 mars 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : placards.

Le même pour être affiché.

1147. Le remerciement des vendeurs de brochures au public. Chanson nouvelle sur l'air, *du Vaudeville d'Epicure.* Par Ant. Roland. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.7,105,120,142;567,vol. 206,216.

Les colporteurs de brochures se félicitent des beaux bénéfices qu'ils ont faits et craignent que le rétablissement de la paix ne leur soit funeste. Paru le 17 mars 1768. — Haller, VI, 717.

1148. Du 20 mars 1768. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.120;567, vol.192.

Billet d'élection pour le lieutenant, le trésorier général et le procureur général. 990 électeurs.

1149. Du 20 mars 1768. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf315,vol.120.

Le même, suivi des instruction pour la manière d'élire. 990 électeurs.

1150. Ode sur la paix, précédée de réflexions patriotiques, par un natif. *(Signé)* C. f. a. Le 25e mars 1768. In-8, 14 pp — B.G.:Gf315,vol.7,120.

Pour célébrer l'édit du 11 mars.

1151. La guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle. Poëme héroïque avec des notes instructives. A Bezançon, chez Nicolas Grandvel. 1768. In-8, xvi-68 pp. — B.G.: Gf315,vol.1,105.

Plaisanterie lourde et malpropre de Voltaire; quelques grossiers culs de lampe représentent les scènes décrites dans le poème. — Par arrêt de la Chambre des vacations de Paris du 24 sept. 1768, un colporteur de livres, sa femme et un garçon épicier, ont été condamnés au carcan pendant trois jours consécutifs, à la marque, les hommes aux galères et la femme à être renfermée dans la maison de force de l'hôpital, pour avoir vendu ce libelle, et quelques autres imprimés impies ou contraires aux bonnes mœurs et au respect dû aux personnes en place. Vid. *Mercure politique* d'octobre 1768, p. 262. (Note ms. de l'exemplaire de la biblioth. Tronchin). — Voy. Reg. du 16 avril

1768. — Lettre de Voltaire à Hennin et réponse, du 1er mars 1768 (*Corresp. inédite de Voltaire avec P. M. Hennin*, pp. 134 et s.). — Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 83. Desnoireterres : *Voltaire et Genève*, 2e éd., chap. II. - J. Gaberel : *Histoire de l'Eglise de Genève*, t. III, p. 72. – Lucien Perey et Gaston Maugras : *La vie intime de Voltaire*, 2e éd. Paris, 1885, in-8, pp. 142 s. — A. Sayous : *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, Paris, 1861, in-8, t. I, p. 324. – Pour la bibliographie assez confuse de ce poème, voy. Georges Bengesco : *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol. in-8, t. I, pp. 175 s., nos 630 et 631. — Haller, VI, 715.

1152. La guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle. Poëme héroïque avec des notes instructives. A Bezançon. chez Nicolas Grandvel. 1768. In-8, xvi-67 pp.

Edition mentionnée par Bengesco (*loc. cit.*) et qui paraît être la même que la précédente, mais sans l'errata, qui forme dans celle-ci la page 68.

1153. La guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle, poëme heroïque, avec des notes instructives. Londres, 1768. In-8.

Edition mentionnée par Bengesco (*loc. cit.*) d'après Quérard : *Bibliographie voltairienne*, p. 32.

1154. La guerre civile de Geneve, ou les amours de Robert Covelle, poëme heroïque, avec des notes instructives. Derniere edition. A Bezançon, chez Nicolas Grandvel, 1768. In-16, xvi-58-viii pp.; 6 gravures hors texte. — B.G.:Hf1896.

Entre le faux-titre et le titre donné ci-dessus s'en trouve un autre : La guerre civile de Geneve. Nouvelle édition. Paris, MDCCLXVII. En tête de la table intitulée « Contenu de ce volume » on lit : « *Avertissement*, qu'on trouve à la tête de la première édition de ce poëme en *deux chants*. Paris, 1767 ».

1155. La guerre civile de Geneve, ou les amours de Robert Covelle, poëme héroïque, avec des notes instructives. A Bezançon, chez Nicolas Grandvel, 1768. In-18, ? pp., 1 figure non signée.

Edition mentionnée par Bengesco (*loc. cit.*) d'après Cohen : *Guide de l'amateur, etc.*, col. 525.

1156. La guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle. Poeme héroique. Avec des notes instructives. 1775. In-8, 56 pp. — Biblioth. Le Fort.

Voy. Georges Bengesco : ouvrage cité, t. I, pp. 156 s., n° 631.

1157. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Du 29 mars 1768 *(Signé)* Lullin. — B.G.:Gf315,vol.94,120;318;567,vol.29,192;568,vol.1;798.

Ordonnant un jeûne d'humiliation et d'actions de grâces pour le jeudi 31 mars.

1158. Chanson nouvelle, sur la paix de Genève, sur l'air; du vaudeville de Tom Jones : je vous obtient vous qui m'êtes si chère. Feuille oblongue in-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.142; 567,vol.206.

Avec acrostiche: *A Messieurs les commissaires*. Signé en acrostiche P. Béreaud. Sur la paix du 11 mars, en l'honneur des commissaires. — Du 29 mars 1768 (Catalogue Rilliet). — Imprimé chez Gallay (Archives: procès criminels d'avril 1769). — Haller, VI, 711.

1159. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Donné le 13 avril 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E 5.

Défense aux soldats de la garnison de raser d'autres personnes que les soldats de la garnison et ailleurs que dans le corps de garde.

1160. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 15 avril 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Invitant les natifs qui désirent bénéficier de l'article XI de l'édit du 11 mars 1768, aux termes duquel 20 natifs seront cette année choisis par le sort pour la bourgeoisie, à présenter leurs requêtes et leurs titres au premier syndic jusqu'au 15 mai. — Haller, VI, 718.

1161. Recueil des pièces concernant la demande de la garantie de Sa Majesté Très-Chrétienne, et des Louables Cantons de Zurich et de Berne, faite par le Petit-Conseil de la République de Genève, contre les Citoyens et Bourgeois représentans de la dite Ville. — Londres M.D.CC.LXVII et M.D.CC.LXVIII. — In-8, 2 vol. dont la numérotation se suit. I, VIII-426 pp. II, x-pp. 427 à 1008. — B.G.:Gf315,vol.122.123;567,vol.24,25,208,209.

Contient environ 120 pièces, en partie inédites, la dernière du 15 avril 1768. — Publié en Hollande (Haller, *Conseils pour former une bibliothèque historique de la Suisse*. Berne, 1771, in-8, p. 146). — Haller, VI, 601.

1162. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 23 avril 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — S. d'H. : vol.89.

Mesures pour assurer l'observation du jour du repos et la fréquentation des sermons.

1163. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics Petit et Grand Conseil. Donné le 2 may 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication contre l'introduction du billon étranger.

1164. Remontrance au jeune Franc-Comtois, auteur du poëme de la Guerre civile de Genève. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf 315,vol.142.

Poésie : l'auteur de la *Guerre civile* aurait dû prendre exemple sur Voltaire, au lieu de faire un pareil poème. — Paru le 12 mai 1768. (Catalogue Rilliet). — Haller, VI, 716.

1165. Extrait des registres du Conseil du 23 may 1768. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Publication de pièces envoyées par le vice-gouverneur et le conseil d'état de Neuchâtel et Valangin, relatives au tumulte séditieux arrivé les 24 et 25 avril 1768 dans la ville de Neuchâtel, et à l'assassinat de Gaudot, avocat général du roi.

1166. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 27 may 1768. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la dégradation des chemins publics

1167. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 3 juin 1768. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de retirer et loger des étrangers sans permission écrite des syndics ou des seigneurs commis sur les dizaines.

1168. Rector Academiæ Genevensis. Lecturis S. — « Jam sacræ leges... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 13 juin 1768, à une heure.

1169. Dom. Abauziti, Mussardi, Jallaberti manibus perexiguum hocce debiti præconii specimen, corde potiùs quàm mente elicitum, dum rectoris munus pro tempore fungens, cùm proceres, tùm professores in æde D. Petri, solemnibus Academiæ, compellat, eorumque animos summorum virorum, de patria litterisque optimè meritorum, quos anno nuper condito flevimus amissos, summatim ob angustias temporis revocat. D. D. D. Johannes Perdriau, Genevæ, idibus juniis, anno reparatæ salutis CIƆIƆCCLXVIII. Apud Cl. Philibert. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.90.

Eloges de Firmin Abauzit, Pierre Mussard et Jean Jallabert.

1170. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 13 juin 1768. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de favoriser la désertion parmi les troupes qui sont dans le voisinage, de recevoir les déserteurs ou de leur acheter des effets, armes, chevaux, etc.

1171. Avis. — Par permission, 29 juin 1768. Placard in-4. — Archives : E2 ; E5.

Heures de levée des boîtes aux lettres pour la France et indication de leur emplacement. Le vendredi 1 juillet 1768, le bureau de la poste de France établi à la rue Verdaine sera transféré dans la maison Micheli, rue de la Maison de Ville.

1172. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 8 juillet 1768. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jeter des grenades, de tirer des boîtes, des coups de fusil ou d'autre arme à feu, dans la ville, les promenades publiques, les chemins, places et plaines, et sur les glacis.

1173. Réquisition remise à Mr. le Syndic Grenus Noble Seigneurs Commis, des Maitres monteur de boëtes, pour etre portée en Conseil, le 22 aoust 1768. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.9.

Les natifs demandent que l'on trouve un moyen d'empêcher que la partialité des hommes ne rende vain et illusoire l'effet de la loi, afin que les natifs puissent de fait être reçus jurés dans le corps des monteurs de boîtes. — On ne put découvrir l'imprimeur de cette pièce. (Archives: procès criminels de 1768, n° 73.)

1174. Du 20 novembre 1768. Liste, 1 p. — S.d'H.vol.78.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs et pour la vente du vin : 1079 électeurs.

1175. Election du Seigneur Lieutenant, des Srs Auditeurs, et taux du vin. Du 20 novembre 1768. Atlant., 1 p. — Archives: Portef. hist. n° 4927.

Carton de déchiffrement suivant la forme prescrite par l'édit du 11 mars 1768.

1176. Du 27 novembre 1768. Liste 1 p. — S.d'H.:vol.78;96.

Billet de votation pour la vente du vin : votants 675; à neuf florins : 269 ; à douze florins : 15 ; nouveau taux : 383.

1177. Du 4 décembre 1768. La vente du vin. In-8, 1 p. — S.d'H.: vol. 118.

Billet de votation sur la vente du vin : 593 votants.

1178. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 9 décembre 1768. Placard in-fol. — Archives: E5.

Défense de jouer aucun jeu de hasard et en particulier le *berlan.*

1769

1179. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXIX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1180. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXIX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1181. Du 1 janvier 1769. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.118.

Billet d'élection pour les syndics : 1238 électeurs.

1182. Election des Seigneurs Sindics. Du 1 janvier 1769. Atlant., 1 p. — Archives : 175, IV.

Carton de dépouillement pour l'élection.

1183. Lettre de Théodore Rilliet, citoyen de Genève à Dame Lucrèce Angélique De Normandie, sa femme. En son domicile, à St-Léger. Genève. De ma Maison de la Ville. Le 10e janvier 1769. In-4, 4 pp. — S.d'H.:vol.16.

Cette lettre a été publiée le samedi 14 janvier, après le refus de Mme Rilliet de se rendre aux pressantes instances qu'elle contient, et de rentrer chez son mari.

1184. Chanson nouvelle sur l'air: *Travaillez travaillez bon tonnelier, etc.* Permis d'imprimer à Versoy. In-4, 1 p., 2 col. — Archives: Reg. du 16 janvier 1769.

Chanson en sept couplets contre le sieur Le Camus, attribuée à Bacle, dont elle défend la conduite et qui l'aurait fait imprimer à Annecy et envoyée en grand nombre à ses amis et connaissances. — Voy. Reg. des 14 et 16 janvier 1769 et le verbal de l'auditeur Calandrini joint au registre.

1185. Chansons nouvelles. Permis d'imprimer à Versoy. In-4, 2 pp. — Biblioth. Tronchin.

Deux chansons des natifs, l'une sur l'air : *Travaillez, travaillez bon tonnelier* et l'autre sur l'air : *Oui, Bachus ton jus charmant fait notre unique élément.* — Paru au commencement de février 1769. (Note ms. de l'exemplaire de la Biblioth. Tronchin.)

1186. Règlement sur les coupeurs de bois. Le présent régle-

ment a été lû et approuvé par Messeigneurs le 13 mars 1769. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Avec tarif. Les coupeurs de bois sont munis d'une marque de fer-blanc attachée à leur habit et portant le numéro par lequel ils sont désignés sur le rôle.

1187. Chanson nouvelle sur l'air, du vaudeville de la Laitière, et des deux chasseurs. Permis d'imprimer à Versoix, par un ami de Beraud. In-4, 1 p., 2 col. — Archives : Procès criminels d'avril 1769.

Chanson contre Le Camus, commence par : *Vil excrément de la nature.* — Voy. Reg. des 15, 18 et 19 avril 1769, et Procès criminels de 1769.

1188. [Lettre écrite du bord du Lac pour défendre les droits de la liberté et rétablir au plus tôt l'union qui en était la baze.]

Imprimé trouvé chez l'imprimeur Gallay (Procès criminels d'avril 1769).

1189. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lullin. Donné le 15 avril 1769. Placard in-fol. — Archives: E2; E5.

Invitation aux natifs qui veulent tirer au sort pour la réception de cinq d'entre eux à la bourgeoisie, de remettre leurs requêtes et leurs titres au premier syndic, jusqu'au 15 mai 1769.

1190. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* De Chapeaurouge. Donné le 24 avril 1769. In-8, 5 pp. — B.G.:Gf567,vol.29,193;797.

Sur la sanctification du dimanche. — Publiée avec solennité comme celles que l'on fait chaque année pour les jours de jeûne (Reg. du 1er mai 1769).

1191. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 24 avril 1769. *(Signé)* De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le même que le précédent.

1192. Marchés de Versoix. Placard in-4, obl. — Archives.

« On donne avis au public qu'à l'avenir à commencer le 25 avril 1769, il y aura deux marchés à Versoix les mardis et vendredis de chaque semaine. Ils se tiendront sous l'orme dans le milieu du Bourg et sur la place qui est devant la maison du bureau. »

1193. Extrait des registres du Conseil du 19 may 1769.

(Signé) J. J. De Chapeaurouge. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567, vol.18.

Arrêté que les cent florins dus par les natifs qui veulent devenir maîtres horlogers seront payés, à leur choix, lors de leur admission à l'apprentissage ou lors de leur admission à la maîtrise d'horlogerie. Approuvé en Deux-Cent les 22 et 23 mai 1769. — Haller, VI, 734.

1194. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 27 may 1769. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Des personnes ayant été blessées le 26 mai à l'exercice, défenses sont faites à toutes personnes commandées pour l'exercice de porter aucune balle.

1195. Monsieur, c'est avec la plus vive émotion... In-8, 23 pp. — S.d'H.: vol. 14.

Genève 27 may 1769 (Note ms. après la 1re lettre). – Trois lettres où l'on prend la défense de M** [Mottu], grimaud accusé par le bruit public d'avoir tiré à balle en faisant l'exercice. — Contre l'obligation que l'on veut imposer aux natifs d'avoir un uniforme pour les exercices militaires.

1196. Monsieur c'est avec la plus vive émotion... In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.144.

Autre édition du même.

1197. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 2 juin 1769. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. —B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de donner retraite à des déserteurs et d'acheter d'eux ou de personnes inconnues des armes, équipages, justaucorps d'ordonnance, ni chevaux, ni rien en général qui puisse appartenir aux troupes qui sont dans le voisinage.

1198. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 10 juin 1769. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre les abus commis par les râteleurs et glaneurs dans le temps des récoltes.

1199. Rector Academiæ Genevensis. Lectoris S. — « Hyeme jacebant marcebantque omnia :... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 19 juin 1769, à une heure.

1200. Réflexions sur les mœurs, la religion, et le culte. Par

J. Vernet, pasteur et professeur en théologie. A Genève, chez Claude Philibert et Bart. Chirol. M.DCC.LXIX. A Genève, de l'imprimerie de Pellet et fils. In-8, 128 pp. — S.d'H.

Développement d'un discours prononcé par Vernet au Consistoire, le 12 janvier 1769, pour montrer la nécessité de la religion pour Genève.

1201. Mr. Jean Vernet pasteur et professeur, — Vous me demandez mon avis sur votre brochure..... In-8, 3 pp. — S.d'H.: vol. 102.

Critique mordante de la brochure de Vernet: *Réflexions sur les mœurs*. L'auteur ne voudrait pas que l'on forçât les gens à aller au sermon, mais que les pasteurs prêchassent mieux, moins souvent et moins longuement.

1202. Avis. — L'arrangement actuel pour le départ des courriers de Genève, n'étant pas bien calculé avec ceux qui partent de Lyon,.... In-4, 1 p. — Soc. de Lect.: vol. 21.

Modifications à ce service. — Date indéterminée.

1203. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 15 juillet 1769. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication édictant des mesures contre le colportage et la vente illicite des marchandises, sous réserve des droits acquis aux natifs par le §. VII de l'art. XI de l'édit du 11 mars 1768. — Haller, VI, 735.

1204. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 21 juillet 1769. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'augmentation du prix du bois à brûler étant causée par les accaparements, l'arrêt du 24 juin 1744, tolérant le commerce du bois en Suisse, est révoqué, et défense est faite d'acheter aucun bois à brûler pour le revendre.

1205. Lettre de Monsieur Béranger à Monsieur Jean André De Luc *(Signé)* Bérenger. Du 10 août 1769. In-8, 15 pp. — — B.G.:Gf315,vol.143,144;567,vol.217.

Sur le placard du 15 juillet : plaintes des natifs contre les entraves mises à leur liberté d'exercer le commerce. — Voy. Reg. des 28 août et 4 septembre 1769. — Cette lettre a été imprimée à l'insu de Bérenger et de De Luc (Ex. des Archives). — Haller, VI, 736.

1206. Eloge historique de M. De Roches, pasteur et professeur de l'Eglise et de l'Académie de Genève. A Genève, chez

Cl. Philibert et Bart. Chirol. M.DCC.LXIX. In-8, 19 pp. — S.d'H.:vol.90.

Par Perdriau. — François De Roches, citoyen de Genève, né le 1er janvier 1701, décédé le 23 octobre 1769, se distingua surtout comme prédicateur.

1207. Exposé sur la musique sacrée. Par Marc Théodore Bourrit. Genève 29 octobre 1769. In-8. 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 143.

Le chantre Bourrit, voulant ouvrir un cours de chant, montre les avantages de la musique vocale. « C'est un préjugé peu fondé de se persuader que le local de notre pays s'oppose aux belles voix; c'est parce que les enfants cessent trop tôt de l'être, car les mêmes causes qui énervent le tempérament détériorent aussi les voix ».

1208. Du 19 novembre 1769. Liste, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et pour la vente du vin : 940 électeurs.

1209. Chanson nouvelle sur l'air, *Pour passer doucement la vie*. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.217.

Contre l'inégalité des peines infligées aux délinquants, notamment pour les délits de pêche, suivant qu'ils sont bourgeois ou natifs. Avec notes pour chaque couplet. — Condamné le 22 novembre à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice. — Cette chanson avait été répandue dans la ville pendant la nuit du 20 au 21 novembre; on en trouva une trentaine d'exemplaires encore humides; doit avoir été imprimée à Lausanne (Procès criminels de 1769). — Voy. Reg. du 21 novembre 1769. — *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. II, p. 720. — Gaullieur : *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 295. — C. Fontaine : *J. P. Bérenger*, p. 25. — Haller, VI, 737.

1210. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 22 novembre 1769. Placard atlant. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Publication contre le libelle intitulé *Chanson nouvelle*; promettant 500 écus de récompense au révélateur qui fournira des indices suffisants pour la conviction de l'auteur ou des auteurs, et ordonnant le rapport des exemplaires en chancellerie dans les trois jours.

1211. Mémoire sur l'établissement et les progrès de la Société formée à Genève, pour avancer et faciliter l'instruction de la jeunesse dans la piété. Nouvelle édition. A Genève, chez les frères De Tournes. MDCCLXIX. In-4, 28 pp. — B.G.:Gf567, vol. 4.

Seconde édition de l'*Avis au public etc.*, qui parut en 1742 (Voy. n° 481), augmentée de quelques notes et des règlements de la Société.

1770

1212. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXX. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1213. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1214. [La Babylone renversée. 1770].

« Ecrit extrêmement rare qui certainement doit exister. Il doit être abominable et plein de satires personnelles et d'injures contre les conseillers et les anciens commissaires. Les natifs eux-mêmes doivent avoir annulé toute l'édition ». (Haller, VI, 755).

1215. Du 7 janvier 1770. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.118.

Billet d'élection pour les syndics; huit candidats et ligne de nouvelle élection : 1236 électeurs.

1216. Chanson nouvelle sur l'air : Vous qui passé tout votre temps à boire. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.217.

Deux chansons, dans le sens des natifs : *Dialogue entre un citoyen bourgeois et un citoyen :* Vous que des lois,... *Chanson nouvelle sur l'air, du vaudeville d'Anette et Lubin. Lubin aime sa bergère, etc. :* Vous de qui l'intelligence... — Vu en Conseil le 10 janvier 1770 (Procès criminels de 1770) et condamné à être lacéré et brûlé (Reg. dudit jour).

1217. Remarques extraites des registres publics de la République de Genève : suivies de chansons, en forme de dialogues, entre un Anglais et un citoyen de Genève, sur des airs connus, dédiées aux grimauds. Imprimé à Londres, aux dépens de Wilkes. In-8, 37 pp. — B.G.:Gf315,vol.143;567,vol.34,217.

Exemples tirés des registres du Conseil, pour montrer le bien fondé des prétentions des natifs. Les chansons expriment aussi les plaintes de ceux-ci. — Paru le 2 février 1770 et brûlé le lendemain par la main du bourreau. (Reg. des 2, 3 et 6 février 1770). — Coûtait 15 sols (Procès criminels de février 1770). — Haller, VI, 739.

1218. Extrait des registres du Conseil des 19 et 20 février 1770 *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 8 pp. et errata. — B.G.:Gf315,vol.14,72;567,vol.27,193.

Approuvé par le CC., le 20 février, pour être porté au Cl Gl le 22 février. Edit contre les natifs qui ont pris part aux troubles; il prononce l'exil de huit natifs et la dissolution de plusieurs cercles, et accorde certaines faveurs aux natifs. — Distribué le mercredi 21 fé-

vrier 1770, à une heure après midi. L'errata, sur une feuille à part, a été distribué le jeudi matin, 22 février, lorsque l'on entrait au Conseil Général. — Haller, VI, 740.

1219. Edit du 22 février 1770 *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,14,70,143;567,vol.27,32,193, 209,217.

Extrait des registres du Conseil des 19 et 20 février 1770, approuvé le 20 en CC et le 22 en Conseil Général, avec l'adjonction à l'article VI approuvée le 25 février en Conseil Général. Cet édit fut approuvé par 1182 voix contre 99: 1281 électeurs. — Haller, VI, 741.

1220. Edit de la République de Genève du 22 février 1770. Avec des notes pour servir d'éclaircissement au présent édit. MDCCLXX. In-8, 39 pp. — B.G.:Gf315,vol.35;567,vol.30,217.

Les notes, dues à un natif irrité, sont dirigées contre les représentants et l'édit de 1768. — Cette édition a été brûlée par la main du bourreau à Berne et aussi à Genève, le 11 juin (Voy. Reg. des 9, 11 et 12 juin 1770). — Paru le 8 juin. — Haller, VI, 741.

1221. Nous Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions que ...... nous ayant supplié et requis de lui permettre l'habitation dans notre Ville. . . Donné sous notre sçeau et seing de notre Secretaire, ce de l'an mille sept cent . Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil *(Signé)* . In-4, 1 p., obl. — Archives : Reg. du 22 fév. 1770.

Lettre d'habitation, conforme à l'édit du 22 février 1770.

1222. Extrait des registres du Conseil du 23 février 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol. 70;567,vol.32,193;798.

Expliquant l'article VI de l'édit du 22 février 1770. — Approuvé en CC le 24 février, pour être proposé le 25 février au C.G., qui l'a approuvé par 854 voix contre 6.

1223. Lettre de Mr. Bérenger, à Mr. Cramer, premier syndic de la République de Genève. Le 14 mars 1770. *(Signé)* J. P. Bérenger. A Versoy, M.DCC.LXX. In-8, 34 pp. et errata. — B.G.:Gf315,vol.34,143;567,vol.27,30,217.

L'auteur expose sa conduite pendant les événements du 15 février et démontre son innocence. Fut communiquée par le Conseil au P. G., pour donner ses conclusions, et condamnée au feu le 10 avril 1770. — Haller, VI, 743.

1224. De par le Roy. — Sa Majesté voulant bien prendre

sous sa puissante protection et accorder un azile dans son royaume aux artistes, commerçants et autres habitans de la ville de Genève. . . Fait à Versoix le jour, mois et an que dessus et a ledit [*Antoine Bourceaux*] signé avec nous. In-fol., 1 p. — Archives : Procès criminels de 1773, n° 57.

Lettre d'habitation délivrée à Antoine Bourceaux, le 25 mars 1770, par Decaire, commandant à Versoix.

1225. Discours adressé à Monsieur De Caire, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de St. Louïs, commandant pour le Roi, dans la Ville de Versoix et l'un de ses ingénieur ordinaire en chef dans ladite ville, par les natifs de Genève qui se sont retirés à Versoix. In-8, 2 pp. — B.G:Gf567,vol.217.

Compliment plein de flatterie.

1226. Lettre circulaire des natifs de Genève sur la derniere révolution de cette république. A Versoy, par les susnommés. *(Signé)* George Auzière, Jean-Pierre Bérenger, Jean-Pierre Mottu, Edouard Luya. Louis-Philippe Pouzait, David-François Pouzait, Pierre Rival, et Guillaume-Henry Valentin. MDCCLXX. In-8, titre, 62 pp. et errata de 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.35;567, vol.27,30,217.

Contre l'édit du 22 février; historique des événements du 15 février; défense des natifs, particulièrement de Resseguerre et des huit exilés. — Par Bérenger (A. de Montet : *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, t. I, p. 42). — Brûlée le 31 mars par la main du bourreau. — Voy. Reg. des 26 et 30 mars, et 6 avril 1770. — Haller, VI, 742.

1227. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 2 avril 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf315,vol.35;318; 568,vol.1.

Publication pour rassurer les natifs, à qui l'on a fait croire que l'on devait faire prendre les armes à la garnison, contre eux, le jeudi précédent; le Conseil les engage à se bien conduire. — Haller, VI, 744.

1228. Reglemens de la Société littéraire, approuvés par la dite société le 6[e] et le 13[e] avril 1770. In-8, 16 pp. — B.G.:Ms.f. 157*b*.

Société de lecture, dont le registre des procès-verbaux est conservé à la Bibliothèque de Genève et va du 7 janvier 1751 au 3 septembre 1792. L'exemplaire imprimé de ces règlements, qui y est inséré, est découpé; il contient la liste des membres propriétaires et usufruitiers. Voy. ci-dessus n° 1072 et, plus loin, sous la date du 1[er] mars 1782.

1229. Lettre d'un citoyen dit natif à un citoyen bourgeois représentant au sujet des droits de cité, reclamés par les citoyens non bourgeois depuis l'an 1766. M.D.CC.LXX. In-8, vi-38 pp. — B.G.:Gf315,vol.35;567,vol.217.

Réclamation des droits de cité pour les natifs. Condamné à être brûlé par la main du bourreau (Voy. Reg. des 10 et 21 avril 1770). — Imprimé à Neuchâtel, comme la plupart des écrits violents des natifs (Haller, VI, 754).

1230. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lullin. Donné le 1[6] avril 177[0]. Placard in-fol. — Archives : E25.

Inscription ouverte pour les natifs qui désirent être admis à l'honneur de la bourgeoisie. La même formule servit les 10 avril 1771, 10 avril 1772; 13 avril 1773; 8 avril 1774; 10 avril 1775; 9 avril 1776; 7 avril 1777; 3 avril 1778; 5 avril 1779; 8 avril 1780.

1231. Lettre à l'auteur de la Gazette de Leyde. *(Signé)* J.-P. Bérenger. De S. Loup, près Versoy, ce 20 avril 1770. In-8, 15 pp. — Biblioth. Tronchin.

Dépeint les événements de février, tout autrement qu'ils ne sont décrits dans la *Gazette de Leyde*, du 10 avril 1770. — Voy. *Lettre d'un citoyen de Genève à l'éditeur de la Gazette de Leide* (nº 1236), pp. 44 s. — Paru le 22 mai 1770 (Ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 745.

1232. Numero xxxvii. Nouvelles extraordinaires de divers endroits du mardi 8 mai, 1770. In-4, 4 pp., 2 col. — Biblioth. Girod.

Ce supplément à la *Gazette de Leide* contient la lettre de J.-P. Bérenger, datée de St. Loup, le 20 avril 1770, et contresignée par Auzière, réfutant la relation des troubles de Genève publiée dans le numéro xxix de cette gazette (10 avril 1770).

1233. Le citoyen exilé, ou l'exposé des procédures, et d'un jugement unique, de l'esprit duquel dérive l'origine des troubles passés, présents et à venir, de la République de Geneve. Imprimé à Verssois, dit la Nouvelle-Choiseul. M.DCC.LXX. In-8, x-130 pp. — Archives.

Recueil des pièces concernant la procédure et le jugement rendu le 13 mai 1768 contre Jean Bacle, maître horloger, condamné à dix ans de bannissement, pour n'avoir pas voulu signer une déposition avec la qualification de *natif*, mais simplement *Jean Bacle de Genève*. — Paru le 4 mai. — Condamné le 15 mai 1770 à être brûlé. — Voy. Reg. des 8 et 15 mai 1770. — Haller, VI, 747.

1234. AVERTISSEMENT. La noble Direction de l'Hôpital Général de Genève; considérant qu'un concours de circonstances fâcheuses..... In-4, 2 pp. — S.d'H.:vol.105.

Prospectus d'une loterie au profit de l'Hôpital; suivi du plan, et de la liste des membres actuels de la direction dudit Hôpital. Il y a sept mille billets à L. 14,10 s. argent courant de Genève, ce qui fait un capital de L. 101,500 divisé en 1000 lots de diverses valeurs. Le tirage est fixé au jeudi 14 février 1771.

1235. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 25 may 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures contre l'accaparement du pain; défense de le sortir de la ville. — Voy. Du Bois-Melly : *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève...* Genève et Bâle 1891, in-8, p. 66 n.

1236. LETTRE d'un citoyen de Genève à l'éditeur de la Gazette de Leide. A Genève, le 30 mai 1770. In-8, 64 pp. — B.G.: Gf315,vol.35,143;567,vol.217.

Contre les natifs; défense de l'édit du 22 février et récit des faits qui l'ont précédé, avec beaucoup de détails dans les notes. Un post-scriptum réfute le *Mémoire justificatif.* — Paru le 2 juillet 1770. — J. Comparet tenu pour auteur de cet écrit, mais qui nia d'avoir fait les notes, fut emprisonné pendant trois jours et l'ouvrage déchiré et interdit. — Voy. Reg. des 16 et 20 juillet 1770. — Haller, VI, 746.

1237. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 15 juin 1770. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'entreposer des vases et autres choses sur les fenêtres et les corniches des maisons, sous peine de 25 florins d'amende.

1238. RECTOR Academiæ Genevensis lecturis S. — « Quando forte ducendum. . . . » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 18 juin 1770, à une heure.

1239. MÉMOIRE justificatif, pour les citoyens de Genève, connus sous le nom de natifs. *(Signé)* Bovier, avocat au parlement de Grenoble. 1770. In-8, IV-151 pp. — B.G.:Gf315,vol.35, 144;829.

L'auteur veut prouver, au moyen de l'histoire, que les natifs sont citoyens. — Condamné à être brûlé, le 3 juillet 1770 (Reg. des 26 juin, 3, 4 et 9 juillet 1770). — Introduit à Genève de Versoix, le 25 juin 1770, par divers individus qui furent poursuivis et jugés le 9 novembre 1770 (Procès criminels de 1770). — Haller, VI, 750.

1240. Extrait des registres du Conseil du 13 août 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 14,70;567,vol.30,193,209;798.

Accordant à Jean Cramer, premier syndic, la décharge de ses fonctions pour cause de maladie. — Approuvé en CC le 17, distribué le lundi matin 20 août à chaque citoyen et bourgeois, et rejeté en C[l] G[l], le jeudi 23, par 829 voix contre 216: 1045 votants.

1241. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs. . . Donné le 18 août 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.15;567,vol.30,32,193,209.

Invitant les électeurs à s'inscrire en chancellerie, en vue de la prochaine promotion du CC, ouverte par la mort de l'ancien syndic Robert Dunant. — Distribué par les dizeniers, le mardi matin 21 août.

1242. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 18 août 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol. 1.

Le même, affiché le mardi 21 août.

1243. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 24 août 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Mesures contre les chiens, motivées par les désordres occasionnés par des chiens enragés, dans les villages du Grand et Petit Saconnex; il est permis à tous particuliers de tuer les chiens suspects de rage ou qui ne seront pas muselés.

1244. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 4 septembre 1770. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de tirer des grenades, coups de fusil, boétes, etc. dans la ville, les promenades, chemins, plaines et glacis.

1245. Arrest du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne que par le sieur Intendant et Commissaire départi en Bourgogne, Bresse, Bugey, Valromey et Gex, il sera incessamment procédé pour et au nom de Sa Majesté, à l'acquisition des terreins et emplacemens compris dans l'enceinte de la ville de Versoix. Du 8 septembre 1770. A Paris, de l'imprimerie royale. 1770. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.4.

1246. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 8 septembre 1770. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de faire, introduire, vendre ou débiter de l'eau de vie de prunes, très dangereuse à la santé, soit employée seule, soit mêlée à d'autres boissons.

1247. Sermon prononcé dimanche dernier neuviéme septembre au Temple Neuf, par Mr. le pasteur et professeur Perdriau, à l'occasion du fléau de la grêle dont nos campagnes ont été affligées le 4e septembre. A Genève, chez Cl. Philibert et Bart. Chirol. 1770. In-8, 34 pp. — B.G.:Gf315,vol.150.

1248. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 9 novembre 1770. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'on annonce que l'entrée du royaume de France sera refusée à toutes personnes ou marchandises, quoique venant de lieux sains et non suspects, qui ne seront pas pourvues d'attestations, passeports et lettres de santé authentiques.

1249. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 14 novembre 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures de précaution contre les maladies contagieuses répandues en Pologne et dans une partie de la Transylvanie, Moldavie, Valachie et en Macédoine.

1250. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 14 novembre 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les inscriptions pour l'élection de cinquante membres du CC sera ouverte jusqu'au samedi 17 novembre, et le lundi 19, les opérations pour cette élection commenceront.

1251. Extrait des registres du Conseil du 16 novembre 1770. *(Signé)* J. J. de Chapeaurouge. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 14,70;567,vol.30,193;798.

Renvoyant l'élection des auditeurs et du procureur général, parce qu'on ne trouve personne pour remplir ces magistratures. — Approuvé le même jour en CC, pour être porté le dimanche 18 novembre au Conseil Général. — Approuvé en C^l G^l par 713 voix contre 105 : 818 votants.

1252. Du 18 novembre 1770. Liste, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet pour l'élection du lieutenant, la confirmation du trésorier général et la vente du vin. 732 électeurs.

1253. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné le 20 novembre 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de répandre dans le public des libelles diffamatoires, soit en vers, soit en prose, tendant à porter atteinte à la réputation et à l'honneur des particuliers, dans la circonstance des élections, pour remplir les places vacantes dans le CC.

1254. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Première division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de sept membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 15,70;567,vol.30,193.

Convocation, pour le mercredi prochain 21 [novembre] à huit heures du matin, dans la salle du CC, de 5 membres du Conseil, 43 du CC, 13 de la V. C., 7 dizeniers et 272 citoyens ou bourgeois, soit en tout 340 électeurs. — Distribué le mardi matin 20 novembre à 10 heures.

1255. Des intérêts et des devoirs d'un républicain. Par un citoyen de Raguse. Ouvrage traduit de l'italien par M. B. . . . A Yverdon, 1770. In-8, viii-142 pp. — B.G.:Gf315,vol.1,141; 436,vol.2;567vol.27,32,221.

Considérations politiques sur Genève, par le professeur Paul-Henri Mallet; il veut un gouvernement qui ne soit ni aristocratique ni démocratique, mais mixte et tempéré. — Haller, VI, 753.

1256. Lettre de Mr. Théodore Rilliet citoyen, avocat, à Mr. Rilliet Seigneur Syndic président de la premiére division nominatrice de la présente promotion au Deux-Cent. Genève le 22 novembre 1770. *(Signé)* Théodore Rilliet. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.14,143;567,vol.30.

Rilliet, indiqué pour le CC par la première division, refuse son indication et motive ce refus par la conduite des partisans du gouvernement à son égard, conduite qui pourrait rendre son entrée en CC contraire aux intérêts de la République. — Haller, VI, 749.

1257. Billets de nomination. In-fol., 1 p. — Archives : Reg. du 23 nov. 1770.

Liste de 20 indiqués pour la nomination au CC.

1258. Du 25 novembre 1770. Billet d'élection. In-4, 1 p. — Archives : Reg. dudit jour.

Liste de quatorze noms; 1157 électeurs.

1259. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Seconde division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magni-

fique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.15, 70;567,vol.30,31,193.

Convocation, pour le mécredi prochain 28 [novembre] à huit heures du matin, dans la salle du CC, de 6 membres du Conseil, 43 du CC, 13 de la V.C., 6 dizeniers et 272 citoyens ou bourgeois, soit en tout 340 électeurs Suivi des noms des sept membres du CC élus le 25 novembre. — Distribué le mardi matin 27 novembre à 9 heures.

1260. Billet de nomination de la seconde division. In-fol. 1 p. — Archives : Reg. du 28 nov. 1770.

Liste de 20 noms. Chaque électeur doit nommer 6 personnes.

1261. Lettre adressée à un membre du Conseil Général, par Monsieur P. Trembley. avocat. *(Signé)* Trembley, avocat. A Frontenex ce 29 novembre 1770. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol. 30.

Dissertation sur l'éligibilité au CC.

1262. Billet d'indication. In-4, 1 p. — Biblioth. du prof. Ed. Tavan, à Champel.

Pour l'élection du CC en novembre et décembre 1770; sept lignes en blanc numérotées.

1263. Du 2 décembre 1770. Billet d'élection. In-4, 1 p. — Archives : Reg. dudit jour.

Liste de douze citoyens et bourgeois nommés par la seconde division, pour en élire 6; 1120 électeurs.

1264. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Troisième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 15,70;567,vol.30,193.

Convocation, pour le mécredi prochain 5 [décembre] à 8 heures du matin, dans la salle du CC, de 6 membres du Conseil, 43 du CC, 13 de la V. C., 6 dizeniers et 271 citoyens ou bourgeois, soit en tout 339 électeurs. Suivi de la liste des membres du CC élus le 25 novembre (7) et le 2 décembre (6).

1265. Billet de nomination de la troisième division. In-fol. 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Liste de 20 noms; chaque électeur doit nommer six personnes.

1266. Du 9 décembre 1770. Billet d'élection. In-4, 1 p. — Archives : Reg. dudit jour.

Liste des douze nommés par la troisième division; 948 électeurs.

1267. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Quatrième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 15,70;567,vol.30,193.

Convocation, pour le mardi 11 décembre, dans la salle du CC, de 6 membres du Petit Conseil, 43 du CC, 12 de la V. C., 6 dizeniers et 273 citoyens ou bourgeois, soit en tout 340 électeurs. Suivi de la liste des membres du CC élus le 25 novembre (7), le 2 décembre (6) et le 9 décembre (6).

1268. Billet de nomination de la quatrième division. In-fol. 1 p. — Soc. de Lect.:vol.98.

Liste de 20 noms.

1269. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 12 décembre 1770. *(Signé)* J.J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il est défendu, à cause de la cherté de diverses denrées, aux fabricants d'amidon et de poudre à poudrer, d'en fabriquer ni en cette ville, ni sur le territoire de la Seigneurie, et à tous pâtissiers, revendeurs ou revendeuses de gâteaux, bignets et pâtisseries, et à toutes personnes, d'en vendre ni débiter; les maîtres et marchands confituriers doivent se conformer à cette défense.

1270. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 14 décembre 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de sortir de la ville le pain, les grains, les farines et le son.

1271. Du 16 décembre 1770. Billet d'élection sur la nomination de la quatriéme division. In-4, 1 p. — Archives : Reg. du dit jour.

Liste de douze noms; 1022 électeurs.

1272. Réponse au Mémoire justificatif de Mr. Bovier, avocat au Parlement de Grenoble, pour les natifs de Genève. *(Signé)* Guillaume Antoine De Luc, citoyen de Genève. M.DCC.LXX. In-8, 99 pp. — B.G.:Gf315,vol.35;567,vol.32,193,217;830.

Réfutation du *Mémoire justificatif* au moyen d'actes authentiques. — Paru le lundi 17 décembre 1770 (Note ms. d'un ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 751.

1273. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné ce 19 décembre 1770. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures pour éviter la ruine de la Chambre des blés; le pain de boulanger ne restera à quatre sols la livre que pour les indigents; les autres personnes s'en pourvoiront dans les bureaux, à raison de six sols la livre.

1274. Décembre 1770. Atlant. obl., 1 p. — Archives : Reg. du 24 déc. 1770.

Liste des 32 indiqués pour l'élection du CC.

1275. Réponse de Mr Bérenger, à la Réponse au Mémoire de Monsieur Bovier, avocat à Grenoble. M.DCC.LXX. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.144;567,vol.217.

L'auteur paraît céder devant les preuves fournies par Guillaume-Antoine De Luc; il s'attache surtout à démontrer que les habitants faisaient autrefois partie du Conseil Général. — Paru le 25 déc. 1770 (Note ms. d'un ex. de la biblioth. Tronchin). — Haller, VI, 752.

1771

1276. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1277. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1278. Almanach. . . . 1771. par J. F. Piguet astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Girod.

1279. Du 6 janvier 1771. Pour Seigneurs Sindics. In-8, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet portant huit noms pour l'élection des syndics; 985 électeurs.

1280. Du 13 janvier 1771. Liste, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet pour l'élection du trésorier général, des auditeurs et du procureur général; 949 électeurs.

1281. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné ce 23 janvier 1771. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf318;568, vol.1.

Augmentation du prix du pain; il se vendra à cinq sols la livre chez les boulangers pour ceux qui ont des livres, et six sols six deniers dans les bureaux pour les autres personnes, dès le lundi 28 janvier.

1282. Lettre à Monsieur Guillaume Antoine De Luc, ou réplique à la partie de sa Réponse, au Mémoire de Monsieur Bovier, avocat au Parlement de Grenoble, à laquelle Mr. Bérenger n'a point répondu. Genève le 15 janvier 1771. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.35.

Suivi (p. 27) de la *Copie d'une lettre qu'un ami m'a envoyé, en datte du 14 février 1771.* Imprimé en deux caractères dont le plus petit commence p. 22. — L'auteur soutient la thèse de l'égalité des droits des habitants avec ceux des citoyens ; il défend les *Remarques extraites des registres publics* (nº 1217) et oppose la conduite des représentants dans l'affaire Thuillier à celle des natifs dans l'affaire Resseguerre. — Haller, VI, 762.

1283. Les faux pas de Monsieur Guillaume Antoine Deluc. Genève le 15 février 1771. M.DCC.LXXII. In-8, 166 pp. — B.G.:Gf315,vol.35.

Défense du *Mémoire* de Bovier contre Guillaume-Antoine et Jacques-François De Luc ; contient une foule de choses passablement mêlées. — Paru le 23 novembre 1772 (Note ms. de l'ex. de la Soc. de Lecture).

1284. Compte rendu de la défense des citoyens-bourgeois de Genève, adressé aux commissaires des représentans. Par un citoyen natif. M.DCC.LXXI. In-8, xv-161 pp. — B.G.:Gf315, vol.35,44;436,vol.2;567,vol.33.

Ecrit violent contre les représentants ; réfutation de la *Lettre d'un citoyen de Genève à l'éditeur de la Gazette de Leide* (nº1236); nombreux détails sur les événements de février 1770. — Par Jacques Mallet-Du Pan (A. de Montet : *Dictionnaire biographique*, t. II, p. 207). — Imprimé à 600 exemplaires et paru le 15 février 1771, cet ouvrage fut condamné le 22 février, par le Petit Conseil, à la requête des représentants, à être brûlé par la main du bourreau, ce qui fut exécuté le samedi 23 février ; il devint fort rare et se vendit jusqu'à un demi louis. — Il a été imprimé à Neuchâtel avec des caractères fondus à Bâle (Procès criminels de 1771). — Voy. Reg. des 16, 18, 19, 22 et 23 février 1771. — Haller, VI, 763.

1285. De la part de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs... Donné le 23 février 1771. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.1.

Défense à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de jouer aucun jeu de hasard ou de reste sous quelque dénomination que ce soit.

1286. Par permission de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs. Plan d'une lotterie de farine anglaise. Genève le 18 mars 1771. In-4. 2 pp. — Soc. de Lect.:vol.24.

Loterie organisée par Clavière, pour écouler des farines qu'il avait fait venir en trop grande quantité.

1287. Discours prononcé au commencement de l'année 1771 aux exilés de Geneve, par Mr. Berenger. A Versoix 1771. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.35.

Exhortation à la patience et à l'union; dans la préface, l'auteur se défend d'avoir cherché son rappel par sa réponse modérée à De Luc. — Paru le 4 avril 1771 (Note ms. de l'ex. de la Soc. de Lecture). — Haller, VI, 761.

1288. Projet de révision de la partie du titre III de nos Ordonnances ecclésiastiques, qui concerne les matières matrimoniales. In-8, 28 pp. — Archives : Reg. du 24 avril 1771.

1289. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 1 may 1771. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la vente du pain; le prix du pain blanc est fixé à huit sols la livre, celui du bis à six sols, et à cinq sols pour les particuliers qui ont des livres.

1290. Représentation du Sieur J.-H. Thuillier au magnifique Conseil le 3 mai 1771. In-8, 7 pp.

Concerne le commerce et la fabrique des montres de poche, autrefois si florissants à Genève, et demande une école pour la mécanique et les mathématiques (Haller, VI, 764).

1291. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 13 may 1771. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à ceux qui seront commandés pour l'exercice d'y porter aucune cartouche à balle, ni aucune balle.

1292. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 5 juin 1771. Placard in-fol. — Archives : E5.

La publication et adjudication des dîmes de la Champagne se fera le 22 et celle des autres dîmes le 29 du présent mois de juin.

1293. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 12 juin 1771. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre à tous les pâtissiers, aux faiseurs de navettes, de torches, de

chaudelets, de bignets et d'autres semblables ouvrages, de se présenter dans la quinzaine devant les Seigneurs de la Chambre des blés pour satisfaire aux règlements et y être enregistrés.

1294. Rector Academiæ Genevensis lectori S. — « Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt,... » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Vers. Promotions lundi 17 juin 1771, à une heure.

1295. Relation des réjouissances faites à Genève à l'occasion de mylord Charles Stanhope, vicomte de Mahon, commandeur du noble Exercice de l'Arc. 1771. Dédiée au très-honoré Seigneur commis, à mylord commandeur, et à Messieurs les officiers et chevaliers du noble Exercice de l'Arc par leur très-humble et très-obéissant serviteur, N. Cheneviére. A Genève de l'imprimerie de J. P. Bonnant. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol. 150,154.

Contient, outre le récit des fêtes, la liste de ceux qui ont obtenu des prix, celle des santés portées, des discours en prose et en vers. — Haller, VI, 765.

1296. Epitre à un ami, ou description des superbes fêtes données par milord Mahon, à Genève le 28 juin et le 4 juillet au sujet du coup de Commandeur de l'Arc qu'il fit le jeudi 13 juin 1771. *(Signé)* Jean Jacques Béreaud. Se vend à Genève chez l'auteur, au bas de la rue Duboule. In-8, 8 pp. — B.G : Gf567,vol.39.

Mauvais vers.

1297. Ad generosum adolescentem Mylord Mahon sagittariorum genevensium principem. Ode. *(Signé)* D. M. Atlant., 1 p., 2 col. — Soc. de Lecture : vol. 98.

Ode en vers latins.

1298. Apologie des citoyens de Genève, contenue dans deux lettres de Messieurs Joly. In-8, 120-iii pp. — B.G.:Gf315,vol.35, 144;567,vol.219.

Préface. Copie d'une lettre écrite de Genève le 28 mai 1770, par le sieur Antoine Joly à Mr Cartier à Paris. Lettre du sieur Denis Joly à Mr. Cartier à Paris, du 29 juin 1770. Sentence lancée contre cet écrit. — Libelle dans le sens des natifs; récit des événements de février 1770, avec beaucoup de notes remplies de détails curieux et de personnalités. La première lettre est d'une orthographe burlesque. La sentence est une parodie. — Paru le 5 juillet 1771. — Condamné à être brûlé par arrêt du 12 juillet 1771. Voy. Reg. dudit jour. — Haller, VI, 748.

1299. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 2 septembre 1771. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Règlement pour la vente de la poudre à tirer.

1300. Extrait des registres du Conseil du 21 août 1771. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf314,vol.14;567,vol.193;798.

Etablissement de loteries au profit de l'Hôpital. — Approuvé en CC les 3 et 6 septembre, par 58 voix contre 40, pour être porté en C[l] G[l] le mardi 10 septembre, et rejeté par 547 voix contre 404 : 951 votants.

1301. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 10 septembre 1771. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de vendre, dès le 1[er] octobre, des gâteaux, bignets et ouvrages de pâtisserie, pour ne pas augmenter le prix du blé et autres menues denrées nécessaires à la vie.

1302. Les doutes ou lettre d'un bourgeois de Genève aux natifs exilés de Genève avec leur réponse. Extrait du discours préliminaire, qu'on trouvera à la tête de l'histoire de Genève par Mr. Berenger, dans la partie qui concerne les habitants. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.85;567,vol.39.

Ecrit des natifs de Versoix, pour défendre Bérenger contre l'accusation d'avoir voulu faire sa cour au Conseil ; ils déclarent qu'ils ne se dessaisiront pas des lettres originales des frères Joly, qui leur ont été confiées. — Paru le 8 octobre 1771. — Voy. Reg. du 11 octobre 1771.

1303. A lyon, à Messire le docteur Camuti. — Geneve, 15 octobre 1771. *(Signé)* Thuillier. In-4, 8 pp. — S.d'H.:vol.114.

Thuillier expose les faits qui ont motivé son emprisonnement le 7 octobre ; il a eu une altercation avec le capitaine Martin, à propos de fumier qu'il avait fait déposer sur les glacis de la porte de Cornavin. — Haller, VI, 767.

1304. Lettre de Mr. le pasteur Pasteur, sur la mort de ses enfans, avec l'éloge des deux derniers enfans qu'a perdus Mr. le pasteur Dentan. Genève, ce 25 octobre 1771. In-8, 22 pp. — Biblioth. Rilliet.

1305. Lettre de M[r].*****, à un de ses amis de Genève, sur le jugement rendu contre M. Thuillier, le 7 octobre 1771. A Paris le 28 octobre 1771. In-4, 6 pp. (9 à 14). — Soc. d'H. : vol. 114.

Fait suite à la lettre de Thuillier à Camuti (n°1303) ; l'auteur

déplore la procédure suivie dans cette affaire, où Thuillier a été traité comme un criminel. — Haller, VI, 766.

1306. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 11 novembre 1771. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le public est averti de l'avis donné par nos alliés de Berne, qu'il a paru en dernier lieu dans leur pays diverses monnaies fausses ; ordre est donné de les retenir et de dénoncer ceux qui les présenteront.

1307. Du 17 novembre 1771. Liste, 1 p. — S.d'H.:vol.116.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et la vente du vin. 810 électeurs.

1308. Exposition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques. *(Signé)* De Saussure, prof.. A Genève, le 21 décembre 1771. De l'imprimerie de J. P. Bonnant. In-4, II-9 pp. — B.G.: Gf315,vol.176.

On donnera des exemplaires de ce petit ouvrage à ceux qui en demanderont au Bureau d'avis.

1309. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 22 novembre 1771. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à toutes personnes, aux jeunes gens et écoliers, de jeter des pierres ou autres choses de quelque manière que ce soit.

1310. Extrait des registres du Conseil du 19 novembre 1771. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.193;798.

Autorisant la direction de l'Hôpital à établir des loteries. — Approuvé en CC. les 22 et 23, pour être porté au C[l] G[l] le jeudi 28 novembre. — Approuvé par 801 voix contre 18 : 819 votants.

1311. Instruction sur la maladie des chevaux appellée vertige. Le 29 novembre 1771. Imprimé par l'ordre de Nos Seigneurs, pour être publié, et distribué pour l'utilité publique. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

1312. Dialogue entre un citoyen bourgeois représentant, et un natif de Genève. Sur les moyens de rendre la paix à la Patrie, de diminuer pour l'avenir le nombre des pauvres, et de procurer à l'Hôpital des revenus qui ne soient onéreux à personne. MDCCLXXI. In-8, 32 pp.— B.G.:Gf315,vol.35;567,vol.33.

A propos du rejet de la loterie proposée par le Conseil, les interlocuteurs tombent d'accord pour permettre aux natifs d'être du Conseil Général et de parvenir à toutes les maîtrises, en laissant aux bour-

geois seuls le droit d'entrer dans les Conseils ; ils voudraient un code pénal et trouvent injuste la loi qui oblige à payer les loyers d'avance. Les lois devraient toutes être portées en Conseil Général, après avoir été publiées au moins huit jours d'avance. Pour procurer des revenus à l'Hôpital, il faut imposer les dots. — Paru le 6 décembre 1771.

1772

1313. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCCLXXII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1314. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1315. Plan d'une loterie en faveur de l'Hôpital Général de la Ville et République de Genève, authorisée par les Petit, Grand, et Souverain Conseil Général de la dite République par édit du 28 novembre 1771 de L. 600000 argent courant ; composée de 10000 billets, et de 3300 lots et 6 primes, divisée en quatre classes comme suit : . . . In-4, 2 pp. — Soc. de Lect. : vol. 24.

Suivi de la liste des membres de la Direction de l'Hôpital Général. Les tirages se feront les jeudis 14 mai, 25 juin, 30 juillet et 17 septembre 1772.

1316. Du 5 janvier 1772. In-8, 1 p. — S.d'H.:vol.96.

Billet d'élection pour les syndics, contenant huit noms de candidats et une ligne de nouvelle élection : 910 électeurs.

1317. Lettre d'un quaker de Philadelphie, capitale de Pensilvanie à un citoyen de Genève. Philadelphie le 1 juin 1771. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.77.

En faveur de l'admission gratuite de tous les natifs à la bourgeoisie. — Paru le 6 février 1772.

1318. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 2 mars 1772. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant l'allure des chevaux et voitures dans la ville.

1319. Prospectus de souscription, dressé dans la commission décernée par le conseil du noble Exercice de l'Arc, le 9 mars 1772. A Genève le 20 mars 1772. *(Signé)* Abraham Vignier sécretaire. In-4, 4 pp. — Soc. de Lect. : vol. 19.

Emprunt pour la reconstruction du logis de l'exercice au Pré-l'Evêque.

1320. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 21 mars 1772. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux ouvriers maçons, charpentiers, manœuvres et tous autres d'emporter aucun bois vieux ou neuf, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de châtiment corporel.

1321. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 23 mars 1772. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers.

1322. Ordonnances somptuaires de la Ville et République de Gênes. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.34,187.

Contient les mêmes dispositions que les Ordonnances somptuaires de Genève revues en 1772 et a été fait en vue de cette révision; il va sans dire qu'il n'y a rien là de gênois. — Paru le 28 mars 1772.

1323. Monsieur, le conseil du noble Exercice de l'Arc dont vous êtes membre, ... A Genève le 31 mars 1772. *(Signé)* Abraham Vignier sécretaire. In-4, 1 p. — Soc. de Lect. : vol.19.

Circulaire accompagnant le prospectus du 20 mars.

1324. Projet d'une représentation sur les Ordonnances somptuaires. Par un patriote. A Philadelphie 1772. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.150;567,vol.34.

Contre les adoucissements que l'on voudrait introduire dans les Ordonnances somptuaires de 1747; contre l'usage du rouge pour les femmes, devenu si commun depuis quelque temps. Les magistrats seuls devraient pouvoir porter du velours et de la soie. — Paru le 2 avril 1772. — Haller, VI, 776.

1325. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* Lullin. Donné le 1[0] avril 177[2]. Placard in-fol. — Archives : 175,V.

Inscription des natifs qui aspirent à la bourgeoisie.

1326. Avis de l'avocat Trembley sur les falbalas. Ecrit de Frontenex ce 13 avril 1772. In-8, 8 pp. — Soc. de Lect.: vol.19.

Trembley expose les motifs qui l'ont décidé à voter en CC en faveur des falbalas.

1327. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs... Donné, ce 177 . *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — S.d'H.:vol.18.

Défense de couper les haies d'autrui, et d'établir des passages sur les propriétés qui n'en doivent point. — Doit être du 5 mai 1772.

1328. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 9 may 1772. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Contre la détérioration des haies et l'usurpation de passages sur les pièces de terre qui n'y sont point assujetties. Mandant au seigneur lieutenant, aux seigneurs commis sur les villages, aux anciens des villages et gardes d'église, de veiller soigneusement à l'exécution des présentes.

1329. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 12 may 1772. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'interdiction de vendre toute espèce de pâtisserie est levée; il est ordonné, conformément à la publication du 12 juin 1771, à tous ceux qui voudront exercer les professions de pâtissiers, faiseurs de navettes, torches, chaudelets, bignets et autres ouvrages de cette espèce de se faire enregîtrer à la Chambre des blés; défense aux susdits de donner à boire et à manger dans leurs boutiques et magasins.

1330. Liste des sept cent numéros auxquels sont échus des lots, au tirage qui s'est fait de la première classe de la loterie de l'Hôpital Général de Genève, le 14 may 1772 conformément au plan qui en a été publié. In-fol., 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

1331. Discours prononcé par l'architecte du nouveau bâtiment du jeu de l'Arc, lorsqu'on en posa la première pierre, le 18 may 1772. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.16.

Style et orthographe de haute fantaisie.

1332. Extrait des registres du Conseil du 20 may 1772. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.14; 567,vol.31,32,193,217.

Pour admettre au tirage au sort, comme aspirants à la bourgeoisie, des natifs fils d'habitants, à défaut des natifs fils de natifs. — Approuvé en CC les 22, 23, 26 et 27, pour être porté le dimanche 31 mai au Cl Gl, et approuvé par 531 voix contre 90 : 621 votants.

1333. Edit du 31 may 1772. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,70;567,vol.193.

Cet édit autorise le Conseil à admettre à la bourgeoisie, à défaut de natifs fils de natifs, des natifs fils d'habitants, en dérogation de l'édit du 11 mars 1768.

1334. Proposition faite en Conseil des Deux-Cent le lundi 1 juin 1772 par feu Monsieur Samuel Mestrezat. Proposition faite le premier lundi du mois suivant par le même. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.14:567,vol.193.

Pour que l'on ne favorise pas par sa présence le spectacle établi dans le voisinage de la ville. — Imprimé et distribué au milieu de janvier 1775 par les soins de quelques particuliers (Note ms. de l'ex. de M. Ch. Bastard). — Haller, VI, 773.

1335. Ordonnances somptuaires de la République de Genève, revues et approuvées en l'année 1772. Par Messeigneurs les Sindics, Petit et Grand Conseil. Le 11 juin 1772. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. M.DCCLXXII. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315, vol.4,70,143;567,vol.187;797.

Distribuées le jeudi matin 18 juin 1772. — Le 22 juin 1772 on a résolu de faire afficher le titre des Ordonnances somptuaires, avec l'avis qu'elles se trouvent chez les Sieurs de Tournes (Reg.).

1336. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 12 juin 1772. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le public est averti que la publication et adjudication des dîmes de la Champagne se fera le 20 juin, et celles des autres dîmes le 27 dudit mois.

1337. Rector Academiæ Genevensis lecturis S. — « Nunc studiis iterum exactis, . . . » Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Promotions lundi 15 juin 1772, à une heure.

1338. Liste des sept cent numéros auxquels sont échus des lots, au tirage qui s'est fait de la seconde classe de la loterie de l'Hôpital Général de Genève, le 25 juin 1772 conformément au plan qui en a été publié. A Genève, de l'imprimerie de Pellet. In-fol., 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

1339. Addition à la Réponse au Mémoire de Mr l'avocat Bovier. De Genève ce 10 juillet 1772. *(Signé)* Jaques François De Luc, citoyen de Geneve. Remarques sur le paragraphe de l'article *Genève*, dans l'*Encyclopédie*, qui traite de la *Comédie* et des *Comédiens*. Genève, le 26 avril 1758. In-8, 84 pp. — B.G.:Gf315, vol.35;567,vol.32,193,217;831.

Savante dissertation sur la valeur des mots *incola* et *habitator*. Plusieurs endroits de cette *Addition*, dit une note, sont d'un homme de génie qui a fait ses preuves de bon citoyen. Les remarques sur l'article de l'*Encyclopédie* sont tirées du *Journal Helvétique* du mois de mai 1758. — Haller, VI, 774.

1340. Liste des sept cent numéros auxquels sont échus des lots, au tirage qui s'est fait de la troisième classe de la loterie de l'Hôpital Général de Genève, le 30 juillet 1772 conformément au plan qui en a été publié. A Genève, de l'imprimerie de Pellet, chez qui on trouve les listes des trois premieres classes. In-fol., 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

1341. Lettre de Mr. Bérenger à Monsieur J. F. De Luc. *(Signé)* Bérenger. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,144.

Bérenger répond avec violence à la partie de l'*Addition* de Jacques-François De Luc (n°1339) qui le concerne personnellement. — Paru le 5 septembre 1772.

1342. A Monsieur Jaques François De Luc, citoyen et bourgeois de la Ville et République de Genève. *(Signé)* les citoyens *surnommés* natifs. Du 6e septembre 1772. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.35,144.

Contre l'*Addition* de De Luc. — Paru le 8 septembre 1772 — Voy. Reg. du 3 oct. 1772.

1343. L'ombre de Robert Covelle, à Jaq. Francois De Luc, bourgeois de la Ville et République de Genève. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.15.

Satire contre Jacques-François De Luc. — Paru le 19 septembre 1772.

1344. Troisième lettre à Monsieur J. F. De Luc, ou réponse à la partie politique de son Addition, à la Réponse au Mémoire de Monsieur Bovier, avocat de Grenoble. Genève, le 23 septembre 1772. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.15,42.

Réfutation des preuves donnees dans l'*Addition*. — Paru le 25 septembre 1772.

1345. Liste des mille numéros du premier tirage de la quatrième classe de la loterie de l'Hôpital Genéral de Genève, du jeudi 17 septembre 1772, conformément au plan qui en a été publié. 2 pp.

— Seconde liste du tirage de la quatrième classe de la loterie de l'Hôpital Général de Genève, contenant 1200 numéros. Du vendredi 18 septembre 1772. 2 pp.

— Troisième liste. . . . Du samedi 19 septembre 1772. 2 pp.

— Quatrième liste . . . Du lundi 21 septembre 1772. 2 pp.

— Cinquième liste. . . . Du mardi 22 septembre 1772. 2 pp.

— Sixième liste. . . . Du jeudi 24 septembre 1772. 2 pp.

— Septième liste. . . . Du vendredi 25 septembre 1772. 2 pp.
— Huitième liste. . . . Du samedi 26 septembre 1772. 2 pp.
— Neuvième liste. . . . Du lundi 28 septembre 1772. 1 pp.
— Liste des numéros auxquels sont échus les 1206 lots ou primes, extraite des listes générales du tirage de la quatrième classe de la loterie de l'Hôpital Genéral de Genève, fait les 17. 18. 19. 21. 22. 24. 25. 26 et 28 septembre 1772. 2 pp. A Genève, de l'imprimerie de Pellet, chez qui on trouve les listes de toute la loterie. Ensemble dix feuillets in-fol. — Biblioth. Rilliet.

1346. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* Lullin. Donné le 12 octobre 1772. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance contre ceux qui s'ingèrent d'entrer dans les vignes après la vendange, pour y cueillir de l'herbe, et y font divers dégâts.

1347. Avis au public sur la méthode qu'il faut observer, pour préserver et guérir le bétail à cornes, de la maladie contagieuse appellée pulmonie, et recettes indiquées pour cet effet. Donné à Genève ce 19 octobre 1772. MDCCLXXII. In-4, 8 pp. — Archives.

1348. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 26 octobre 1772. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre l'introduction de la maladie des bestiaux appelée la *pulmonie humide* qui règne dans le voisinage.

1349. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 2 novembre 1772. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Révocation des mesures prises contre l'épizootie qui régnait en Valachie et dans d'autres pays, et qui a cessé depuis le mois de janvier dernier.

1350. Du 22 novembre 1772. Liste, 1 p. — Archives : E5.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et pour la vente du vin : 1110 votants.

1351. Requête du Sr Etienne De Riaz, remise au Seigneur Sindic de la Garde, le 12 novembre 1772, avec l'arrêt du magnifique Conseil en date du 25 du même mois. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.31.

A propos d'un abus de pouvoir qui aurait été commis par Perdriau, châtelain de Jussy, à la suite d'une altercation entre Paul Mottu,

son huissier, et Etienne De Riaz. — Paru le 30 décembre 1772. — Haller, VI, 775.

1352. Le patriotisme pour la fin de l'année 1772 et les étrennes de 1773. In-8. 36 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,143;567,vol.34.

L'auteur, représentant, demande la consécration de la loi de réélection, seul appui qui reste aux citoyens. Il faut sans tarder procéder à la rédaction du Code pour mettre fin aux usages violateurs des lois. — Paru le 29 décembre 1772. — Voy. : *Bulletin de l'Institut genevois*, t. II, p. 269. — Haller, VI, 777.

1353. Exposition abrégée de l'utilité des conducteurs électriques. Suivi de l'essai d'un moyen de prévenir les disettes de bled, qui affligent si souvent la plus grande partie de l'Europe. Par M. de Saussure professeur en philosophie. A Genève, chez Teron, rue de la Pélisserie. M.DCC.LXXII. De l'imprimerie de N. Gallay. In-8, 35 pp. — B.G.:Gf315,vol.150.

De Saussure démontre l'utilité du conducteur qu'il a fait dresser sur sa maison pour préserver de la foudre le quartier qu'il habite et pour observer l'électricité des nuées : il donne la théorie du paratonnerre et explique pourquoi St Pierre n'est jamais foudroyé tandis que St Germain l'est quelquefois. — L'*Essai d'un moyen de prévenir les disettes*... avait déjà paru en date du 14 février 1772, Genève, imp. de J. P. Bonnant, in-4, 8 pp. (Soc. de Lect. : vol. 20).

1773

1354. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1355. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1356. Lettre et remerciment à l'auteur du Patriotisme. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,143.

Réponse ironique à l'auteur du *Patriotisme*. — Paru le samedi 2 janvier 1773. — Haller, VI, 778.

1357. Du 3 janvier 1773. In-4, 1 p. — B.G.:Gf.567,vol.193.

Billet d'élection pour les syndics contenant huit noms de candidats et une ligne de nouvelle élection : 1386 électeurs.

1358. Du 10 janvier 1773. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.193.

Billet d'élection pour les syndics portant 8 noms : 845 électeurs.

1359. Projet d'édit proposé par le magnifique Petit Conseil au magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 5 pp. — B.G.:Gf 567,vol.29.

Règlement sur la manière d'exécuter l'édit du 11 mars 1768, en ce qui concerne la réélection du Petit Conseil; proposé au CC le lundi matin 11 janvier 1773 et distribué le lendemain matin, à chaque membre du CC. — Haller, VI, 779.

1360. Projet d'édit proposé par le magnifique Petit Conseil au magnifique Conseil des Deux-Cent. Courtes réflexions d'un citoyen sur le Projet d'édit ci-devant. Commission décernée dans le M. C. des CC. le 12 janvier 1773 pour l'examen du Projet du M. P. C. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.14;567,vol.34.

Règlement sur la manière d'exécuter l'Edit dn 11 mars 1768, en ce qui concerne la réélection du Petit Conseil. — Réflexions contre ce projet. — Paru le mercredi 13 janvier 1773, entre 4 et 5 heures après-midi. — Voy. Reg. du 16 janvier 1773. — Haller, VI, 779.

1361. Examen des effets qui peuvent résulter de la réélection. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.14.

Contre la réélection. — Paru le vendredi matin 15 janvier 1773 — Voy. Reg. des 16 janvier et 6 février 1773. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 54.

1362. Extrait des registres du M. Conseil des Deux-Cent, des 14 et 15 janvier 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,70;567,vol.31,32,34,194.

Projets d'articles sur la manière d'exécuter l'Edit du 11 mars 1768, en ce qui concerne la réélection du Petit Conseil. Pour être porté au C[l] G[l] le mardi 19 janvier. — Distribué le samedi matin, 16 janvier, à chaque citoyen et bourgeois. — Rejeté à la pluralité de 795 voix contre 325 : 1120 votants. — On est sorti de S[t] Pierre à dix heures et demie, l'opération étant finie (Note ms. de l'ex. de la S. d'H.:vol.16). — Haller, VI, 780

1363. Du 17 janvier 1773. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.193.

Liste de 16 candidats pour l'élection des syndics : 1139 électeurs.

1364. Extrait des registres du M. Conseil des Deux-Cent, du 20 janvier 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.4;567,vol.32,34,193.

Sur un moyen d'abréger l'opération de réélection du Petit Conseil. — Distribué le 20 janvier après-midi. — Approuvé en Conseil Général le jeudi 21 janvier, à la pluralité de 789 voix contre 452 : 1242 votants. — Haller, VI, 781.

1365. Edit du 21 janvier 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.70;567,vol.193;798.

Concernant le mode de réélection du Petit Conseil.— Haller, VI, 782.

1366. Du 21 janvier 1773. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.193.

Billet de votation : approbation 945, réjection 291 : 1236 électeurs.

1367. Du 24 janvier 1773. Pour la réélection du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.193.

Billet portant 22 noms : 1445 électeurs.

1368. Du 24 janvier 1773. Pour la réélection du magnifique Petit Conseil. Liste demi folio, 1 p. — S.d'H.:vol.97.

Le même, suivi de l'édit du 21 janvier 1773, relatif à la manière de procéder à la réélection.

1369. Plan de la seconde loterie en faveur de l'Hopital General de la Ville et République de Geneve, authorisée par les Petit, Grand, et Souverain Conseil de ladite République de L. 600000 argent courant; composée de 10000 billets, et de 3100 lots, divisée en trois classes comme suit :... In-8, 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

La distribution commencera le 15 mars 1773; les trois classes se tireront les jeudis 1 juillet, 19 août et 30 septembre 1773. Administrateur du bureau de la loterie : M. Robert Rilliet.

1370. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le *[13e]* avril 177*[3]*. *[4]*. Placard in-fol. — Archives: E5.

Invitation aux natifs qui désirent être du nombre des cinq qui seront admis à l'honneur de la bourgeoisie, en vertu du § III de l'art. XI de l'édit du 11 mars 1768, d'envoyer leurs requêtes et leurs titres au premier syndic, avant le 15 *[10]* juin prochain.

1371. Projet de révision de la partie de nos Ordonnances ecclésiastiques, qui concerne les matières matrimoniales, proposé par le magnifique Petit Conseil au magnifique Conseil des CC. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.70;567,vol.193.

Voy. Reg. du 17 avril 1773.

1372. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 27 avril 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de fabriquer des vernis ailleurs que dans la voûte de la demi-lune du pont de Rive, crainte d'incendies.

1373. Ordonnances pour le très ancien et noble Exercice de l'Arc. Approuvées par le magnifique Conseil le 14[me] may 1773. *(Signé)* Cramer Seigneur Commis. In-8, 67 pp. — B.G.:Gf567, vol.39.

Des personnes qui peuvent tirer; du commandeur et de sa création; des offices et de l'assemblée des officiers; de la réception des conseillers; du conseil de l'Exercice; police du tirage; sur les caches.

1374. Rector Academiæ Genevensis L. S.

Les promotions du Collège, se feront, Dieu aidant, Lundy prochain 17 de May. — Postérieur à la médiation de 1738, probablement de 1773; cité dans Gaullieur: *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, p. 52.

1375. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 8 juin 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Un homme ayant été dangereusement blessé d'une balle dans l'exercice qui se fit hier, il est défendu aux personnes commandées pour l'exercice d'y porter aucune balle, sous peine d'amende; les officiers doivent visiter exactement les armes et gibernes de leurs soldats.

1376. Extrait des regitres du Conseil, du 11 juin 1773. *(Signé)* Lullin. In-4, 1 p. — Archives : E5.

Autorisation provisionnelle pour la Dame veuve de Sr. Pierre Gallatin, de se charger de l'exploitation du bureau de la poste de France, sous certaines conditions.

1377. Très-humble et très respecteuse représentation au magnifique Conseil, concernant le Lotto génois. Remise le 26 juillet 1773. In-8, 24 pp.—B.G.:Gf315,vol.14,143;567,vol.31,32,193.

Invitant le Conseil à prévenir l'invasion de ce fléau. La représentation est suivie d'un *Examen des combinaisons du Lotto gênois;* (p. 11 : « divers livres sont répandus dans la Ville sous forme d'Almanachs contenant le nombre de fois que chaque numéro est sorti de la Roue »). — Haller, VI, 783.

1378. [Représentation du 26 juillet 1773, concernant le lotto gênois]. Leipzig, in-8, 30 pp.

Edition mentionnée par Haller (VI, 783).

1379. [Représentation du 26 juillet 1773, concernant le lotto gênois, avec remarques de R. . . .]. Cologne 1774, in-8, 30 pp.

Edition en allemand, mentionnée par Haller (VI, 783).

1380. Discours prononcé au Pré-l'Evêque le 9 août 1773, par Milord Mahon bourgeois de Genève, lorsqu'il a remis sa me-

daille en quittant la place de Commandeur du noble Exercice de l'Arc. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,150.

Milord Mahon rappelle ce qu'il a fait pour l'exercice et dit entre autres choses : « J'ai donné un grand nombre de distacs pour ceux « qui préféroient l'Exercice de l'Arc, à d'autres amusements (la co- « médie), plus propres à nous corrompre, et à nous faire oublier nos « intérêts politiques, qu'à donner de la vigueur et de l'adresse aux « citoyens. ». — Haller, VI, 784.

1381. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 11 août 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Interdisant les loteries, notamment celles connues sous le nom de *lotto gênois*.

1382. Chanson à l'occasion de la fête du roi de l'Arquebuse. Donnée le 17e août 1773. Pour être chantée à table. Sur l'air : *Vous qui du vulgaire stupide, etc.* In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol. 143;567,vol.216.

Parut imprimée le mardi matin 17 août 1773. — Distribuée, pendant le repas à l'Hôtel de Ville, par un homme travesti et chantée en chœur. — Voy. Coutau: *Archives de la Société de l'Arquebuse*, p. 154.

1383. Chansons nouvelles, à l'occasion de la fête du Roi de l'Arquebuse, donnée le 17e août 1773. In-8, 8 pp. — S.d'H.: vol.16;Ms.n°168.

Trois chansons faites à l'occasion de la fête du roi Maudry: l'une est en son honneur, la seconde est une romance militaire et la dernière une complainte sur un scandale de la vie privée. — Parut imprimée le mercredi matin 18 août 1773.

1384. Chanson nouvelle, sur l'air: *Ah! il n'est pas de fête, etc.* In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.143.

Chanson militaire à l'occasion de la même fête.

1385. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Donné le 27 août 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre la pulmonie qui afflige actuellement quelques montagnes de la Suisse.

1386. Du 21 novembre 1773. — S.d'H.vol.78.

Billet pour l'élection du lieutenant, des auditeurs, du trésorier général et du procureur général, et pour la vente du vin. 1000 électeurs.

1387. Règlemens pour le Port du bois à brûler et la vente

dudit bois, approuvés en Conseil le 23 novembre 1773. Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

1388. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 8 décembre 1773. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — Archives : E 22.

Publication concernant la pulmonie.

1389. Très-humble et très-respectueuse représentation des citoyens et bourgeois notaires, au magnifique Conseil. Extrait des registres du Conseil du 21 décembre 1773. Extrait des registres du Conseil du 29 décembre 1773. *(Signé)* Lullin. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.14;567,vol.193.

Le Conseil, par délibération du 10 décembre 1773, avait commis aux secrétaires d'état l'expédition du testament de noble Horace-Bénédict De la Rive. Les notaires protestent et soutiennent qu'ils ont seuls le droit d'expédier les testaments. Le Conseil leur donne raison. — Haller, VI, 785.

1390. Extrait des registres de police, du 31 décembre 1773. *(Signé)* Gabriel Grenus Secretaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Ordonnance concernant les meuniers et les moulins.

1774

1391. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E 22.

1392. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E 22.

1393. Abrégé de l'histoire de Genève, et de son gouvernement ancien et moderne. Traduit de l'anglois de George Keate, esq[r] par Mr. A. Lorovich, avec quelques notes du traducteur. A Londres, M CC. LXXIV *(sic)*. In-8, xvi-123 pp. — B.G.:Gf267.

C'est plutôt un tableau de l'état actuel de Genève qu'une histoire. — Précédé d'une dédicace de l'auteur à Voltaire et d'une autre, du traducteur à l'auteur. — Voy. n° 700.

1394. Du 2 janvier 1774. In-8, 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Billet d'élection pour les syndics, portant 8 noms : 984 électeurs.

1395. Représentation remise à Monsieur le Procureur Gé-

néral, le 5e janvier 1774. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,70; 567,vol.193.

Sur les abdications des membres du CC, qui devraient être acceptées purement et simplement, sans que les démissionnaires soient obligés de demander leur décharge. Leurs noms ne devraient plus figurer au rôle de l'année suivante. — Haller, VI, 792.

1396. Très humble et très respectueuse représentation, remise au Seigneur Premier Sindic, le 13 janvier 1774. In-8, 7 pp. B.G.:Gf315,vol.14,70;567,vol.193.

Sur l'observation de l'Edit en ce qui concerne les élections, qui doivent être faites sur une nomination de deux personnes pour chaque place à remplir. — Haller, VI, 793.

1397. Instruction rélativement à la pulmonie bovine. In-4, 4 pp. — Archives: E5.

1398. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 22 janvier 1774. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jouer aucun jeu de hasard ou de reste et notamment celui appelé *Macao*. — Voy. Cramer: *Notes extraites des reg. du Consistoire*, p. 432.

1399. Extrait des registres du Conseil, du 25 janvier 1774. *(Signé)* Lullin. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.14,70;567,vol.193.

Répondant à la représentation du 5 janvier, le Conseil déclare qu'il a vu avec beaucoup de peine la présentation des requêtes qui en font l'objet, et a fait tout son possible pour engager ceux qui les ont présentées à les retirer.

1400. Lettre à un ami, dans laquelle il est question du Sr. Bourrit et de son beau livre. Ecrite le 3 février. A Neufchatel. Genève le 3e février 1774. 1774. In-12, 36 pp. — B.G.:Gf315, vol.154.

Critique mordante du *Voyage pittoresque aux glacières*. — Par André-César Bordier, alors ministre et depuis, auditeur et syndic.

1401. Lettre de Monsieur le Professeur De Saussure à Monsieur Bourrit. *(Signé)* De Saussure, professeur. De Geneve ce 4 février 1774. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.154.

Eloge de la *Description des glacières de Savoye* de Bourrit. — Paru en juin 1774.

1402. Extrait des registres du Conseil, du 4 février 1774. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.1, 14;567,vol.193.

Répondant à la représentation du 13 janvier, le Conseil déclare que, dans les élections qui en font l'objet, il n'a fait que suivre ce qui avait été très fréquemment pratiqué dès la promulgation de l'Edit, y étant autorisé particulièrement par la sanction provisionnelle contenue dans l'art. XII de l'édit de 1768. On prend cet objet en considération dans la révision de nos édits politiques.

1403. Courte réponse à la longue turpinade du Sr. Bordier. Du 9 mars 1774. In-8, 15 pp. — Biblioth. Rivoire (ex. incomplet).

Répond à la *Lettre à un ami*, que Bordier avait écrite contre l'ouvrage de Bourrit: *Voyage pittoresque aux glacières.*

1404. Projet de réforme pour le Collége de Genéve. Rédigé par H. B. De Saussure, professeur de philosophie. In-8, x-75 pp. — B.G.:Gf315,vol.150;341;567,vol.33;Cc138.

L'auteur voudrait que le Collège servît à l'instruction générale de tous les citoyens et non pas seulement de préparation pour les études supérieures. Publié par l'impression le 15 et distribué le 18 mars 1774. Voy. Gaullieur: *Etudes sur l'histoire littéraire*, p. 197. — Réimprimé sous le titre: *Projet de réforme pour le Collége de Genève, rédigé par H. B. de Saussure, professeur en philosophie. Nouvelle édition.* Genève, Barbezat et Delarue, imprimeurs-libraires. Paris rue de Grammont, nº 7, 1828, in-8, x-36 pp. (B.G.:Q21,vol.2.)

1405. Projet de révision de nos édits politiques. In-4, 110-12-15 pp. — Archives: Reg. du 23 mars 1774.

Ce projet, imprimé sur la partie gauche de chaque page et destiné à la discussion, a été distribué le 23 mars 1774 au Conseil. (Reg.) — Les *Formulaires des serments* (12 pp.) et le *Projet de révision des titres XI et XII de l'Edit civil de 1713* (15 pp.), ont une numérotation distincte.

1406. Remerciment adressé à Monsieur le professeur De Saussure, sur son Projet de réforme pour le Collége. Par Mr. Jaques François De Luc. A la tête d'une quarantaine de citoyens ou bourgeois le 31 mars 1774. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf341.

1407. Epitre à Mr. le professeur De Saussure, sur trois différents ouvrages qu'il a publiés en divers tems, dont le dernier est son Projet de réforme pour le Collége de Genève. M.DCC.LXXIV. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf341;567,vol.39.

Epître en vers en l'honneur de H.-B. de Saussure, précédée d'une courte préface.

1408. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs..... Donné le 12 avril 1774. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les précédentes ordonnances sur la netteté de la ville sont renouvelées.

1409. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Donné le 15 avril 1774. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.32;797.

Sur les secours à donner aux noyés; suivi d'un avis indiquant les dépôts de seringues à fumée de tabac.

1410. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Donné le 15 avril 1774. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant., 3 col. — Archives: E5.

Le même que le précédent: secours aux noyés.

1411. Epitre à mon ami J. W. à Masulipatan, ville située sur la côte de Coromandel aux Indes Orientales, ou le patriotisme dévoilé. *(Signé)* Triangle, cercle, trois quarrés le cube. Genève le 16 avril 1774. M.DCC.LXXIV. In-8, 16 pp. — Soc. de Lect.: vol. 21.

Revue des principaux événements contemporains, dans le sens représentant; appuie particulièrement le projet de réforme de de Saussure pour le Collége.

1412. Remerciment présenté à Monsieur le professeur De Saussure, par des chefs de famille. Le 17 avril 1774. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf341.

Pour appuyer le projet de réforme, comme le *Remercîment* du 31 mars 1774.

1413. Réflexions sur le Projet de réforme, pour le Collége de Genève. A Neufchatel. M.DCC.LXXIV. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.150;341;567,vol.33.

Contre ce projet. Par décision du Conseil, du 20 avril 1774, cette brochure fut supprimée et Mussitaz, son auteur, fut censuré. Il protesta de la pureté de ses intentions. (Reg.)

1414. Remerciement à Monsieur H. B. De Saussure, professeur de philosophie, sur son Projet de réforme pour le Collége de Genève, par un grand nombre de nationaux de cette cité, le 18 avril 1774. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf341;567,vol.39.

Demande une instruction primaire publique pour les filles. — Supprimée par décision du Conseil du 22 avril 1774, à cause de la phrase « mais depuis que des circonstances nous ont rendus étrangers dans

« notre patrie, ... » (Reg.). — Gaullieur : *Etudes sur l'histoire littéraire...* p. 198.

1415. Lettre à l'auteur des Réflexions, sur le projet de réforme, pour le Collége de Genève. *(Signé)* Jean Téron. Le 22 avril 1774. A Lausanne MDCCLXXIV. In-8, 34 pp. — B.G.:Gf 315,vol.150;341.

L'auteur, partisan des idées de de Saussure, prend la défense de l'instruction publique.

1416. Remontrance des filles, à l'auteur d'un nouveau projet d'éducation. Genève 28 avril 1774. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf341.

Ce projet est combattu comme devant mettre les deux sexes dans un état de trop grande inégalité entre eux.

1417. Bureau du poids du bled. In-8, 1 p. — Archives : Portef. hist., n° 5059.

Bulletin pour la mouture du blé.

1418. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 23 may 1774. *(Signé)* J.J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre de se servir de papier blanc pour les cartouches à poudre et de papier bleu pour celles à balle.

1419. De l'instruction publique. Par L. Bertrand, professeur en mathématiques. MDCCLXXIV. In-12, iv-84 pp. — B.G.:Gf 341;567,vol.39.

Propose une réforme du collège, en le divisant en plusieurs sections : l'une pour les carrières libérales, l'autre pour les arts et le commerce (avec un auditoire supérieur d'horlogerie) et la troisième pour le militaire et le haut commerce.

1420. Court paralelle du Projet de réforme pour le Collége de Genève, par Mr. le Professeur De Saussure, et de l'Education publique par Mr. le Professeur Bertrand. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf341.

En faveur du premier contre le dernier, qui ne tend qu'à former des jurisconsultes et des théologiens. — Paru en juin 1774.

1421. Eclaircissemens sur le projet de réforme pour le Collége de Genéve, par H. B. De Saussure, professeur de philosophie. M.DCC.LXXIV. A Genève, de l'imprimerie de L. Pellet. In-8, ix-134 pp. — B.G.:Gf341;567,vol.31.

Paru le jeudi 2 juin 1774.

1422. Projet de révision des titres XI et XII de l'Edit Civil de 1713. Approuvé par le M. Petit Conseil pour être proposé au M. Conseil des CC. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,70;567, vol.32,193.

Concerne les causes d'injure, et les causes et matières criminelles. — Du 3 juin 1774 (Reg.). — Haller, VI, 796.

1423. Projet de révision de nos Edits politiques, approuvé par le M. Petit Conseil, et proposé au M. Conseil des CC. In-8, 144 pp. et Indice de 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,70;567,vol.32, 193.

Paru le 3 juin et distribué le lundi 6 juin 1775, à chaque membre du CC (Reg.). — Haller, VI, 795.

1424. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Donné le 11 juin 1774. Placard in-fol. — Archives : E5.

La publication et adjudication des dîmes de la Champagne se fera le 25 juin, et celle des autres dîmes le 2 juillet.

1425. J. J. Rousseau justifié envers sa patrie. Ouvrage dans lequel on a inséré plusieurs lettres de cet homme célébre, qui n'ont point encore paru. A Londres, M.DCC.LXXV. In-8, VIII-79 pp. — B.G.:Gf315,vol.1,154.

Pour montrer que Rousseau s'est toujours bien conduit envers Genève. — Par Bérenger. — A paru le 14 septembre 1774.

1426. Requêtes présenteés *[sic]* par la famille Pictet, au magnifique Petit Conseil, touchant l'ensevelissement de feue Demoiselle Marguerite Pictet dans le cimetiére de Saint Gervais. septembre 1774. In-8, 28 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,70,150;567, vol.216,193.

Suivi d'Extraits des registres du Conseil du 20 septembre 1774 et du 23 même mois, signés Lullin. — Sur le droit de la famille Pictet d'être enterrée dans le cimetière de St-Gervais. — Le Conseil déclare qu'on ne fera plus d'enterrements dans la ville. — Ces lettres ont paru imprimées dès le samedi soir 24 septembre et ladite Dlle Pictet avait été enterrée le vendredi 23, entre 3 et 4 heures après-midi, dans le cimetière du Petit-Saconnex, par permission de M. le premier syndic. — Par l'avocat Du Roveray. — Haller, VI, 794.

1427. Epitre de Robert Covelle à Monsieur de Voltaire, en remercîment d'un contrat de trois cent livres de rente. In-8, 3 pp. — S.d'H.

Vers bien tournés :

... Toi même, aussi, pour égayer ta lire,
Dans l'univers tu fis briller mon nom,
Je vis le monde approuver d'un sourire
Mon doux penchant à fornication...

Le fait de la pension est mentionné dans une lettre de Bonnet à Haller, du 22 octobre 1774, conservée à la Bibliothèque de Genève (ms. C. B., n° 19, t. IV). — Voy. Gustave Desnoiresterres : *Voltaire et la société au XVIIIe siècle. — Voltaire et Genève*, 2me édition, Paris, 1876, in-12, p. 82 n.

1428. Réponse à une brochure qui a paru dans le mois de septembre, 1774. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.39.

Par Marc Chappuis; il répond à la brochure intitulée : *J. J. Rousseau justifié envers sa patrie* et justifie sa conduite vis-à-vis de Rousseau en 1763, calomniée dans ladite brochure.

1429. Prospectus d'un cours de chymie théorique et expérimentale, qui sera ouvert le 18 novembre 1774, et dans lequel on présentera une analyse très-étendue de tous les corps qui composent les trois règnes de la nature, les végétaux, les animaux et les minéraux. *(Signé)* Tingry, maître en pharmacie, associé de Mrs. Le Royer père et fils. In-4, 14 pp. — Soc. de Lect.: vol. 79.

1430. Du 20 novembre 1774. Liste, 1 p. — S.d'H.:Ms.n°182.

Billet de votation pour l'élection du lieutenant et des auditeurs et la vente du vin : 982 électeurs.

1431. Représentation remise à Monsieur le Procureur Général, le vendredi 25 novembre 1774. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf567,vol.193.

Les auteurs de cette représentation réitèrent celle du 5 janvier 1774, concernant l'application des édits sur la confirmation des membres du Grand Conseil.

1432. Du 27 novembre 1774. — S.d'H.:Ms.n°182.

Billet de votation sur la vente du vin : 375 électeurs.

1433. Lettre adressée à Monsieur Rilliet, Premier Sindic de la République de Genève. Le 29 novembre 1774. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.17.

Signée par sept exilés de Versoix. — Les exilés demandent à être jugés.

1434. Du 4 décembre 1774. Liste, 1 p. — S.d'H.:Ms.n°182.

Billet de votation sur la vente du vin : 526 électeurs.

1435. Extrait des registres du Conseil. Du 7 décembre 1774. *(Signé)* Lullin. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.193.

Le Conseil répond au procureur général qu'il s'est occupé et s'occupera le reste de ce mois, de l'objet de la représentation du 25 novembre, et qu'à la révision des offices, il y pourvoira.

1436. Requête adressée au magnifique Petit Conseil. Le 13 décembre 1774. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.217.

Les exilés, Louis-Philippe Pouzait, Pierre Rival, Guillaume-Henri Valentin, David-François Pouzait, Jean-Pierre Mottu et Jean-Pierre Bérenger, demandent à être jugés.

1437. Ordonnances sur la profession des graveurs, revuës et approuvées en Conseil le 2 mars 1723. A Genève, chez Pellet, imp. M.DCC.LXXIV. In-8, 16 pp. — Soc. de Lect. : vol. 20.

Nouvelle édition suivie d'extraits des registres des 29 avril 1725, 29 avril 1726, 19 février 1732, 7 mai 1735 et 15 décembre 1759.

1438. Nouveau plan raisonné d'Education publique, ou projet d'une pension qu'on se propose d'établir à Genève pour l'institution de la jeunesse. 1774. In-12, 67 pp. — B.G.:Gf315, vol.154.

Par Jean Téron, rue de la Tour de Boel, maison Margerie, à Genève.

1775

1439. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

La liste s'arrête au quart de la quatrième colonne.

1440. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1441. Almanach pour l'an de grace 1775. Par J. F. Piguet, astrologue. A Genève, chez Pellet et fils, imp. avec privilège. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rivoire.

1442. Du 1 janvier 1775. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.32.

Billet d'élection pour les syndics : 1107 électeurs.

1443. Lettre de Monsieur Jaques Vieusseux, membre du magnifique Conseil des Deux-Cent, à Monsieur Buffe, Seigneur Premier Sindic, écrite le 7 janvier 1775. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.16,32;567,vol.193,33.

Demandant que son élection comme procureur de l'Hôpital soit approuvée par le CC, conformément à la loi et malgré le non-usage. — Haller, VI, 813.

1444. Plan de la troisième loterie en faveur de l'Hôpital Général de la Ville et République de Genève, authorisée par les Petit, Grand, et Souverain Conseil de la dite République, de L. 300000 argent courant; composée de 7000 billets et divisée en trois classes comme suit :... A Genève, de l'imprimerie de J. L. Pellet. In-4, 2 pp. — Soc. de Lect. : vol. 22.

Suivi de la liste des membres de la direction de l'Hôpital Général. On distribuera les billets dès le 24 janvier 1775 et les tirages auront lieu les jeudis 8 juin, 3 août et 28 septembre 1775.

1445. Chanson nouvelle, à l'occasion de la brillante fontaine, érigée à la place de la Grenette à Genève. Sur l'air : *De la fontaine*. In-12, 4 pp. — Soc. de Lect. : vol. 14.

De janvier 1775 (Note ms. de l'ex. de la Soc de Lecture).

1446. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 3 février 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jeter de la *coque* ou *endormie* dans le Lac, le Rhône, l'Arve ou ailleurs, pour détruire le poisson, et d'en vendre sans permission écrite du seigneur commis du quartier.

1447. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs .. Donné le 20 mars 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Sur le verre cassé, qui doit être mis dans un tombereau, qui passera pour cet effet par la ville les premiers jours de chaque mois, et dont on sera averti par la *cresselle*.

1448. Plainte d'un père de famille, au magnifique Conseil des Deux Cent à Genève. *(Signé)* J. A. Chaponnières; P. A. Rigaud, avocat. M.DCC.LXXV. In-8, 10 pp. — B.G.:Gf567,vol.39.

Chaponnières enfermé comme fou, interdit et mis sous curatelle sans avoir été entendu, se plaint au CC de la procédure irrégulière dont on a usé à son égard. Suivent deux requêtes remises à M. le premier, le 20 mars 1775, et rendues le 23, sans aucune réponse.

1449. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 26 avril 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre la pulmonie, qui s'est manifestée dans quelques villages de Savoie rière le bailliage de Ternier.

1450. PROSPECTUS de subvention volontaire. In-4, 7 pp. — — B.G.:Gf315,vol.176.

Cette souscription est destinée à la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Exercice de la Coulouvrenière. Suivi d'un *Extrait du régistre du noble Exercice de la Coulouvrenière*, du 27 avril 1775, qui arrête de le faire imprimer, signé P. F. De l'Ile, patrimonial. Contient l'histoire de l'ancien bâtiment. — Attribué à l'avocat Du Roveray. Paru le 12 septembre 1775.

1451. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 29 avril 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.32;567,vol.193.

Invitant les citoyens et bourgeois à s'inscrire en chancellerie, pour être admis dans l'une des quatre divisions, appelées par la loi à procéder à l'indication et à la nomination des vingt-cinq membres, qui devront être élus par le C[l] G[l], pour compléter le C[l] des CC. — Distribué le lundi matin 1[er] mai. — Haller, VI, 814.

1452. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 29 avril 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard atlant. — Archives: E5.

Le même que le précédent.

1453. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 24 may 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication relative à l'inscription des électeurs qui doivent procéder, dans les quatre divisions, à l'indication et à la nomination des 25 membres du CC.

1454. LISTE des quatre cent numéros auxquels sont échus des lots au tirage de la première classe de la troisième loterie de l'Hôpital Général de Genève, le 8 juin 1775 conformément au plan qui en a été publié. In-4, 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

Au verso : Liste des six cent numéros affranchis de nourriture pour la seconde classe, au même tirage.

1455. ACADEMIÆ Rector L. S. — « In ludis veteres formabant corpus ad arma;... ». Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Vers latins. Promotions le lundi 12 juin [1775 ?]. à une heure.

1456. ETAT des fonctions actuelles des spectables pasteurs, et des retranchemens approuvés par le magnifique Petit Conseil, pour être portés au magnifique Conseil des CC. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,70;567,vol.37,56.

Distribué aux membres du CC. le mercredi 21 juin 1775.

1457. Examen de cette question : Convient-il de supprimer une partie des sermons qui se prononcent à Genève ? par J. Vernes, pasteur. A Genève, chez Barthélemi Chirol, libraire. M.DCC.LXXV. In-8, IV-32 pp. — B.G.:Gf315,vol.1,150;567, vol.33;736,vol.1.

L'auteur énumère les raisons qui militent en faveur de cette suppression.

1458. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 26 juin 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La promotion étant déclarée ouverte par la vacance de cinquante places dans le Conseil des Deux-Cent, on continuera à recevoir les inscriptions jusqu'à vendredi prochain (30 juin) et on procédera, dès lundi 3 juillet, aux opérations prescrites par l'édit du 11 mars 1768.

1459. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Première division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de sept membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.15,32,70;567,vol.34,193.

Convoquant pour le mercredi 5 juillet, dans la salle du CC: 6 membres du Conseil, 43 du CC, 14 de la V. C., 7 dizeniers et 262 citoyens ou bourgeois, soit en tout 332 électeurs.

1460. Billets de nomination. In-fol. 1 p. — S. d'H. : Ms. n° 183.

Liste de 21 noms.

1461. Du 9 juillet 1774. Billet d'élection. In-4, 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Liste de 14 noms pour l'élection de sept membres du CC : 1077 électeurs.

1462. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Seconde division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.15,32,70;567,vol.34,193.

Convocation, pour le mercredi 12 juillet à 7 h., de 6 membres du M. C., 14 de la V. C., 43 du CC., 6 dizeniers et 261 c. et b., soit 330 électeurs; suit la liste des 7 élus du 9 juillet.

1463. Billets de nomination. In-fol. 1 p. — S.d'H.:vol.78.

Liste de 20 noms; du vendredi matin 14 juillet 1775.

1464. Du 16 juillet 1775. Billet d'élection. In-4, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.32.

Liste de 12 noms, pour élire six membres du CC : 986 électeurs.

1465. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Troisième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 15,32,70;567,vol.34,193.

Convocation, pour le mercredi 19 juillet à 7 heures, de 6 membres du M. P. C., 14 de la V. C., 43 du CC, 6 dizeniers et 261 c. et b., soit 330 électeurs ; suivent les listes des élus du 9 et du 16 juillet.

1466. Du 21 juillet 1775. Billet de nomination. De la troisième division. In-fol., 1 p. — S.d'H.:Ms.n°183.

Liste de 20 noms ; chaque électeur doit nommer six personnes.

1467. Du 23 juillet 1775. Billet d'élection. Sur la nomination de la troisiéme division. In-4, 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Liste de 12 noms ; chaque électeur doit élire six personnes : 977 électeurs.

1468. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Quatrième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.15,70;567,vol.34,193.

Convocation, pour le mercredi 26 juillet à 7 heures, de 6 membres du M. P. C., 13 de la V. C., 43 du CC, 6 dizeniers et 260 c. et b., soit 328 électeurs ; suivi des listes des élus du 9, du 16 et du 23 juillet.

1469. Du 28 juillet 1775. Billet de nomination de la quatrième division. In-folio, 1 p. — S.d'H.:Ms.n°183.

Liste de 20 noms ; chaque électeur doit nommer six personnes.

1470. Du 30 juillet 1775. Billet d'élection sur la nomination de la quatrième division. In-4, 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Liste de 12 noms ; chaque électeur doit élire six personnes : 1028 électeurs.

1471. Compliment à Messieurs les 25 du Conseil des CC élus dans S. Pierre en juillet 1775. In-8, 16 pp.

En vers pitoyables (Haller, VI, 815).

1472. Très-humble et très-respectueuse représentation à Messieurs les Sindics. Du jeudi 3 août 1775. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf567,vol.34.

M. Daniel Dansse étant mort le vendredi 23 juin, à 7 ou 8 heures du soir, a été enterré seulement le dimanche 25, de 10 à 11 heures du matin. C'est donc dès le dimanche 25 juin à 11 heures que la promotion est ouverte à forme de l'Edit, puisque ce décès fait la cinquantième place vacante. En conséquence, la représentation demande que l'élection entière des cinquante membres du CC soit consommée, au plus tard dimanche prochain, jour où finissent les six semaines de délai. Suivi d'un extrait des registres du Conseil du 4 août 1775, répondant que, le dimanche n'étant pas un jour ordinaire de l'assemblée du Conseil, on s'en tiendra à la résolution prise de faire la dite élection lundi prochain.

1473. Août 1775. Atlant. obl., 1 p., 2 col. — Archives: Reg. du Conseil.

Liste de 34 candidats pour l'élection de 25 membres du CC.

1474. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives: E 22.

Nouvelle édition: la quatrième colonne est pleine.

1475. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 15 août 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à tous ouvriers, maçons, charpentiers, manœuvres, et à tous autres d'emporter aucun bois vieux ou neuf.

1476. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 25 août 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Pour faire ressentir au public les effets d'une heureuse récolte, le prix du pain sera diminué, dès le 1er septembre, de 6 deniers par livre. Le pain bis coûtera 4 s. 6 d. la livre, le pain blanc 6 s. 6 d., et le pain blanc, du poids de demi livre, 3 s. 6 d. Les défenses contre l'introduction et la vente du pain sont renouvelées.

1477. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 18 novembre 1775. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense de se promener dans les places et promenades publiques et d'aller dans les rues le dimanche, pendant les heures du sermon.

1478. Du 19 novembre 1775. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.32.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et la vente du vin: 968 électeurs.

1479. Extrait des registres du Conseil des 28 et 29 novembre 1775. *(Signé)* Lullin. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,70,176; 567,vol.33;568,vol.1.

Sur une contribution annuelle pour l'éclairage de la ville. Suivi d'autres extraits jusqu'au 18 décembre 1775. Distribué le mercredi matin 20 décembre à 11 heures. Rejeté en Cl Gl le jeudi matin, 28 décembre, par 980 suffrages contre 131 : 1111 votants. — Haller, VI, 816.

1480. Réflexions politiques sur l'impôt proposé au Conseil Général. Le 26 décembre 1775. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.16,150;567,vol.33,194.

Contre l'établissement d'un impôt pour l'éclairage de la ville. Paru le 26 décembre 1775. Clavière, bourgeois, et Du Roveray, avocat, passent dans le public pour être les auteurs de cette brochure; quelques-uns l'attribuent à l'avocat J. P. Trembley, du CC. On dit que le pasteur Vernes y a eu part. On a appelé ces *Réflexions : Eteignoir des lanternes* (Notes ms. des ex. de la S. d'H.: Mss. nos 131 et 132). — Haller, VI, 317.

1481. Ordonnances établies par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, sur l'état des maîtres monteurs de boëtes et étuis de montres. Revues et approuvées en Conseil en septembre 1729 et may 1758. A Genève, chez Gallay père et fils. M.DCC.LXXV. In-8, 19 pp. — S.d'H.

Suivi d'extraits des registres des 13 juillet 1742 (défense de travailler le tombac ou sigisbée doré); 15 octobre 1742 (défense de mettre des mouvements dans les boîtes en tombac); 19 février 1744 (sur la position d'un maître travaillant chez un autre); 1 avril 1750 (sur les poinçons à mettre sur les boîtes); 10 octobre 1774 (sur l'endroit où le mot *laiton* doit être mis dans les boîtes de cette matière); 17 juin 1775 (les ouvriers engagés par un maître ne peuvent être pris par un autre sans le consentement du premier, etc.).

1776

1482. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXVI. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1483. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXVI. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1484. Du 7 janvier 1776. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.32.

Billet pour l'élection des syndics. Huit candidats et ligne de nouvelle élection : 837 électeurs.

1485. Avis au public. Donné à Genève le 27 janvier 1776. *(Signé)* Gourgas secrétaire. In-4, 2 pp. — S.d'H.:vol.18.

Avis de la noble Chambre du vin concernant les jauges.

1486. Tables de jauge vérifiées et publiées par ordre de la noble chambre du vin. A Genève, 1776. In-8, 95 pp. — B.G.: Gf436,vol.1;567,vol.39.

Précédé d'une explication pour l'usage des tables et d'une méthode de jauger les tonneaux. — Du 16 février.

1487. Mémoires de la Vénérable Compagnie sur les moyens de remédier au découragement pour le ministére. Accompagnés de notes importantes d'un particulier. 1776. In-8, 71 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,154;567,vol.33,194.

Les mémoires sont du 21 août 1772 et du 29 mars 1774; ils insistent surtout pour que les pasteurs voient leurs charges diminuées et leurs honoraires augmentés.

1488. Lettre à l'éditeur des Mémoires de la Vénérable Compagnie. Genève, ce 19e février 1776. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.16,150;567,vol.33.

L'auteur appuie ces *Mémoires* et, passant à la question du théâtre, voudrait que l'on proscrivît toute représentation théâtrale sur le territoire de la République.

1489. Très-humble et très-respectueuse représentation remise à Messieurs les Sindics, le 22 février 1776. Genève le 22e février 1776. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,70;567,vol.34, 194.

Sur la disette de sujets qui se vouent au service de l'Eglise.

1490. Extrait des registres du Conseil du 24 février 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,70;567,vol.194.

Sur la représentation du 22 février 1776 : la délibération sur la diminution des fonctions des pasteurs va être reprise.

1491. Lettre aux membres de la Société lirique et dramatique. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.218.

En faveur du théâtre; contre la *Lettre à l'éditeur des Mémoires de la V. C.* (n° 1488).

1492. Lettre aux membres de la Société lirique et dramatique. Seconde édition revue et corrigée. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf341.

1493. Règlement concernant les délibérations du M. C. des

Deux-Cent, approuvé par ledit Conseil, les 26, 28, février et 4 mars 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.70;567, vol.194;797.

Haller, VI, 829.

1494. Lettre à un ami. Genève, ce 4 mars 1776. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.150.

Contre les *Mémoires de la Vénérable Compagnie* (no 1487).

1495. Règlement sur les coupeurs de bois. Du 12 mars 1776. *(Signé)* J. J. Dunant, secretaire. Placard atlant. — B.G.: Gf568,vol.1;797.

Contient un tarif.

1496. Tableau de la foire de Genève, adressé à Monsieur le recteur de Saussure, et présenté par le jeune Gallatin Pictet, de la troisième classe. A Genève, chez L. A. Caille, libraire. 1776. In-8, 13 pp. — B.G :Gf315,vol.150;567,vol.39,216.

Vers par Marignac, régent de 3e classe. — Mars 1776.

1497. Essai sur le pour et le contre rélatif à la comédie, ou dialogue entre Ariste et Philon, recueilli soigneusement par l'éditeur. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.150;341.

Suivi d'une *Lettre de l'éditeur à l'auteur de la Lettre écrite à l'éditeur des Mémoires de la Vénérable Compagnie*, datée de Genève, le 16 mars 1776. Contre l'introduction du théâtre à Genève. — Paru le 26 mars 1776.

1498. Colloque moderne, sur les spectacles comiques. Genève, le 24 avril 1776. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf341.

Pour montrer que le théâtre est fatal aux bonnes mœurs. — Haller, VI, 630.

1499. Très-humble et très-respectueuse réquisition, remise à Messieurs les Sindics le vendredi 10 may 1776. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,17,20,145;567,vol.34,194.

Demande l'exécution de l'Edit de 1738, en ce qui concerne le Code. — Rédigée par Pierre Goudet (B.G.:Gf315,vol.20). — Haller, VI, 831.

1500. Questions qui seront portées à la Société pour l'encouragement des Arts. Le jeudi 16 mai 1776 à deux heures après midi, à l'Auditoire de Philosophie. A Genève, chez Emanuel Du Villard, M.DCC.LXXVI. In-4, 6 pp. et adresse, p. 8 — S.d'H.

Sujets de concours à choisir pour les prix de 1777.

1501. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs Sindics et Conseil. Donné le 3 juin 1776. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'usage des grenades, boëtes, fusils et autres armes à feu.

1502. Parodie en vers, et en lettres. *(Signé)* Sans-Fard Conseiller des nobles exercices de l'arquebuse et de l'arc. Genéve, le 4 juin 1776. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf341.

Vers en faveur du théâtre.

1503. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 7 juin 1776. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la vente des poisons et notamment de l'arsenic.

1504. Noms des écoliers du College de Genève qui ont remporté les prix qu'ils doivent recevoir dans le temple de S. Pierre aux Promotions, le 10e juin 1776. A Genève, chez Louis Antoine Caille, libraire au bas du Collège. In-4, 2 pp. — Biblioth. Rilliet.

1505. Extrait des registres du Conseil du 19 juin 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,17,32,145;567,vol. 34,194.

Réponse à la *Réquisition* du 10 mai 1776 : le Conseil accélérera la confection du Code, mais celui-ci ne contiendra pas les édits tombés en désuétude. — Haller, VI, 832.

1506. Très-humble et très-respectueuse réquisition, remise à Messieurs les Sindics le vendredi 10 may 1776. Extrait des régistres du Conseil. Du 19 juin 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,74.

Voy. ci-dessus : nos 1499 et 1505.

1507. Chanson d'un grenadier amoureux, sur l'air : Lison dormoit. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.143.

A l'occasion des « régimens » en 1776.

1508. Programme de la Société des Arts de Genève. A Genève le 1 juillet 1776. *(Signé)* Ph. Robin, secrétaire. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

Questions de concours pour les prix qui seront délivrés le 19 septembre 1777.

1509. Mr. Michel et Michau. Dialogue. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.16,17,74,145;567,vol.33.

Contre le Conseil, à propos du Code et de la réponse du 19 juin. — Haller, VI, 847.

1510. Lettre d'un citoyen du Mandement à un manchot de la Champagne. *(Signé)* Dian du Courti. A Choully, le 13 juillet 1776. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17;567,vol.33.

En patois; contre le Conseil, à propos du Code et de la réponse du 19 juin. — Haller, VI, 833.

1511. Réponse du manchot de la Champagne, à Dian du Courty, du Mandement. *(Signé)* Le Mancho d'Avouilly. A Avouilly le 19 juillet 1776. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17, 74;567,vol.33.

Contre le Conseil, aussi à propos du Code et de la réponse du 19 juin; en patois. — Haller, VI, 834.

1512. Lettre d'un citoyen sur la réponse du magnifique Conseil à la Requisition des citoyens et bourgeois. Genève le 26 juillet 1776. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,20,21,32, 74,145;567,vol.33.

En faveur d'une collection générale de tous les édits, même les plus anciens. — Par Goudet (B.G.:Gf315,vol.20). — Haller, VI, 835.

1513. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 30 juillet 1776. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Vu le bon état de la récolte des blés dans les provinces voisines, le prix du pain bis est fixé, dès le 1er août prochain, à 4 sols la livre, et celui du pain blanc à 6 sols.

1514. Dialogue entre un conseiller et un représentant. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,74,145;567,vol.33,34.

Contre le Conseil, à propos du Code et de la réponse du 19 juin. — Paru le 3 août 1776. — Haller, VI, 848.

1515. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 20 août 1776. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol. 1.

Défense de tirer des coups de fusil près des maisons, dans les chemins, etc.

1516. Règlement pour la boucherie. Donné le 23 août 1776. *(Signé)* J. J. Dunant, secretaire de la Justice. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rivoire.

1517. Réglement pour la boucherie. Donné le 23 août 1776.

(Signé) J. J. Dunant, secretaire de la Justice. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf797.

Autre édition du précédent.

1518. Règlement pour la boucherie. Donné le 23 août 1776. *(Signé)* J. J. Dunant, secretaire de la Justice. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.14;436,vol,1.

Autre édition du même.

1519. Observations sur la réponse du magnifique Conseil à la Réquisition remise par des citoyens et bourgeois le 10 may 1776. Genève le 2 septembre 1776. In-8, 28 pp. — B.G.:Gf315, vol.16,17,32,145;567,vol.33.

Contre le Conseil. — Haller, VI, 836.

1520. Règlement sur les honneurs à accorder aux Conseillers du P. C. déchargés, approuvé au M. C. des Deux-Cent le 27 septembre 1776. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol 74;567,vol.194;797.

Les membres du P. C. qui obtiendront leur décharge après vingt ans de service dans ledit Conseil pourront jouir des honneurs dus aux membres actuels du P. C , si le Conseil des Deux-Cent résout de les leur accorder; mais ils n'auront séance dans le Conseil des LX que lorsqu'ils y auront été appelés, en cas de vacance, par une élection particulière.

1521. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise à Messieurs les Sindics le lundi 30 septembre 1776. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,32,74,145,145;567,vol.33,194.

Confirme la réquisition du 10 mai et insiste pour la confection du Code général. — Haller, VI, 837.

1522. Les neuf discours prononcés en différentes fois au magnifique Conseil des Deux-Cent par Monsieur Julien Dentand, ancien Auditeur de la Justice de Genève, rélativement à l'exécution de l'article 42 de l'Edit du 8 mai 1738. M DCC LXXVI. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,21,32,74, 146;567,vol.34.

Précédé d'un avertissement daté du 24 octobre 1776. — Ces discours, prononcés du 2 février 1772 au 6 mai 1776, sont relatifs au Code, dans le sens représentant. — Voy. Registre des 17 et 28 décembre 1776. — Ont paru le dimanche 15 décembre. — Haller, VI, 838.

1523. Extrait des registres du Conseil, du premier novembre 1776. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf315,vol. 16,17,21,32,74,145;567,vol.31,33,194.

Réponse à la Représentation du 30 septembre 1776 : le Conseil des CC se rassemblera aussi souvent que possible pour travailler au Code, toutefois celui-ci ne comprendra pas les lois antérieures à 1568, mais seulement les édits connus et observés. — Remise aux représentants le 4 novembre et distribuée le même jour. — Haller, VI, 839.

1524. LETTRE d'un citoyen, sur l'Extrait des registres du Conseil, du premier novembre 1776. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.16,17,21;567,vol.33.

Contre le Conseil. — Paru le 8 novembre. — Haller, VI, 840.

1525. REPRÉSENTATION faite au magnifique Conseil des Deux-Cent, par Monsieur Jaques Vieusseux, appellé à opiner sur la décharge demandée par Monsieur le Procureur-Général le 16 novembre 1776. — Réponse de Monsieur Bonnet, Sindic de la Garde, Président du Tribunal, en s'adressant à Mr le Sautier. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,32,74,145;567,vol.34.

A propos de l'élection du trésorier général, à laquelle il a été procédé illégalement. — Haller, VI, 841.

1526. RÉFLEXIONS sur la Représentation de Mr. Jaques Vieusseux, rélativement à l'article XI. pag. 67 de l'Edit. Ce samedi 16e novembre 1776. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,74,145; 567,vol.33,34,194.

Contre J. Vieusseux. — Paru dans le milieu de décembre 1776. — Haller, VI, 842.

1527. DU 17 NOVEMBRE 1776. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 194.

Billet pour l'élection du lieutenant, des auditeurs, du trésorier général, du procureur général, et la vente du vin : 1223 électeurs.

1528. RÉPONSE à la Représentation de Mr. Vieusseux. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17;567,vol.34.

L'auteur soutient la légalité de l'élection du trésorier général. — Attribuée à M. Butini, avocat. — Du 17 nov. 1776. — Haller, VI, 843.

1529. DISSECTION complette de l'Extrait des registres du Conseil, du premier novembre 1776. Genève 18 novembre 1776. In-8, 112 pp. (carton à la p. 19). — B.G.:Gf315,vol.16,17,32,74, 143;567,vol.31,33,34.

Cet écrit répond parfaitement à son titre ; il dissèque à fond l'extrait du 1er novembre. — Paru le vendredi 27 décembre 1776. — Haller, VI, 844.

1530. Dissection complette de l'Extrait des registres du Conseil, du premier novembre 1776. Genève. In-8, 112 pp.

Autre édition mentionnée par Haller (VI, 844) et qui, d'après lui, aurait été interdite et serait très rare.

1531. Extrait des registres du Conseil des 19, 20, 21 et 22 novembre 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol. 16,17,74,145;567,vol.33,34,194.

Sur l'élection du trésorier général, pour laquelle tous les membres du Petit Conseil seront éligibles. Approuvé en C[l] G[l] le jeudi 28 novembre 1776, à la pluralité de 663 voix contre 82 : 745 électeurs. — Haller, VI, 845.

1532. Du 24 novembre 1776. In-8, 1 p. obl. — B.G.:Gf567, vol.194.

Billet pour l'élection du trésorier général : 755 électeurs.

1533. Edit du 28 novembre 1776. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.4,74;567,vol.33,194;798.

Extrait des registres du Conseil des 19, 20, 21 et 22 novembre 1776, approuvé en Conseil général le jeudi 28 novembre : à l'avenir, lorsqu'on procédera à l'élection du trésorier général, tous les membres du Petit Conseil seront éligibles, et réputés indiqués, à l'exception des quatre syndics, et de ceux des membres du Petit Conseil qui, ayant été syndics trois ans auparavant, seront appelés à être représentés pour cette élection l'année suivante.

1534. Du 1 décembre 1776. Pour Seigneur Trésorier Général. In-4, 1 pp. — B.G.:Gf194.

Billet pour l'élection du trésorier général; cinq candidats: 810 électeurs.

1535. Lettre écrite des Champs Élisées, par Ab. Fr. Bellami, à Mr M. C., citoyen de Genève. In-8, 23 pp. — B.G.: Gf315,vol.17,18,33,74,145;567,vol.33,34,37.

A propos du Code, contre le Conseil. — Voy. Reg. du 27 décembre 1776.— Paru le 26 déc. 1776. — Haller, VI, 867.

1536. Lettre à un membre du Grand Conseil. 31 décembre 1776. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.16,17,32,74,145;567,vol. 33,194.

L'auteur, représentant, propose comme moyen de conciliation une révision sagement combinée de toutes les lois, qui serait confiée à une commission.— Paru le vendredi 3 janvier 1777. — Haller, VI, 846.

1537. Vertueux zèle, adressé à Mr. Horace Benedict De

Saussure, professeur, etc. 1776. In-8, 8 pp. — Soc. de Lect. : vol.22.

Galimatias informe, rimé, en l'honneur du savant professeur et de ses projets de réforme pour le Collège. — Décembre 1776.

1538. Mémoire d'Abraham Gédéon Binet, citoyen. Remis aux Seigneurs Plénipotentiaires et Médiateurs, à Genève, en 1766 avec quelques pièces qui lui sont analogues. 1776. In-8, 344 pp. — S.d'H.:vol.18.

Contient une quantité de pièces relatives à la fausse accusation de vol portée en 1758 contre Abraham-Gédéon Binet, à la condamnation de Rousseau, aux événements qui suivirent, et à diverses questions d'intérêt public, provoquées par des faits particuliers à Binet. Avec deux pièces qui avaient été imprimées à part et sont aussi de Binet : *Conditions et adstrictions qu'exige l'Edit pour les cas d'emprisonnement d'office sur des suspicions* et *Projet de conciliation*, du 11 décembre 1767 (nos 826 et 1026). — Haller, VI, 850.

1539. Etat des retranchemens à faire aux fonctions des spectables pasteurs tel qu'il a été réglé par la noble commission, pour être porté au magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.70;567,vol.68.

De décembre 1776 (Ex. de la S. d'H.: vol. 17).

1540. Précis historique de la vie de Coponay, A Lyon, M DCC LXXVI. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.145;567,vol.214.

Récit des méfaits de Augustin de Batine de Coponay, et notamment de l'assassinat commis à Carouge sur le sieur Troyon, dans le pré de l'aubergiste Bertrand. — Voy. Reg. des 13 et 17 décembre 1776. — On ne put découvrir l'auteur ni le lieu d'impression de cette brochure (Archives : Procès criminels de 1776). — Voy. Jules Vuy : *Le dernier seigneur de Copponex*. Genève, 1861, in-8, p. 6.

1541. Remerciement du Sieur De Copponnais, prisonnier à Monsieur Plantamour, et aux membres du Conseil des Deux-Cent, ainsi qu'à ses sœurs. In-8, 3 pp. — Soc. de Lect.:vol.16.

Vers. Reproduit par J. Vuy dans : *Le dernier seigneur de Copponex*, p. 31.

1542. Remerciement du Sieur De Coponay, prisonnier au Seigneur De Montfort. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.214.

Acrostiche en l'honneur de Montfort. — Reproduit par J. Vuy dans : *Le dernier seigneur de Copponex*, p. 31.

1543. Vers fait par le Sieur de Copponnais, dans sa prison. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.145.

Prière pleine de repentir, en vers. On lit dans le Reg. du Conseil du 23 décembre 1776 : « Lecture est faite d'un verbal du Sieur auditeur Puerari, du 18 de ce mois, au sujet d'une chanson imprimée sur de Copponais, chantée près du pont de Chenes, et ne résultant aucun indice contre personne, arrêté qu'il n'y a rien de plus à faire. » — J. Vuy : *Le dernier seigneur de Copponex*, cite cette pièce (p. 6) et la reproduit (p. 32).

1544. Lettre d'un citoyen à un citoyen, à l'occasion de la brochure intitulée, Dissection complette de l'Extrait des registres du Conseil, du premier novembre 1776. MDCCLXXVI. Prix six sols. In-8, 37 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,32,74,145; 567,vol.33,34.

Réponse à la *Dissection complette*, favorable au Conseil. — Paru le vendredi soir. 3 janvier 1777. — Haller, VI, 864.

1777

1545. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXVII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1546. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1547. Vetillére verifiées par B.**. In-8, 8 pp.

Contre [*la Lettre écrite des*] *Champs-Elisées* (Haller, VI, 869).

1548. Discours prononcé au magnifique Conseil des Deux-Cent en l'année mille sept cent quarante-sept, par feu Monsieur Jean Galiffe, Ancien Sindic, pour lors Procureur Général. 1777. In-8, 21 pp. (la page 21 numérotée 12). — B.G.:Gf315,vol.14, 72;567,vol.35.

L'avertissement qui est en tête est daté du 2 janvier 1777. Ce discours fut prononcé le lundi 2 janvier 1747, le lendemain de l'élection des syndics; il contient seulement des considérations générales, que les notes de l'éditeur, évidemment représentant, veulent tourner contre le Conseil et en faveur du Code. — Voy. J.-B.-G. Galiffe : *D'un siècle à l'autre*, Genève, 1877, in-8, t. I, p. 118. — Paru le 25 janvier 1777. — Haller, VI, 866.

1549. Lettre de Mr. le pasteur Bellamy à ses concitoyens. *(Signé)* J. B. G. P. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74.

Exhortation à la modération et au respect des magistrats. — On dit que c'est M. Jean-Baptiste-Guillaume Perdriau, ancien pasteur de Cologny, qui en est l'auteur. — Paru le samedi 4 janvier 1777. — Haller, VI, 928.

1550. Lettre 2me écrite des Champs Elisées, par Ab. Fr. Bellami, à Mr M. C. citoyen de Genève. De mon Pavillon, ce 4 de 1777 selon votre Ere. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,33, 74;145.

Contre l'auteur de la *Lettre d'un citoyen à un citoyen à l'occasion de la brochure intitulée Dissection complette*, etc. — Paru ledit jour au soir. — Haller, VI, 867.

1551. Du 5 janvier 1777. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics ; huit candidats et ligne de nouvelle élection : 1413 électeurs.

1552. Requête d'un pere de famille (au M. C.) qui aurait été jugé à Genève sans avoir été entendu. *(Signé)* J. A. De Chaponnières ; P. A. Rigaud, avocat. Teneur d'Arrêt du 22 aoust 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 4 pp. — S.d'H.: vol.17;20.

Le Conseil arrêta que cette requête serait bâtonnée comme injurieuse et despectueuse. Voy. Reg. du 11 janvier 1777. — *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. II, p. 273.

1553. Requête d'un pere de famille (au M. C.) qui a été jugé à Genève sans avoir été entendu. *(Signé)* J.-A. Chaponnières. P. A. Rigaud, avocat. Teneur d'Arrêt. Du 22 aoust 1775. *(Signé)* J. J. De Chapeaurouge. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.74.

Autre édition du même écrit, augmentée d'une longue note, qui donne le récit succinct des faits dont se plaint Chaponnières.

1554. Du 9 janvier 1777. Arrêté que le Magnifique Conseil des Deux-Cent sera informé demain.... In-8, 1 pp. — B.G.:Gf315, vol.17,18,32,74,145;567,vol.38,194.

Le Conseil s'occupera d'accélérer la confection du Code, la marche actuelle lui paraissant peu propre à terminer promptement cet ouvrage. — Paru le samedi soir 11 janvier. — Haller, VI, 870.

1555. A l'auteur de la Lettre écrite des Champs Elisées. M DCCLXXVII. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,33,74; 567,vol.38.

Lettre attribuée à l'ancien procureur général Tronchin. L'auteur donne une autre version du récit, fait dans la *Lettre écrite des Champs Elisées*, d'une altercation, survenue le lundi 20 septembre 1734, entre J.-L. Chouet, lieutenant, et Tronchin, conseiller d'état. Il donne raison à Tronchin (son père). — Paru le samedi 11 janvier 1777. — Haller, VI, 868.

1556. LETTRE d'un citoyen, à un membre du Petit Conseil. Du 12 janvier 1777. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74,145.

L'auteur réclame instamment le Code. — Paru le dimanche 13 janvier 1777. — Haller, VI, 871.

1557. DU 12 JANVIER 1777. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics; huit noms et ligne de nouvelle élection : 900 électeurs.

1558. LEÇON pour un fat. Poëme In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.73.

N'a pas rapport à la politique. Satire contre un horloger auteur d'une *Dunciade* restée manuscrite et d'un ouvrage sur l'équitation, peut-être Jean-Jacques Puech. (*Cf.* Senebier: *Histoire littéraire de Genève*, t. III, p. 329). — Haller, VI, 937.

1559. DIALOGUE entre M. Robert Covelle, citoyen, et Sansonnet, stribe. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.73.

Contre la *Leçon pour un fat* et son auteur. — Du 15 janvier 1777. — Haller, VI, 938.

1560. LETTRE d'un exilé à un de ses amis, nouveau bourgeois. De Fernay le 15 janvier 1777. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.17,18,74.

L'auteur propose, à titre d'arrangement, que l'on retire, aux bourgeois reçus pendant le siècle, leurs lettres de bourgeoisie, pour leur en donner d'autres, conformes aux anciennes et à l'Edit, et que la confection du Code soit confiée à une commission composée de tous les ordres de l'Etat. — Paru le 15 janvier. — Haller, VI. 872.

1561. LETTRE de Milord M..... à Mr. .... *(Signé)* votre très fidéle combourgeois M****. Chevening le 15e janvier 1777. 1777. Prix quatre sols. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,33,71, 128,145;567,vol.35,194.

Parle des moyens de préserver les maisons des incendies, de la question des lanternes et de celle des ministres, de l'établissement de la Société des Arts et surtout du Code; favorable aux représentants. Adressée à M. Mercier (Haller) ou à l'avocat Du Roveray (Ex. de la Soc. de Lect. et de la B.G.), par Milord Mahon (Ex. de la B.G.). — Paru le 26 février 1777. — Haller, VI, 874.

1562. LETTRE d'un représentant. Ce 15 janvier 1777. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74;567,vol.38.

Il faut faire une collection des lois existantes et, si elles sont insuffisantes, en confier la révision à des représentants de tous les partis. — Paru le 16 janvier 1777. — Haller, VI, 873.

1563. LETTRE pour servir de réponse à la Lettre écrite à un

membre du Petit Conseil, datée du 12 janvier 1777. *(Signé)* D. F. A.. Genève, le 16 janvier 1777. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.17,18,74,145.

Relatif à la population étrangère que l'on tolère dans la ville. — Paru ledit jour, — Haller, VI, 875.

1564. Chanson nouvelle. Sur l'air ; A la façon de Barbari, etc. Par un négatif. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.74,145.

Criez pauvres représentans,
Faites le diable à quatre.
Le Conseil est maître céans,
Et n'en veut rien rabattre;...

Contre les négatifs et notamment contre quelques-uns d'entre eux. — Parue le 19 janvier 1777. Supprimée (Voy. Reg. des 22 et 25 janvier 1777). Imprimée par Pierre Gallay (Archives : Procès criminels de 1777, n° 9). — *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. II, p. 273.

1565. Du 19 janvier 1777. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics; 16 noms : 1307 électeurs.

1566. Lettre d'un citoyen à un de ses amis, sur l'étonnement où il est de voir paroître un aussi grand nombre de brochures. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.74,145.

L'auteur, représentant, explique l'abondance de ce genre de publications. — Paru le 19 janvier 1777.

1567. Lettre d'un citoyen à un Champagnard de ses amis. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.74.

L'auteur, s'étant trouvé au Grand Caffé avec un étranger, lui a dépeint les affaires politiques au moyen d'une allégorie. Contre les négatifs. — Paru le 20 janvier 1777.

1568. Nouveau système de conciliation, soit lettre adressée à Mr. ****** membre du Conseil des Soixante. Genève le 20 janvier 1777. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,33,74,145;567, vol.38.

L'auteur propose de remplacer la réélection en donnant l'élection du Petit Conseil au Conseil Général, et d'établir un tribunal civique, pour examiner les représentations auxquelles le Conseil n'aurait pas satisfait. — Paru le 21 janvier. — Haller, VI, 876.

1569. Chanson de Michelin, l'aveugle. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.74,145.

Contre les négatifs; suivie d'une *Autre sur le même sujet*, dirigée contre Louis Vig..... — Condamné, le 21 janvier 1777, à être lacéré et brûlé par les mains de l'exécuteur de la haute justice (Reg. des 21

et 22 janvier 1777). — Voy. *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. II, p. 273. — Par Reybaz (Ex. de la B.G.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 89. — Haller, VI, 922.

1570. Réflexions impartiales sur un projet de conciliation. MDCCLXXVII. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,33,74,145; 567,vol.35,36.

La rédaction du Code doit être confiée aux Conseils établis par la constitution, et non à une commission extraordinaire. — Paru le mardi 21 janvier 1777. — Haller, VI, 914.

1571. Examen de la Lettre, pour servir de réponse à la Lettre écrite à un membre du Petit Conseil, dattée du 16 janvier 1777, adressé à son auteur. Ce 22 janvier 1777. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74;567,vol.38.

L'auteur défend les étrangers maltraités par la *Lettre pour servir de réponse, etc*. et relève les contradictions qu'elle contient. — Paru le 22 janvier.

1572. Réponse à la Lettre d'un citoyen à un citoyen. 1777. In-8, tit. et 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74,145;567,vol.35.

Répond à cette *Lettre* et défend la *Dissection complette*. — Paru le jeudi 23 janvier 1777. — Haller, VI, 865 (indique 35 pp.).

1573. Du 23 janvier 1777. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet de votation ; approbation 953; réjection 340 : 1296 électeurs.

1574. [Billet d'élection].

Pour prévenir une erreur dans la manière de donner les suffrages dans la réélection de 1777, quelques citoyens firent imprimer l'Edit du 21 janvier 1773 et, sur le revers de la page, les noms de ceux qui étaient en élection, dans le même ordre où ils devaient se trouver sur les billets de suffrages (*Nouvelle défense apologétique des citoyens de Genève*, p. 59).

1575. Considérations sur l'état de la Patrie. Adressées surtout à une societé nombreuse. Chez Barthélemi Chirol. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,74;567,vol.35,194.

L'auteur, après avoir parlé de l'amour de la patrie, trouve que le plus sage serait de renvoyer l'ouvrage du Code à des temps meilleurs. — Paru le samedi 25 janvier 1777. — Haller, VI, 915.

1576. Du 26 janvier 1777. Pour la réélection des membres du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet d'élection : 1492 électeurs.

1577. Très-humble et très-respectueuse représentation au magnifique Petit Conseil; remise à Monsieur le Premier Sindic, le jeudi 30 janvier 1777. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18, 33,71,145;567,vol.37,194.

Demande qu'on accélère le travail du Code, en écartant toute modification dans la manière de procéder. — Haller VI, 877.

1578. Suite aux remèdes contre la mélancolie. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect. : vol. 27.

Feuille d'avis pour rire, pas du tout spirituelle.

1579. Lettre d'un représentant comme il y en a peu. Berne le 4 février 1777. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol:17,18,71,145; 567,vol.37.

Donne raison aux représentants, mais blâme l'usage qu'ils ont fait de la réélection, et la conduite des ministres dans les affaires politiques. — Paru le 10 février 1777.— Haller, VI, 878.

1580. Sentence criminelle, faite et poursuivie par devant nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, à l'instance du Sieur Procureur General. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.145.

Jean-François De Batine, De Copponnais, natif de Malbuissons, convaincu d'assassinat, est condamné à dix mille florins d'amende en faveur des enfants de sa victime, et à être renfermé pour le reste de ses jours en chambre close, le CC lui faisant grâce de la vie (Reg. de 1776 et 1777, *passim*). La sentence est des 4 et 5 février 1777. — Voy. J. Vuy : *Le dernier seigneur de Copponex*. Genève, 1861, in-8.

1581. Appel au sens commun, ou lettre à l'auteur des Réflexions impartiales, sur un projet de conciliation. 1777. Prix six sols. In-8, 35 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,33,71,145,146; 567,vol.35.

Réponse aux *Réflexions impartiales* et aux *Considérations sur l'état de la Patrie*, par un représentant. — Le titre de certains exemplaires porte la date en chiffres romains. — Par Reybaz (Catalogue Girod). — Paru le jeudi 6 février. — Haller, VI, 918.

1582. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le *[10]* février 17*[77] (Signé à la main) De Rochemont*. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication concernant l'échenillage. Renouvelée les 11 février 1778, 8 février 1779, 7 février 1780, 12 mars 1781, 9 février 1782, 14 février 1783, 6 février 1784, 14 février 1785, 4 février 1786, 6 février 1787, 6 février 1788, 13 mars 1789.

1583. Copie d'une lettre de Son Excellence, Monseigneur le

comte de La Tour gouverneur de la Savoye, à Monsieur le général de Montfort. Chambéry ce 10 février 1777. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.20.

Au sujet du S[r] Copponnais, gentilhomme savoyard emprisonné à Genève pour violences commises à plusieurs reprises sur le territoire de la République. — L'auteur remercie, au nom de toute la noblesse, le destinataire et les personnes de Genève qui ont contribué avec lui à épargner au coupable le châtiment qu'il méritait.

1584. Extrait des régistres du Conseil. Du 10 février 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.20,71;567,vol.36, 37,194.

Projet de Commission pour la révision de l'Edit politique, suivi d'une instruction. — Haller, VI, 879.

1585. Extrait des registres du Conseil. Du 10 février 1777. *(Signé)* Lullin. In-8. 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,53,145.

Suivi du *Rôle de la commission, proposée par le magnifique Conseil au magnifique Conseil du 200, le 12 février 1777.*

1586. Extrait des registres du Conseil. Du 13 février 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18.

Répondant à la représentation du 30 janvier, le Conseil déclare qu'il n'a rien tant à cœur que d'accélérer l'ouvrage du code et qu'il a porté ce matin un avis dans ce sens au CC. — Haller, VI, 880.

1587. Remarques sur le Projet de commission, pour la révision des Edits politiques, proposé par le magnifique Petit Conseil au Deux Cent. Le 10 février 1777. Genève le 18 février 1777. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,20,71;567,vol.36,37, 38.

L'auteur critique ce projet.— Par Pierre Goudet, fils de Jean-Louis, anc. secrétaire de l'Hôpital (Archives : Procès criminels de 1777). — Paru le 18 février 1777. — Voy. Reg. du 15 mars 1777.— Haller, VI, 881.

1588. Remarques sur le projet de commission pour la révision des édits politiques, proposé par le magnifique Petit Conseil au Conseil des Deux-Cent. Le 10 février 1777. Genève le 22 février. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.21.

Autre édition du précédent.

1589. Suite des Considérations sur l'état de la Patrie, adressée aux citoyens et bourgeois. MDCCLXXVII. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,71;567,vol.35,194.

Exhortations à la paix, par un négatif. — Paru le lundi soir 24 février 1777. — Haller, VI, 916.

1590. Réponse à l'auteur des Remarques, etc. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,20;567.vol.36,37,38.

L'auteur reproche aux *Remarques sur le projet de commission* d'avoir été dictées par l'esprit de parti, et défend le *Projet*. — Paru le 27 février 1777. — Haller, VI, 882.

1591. La vérité développée, ou réplique à l'auteur de la Réponse aux Remarques, etc. Genève le premier mars 1777. Prix six sols. MDCCLXXVII. In-8, tit. et 25 pp. — B.G.:Gf315,vol. 19,20,71,128;567,vol.38.

Traite la question du Code au point de vue représentant, avec des développements historiques. Un post-scriptum dit que l'auteur n'avait pas connaissance du second projet de commission arrêté en CC, le 3 mars. — Par Pierre Goudet (Archives : Procès criminels de 1777).— L'auteur a subi une condamnation à 8 jours de prison en chambre close et fut suspendu des droits de bourgeoisie pendant deux ans, pour avoir écrit cet ouvrage, qui fut laceré le 2 avril. — Voy. Reg. du 14 mars au 2 avril 1777. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 91. — Paru le 11 mars 1777. — Haller, VI, 884.

1592. La vérité développée, ou réplique à l'auteur de la Réponse aux Remarques, etc. Genève le pcemier [*sic*] mars 1777. Prix neuf sols. MDCCLXXVII. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol. 146;567,vol.35.

Autre édition du précédent.

1593. Rélation d'un voyage fait aux Indes orientales, par le cap . . . . 1777. In-8, tit. et 22 pp. — B.G.:Gf315,vol,18,33,71, 128,145;567,vol.35,218.

Allégorie sur l'état de la République de Genève; favorable au Conseil : contre les cercles. — Paru le lundi 3 mars 1777. — Haller, VI, 888.

1594. Extrait des régistres du magnifique Conseil des Deux-Cent, des 12, 14, 15, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 28 février, 1, 3, mars 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 8 pp.—B.G.:Gf315,vol.18,32,71,128, 145;567,vol.36,37,194.

Projet d'une commission pour la révision de l'Edit politique. Instruction pour la commission et liste des Seigneurs commissaires. Ce projet diffère, en quelques points, de celui arrêté par le Conseil le 10 février; il fixe au mois de mars 1779 la votation sur l'ouvrage de la commission. — Haller, VI, 886.

1595. Considérations sur l'état de la Patrie. Nombre III. Plaintes et leçons de la Patrie, adressées à ses enfans. MDCCLXXVII. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.17,18,71;567, vol.35,194.

La Patrie pleure sur son sort et implore le secours de la Religion. Contraire aux représentants. — Paru le 5 mars 1777. — Haller, VI, 917.

1596. Observations sur les dangers de la Patrie. 1777. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,71,128;567,vol.35,36.

Contre les représentants. — On l'attribue à Mr Ab^m Trembley et à son bon ami Mr Ch^s Bonnet, parce que l'on croit reconnaître leur esprit jérémiant (Ex. de la Soc. de Lect: vol. 23). — Paru le jeudi 6 mars. — Haller, VI, 920.

1597. Projet de réglemens de la Société, établie pour l'encouragement des Arts dans la Ville et le Territoire de la République de Genève. In-4, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

Pour être présenté à l'Assemblée générale du 6 mars 1777, à deux heures dans le Temple de l'Eglise Allemande.

1598. Réglemens de la Société, établie pour l'encouragement des Arts, dans la Ville et le territoire de la République de Genève. In-4, 7 pp. — S. d'H.

Approuvés le 18 avril 1776 et soumis à l'assemblée du 6 mars 1777. — Suivis du rôle des trois comités, du 6 mai 1776 (Comité général, comité des arts, comité d'économie, etc.).

1599. Rôle des membres de la Société pour l'Encouragement des Arts, dans la Ville et le Territoire de la République de Genève. A Genève, chez Emanuel Du Villard. M.DCC.LXXVII. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.83.

Commence par le rôle des trois comités pour 1776; un supplément est annoncé pour chaque année. Cette liste contient près de 500 noms, avec l'indication de la profession.

1600. Retour des Indes orientales. A beau mentir qui vient de loin. 1777. Prix quatre sols. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol. 18,33,71,128,146;567,vol.35,218.

Réponse à la *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales;* défense des cercles. — Paru le 7 mars 1777. — Haller, VI, 889.

1601. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise à Messieurs les Sindics le samedi 8e mars 1777. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,33,71,128,145;567,vol.36,37,194.

Demande l'exécution littérale de l'art. XLII de l'Edit de 1738, re-

latif au Code, à moins que le Conseil Général n'en décide autrement. —Paru le 10 mars 1777. — Haller, VI, 887.

1602. Réponse à je ne sais qui, voyageant aux Indes orientales, ou en étant revenu, c'est ce qu'on ne sait pas. *(Signé)* L'Eveillé. Genève le 8 mars 1777. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.18,33,71,145;567,vol.35.

Réponse d'un représentant à la *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales*. — Paru le 10 mars 1777. — Haller, VI, 892.

1603. Lettre d'un citoyen de Genève, demeurant à Naples, à un autre citoyen. *(Signé)* M. G. . De Naples le 9 mars 1777. MDCCLXXVII. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,72,128;567, vol.36.

En faveur des représentants; l'article 42 du Règlement de la Médiation entend par *code* un recueil général et non une révision. Revue des faits et des écrits contemporains. — Paru le 26 avril 1777. — Haller, VI, 893.

1604. Lettre d'un Cochinchinois. 1777. Prix 3 sols. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,71,128,145;567,vol.35.

Satire contre divers écrits et contre Robert Covelle. — Paru le 11 mars 1777. — Haller, VI, 891.

1605. Dialogue entre deux citoyens représentans. 1777. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,71,128,145;567,vol.27.

Appuie la *Relation d'un voyage, etc.* et combat la puissance des cercles. — Paru le 11 mars 1777. — Haller, VI, 926.

1606. Autre retour des Indes orientales. 1777. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.18,33,71,128,146;567,vol.35.

Contre les représentants et leurs cercles. — Supprimé (Reg. du 21 mars 1777). — Voy. A. Roget, *Etrennes genevoises*, t. V, p. 91. — Haller,VI, 890.

1607. Très-humble et très-respectueuse déclaration adressée au magnifique Conseil et remise à Monsieur le Premier Sindic, le 21 mars 1777. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,71,128;567, vol.37,194.

Les auteurs de la représentation du 30 janvier déclarent ce qu'ils entendent par Code Général : c'est le recueil de toutes les lois et de tous les règlements qui ont été en vigueur dans la République dès l'année 1568 et postérieurement, jusqu'à nos jours. Ils déclarent, en outre, qu'ils ont toujours donné à l'article 42 du Règlement de la Médiation le sens qui est contenu dans la *Réponse* du Conseil du 1er novembre 1776, et qui est conforme à l'explication qui en a été donnée par les Puissances médiatrices. — Paru le 22 mars. — Haller, VI, 894.

1608. ÉLOGE de l'Appel au sens commun, par un ancien natif, dévenu nouveau citoyen. Enrichi de notes politiques et morales d'un étranger qui habite depuis deux siecles parmi nous. MDCCLXXVII. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.36,71,146;567, vol.35.

En faveur des natifs, suivi d'un *Envoi* à l'auteur de l'*Appel au sens commun*, en vers. Contre les *Réflexions impartiales.* —Voy. A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 91. — Paru le samedi 22, condamné le 24 et brûlé le mardi 25 mars (Reg.). — Haller, VI, 919.

1609. LETTRE à Mr. le P. V. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 71,128;567,vol.37.

Adressée à M. le pasteur Vernes, pour le sommer de se justifier au sujet de propos qu'on lui attribue dans le public. Le mot *Lettre* du titre est imprimé en lettres penchées. — Parue le 24 mars, lacérée et brûlée par ordre du Conseil.—Voy. A. Roget : *Etrennes genevoises,* t. V, p. 96. — Dans les Annonces=Avis divers (feuille qui se distribue tous les samedis à Genève, chez Em. Du Villard, libraire à la Cité, in-8, n° 13, du samedi 29 mars 1777) on lit à la page 86, annonce 21 : «M. le Pasteur Vernes avise l'anonyme qui lui a fait des *Questions* dans une brochure, qu'il demeure au bas de la Cité, maison de Châteauvieux, au 2d étage, et qu'il se flatte de lui faire des Réponses qui l'empêcheront de *partir pour Schwitz ou pour les Grisons.* » (S. d'H.:vol.20) — Haller, VI, 929.

1610. LETTRE à Mr. le P. V. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.38.

Autre édition du précédent; le mot *Lettre* du titre est imprimé en lettres droites. — Haller, VI, 929.

1611. LETTRE à Monsieur le L. P. V. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.19;567,vol.38.

Autre édition du même.

1612. COUP D'ŒIL philosophique sur la Vérité dévelopée, et sur la détention de son auteur. A Cologne, chez Pierre Marteau. MDCCLXXVII. Prix six sols. In-8, titre et 46 pp.— B.G.:Gf315, vol.19,20,33,71.128,145;567,vol.35.

L'auteur, tout en déclarant que les représentants ne sont pas solidaires des opinions contenues dans la *Vérité développée*, blâme la procédure suivie contre Goudet, qui l'a écrite. — Paru le 26 mars 1777. - Haller, VI, 885.

1613. LETTRE d'un natif à un bourgeois de ses amis. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.36,71;567,vol.37.

Les natifs ne doivent épouser aucun parti, puisqu'ils ne sont point considérés comme membres du corps politique ; ceux d'entre eux qui

sont devenus bourgeois doivent travailler à abolir l'édit qui humilie le corps dont ils faisaient partie. Suivi de *Réflexions politiques*, aussi en faveur des natifs. — Paru le 28 mars 1777. — Condamnée le 18 avril 1777 à être lacérée et brûlée par l'exécuteur de la haute justice (Reg.). —Par Isaac Cornuaud (L. Karcher, *Notice sur Isaac Cornuaud, d'après ses Mémoires*, dans le B.I.G.,t.XXVIII,p.271). - Haller, VI, 936.

1614. Le défaillant à son capitaine. *(Signé)* ***. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,71;567,vol.38.

En faveur des natifs; ils n'ont aucun intérêt à faire le service militaire, puisque ce n'est pas leur patrie qu'ils ont à défendre. Intéressant au point de vue militaire. — De fin mars 1777 (?).

1615. Dialogue entre un citoyen de la ville et un bourgeois de la campagne. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.145.

La scène se passe au Grand Caffé, chez le Sr Galine, place de Bel Air. Satire relative au Code. — Haller, VI, 927.

1616. Plaidoyer prononcé le 2e avril 1777 à l'audience du magnifique Conseil, par Mr. l'avocat Du Roveray, en faveur du Sr. Pierre Goudet, avec les piéces qui y sont rélatives. A Genève, de l'imprimerie des citoyens. 1777. In-8, 95 pp. — B.G.: Gf315,vol.19,20,72,128,146;567,vol.35.

Goudet, accusé d'avoir composé *La Vérité développée*, est condamné. Cette plaidoirie est remarquable au point de vue historique. — Paru le 23 avril.— Imprimé sans le consentement de Duroveray et supprimé. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 92. — Haller, VI, 895.

1617. La famille divisée. Conte. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315, vol.35,36,71;567,vol,38,218.

Allégorie sur l'état de la République; en faveur des natifs. — Par Cornuaud (Haller; L. Karcher : *Notice sur Isaac Cornuaud*... dans B.I.G., t. XXVIII, p. 272). — Paru le 5 avril 1777. — Haller, VI, 935.

1618. Dialogue entre un bourgeois représentant et un natif. Prix trois sols. In-8, tit. et 10 pp. — B.G.:Gf315,vol.36,71;567, vol.38,39,218.

En faveur des natifs et de leur admission plus facile à la bourgeoisie. — Par Isaac Cornuaud. — Paru le 10 avril 1777. — Condamné le 18 avril à être supprimé (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 92. — Haller, VI, 933.

1619. Extrait des régistres du Conseil, du 14 avril 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315.vol.71;567,vol.37,194.

Projet de règlement et d'instructions pour la Commission de révision de l'Edit politique. — Les représentations relatives au Code seront interdites pendant le travail de la Commission. — Haller, VI, 896.

1620. Extrait des régistres du Conseil. Du 14 avril 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,33,128.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 896.

1621. Réflexions politico-patriotiques, ou lettre d'un négatif à un représentant. *(Signé)* N. N.**. 15e avril 1777. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,72,128;567,vol.37.

Idées de conciliation, par un négatif. — La bibliothèque de M. Le Fort possède un recueil factice des neuf pièces suivantes, et une note du titre dit qu'elles sont toutes du même auteur : *Réflexions politico-patriotiques. — Justice humblement réclamée. — Lettre d'un étranger à un citoyen. — Le patriote. — Au grand homme par excellence. — Avis important d'un patriote pacifique. — Lettre écrite de la campagne à un natif. — Les deux chats. — Les deux chats ressuscités.* — D'après cette note, le même auteur a composé un morceau qui précède la seconde édition du *Voyage de Galeg*, par feu M. Géd. Dentan, 7 nov. 1780. — Paru le 23 avril 1777. — Haller, VI, 897.

1622. Lettre du neveu natif, à l'auteur de l'Eloge de l'Appel au sens commun. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,36,71;567, vol.35.

En faveur des natifs; reproche à l'auteur de l'*Eloge de l'Appel au sens commun* de vouloir les pousser à des démarches qui leur seraient funestes. — Paru le 16 avril 1777. — Haller, VI, 932.

1623. Préservatif contre les mensonges politiques adressé à l'auteur des Observations sur les dangers de la Patrie et précédé d'un avertissement. A Philadelphie, de l'imprimerie des Etats unis. MDCCLXXVII. In-8, 47 pp. — B.G.:Gf315,vol.19, 33,72,128,146;567,vol.35.

Défense des représentants contre les *Observations sur les dangers de la Patrie.* — De Du Roveray à Mr. Ami Lullin, avocat, secrétaire de justice (Note ms. de l'ex. de la B.G.:Gf315,vol 33). — Paru le 18 avril 1777. — L'*Avertissement* dit qu'il a paru 66 brochures, bonnes ou mauvaises, depuis la réquisition du 10 mai [1776]. — Haller, VI, 921.

1624. Analyse abrégée de l'Extrait des registres du Conseil du 14 avril 1777. Genève le 18 avril 1777. Prix trois sols. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,72,128;567,vol.38.

D'après l'auteur, les négatifs feignent de décrier le projet du 14 avril comme trop favorable aux représentants, afin que ceux-ci l'acceptent plus facilement. — Paru le 19 avril 1777. — Haller, VI, 898.

1625. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise à Messieurs les Sindics. *(Signé)* Abraham Gédéon Binet.

Ce 18 avril 1777. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,128,145;567, vol.37.

Demande le changement de l'art. 1er des *Instructions* à la Commission de révision, qui astreint celle-ci à ne pas altérer la constitution actuelle.

1626. Très-humble et très-respectueuse représentation à Messieurs les Sindics et à Monsieur le Procureur-Général. Remise le 19 avril 1777. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,72,128, 145;567,vol.37,194.

Contre la suspension du droit de représentation insérée dans le projet du 14 avril, et contre la forme donnée à celui-ci; cette représentation a été remise par les citoyens et bourgeois négatifs devenus représentants. — Haller VI, 899.

1627. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné, le 28 avril 1777. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre de garder les chiens enfermés dans les maisons, pour éviter les accidents occasionnés par la rage; dès demain on répandra dans les rues et hors des portes de la ville, à l'entour des fumiers, la drogue servant à empoisonner ces animaux.

1628. Le voyageur impartial ou l'ami de la paix, ouvrage dédié à Mr. Robert Covelle, citoyen de Genève. De Basle en avril 1777. Prix 12 sols. In-8, 78 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,72,128;567, vol.35.

Représentant; demande le Code.— Paru le 1er mai 1777. — Haller, VI, 900.

1629. Examen politico-patriotique des questions suivantes. Prix six sols. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,36,72;567,vol. 35.

Traite des satisfactions que l'on doit donner aux natifs. — Par Cornuaud. — Paru le 3 mai 1777; brûlé par le bourreau le 12 mai. — Voy. Reg. des 9 et 10 mai 1777; A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 92; B.I.G., t. XXVIII, p. 272. — Haller, VI, 934.

1630. Essai sur la Vérité, la Liberté, le Souverain, la Patrie, la Religion, le Bonheur. Par Abraham Trembley. à Genève, chez Barthélemi Chirol. 1777. In-8, xii-80 pp. — B.G.:Gf315,vol.19, 72,128;567,vol.35.

Ecrit à l'occasion des divisions qui règnent à Genève. -- Paru le 5 mai 1777. — Haller, VI, 913.

1631. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné le 10 mai 1777. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre les collecteurs et les débitants de billets de lottos.

1632. Extrait des registres du Conseil des 6 et 12 mai 1777. Arrêté de porter à la délibération du M. C. des CC. le projet d'édit suivant le 14 mai 1777, pour être porté au magnifique et souverain Conseil Général pour savoir s'il l'approuve, et y donne son approbation. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 33;567,vol.194.

Propose une révision générale des Edits. — Haller, VI, 901.

1633. Extrait des régistres du Conseil des 6 et 12 mai 1777. Réglement pour le travail de la commission, chargée par le Petit et Grand Conseils de la revision des Édits politiques et des titres des causes d'injures, et des matiéres criminelles; approuvé en Petit Conseil les 6 et 12 mai 1777, pour être porté à la délibération du M.C. des CC. le 14 mai 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.33;567,vol.194.

Haller, VI, 902.

1634. Ouverture de conciliation, dédiée à un membre de la noble commission. *(Signé)* J. T. P. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.19,72,128;567,vol.38.

Propose un tribunal pour juger les causes où le Petit Conseil est intéressé comme partie. — Par le pasteur Jean Trembley dit *La grosse voix*; paru le 15 mai 1777 (Note ms. de l'ex. de la Soc. d'Hist.: vol. 21). — Haller, VI, 923.

1635. Représentation. 1777. Très-humble et très-respectueuse représentation au magnifique Petit Conseil, remise à Monsieur le Premier Sindic le 15 may 1777. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf315,vol.19,33*(bis)*,73.

Demande que l'on fasse la collection et non la révision des Edits. — Haller, VI, 903.

1636. Très-humble et très respectueuse représentation au magnifique Petit Conseil, remise à Monsieur le Premier Sindic le 15 may 1777. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.36,37,194.

Autre édition du précédent.

1637. Extrait des régistres du Conseil des 6 et 12 mai 1777. Réglement pour le travail de la commission, chargée par les Petit et Grand Conseils de la revision des Edits politiques et

des titres des causes d'injures, et des matières criminelles; approuvé en Petit Conseil les 6 et 12 mai 1777, pour être porté à la délibération du M. C. des CC. le 14 mai 1777. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.19,73,128,145;567,vol.37,38,194.

Suivi de la liste des Seigneurs commissaires.

1638. Extrait des registres du Conseil des 6 et 12 mai 1777. Arrêté de porter à la délibération du M. C. des CC. le projet d'édit suivant, le 14 mai 1777, pour être porté ensuite, s'il l'approuve, au magnifique et souverain Conseil Général, pour savoir s'il l'approuve, et y donne son consentement. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.14,19,33,73,145*(bis)*;567, vol.38,194.

Suivi de l'extrait des registres du magnifique Conseil des Deux-Cent, des 14, 16 et 17 may 1777, qui approuve le projet, pour être porté le le jeudi 22 mai au Cl Gl. — Sur la révision des édits. — Approuvé par 847 suffrages contre 267 : 1114 électeurs.

1639. Examen du Projet, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils. Le 19 may 1777. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.19,33,73,128,145*(bis)*;567,vol.37.

Contre ce projet, avec l'épigraphe : *Sunt verba et voces, pætereàque nihil.* — Haller, VI, 904.

1640. Justice humblement réclamée, ou lettre d'un natif à l'auteur des *Réflexions politico-patriotiques*. *(Signé)* N. N***. Le 21 mai 1777. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,36,73;567, vol.37,218.

L'auteur se plaint de la condamnation prononcée en 1770 contre les natifs ; il dit que les natifs ne peuvent de bonne foi réclamer que les droits qui leur sont conférés par les lettres d'habitation accordées à leurs pères. — Paru le 24 mai (*Réponse à l'auteur de la justice humblement..*, — Voy. ci-dessus, n° 1621. note. — Haller, VI, 905.

1641. Edit du 22 mai 1777. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.14, 73,128;567,vol.37,194;798.

La révision des Édits est approuvée. — Haller, VI, 907.

1642. A la noble Commission. *(Signé)* Abraham Gédéon Binet. Genève, le 23 mai 1777. In-8, 3 pp. — S.d'H.:vol.44.

Binet envoie à la Commission le mémoire qu'il avait fait imprimer en 1776, relativement aux dommages qu'il réclame, et annonce qu'il en publiera d'autres ultérieurement. La législation sera indestructible, si on lie l'intérêt particulier à l'intérêt public. — Haller, VI, 908.

1643. PROJET de représentation. Prix six sols. Du 25 mai 1777. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.35,36,73;567,vol.37.

Pour les natifs et habitants. — Un avis à la page 31 dit que cette pièce, qui était destinée à paraître avant l'édit du 22 mai, a été imprimée à l'étranger.— Par Isaac Cornuaud (L. Karcher, dans B.I.G., t.XXVIII,p.273).

1644. LE VRAI natif, ou réponse à l'auteur de la Justice humblement réclamée. *(Signé)* Un Genevois incapable de bassesse. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.35;567,vol.1.

L'auteur renie comme natif celui qui a écrit la *Justice humblement réclamée*; les natifs ne se croient pas avilis parce qu'on a voulu les avilir; ayant été condamnés injustement, ils n'ont pas de pardon à demander. — Paru le 28 mai 1777. — Prix 3 sols. — Haller, VI, 906.

1645. RÉPONSE à l'auteur de la Justice humblement réclamée. Le 29 mai 1770. Prix trois sols. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol. 35;567,vol.38.

Lisez : 29 mai 1777.

1646. REMERCIEMENT à l'auteur de la Justice humblement réclamée. *(Signé)* N. J. R. T. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.35; 567,vol.38.

Les natifs doivent considérer cet auteur comme un faux-frère; ce n'est point comme une grâce, mais comme un acte de la plus rigoureuse justice, qu'ils désirent l'abrogation de l'édit du 22 février 1770.

1647. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 30 mai 1777. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il est enjoint à ceux qui feront des cartouches de ne se servir de papier blanc que pour les cartouches à poudre et d'employer du papier bleu pour celles à balle, et il est défendu de porter celles-ci à l'exercice.

1648. LETTRE d'un étranger à un citoyen. *(Signé)* ***. A .... le 30e. mai 1777. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.73,128;567,vol. 38.

Approuve le vote du 22 mai, est favorable aux natifs, et propose de rappeler les huit bannis. — Voy. *Réflexions politico-patriotiques...*, du 15 avril 1777, (no 1621), note. — Par Abraham Trembley ? (Note ms. de l'ex. de la biblioth. Rivoire). — Paru le 13 juin 1777. — Haller, VI, 909.

1649. MÉMOIRE remis à Monsieur .... Lundi 26 may 1777. *(Signé)* Pons-Guiguer. In-4, 8 pp. — S.d'H.:vol.21.

Suivi de trois requêtes au Conseil, signées par le même, en date des 24, 31 et 3 mai [*lisez* juin] 1777. Le requérant se plaint de ce qu'après l'avoir reçu dragon, on ne lui en laisse pas remplir les fonctions.

1650. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le *[6e juin]* 17*[77]*. *(Signé)* De Rochemont. Placard atlant., 3 col. — Archives : E5.

Publication concernant les secours à donner aux noyés, suivi de l'indication des dépôts de seringues à fumée de tabac.

1651. Avis au public. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.21.

La *Société établie pour l'encouragement des Arts* invite à s'inscrire chez Mr. Robin, son secrétaire, pour le cours gratuit de chymie qui s'ouvrira le lundi 3 août, à quatre heures après midi, chez Mr Tingry, son démonstrateur. - Du samedi 14 juin 1777 (Note ms. de l'ex. de la Soc. d'Hist.).

1652. Noms des écoliers du College de Genève qui ont remporté les prix, et les recevront dans le temple de St. Pierre aux Promotions, le 16 juin 1777, des mains de Monsieur le Premier Sindic. Se vend chez Louis Antoine Caille libraire, au bas du Collège. In-fol., 1 p. — S.d'H.:vol.21.

1653. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 17 juin 1777. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux soldats de la garnison de raser personne, à la réserve des soldats de la garnison, et ce dans les corps de garde seulement' non ailleurs.

1654. Plaidoyer pour le Sieur David Pons, prononcé le 4e juillet 1777, à l'audience du magnifique Petit Conseil, par Monsieur l'avocat Du-Roveray, en présence de Monsr. André Pictet Procureur Général subrogé, et des Srs. David Pons prévenu, Moyse Maudry, Jean Charles Achard assistans aux prisons, Isaac Cornuaud, Jean Janot, assistans pour l'audience. Marc-François Rochette procureur. De l'imprimerie des citoyens. In-8, 64 pp. — B.G.:Gf315,vol.73;567,vol.37.

Suivi de l'Extrait des registres du 4 juillet 1777, qui condamne Pons, de son *Mémoire* et de sa *Requête*. — Reg. du 3 octobre 1777 : «Un libelle intitulé *Mémoire au Magnifique Conseil pour le Sieur David Pons*, commençant par ces mots : « à peine le sieur Pons... » est condamné à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice comme étant un écrit calomnieux, atroce et séditieux. »

1655. Avis au public. Pour que personne ne se trouve dans le

même cas. . . . . In-8, 2 pp. — Archives : Procès criminels de 1777, n° 69.

Libelle injurieux contre Jacques Bacle ffeu Jean-Jacques, bourgeois de Genève.

1656. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseils. Donné le 4 août 1777. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre l'introduction du billon étranger.

1657. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné ce 6 août 1777. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Règlement sur la vente et les provisions de poudre à tirer.

1658. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 20 août 1777. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre la pulmonie qui s'est manifestée à Bogève, en Savoie.

1659. Avis aux membres de la Société établie pour l'encouragement des arts, dans la Ville et le Territoire de la République de Genève. In-4, 2 pp. — Biblioth. Henri Bordier : Brochures 1781,vol.5.

Convocation et programme de l'Assemblée générale pour le vendredi 19 septembre, à 2 heures à l'Auditoire de philosophie, et pour le jeudi 2 octobre 1777. Rôle des trois comités du 27 mars 1777 (Comité général, comité des arts, comité d'économie).

1660. Proposition faite aux Deux-Cent de Genève, par Mr l'avocat Théodore Rilliet, du premier septembre 1777. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.21,33,73,146;567,vol.38.

Sur les auditeurs, divers travaux publics et le Collège. Cet écrit, que Haller appelle « ein närrisches pot-pourri », propose quelques améliorations qui se sont réalisées dans notre siècle seulement : quai du Lac sous Cologny, percements de rues, etc. — Haller, VI, 910.

1661. Extrait des registres du magnifique Conseil des Deux-Cent des 17 et 19 septembre 1777. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Voy. ci-après : n° 1663.

1662. Tableau de comparaison, entre l'état présent du culte et le projet de la noble commission. A Genève. De l'imprimerie

de Nouffer et Bassompierre. 1777. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf315, vol.73,176;798.

Annexé à l'extrait des registres des 17 et 19 septembre.

1663. Extrait des registres du Conseil du 19 septembre 1777. *(Signé)* De Rochemont. In-8 ou in-4, 1 p. —B.G.:Gf315, vol.180;567,vol.37,194;568,vol.1;798.

Pour encourager les jeunes gens à se vouer au saint-ministère, le Conseil a arrêté de faire aux exercices publics du service divin les changements contenus dans le tableau ci-joint, jusqu'à ce que la révision de l'ordonnance ecclésiastique ait été sanctionnée par le Conseil Général. Cet avis sera porté au C. G. le dimanche 28 septembre. — Rejeté par 517 voix contre 275.

1664. Changemens à l'état présent du culte, approuvés au M. C. des CC. le 19 septembre 1777, pour être portés au souverain Conseil Général le dimanche 28 du même mois. Tableau de comparaison entre l'état présent du culte, et celui qui a été approuvé en CC. *(Signé)* De Rochemont. Atlant. en deux feuilles, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.73;567,vol.31,194;568,vol.1.

1665. Nous Auditeur soussigné.... Donné à Genève, ce 22 septembre 1777 *(Signé)* Gallatin auditeur. Placard in-fol.. — Archives : Portef. hist. nº 5052.

Ordre de tuer toutes les vaches d'H^te Rojoux, fermier du Sr. Banquet, à Sécheron, et de prendre diverses précautions contre les épizooties dans cette partie de la banlieue.

1666. Mémoire adressé à la noble commission, pour la revision des loix de la République de Genève. Par A. G. B.... *(Signé)* Abraham Gédéon Binet. En septembre M.DCC.LXXVII. In-8, 55 pp. — B.G.:Gf315,vol.21,73.

Sur les emprisonnements d'office et la réélection. — Haller, VI, 912.

1667. Réflexions sur la proposition faite lundi 1er septembre 1777 au magnifique Conseil des Deux-Cent, par Monsieur l'avocat Théodore Rilliet. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.21,73,146; 567,vol.38.

Contre ladite proposition ; maltraite Rilliet et le prie de ne pas recommencer. — Haller, VI, 911.

1668. Questions qui seront portées à la Société pour l'encouragement des Arts. Le jeudi 2e octobre 1777 à deux après midi, à l'Auditoire de Théologie. A Genève, chez Emanuel Du Villard. M.DCC.LXXVII. In-4, 7 pp. — S. d'H.:vol.21.

Sur ces questions, chaque souscrivant en choisira deux pour les arts et deux pour l'économie domestique et rurale. Chacun indiquera par leur numéro,aux secrétaires chargés de recueillir les suffrages, les questions qu'il aura choisies, et celles qui auront la pluralité, seront les sujets des prix proposés cette année.

1669. Observations sur quelques lacunes importantes qu'on remarque dans nos Edits et sur quelques redressemens qu'on y désire. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.21,73;567,vol.34,38,222.

Sur les dîmes, les novales, les lods, le dix pour cent sur les héritages, etc.; intéressant au point de vue juridique. — Paru en novembre 1777. — Haller, VI, 931.

1670. *** le 5 novembre 1777. Monsieur, Quelque respectables que soient les décisions des tribunaux, elles ne sont pas sans appel auprès du public.... *(Signé)* G. F.. In-8, 8 pp. — S. d'H.:vol.21.

Relatif à des querelles de voisinage entre les nommés Palaï et J.-B. Téron, ayant amené la condamnation de celui-ci.

1671. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Du 11 novembre 1777. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4. — B.G.:Gf568,vol.1.

LL. EE. de Berne ayant signalé des religieux italiens associés de quelques gens de la même nation, qui collectent pour le rachat des esclaves, avec de faux certificats, on doit se mettre en garde contre ces vagabonds.

1672. Du 16 novembre 1777. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 194.

Billet pour l'élection du lieutenant, de deux auditeurs, et le taux du vin : 900 électeurs.

1673. Objets qui ont été du ressort du magnifique Conseil des Deux-Cent, jusques à l'année 1734 extraits de ses réglements et de ses arrêts rendus depuis sa création en 1526, jusques en 1730, y compris les droits et attributions rendus au Souverain dans ce siècle par nos édits. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.21,41.

Se trouve dans les œuvres de Pierre Goudet, ancien secrétaire de l'Hôpital Général (B.G.:Gf315,vol.41). — Paru le 16 novembre 1777. — Haller, VI, 930.

1674. Articles proposés sur les matieres criminelles en 1737 par les trente-quatre députés de la bourgeoisie. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.21,41.

Un NB., au commencement, porte que ces articles étant différents, changés, amplifiés, ou ajoutés à ceux du titre XII de l'Edit Civil de 1713, et l'illustre médiation de 1738 ne les ayant pas approuvés, il est à désirer qu'ils soient tous pris en considération par la noble commission établie pour la révision de nos lois (1770). C'est pour les rappeler, et afin qu'on s'en occupe, qu'on les livre à l'impression. — Par Pierre Goudet (Note ms. d'un ex. de la B.G.:Gf315,vol.41). — Du 1er décembre 1777 (Note ms. de l'ex. de la Soc. de Lect.:vol.98). — Haller, VI, 925.

1675. Programme de la Société des Arts de Genève. A Genève le 1 décembre 1777. *(Signé)* Ph. Robin, secrétaire. In-4, 4 pp. — S.d'H.

Résultats du dernier concours et questions pour celui dont les prix seront délivrés le 25 avril 1779.

1676. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 8 décembre 1777. *(Signé)* De Rochemont. Placard in fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Messeigneurs ayant vu avec satisfaction qu'on a établi dans divers quartiers de la ville des lanternes qui contribuent à la sûreté et à la commodité de chacun, renouvellent leur précédente publication à ce sujet et défendent à toutes personnes de quelle qualité et condition qu'elles soient de casser ou endommager en aucune manière lesdites lanternes, à peine de deux cents florins d'amende pour chaque lanterne, etc.

1677. Règlement sur les moulins, approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent le 15 décembre 1777. *(Signé)* Lullin. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Contrôle, prix et déchet de la mouture.

1678. Règlement sur les moulins, approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 15 décembre 1777. *(Signé)* Lullin. In-8, 3 pp. — Archives.

Autre édition du même.

1679. Ordonnances établies par nos magnifiques et très-honorés Seigneurs. Sur la profession et commerce d'orfévrerie, le huit avril 1566. Revûes en plusieurs tems, et notamment en 1753 qu'elles ont été augmentées, corrigées, et approuvées en Conseil le 27 juillet de la dite année. A Genève, chez Nicolas Gallay, imprimeur. MCC.LXXVII. In-8, 27-2 pp. — S. d'H.

Suivi d'un extrait des registres du 14 septembre 1756, édictant des mesures contre les orfèvres qui vont s'établir à l'étranger, dans les environs de la ville, et contre ceux de la ville qui finissent l'ouvrage

commencé dans les fabriques du voisinage ; et d'un extrait des registres du 15 décembre 1759, interdisant aux maîtres orfèvres d'employer leurs ouvriers graveurs à des ouvrages d'horlogerie.

1680. Epitre à Monsieur Galissart de Marignac, ancien régent, à l'occasion de la Foire de Genève. Suivie d'une chanson. A Genève, chez L. A. Caille, libraire. 1777. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.145.

Chanson sur la foire, sur l'air du Roi Maudry, précédée d'une épître en vers.

1681. Réponse sur l'ouvrage adressé à Mr. de Saussure par Tituba, fils. In-8, 8 pp.

« Libelle dont le sujet doit être une poésie qui m'est inconnue. » (Haller, VI, 924).

1682. Entretien d'un Genevois avec un Savoyard. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.72.

La scène se passe à Monnety ; le Genevois va voir un de ses enfants que le Savoyard nourrit et a, avec celui-ci, un entretien, en français et en patois. Le Savoyard montre le dommage que Versoix et Carouge causeront à Genève et trouve qu'il y a plus d'égalité et de liberté chez lui que dans cette ville. Détails curieux.

1778

1683. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCCLXXVIII. Chez Pellet, impr. de la République. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Reg. du 20 janvier 1778 : « Vu la requête du Sr Jean Léonard Pellet, bourgeois, aux fins qu'il plaise au Conseil lui accorder le privilège d'imprimeur de la République et de l'Académie dont les Srs de Tournes ont fait cession entre les mains du Conseil,.... arrêté d'accorder au suppliant le privilège d'imprimeur de la République et de l'Académie. »

1684. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCCLXXVIII. Chez Pellet, impr. de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1685. Nouvelle épitre sur l'affaire de Genève. A Genève 1778. In-8, 16 pp.

Haller, VI, 944.

1686. Loix de Genève, contre les emprisonnemens arbitraires

et illégaux, favorables au despotisme. Avec des réflexions tirées des faits, à l'égard des loix de la République, et de leur exécution. A Lyon, chez Claude Francœur, à l'Enseigne de la Vérité. MDCCLXXVII. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.20,21,73.

Demande la séparation des pouvoirs, la publicité des débats en matière criminelle, etc. Se trouve dans un recueil de pièces dont Pierre Goudet est l'auteur soit B.G.:Gf315,vol.20. A paru le samedi 3 janvier 1778 et a été vendue le dimanche 4, aux portes du temple de St Pierre, à l'élection de Mrs les Syndics.

1687. Du 4 janvier 1778. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics; huit candidats et ligne de nouvelle élection : 1125 électeurs.

1688. Du 4 janvier 1778. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet d'élection pour les syndics, suivi de l'instruction sur la manière d'élire.

1689. Du 11 janvier 1778. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics; six candidats et ligne de nouvelle élection : 601 électeurs.

1690. Les cris de Chapo[nnières] sont parvenus jusqu'à m[oi]. Avis au public. In-8, 2 pp. — Archives : Procès criminels de 1778, n° 17. Ex. déchiré.

Libelle contre François Sarasin, candidat pour l'élection des syndics, distribué par Jean-Antoine de Chaponnière-Schoultés; François De Luc était soupçonné d'en être complice. (Archives, Procès criminels de 1778, n° 17).

1691. Du 18 janvier 1778. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet pour l'élection des syndics, contenant 16 noms de candidats sans ligne de nouvelle élection : 1177 électeurs.

1692. Du 22 janvier 1778. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet de votation. Accepté par 652 voix, contre 616 : 1275 électeurs.

1693. [Billets pour les élections préparatoires dans les cercles].

On se servait de billets imprimés pour préparer les réélections dans les cercles (*Déclaration* du 7 déc. 1780, p. 15. — *Nouvelle défense apologétique...*, p. 58. — *Courtes observations sur la Déclaration...*, p. 17 — *Tableau de la situation politique de Genève....* p. 28).

1694. Du 25 janvier 1778. Pour la réélection des membres du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.194.

Billet d'élection contenant 22 noms : 1527 électeurs.

1695. Le penser creux. Dédié aux bons citoyens. A Quia, 1778. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.36.

Allégorie curieuse, mais aujourd'hui incompréhensible. — Paru le lundi matin 2 février 1778.

1696. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le *[11]* février 17*[78]*. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication concernant la chasse des lièvres et des perdrix. — Renouvelée les 8 février 1779, 7 février 1780, 12 mars 1781, 9 février 1782.

1697. Le citoyen vertueux. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf.315,vol. 36,73.

Propositions diverses pour le bien général ; amélioration du sort des natifs, etc. — Paru le 19 février 1778. — Haller, VI, 969.

1698. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 25 février 1778. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance contre les jeux « de hazard ou de reste ».

1699. Lettre de M. P**, à M. le P. V**. In-8, 8 pp. — S. d'H.:vol.44;115.

En faveur des natifs : l'auteur offre une médaille d'or du prix de 1000 livres pour le mémoire qui parviendra à le désabuser, en prouvant le mieux que tout natif n'est pas citoyen. — Paru le 2 mars 1778, condamné et brûlé le samedi 7 du même mois. — Voy. Reg. desdits jours et du 9 mars.

1700. Supplément du rôle des membres de la Société établie pour l'encouragement des Arts dans la Ville et le territoire de la République de Genève. Du 21 avril 1778. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.83.

Le total des membres de la Société s'élève à 520.

1701. Très-humble respectueuse supplication, des pères de famille, au magnifique Conseil. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.72.

Il faut changer le système qui oblige 11000 personnes à acheter du pain de mauvaise qualité chez 7 boulangers et dans deux bureaux il ne faut admettre aucun étranger dans la République. — Haller se demande si ce n'est point une turlupinade. — Paru vers le 25 avril 1778. — Par Gallay fils, imprimeur, qui s'en avoua l'auteur et chez

qui l'on saisit l'édition. — Voy. le verbal de l'auditeur Grenus du 30 avril 1778 (Archives : Portef. hist. nº 5065). — Haller, VI, 967.

1702. Quelques observations du Sieur Jean Antoine Rigot de Begnin, en forme d'analyse du Mémoire du Sieur Trésorier Général. Lesquelles seront plaidées à l'audience du magnifique Conseil des Deux-Cent le mardi 28 avril 1778. *(Signé)* J. A. Du Roveray, avocat. In-4, 37 pp. — S.d'H.:vol.115.

Suivi d'une sommation et du résultat de l'analyse. — Procès avec le fisc pour droits de mutation après décès

1703. L'Assemblée de la Société des Arts est convoquée pour le jeudi 30 avril 1778, à deux heures après-midi, dans le Temple de l'Eglise Allemande, pour l'élection du Comité des Arts et du Comité de l'Economie domestique et rurale. In-4, 1 p. — S.d'H.

Billet d'élection.

1704. Requête et mémoire de l'Auditeur Gallatin, avec les pièces justificatives. MDCCLXXVIII. In-4, 40 pp. — Archives : Reg. du Conseil du 12 mai 1778, p. 225.

Contient toutes les pièces relatives à une affaire d'apposition de scellés, à la suite de laquelle il crut devoir abdiquer ses fonctions, sur le refus du Conseil de lui accorder sa décharge. — Voy. Reg. des 12 et 13 mai 1778. — Distribué le 12 mai.

1705. Pièces nécessaires à l'instruction du public. 1778. In-8, 100 pp. — B.G.:Gf567,vol.39.

Défense de l'auditeur Gallatin, contre lequel on avait lancé des accusations relativement à une apposition de scellés.

1706. Suite du mémoire de Paul Michel Gallatin. In-4, 11 pp. — S.d'H.:vol.109.

Contient les pièces relatives à sa demande de décharge et à la distribution de son *Mémoire*, du 11 mai au 8 juin 1778.

1707. Au public. Taupe pour ses défauts et linx pour ceux d'autrui. Exposé par lequel je prouve que M. T. . . n'est point l'inventeur du fourneau qui lui a valû une récompense et des éloges. Ce 1er may 1778. *(Signé)* P. A. Chambrier. In-8, 16 pp. et 1 planche. — Archives.

1708. Réponse à la brochure de M. Chambrier, du 1er mai 1778. (12 mai 1778) Tingry, maître en pharmacie et démonstrateur en chymie. In-4, 8 pp et 1 planche. — Biblioth. Girod.

Sur l'invention d'un fourneau à l'usage des doreurs. Suivi d'un extrait des registres du Comité des Arts, du samedi 16 mai 1778.

1709. Avis. Donné le 23 may 1778. *(Signé)* Claviére, secrétaire. Placard in-fol. — Archives : E2.

La commission décernée par le règlement du CC du 17 mai 1777 pour la révision des édits politiques, etc., fait savoir aux citoyens et bourgeois que le troisième comité exhibera les édits et règlements originaux qu'il a réunis jusqu'à l'année 1600 exclusivement, à ceux qui désireront en prendre connaissance.

1710. Extrait des régistres du magnifique Conseil des Deux-Cent, du 8e juin 1778. *(Signé)* Lullin. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315, vol.73.

Le Grand Conseil invite de la manière la plus forte l'auditeur Gallatin à oublier les justes sujets de plaintes que lui ont donnés des écrits injurieux et répréhensibles, dirigés contre lui; d'en faire le sacrifice à la patrie, et de reprendre l'exercice d'une charge dans laquelle il sert si bien la République.

1711. Noms des écoliers du College de Genève qui ont remporté les prix, et les recevront dans le temple de St. Pierre aux Promotions, le 15 juin 1778, des mains de M. le Premier Syndic. Se vend chez Louis Antoine Caille libraire, au bas du College. In-fol., 1 p. — S.d'H.:vol.115.

Avec la « liste des prix de bonnes notes que Monsieur le Recteur délivrera, mardi 16 du courant, dans leurs classes respectives ».

1712. Stances sur J. J. Rousseau. A Geneve, de l'imprimerie de la Société typographique. In-8, 4 pp. — B.G.:Hf626,vol.2.

Ces vers paraissent avoir été composés à l'occasion de sa mort.

1713. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Ce 11 août 1778. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — Archives : E5.

Ordre de museler les chiens.

1714. De la part de Messieurs de la Justice. Ce 4 septembre 1778. *(Signé)* Ami Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Mesures contre la pulmonie qui s'est manifestée chez les bêtes à corne, dans la banlieue de Cornavin.

1715. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 21e septembre 1778. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre la peste, qui fait des progrès dans le Levant.

1716. Exposé justificatif, ou lettre de Mr. Louis Faizan, ancien maître-juré, et membre du Comité des Arts, à Mr. Jean-Marc Vivien, doyen des maîtres-jurés, sur le projet de manufacture en ouvrages bruts d'horlogerie, présenté par Mr. Le Cerf. *(Signé)* Louis Faizan. Se vend à Genève chez Bonnant, imprimeur, au bas de la rue Duboule. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf736, vol.1.

Favorable en principe à ce projet, Faizan se défend d'avoir conspiré la ruine de la fabrique et de la maîtrise. Contient une déclaration du Comité des Arts, du 17 juin 1777.

1717. Réponse de M[r]. Jean Marc Vivien, à la lettre de M[r]. Louis Faizan. *(Signé)* Jean-Marc Vivien. Genève, le 22 septembre 1778. A Genève. M.DCC.LXXVIII. In-8, 37 pp. — B.G.: Gf736,vol.1.

Réfutation de cette lettre; ces deux pièces sont intéressantes pour l'histoire de l'industrie horlogère à Genève.

1718. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 2 octobre 1778. *(Signé)* De Rochemont. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant divers abus qui causent la dégradation des chemins publics.

1719. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 16 octobre 1778. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense à ceux de la garnison de raser personne, à la réserve des soldats de ladite garnison et dans les corps de garde seulement, et non ailleurs; leur défendant en outre de saigner, ventouser et administrer aucuns remèdes dépendant de la médecine ou de la chirurgie.

1720. Lettre de Mr. Louis Faizan à la Commission de la bourgeoisie. *(Signé)* Louis Faizan. A Genève ce 6 novembre 1778. In-8, 7 pp. — S.d'H.:vol.44.

Faizan explique qu'il avait fait imprimer une *Réplique* à la Réponse que l'on avait faite à son *Exposé justificatif;* mais, sur les instances d'une assemblée de citoyens, il supprima cet ouvrage. Ne jouissant plus de la confiance de ses concitoyens, il donne sa démission de commissaire des représentants.

1721. Du 22 novembre 1778. Liste, 1 p. — Archives : E5,E22.

Billet pour l'élection du lieutenant, de deux auditeurs et la vente du vin : 948 électeurs.

1722. Informations à demander et propositions à faire. In-8, 2 pp. — S.d'H.:vol.115.

Questions destinées à montrer l'illégalité de l'institution des vingt-quatre commissaires de la bourgeoisie. — Paru au commencement de décembre 1778.

1723. Nouvelle épitre sur la foire de Genève. A Genève, et se vend à la foire à l'enseigne du coq. 1778. In-8, 16 pp.—B.G.: Gf315,vol.85.

Une poésie et trois chansons sur la foire ; en vente chez le libraire Caille, à la foire.

1724. Mémoires de la Société établie à Genève pour l'encouragement des Arts et de l'Agriculture. A Genève. M.DCC. LXXVIII. A Genève, de l'imprimerie de J. P. Bonnant, 1778. In-4. 88 pp., 2 pl. et errata. — B.G.:Ra561.

Précis sur l'origine, le but et le régime de la Société, suivi des mémoires couronnés en 1777.

1779

1725. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXIX. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1726. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXIX. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1727. Projet de révision de l'édit politique. Livres II, III et IV tels qu'ils ont été dressés et approuvés par le Comité rédacteur. Janvier 1779. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. In-4, IV-XV-296 pp. — Biblioth. Rilliet.

Tribunaux, chambres, offices; impôts; militaire.

1728. Du 3 janvier 1779. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection des syndics, avec l'instruction pour la manière d'élire.

1729. Du 3 janvier 1779. In-4, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même : 803 électeurs.

1730. Du 10 janvier 1779. In-4, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur substitué : 375 électeurs.

1731. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné le 1er mars 1779. *(Signé)* De Rochemont. — Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'exposer en vente aucun ouvrage qui soit au dessous de 18 karats pour les matières d'or, et de 10 deniers pour les matières d'argent.

1732. De la part de Messieurs de la Justice. Du premier avril 1779 *(Signé)* Rilliet, Secretaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Fixation du prix de la viande, du premier avril au premier juillet; bœuf: 8 ½ sols; vache : 7 ½ sols; veau et mouton : 8 sols.

1733. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 10 mai 1779. *(Signé)* De Rochemont. Chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la police des étrangers et la fermeture des cafés, billards et autres établissements publics.

1734. Avis. Donné le 10 mai 1779. *(Signé)* Clavière, secrétaire. Chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. Placard in-fol.— Biblioth. Edouard Naville.

Distribution de la première partie du *Projet de révision de l'Edit politique.*

1735. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 14 mai 1779. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Un grand nombre de chiens enragés étant signalés du côté du Faucigny, on assommera tous les chiens qui ne seront pas conduits à la main.

1736. Projet de révision de l'édit politique. Livres I et II approuvés par la noble commission du magnifique Conseil des Deux-Cent. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. M.DCC.LXXIX. In-4, iv-12-iv-xj-259-ii pp. et table de parenté atlant. — B.G.:Gf315,vol.24; 567,vol.4.

Distribué le 31 mai 1779 (*Phénomène politique* du lundi 5 juillet 1779).— Haller, VI, 949.

1737. Noms des écoliers du College de Genève qui ont remporté les prix, et les recevront dans le temple de St. Pierre aux Promotions, le 14 juin 1779, des mains de M. le Premier Syn-

dic. Se vend chez Louis-Antoine Caille, libraire au bas du College. In-fol., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Suivi de la liste des prix de bonnes notes que M. le Recteur délivrera, mardi 15 du courant, au Collège.

1738. Déclaration remise à noble Bonnet, Seigneur Ancien Sindic, membre de la commission chargée de la revision des Édits de la République; par Mr. Marc Conrad Chappuis, et quelques autres citoyens ou bourgeois. Le jeudi 17 juin 1779. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,37,124,131;567,vol,36.40,195.

Contre les changements que contient le projet de la commission et ses défauts : les sources n'y sont pas indiquées; l'ordre des anciens Edits a été changé; le plan est trop vaste. Puis suivent des critiques sur le fond même du projet. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 951.

1739. Lettre aux citoyens et bourgeois, porteurs de la Déclaration remise à M. l'Ancien Syndic Bonnet, le jeudi 17 juin 1779. Genève, le 29 juin 1779. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 22,124,131;567,vol.36,195.

Combat la *Déclaration* point par point et conclut qu'il eût mieux valu la supprimer. — Paru le mercredi 30 juin 1779. — Haller, VI, 952.

1740. Réponse à l'auteur de la Lettre aux citoyens et bourgeois, porteurs de la Déclaration remise à M. l'Ancien Sindic Bonnet, le jeudi 17 juin 1779. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.22, 124,131;567,vol.36,195.

Combat la *fraude pieuse* dudit auteur, qui veut faire passer pour aristocrates ceux qui n'approuvent pas tout le Code. — Paru le 5 juillet 1779. — Haller, VI, 954.

1741. Lettre à l'auteur de la Réponse. 14 juillet 1779. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131;567,vol.38.

L'auteur de la *Lettre aux citoyens et bourgeois* (du 29 juin) déclare qu'il n'a pas voulu attaquer personnellement les auteurs de la *Déclaration*. Par le nom *d'aristocrates* il a désigné les *négatifs*. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 957.

1742. Riposte à l'auteur d'une Réponse anonyme, etc. etc. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,51,124,131;567,vol.37,41.

Réprésentant et énergique. — Paru le jeudi 15 juillet 1779. Prix : 3 sols. — Haller, VI, 963.

1743. A l'auteur de la Lettre aux citoyens et bourgeois, porteurs de la Déclaration remise à Monsieur l'ancien Sindic Bon-

net. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,51,124,131;567,vol.38, 195.

Défend la *Déclaration* et combat le Projet de Code, surtout en ce qui concerne les pouvoirs nouveaux donnés aux syndics. — Paru le vendredi 23 juillet 1779. — Prix : six sols. — Haller, VI, 953.

1744. Examen de la Déclaration remise à noble Bonnet, Seigneur Ancien Syndic, le 17e juin 1779 par quelques citoyens et bourgeois, et de la lettre qui leur a été adressée le 29e du même mois. Le 27e juillet 1779. In-8, 64 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,131; 567,vol.36,195.

Défend la *Déclaration* et combat la *Lettre* adressée à ceux qui l'ont faite. — Paru le 3 août 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 958.

1745. Lettre d'un membre du Cercle des Bons Ragoûts à l'anonyme, auteur de la lettre de trente pages, non-compris la demi-couverture, ce qui fait bien deux feuilles octavo, à ce que m'a dit un libraire. Des Bons Ragoûts, le 30 juillet 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131;567,vol.36.

Combat la brochure intitulée : *A l'auteur de la Lettre aux citoyens et bourgeois.* — Le Cercle des Bons Ragoûts avait son local à la maison Du Roveray, à Chevelu (Procès criminels de 1785, n° 173). — Paru le mardi 3 août 1779. — Haller, VI, 959.

1746. Nouvelle lettre, sur ces misérables aristocrates, dans le même genre, le même goût, et le même stile que la précédente, adressée au doyen pénétrant. Le 2e août 1779. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131;567,vol.38.

Contre la *Lettre d'un membre du Cercle des Bons Ragoûts à l'anonyme, etc.*, par un négatif — Paru le 4 août 1779. — Haller, VI, 960.

1747. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 août 1779. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire et débiter dans la ville de l'eau-de-vie de prunes, liqueur très préjudiciable à la santé, surtout par défaut de maturité du fruit. — Pareille défense avait déjà été faite en 1758 et en septembre 1770.

1748. Je suis chargé de la part des citoyens et bourgeois qui ont remis la Déclaration du 17e juin, de remercier publiquement les auteurs de l'Examen qui vient d'être fait. . . . . . *(Signé)* Marc Conrad Chappuis. 4e août 1779. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315, vol.22,124,131;567,vol.195.

Haller, VI, 958.

1749. Observations générales sur l'Examen de la Déclaration remise à noble Bonnet, Seigneur Ancien Sindic, le 17e juin 1779 par quelques citoyens et bourgeois. Du 10e août 1779. In-8, 26 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131;567,vol.37.

Contre cet *Examen* et contre le *Projet de Code*. — Tendance démocratique s'appuyant sur des citations de Rousseau. — Paru le samedi 21 août 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 961.

1750. Phénomène politique. Du lundi 5 juillet 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131.

Contre la proposition illégale faite en CC, d'insérer dans les registres les remarques remises à la commission du Code par quelques membres du CC, et appuyée par quelques citoyens et bourgeois. — Paru le jeudi 19 août 1779. — Haller, VI, 955.

1751. Les préparatifs ou premier dialogue entre X et Y. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.22, 124,131;567,vol.219.

Satire contre les négatifs, pour montrer qu'ils cherchent à dissoudre la commission du Code et qu'il existe parmi eux un comité secret dans ce but. — Paru le vendredi 20 août 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 962.

1752. Suite de la conversation avec M. le doyen au Cercle des Bons-Ragoûts. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,51,124, 131.

Contre le projet de Code. — Paru le vendredi 20 août 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 971.

1753. Discours prononcé par Mr. le Châtelain Butini, le 23 août 1779, lors de la dissolution de la commission. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.23.

L'auteur dit, dans l'avis en tête de la brochure, que c'est le discours qui a déplu davantage au parti négatif. Il défend le projet de la commission et la souveraineté du Conseil Général, et conclut à l'avis du Petit Conseil.

1754. Lettre à l'auteur du Phénomène politique. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131.

Cherche à justifier la proposition faite en CC, le 5 juillet, d'insérer dans les registres les remarques faites à la commission du Code. - Paru le mercredi 25 août 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 956.

1755. Lettre à Monsieur ****. Le 27 août 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131.

Contre la proposition inconstitutionnelle de dissoudre la commis-

sion du Code, faite en CC par De Chapeaurouge. — Paru le mercredi 8 septembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 964.

1756. NOUVELLE ouverture de conciliation, ou voie simple et abrégée de parvenir à une prompte et solide pacification, proposée par Sp. J. T. P. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,129, 131;567,vol.38.

Propose d'ériger le CC en chambre d'appel ; les décisions prises par une majorité ne dépassant pas les deux tiers seraient portées au C[l] G[l]. — Distribué aux frais de l'auteur, le pasteur Jean Trembley, du 20 au 28 août. — Haller, VI, 970.

1757. LA POLITIQUE démasquée. Poème. Précédé d'une lettre à M. ***. Genève, ce 30 août 1779. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315, vol.22,124,131.

Satire violente contre le Conseil, à propos du Projet de révision. — Paru vers le 30 ou 31 août 1779. – Prix : 3 sols. — Haller, VI, 965.

1758. OBSERVATIONS sur le Code.

Le CC avait fait imprimer les *Observations sur le Code* (92 pp. in-fol. en ms.) à 900 exemplaires, qui ont été supprimés. (*Les aveux,* p. 7).

1759. LETTRE. Versailles, le premier septembre 1779. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.37;567,vol.40.

Le roi Louis XVI charge Gabard de Vaux de faire savoir aux Genevois qu'il voudrait que le Code se fît dans la concorde et non dans les divisions intestines, et qu'il ne contrevînt pas aux lois garanties par la Médiation de 1738.— Cette lettre a été écrite par M[r] de Vergennes, ministre des affaires étrangères, à Mr Gabard de Vaux, chargé des affaires du roy à Genève, et a paru imprimée le 8 septembre. (Note ms. de l'ex. de la Soc. d'Hist.:vol.20). — C'est Clavière qui l'a fait imprimer. (Note ms. de l'ex. B.G.:Gf567,vol.40). -- Thourel, t. III, p. 228. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 973.

1760. LETTRE de Monseigneur le comte de Vergennes, ministre et sécretaire d'Etat au département des affaires étrangères à Monsieur Gabard Devaux, chargé d'affaires de S. M. T. C. auprès de la République de Genève. Versailles, le premier septembre 1779. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.22,23,124,131;567,vol.37,38,39.

Haller, VI, 973.

1761. LETTRE de Monseigneur le comte De Vergennes, ministre et secrétaire d'état au departement des affaires étrangeres, à Monsieur Gabart de Vaux, chargé des affaires de S. M. T. C. auprès de la République de Genève. Versailles le premier sep-

tembre 1779. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567, vol.195.

La même que la précédente. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 973.

1762. Philippique aux auteurs du Code. — O cives ! Cives ! In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,51,124,131;567,vol.37.

Défend le Code en le combattant ironiquement. — Paru le jeudi 2 septembre 1779. — Haller, VI, 972.

1763. Sentimens d'un citoyen adressés à la République. *(Signé)* Jean-Jacques Rousseau. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 22,131.

Panégyrique de la constitution de Genève. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 966.

1764. Lettre du manchot de la Champagne, en réponse à son ami, J. Du Courti, du Mandement, qui lui avait écrit le premier septembre 1779. *(Signé)* Le manchot, à Avoully le 4 sept. 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131.

En patois. Contre les négatifs et en particulier Rilliet. — Gaullieur, *Etudes sur l'hist. litt.*, p. 290. — Paru le 14 septembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 975.

1765. Diverses pièces relatives aux délibérations du magnifique Conseil des Deux Cent depuis le 20 août au 3 septembre 1779. A Genève, M.CC.LXXIX. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol. 22,37,124,131;567,vol.37,38,195.

Contient des extraits des registres des 16, 30 et 31 août, et une réquisition du 31 août, le tout relatif à la prolongation du terme pour la révision des Edits, proposée par le Petit Conseil, et à la dissolution de la commission, proposée par De Chapeaurouge. — Paru le 6 septembre 1779. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 974.

1766. Très-humble et très-respectueuse réprésentation remise aux Seigneurs Syndics par plus de mille citoyens ou bourgeois. Le 7 septembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131;567,vol.37,38,39,40,195.

Les porteurs de la déclaration regardent comme nul et non avenu l'arrêté du C. des CC, du 3 septembre, anéantissant la commission du Code. — Paru imprimé le 9 septembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 977.

1767. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise aux Seigneurs Syndics par plus de mille citoyens ou bourgeois. Le 7 septembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.37.

Autre édition du précédent.

1768. Très-humble et très-respectueuse représentation remise aux Seigneurs Syndics par plus de mille citoyens ou bourgeois. Le 7 septembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 16 pp. — S.d'H.

Autre édition du même.

1769. Le triomphe ou second dialogue entre X et Y. Prix quatre sols. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.22,124,131;567,vol.219.

Satire contre les négatifs, principalement au sujet de la décision du 3 septembre. — Paru le 8 septembre 1779. — Prix : 4 s. — Haller, VI, 976.

1770. Analyse des principes contenus dans une brochure de trente pages, adressée à l'auteur de la Lettre écrite aux citoyens et bourgeois porteurs de la Déclaration ; et dans l'Examen de cette Déclaration. Genève, le 14 septembre 1779. 1779. In-8, 140 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,131.

Défend le Projet de révision, tout en convenant qu'il n'est pas parfait, et examine les questions qui s'y rattachent. — Paru le jeudi 16 septembre 1779. — Prix : 1 fl. 6 sols. — Haller, VI, 979.

1771. Extrait des registres du Conseil du 15 septembre 1779. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.36.

Réponse à la représentation du 7 septembre ; le Conseil estime que la décision prise le 3 septembre par le CC est légale, quoique non conforme à l'avis qu'il avait proposé. Le mot *Extrait* du titre est imprimé en lettres penchées. — Prix : 1 sol, 6 deniers. — Haller, VI, 980.

1772. Extrait des registres du Conseil. Du 15 septembre 1779. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.22, 37,124,131;567,vol.37,38,40,195.

Autre édition du précédent ; le mot *Extrait* du titre est imprimé en lettres droites. — Haller, VI, 980.

1773. Eloge des citoyens ou bourgeois, appellés vulgairement représentans. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,51,124,131.

Aspire à la paix et propose d'adhérer au projet d'accommodement de spectable J. T. Pr (voy. n° 1756). — Paru le 16 septembre 1779. — Haller, VI, 983, mentionne deux éditions.

1774. Les aveux, ou troisième dialogue entre X et Y. *[A la fin]* : ce dialogue a eu lieu le 8 septembre 1779. Prix six sols. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.22, 124,131;567,vol.219.

Satire contre les actes du CC; traite de la représentation du 7 septembre et des *Observations sur le Code.* — Paru le 23 septembre 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 978.

1775. Epitre d'un membre du cercle des Bons Ragous. Des Bons Ragoûts, le 24 sept. 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol. 22;567,vol.219.

Autre édition de la *Lettre d'un membre du cercle des bons ragoûts* (n° 1745).

1776. Pièces diverses relatives aux délibérations du magnifique Conseil des Deux-Cent, depuis le vendredi 17 au samedi 25 septembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,132,146;567,vol.38,195.

Contient : 1° Extrait des registres du Conseil du 11 septembre, proposant au CC une nouvelle commission du Code composée suivant les mêmes principes que la précédente. 2° Réquisition aux Syndics remise au Premier Syndic par plusieurs membres du CC, le jeudi 23 septembre 1779. à sept heures du soir, appuyant cette proposition 3° Extrait des registres du M. C. des CC, du 25 septembre, la repoussant. — Paru le 26 septembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 981.

1777. Très-humble et très-respectueuse déclaration remise à Messieurs les Syndics au nom d'un très-grand nombre de membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. Le 27 septembre 1779. In-8, 39 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,23,37,124,132,148;567, vol.36,195.

Défense de la résolution du 3 septembre, contre la représentation du 7; suivi de l'Avis porté au CC par le P. C. (extrait du 16 août 1779) et de l'Avis arrêté au CC le 3 septembre par 105 suffrages contre 45. — Paru le 29 septembre 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 982.

1778. Très-humble et très-respectueuse déclaration, remise à Messieurs les Syndics, au nom d'un très grand nombre de membres du magnifique Conseil des Deux-Cent, le 27 septembre 1779. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf315,vol.25.

Autre édition de la précédente. — Haller, VI, 982.

1779. Observations d'un citoyen, adressées à la nob. Commission. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.22.

L'auteur, s'appuyant sur l'autorité de Linguet, demande que l'on empêche les notaires et les avocats de former entre eux des associations trop nombreuses. — Attribuées à M. le pasteur J. Trembley. — Paru vers le 29 ou 30 septembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 984.

1780. Mémoire instructif sur les dissentions actuelles de la République de Genève. In-8, 79 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37, 125,129,133,148,221;567,vol.36,38,42,195,221.

L'auteur, négatif, attribue les dissensions de la République aux prétentions émises par les représentants relativement au code, dont ils veulent faire une collection complète de tous les édits; il combat leurs principes et notamment la souveraineté du Conseil Général. — Joint à l'Adresse des membres constitutionnaires du CC, remise le 24 février 1780 (Reg. du 28 mars 1780). — Par J.-J. Gautier, natif; parut en septembre 1779 (Note ms. de l'ex. B.G.:Gf567,vol.221). — Haller, VI, 950.

1781. Lettre de Mr le vicomte de Polignac aux louables Cantons de Zurich et de Berne.

Citée dans la *Lettre écrite de Genève à Mr le marquis de M..., le premier octobre 1779*.

1782. Lettre écrite de Genève, à Mr le marquis de M....... Le premier octobre 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124, 132;567,vol.36.

Cri d'indignation contre l'idée que c'est de Genève que seraient partis les rapports qui ont donné lieu à la lettre du comte de Vergennes; l'auteur annonce l'envoi d'un mémoire, pour faire connaître la vérité à la cour de France et cite la lettre écrite par le vicomte de Polignac aux cantons de Zurich et de Berne. Par Vernes; voy. nos 1880 et 1881. — Paru le 10 octobre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 985.

1783. Extrait des registres du Conseil, du 2 octobre 1779. Remis par écrit le 3 décembre suivant. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,131;567,vol.195.

Le Conseil a vu avec beaucoup de satisfaction les sentiments patriotiques exprimés dans la *Déclaration* remise le 27 septembre aux syndics au nom d'un très grand nombre de membres du CC. Il l'a fait joindre au registre et il espère que ceux qui l'ont envoyée concourront aux moyens qui pourront être proposés pour rétablir l'harmonie dans la République. — Haller, VI, 986.

1784. Dialogue entre Monsieur Marcet, ancien député de la bourgeoisie, en 1738, et Monsieur Cramer, Ancien Syndic. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124,131,144.

Dialogue des morts, où les causes des troubles sont exposées au point de vue des natifs et contre les représentants. — Paru le 3 octobre 1779. — La vente en fut interdite. — Voy. Reg. du 11 octobre 1779. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 112. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 968.

1785. Entretien familier entre un citoyen de Genève et un bourgeois de la même Ville, revenu depuis peu de l'Etranger. Du Tour des Trembières, le 3 octobre 1779. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,124,132;567,vol.37,38.

Historique du Code, dans le sens représentant; conclut à la résistance par les armes, en cas d'attaque ouverte. — Paru le 3 novembre 1779. — Haller, VI, 987.

1786. Eloge poétique des auteurs de la Déclaration du 27e septembre 1779. Précédé d'une lettre à Mr. M... Genève, le 4e octob. 1779. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,124,132.

Satire en vers contre les cent-cinq du CC qui ont voté la résolution du 3 septembre, et contre les auteurs de la Déclaration. — Paru le 5 octobre 1779. — La vente en fut interdite. — Voy. Reg. du 11 octobre 1779. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 112. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 988.

1787. Très-humble et très-respectueuse déclaration remise à Messieurs les Syndics au nom d'un grand nombre de citoyens et bourgeois. Le 6 octobre 1779. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol. 22,124,131;567,vol.37,195.

Les négatifs, auteurs des représentations des 19 avril et 15 mai 1777, donnent leur approbation à la Déclaration du 27 septembre 1779 (voy. n° 1777). — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 989

1788. Lettre d'un natif expatrié à ses compatriotes. Paris, le 10 octobre 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124,132; 567,vol.37,195.

Conseille aux natifs de ne plus se mêler de politique, puisqu'ils sont toujours sacrifiés. — Par Cornuaud (L. Karcher, dans B.I.G., t. XXVIII, p. 274). — Paru le lundi 18 octobre. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 990.

1789. Exposition de faits intéressans, ou dialogue entre un bourgeois campagnard et un citoyen résident à Genève, sur les affaires du jour. — In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124,131.

Historique du Projet de Code, au point de vue représentant. — Paru le 11 octobre 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 995.

1790. Abrégé historique de ce qui s'est passé à Genève, rélativement au Code. Genève le 23 octobre 1779. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,124,129,132;567,vol.37.

En faveur des représentants. — Paru le 28 octobre. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 991.

1791. L'ESPRIT de parti. Pièce aussi vraie que les autres. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,85,124,132.

Apologue en vers sur les peuples heureux et paisibles auxquels les théories philosophiques font perdre le bonheur et la paix. — Paru le 23 octobre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 997.

1792. ESSAI sur la Vérité, la Liberté, le Souverain, la Patrie, la Religion, le Bonheur. Par Abraham Trembley. Seconde partie. Octobre 1779. A Genève, chez Barthélemy Chirol. 1779. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,132.

L'auteur aurait voulu la collection des Edits ordonnée en 1738; il critique le Projet de Code et défend le CC. — Paru le 23 octobre. — Prix : 6 sols. — Voy. n[os] 1630 et 1910. — Haller, VI, 913.

1793. LETTRE, écrite de Genève à Berne, le 27 d'octobre, 1779. MDCCLXXIX. In-8, 15 pp. — B.G :Gf315,vol.23,37, 125,132.

Démontre l'illégalité de la décision du CC, au sujet du Code ; estime qu'un Code est nécessaire, que c'est le Conseil Général qui est le souverain et qu'il n'y a pas lieu à une médiation. — Paru le 9 novembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 992.

1794. SECONDE lettre du natif expatrié à ses compatriotes. Paris, le 28 octobre 1779. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124, 132;567,vol.37,195.

Les natifs veulent rester neutres et n'aspirent qu'à la paix. — Par Cornuaud (Note de l'ex. de la Soc. de Lect.:vol.195). — Paru le 6 novembre. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 993.

1795. LETTRE d'un Turc, résident à Genève, à son ami Muftafa. *(Signé)* Aly-bey. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,124, 132.

En faveur des natifs, contre la gabelle, le taux du vin, etc. — Paru le 28 octobre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 996.

1796. LETTRE d'un Genevois à M. Linguet. Octobre 1779. *(Signé)* L. D. V. B.''. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,132.

Répondant à un article inséré dans le dernier numéro des *Annales* de Linguet, l'auteur, représentant, expose l'état des choses à Genève et montre que l'on cherche à tromper les puissances étrangères pour les faire intervenir. — Haller, VI, 994.

1797. LETTRE d'un citoyen de Genève, à M...... Genève, le 1[er] nov. 1779. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,125,132; 567,vol.37.

En faveur des représentants. Historique du Code. — Attribué à

Mr D'Yvernois cadet. — Paru le 9 novembre 1779. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 998.

1798. Lettre d'un natif à un bourgeois représentant. Le 6 novembre 1779. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132.

Loue la conduite des natifs, se plaint de la position qui leur est faite, et les engage à rester neutres. — Par Cornuaud (L. Karcher, dans B.I.G., t. XXVIII, p. 274). — Paru le 8 novembre 1779. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 999.

1799. Défense apologétique des citoyens et bourgeois représentans, de la Ville et République de Genève. Précédée d'une adresse aux Seigneurs Syndics, remise par les citoyens et bourgeois représentans le 10 novembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,125,132; 567,vol.195.

L'*Adresse* a pour but de faire parvenir l'écrit lui-même au Petit Conseil. Cette *Défense*, aussi claire que modérée, contient l'historique du *Code* et de l'*Arrêté* du 3 septembre 1779 ; elle réfute les erreurs contenues dans les lettres de Vergennes et de Polignac. Notes avec pièces justificatives. Par Reybaz (*Tableau hist. et polit. des deux dernières révolutions de Genève*, Londres, 1789, in-8, t. I, p. 162). — Paru le 13 novembre. — Prix : 6 sols. - Haller, VI, 1000.

1800. Défense apologétique des citoyens et bourgeois représentans, de la Ville et République de Genève. Précédée d'une adresse aux Seigneurs Syndics, remise par les citoyens et bourgeois représentans, le 10 novembre 1779. A Genève, M.DCC.LXXIX. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf567,vol.40.

Autre édition du précédent.

1801. Première lettre aux auteurs de la Déclaration remise à Mrs. les Syndics, le 27 septembre, 1779. Le 10 novembre 1779. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132;567,vol.37.

Cette lettre et les cinq autres qui lui font suite, contiennent la réfutation complète de la *Déclaration* du 27 septembre et la défense de la *Représentation* du 7 septembre 1779, par un représentant. — Paru le 16 novembre. — Haller, VI, 1001.

1802. Seconde lettre aux auteurs de la Déclaration remise à Mrs. les Syndics, le 27 de septembre, 1779. Genève, le 15 de novembre, 1779. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132;567, vol.37.

Paru le 20 novembre. — Haller, VI, 1001.

1803. Troisième lettre aux auteurs de la Déclaration remise

à Mrs. les Syndics, le 27 de septembre, 1779. Genève, le 15 de novembre, 1779. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132.

Paru le 24 novembre. — Haller, VI, 1001.

1804. Du 21 NOVEMBRE 1779. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 195.

Billet pour l'élection du lieutenant et des auditeurs; la confirmation du trésorier général et du procureur général; la vente du vin : 1209 électeurs.

1805. CONFESSION de foi patriotique, de la partie du peuple de Genève connue sous le nom de natifs, adressée à tous les amateurs de la Patrie et du bien-public. Du 22 novembre 1779. A Genève. M.DCC.LXXIX. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.23, 133.

Dissertation sur la situation économique de Genève, surtout au point de vue du luxe qui s'y introduit et du déclin de certaines branches de l'industrie. Desiderata des natifs. — Par Cornuaud (Haller; B.I.G., t. XXVIII, p. 274). — Paru le 25 novembre 1779. — Haller, VI, 1002.

1806. EXTRAIT des registres du Conseil, du 23 novembre 1779. *(Signé)* Lullin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,133;567, vol.40,195.

Le Conseil a pris connaissance de l'*Adresse* et de la *Défense apologétique* des représentants, du 10 novembre, et a résolu de les joindre au registre; il espère que les représentants donneront des preuves de leurs sentiments patriotiques en se prêtant à une conciliation. — Paru le 1er décembre 1779. — Haller, VI, 1003.

1807. QUATRIÈME lettre aux auteurs de la Déclaration remise à Mrs. les Syndics, le 27 de septembre, 1779. Genève, le 25 de novembre, 1779. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132.

Paru le 29 novembre 1779. — Haller, VI, 1001.

1808. LETTRE de Jaques Goy, mesureur de charbon, citoyen de Genève, à Mr. Saladin de Cran, citoyen de Genève. *(Signé)* Jaques Goy. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,55,133;567,vol.195.

Sur l'élection du trésorier général, pour la charge duquel Le Fort a été préféré par les Conseils à Dentand, son aîné. Les représentants mettront nouvelle élection pour le procureur général, jusqu'à ce qu'on leur présente quelqu'un qui ose être l'homme de la loi. L'auteur a écrit si librement à Saladin, parce que la qualité de citoyen met celui-ci à son niveau et que celle de Seigneur de Cran le met au-dessous de lui, puisqu'il doit obéir aux Seigneurs de Berne. — Distribué par un homme à qui en voulait, au moment où l'on montait à St-Pierre pour

le Conseil Général du 20 novembre 1779; il y a eu des poursuites et plusieurs personnes mises en prison. — Par Jean-François-Jacob Richard; imprimé à 370 exemplaires par Gabriel Grasset. Jacques Goy n'y est pour rien (Archives : Procès criminels de 1779, nº 160). — Jean-François-Jacob Richard ffeu Abraham, bourgeois, notaire et procureur au siège du lieutenant, âgé de 36 ans, Gabriel Grasset ffeu Pierre, le premier auteur et le second imprimeur de ce libelle, et J.-F. Martin son distributeur, furent condamnés à diverses peines, le 4 décembre 1779. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 112. — Voy. Reg. des 29 et 30 novembre, 1 et 4 décembre 1779. — Haller, VI, 1005.

1809. Du 28 NOVEMBRE 1779. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet pour l'élection du trésorier général et du procureur général; deux candidats pour chaque place, avec ligne de nouvelle élection : 1039 électeurs; Jean Mallet élu trésorier général par 726 voix; nouvelle élection pour le P. G. par 720 voix.

1810. LETTRE des louables Cantons de Zurich et de Berne, à Son Excellence Mr. le vicomte de Polignac, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, auprès du Corps Helvétique, à Soleure. Zurich le 30 novembre 1779. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.23,125,133;567,vol.195.

Réponse à la lettre du 25 septembre. Dans les circonstances actuelles, une intervention des garants de la médiation de 1738 donnerait atteinte aux droits de la Ville de Genève, et rien ne la justifierait.

1811. TRADUCTION d'une lettre écrite au nom de Leurs Excellences de Zurich et de Berne, du 30 novembre 1779. Zurich, le 30 novembre 1779. *(Signé)* Le Bourguemaître, Avoyer et Conseils des Villes de Zurich et de Berne. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.23,37,125,133;567,vol.37,40,195.

Fraternelle exhortation à la concorde. — Distribué le 6 décembre 1779. — Haller, VI, 1004.

1812. CINQUIÈME lettre aux auteurs de la Déclaration remise à Mrs. les Syndics, le 27 de septembre, 1779. Genève, le 30 de novembre, 1779. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132.

Paru le 3 décembre 1779. — Haller, VI, 1001.

1813. Du 5 DÉCEMBRE 1779. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet pour l'élection du procureur général : 967 électeurs.

1814. A MES CONCITOYENS. *(Signé)* Butini, Châtelain. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,125,129,133;567,vol.37.

Butini, qui s'était indiqué pour la place de procureur général, a été rejeté comme incapable de la remplir, parce qu'il ne partageait pas les

opinions politiques du CC; il se défend de cette accusation d'incapacité et démontre qu'il a rempli comme il devait ses fonctions de châtelain. Suit, comme pièce justificative, le *Rapport du Sr. Vallotton, chirurgien de Satigni* sur le cadavre d'une mendiante. — A la suite se trouve le *Discours prononcé par Mr. le Châtelain Butini, le 23 août 1779, lors de la dissolution de la Commission,* dans lequel il défend la souveraineté du Conseil Général et combat la dissolution de la Commission (Voy. n° 1753). - Paru le 8 décembre 1779. — Haller, VI, 1006.

1815. A MES CONCITOYENS. *(Signé)* Butini, Châtelain. In-8. 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.22,37,51,125,133;567,vol.195.

Butini retire son indication pour la place de procureur général, en indiquant les motifs de cette détermination. — Haller, VI, 1007.

1816. SIXIÈME lettre aux auteurs de la Déclaration remise à Mrs. les Syndics, le 27 de septembre, 1779. Genève, le 10 de décembre, 1779. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,132.

Paru le 20 décembre 1779. — Supprimée par le Conseil. — Voy. Reg. des 21 et 23 déc. 1779. — Haller, VI, 1001.

1817. TABLEAU de la situation politique de Genève, en 1779. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,37,125,133;567,vol.36,38,195, 210,221.

L'auteur, négatif, traite de l'origine et des progrès des dissensions de la République, qu'il attribue aux représentants, puis de l'établissement des cercles et de leur influence, qu'il trouve désastreuse. — Paru le 12 décembre 1779. — Haller, VI, 1014.

1818. DU 12 DÉCEMBRE 1779. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 195;819.

Billet pour l'élection du procureur général; deux candidats et ligne de nouvelle élection : 819 électeurs; nouvelle élection : 726 voix.

1819. LE PHILOSOPHE genevois, ou lettres de Plaute à son ami établi à Amsterdam. In-8, 7 pp. — B G.:Gf315,vol.23,51,125, 133.

L'auteur déplore la désunion des citoyens et surtout l'intervention des puissances étrangères dans leurs affaires. — Paru le 13 décembre 1779. — Haller, VI, 1018.

1820. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 14 décembre 1779. *(Signé)* De Rochemont Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. —B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de tirer des coups de fusil dans les chemins, places, etc., et aux jeunes gens de chasser avant l'âge de seize ans.

1821. Du 19 décembre 1779. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 195.

Billet pour l'élection du procureur général; deux candidats et ligne de nouvelle élection : 1049 électeurs; Jaques-Antoine Du Roveray est élu par 939 voix.

1822. Très-humble et très-respectueuse adresse des citoyens et bourgeois représentans aux Seigneurs Syndics et Conseil. Remise le 20 décembre 1779. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.23, 37,125,133;567,vol.38,195.

Les représentants manifestent leur désir de conciliation et prient les Syndics et Conseil de transmettre aux Cantons de Zurich et de Berne leurs sentiments de gratitude, pour l'attention vraiment confédérale que ces anciens et fidèles alliés témoignent, dans leur lettre du 30 novembre, pour le maintien de notre indépendance. - Paru le 22 décembre. — Haller, VI, 1009.

1823. Avis du magnifique Conseil des Deux-Cent. Du 21 décembre 1779. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.37,195.

Le Grand Conseil estime que l'exécution prompte et préalable des arrêtés des 5 et 25 septembre 1779 est le moyen le plus efficace d'accélérer le retour de l'harmonie parmi nous, et qu'il n'y a pas lieu d'agréer l'avis du P. Conseil, qui en suspend l'exécution; mais, touché des exhortations confédérales de Zurich et de Berne, il est disposé à adopter les avis du Petit Conseil propres à rétablir la concorde.

1824. Lettre à Monsieur ***. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 23,33,125,133.

Il faut renvoyer la confection du code à des temps plus heureux, sinon prier les Conseils de Zurich et de Berne de nous envoyer quelques-uns de leurs membres, pour y travailler avec nous; l'on devra fixer clairement les prérogatives des différents Conseils. — Paru le 23 décembre 1779. — Haller, VI, 1017.

1825. Les aveugles devenus oculistes, ou mémoire pour servir à l'histoire des Quinze-Vingts. Genève le 27 décembre 1779. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125;567,vol.36,195.

Pour détacher du parti représentant les natifs qui le suivent. — Par Cornuaud (Haller; L. Karcher, dans B.I.G. t. XXVIII, p.274). — Paru le 26 décembre 1779. — Haller, VI, 1012.

1826. Très-humble et très-respectueuse déclaration aux Seigneurs Syndics et Conseil, remise à Messieurs les Syndics, de la part d'un grand nombre de citoyens et bourgeois, le 27 décembre 1779. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,133;567,vol. 37,38,195.

Les auteurs de la *Déclaration* du 6 octobre témoignent leur satisfaction des dispositions des puissances garantes, leur attachement à l'Edit de 1738 et leur désir de voir une réconciliation. — Paru le 28 décembre. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1011.

1827. Moyens de conciliation, proposés à Messieurs ******. Genève, le 29 décembre 1779. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.23. 37,125,133;567,vol.36,39.

Propose un projet de révision sur la base de l'Edit de 1738, donnant aux natifs les droits utiles de la bourgeoisie, leur accordant des places de bas-officiers et des entrées à la bourgeoisie par élection, et rappelant les exilés de 1770. - Paru le 29 décembre. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1013.

1828. Aux citoyens représentans. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315, vol.23,85,125,133;567,vol.44.

Poésie satirique rimée en *ence* et en *if*, contre le *Mémoire instructif* (n° 1780). — Paru le 30 décembre 1779. — Prix : 1 sol, 6 d. — Haller, VI, 1015.

1829. Ordonnances pour l'art de l'horlogerie. Vues et approuvées par le magnifique Conseil des Deux-Cent. Le 11[e] septembre 1745. *(Signé)* Mussard. A Genève, chez J. P. Bonnant, imprimeur. M.DCC.LXXIX. In-8, 16 pp. — S.d'H.

1830. Chanson sur l'air : Avec les jeux dans le village. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.85.

En faveur des natifs. — Date indéterminée.

1780

1831. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXX. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

1832. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXX. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

1833. Lettre des natifs de Genève à leurs amis exilés. Genève, le premier janvier 1780. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.25, 125,133.

Apologie des *Moyens de conciliation*. — Par Cornuaud. — Paru le 3 janvier 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1026.

1834. Fragmens d'un ouvrage imprimé au commencement du

dernier siécle. Etrennes offertes à un petit nombre de sages, par un grand paresseux. Pour l'année 1780. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,125,133.

Recueil d'extraits en ancien français, favorables à l'aristocratie. — Paru le 1er janvier 1780. — Prix : 6 sols. — Haller VI, 1016.

1835. Epitre à l'auteur des vers en *if* et en *ence*. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.23,85,125,133;567,vol.44.

Poésie rimée en *if* et en *ence*, contre le *Mémoire instructif* et autres écrits négatifs. — Paru le 1er janvier 1780. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1015.

1836. Du 2 janvier 1780. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet pour l'élection des syndics; huit noms : 1047 électeurs.

1837. Gazette américaine. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25, 127;567,vol.44,197.

Satire contre les négatifs. — Imprimé par Jacques Quibi, qui en reçut le manuscrit de Terond (Procès criminels de 1780, n° 51). — Paru le 3 janvier 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1037.

1838. Réponse des exilés de Genève aux natifs. Ce 6 janvier 1780. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,125.

Les *Moyens de conciliation* ont fait renaître leurs espérances. — Paru le 11 janvier 1780. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1027.

1839. Troisième épitre aux citoyens représentans. Le 6 janvier 1780. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.85,125,133;567,vol.44.

Poésie rimée en *if* et en *ence*, en faveur du *Mémoire instructif*. — Par Cornuaud. — Paru le 7 janvier 1780. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1028.

1840. Réflexions sur la commission conciliatrice, et sur les motifs qui l'ont fait rejetter. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.25, 37,51,125,133;567,vol.37,38,195.

L'auteur approuve les décisions du CC relatives à la commission du code et énumère les motifs qui les justifient. — Paru le 7 janvier 1780. — Haller, VI, 1010.

1841. Du 9 janvier 1780. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet pour l'élection des syndics; 16 candidats : 1158 électeurs.

1842. Lettre écrite des Champs Elysées, par Edouard Luya, l'un des huit exilés, à ses compatriotes les natifs de Genève. Des Champs Elysées, le 10 janvier 1780. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.25,125,133.

Dans le sens des *Moyens de conciliation*. — Par Cornuaud. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1029.

1843. Du 13 janvier 1780. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet de votation : 1139 électeurs, 776 pour, 341 contre.

1844. Exortation morale de M. Niemand, régent d'une classe au Collège allemand à Genéve, ci-devant suffragant de Nirgenswo en Saxe. Rendue publique par un citoyen. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.25.

En allemand. Exhortations religieuses en faveur de la paix. — Paru le 14 janvier 1780. — Haller, VI, 1188.

1845. Mémoire des membres représentans du magnifique Conseil des Deux-Cent, précédé d'une adresse aux Seigneurs Syndics, remis le 15 janvier 1780. En réponse à la Déclaration d'un très-grand nombre de membres du magnifique Conseil des Deux-Cent, du 27 septembre 1779. In-8, 121-18 pp. — B.G.: Gf315,vol.25,125,133;567,vol.42,196.

Réfutation de la *Déclaration* du 27 septembre, qui est imprimée à la suite, en 18 pages, avec une numérotation spéciale. — Paru le 2 février 1780. — Haller, VI, 1030.

1846. Très-humble et très-respectueuse déclaration, remise à Messieurs les Syndics, au nom d'un très-grand nombre de membres du magnifique Conseil des Deux-Cent, le dimanche soir 16 janvier 1780. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,38,126, 133;567,vol.42,196.

Réclamation contre le fait que, le jeudi précédent et le jour même, au Conseil Genéral, des citoyens et bourgeois ont tenté de précéder les membres du CC, malgré la préséance de ceux-ci. — Paru le 18 janvier 1780. — Prix : 1 sol 6 d. -- Haller, VI, 1031.

1847. Du 16 janvier 1780. Pour la réélection du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.195.

Billet d'élection ; 22 noms : 1005 électeurs.

1848. Le Mémoire instructif, ou quatrième dialogue entre X et Y. A Genève, M.DCC.LXXX. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol. 25,126,133;567,vol.219.

Contre le *Mémoire instructif* (n° 1780). — Paru le 17 janvier 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1050.

1849. Très-humble et très-respectueuse déclaration, remise

à Messieurs les Syndics, au nom d'un grand nombre de citoyens et bourgeois, le 18 janvier 1780. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 25,38,126,133;567,vol.41,42,196.

Désapprouvant le désordre qui a régné dans le C[1] G[1] du dimanche 16 janvier. — Paru le 19 janvier 1780. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1032.

1850. Très-humble et très-respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics, et à Monsieur le Procureur-Général, le 19 janvier 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,38,126,133;567,vol.42,196.

Exposé de ce qui s'est passé le 16 en C[1] G[1]; nie le prétendu droit de préséance des membres du CC en Conseil Général, et combat la *Déclaration* du 16 janvier. — Paru le 20 janvier 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1033.

1851. Lettre à M. D. G..... à Berne. Genève, le 21 janvier 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126;567,vol.42,196.

Contre les Déclarations des 16 et 18 janvier, par un représentant. — Paru le 26 janvier 1780. — Haller, VI, 1034.

1852. Lettre à M. D. G..... à Berne. Genève, le 21 janvier 1780. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.48.

Seconde édition de la précédente à laquelle on a ajouté un alinéa final disant que « quant au Code, une médiation n'y ferait que de l'eau claire, les médiateurs ne pouvant se pénétrer suffisamment de notre esprit législatif. Un moyen plus sûr serait que quelques-uns de nos feseurs de code ne trouvassent plus de protecteurs pour flatter leur manie; dès lors nous serions bientôt en paix. » — Paru le 27 janvier 1780. — On a brûlé autant que possible les exemplaires de cette seconde édition (*Seconde lettre de Monsieur D. G...* (n° 1857), p. 1). — Haller, VI, 1034.

1853. Réponse de M. D. G. à M. *** à Genève. Berne, le 26 janvier 1780. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126;567,vol.42.

Exprime des idées contraires à la *Lettre à M. D. G.*, du 21 janvier (n° 1851). — Paru le 2 février. — Haller, VI. 1035.

1854. Extrait des registres du Conseil, du 28 janvier 1780. *(Signé)* De Rochemont. — Extrait des registres du Conseil, du 28 janvier 1780. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.25,38,126,133;567,vol.42,196.

Le Conseil répond aux Déclarations du 16 et du 18 du même mois, qu'il a vu avec peine qu'on ait voulu donner atteinte au droit de préséance des membres du CC sur les citoyens et bourgeois en C[1] G[1]; et se réfère à la réponse qu'il a faite à la Déclaration des représentans,

du 19 même mois et qui se trouve, à la suite, dans l'Extrait des registres du même jour; on y défend le droit de préséance. — Paru le 31 janvier 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1036.

1855. Atténuation complette de l'exploit signifié à Sr. Jean Pestre par la D^elle. Fontaine, au sujet d'un enfant que ladite D^elle. a fait en avril 1779. A Genève, 1780. In-8, 26 pp. — Archives : Procès criminels de 1780, n° 16.

Libelle imprimé par les soins d'Etienne Pestre, frère de Jean, à 500 exemplaires, qu'il brûla. La procédure en contient deux.

1856. Le patriote. Genève, le 1 février 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126;567,vol.44.

Propose diverses mesures qui amèneraient la paix et termine en critiquant l'*Epitre à l'auteur des vers en* if *et en* ence (n° 1835). — Voy. *Réflexions politico-patriotiques* (n° 1621, n.). — Haller, VI, 1038.

1857. Seconde lettre de Monsieur D. G.... De Berne, le 3 février 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25;567,vol.196.

En faveur du droit de préséance et des natifs. Contre les représentants. — Paru le 7 février 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1039.

1858. Lettre d'un assiégeant de Gibraltar, à bord du vaisseau Notre Dame l'Esclavitad, à son libérateur La Pierre, aubergiste au Cheval Blanc à Genève. 10 décembre 17796. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 126.

Galimatias. — Paru le 5 février 1780. — Haller, VI, 1008.

1859. Les torts. Cuique suum. 1780. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.25,38,126.

Contre les négatifs, à propos du Code et du droit de préséance. — Paru le 7 février. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1049.

1860. Remerciement des natifs de Genève aux citoyens. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126;567,vol.44.

Les natifs remercient des avances qu'on leur fait, mais ils s'en méfient et veulent rester neutres; ils mettent leur espoir dans une médiation des puissances garantes. — Par Cornuaud. — Paru le 7 février. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1106.

1861. Lettre d'un natif aux auteurs du Mémoire des membres représentans du mag. Conseil des Deux Cent, etc. *(Signé)* Isac Cornuaud. Genève, le 8 février 1780. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.25,127;567,vol.42.

Pour les natifs, contre les représentants. — Par Cornuaud (B.I.G., t. XXVIII, p. 275). — Paru le 9 février 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1040.

1862. Observations sur la Déclaration des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur-Général le 19 janvier 1780. Genève, le 9 février 1780. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127;567,vol.41,42.

En faveur de la préséance en Conseil Général. — Paru le 10 février 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1041.

1863. Examen du projet de révision de l'Edit politique, approuvé par la noble Commission du magnifique Conseil des Deux-Cent. A Genève. M.DCC.LXXX. In-4, viii-27-61 pp. — B.G.:Gf315,vol.179.

En deux parties. Cet examen est contraire au projet. L'avertissement est daté du 12 février 1780. — Distribué aux membres du CC le 15 février 1780.

1864. Lettres écrites, de Genève, à Monsieur le Marquis de M. . . . . . à Versailles, sur le pamphlet intitulé, Mémoire instructif sur les dissentions actuelles de la République de Genève. 1780. Première lettre. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.25, 127;567,vol.42.

Contre ledit *Mémoire instructif*. — Par Vernes (Voy. la brochure : *Mon ami. . .*, du 4 mars 1780 (nº 1881). — Paru le 13 février.— Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1051.

1865. Enigme. J'ai du talent, de l'esprit ; . . . . . In-8, 3 pp. S.d'H.:vol.25.

Poésie allégorique sur les troubles. La troisième page commence par ce vers : « La cabale y fait tapage. » — Paru le 14 février 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1187.

1866. Énigme. J'ai du talent, de l'esprit ; . . . . In-8, 3 pp. — B.G.Gf315,vol.25,85,127.

Autre édition du précédent. La troisième page commence par ce vers : « Mon concert ne vaut plus rien. » — 14 février 1780. — Haller, VI, 1187.

1867. Lettre d'Abraham-Gédeon Binet, à l'auteur anonime de la Lettre écrite à Monsieur Linguet, pour être insérée dans ses Annales en octobre 1779. *(Signé)* Abraham-Gédéon Binet. A Genève ce 15 février 1780. M.DCC.LXXX. In-8, 56 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,135;567,vol.41.

L'auteur fait de la politique à propos du Code, et traite de ses

affaires particulières. — Paru au commencement de juin 1780. — Prix : 1 fl. 9 s.

1868. Lettre à l'auteur du Remerciement des natifs. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

Au nom d'une société paisible de natifs, l'auteur déclare qu'ils ont à se louer des deux partis et repoussent l'idée d'une médiation, pensant que les lois doivent se garantir par leur propre sagesse. — Paru le 15 février 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1107.

1869. Remerciement de Nigoudet de Malagnou, a Monce Isacc Cornio. In-8, 4 pp. — S.d'H.vol.25.

En patois, avec une chanson; satire contre Cornuaud. Le dernier mot est écrit *zeror*. — Paru le 15 février 1780. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1064.

1870. Remerciement de Nigoudet de Malagnou, à Monce Isacc Cornio. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

Edition plus correcte du précédent, le dernier couplet finit par le mot *zéro*. — Haller, VI, 1064.

1871. Vision. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,85,127.

Allégorie sur les troubles, dans le sens négatif. — Paru le 19 février 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1043.

1872. N° 1. Lettre à Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes, du 21 février 1780. *(Signé)* Etienne Clavière. In-8, 54 pp. — S.d'H.

Clavière démontre que le projet de code de la commission n'a rien de contraire au règlement de 1738 et qu'il n'y a pas lieu pour les puissances garantes d'intervenir. — Haller, VI, 1044.

1873. Pièces justificatives pour Messieurs Du Roveray et Clavière. M.DCC.LXXX. In-8, 54 pp. — B.G.:Gf315,vol.82,137.

Contient la lettre de Clavière au comte de Vergennes, du 21 février 1780, pour lui montrer qu'on a trompé sa religion et que les puissances garantes n'ont pas à intervenir; défense du projet de code et des représentants.

1874. Les aveugles devenus oculistes, ou mémoire pour servir à l'histoire des Quinze-vingts. Seconde édition, avec des notes. Post tenebras lux. Genève, le 22 février 1780. A Genève. M.DCC.LXXX. In-8, 46 pp. B.G.:Gf315,vol.25,127,133;567,vol. 44.

Cette édition est augmentée d'un *Avertissement des éditeurs* et de notes (Voy. n° 1825). — Par Cornuaud. — Paru le 28 février. — Prix : 10 sols 6 d. — Haller, VI, 1012.

1875. Adresse des membres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux-Cent, au magnifique Petit Conseil, présentée aux Seigneurs Syndics le 24 février 1780 à l'occasion du Mémoire qui leur fut remis le 15 janvier dernier par les membres représentans du Grand Conseil. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol. 25,38,126;567,vol.41,42,196.

Blâme le silence du Petit Conseil sur ce *Mémoire* et défend le CC contre les représentants. — Paru le 27 février. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1045.

1876. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 26 février 1780. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de vendre à la foire aucun ouvrage au-dessous du titre de 18 karats, pour les matières d'or, et de 10 deniers pour les matières d'argent, non plus que des armes à feu qui n'aient été visitées par les maîtres jurés armuriers.

1877. Supplément à la Feuille d'Avis du samedi 26 février 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.127;567,vol.40,47,197.

Satire contre les représentants. — Par Favre-Rilliet (Note ms. d'un ex. des Archives). — Imprimé par Jacques Quiby (Procès criminels de 1780, n° 51). — Paru le 26 février 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1046.

1878. Lettre écrite du Purgatoire par Mr. le colonel J. J. G**. à ses confréres les cent-cinq. Du Purgatoire le 28 février 1780. In-8, titre et 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.25;567,vol.40,197.

Le colonel Gautier est décédé le 23 février 1780. Satire contre les négatifs. — Paru le 1er mars. — Supprimé. Voy. Reg. des 1 et 3 mars 1780. — On ne put découvrir ni l'auteur ni l'imprimeur (Procès criminels de 1780). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 114. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1047.

1879. Le natif, épitre à ses amis. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.85,127.

Rimes en *ance* et en *if ;* les natifs doivent rester neutres, mais être reconnaissants envers les négatifs. — Paru le 3 mars 1780. — Haller, VI, 1191.

1880. Lettres écrites de Genève, à Monsieur le marquis de M. . . . . . à Versailles, sur le pamphlet intitulé, Mémoire instructif sur les dissentions actuelles de la République de Genève. Seconde lettre. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127, 129.

Suite du nº 1782. — Paru le 4 mars 1780. — Prix : 7 sols. — Haller, VI, 1051.

1881. Mon ami, tu tiens hors de propos de fort beaux propos. *(Signé)* Les natifs oculistes. 4 mars 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf 315,vol.25,127;567,vol.44.

Par Cornuaud contre Vernes, auteur des *Lettres écrites de Genève à Mr. le marquis de M...... à Versailles* (nos 1782 et 1880), suivant une note ms. du vol. 195 de la Soc. de Lect. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1052.

1882. Annonces, et avis divers. Du samedi 4 mars 1780. In-8. 4 pp. — B G.:Gf315,vol.127;567,vol.40,44,197.

Satires contre les négatifs. — Paru ledit jour. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1053.

1883. Lettre avisatoire à Mr. Isaac Cor. . . . . Genève ce 17$\frac{7}{3}$80. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.127.

Reproche à Cornuaud de ramper chez les grands et de faire le métier d'espion. — Paru le 8 mars 1780. — Prix : 1 sol, 6 d. — Haller VI, 1054.

1884. A l'auteur d'une lettre prétendue écrite du Purgatoire. Du 7 mars 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,38,127;567, vol.44,197.

Réponse sévère à la *Lettre écrite du Purgatoire* (nº 1878). — Paru le 8 mars. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1055.

1885. Apologie des natifs oculistes. *(Signé)* Les natifs oculistes. Genève le 9 mars 1780. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.25, 127;567,vol.44.

Les natifs se défendent contre le blâme d'avoir écrit, et contre l'accusation de servir d'instruments aux négatifs; ils veulent rester neutres. — Par Cornuaud. — Paru le 9 mars 1780. — Prix : 10 sols, 6 d. — Haller, VI, 1056.

1886. Rélation de la foire. A Madame S. . . . *(Signé)* X. née Dechallens. Ce 11e mars 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol. 127;567,vol.41,197.

Allégories satiriques. — Par Jacques Favre-Rilliet, imprimé par Jacques Quibi (Procès criminels de 1780, nº 51). — Paru le 11 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1057.

1887. Projet de conciliation. Par M. Jean-Antoine Butini. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127,129,149.

Butini dit de Miollens propose d'abolir le droit de réélection du

Petit Conseil et d'établir un tribunal *ad actum*, qui connaîtrait des représentations rejetées par deux réponses négatives. — Paru le 14 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1192.

1888. RAPPORT des maîtres jurés, sur les immeubles. Ce 17 mars 1780. *(Signé)* J. J. Téberli. J. F. De Pencénidan. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

Anagrammes de *liberté*, *indépendance*. Allégorie; contre les négatifs. — Imprimé par Pierre Freymond (Procès criminels de 1780, nº 60). — Paru le 18 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1058.

1889. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse réquisition des membres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux-Cent, adressée au mag. Petit Conseil, et remise à Messieurs les Syndics le 18 mars 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127;567, vol.42,45,196.

Demande énergiquement l'exécution des arrêtés du Conseil des CC relatifs à la nouvelle commission du Code, et requiert le Petit Conseil de reconnaître, de la manière la plus claire et la plus précise, que le Conseil des CC a le droit de modifier, comme il le juge convenable, les avis que lui propose le Petit Conseil. — Paru le 21 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1059.

1890. LES TORTS. Seconde partie. Cuique suum. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

En faveur des représentants. — Paru le 20 mars 1780. — Haller, VI, 1049

1891. ODE à la Liberté. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,85, 127.

En faveur des natifs, des constitutionnaires et de Cornuaud. — Paru le 20 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1048.

1892. LE POSTILLON de la liberté, ou le courier américain. Nº. 1. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,52,127;567,vol.46,197.

Satires contre les négatifs; sur l'affaire Rilliet-de Planta, etc. — Condamné à être brûlé par l'exécuteur de la haute justice le 27 mars 1780. (Reg. des 25 et 27 mars 1780). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 115. — Paru le 24 mars 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1066.

1893. RÉPLIQUE à l'auteur de la Réponse à la Lettre du Purgatoire. Ce 24 mars 1780. Seconde édition, la première a été vendue en gros. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

Ecrit représentant. — Paru le 27 mars 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1060.

1894. EXTRAIT des registres du Conseil, du 28 mars 1780. *(Signé)* Lullin. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127;567,vol.44, 45,196.

Réponse, par une fin de non-recevoir, à la réquisition des constitutionnaires du CC, du 18 mars. — Paru le 30 mars 1780. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1062.

1895. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse réponse des citoyens et bourgeois représentans, à l'Extrait des régistres du magnifique Conseil, du 28 janvier 1780. Remise aux Seigneurs Syndics le 28 mars 1780. In-8, 56 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,38,127,134; 567,vol.41,42,196.

Contre le prétendu droit de préséance; approbation du *Mémoire* des représentans du CC (15 janvier 1780). — Paru le 3 avril. — Prix : 9 sols. – Haller, VI, 1061.

1896. LE CONVOI, ou lettre à mon ami. Genève, le 29 mars 1780. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,127.

En faveur des natifs et des constitutionnaires, avec une allégorie fort peu claire. — Paru vers le 29 mars. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1063.

1897. LE POISSON d'avril. Ce premier avril 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,38,85,126;567,vol,41,61,197.

Négatif, contre le *Postillon de la liberté* (n° 1892). — Supprimé. Jacques Favre-Billiet en est l'auteur et Jacques Quiby l'imprimeur (Reg. des 3, 4 et 5 avril 1780; procès criminels de 1780, n° 51). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. V, p. 115. — Paru dans les premiers jours d'avril. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1067.

1898. BROCHURE d'Abraham Gédéon Binet, du premier avril 1780. In-8, 93 pp. — B.G.:Gf315,vol.135;567,vol.47.

Réclamation au sujet des dommages que lui a causés son emprisonnement. — Des exemplaires portent la note manuscrite suivante, signée par Binet : « Payés s. v. p. 10^s c^t par pièce; mes facultés ne me « permettent pas cette dépense. » — Paru au commencement de juin 1780. — Prix : 1 fl. 9 s.

1899. LE NATIF interrogé, ou confession morali-politique d'un patriote. Genève, le 5 avril, 1780. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol. 25,126;567,vol.44,196.

Négatif; voudrait un gouvernement plus aristocratique. — Par Cornuaud. — Paru le 6 avril 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1068.

1900. EXTRAIT des registres du Conseil, du 8 avril 1780. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.25,126,134; 567,vol.196.

Réponse à l'écrit des représentans du 28 mars; le Conseil persiste dans sa réponse du 28 janvier 1780. — Prix : 1 sol, 6 d. — Haller, VI, 1069.

1901. La voix publique, ou le peuple de Genève. Genève, le 13 avril 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126,134.

L'auteur soutient que le Conseil Général n'est pas le peuple et qu'il constitue une aristocratie dangereuse. Le peuple, c'est les natifs, les habitants et autres Genevois. Les natifs doivent s'attacher aux négatifs, qui leur ont témoigné leur bonne volonté, et ils attendent des concessions de l'auguste Médiation. — Les premiers exemplaires furent envoyés à Versailles (Thourel, t. III, p. 236).— Par Cornuaud. — Paru le 14 avril. — Prix : 6 sols. - Haller, VI, 1070.

1902. Le code naturel ou le rêve d'un bon citoyen. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.25,126,134.

Propose des modifications à la constitution dans le sens négatif, comme projet de conciliation — Paru le 14 avril 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1185.

1903. Seconde brochure d'Abraham-Gédéon Binet, laquelle traite de ses causes avec le gouvernement. Du 15 avril 1780. *(Signé)* Abraham-Gédéon Binet. In-8, 75 pp. (95 à 169).— B.G.: Gf567,vol.42.

Cette seconde brochure contient « la procédure de l'emprisonnement de Binet en 1778, pour avoir demandé à M. Hennin les arrêts des Petits et Grand Conseils, et les propres aveux de la Patrie, lesquels démontrent la légitimité de ses démarches et le fondement de la réparation des dommages de cet emprisonnement ».

1904. Considérations sur la situation de la République. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134.

Les malheurs intérieurs sont dus à ce que les natifs avaient pris parti pour les représentants; aujourd'hui ils veulent rester neutres et c'est le moment de perfectionner la législation sous les auspices des puissances garantes. — Par Cornuaud. — Paru le 18 avril 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1186.

1905. Le natif neutre. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126, 135;567,vol.44.

Jugeant d'après le passé, les natifs n'ont rien à attendre des négatifs pour l'avenir; la Médiation n'est pas à désirer; les natifs doivent rester neutres et la paix renaîtra quand on leur donnera les mêmes droits qu'aux citoyens; tout ou rien. — Paru le 19 avril 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1071.

1906. SENTENCE de la Cour des natifs. *(Signé)* Peaufull, secretaire. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134.

Réponse à la *Lettre d'un natif aux auteurs du Mémoire :* le patriotisme des natifs n'étant pas incompatible avec leurs prétentions modérées, ce n'est pas lui qui les engage à rester neutres. — Paru le 22 avril 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1065.

1907. LE NATIF encore interrogé, ou suite de la confession morali-politique d'un patriote. Genève, le 28 avril 1780. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134;567,vol.44.

Suite du nº 1899; en faveur des négatifs et des natifs, contre les représentants. — Par Cornuaud. — Paru le 28 avril. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1072.

1908. LES PENSEURS. In-8, 46 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126, 134,143;567,vol.43.

Réponse au *Natif interrogé.* — Par Vernes et Anspach (Note ms. de l'ex. B.G.:Gf315,vol.26). — Supprimé (Reg. des 1 et 2 mai 1780). — Voy. Procès criminels de 1780, nº 62. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p 18. — Paru le 1er mai 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1075.

1909. A L'AUTEUR d'un écrit, intitulé *Les penseurs.* In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134;567,vol.44,218.

Contre le dit auteur; par l'ancien procureur général Jean-Robert Tronchin de la Boissière (Note ms. de l'ex. B.G.:Gf315,vol.26). — Paru le 10 mai 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1077.

1910. ESSAI sur la Verité, la Liberté, le Souverain, la Patrie, la Religion, le Bonheur. Par Abraham Trembley. Troisième partie. Mai 1780. A Genève, chez Barthélemi Chirol. 1780. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134.

Conclut en faveur de la médiation des puissances garantes. Voy. nºs 1630 et 1792. — Paru le 12 mai 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 913.

1911. LE VOYAGE de Galeg dans la ville de Yenef, extrait des mémoires des Bramins, et traduit de l'indous par un des missionnaires de la société muette de la Modération. A Sindif, M.LVIII. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf315,vol.82,126,134.

En faveur des natifs. Attribué à Bérenger (Haller) et à Gédéon Dentan (Voy. *Réflexions politico-patriotiques*, nº 1621, n.), ce qui est plus probable (Voy. la seconde édition, du 7 nov. 1780, nº 1975). — Paru le 18 mai 1780. — Haller, VI, 1073.

1912. RÉPONSE du natif interrogé à l'auteur de la brochure des

Penseurs. Genève, le 18 mai 1780. A Genève. M.DCC.LXXX. In-8, 59 pp. — B.G.:Gf315.vol.26,126,134;567,vol.43.

L'auteur du *Natif interrogé* se défend d'être un négatif et réfute *Les penseurs*. — Par Cornuaud. — Paru le 18 mai 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1076.

1913. Envoi à un auteur prétendu, qui a prétendu répondre à la brochure des Penseurs. Genève le 29 de mai 1780. In-8, tit. et 54 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134.

Représentant. — Paru le 4 juin 1780. — Prix : 1 fl. — Haller, VI, 1078.

1914. Le natif patriote. Genève, le premier juin 1780. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,126,134;567,vol.44.

En faveur des natifs ; louange de leur conduite. — Par Cornuaud. — Paru le 1er juin 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1080.

1915. Rêve patriotique, ou la nouvelle Genève. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,134.

En faveur des natifs. — Paru le 1er juin 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1193.

1916. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs, Sindics et Conseils. Donné le 7 juin 1780. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication contre les abus commis par les rateleurs et glaneurs dans le temps des récoltes.

1917. Le natif interrogé, au public. Genève, le 8 juin 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,135.

Réponse à l'*Envoi à un auteur prétendu*. — Par Cornuaud. — Paru le 8 juin 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1081.

1918. Le professeur en pseudologie, ou mémoire à consulter pour l'histoire de la République de Brava, sur les côtes d'Ajan en Afrique. In-8, 104 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,51,127,135.

Ecrit satirique représentant ; contre les négatifs et surtout contre le *Mémoire instructif*. — Etienne Delor en débita environ 150 exemplaires (Procès criminels de 1780, n° 83). — Supprimé le 14 juin. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 20.— Par Vernes (Note ms. de l'ex. B.G.:Gf315,vol.26.) — Paru le 9 juin 1780. — Prix : 1 fl., 9 sols. — Haller, VI, 1084.

1919. Noms des écoliers du Collège de Genève qui ont remporté les prix, et les recevront dans le temple de St. Pierre aux Promotions, le 12 juin 1780, des mains de noble Bonnet, Sei-

gneur Premier-Syndic. Se vend chez Louis-Antoine Caille, libraire au bas du Collège. In-fol. 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Suivi des Prix de bonnes notes, que spectable Mercier, professeur et recteur de l'Académie, délivrera, mardi 13 du courant, au Collège.

1920. Carmen semi-sæculare, oblatum Jacobo Verneto, pastorum et professorum, decano 83 annos nato, quo die Ven. Cætus pro more festum ei adornavit, post quinquaginta annos in pastoris munere piè transactos. — 12° Kalendas Junias anni 1780......Hæc grato magis animo quàm divite vena vovebat Joannes Perdriau, pastor et professor emeritus. In-4, 3 pp. — B.G.:Q81.

1921. Les vérités ou nouvelles philippiques. Aux aristocrates, à leurs écrivains, et parasites. In-8, 58 pp. — B.G.:Gf315, vol.26,51,127,135.

Contre les négatifs; suivi de notes sur les *Essais* d'Abraham Trembley, sur le *Natif interrogé*, sur les magistrats réélus ou destitués, sur leur politique tortueuse et sur les malheurs de 1770. — Par Valentin (Note ms. de l'ex. de B.G.:Gf315,vol.26). — Paru le 14 juin 1780. — Condamné à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice le 16 juin 1780 (Reg. des 16, 17, 19, 20 et 21 juin 1780; procès criminels de 1780, n° 84). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI. p. 20. — Prix : 1 fl. 9 s. — Haller, VI, 1087.

1922. Confessions, aveux et repentir sincère du prétendu auteur de diverses brochures qui ont paru sous le nom des natifs. Genève, le 17 juin 1780. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.26, 127.

Satire contre les représentants : réponse au *Professeur en pseudologie*. — Par Cornuaud. — Paru le 19 juin 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1082.

1923. L'antidote, ou le contre-poison. Genève, le 20 juin 1780. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,135.

Réponse aux *Vérités* de Valentin. Défense des constitutionnaires et des natifs, contre lesquels les représentants ont des préventions malheureuses, que l'auteur voudrait voir tomber. — Par Cornuaud. — Paru le 21 juin. — Prix : 4 sols, 6 d. — Haller, VI, 1083.

1924. Lettre du professeur en pseudologie, à Messieurs ses élèves. De B**, le 24e de juin 1780. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315, vol.26,127,135.

Contre les constitutionnaires, l'*Antidote* et Cornuaud. — Paru le 26 juin 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1085.

1925. Essai d'un plan [paln] de pacification par un ami de la Patrie. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,129,135.

L'auteur, représentant, propose d'anéantir la réélection, d'établir un nouveau mode d'élection et un tribunal pour les représentations, et de donner des droits aux natifs. — Par D. . . . . [Dentan], auteur du *Voyage de Galeg*, d'après la seconde édition de celui-ci (n° 1975), p. IV. — Paru le 27 juin 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1079.

1926. Compliment à l'auteur des écrits pseudologiques. Genève, le 29 juin 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,135.

Contre ledit auteur et Valentin, le natif exilé à Ferney. — Par Cornuaud. — Paru le 30 juin. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1086.

1927. Frontenex, juin 1780. Jean-Pierre Trembley, avocat. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,135;567,vol.45.

Contre *Les vérités ou nouvelles philippiques* (n° 1921), surtout au sujet de la réélection. — Paru le 1 juillet 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1088.

1928. Lettre des natifs de Genève à Monsieur C***. Genève, le 7 juillet 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,127,135.

Adresse élogieuse à Cornuaud; contre les représentants. Haller l'attribue à un négatif. — Paru le 8 juillet. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1089.

1929. Réglemens et ordonnances sur l'état des perruquiers. Revus et approuvés par le magnifique Petit Conseil, le mercredi 12 avril 1747. Du 12 juillet 1780. Autorisé l'impression des dites ordonnances par noble seigneur commis, noble syndic Sarrasin, à la demande du corps et réquisition des sieurs Reiffemberg et J. P. S. Vincent, maîtres jurés. A Genève, chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. M.DCC.LXXX. In-8, 20 pp. — Soc. de Lect. : vol. 42.

L'ordonnance du 12 avril 1747 est suivie d'extraits des registres du Conseil des 16 décembre 1747, 24 septembre 1748, 27 novembre 1758, 17 juin 1762, 20 mai 1771 et 26 juin 1780.

1930. Entretien de deux compères, sur la loi de réélection. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,51,135.

Représentant; en faveur de la réélection. — Paru le 21 juillet 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1074 et 1095.

1931. Le patriotisme dévoilé. 1780. In-8, 32 pp. — B.G.: Gf315,vol.26.

En faveur des natifs et de leur admission à la bourgeoisie, par un représentant. — Paru le 27 juillet 1780. — Prix : 6 sols. — La dernière ligne se compose de *ch. 164*. — Haller, VI, 1189.

1932. Le patriotisme dévoilé. 1780. In-8, 32 pp. — B.G.: Gf315,vol.26,137.

Autre édition du précédent, n'en diffère que par la justification de la dernière page : la dernière ligne commence par le mot *Voltaire*.

1933. Ode à M. Cornuaud. In-8, 2 pp. — Biblioth. Girod.

Louanges anodines, en sept strophes de quatre vers.— Date indéterminée. — Haller, VI, 1149.

1934. [Billets pour convoquer les cercles].

On convoquait les cercles par des billets imprimés (*Réponse à la première lettre adressée à un négatif*, p. 6).

1935. Mémoires de la société, établie à Genève pour l'encouragement des arts et de l'agriculture. Tome premier. Seconde partie. A Genève, de l'imprimerie de J. P. Bonnant. M.DCC. LXXX. In-4, IV-XXVIII-168 pp. et planches. — B.G.:Ra561.

1936. Suite du Natif patriote. Genève, le 4 août 1780. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.26.

Contre les représentants et leur idée d'admettre des natifs en grand nombre à la bourgeoisie. Invocation aux puissances garantes en faveur des natifs. — Par Cornuaud. — Paru le 4 août 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1090.

1937. Lettre d'un natif à son ami, au sujet du patriotisme dévoilé. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.26.

Contre le *Patriotisme dévoilé* et contre les représentants ; en faveur des natifs. — Paru le 11 août 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1190.

1938. Petit dialogue entre David Matagrin et Alphonce Pique Loeuil citoyen du bon Coin. 1780. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315, vol.26,137;567,vol.218.

Ecrit représentant favorable aux natifs ; en jargon et avec orthographe intentionnellement fautive. Au sujet de la *Suite du Natif patriote*. — Paru le 13 août 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1094.

1939. Réflexions politiques sur l'état de la République, par un citoyen, ami de la liberté. Genève, le 14e août 1780. A Genève, A l'Enseigne de la Vérité. M.DCC.LXXX. In-8, 46 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,27,41,137;567,vol.44.

Représentant; contre les négatifs et les natifs; propose un plan de conciliation changeant le mode d'élection des Conseils. — Par Pierre Goudet. — Paru le 1er septembre 1780. — Prix : 10 sols 6 d. — Haller, VI, 1091.

1940. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 16 août 1780. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'entreposer sur les fenêtres et corniches aucun vase, ni aucune chose dont la suite *(sic)* pourrait être nuisible aux passants.

1941. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 août 1780. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures préventives contre une maladie qui s'est manifestée principalement dans le Haut Faucigny parmi les chevaux et mulets.

1942. Errata de l'échange de la réélection examiné en juin 1780. Frontenex, août 1780. *(Signé)* Jean-Pierre Trembley, avocat. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315,vol.26;567,vol.45.

Contre la réélection et contre l'*Entretien de deux compères sur la loi de réélection* (n° 1930). — Paru le 18 août 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1096.

1943. De la part des gens de bien de tous les partis. A tous les libellistes passés, présens et à venir; à tous les calomniateurs publics; tant ceux qui savent l'orthographe, le françois et même le latin, que ceux qui ont occupé le banc des ânes et qui l'occupent encore, quel que soit le jargon ou patois qu'ils emploient ; savoir faisons par ces présentes :... Donné à Genéve, le 19 août 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,137;567,vol.44,196.

Libelle violent contre les représentants. (Voy. Procès criminels de 1780, n° 110). — Par Cornuaud. — Paru le 19 août. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1092.

1944. Tableau des abus, ou essais sur les inconséquences juridiques. Premier essai. 1780. In-8, 34 pp. — B.G.:Gf315,vol. 27,137.

Sur des différences dans l'application des peines suivant les personnes, avec exemples à l'appui. Contre les négatifs. — Supprimé le 21 août 1780 (Reg. des 21, 28 et 29 août 1780). — A. Roget : *Etrennes genevoises,* t. VI, p. 26. — Par Jacques Grenus (*Corresp. de Grenus et Desonnaz*, t. II, p. 83). — Paru le 19 août 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1194.

1945. Lettre d'un citoyen de Genève, envoyée à Zurich. Le 21 août 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.26,137.

Contre une intervention des puissances garantes. — Paru le 24 août 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1093.

1946. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs... Donné le 29 août 1780. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant l'allure des chevaux et voitures dans la ville.

1947. La bonne-foi des membres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux-Cent, défendue; ou lettre écrite à Mr. Jean-Pierre Trembley. Ce 30e aoust 1780. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.26,137.

Satire représentante, soi-disant par un des cent-cinq du CC, qui déclare que les constitutionnaires n'ont jamais songé à abolir la réélection. — Paru le 1er septembre 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI 1098.

1948. Le correctif, ou supplément à l'Errata, etc. Genève le 30e août 1780. In-8, 22, pp. — B.G.:Gf315,vol.27,148;567, vol.44.

Contre les brochures de Jean-Pierre Trembley, par un représentant. — Paru le 4 septembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1097.

1949. Le remerciement négatif, à un prétendu ami de la Liberté. Genève le 2e 7bre 1780. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.27, 41,137;567,vol.44.

Contre l'auteur des *Réflexions politiques* (no 1939) par un représentant; favorable aux natifs. — Paru le 6 septembre 1780. — Prix : 4 ½ sols. — Haller, VI, 1099.

1950. A l'auteur des Réflexions politiques sur l'état de la République. Par un natif. Genève, le 5 septembre 1780. Genève 1780. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,41;567,vol.44.

Contre cet auteur [Goudet] et les représentants. — Par Cornuaud. — Paru le 5 septembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1100.

1951. Réponse au Natif, par l'auteur des Réflexions politiques. Genève le 8e septembre 1780. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.27, 41;567,vol.218.

Contre les négatifs; relatif aux droits à accorder aux natifs.— Paru le 14 septembre 1780. — Par Pierre Goudet. — Haller, VI, 1101.

1952. La correction du Correctif. Genève, le 9 septembre 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567,vol.44.

Contre *Le Correctif*, le *Remerciement négatif* et des cartes ou billets semés par la Ville. — Par Cornuaud. — Paru le 9 septembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1102.

1953. Essai sur les lois anciennes et modernes. Genéve le 12 septembre 1780. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,82.

En faveur des natifs et de Cornuaud. — Par Benoît horloger. — Paru le 13 septembre 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Suivi d'une épitre (en vers) à Mr. C......, en lui envoyant cet essai historique. — Haller, VI, 1103.

1954. Considérations sur l'état des natifs. Première partie, où l'on examine s'il est du bien de l'Etat de changer leur sort. Genève, ce 14e 7bre 1780. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,41, 137.

Contre les négatifs, en faveur des représentants et des natifs. — Par Pierre Goudet. — Paru le 15 septembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1104.

1955. Au grand-homme par excellence. Genève, le 16 septembre 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567,vol.44.

Eloge ironique des *Réflexions politiques*. — Voy. n° 1621, note. — Paru le 16 septembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1105.

1956. Lettre à l'auteur des Considérations sur l'état des natifs. Genève, le 21 septembre 1780. Genève. 1780. In-8, 27 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,137.

En faveur des natifs et des constitutionnaires et contre les représentants. Eloge de Cornuaud. — Par Cornuaud. — Paru le 22 septembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1109.

1957. Supplément à la première partie des Considérations sur l'état des natifs. Ou dialogue entre un citoyen et un bourgeois, sur les objections contre le système renfermé dans la première partie des Considérations. Genève, le 22 septembre 1780. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,137.

Représentant; conclut à l'admission des natifs à la bourgeoisie. — Paru le 23 septembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1110

1958. Réponse au Remerciement d'un faux-négatif. Par un véritable ami de la liberté. Genève, le 26e septembre 1780. 1780. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,41.

Contre le *Remerciement négatif* (n° 1949). — Par Pierre Goudet-Caille. — Paru le 5 octobre 1780. — Prix : 10 sols 6 d. — Haller, VI, 1108.

1959. Réflexions sur l'éducation publique. Par un anonyme. Genève, 1780. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.84.

Propose un système d'éducation presque purement industrielle et gymnastique. — Attribué à Mr Bmy Rilliet-De Livron autrement dit

Rilliet l'Asiatique (Note ms. d'un ex. de la S. d'H.). — Paru en septembre 1780. — Prix : 3 sols.

1960. L'ARITHMÉTICIEN des Etuves. In-8.

Haller, VI, 1116.

1961. LETTRE d'un natif à un natif son ami. Genève, le 2 octobre 1780. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,137.

Négatif; contre le *Supplément à la première partie des Considérations* (n° 1957). — Par Cornuaud. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1111.

1962. AVIS d'un étranger aux enfans de la maison. *(Signé)* Lorinet, Médecin Docteur de Montpellier. 4e octobre 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,148.

En faveur des natifs. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1112.

1963. TOMBEAU de la Réélection. Troisième partie. Frontenex, octobre 1780. *(Signé)* Jean-Pierre Trembley, avocat. A Genève, chez Quiby et Boisselier, imprimeurs, rue des Belles filles. M.LCC.LXXX *(sic)*. In-8, 24 pp. (41 à 64). — B.G.:Gf315, vol.27;567,vol.45.

Contre la réélection. — Paru le 6 octobre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1121.

1964. LETTRE à un natif. Genève, le 10 octobre 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.27.

Contre les représentants et les projets de démarche qu'on leur prête; avec menace des puissances garantes, qui ont déjà approuvé les *Bases*. Exhortation aux natifs de rester neutres. — Par Cornuaud. — Paru le 10 octobre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1114.

1965. LE VÉRITABLE citoyen, ou réponse à l'errata de Frontenex, et à l'Arithméticien des Etuves. De la résidence de la Vertu, le 14 oct. 1780. MDCCLXXX. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf315,vol.27.

Libelle représentant, contre Jean-Pierre Trembley et Isaac Cornuaud, et contre leurs derniers écrits, avec l'épigraphe : *Non est causidici nec arithmetici aberrare, sed tamen uterque fecit. P. L.* — Paru le 16 octobre 1770. — Prix: 4 sols. — Haller, VI, 1117.

1966. COURTES réflexions sur la brochure intitulée Tombeau de la réélection. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,51.

Défense de la réélection par un représentant. — Paru le 17 octobre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1122.

1967. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation, remise aux Seigneurs Sindics et à Monsieur le Procureur Général,

le 20 octobre 1780 par les citoyens et bourgeois représentans. In-8, errata et 54 pp. — B.G.:Gf567,vol.40.

Protestation contre l'intervention des puissances garantes; desiderata en faveur des natifs. — Paru le 23 octobre 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1118.

1968. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise aux Seigneurs Sindics et à Monsieur le Procureur Général, le 20 octobre 1780 par les citoyens et bourgeois représentans. In-8, erràta et 54 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,39,136,137, 148;567,vol.42,45,196.

Autre édition du précédent : l'errata qui était à la dernière page est joint à celui qui est sur un carton en tête de la brochure. — Haller, VI, 1118.

1969. Très respectueuse déclaration, remise le 21 octobre 1780 aux Seigneurs Sindics, de la part des membres représentans du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.27,39,137;567,vol.45,196.

Adhésion à la *Représentation* de la veille. Remise aux syndics par Joseph Salard, J.-Zacharie Robin, Léonard Bourdillon et Jaq.-Marc Chapuis (Note ms. de l'ex. de la S.d'H.:vol.53). — Paru le 23 octobre 1780. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1120.

1970. La conduite et les écrits des natifs justifiés par les faits. Genève, le 21 octobre 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.27.

L'auteur fait l'apologie des natifs, les défend contre l'accusation d'avoir causé l'intervention des puissances garantes, et loue leur neutralité. — Par Cornuaud. — Paru le 21 octobre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1119.

1971. Consolation des aristocrates. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.27.

Satire contre les aristocrates. — Paru le 1er novembre 1780. — Prix: 2 sols. — Haller, VI, 1146.

1972. Consolation des aristocrates. In-8, 8 pp. — B.:G.: Gf315,vol.51,147.

Autre édition où l'on a ajouté, à la 8e page, deux alinéas qui avaient été supprimés dans la première.

1973. Lettres et mémoires. In-8, 80 pp. — B.G.:Gf315,vol. 27,39,82,136,148;567,vol.40,45,197,210.

Contenant : 1o Lettre à Madame ***. *(Signé)* F. D'Ivernois, citoyen de Genève. 2o Lettre à Son Excellence Monsieur le comte de Ver-

gennes, datée de Paris, ce 10 octobre 1780, et signée F. D'Ivernois. 3° Considérations d'un citoyen de Genève, sur la garantie accordée, en 1738, à la République de Genève, par la France et les LL. Cantons de Zurich et de Berne. 4° Réflexions impartiales, sur l'état actuel de la République de Genève. 5° La loi de la réélection, envisagée sous son vrai point-de-vue. 6° Lettre à Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes, datée de Dijon, ce 3 novembre 1780, et signée F. d'Ivernois. — Ecrits représentants dirigés principalement contre l'intervention des puissances garantes; défense de la réélection. — Saisi par arrêté du 16 nov. 1780 (A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 33). Paru le 14 novembre 1780. — Prix : 1 fl. 3 s. — Haller, VI, 1115.

1974. Lettre à Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes. Dijon, ce 3 novembre, 1780. *(Signé)* F. D'Ivernois, citoyen de Genève. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf567,vol.45.

Tirage à part de la lettre qui termine l'ouvrage intitulé : *Lettres et mémoires* (n° 1973).

1975. Le voyage de Galeg dans la ville de Yenef, extrait des mémoires des Bramins, et traduit de l'indous par un des missionnaires de la société muette de la Modération. Nouvelle édition. A Sindif, M.LVIII. In-8, VIII-52 pp. — B.G.:Gf315,vol.26; 567,vol.44.

L'avertissement de l'éditeur de cette nouvelle édition, daté de Genève, 7e novembre 1780, fait l'éloge de Mr D....., auteur de la brochure, et demande le rappel des proscrits de 1770. Le reste de la brochure est identique à la première édition (n° 1911). — Paru le 30 novembre 1780. — Prix : 1 fl. — Haller (VI, 1073) l'attribue à Bérenger.

1976. Très-humble et très-respectueuse déclaration, adressée au mag. Petit-Conseil par les membres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux-Cent. Remise par eux à Messieurs les Syndics le 9 novembre 1780 et appuyée par un grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 47 pp. — B.G.:Gf315,vol. 27,38,136;567,vol.40,41,43,45,197.

Contre la *Déclaration* du 20 octobre, contre l'édit de 1768 et contre le Code. Récit apologétique de la conduite des constitutionnaires. — Paru le 16 novembre 1780. — Prix : 1 fl. — Haller, VI, 1123.

1977. Tableau raisonné des porteurs de la déclaration du 9e novembre 1780, et de ceux qui l'ont appuyée. Genève, M.DCC.LXXXI. In-4, x-38 pp. — Biblioth. Rilliet.

Ce tableau donne les noms et professions de 357 individus, avec l'année de leur réception à la bourgeoisie, la désignation de leurs immeubles et l'indication de ceux qui sont membres des Conseils infé-

rieurs. Il est destiné à prouver que c'est du côté des représentants que se trouvent les anciennes familles et les propriétés foncières. Suivi du tableau des deux dernières élections du CC (1770 et 1775).

1978. TABLEAU raisonné des porteurs de la déclaration du 9e novembre 1780, et de ceux qui l'ont appuyée. In-8, 44 pp. — B.G.:Gf567,vol.46.

Autre édition du même.

1979. TABLEAU raisonné des porteurs de la déclaration du 9e novembre 1780, et de ceux qui l'ont appuyée. Genève, M.DCC.LXXXI. In-fol., x-38 pp. — S.d'H.:vol.71 (ex. incomplet).

Autre édition du précédent, contient, en outre, une introduction et le tableau de l'élection du CC en 1770 et en 1775.

1980. A MONSIEUR, Monsieur le C***. de Gallatin colonel d'infanterie au service de France, à Genève. *(Signé)* Jean-Pierre Girard dit Guerre. Ce 10e novembre 1780. In-8, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.27;567,vol.44,197.

Lettre où l'auteur rétracte l'adhésion qu'il avait donnée la veille à la *Déclaration* des constitutionnaires. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1127.

1981. A MONSIEUR, M. Jean-Pierre Girard dit Guerre, à Saint-Gervais. Genève, le 11 novembre 1780. *(Signé)* Le Cte de Gallatin. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567,vol.44,197.

Réponse à la lettre de Girard, du 10 novembre, et récit des faits. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1128.

1982. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Sindics le 14e novembre 1780. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,148; 567,vol.43,197.

Les représentants déclarent que, s'ils ne se prévalent pas de leur droit d'égalité quant à l'ordre dans lequel on va aux suffrages en Conseil général, ce n'est pas qu'ils renoncent à ce droit, mais seulement pour ôter l'apparence même d'un prétexte à ceux qui, pour amener une intervention, représentent la Patrie comme étant dans la confusion. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1129.

1983. PREMIÈRE lettre à un négatif modéré, sur la démarche du jeudi 9 novembre 1780. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.28; 567,vol.41.

Contre la *Déclaration* des constitutionnaires, du 9 novembre. — Paru le 14 novembre 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1125.

1984. Remontrance faite dans le magnifique Petit Conseil, le 15 novembre 1780, par Monsieur le Procureur Général, au sujet de la Représentation remise aux Seigneurs Sindics et à lui, par la généralité des citoyens et bourgeois représentans, le 20 octobre 1780. Genève. 1780. In-8. 58 pp. et 1 p. d'errata. — B.G.:Gf315,vol.27,39,136;567,vol.43,45,196.

Jacques-Antoine Du Roveray, procureur général, appuie la représentation du 20 octobre et combat vivement l'intervention étrangère. — Voy. Ch. Dardier : *Esaïe Gasc*, Paris, 1876, in-8 .pp. 74 et 75.— Paru le 23 novembre 1780. — Haller, VI, 1130.

1985. Les bigarrures, ou récapitulation de plusieurs brochures. Genève, le 16 novembre 1780. In-8, 14 pp. — B.G.: Gf315,vol.27,137,149;567,vol.41.

Favorable aux natifs, aux négatifs et à la médiation; contre les représentants et Mr G..... — Paru le 17 novembre 1780. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1131.

1986. A Monsieur, M. Gallatin, colonel au service de France. A la rue Verdaine. Genève, le 16e novembre 1780. *(Signé)* Jean-Pierre Girard, dit Guerre. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.27; 567,vol.197.

Réponse à la lettre de Gallatin du 11 novembre.— Paru le 19 novembre 1780.— Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1132.

1987. Avis sur la conférence du lendemain de l'Escalade. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.27.

Satire contre les aristacrates. — Paru le 16 novembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1141.

1988. Du 19 novembre 1780. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 198.

Billet de votation pour l'élection du lieutenant et des auditeurs; vente du vin; deux candidats pour la place du lieutenant, quatre pour celles d'auditeurs, avec lignes de nouvelle élection : 1014 électeurs.

1989. Seconde lettre à un négatif modéré sur la démarche du jeudi 9 novembre 1780. Genève, le 20 novembre 1780. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41.

Suite de la première; relative surtout à la souveraineté du Conseil Général.— Paru le 29 novembre 1780. — Prix : 4 sols 6 deniers. — Haller, VI, 1125.

1990. Eclaircissemens nécessaires sur la seconde Lettre du sieur Jean-Pierre Girard dit Guerre. *(Signé)* le c^te De Gallatin. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567,vol.197.

Suivi de deux déclarations signées De Micheli, officier aux Gardes et Jaques Achard. Réfutation de la lettre de Girard, du 11 novembre. — Paru le 20 novembre 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1133.

1991. Lettres sur les natifs de Genève. In-8, 69 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567,vol.218.

Précédées d'un *Avis* signé Bérenger. Contre les négatifs et la médiation; en faveur des natifs. — Paru le 21 novembre 1780. — Prix : 1 florin. — Haller, VI, 1150.

1992. Avis aux natifs. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.27;567, vol.54,197.

Les natifs doivent se tenir en garde contre les représentants, pour s'éviter les poursuites du gouvernement et l'indignation des puissances garantes; il faut rester neutres. — Par Cornuaud. — Paru le 21 novembre 1780. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1145.

1993. Très-humble et très-respectueuse déclaration, adressée au mag. Petit-Conseil par les membres du magnifique Conseil des Deux-Cent et par les citoyens et bourgeois constitutionnaires. Remise à Messieurs les Syndics le 21 novembre 1780. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,28;567,vol.40,41,43,45,197.

Réponse à la déclaration des représentants du 14 novembre; défend le droit de preséance et demande l'intervention des puissances garantes. On trouve à la suite : deux extraits des registres du 28 janvier 1780, la déclaration des représentants du 14 novembre 1780, et un extrait des registres du même jour. — Paru le 23 novembre 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI. 1134.

1994. Extrait d'une lettre écrite par un observateur françois. Le 21 novembre 1780. In-8, 4 pp, — B.G.:Gf567,vol.45.

L'auteur, favorable aux représentants, se prononce contre une médiation et voudrait voir Genève se pacifier par elle-même. — Haller, VI. 1135.

1995. La reconnoissance des natifs. Genève, le 22 novembre 1780. In-8, 36 pp. — B.G.:Gf315,vol.27,136;567,vol.197.

Relatif aux *bases* de conciliation proposées par la cour de France; favorable aux natifs et aux constitutionnaires. — Par Cornuaud. — Paru le 22 novembre 1780. Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1136.

1996. Troisième lettre à un négatif modéré, sur la démarche du jeudi 9 novembre 1780. Genève 22e novembre 1780. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41.

Contre la *Déclaration* du 9 novembre 1780; défense de l'Edit de 1768. — Paru le 1 décembre 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1125.

1997. Prière aux constitutionnaires. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.27,51.

Contre les constitutionnaires et leur *Déclaration* du 9 novembre. — Paru le 22 novembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1147.

1998. Très-humble et très-respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics, et à M. le Procureur-Général, le 23 nov. 1780, par environ 1040 citoyens ou bourgeois. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.27, 38,136,138,148;567,vol.40,43,197.

Contre la déclaration des constitutionnaires du 9 novembre, qu'ils se réservent de réfuter complètement plus tard. — Paru le 24 novembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1137.

1999. Quatrième lettre à un négatif moderé, sur la démarche du jeudi 9 novembre 1780. Genève 24 novembre 1780. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138;567,vol.41.

Contre l'intervention des puissances. — Paru le 6 décembre 1780. — Haller, VI, 1125.

2000. L'heureuse position des natifs dans le moment présent. Genève, le 24 nov. 1780. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567, vol.45,54,197,218.

Pour détourner les natifs d'une alliance avec les représentants et leur recommander la neutralité. — Par Cornuaud. — Paru le 25 novembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1138.

2001. Copie d'une lettre d'un natif, envoyée à l'auteur de l'Avis aux natifs. *(Signé)* Emanuel Moré, natif. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138.

Réfutation de l'*Avis aux natifs*, contre Cornuaud, qui en est l'auteur. — Paru le 25 novembre 1780. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1142.

2002. Premier coup d'oeuil, ou notes sur la Déclaration des prétendus constitutionnaires, du 9 novembre 1780. Ce 25 novembre 1780. In-8, 72 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,136,138;567,vol. 41.

Combat la déclaration du 9 novembre point par point. — Le lundi 4 décembre 1780, par arrêté du Conseil, ce libelle a été brûlé par le bourreau au devant de l'Hôtel-de-Ville, comme étant un libelle infâme et calomnieux, composé et répandu dans le but criminel de diffamer divers particuliers qui y sont clairement désignés, contenant des imputations fausses et odieuses contre un nombre considérable de citoyens, et tendant à aigrir de plus en plus les esprits et à éloigner

la conciliation. (Reg. du dit jour). — Par Chalumeau [*lisez* Grenus-Chalumeau] *(Supplément à la Gazette de Leide)*. — Par Grenus *(Corresp. de Grenus et Desonnaz,* t. II, p. 83. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 37. — Paru le 2 décembre 1780. — Prix : 1 fl. 3 sols. — Haller, VI, 1139.

2003. Du 26 novembre 1780. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 198.

Billet pour l'élection d'un auditeur : 629 électeurs.

2004. Réponse à la Première lettre adressée à un négatif modéré. Genève, le 29 novembre 1780. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.28;567,vol.41.

Principalement contre le gouvernement invisible des douze cercles politiques et des vingt-quatre petits commissaires. — Paru le 4 décembre 1780. – Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1141.

2005. Réponse à la Lettre de M. Emanuel Moré, natif. Genève, le 30 novembre 1780. In-8, 8 pp. — B G.:Gf315,vol.28, 138.

Contre ladite lettre. – Paru le 30 novembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1143.

2006. Lettre d'un constitutionnaire à un représentant qui paroit modéré. Sur la démarche du jeudi 9 nov. 1780. Genève, le premier décembre 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567, vol.44,197.

Réponse aux *Lettres à un négatif modéré*, en faveur de l'intervention des puissances. — Paru le 2 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1126.

2007. Programme de la Société des Arts de Genève. A Genève le 1 décembre 1780. *(Signé)* Ph. Robin, secretaire. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.179.

Programme pour divers concours.

2008. La Déclaration ou cinquième dialogue entre X et Y. Du mercredi [*lisez* jeudi] soir 9e novembre 1780. A Genève. M.DCC.LXXX. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41, 219.

Contre les constitutionnaires et leur *Déclaration* du 9 novembre 1780. — Paru le 1er décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1124.

2009. Ambition louable. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.28.

Projet d'une nouvelle manière d'arriver à la rédaction d'un code. —

On le dit de Rilliet de Livron, celui qui est en Amérique et dans le Levant (Note ms. d'un exemplaire de la biblioth. Tronchin). — Paru le 2 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1148.

2010. Réponse à la lettre d'un soi-disant constitutionnaire. Du 1r décembre 1780. A Genève ce 4 décembre 1780. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf315,vol.28.

Réponse à ladite lettre, contre les constitutionnaires. — Paru le 9 décembre 1780. — Prix : 4 sols, 6 d. — Haller, VI, 1151.

2011. Remerciement des natifs, à Monsieur le Procureur-Général. Ce 5 décembre 1780. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.28; 567,vol.47,197.

Pour sa remontrance du 15 novembre. — Paru le 7 décembre 1780. — Prix : 1 sol, 6 d. - Haller, VI, 1152.

2012. Proposition d'un plan de conciliation et de paix, adressé à tous les ordres de l'Etat. Par N. DL. A Genève, ce 5 décembre 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.28.

Par un constitutionnaire. — Paru le 7 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1153.

2013. Très-humble et très-respectueuse déclaration, adressée au mag. Petit-Conseil par les membres du magnifique Conseil des Deux-Cent et par les citoyens et bourgeois constitutionnaires. Remise à Messieurs les Syndics le 7 décembre 1780. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315,vol.15,28,38,136,138;567,vol.40,41,43,45,197.

Contre les déclarations des représentants des 14 et 23 novembre 1780; pour l'intervention des puissances. Emet des vœux favorables aux natifs. — Paru le 9 décembre 1780. — Prix : 4 sols, 6 d. — Haller, VI, 1154.

2014. Commentaire panégyrique, sur la Déclaration du 9 novembre 1780. *(Signé)* Eustathius Junior. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.28,138;567,vol.43.

Critique ironique du commencement de la *Déclaration*. — Paru le 8 décembre 1780. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1161.

2015. Réponse aux deuxième, troisième et quatrième Lettres adressées à un négatif modéré. Genève, ce 9 décembre 1780. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.43,197.

Réfutation de ces *Lettres* par un négatif. — Paru le 18 décembre 1780. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1157.

2016. Très-humble et très-respectueuse adresse de plusieurs

citoyens et bourgeois au mag. Petit-Conseil. Remise aux Seigneurs Syndics le 11 décembre 1780. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315, vol.28,38,138;567,vol.43,45,197.

Tentative impartiale de conciliation, au moyen de changements que l'on ferait à l'Edit de 1768. — Paru le 12 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1158.

2017. Remontrance faite dans le magnifique Petit-Conseil le 11 décembre 1780, par Monsieur le Procureur-Général, sur une représentation verbale à lui adressée par quelques citoyens et bourgeois le 1 décembre, et incidemment sur la Déclaration des citoyens et bourgeois représentans, du 23 novembre précédent. A Genève. 1780. In-8, 44 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138,148;567, vol.40,41,43,197.

A propos d'une lettre de la cour de France adressée à Gabard, son chargé d'affaires, et communiquée par celui-ci à quelques personnes. Du Roveray blâme l'intervention de la France dans nos affaires intérieures et proteste énergiquement contre ce moyen d'intimidation. — Cette courageuse démonstration lui valut sa destitution exigée par le roi de France, et l'ouvrage fut lacéré par la main du bourreau, le 17 janvier 1781. — L. Sordet : *Histoire des résidents de France à Genève*, Genève, 1854, in-8, p. 108. — Paru le 15 décembre 1780. — Haller, VI, 1159.

2018. Eclaircissemens nécessaires. Genève, le 14 décembre 1780. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41.

Par Cornuaud : défend celui-ci et les natifs contre l'accusation de vouloir la *Garantie armée*. — Paru le 15 décembre 1780. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1160.

2019. Courtes observations sur la Déclaration des soi-disant constitutionnaires, du 7e décembre 1780. In-8, 23 pp. — B.G.: Gf315,vol.28.

Réfutation complète de la *Déclaration* du 7 décembre ; l'auteur reproche aux constitutionnaires leurs manœuvres pour amener l'intervention étrangère. — Paru le 15 décembre 1780. — Haller, VI, 1155.

2020. Commentaire ou panégyrique, sur la Déclaration du 9 novembre 1780. Numéro II. 15 Xbre. 1780. *(Signé)* Eustathius Junior. In-8, 16 pp. (17 à 32). — B.G.:Gf315,vol.28,138.

Suite du précédent (no 2014). — Paru le 18 décembre 1780. — Haller, VI, 1161.

2021 Idées soumises à l'examen de tous les conciliateurs. Par un médiateur sans conséquence. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol. 28,138;567,vol.30,43,222.

Projet de conciliation basé sur l'amovibilité des charges. — Par Mallet Du Pan. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 39 n. — Voy. *Supplément nécessaire à un écrit intitulé* : Le Philadelphien à Genève (16 août 1783), p. 18. — Paru le 15 décembre 1780. — Prix : 10 sols 6 d. — Haller, VI, 1179.

2022. Relation d'une des conférences tenues le lendemain de l'Escalade. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.28.

Satire contre les négatifs. — La huitième page est occupée par une grande gravure représentant une femme en costume antique, qui tient un plat. — Paru le 16 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1181.

2023. Un natif isolé à ses concitoyens les natifs partisans des aristocrates. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138;567,vol.37, 218.

Pour prouver aux natifs que les négatifs sont les seuls ennemis qu'ils ont à craindre. — Précédé d'un dialogue entre l'auteur et l'imprimeur. — Brûlé par la main du bourreau le 19 décembre 1780 (Reg.). Le Conseil a ordonné une grave information mais l'on n'a rien trouvé (Note ms. d'un exemplaire de la biblioth. Tronchin). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 36. — Paru le 16 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1175.

2024. Seconde réponse aux deuxième, troisième et quatrième Lettres d'un représentant qui cesse de paroître modéré. Genève, le 18 décembre 1780. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol. 43.

Contre les représentants et le projet de la commission. — Paru le 22 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1163.

2025. Première lettre à Mr. N. D. L. auteur d'un plan de conciliation adressé à tous les ordres de l'Etat. In-8, 15 pp.— B.G.: Gf315,vol.28,129.

Par un représentant, contre la Médiation. Le Code est la seule issue possible. — Paru le 18 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1180.

2026. Très-respectueuse adresse des citoyens et bourgeois représentans, remise à Monsieur le Procureur-Général, le 19 décembre 1780. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138,148;567, vol.44,197.

Remercîments pour ses *Remontrances* des 15 novembre et 11 décembre 1780, où il a défendu l'indépendance de la République. — Paru le 22 décembre. — Haller, VI, 1165.

2027. LETTRE aux auteurs de l'Adresse de plusieurs citoyens et bourgeois; remise aux Seigneurs Sindics le 11e décembre 1780. Genève le 19 décembre 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.28,138.

Demande le rétablissement de l'Edit de 1777 violé par le CC. — Paru le 19 décembre 1780. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1164.

2028. DÉCLARATION publique des natifs, que Monsieur le Procureur-Général a voulu désigner dans sa Remontrance du 11 de ce mois. *(Signé)* Isac Cornuaud, Samuel Triboulet, Daniel Saubert, Guill. Ressegaire, David J. Matthey, natifs, Branchu Déclé. Genève, ce 20 décembre 1780. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315, vol.28,138;567,vol.43,45,197.

Protestation de neutralité. Les auteurs déclarent que les lettres de la cour de France sont authentiques, et ils s'en glorifient. — Par Cornuaud. — Paru le 21 décembre 1780. — Haller, VI, 1166.

2029. LETTRE à l'auteur de la Réponse aux deuxième, troisième et quatrième Lettres à un négatif modéré. Contenant une courte description de la fête du 15e du courant. Genève ce 21 décembre 1780. In-8, II-17 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138,148; 567,vol.43.

L'auteur réplique à cette *Réponse* et défend les représentants contre les accusations qu'elle contient à leur égard; il dépeint les beaux sentiments qui animaient les citoyens et natifs à la fête anniversaire du 15 décembre 1766 (réjection du projet de la Médiation). — «On la croit de Prevost-Cabanis, mais je crois que Reybaz y a bonne part ou son associé Du Roveray» (Note ms. d'un exemplaire de la biblioth. Tronchin). — Paru le 23 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1167.

2030. LETTRE de deux natifs à Monsieur le Procureur-Général. *(Signé)* Moïse Gasquet, Ph. François Munier, natifs. Genève, le 23 décembre 1780. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.28, 138;567,vol.43,45,197.

Les auteurs reprochent au procureur général de les avoir nommés parmi ceux qui ont assisté à la lecture de la lettre adressée à Gabard; ils n'ont pas eu cet honneur. Ils protestent de leur neutralité et se plaignent du sort fait aux natifs. — Paru le 23 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1170.

2031. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse déclaration, adressée au mag. Petit-Conseil par les membres du magnifique Conseil des Deux-Cent et par les citoyens et bourgeois constitutionnai-

res. Remise à Messieurs les Syndics le 23 décembre 1780. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,38,138;567,vol.41,43,45,197.

Contre la remontrance du procureur général du 11 décembre 1780. et contre son auteur; favorable à l'intervention des puissances garantes. — Paru le 26 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1169.

2032. Supplément au Mercure de France. Suite des nouvelles de Londres, du samedi 16 décembre 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138;567,vol.197.

Allégorie satirique contre Cornuaud.— Paru le 23 décembre 1780. — Condamné et brûlé le 26 déc. par la main du bourreau (Reg. des 25 et 26 déc. 1780). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 38. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1162.

2033. Le Conseil, allarmé des dangers qui menacent la Patrie, ... Extrait des registres du Conseil des 22 et 25 décembre 1780. *(Signé)* Lullin. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.28, 38,138,148;567,vol.40,41,43,197.

Esquisse du *Projet de conciliation*, remise avec celui-ci aux membres du CC., assemblés à cet effet, le vendredi matin 29 décembre 1780, et le samedi 30 aux dizeniers, pour le distribuer aux citoyens et bourgeois. Le conseil exhorte les citoyens à la paix et à l'union. — Haller, VI, 1168.

2034. Projet de conciliation. Extrait des registres du Conseil des 22 et 25 décembre 1780. *(Signé)* Lullin. In-8, 23 pp. — B.G.: Gf315,vol.28,38,148;567,vol.40,41,43,197.

Ce projet donne au Conseil Général l'élection de la moitié du CC et du Petit Conseil; il règle les représentations et le droit négatif, accorde aux natifs de grandes concession, permet aux bannis de 1770 de rentrer, fixe un nouveau mode de travail pour le Code et se termine par un acte d'oubli. — Lu au CC le 29 décembre et distribué le même jour. — Haller, VI, 1168.

2035. Histoire de la neutralité des natifs. Genève, 1780. In-8, 52 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.43,218.

En faveur des natifs, contre les représentants; pour prouver que ceux-ci n'ont rien fait pour ceux-là. Contient la *Lettre d'un natif à un bourgeois de ses amis* et un *Mémoire* en forme de lettre adressée par Cornuaud, le 30 juin 1777, à D. . ., l'un des représentants les plus accrédités dans la commission de révision. — Par Cornuaud. — Paru le 27 décembre 1780. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1156.

2036. Un neutre, aux démagogues des deux partis. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,51.

Reproche aux chefs des deux partis d'entretenir la discorde ; un P. S., adressé au Grand C......, est dirigé contre Cornuaud. — Paru le 29 décembre 1780. — Prix : 4 sols, 6 d. -- Haller, VI, 1209.

2037. SECONDE lettre d'un constitutionnaire en réplique à la réponse qui lui a été adressée le 4 décembre 1780. Précédée d'une *Epigraphe* et d'une *Epître* et suivie de *Notes* et d'*Extraits* à l'usage de tous les partis. Genève, le 29 X^bre. 1780. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41.

Traite particulièrement de la souveraineté du Conseil Général ; se termine par des extraits de dictionnaires. — Paru le dimanche 7 janvier 1781. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1173.

2038. JEAN qui pleure et Jean qui rit, ou la suite des Bigarrures. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138,149;567,vol.43.

Contre le *natif isolé* (nº 2023). — Par Benoît, natif (Note ms. d'un exemplaire de la biblioth. Tronchin). — Paru le 30 décembre 1780. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1178.

2039. SECOND coup d'oeuil, sur la déclaration des prétendus constitutionnaires, du 7 décembre 1780 et sur l'état actuel des affaires. In-8, 68 pp. — B.G.:Gf315,vol.28;567,vol.41,46.

Contre la *Déclaration* du 7 décembre et ses auteurs. — Par Jacques Grenus *(Corresp. de Grenus et Desonnaz*. t. II, p. 83). — Paru le 30 décembre 1780. — Prix : 18 sols. — Haller, VI, 1171.

2040. MES VŒUX ou les étrennes du mag. Petit Conseil à la Patrie. Pour l'année 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.29; 567,vol.43.

La Patrie, apparaissant au Petit Conseil; lui fait d'amers reproches sur sa conduite et l'amène à de meilleurs sentiments. — Imprimé par Pierre Frémond, habitant, maître imprimeur (Reg. du 1er janvier 1781) qui fut, pour ce fait, banni pour dix ans du territoire (Reg. du 30 janvier 1781). Le libelle fut brûlé par le bourreau le 3 février 1781, conformément au jugement du même jour (Reg.). — Il en avait été imprimé 400 exemplaires, dont 25 furent livrés à l'auteur inconnu et le surplus fut confisqué (Procès criminels de 1781, nº 21). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 45. — Haller, VI, 1176.

1781

2041. ALMANACH. . . . 1781, par J.-F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rilliet.

2042. RÔLE du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'an-

née M.DCC.LXXXI. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

2043. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXI. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2044. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent, de la République de Genève dans l'année M.DCC.LXXXI. A Genève. Chez J. L. Pellet, impr. de la Républ. et de l'Acad. Avec privilège. Atlant., 1 p. — Biblioth. Henri Bordier : Brochures de 1781, vol. 5.

Avec distribution des dizaines, almanach de cabinet, distribution des chambres, et autres renseignements.

2045. Lettre de Mr. R** D*** sur le mémoire de quelques natifs. In-8, 38 pp.

Tout-à-fait en faveur des représentants, mais beaucoup trop violent (Haller, VI, 1372).

2046. Monsieur Guillaume ou le disputeur à Londres 1781. In-8, 39 pp.

Haller, VI, 1373.

2047. Du premier janvier 1781. L'on écrit de Genevestead que le capitaine O'Cornu...... In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.29; 567,vol.43,197.

Réponse au *Supplément au Mercure de France* (n° 2032), dans le même style. - Par Cornuaud. — Paru le 2 janvier 1781. — Prix : 1 sol, 6 d. — Haller, VI, 1208.

2048. Supplément à la Gazette de Leide. De Londres, le 25 décembre 1780. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.28,138,146;567, vol.43,197.

Satire allégorique contre les représentants, dans le même genre que le *Supplément au Mercure de France.* Suivi d'*Errata pour les Bigarrures.* — Paru le 3 janvier 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1172.

2049. Discours adressé à M. Gabard, chargé des affaires de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la République de Genève, par plusieurs citoyens constitutionnaires. Jeudi 4 janvier 1781. In-8, 3 pp. — Soc. de Lect.: vol. 43.

On supplie Gabard de retarder quelque peu son départ, pour qu'on puisse persuader le gouvernement et le peuple de la nécessité d'apaiser le roi.

2050. Le natif sociable. Genève, le 4 janvier 1781. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.49.

Réponse au *Natif isolé* (nº 2023), en faveur des négatifs et des natifs. — Par Cornuaud. — Paru le 17 janvier. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1210.

2051. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 5 janvier 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense de faire des patrouilles sans en avoir l'ordre et des attroupements extraordinaires, de porter des armes à feu ou des cannes à lame secrète, etc , et de crier aux armes sans le commandement exprès des syndics. — Haller, VI, 1211.

2052. Du 7 janvier 1781. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet pour l'élection des syndics; huit candidats et nouvelle élection : 1127 électeurs.

2053. Manière de servir son parti, sans nuire à la Patrie. Par un vieux natif. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.28.

Pour les natifs. — Paru le 8 janvier 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1177.

2054. Avis. Le bruit s'étant répandu. . . . Genève, 10 janvier 1781. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.54.

L'avocat Prévost-Cabanis annonce que, loin de rétracter le propos qu'il a prononcé, il l'a soutenu par écrit, mais qu'il n'a pas tenu celui que l'avocat Naville-Des Arts lui impute par équivoque. — Haller, VI, 1213.

2055. Eclaircissement de l'Avis. *(Signé)* F. A. Naville, avocat. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.54.

Pour répondre à l'*Avis* du 10 janvier; contient les déclarations de J.-F. Prévost, avocat, du 5 janvier et de Naville-Des Arts du 6 janvier 1781, relativement aux propos, tenus par le premier à celui-ci, sur la mort du natif Got et sur les événements de 1770. — Haller, VI, 1212.

2056. Très-humble et très-respectueuse réquisition des membres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux Cent, adressée au mag. Petit-Conseil. Remise au Seigneur Premier-Syndic le 12 janvier 1781. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40; 567,vol.49,50,198.

Protestation contre la violation, par les représentants, de la convention intervenue entre les partis, pour assurer la tranquillité publique; appel à la médiation. — Composé par Ami Lullin (Note ms. de l'exem-

plaire de la biblioth. de M. Edouard Naville) — Paru le 13 janvier 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1214.

2057. Du 14 JANVIER 1781. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet pour l'élection des syndics; 16 candidats : 1172 électeurs.

2058. LE MEUNIER et ses deux ânes. Fable. In-16, 4 pp. — S.d'H.:vol.32.

Allégorie en prose contre la Médiation. — Paru le 15 janvier 1781. Prix : 1 sol.

2059. RÉFLEXIONS politiques tirées d'un ancien journal. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.51.

Il faut que le peuple obéisse aux magistrats et que ceux-ci obéissent aux lois. — Paru le 15 janvier 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1174.

2060. IDÉES d'un patriote solitaire, proposées à tous les citoyens modérés. 15e janvier 1781. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315, vol.29.

Discussion sur le *Projet de conciliation* présenté par le Conseil, et défense de Du Roveray, par un représentant. — Paru le 18 janvier 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1215.

2061. Du 18 JANVIER 1781. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet de votation : 1036 électeurs, 881 pour et 140 contre la réélection.

2062. Du 21 JANVIER 1781. Pour la réélection des membres du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet d'élection; 22 noms : 1334 électeurs.

2063. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation, des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics le 24 janvier 1781. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.19;567, vol.50,198.

Réponse à la *Réquisition* présentée par les constitutionnaires le 12 janvier 1781. Récit des événements du 3 janvier et jours suivants. Les représentants nient qu'il y ait eu une convention entre eux et les négatifs. — Par arrêt du 29 janvier, le Conseil, ayant trouvé cet écrit peu mesuré, intime la défense de l'imprimer et de le distribuer, refusant au surplus d'accorder les conclusions qu'il renferme. Paru le 24 janvier 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1216.

2064. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse réquisition des mem-

bres constitutionnaires du magnifique Conseil des Deux-Cent, adressée au mag. Petit-Conseil. Remise à Messieurs les Syndics le 30 janvier 1781 et appuyée par les citoyens et bourgeois constitutionnaires. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.49,50, 51,198.

Répond à la représentation du 24 janvier et demande l'intervention des puissances médiatrices. — Composé par Ami Lullin (Note ms. de l'exemplaire de la biblioth. de M. Edouard Naville). — Paru le 1er février 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1217.

2065. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 31 janvier 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

« Messeigneurs étant informés qu'on a construit des bateaux assez étroits pour pouvoir passer entre les pieux qui forment l'estacade extérieure du port, font très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de passer en bateau de jour ou de nuit au travers de la dite estacade, sous quelque prétexte que ce soit, comme aussi de construire ou entretenir sur le lac aucun bateau qui n'ait au moins cinq pieds de largeur. »

2066. Recueil de chansons nouvelles. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf315,vol.149.

Sept chansons dans le sens représentant. — Haller, VI, 1374.

2067. Très-humble et très-respectueuse représentation, remise aux Seigneurs Syndics le 1 février 1781 par la généralité des citoyens et bourgeois représentans. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf 315,vol.29;567,vol.49,50,51,198.

Il n'y a lieu ni à la *Médiation,* ni à la *Garantie* des puissances. — Paru le 2 février. — Haller, VI, 1219.

2068. Lettre d'un Bostonois, écrite de Genève à son ami, à Philadelphie. In-8, 8 pp. — B.G :Gf315,vol.29;567,vol.54.

Considérations sur les mœurs à Genève. — Paru le 1er février 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1183.

2069. Du 4 février 1781. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet pour l'élection du procureur général; deux candidats : 936 électeurs; 648 voix pour la nouvelle élection.

2070. Les XXXVI articles, ou examen de la neutralité des natifs. In-8, 27 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,147;567,vol.46.

Contre les natifs et leur conduite envers le procureur général; pour montrer que leur neutralité n'existe pas. — Paru le 5 février 1781. — Haller, VI, 1291.

2071. Très-humble et très-respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics le 7e février 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,148; 567,vol.54,198.

Les représentants demandent que leurs adversaires renoncent à invoquer l'intervention des puissances garantes ; ils consentent à un délai pour le Code et désirent des améliorations dans le sort des natifs, des habitants et des sujets — Paru le 7 février 1781. — Prix : 3 sols. – Haller, VI, 1221.

2072. Très-humble et très-respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentants remise aux Seigneurs Syndics le 7me février 1781. In-8, 6 pp. — G. Müller, antiquaire à Berne : *Lagerkatalog,* n° 27 (1886).

Autre éditon de la précédente. — Haller, VI, 1221.

2073. Extrait des registres du Conseil des 9 et 10 février 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol. 147;567,vol.50,51,54,198.

Cet édit renvoie à deux ans la confession du Code, règle ce qui concerne les usages, abolit les taillabilités et corvées, accorde de grands avantages aux natifs, aux habitants et aux sujets, surtout pour l'admission à la bourgeoisie, et contient un acte d'oubli; on l'appela l'*Edit bienfaisant* (Jullien : *Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*, Genève, 1863, in-16, t. III, p. 223). — Haller, VI, 1222.

2074. Edit du 10 février 1781. Extrait des registres du Conseil des 9 et 10 février 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40;798.

Approuvé par 1107 voix contre 29.

2075. Remerciement des natifs, habitants et sujets de la République de Genève, à leurs chers compatriotes, les citoyens et bourgeois. Donné le 13 février 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.54.

Expressions enthousiastes de gratitude pour l'édit du 10 février. — Paru le 15 février. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1224.

2076. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 février 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

En exécution de l'art. 8, chap. III, de l'édit du 10 février courant, les natifs, petits-fils de natifs, issus d'un père natif, qui désireront d'être reconnus bourgeois, doivent produire leurs titres par devant les anciens syndics Dentand et Sarasin, commis à ces fins. — Haller, VI, 1223.

2077. Très-juste déclaration aux pères de la Patrie, par les fidèles amis des citoyens et bourgeois représentans. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.46.

Discours et poésies en l'honneur des représentants. Il y est question d'un jésuite (?). — Paru le 17 février 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1182.

2078. Essai d'un plan de conciliation. Genève, ce 15 février 1781. In-8, 9 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.54.

Propose un nouveau mode d'élection du Grand Conseil. — Paru le 19 février 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1225.

2079. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 19 février 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Nous devons de la reconnaissance à Steiger et de Watteville qui ont contribué à ramener l'ordre, en particulier en rétablissant la garde ordinaire, le 17 février. Le Conseil veillera à la sûreté publique et particulière. Exhortation à la paix. — Haller, VI, 1226.

2080. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 23 février 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordre de rapporter, entre ci et trois jours, les armes et fourniments enlevés depuis le 5 de ce mois, soit aux soldats de la garnison, soit à divers particuliers.

2081. Projet de conciliation, adressé aux citoyens négatifs, neutres et représentans. *(Signé)* J. T. Anc. P. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,129,143;567,vol.220.

Ce projet propose deux changements : l'un portant sur les attributions judiciaires du Petit Conseil, l'autre sur les représentations. — Paru le 24 février 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1184.

2082. Lettre de S. M. Prussienne, au louable Canton de Zurich. *(Signé)* Frédéric; Finkenstein Sterrberg. Berlin, 30e janvier 1781. Réponse. Zurich, ce 24e février 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.46.

Le roi de Prusse engage Zurich à s'intéresser à la République de Genève; Zurich répond que l'on y a déjà envoyé deux représentants de chacun des cantons de Berne et de Zurich. — Paru le 1er avril 1781. — Haller, VI, 1227.

2083. Détails historiques sur la prise d'armes qui a eu lieu à Genève dans le mois de février 1781, et sur les circonstances

qui l'ont amenée. In-fol., 6 pp. à 3 colonnes. — B.G.:Gf315,vol. 39.

Histoire complète et favorable aux représentants, publiée en opposition aux récits calomnieux contenus surtout dans les gazettes du temps. L'édit du 10 février 1781 y figure en entier. Haller (VI, 1237) l'indique comme étant des plus rares.

2084. Geschichte der neuesten genferischen Unruhen und der Waffenergreifung der Bürgerschaft vom Hornung 1781 nebst authentischen Beilagen. Mannheim, in der Schwanischen Buchhandlung. 1782. In-8, 272 pp. — B.G.:Gf561.

Plutôt favorable aux représentants. — Haller, VI, 1387.

2085. Très-humble et très-respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics le 1er mars 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf819.

Les représentants demandent des informations contre ceux qui ont répandu le bruit qu'ils devaient prendre les armes ce jour-là, et contre les auteurs des relations mensongères dont on inonde les papiers publics, notamment la *Gazette de la Haye*, n° 23, et *de Leyde*, n° 15, pour qu'ils soient poursuivis et punis comme calomniateurs et perturbateurs du repos public. — Haller, VI, 1234.

2086. Très humble et très respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics, le 1 mars 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40;567, vol.49,50,198,220.

Le même, suivi d'un extrait des registres du 2 mars 1781, chargeant le lieutenant de faire les informations nécessaires, et d'un extrait du 27 février 1781, où l'on décide d'écrire à spectable Chais, pasteur à La Haye, pour qu'il s'emploie à empêcher que l'on fasse mention de ce qui se passe parmi nous dans les dites gazettes. — Par Cornuaud. — Paru le 26 avril 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1234.

2087. Requête de M. Philippe Des Arts, citoyen, membre du Conseil des Deux-Cent. Présentée au mag. Conseil des XXV. *(Signé)* Philippe Des Arts. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40; 567,vol.54,198,220.

Remise le samedi 24 février 1781. — Suivie de deux extraits des registres des 28 février et 2 mars 1781 ; le tout relatif à la fausse accusation portée contre Des Arts, d'avoir voulu aggrédir J.-A. Du Roveray avec son épée, le lundi 5 février. — Gratis.

2088. Tarif du pontenage d'Arve. Du 2 mars 1781. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Les gens des bailliages de Ternier et Gaillard paient moins que les

autres. Suit une curieuse liste des personnes exemptes dudit pontenage (Seigneurs vassaux de Ternier; ceux qui composent la vénérable et redoutable Justice de Saint-Julien; les révérends curés de divers villages).

2089. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 6 mars 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de circuler après dix heures sans lumière; aucun particulier ne peut se soustraire à cette défense en portant du feu ou une mèche allumée. Renouvellement des publications des 5 janvier et 19 février derniers, concernant le port des armes secrètes et des grands manteaux. — Haller, VI, 1235.

2090. EPITRE d'un écolier à M. le professeur Mercier, recteur de l'Académie. Du mercredi 7 mars 1781. A Genève, chez L. A. Caille, au bas du Collège. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.55.

Poésie : l'auteur déplore qu'il n'y ait point de foire cette année.

2091. RÉFLECTIONS d'un citoyen patriote, sur le Projet de conciliation du magnifique Petit Conseil. 1781. In-8, 26 pp. — B.G.:Gf315,vol.147;567,vol.46,53,220.

La dernière page commence par la syllabe *jours*. Propositions diverses par un représentant; il termine en demandant que l'on rétracte le jugement rendu contre le procureur général et qu'il soit réintégré dans sa charge. — Par Butini propriétaire à Pressy; imprimé par Pierre Freymond dit Butini, à 400 exemplaires. (Archives : Procès criminels de 1781, nº 80). — Paru le 9 Mars 1781. — Supprimé le 13 mars (Reg.). — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1207.

2092. RÉFLECTIONS d'un citoyen patriote, sur le Projet de conciliation du magnifique Petit Conseil. 1781. In-8, 26 pp. — B.G.:Gf315,vol.29.

Le même que le précédent, avec une meilleure justification de la dernière page, qui commence par *toujours*.

2093. LETTRE adressée aux Syndics et Conseils de la Ville et République de Genève. *(Signé)* Frédéric roi de Prusse. In-8, 3 pp. — B.G :Gf315,vol.29;567,vol.46,220.

Le roi de Prusse, répondant à la lettre du 27 février, témoigne l'intérêt qu'il porte à la République et fait des vœux pour le rétablissement de la paix. — De Berlin, le 14ᵉ mars 1781. — Haller, VI, 1228.

2094. LETTRE écrite par le ministre de S. M. le roi de Prusse. *(Signé)* Finkeinstin. Berlin le 16ᵉ mars 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.46,220.

Adressée au Conseil. — S. M. se flatte que l'intervention des puissances garantes mettra fin aux troubles de la République de Genève. — Paru le 6 avril 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1236.

2095. Très-humble et très-respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics le 28[e] mars 1781. In-8, 3 pp. -- B.G.:Gf315,vol.29;567, vol.46.

Reproche au Petit Conseil de n'avoir pas porté au Conseil Général l'arrêt rendu par lui le 17 janvier précédent, à l'occasion de la satisfaction demandée par la cour de France contre le procureur général, ce qui est illégal. Si les représentants concourent à l'élection d'un nouveau P. G., ce n'est qu'à cause de l'importance de cette charge et pour rester attachés au principe inviolable de la Constitution : *que nul ne soit en office qui ne soit agréable au peuple*. — Prix : 2 sols. — Haller VI, 1238.

2096. Du 29 mars 1781. — Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet pour l'élection du trésorier général et du procureur général ; deux candidats et ligne de nouvelle élection pour la place de trésorier et trois candidats pour celle de procureur général : 922 électeurs. Pour le trésorier général, nouvelle élection, par 740 voix ; Jean-François Butini élu procureur général, par 742 voix.

2097. Idées d'un homme obscur. In-8, 8 pp — B.G.:Gf315, vol. 29,51.

L'auteur propose plusieurs réformes dans différents domaines, entre autres une esquisse de code pénal, des changements dans les titres honorifiques, des précautions pour l'hygiène scolaire; il se plaint que les enfants aient remplacé le chant des psaumes par celui de chansons indécentes. — Paru le 1[er] avril 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1290.

2098. Du 1 avril 1781. — Pour Seigneur Trésorier Général. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.198.

Billet pour l'élection du trésorier général; trois candidats : 803 électeurs; Julien Dentand est élu par 752 voix.

2099. Avis. — L'assemblée générale de la Société établie à Genève pour l'encouragement des arts, est convoquée, à forme de ses règlemens pour le jeudi 5[e] avril 1781, à deux heures après midi, au lieu accoutumé, savoir dans l'Auditoire de théologie. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.179.

Ordre du jour pour cette assemblée.

2100. Lettre d'un citoyen de Genève à Mr.***. — A Genève le 8 avril 1781. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.33.

Récit des événements de février et de leurs causes; contre les négatifs. — Paru le 1er juin 1781. — Haller, VI, 1239.

2101. Avis d'un citoyen qui désire voir promptement renaître la paix dans sa Patrie. — Genève, 9e avril 1781. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.46,220.

Propose des changements pour les élections de tous les magistrats. — Paru le 10 avril 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1240.

2102. Extrait des régistres du Conseil du 9 avril 1781. *(Signé)* Lullin.In-8, 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.54;797.

Défense aux monteurs de boëtes de faire aucun faux étui argenté sans graver d'une manière bien visible sur la charnière, avant de l'argenter, le mot *laiton*.

2103. Lettre de Son Excellence Monsieur le Comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'état au département des affaires étrangères; aux louables Cantons de Zurich et de Berne. Versailles, le 12e avril 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29; 567,vol.51.

Le roi a choisi Soleure pour y réunir les plénipotentiaires, parce qu'il ne convient pas à sa dignité d'envoyer un ambassadeur dans une ville où l'autorité légitime est sans force, où une faction peut à tout moment s'emparer des portes, dicter des lois, etc.; et que cela permettra d'établir un plan qui assure à Genève un gouvernement inébranlable. — Paru le 27 avril 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1241.

2104. Lettre de Son Excellence Monsieur le Comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Aux Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève. Versailles, le 20 avril 1781. In-8, 3 pp. —B.G.: Gf315,vol.29;567,vol.49,198,220.

Le roi a choisi Soleure pour y assembler les plénipotentiaires des puissances garantes; il fera tout pour le bien de la République de Genève. — Paru le 27 avril 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1243.

2105. Très humble et très respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics le 14 avril 1781. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40;567, vol.49,50,198,220.

Les représentants se plaignent de ce que l'on n'a pas donné suite à leur réquisition du 1er mars précédent et dénoncent de nombreux numéros de gazettes, qui continuent à répandre des calomnies; ils témoi-

gnent leur indignation au sujet d'une lettre que l'on répand dans le public, adressée au premier syndic, datée de Genève le 1er mars 1781 et signée Isaac Cornuaud, reproduite à la suite de cette réquisition; Cornuaud se plaint de violences qui seraient commises par les représentants. L'extrait des registres du 23 avril 1781, qui suit, répond évasivement. — Haller, VI, 1242.

2106. Avis important d'un patriote pacifique. — Genève le 23 avril 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,51;567,vol.51, 220.

Exhortation à la paix; il faut s'en remettre avec confiance aux bons offices des puissances garantes — Voy. ci-dessus, n° 1621, note. — Paru le 23 avril 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1244.

2107. Très humble et très respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans; remise aux Seigneurs Sindics et à Monsieur le Procureur Général, le 2 may 1781 à laquelle on a joint l'Edit du 10 février de la même année. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.29, 40;567,vol.50,198,220.

Cette réquisition a été portée aux syndics par 1096 citoyens ou bourgeois représentants; elle demande l'exécution des divers articles de l'édit du 10 février, relatifs à l'amélioration du sort des natifs, des habitants et des sujets de la République. Cet édit est intégralement imprimé à la suite. — Paru le 5 mai 1781 — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1246.

2108. Lettre d'un citoyen du monde aux citoyens de Genève. A Londres. Chez L. M. N. O. P. Q. et Compagnie. MDCCLXXXI. In-12, 45 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Exhortation à la paix; projet de conciliation. — Paru le 5 mai 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1369.

2109. Essais historiques. Par M. J*** M*****, prof. à S*********. A Berlin, chez G. J. Decker, imprimeur du roi. M.DCC.LXXXI. Petit in-8, 110 pp. — B.G.:Gf315,vol.82;567, vol.220.

Contenant : I. Vue générale de l'histoire politique de l'Europe dans le moyen âge. — II. Considérations sur le gouvernement de Berne. — III. Tableau des troubles de la République de Genève, depuis leur origine jusqu'à nos jours. La partie de cet ouvrage (dont l'auteur est Jean Müller) qui concerne Genève (pp. 88 à 110), donne un récit très succinct des troubles du siècle, jusqu'en 1780. Le beau rôle est donné au parti constitutionnaire. — Paru le 7 mai 1781. — Prix : 2 fl. 7 s. 6 d. — Haller, VI, 1247.

2110. Essais historiques. Par M. J. M. A Berlin, chez G. J. Decker, imprimeur du Roi. 1781. In-8, iv-137 pp. — S.d'H.

Autre édition du même. -- Contrefaçon imprimée à Lausanne. — — Haller, VI, 1247.

2111. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 9 may 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de couper du bois dans les haies et propriétés d'autrui, et d'usurper des passages sur des pièces de terre qui n'y sont point assujetties, ainsi que de mener paître des bêtes le long des haies et dans les chemins. Le seigneur lieutenant, les seigneurs commis sur les villages, les anciens des villages, les gardes d'église et messeliers doivent veiller soigneusement à l'exécution des présentes.

2112. Leçon nécessaire à un professeur étranger, donnée par un citoyen de Genève. Genève, le 12 may 1781.M.DCC.LXXXI. In-8. 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.29.

Réfutation de la *Lettre* de Jean Müller *sur les troubles de la République de Genève,* par un représentant. — Paru en juin 1781. — Haller, VI, 1248.

2113. Leçon nécessaire à un professeur étranger, donnée par un citoyen de Genève. Genève, le 12 may 1781. M.DCC.LXXXI. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf567,vol.220.

Autre édition du précédent. — Paru le 20 juillet.

2114. Note remise le 13 mai 1781 à Monsieur le Premier Syndic, par les Seigneurs représentans de Zurich et de Berne. *(Signé)* J. H. Schintz. D. de Wyss. F. Steiguer. De Vatteville de Belp. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.50,51,198.

Les Seigneurs représentants regardent la réquisition du 2 mai comme contraire au Règlement de 1738, en ce qu'elle a pour objet l'accomplissement de l'Edit du 10 février, qui est le résultat de la force et de la contrainte.— Paru le 16 mai 1781. — Haller, VI, 1249.

2115. Considérations sur l'édit du 10 février 1781. In-8, 60 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.54,220,222.

Défense de cet édit contre les objections qu'on lui oppose. — Par Bérenger. — Paru le 14 mai 1781. — Prix : 9 sols. — Haller, VI, 1252.

2116. Extrait des registres du Conseil, du 18 mai 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40; 567,vol.50,51,198,220.

Le Conseil a vu avec autant de surprise que de douleur la réquisi-

tion du 2 mai; elle le met dans la nécessité de déclarer qu'il ne peut regarder l'édit du 10 février comme loi de l'Etat, parce que c'est un acte opéré par la contrainte. Il faut attendre le résultat de l'intervention bienfaisante des puissances. Suit la note du 13 mai. — Paru le 19 mai 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1250.

2117. Discours prononcé par Monsieur le Baron de Castelnau, résident de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de la République de Genève, dans sa première audience dans le magnifique Conseil, le 21 may 1781. — Discours de Monsieur le Premier Syndic, dans la même audience. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.29;567,vol.50,51,198,220.

Le nouveau résident se présente en formant des vœux pour la paix de la République et en faisant l'éloge de Gabard, son prédécesseur; le premier syndic lui répond par des compliments et des vœux. — Paru le 22 mai 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1251.

2118. Avis important. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.25;567, vol.47,220.

Il faut calmer ses passions et les remplacer par l'amour de la Patrie; l'on aura bientôt un bon code et de sages lois. — Paru le 22 mai 1781. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1293.

2119. Lettre à l'auteur des Considérations sur l'Edit du 10 février 1781. Le 22 mai 1781. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol. 46,220.

L'édit du 10 février ne répond nullement aux désirs des natifs cornualistes; il n'a pas été librement consenti et il consacre celui de 1770, qui est un monument faisant la honte de la République. — Par Moïse Gasquet (Voy. ci-après sa lettre du 9 juin 1781, n° 2140). — Paru le 22 mai 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1253.

2120. Déclaration des mangeurs d'hachis, extraite de la Lettre écrite le 22e may par l'honorable C..... à B....... In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.29.

Satire contre les natifs cornualistes. — Haller, VI, 1259.

2121. Copie de la lettre de Monsieur le Comte de Vergennes aux LL. CC. de Zurich et de Berne. Versailles, 24 mai 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.51,54,198,220.

Relative à la réunion des médiateurs à Soleure; elle aura lieu quand les conférences sur les privilèges seront terminées. — Paru le 7 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1254.

2122. Réponse à l'auteur de la lettre du 22 mai 1781. *(Signé*

Bérenger. Ce 28 mai 1781. In-8, 28 pp. — B.G.:Gf315,vol.29; 567,vol.54.

L'édit du 10 février ne consacre pas celui de 1770; il n'en parle que pour assurer aux natifs le bénéfice de ce qui y est porté en leur faveur. Bérenger se défend contre les attaques de Cornuaud et reproche à celui-ci sa conduite politique équivoque. — Paru le 4 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1257.

2123. Réponse à l'auteur de la lettre du 22 mai 1781. *(Signé)* Bérenger. Ce 28 mai 1781. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf567,vol.220.

Autre édition du précédent. — Paru le 6 juin.

2124. Remarques d'un citoyen, sur la réponse du magnifique Conseil du 18e may 1781. Genève le 28e may 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,42;567,vol.220.

L'édit du 10 février est parfaitement régulier; on doit éviter avec soin toute intervention étrangère, comme contraire à l'indépendance de l'Etat. Le plus sûr pour les natifs est de s'attacher aux citoyens. — On ne put trouver ni l'auteur ni l'imprimeur de cet écrit. (Procès criminels de 1781, n° 106). — Paru le 5 juin 1781. — Supprimé le 8 juin. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 64. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1256.

2125. Note remise à Monsieur le Premier Syndic, par Monsieur le Baron de Castelnau, résident de Sa Majesté Très-Chrétienne près la République de Genève. Ce 28 mai 1781 *(Signé)* Castelnau. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.51,54,198, 220.

Identique à celle remise, le 18 mai, par les représentants de Zurich et de Berne. — Paru le 29 mai 1781. — Prix : 1 sol, 6 d. — Haller, VI, 1255.

2126. Lettre à un natif représentant. *(Signé)* Votre affectionné compatriote. Le 29 mai 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.51,220.

Les natifs doivent rester impartiaux et unis entre eux. — Par Cornuaud. — Paru le 29 mai 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1258.

2127. Chanson nouvelle. In-8, 2 pp.

Contre Cornuaud. — Haller, VI, 1292.

2128. Lettre d'un dragon de la reine aux natifs de Genève. *(Signé)* Francourage. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol. 47,198,220.

Puisque tout le monde veut du bien aux natifs, ils ne doivent pas

tant se trémousser ni quitter leurs femmes la nuit pour courir en patrouille. de crainte qu'on ne les enrôle malgré eux dans le parti cornu-aliste. — Par Cornuaud. — Paru le 1[er] juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1370.

2129. Réponse du natif représentant à son affectionné compatriote. Genève, 1 juin 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.220.

Soutient le système des natifs représentants, contre les négatifs. — Paru le 6 juin. — Haller, VI, 1260.

2130. Les ressources de la politique, ou lettre d'un matador à Mr. D...... D... Genève le 3 juin 1781. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,149.

Satire contre les moyens employés par les négatifs pour amener l'intervention des puissances garantes. — Paru le 16 août 1781. — Supprimé le 18 août 1781 et condamné le 20, à être lacéré et brûlé (Reg.). — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1261.

2131. Seconde lettre à un natif représentant. *(Signé)* Votre affectionné compatriote. Le 4 Juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.29.

Par Cornuaud, dans le même sens que la première lettre (n° 2126). — Paru le 4 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1262.

2132. Lettre d'un soldat du régiment de Champagne aux représentans de Genève. *(Signé)* Brin d'amour. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,51;567,vol.220.

Il faut que les représentants se tiennent tranquilles ou gare à eux ; les trois puissances sont là. — Paru le 5 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1371.

2133. Réponse du natif représentant à la lettre que le Sr. C... lui a adressée. Le 5[e] juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.51,220.

Réponse à la *Lettre à un natif représentant*, du 29 mai 1781 ; contre les négatifs, en faveur du système des natifs représentants. — Paru le 6 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1263.

2134. Monsieur Bérenger, il y a bien de l'humeur, bien du dépit, bien de la méchanceté dans votre lettre du 28 mai..... *(signé)* Isac Cornuaud. Le 6 juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf 315,vol.29;567,vol.47,220.

Réponse à la lettre du 28 mai. Cornuaud déclare qu'il n'a point écrit la lettre du 22 mai, que Bérenger lui attribue; il reproche à ce

dernier sa conduite et l'accuse d'hypocrisie. — Paru le 6 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1264.

2135. LETTRE d'un natif représentant à Mr. C....... Ce 8 juin 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Contre la lettre de Cornuaud du 6 juin. On lui reproche de lier la cause des natifs à celle des grands et de mener un train de vie qui est au-dessus de son état, ce qui donne lieu à des soupçons; il doit se justifier, et clairement, s'il le peut. — Paru le 8 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1267.

2136. LETTRE écrite de la campagne à un natif. 8 juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.51,220.

Les natifs ne doivent pas s'attacher aux représentants, mais rester tranquilles et neutres, et attendre avec confiance la décision des puissances médiatrices. — Voy. ci-dessus : n° 1621, note. — Par De Végobre (Note ms. d'un ex. de la B.G.:Gf315, vol. 29). — Paru le 8 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1265.

2137. RÉPONSE à la Seconde lettre à un natif représentant. 8 juin 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.54,220.

Contre les négatifs et leur luxe. — Paru le 9 juin 1781. — Supprimé le 9 juin (Reg. des 9 et 11 juin 1781). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 64. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1266.

2138. N°. 1. OFFRANDE à l'auteur de 45 brochures. Du 9 juin, 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Réponse satirique à la *Seconde lettre d'un natif représentant* (n° 2131); contre Cornuaud. — Paru le 9 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1268.

2139. LETTRE de Mr. C******, à Is... C....... 9e juin 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.46,220.

Réponse à la lettre de Cornuaud du 6 juin; on l'accuse de mensonges et en particulier d'avoir renié la lettre du 22 mai, quoiqu'il en soit l'auteur. — Paru le 8 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1269,

2140. A MONSIEUR Bérenger. *(signé)* Moïse Gasquet. Le 9 juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Gasquet se déclare l'auteur de la lettre du 22 mai (n° 2119), attribuée à Cornuaud par Bérenger; il répond à celle que ce dernier a écrite en date du 28 mai (n° 2122). — Paru le 9 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1270.

2141. CATILINAIRE moderne, suivie de notes historiques. Le

10 juin 1781. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,40,149;567,vol. 46,220.

Poème contre les négatifs et contre Cornuaud. Les notes contiennent des détails sur Cornuaud, sur les cercles, sur les événements de février, etc. — Paru le 22 juin 1781 et brûlé le lundi 25 juin, en exécution du jugement du même jour (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises,* t. VI, p. 66. — Prix : 10 sols. — Haller, VI, 1271.

2142. A L'AUTEUR d'une Lettre écrite de la campagne à un natif, en date du 8 du courant. *(Signé)* Isac Cornuaud. Le 11 juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.51,220.

Cornuaud remercie l'auteur de cette lettre; il fait son propre éloge et déclare qu'il ne prendra plus la plume que pour défendre sa réputation, quand on l'attaquera par des faits dans des écrits avoués. — Paru le 11 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1273.

2143. LETTRE d'un natif à ses amis. Ce 11 juin 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.220.

Les natifs doivent rester fermes et inébranlables dans la défense de leurs droits. — Haller, VI, 1272.

2144. A MONSIEUR le général de la neutralité mensongère de la Ville et République de Genève. *(Signé)* Philippe Résolu. Ce 12 juin 1781. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

L'auteur accuse Cornuaud d'avoir été acheté par les négatifs pour nuire aux représentants; d'avoir été tiré par eux de la fange, pour être un de leurs chefs, quand, de faiseur de faux-étuis qu'il était, après s'être fait maître d'école, il ne savait plus sur quel pied danser. Il blâme les machinations des négatifs. — Le vendredi 22 juin Is. Cornuaud a fait répandre des cartes imprimées pour sommer l'auteur de cette brochure de se nommer, pour lui prouver la fausseté de l'accusation. (Note ms. de l'ex. de la S.d'H.:vol.34). — A. Roget : *Etrennes genevoises.* t. VI, p. 66. — Paru le 19 juin 1781. — Condamné et brûlé le samedi 23 juin (Reg.). — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1275.

2145. RÉPONSE à l'auteur de la lettre du 8e juin. Le 12 juin 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Réponse à la *Lettre d'un natif représentant à M. C.......;* défense de Cornuaud. — Paru le 13 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller. VI, 1274.

2146. LETTRE de Marc-Antoine à Is. C......., sur sa réponse à Mr. B........ *(Signé)* Marc-Antoine. Châtelaine 12e juin 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.220.

Satire contre Cornuaud. — Paru le 13 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1276.

2147. Monsieur Isac Cornuaud, vous m'avez fait une réponse bien amère, bien méchante,..... *(Signé)* Bérenger. Ce 13 juin 1781. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,148;567,vol.47,220.

Bérenger, répondant à Cornuaud, lui fait des reproches relatifs surtout à une lettre adressée par Bérenger à Dentan, qu'il avait indûment retenue. — Paru le 19 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1277.

2148. Lettre à C***. Genève ce 14 juin 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol:29;567,vol.220.

Violentes attaques contre Cornuaud. — Haller, VI. 1278.

2149. Mémoire adressé à l'illustre Médiation par les natifs de Genève, le 15 juin 1781. A Genève, de l'imprimerie de J. P. Bonnant. M.DCC.LXXXI. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol. 29,30;567,vol.54,198,220.

Ce mémoire, précédé de deux discours adressés aux médiateurs, demande l'égalité des droits civils et contient des remarques sur quatre points : 1° abolition de l'édit de 1770; 2° garantie des droits des natifs par les puissances médiatrices; 3° demande que les natifs reçus bourgeois ne soient pas tirés de préférence d'entre les officiers; 4° mention des natifs dans les traités d'échange avec les puissances voisines, pour qu'ils soient traités comme les citoyens et bourgeois. — Par Cornuaud. — Paru le samedi 30 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1279.

2150. Mémoire de quelques natifs. In-8, 8 pp.

Autre édition très-mutilée du *Mémoire adressé à l'illustre Médiation...* (ci-dessus n° 2149), citée par Haller (VI, 1279).

2151. Très-humble et très-respectueux placet, adressé à Son Excellence Monseigneur le Vicomte de Polignac, président de l'auguste tribunal des garants des loix de la République de Genève, à Soleure, par Abraham Gedeon Binet, le 15e juin 1781. In-8, 16 pp. — Biblioth. Girod.

Demande aux garants l'annulation des arrêts des Petit et Grand Conseils qui l'ont condamné, etc.

2152. Réponse de l'auteur de la lettre du 8e juin, à l'auteur de celle du 12. Ce 16e juin 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.220.

L'auteur explique pourquoi il s'est attaché au parti représentant. — Paru le 16 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1281.

2153. N°. 1. Au coriphée des natifs cornualistes. Au sujet de sa Lettre à l'auteur des Considérations sur l'édit du 10 février

1781. *(Signé)* Chisostome. Mathanasius. In-8, 19 pp. — B.G.: Gf315,vol.29;567,vol.220.

Défense de Bérenger et de ses *Considérations,* contre Cornuaud. — Par Isaac-Salomon Anspach, Bérenger, Sylvestre et Bonfils (Note ms. d'un ex. de la B.G.:Gf315,vol.29). — Paru le 18 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1229.

2154. Noms des écoliers du Collège de Genève qui ont remporté les prix, et les recevront dans le temple de St-Pierre aux Promotions, le 18 juin 1781, des mains de noble Barthelemi Rilliet, Seigneur Premier Syndic. Se vend chez L. A. Caille, libraire au bas du Collège. Atlant., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

2155. Très humble et très respectueuse déclaration des natifs et habitans, remise aux Seigneurs Sindics le 19 juin 1781. In-8,4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.198,220.

Le plus grand nombre des natifs et habitants, n'ayant eu aucune connaissance d'un mémoire remis par quelques-uns d'entre eux aux représentants des puissances garantes, ne sauraient en avouer le contenu. — Paru le 20 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1282 (indique 2 pages).

2156. La brochure sans titre. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.47,220.

En faveur des natifs cornualistes et des négatifs. — Paru le 19 juin 1781. — Supprimé le 23 juin 1781 (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises,* t. VI, p. 66. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1287.

2157. Réponse de l'auteur de la lettre du 12 juin, à l'auteur de celle du 16. Du 20 juin 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.29;567,vol.220.

En faveur des natifs cornualistes. — Paru le 21 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1283.

2158. Monsieur Bérenger, votre heureuse philosophie est accommodante,.... *(Signé)* Isac Cornuaud. Le 20 juin 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.47,220.

Réponse à la dernière lettre de Bérenger; Cornuaud défend sa conduite dans l'affaire de la lettre à Dentan. — Paru le 20 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1284.

2159. Premier bouquet à Messieurs les auteurs éphémères. Genève, le 21 juin 1781. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.34,56.

Satire contre les écrivains représentants. — Paru le 22 juin 1781. — Prix : 2 sols.

2160. Lettres politiques sur la constitution de Genève, et sur les moyens de la perfectionner. Adressées à M***. In-8, 160 pp. — B.G.:Df546.

Douze lettres datées de Genève, la première le 9 avril et la dernière le 21 juin 1781, contenant : le tableau de l'ancienne constitution ; l'histoire de son altération et des troubles qui s'en suivirent ; celle des édits de 1738 et de 1768, du code et des divisions actuelles Elles traitent en détail des questions politiques qui sont en discussion et proposent différents moyens de rétablir la confiance. Très instructif. Dans le sens des représentants. — Peut-être est-ce l'ouvrage de M. Naville-Gallatin Proc. Gén.; très estimé et fort rare. (Note ms. de l'ex. de la Biblioth. Le Fort). — Haller, VI, 1245.

2161. Lettres politiques sur la constitution de Genève, et sur les moyens de la perfectionner. Adressées à M***. — Seconde édition. In-8, 163 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,39;567,vol. 49,50.

Haller, VI, 1245.

2162. [Cartes imprimées répandues par Isaac Cornuaud]. Du 22 juin. — Voyez ci-dessus : nº 2144, note.

2163. [Avis].

Avis imprimé répandu dans le public portant la promesse d'une récompense et du secret à qui pourra fournir des preuves contre les personnes qui assassinèrent, dans le chemin des Delices, les Sieurs J.-M. Dejoux et Paulet (Reg. du 22 juin 1781).

2164. Nº. 2. L'observateur vigilant, au coriphée des natifs cornualistes, sur sa réponse à M. Bérenger. *(Signé)* Chrysostome Mathanasius. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol. 220.

L'auteur demande à Cornuaud d'expliquer les différences que l'on remarque dans les écrits qu'on lui attribue ; autrement il aura mauvaise grâce à renier des brochures, en disant que ce n'est point là sa manière d'écrire. — Paru le 22 juin 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — — Haller, VI, 1230.

2165. Consulte. Genève le 22 juin 1781. In-8, 4 pp. — S.d'H.: vol.34,56.

Satire contre les gens qui ont la manie de la noblesse. — Paru le 22 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1285.

2166. Dernière réponse de l'auteur de la lettre du 16e juin, à l'auteur de celle du 20. Ce 23e juin 1781. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf567,vol.220.

En faveur des natifs représentants. — Paru le 25 juin 1781. — Prix : 1 sol 6 d.

2167. SECONDE brochure sans titre. 23e juin 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.220.

Contre les négatifs. — Paru le 25 juin 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1288.

2168. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 23 juin 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard atlant. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense d'imprimer, introduire, vendre et distribuer aucun livre et brochure contenant des injures ou personnalités.

2169. MATHIEU GRIFFONET, à ses confrères les écrivains de mauvaises brochures, en défense de la bonne cause des représentans. Genève ce 24 juin 1781. *(Signé)* Mathieu Griffonet. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.180;567,vol.220.

Contre les négatifs; suivi d'un *Dialogue entre l'auteur et l'imprimeur.* — Paru le 30 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1289.

2170. [Carte de Cornuaud].

L'*observateur vigilant*, n° 4, pp. 7 et 14, parle d'une carte de Cornuaud, du 29 juin 1781. *Cf.* nos 2144 et 2162.

2171. N°.3. L'OBSERVATEUR vigilant, au coriphée des natifs cornualistes, sur sa réponse à M. Bérenger. *(Signé)* Chrysostome Mathanasius. In-8, 21 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol. 220.

Toujours contre Cornuaud; donne des détails sur le meurtre de Gaud, etc.; la note *b* contient des anecdotes sur le comte de Lautrec. — Paru le 23 juin 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1231.

2172. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs. Donné le 6 juillet 1781. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Comme il y a quelques chiens enragés et quantité de chiens abandonnés, ordre est donné d'abattre tous ceux qui ne seront ni muselés ni attachés.

2173. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 6 juillet 1781. *(Signé)* Lullin. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de vendre de la poudre à canon à des enfants au-dessous de quinze ans, d'en vendre sans permission et d'en avoir plus de dix livres en provision dans les maisons soit dans les boutiques ou magasins.

2174. LE POUR et le contre ou éclaircissemens sur ce qui s'est

passé à Genève, en février 1781, contenus dans deux lettres aux éditeurs des Annales de la Suisse. Genève, le 8 juillet 1781. Genève, M.DCC.LXXXI. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.29, 149;567,vol.220.

Les *Annales de la Suisse* ayant publié, en avril 1781, un récit des événements de février reproduit dans cette brochure, l'auteur de celle-ci rectifie certaines assertions qui étaient défavorables aux représentants. L'on trouve dans ces deux écrits beaucoup de détails intéressants, notamment sur les cercles. — Paru le 26 juillet 1781. — Supprimé le 30 juillet 1781 (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 68. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1294.

2175. L'INTRIGANT. Première partie. A Limoges, chez J. Cornu et consors. M.D.CCLXXXI. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol. 220.

Poésies contre Cornuaud. — Paru le 10 juillet 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI. 1368.

2176. LETTRE des très illustres Seigneurs plénipotentiaires des augustes Puissances garantes du Règlement de 1738, assemblés à Soleure, adressée aux magnifiques Seigneurs Messieurs les Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève. *(Signé)* Le vicomte de Polignac; J. H. Schintz; de Wyss; Steiguer; de Watteville de Belp. A Soleure le 11 juillet 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.29;567,vol.50,198,220.

Les plénipotentiaires annoncent qu'ils ont ouvert leurs conférences, qu'ils feront tous leurs efforts pour ramener la paix et qu'ils recevront toutes observations qu'on voudra leur faire. — Paru le 14 juillet 1781. — Haller, VI, 1295.

2177. SECONDE édition de la troisième partie des Essais historiques de Mr. J*** M**** prof. à S*********, ou Lettre sur les troubles de la République de Genève. Avec des remarques pour l'intelligence du texte, qu'un étudiant de Genève adresse à l'auteur. Le 13 juillet 1781. M.DCC.LXXXI. In-8, 63 pp. — — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.220.

Dissection minutieuse et réfutation de la *Lettre* de Jean Müller. — Paru le 8 août 1781. — Haller, VI, 1296.

2178. EXAMEN du Mémoire présenté par quelques natifs aux Seigneurs plénipotentiaires de Zurich et de Berne, et à Monsieur le résident de France, le vendredy 15 juin 1781. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.29.

Réfutation de ce mémoire. — Paru le 20 juillet 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1280.

2179. Les deux serpens ou dialogue entre Cornuaud et Foulquier, 8e. octobre 1780. La scène est au Bastion Bourgeois. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.137;567,vol.45.

Dialogue en vers: Cornuaud achète Foulquier, pour s'en faire un partisan. — Voy. ci-après : no 2181, n. — Paru le 22 juillet 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1113.

2180. L'avant-coureur du compte rendu. In-8, 27 pp. — B.G.:Gf315,vol.29,149;567,vol.220.

Contre les négatifs et leur conduite pendant les derniers événements. — Paru le 26 juillet. — Supprimé le 30 juillet 1781 (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 68. — Haller, VI, 1297.

2181. La couleuvre. *(Signé)* Foulquier. Genève, le 4 août 1781. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.58.

Foulquier répond aux accusations lancées contre lui dans *Les deux serpents;* une note donne des détails sur l'auteur de cette dernière brochure. — Paru le 4 août. — Haller, VI, 1298.

2182. Lettre à Mr. R**. D***. sur le Mémoire de quelques natifs. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.220.

Réfutation détaillée du *Mémoire* des natifs, du 15 juin — Paru le 9 août 1781. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1372 (indique 38 pp.)

2183. No. 4. L'observateur vigilant, censure de la brochuromanie et portrait du brochuromane. *(Signé)* Chrysostome Mathanasius. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.220.

Contre le fanatisme qui règne dans certaines brochures.— Paru le 16 août 1781. —Prix: 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1232.

2184. No. 5. L'observateur vigilant, apologie de l'édit du 10e février 1781. *(Signé)* Chrysostome Mathanasius. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Enumération des bienfaits qui résulteraient de l'application de cet édit. — Paru le 20 août 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1233.

2185. Traduction d'une lettre écrite au nom des deux louables Cantons de Zurich et de Berne, à S. E. Mr. le comte de Vergennes, ministre et sécretaire d'Etat de S. M. T. C., au département des affaires étrangères. Zurich, le 20 aoust 1781. *(Signé)* Les Bourguemaistre, Avoyer, Petits et Grands Conseils Helvétiques de Zurich et de Berne. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.31;567.vol.51.

La constitution d'un état libre ne saurait être arrêtée et rendue inactive par des puissances étrangères; Zurich et Berne ne donneront jamais les mains à aucune proposition qui pourrait les conduire à un

prononcé ou donner quelque atteinte à la souveraineté de Genève. Le siège de la Médiation doit être à Genève et non à Soleure. — Paru le 23 novembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1299.

2186. Mémoire remis le 21 août 1781 à Monsieur le comte de Vergennes par J. A. De Luc, comme étant le sommaire de ce qu'il avait eu l'honneur d'exposer à Son Excellence dans des audiences précédentes. Suivi d'une lettre écrite par le même à un de ses concitoyens, membre de la société qui a présenté l'Adresse du 11 décembre 1780. A Genève, de l'imprimerie de J. P. Bonnant. M.DCC.LXXXI. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol. 30,40;567,vol.47,49,50,198,222.

La lettre est datée de Paris, le 27 août 1781. De Luc propose un projet de conciliation basé sur l'abolition du droit négatif et de la réélection. — Paru le 4 septembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1300.

2187. Très-humble et très-respectueuse réquisition remise au Seigneur Premier Syndic le 28 août 1781. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Les représentants, ayant appris que l'ancien premier syndic Bonnet avait porté plainte la veille au Conseil, de paroles injurieuses et de procédés insultants, et que le Conseil n'avait ordonné aucune information à ce sujet, requièrent le premier syndic d'ordonner les informations nécessaires. — Paru le 29 août 1781. — Prix : 1 sol. — Haller, VI, 1301.

2188. Aux vrais amis de la liberté pour remettre à celui qui aura remporté la prémiére du prix des Pâquis le jeudi 30 août 1781. In-8, 7 pp. —B.G.:Gf819.

Chanson composée à l'occasion d'un tir, par un représentant.

2189. Dialogue sur l'ostracisme, et les questions du jour. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,51,146;567,vol.219.

Dialogue entre Thémistocle et Aristide; représentant, en faveur de la réélection. — Paru le 8 septembre 1781. — Condamné à être brûlé, le 17 septembre 1781 (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 76. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1307.

2190. Un vrai Genevois, à tous les Genevois, de quel parti et de quel ordre qu'ils soyent. Genève le 12e septembre 1781. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Si chacun pensait davantage à la Patrie, l'on aurait la paix. — Paru le 1er octobre 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1303.

2191. Lettre écrite à Monsieur J...b B.....t. Sur l'ouvrage

de Monsieur J. A. D...c. De Genève le 12e 7bre 1781. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Réfutation du *Mémoire* de De Luc, du 21 août 1781. — Paru le 21 septembre 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1304.

2192. Lettre écrite à Monsieur B**. au sujet des Lettres politiques sur la constitution de Genève et sur les moyens de la perfectionner, etc. Du 6e septembre 1781. — Réponse. Du 12e septembre 1781. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Résumé et éloge des *Lettres politiques.* — Paru le 29 septembre 1781. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1302.

2193. Examen du Mémoire remis à Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes, le 21 août 1781, par Monsieur J. A. De Luc. Genève, le 15 septembre 1781. In-8, 80 pp. — B.G.:Gf315, vol.31,149;567,vol.222.

Réfutation de ce *Mémoire*, dont le texte est en regard ; contre les représentants. — Par Cornuaud (Ex. de la Soc. de Lect.: vol.197). — Paru le 18 décembre 1781. — Prix : 1 fl. — Haller, VI, 1305.

2194. Remarques adressées à Monsieur L. C. P, sur le Mémoire de Monsieur J. A. De Luc. Genève le 20e septembre 1781. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Critique du *Mémoire* de De Luc, par un représentant, qui lui reproche son revirement d'opinions. — Paru le 27 septembre 1781. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1306.

2195. Lettre aux Cantons de Zurich et de Berne. Versailles le 24 septembre 1781. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40;567,vol.50,51,198.

Le roi n'étant pas d'accord avec les deux Cantons co-garants, qui n'apprécient pas ce qu'il a bien voulu faire, se tient pour dégagé des liens formés avec eux en 1738; mais il s'opposera à l'oppression du parti qui demande le maintien de l'ancien gouvernement de Genève; il ne veut pas que celui-ci dégénère en une démocratie tumultueuse. — Paru le 20 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1311.

2196. Correspondance entre Monsieur le général De Portes et Monsieur l'ancien pasteur Horneca. M.DCC.LXXXI. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.82.

Lettres échangées entre deux vieillards, du 26 juillet au 31 août 1781, à propos de quelques chiens et d'une affaire de banc d'église. Un avis en tête de la brochure, signé De Portes et daté de Dardagny, le 24 septembre 1781, indique les motifs qui lui ont fait imprimer cette correspondance. Dans une note manuscrite, qui se trouve au

verso du titre, avec sa signature autographe et la date du 24 septembre. De Portes dit qu'il profite de cette publication pour démentir le bruit qu'il aurait engagé les gens de Dardagny à aller en Ville, monter la garde, après le 6 février précédent; l'auteur de ce faux bruit est un calomniateur.

2197. Très-humble et très-respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 24 septembre 1781. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,40;567,vol.50,198.

Contre la suspension des élections, projetée par le Conseil et par les médiateurs. — Haller, VI, 1310.

2198. Second dialogue entre Thémistocle et Aristide. In-8, 34 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.219.

Préface de l'éditeur, datée du 25 septembre 1781. Dans le même sens que le *Dialogue sur l'ostracisme*, contre le *Mémoire* de De Luc. — Paru le 15 octobre 1781. — Prix : 7 sols 6 d. — Haller, VI, 1308.

2199. Les deux chats, histoire véritable et instructive. 26 septembre 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567, vol.51.

Apologue satirique contre les dissensions de Genève. — Voy. *Réflexions politico-patriotiques...* (nº 1621), note. — Paru le 27 septembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1312.

2200. Lettre d'un cornualiste à la commission. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.218.

Parodie des *Lettres politiques sur la constitution de Genève* — Paru le 26 septembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1317.

2201. Lettre de Son Excellence Mr. le comte de Vergennes, ministre au département des affaires étrangères. Au magnifique Conseil de la République de Genève. A Versailles le 28 septembre 1781. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.30,40;567,vol.47,49,50,198.

Le roi, voyant que les deux Cantons co-garants étaient très peu disposés à adopter ses sentiments, vient de leur faire déclarer qu'il se tient pour dégagé des liens formés avec eux en 1738, pour la garantie du gouvernement de Genève. Il leur laisse le soin de pacifier cette République, en leur observant néanmoins de ne pas donner les mains à une résolution qui dénaturerait le gouvernement au point d'en faire une démocratie tumultueuse. Il reste prêt, comme protecteur de la République, à réprimer tout acte de violence. — Haller, VI, 1313.

2202. Lettre d'un natif à l'observateur vigilant. Genève, le 29 septembre 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567, vol.51.

L'auteur reproche aux représentants d'avoir mis si peu d'empressement à protester contre l'anéantissement de l'édit du 10 février 1781, tandis qu'ils en ont tant mis à protester contre la suspension de l'édit de 1768, dans leur représentation du 24 septembre 1781. Serait-ce parce que l'édit du 10 février est favorable aux natifs ? — Par Cornuaud. — Paru le 29 septembre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1314.

2203. Réponse de la commission à la Lettre d'un cornualiste. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Dans le sens représentant. — Haller, VI, 1318.

2204. Extrait des registres du Conseil, du 2 octobre 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,40; 567,vol. 50,198.

Réponse à la représentation du 24 septembre 1781; le Conseil donne les raisons pour lesquelles il estime qu'il faut renvoyer les élections jusqu'à l'entière pacification de la République par les puissances garantes. — Haller, VI, 1319.

2205. Réponse du Cercle de la Liberté, à l'auteur de la Lettre en date du 29 7bre 1781. *(Signé)* B. Secret^e. Ce 4e octobre 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,149;567,vol.51.

En faveur des représentants et de l'édit du 10 février, par un natif représentant. — Par Bonfils. — Paru le 8 octobre 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 79. — Haller, VI, 1320.

2206. Réponse à l'auteur de la Lettre du 29 7bre, adressée à l'Observateur vigilant. *(Signé)* Un vrai Genevois. Ce 5e octobre 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.30.

Un natif répond à cette lettre du 29 septembre, que jamais les citoyens n'acquiesceront à rien qui puisse priver les natifs des avantages qui leur sont acquis par l'édit du 10 février. — Paru le 6 octobre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1321.

2207. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 12 octobre 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.40;567,vol.50,198;568,vol.1.

Invitant les électeurs à s'inscrire en chancellerie, en vue de la promotion du CC, qui paraît devoir être prochaine. — Distribué par les dizeniers aux citoyens et bourgeois.

2208. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs..... Donné le 12 octobre 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard atlant. — Archives : E5.

Le même que le précédent.

2209. Réponse à Monsieur B. secretaire du Cercle de la Liberté des représentans. Genève, le 12 octobre 1781. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.51.

Réponse ironique à la brochure de Bonfils, du 4 octobre (nº 2205). — Par Cornuaud. — Paru le 12 octobre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1322.

2210. Lettre à Monsieur J. A. De Luc. In-8, 167 pp. — B.G.: Gf567,vol.222.

Réfutation, dans le sens des représentants, du mémoire remis par J.-A. De Luc à Vergennes, le 21 août 1781. La préface est datée de Genève le 15 octobre 1781.

2211. Duplique du Cercle de la Liberté, à l'auteur des lettres du 29 septembre et du 12 octobre 1781. Genève le 16 octobre 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.51.

Contre Cornuaud et ses derniers écrits. — Par Chauvet. — Paru le 20 octobre 1781. — Haller, VI, 1325.

2212. Les deux chats ressuscités. 17 octobre 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.51.

Suite des *Deux chats*, dans le même sens. — Voy. *Réflexions politico-patriotiques...* (nº 1621), note. — Paru le 17 octobre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1326.

2213. Dernier avis au Sieur Isac. In-8, 10 pp. — B.G.:Gf315, vol.30;567,vol.51.

Par un natif-représentant contre Cornuaud, à propos de sa *Lettre d'un natif à l'observateur vigilant* et de sa *Réponse à M. B. secrétaire etc.* — Paru le 18 octobre 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1324.

2214. Réponse du Sieur Isac au défenseur du pauvre Monsieur B. *(Signé)* Sieur Isac. De ma Tanière, le 23 octobre 1781. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.30;567,vol.51.

Contre le *Dernier avis au Sieur Isac*; Cornuaud ne prend pas au sérieux l'édit du 10 février 1781; il n'y voit qu'une manœuvre des représentants. Un P. S. répond par le mépris à la *Duplique du Cercle de la Liberté*. — Par Cornuaud. — Paru le 24 octobre 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1327.

2215. Dialogue sur quelques moyens de paix. In-8, 56 pp. — B.G.:Gf315,vol.30,129;567,vol.221.

La préface est datée du 30 septembre 1781. Discussion entre Démophile et Ariston sur des moyens de conciliation. — Paru le 24 octobre 1781. — Prix : 1 fl. — Haller, VI, 1315.

2216. Très-humble et très-respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans. Remise aux Seigneurs Syndics, et à Monsieur le Procureur-Général, le 24 octobre 1781. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40;567,vol.49,50,198.

Réponse à l'*Extrait des registres* du 2 octobre : la suspension des élections serait un acte attentatoire à l'indépendance de la République et un acheminement à l'abolition de l'édit de 1768. — Haller, VI, 1328.

2217. Très-humble et très-respectueuse déclaration, présentée au mag. Petit-Conseil par les membres du magnifique Conseil des Deux-Cent et par les citoyens et bourgeois constitutionnaires le 29 octobre 1781. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol. 13,31,40;567,vol.49,50,198.

Exposé complet de la manière de voir des négatifs ; ils ne veulent rien faire sans les puissances garantes. Contre l'édit de 1768. — Paru le 1er novembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1329.

2218. Courier de Londres. N°. XXVII. Mardi, octobre 30, 1781. Imprimé et distribué, à Londres, chez T. Spilsbury, *Snowhill*...... In-4, 8 pp. (217-224). — Biblioth. Rivoire.

Ce numéro est entièrement consacré à la lettre de Vergennes, du 28 septembre 1781, avec d'amples notes très défavorables à ce ministre.

2219. Adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 31 octobre 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.31, 40;567,vol.51,199.

Les natifs ne seront jamais dupes de l'édit *bienfaisant* (du 10 février) des représentants ; ceux-ci n'en font plus mention. — Par Cornuaud. — Paru le 1er novembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, V 1330.

2220. Troisième dialogue entre Thémistocle et Aristide. — Sur l'Extrait des régîtres. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.31, 51;567,vol. 219.

Réfutation de l'*Extrait des registres* du 2 octobre 1781. — Paru le 3 novembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1309.

2221. Invitation d'un patriote. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.31,51;567,vol.47.

L'auteur prie le premier syndic de faire préparer la salle des festins pour le jeudi suivant, 8 novembre, à cinq heures du soir, et invite à s'y rencontrer quinze personnes, qu'il nomme, pour s'occuper d'un plan de conciliation. — Paru le 3 novembre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1339.

2222. Seconde adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 5 novembre 1781. In-8, 14 pp. — B.G.: Gf315,vol.31;567,vol.51,54,199.

Apologie de la *Déclaration* des constitutionnaires, du 29 octobre 1781, qui est tout à fait favorable aux natifs et contraste avec les actes des représentants. — Par Cornuaud. — Paru le 5 novembre 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1331.

2223. Très-humble et très-respectueuse requête d'un grand nombre de constitutionnaires, membres des Petit et Grand Conseils. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,51;567,vol.47.

Précédé d'un *Avertissement*. Satire contre la déclaration du 29 octobre: les requérants, voulant être conséquents, résignent leurs places, qu'ils tiennent de l'édit de 1768, cette loi malheureuse imposée par la contrainte. — Paru le 5 novembre 1781. — Prix : 3 sols. — — Haller, VI, 1340.

2224. Entendons-nous, ou les moyens de se réunir. Par M. Jean-Antoine Butini. In-8, 29 pp. — B.G.:Gf315,vol.31; 567,vol.41,53,219.

Contre la déclaration du 29 octobre 1781; l'auteur propose différentes modifications dans la manière de faire les élections, basées sur le principe *que nul ne soit en office qu'il ne soit agréable au peuple*. Il voudrait que les paies des magistrats pussent suffire à leur entretien. — A. Roget: *Etrennes genevoises,* t. VI, p. 84. — Paru le 8 novembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1458.

2225. Encore un avis au Sieur Isac. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.31.

Contre les derniers écrits de Cornuaud. — Paru le 9 novembre 1781. — Prix : 3 sols.. — Haller, VI, 1351.

2226. Article *Genève,* tiré des Annales politiques, civiles et littéraires. Tome II, n° 12. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.31, 40;567,vol.49,50,51,198,221.

Récit des derniers troubles et de la médiation; contient les lettres du comte de Vergennes, du 28 septembre 1781, à Zurich et Berne, et à la République de Genève. — Par Mallet. — Paru le 10 novembre 1781. — Prix : 6 sols.— Haller, VI, 1346.

2227. Du 11 novembre 1781. Liste, 1 p. — Archives :E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur substitué; deux candidats et ligne de nouvelle élection : 640 électeurs; Joseph Salard élu par 589 voix.

2228. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 12 novembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures sévères concernant les chiens, motivées par un cas de rage.

2229. Extrait de l'Histoire de Genève. Tome III. pag. 16 et 17. année 1693. In-8, II-2 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,54.

C'est un extrait de l'*Histoire de Genève*, de Bérenger : Les Français ayant envahi la Savoie, on prit toutes sortes de précautions, on se promit de n'écouter aucune proposition, mais de vaincre ou de mourir. Haller voit dans cette publication une intention séditieuse. Paru le 14 novembre 1781. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1349.

2230. Troisième adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 15 novembre 1781. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.31;567,vol.51,199.

Les représentants ont tort de se figurer qu'on leur laissera faire comme en 1768; ils doivent cesser d'exciter leurs concitoyens à exposer le salut de l'Etat pour faire triompher leur orgueil. — Par Cornuaud. — Paru le 16 novembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1332.

2231. Du 18 novembre 1781. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation pour l'élection du lieutenant et des auditeurs, et la vente du vin; deux candidats pour la place de lieutenant et quatre pour celles d'auditeurs, avec lignes de nouvelle élection : 920 électeurs.

2232. Nouvelle défense apologétique des citoyens et bourgeois représentans de Genève : ou solution générale des difficultés élevées par les négatifs, dans leurs déclarations de l'année 1780, et en particulier dans celle du 9 novembre. Remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 19 novembre 1781. A Genève, M.DCC.LXXXI. — Prix dix-huit sols. In-8, VIII-114 pp. — B.G.:Gf315,vol.37,149;567,vol. 53,222.

Cet ouvrage important traite de toutes les questions qui divisent les deux partis; c'est un mémoire complet pour la cause des représentants. — *Esaïe Gasc* paraît en avoir été le principal rédacteur (Ch. Dardier: *Esaïe Gasc*, Paris, 1876, in-8, p. 75). — Attribué aussi à Reybaz. — Paru le 20 novembre 1781. — Haller, VI, 1341.

2233. Nouvelle défense apologétique des citoyens et bourgeois représentans de Genève : ou solution générale des difficultés, élevées par les négatifs, dans leurs déclarations de l'année 1780, et en particulier dans celle du 9 novembre. Remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 19 novembre 1781. Nouvelle édition. A Genève, 1781. In-8, viij-149 pp. — B.G.:Gf315,vol.31.

2234. Lettre d'un Genevois impartial, comme le sont les soi-disant constitutionnaires; à Monsieur L. Du 20 novembre 1781. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol 31.

Satire contre les négatifs et les cornualistes; contient une liste de surnoms formant les cadres d'un corps militaire. — Paru le 24 novembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1342.

2235. Considérations d'un patriote. In-8, 38 pp. — B.G.: Gf315,vol.31,129,146;567,vol.49.

L'auteur propose un tribunal momentané pour juger les représentations, des élections croisées, et une division des citoyens en tribus : c'est le maximum de popularité qui convienne à notre République; il combat l'amovibilité des places du Petit Conseil. — Par l'ancien syndic Turrettini. — Paru le 21 novembre 1781. — Prix : 9 sols. — — Haller, VI, 1344.

2236. Considérations d'un patriote. In-8, 34 pp.

Autre édition du même, indiquée par (Haller VI, 1344).

2237. Offrande à la Liberté et à la Paix, par un citoyen de Genève; ou idées de conciliation, adressées à Mr. J. A. De Luc, en réfutation du Mémoire qu'il remit le 21 aoust 1781, à Monsieur le comte de Vergennes. Genève. M.DCC.LXXXI. In-8, iv-167 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40;567,vol.51.

Précédé d'une lettre à De Luc, datée de Genève, le 15 octobre 1781. L'auteur divise son ouvrage en deux parties : dans la première, qui traite de la liberté publique, il défend la réélection, les élections populaires et l'amovibilité, combat le prétendu droit négatif et propose des moyens de rapprochement, surtout par l'éducation publique; dans la seconde, qui traite de la liberté individuelle, il donne une dissertation très remarquable sur le défaut de liberté individuelle, source première des principales agitations de Genève, sur le danger de la réunion des trois pouvoirs dans le Conseil des Vingt-Cinq, sur diverses réformes à introduire dans les procédures pénales et sur la nécessité d'établir des lois pénales à Genève. — Par Francis d'Ivernois. — — Paru le 22 novembre 1781. — Prix : 2 fl. — Haller, VI, 1323.

2238. Suite de l'article *Genève*, tiré des Annales politiques,

civiles et littéraires. N°. 13, tome 2. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.31,149;567,vol.51,54.

Exhortation à la conciliation; l'avis de l'éditeur est écrit dans le sens des. négatifs. — Par Mallet (Haller). — Paru le 23 novembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1346.

2239. Les deux bannières. A Genève ce 23 novembre 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol. 31.

Défense des natifs cornualistes. — Paru le 26 novembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1343.

2240. Supplément à la Gazette de Philadelphie, n°. 98. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,149.

Satire contre les représentants. — Paru le 26 novembre 1781. — — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1347.

2241. Essai sur les Considérations d'un patriote. Le 29 novembre 1781. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.31;567,vol.49.

L'auteur combat le tribunal pour les représentations, les élections croisées et les tribus, préconisés par l'auteur des *Considérations d'un patriote;* il est d'accord avec lui pour rejeter l'amovibilité des magistratures. — Attribué à Cornuaud ou à Des Arts. — Paru le 1er décembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1345.

2242. Second dialogue sur divers moyens de paix. In-8, 70 pp. — B.G.:Gf315,vol.31.

Suite du *Dialogue sur quelques moyens de paix* (n° 2215). — Par Anspach. — Paru le 1er décembre 1781. — Prix : 1 fl. — Haller, VI, 1316.

2243. Déclaration publique des natifs cornualistes, relativement à ce qui les regarde dans un pamphlet, intitulé : Nouvelle défense apologétique des citoyens et bourgeois représentans de Genève, ou solution, etc. Genève, le premier décembre 1781. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.31;567,vol.49,51.

Injures et accusations graves contre les représentants. — Par Cornuaud; lu dans les cercles des natifs avant l'impression. — Paru le 1er décembre 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1350.

2244. Lettre à l'auteur d'un écrit, intitulé : Considérations d'un patriote. Genève, le 2 décembre 1781. In-8, 41 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,146.

Contre le *Mémoire* de De Luc, et en faveur de la Garantie, par un négatif. — Par Joseph Des Arts (note ms. de l'exemplaire de M. Ed. Naville). — Paru le 13 décembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1352.

2245. Les vérités incontestables. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.31;567,vol.46.

Libelle contre les cornualistes; contient beaucoup de personnalités. — Paru le 3 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1367.

2246. Supplément à la Gazette de Philadelphie, n° 99. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.31.

Satire contre les représentants. — Paru le 3 décembre 1781. — — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1348.

2247. Traduction d'une lettre écrite au nom des deux louables Cantons de Zurich et de Berne à S. E. Mr. le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'Etat de Sa Majesté Très-Chrétienne au département des affaires étrangères. Zurich, le 4 décembre 1781. *(Signé)* Les Bourgmaîtres, Advoyer Petit et Grand Conseils des Etats de Zurich et de Berne. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40;567,vol.50,198.

Les deux Cantons, en réfléchissant sur la marche qu'ils ont suivie au sujet des troubles de Genève, sont convaincus qu'ils se sont conduits toujours avec zèle et fidélité; puisque le roi se retire de la garantie, ils ne peuvent s'en charger seuls, mais ils ne renoncent pas à rendre à la République de Genève les services qu'ils lui doivent en en vertu des anciennes alliances. — Imprimé sur la même feuille que la lettre de Vergennes aux Cantons de Zurich et de Berne, du 24 septembre 1781, a dû paraître aussi le 20 décembre. — Haller, VI, 1353.

2248. Traduction de la lettre des louables Cantons de Zurich et de Berne, aux Syndics et Conseil de Genève, du 4 décembre 1781. Zurich, le 4 décembre 1781. *(Signé)* Les Bourguemaître, Advoyer, Petit et Grand Conseils, des Villes de Zurich et de Berne. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40;567,vol.51,53,198.

Zurich et Berne annoncent que, puisque le roi de France a renoncé à la garantie, ils ne peuvent s'en charger seuls. Ils promettent néanmoins les offices amiables qui sont dus à des alliés et confédérés. — Paru le 15 décembre 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1354.

2249. Lettre à M. S**. Genève ; ce 5 décembre 1781. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.31;567,vol.47,49.

Satire contre les représentants. — Par Pestre libraire. — Paru le 10 décembre 1781. — Haller, VI, 1355.

2250. Lettre de Mr. Daiz, à celui qui l'a dépêché pour l'autre monde. — Des Enfers, ce 5e décembre 1781. In-8, 7 pp. — S.d'H.:vol.38,61.

Satire contre les négatifs. Daiz, natif cornualiste, fut blessé à mort

par les gens de son parti, dans la soirée du 5 février 1781, à l'Arsenal, grâce à une méprise. — Paru le 13 février 1782. — Haller, VI, 1356.

2251. Le bon négatif, ou avertissement franc, loyal et désintéressé, adressé aux citoyens et bourgeois représentans. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,51;567,vol.41,46.

Satire contre les négatifs. La clef des initiales est donnée dans l'exemplaire de la Société de Lecture (vol. 50). — Paru le 7 décembre 1781. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1366.

2252. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 10 décembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Messeigneurs, considérant qu'il y a 50 places vacantes dans le CC, auraient procédé sans délai aux opérations de l'élection, s'ils n'avaient pas jugé qu'il importe au bien de l'Etat de suspendre les élections, ce qui sera porté demain au CC et ensuite, s'il l'approuve, au Conseil Général.

2253. Très-humble et très-respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans : contenant les preuves de la légalité de l'édit de 1768 tirées des faits, des actes de tous les Conseils de la République, et des déclarations même des négatifs. Remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 10 décembre 1781. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315, vol.13,31,40;567,vol.53,198.

Contre la suspension des lois; le Conseil, chargé d'exécuter les édits, ne peut y déroger sans le consentement du Conseil Général; or l'édit de 1768 est un acte du pouvoir souverain, revêtu de toutes les formes prescrites par l'édit de 1738. — Paru le 10 décembre 1781. — Haller, VI, 1358.

2254. Observations sur la réélection et sur le droit de refuser d'élire. Genève le 10 décembre 1781. In-8, 30 pp. — B.G.: Gf315,vol.31;567,vol.222.

Contre la réélection et l'édit de 1768, par un négatif. — Paru le 14 décembre 1781. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1359.

2255. Les bases ressuscitées. Par un genevois patriote. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.31.

Projet concernant les élections, combiné de manière que nul ne soit en office qu'il ne soit agréable au peuple. — Paru le 14 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1365.

2256. Très humble et très respectueuse réquisition des

citoyens et bourgeois représentans : remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 14 décembre 1781, à huit heures du matin. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.31,40; 567,vol.53,198.

Plaintes sur les irrégularités et les retards occasionnés par le Conseil dans les opérations préliminaires de l'élection du CC. — Paru le 15 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1360.

2257. Extrait des registres du Conseil, des 15 et 17 décembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 31,40;567,vol.53,198.

Le Conseil, répondant à la réquisition du 14 décembre, dit que le Conseil Général sera consulté sur la suspension des élections; il a nommé une commission chargée d'appeler un grand nombre de citoyens et bourgeois et de leur développer les considérations pressantes qui doivent les déterminer à adopter cette suspension. — Paru le 17 décembre 1781. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1361.

2258. Extrait des registres du Conseil des 7 et 8 décembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 31,40;567,vol.47,51,53,198.

Suspendant les élections jusqu'au premier mai suivant. Approuvé en CC les 11, 14, 15 et 17 décembre, pour être porté le 24 décembre même mois au Conseil Général, qui rejeta cette proposition par 1194 voix contre 393 : 1587 électeurs. — Haller, VI, 1357.

2259. Très-humble et très-respectueuse réquisition faite verbalement aux Seigneurs Syndics par Mr. Jean Barde, suivi de la généralité des citoyens et bourgeois représentans : le 24e décembre 1781 immédiatement après la levée du Conseil-Général, dans lequel la proposition de suspendre les élections a été rejetée à la pluralité de 1194 suffrages, contre 393. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.31;567,vol.53,198.

Demande que le terme de six semaines pour l'élection du CC commence le jour du décès du cinquantième membre, comme le prescrit la loi, et non aujourd'hui seulement, comme le voudraient certaines personnes. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1362.

2260. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 24 décembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1

Les inscriptions pour l'élection du CC continueront à être reçues en chancellerie, demain 25 et mercredi 26 décembre.

2261. Très-humble et très-respectueuse déclaration des

membres du magnifique Conseil des Deux-Cent et des citoyens et bourgeois constitutionnaires; adressée au mag. Petit-Conseil, et remise à Messieurs les Syndics le 26 décembre 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.13,31,40;567,vol.47,53,198.

Les auteurs contestent la légalité de l'édit de 1768. et demandent que leur réclamation soit jugée par les puissances garantes; jusque là ils s'abstiendront de concourir aux opérations politiques que cet édit prescrit. — Paru le 27 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1363.

2262. QUATRIÈME adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 28 décembre 1781. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.31;567,vol.51,199.

Les natifs ne sont pas dupes des représentants; ils voient bien que ceux-ci abandonnent l'édit trompeur du 10 février, et ne l'exécuteraient pas, quand même ils le pourraient — Par Cornuaud. — Paru le 28 décembre 1781. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1333.

2263. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Première division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de sept membres du magnifique Conseil des Deux-Cent. Ce 28 décembre 1781. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.47,54,55.

Convoquant, pour le dimanche suivant, 30 décembre, à 10 heures du matin, pour procéder à l'indication : 6 membres du Conseil, 11 de la Vénérable Compagnie, 43 du CC, 7 dizeniers et 254 citoyens et bourgeois, soit en tout 321 électeurs.

2264. PREMIÈRE division. Billet de nomination. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Liste de 20 noms.

2265. EXTRAIT des registres du Conseil du 31 décembre 1781. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.31;567, vol.47,53.

Le Conseil, ayant déclaré à plus d'une reprise que la loi de 1768 était aussi sainte pour lui que si elle eût été de son choix, et voulant l'exécuter, a été surpris et peiné de la réquisition du 24 décembre. Le Conseil a le droit d'arrêter l'exécution d'une loi dont il propose la suspension, jusqu'à ce que celle-ci soit votée, mais il reconnaît qu'il est de son devoir de proposer la suspension de la loi assez tôt pour qu'elle puisse être approuvée ou rejetée avant le moment fixé pour son exécution; il suivra avec diligence aux opérations pour l'élection du CC. — Paru le 1er janvier 1782. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1364.

2266. Lettre d'un membre de la communauté de Fribourg en Suisse. 1781. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.40.

Allusions aux affaires de Genève.

2267. Lettre d'un bourgeois forain de Guin à son compère juré de Cormonde, aussi bourgeois, relativement aux changemens arrivés dans le Canton de Fribourg. De l'imprimerie de Fribourg. Anno 1781. In-8, 20 pp. — B.G.:Gf315,vol.31.

Suivi de la *Réponse du Juré de Cormonde bourgeois de Fribourg* et d'une *Note d'un bon patriote.* Allusions aux affaires de Genève, dans le sens représentant.

1782

2268. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXII. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant. 1 p., 4 col. — Archives : E22.

2269. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXII. Chez Pellet, impr. de la République et de l'Académie. Atlant. 1 p., 3 col.— Archives : E22.

2270. 1782. Copie exacte des médailles d'or données à Genéve aux divers Exercices des l'an 1632 par la noble Famille Grenus. In-4, 1 p. gravée en taillle douce. — S.d'H.: Papiers Grenus.

Représente dix médailles et indique leur poids, le nom des donateurs, la date de leur naissance et celle de leur mort. Chaque médaille porte à l'avers les armes et la devise des Grenus et au revers le nom du donateur.

2271. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXII. contenant le tableau général du Gouvernement de Genève. Avec un agenda ou tablettes pour les douze mois de l'année. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. In-24, xii-48-x pp. — Biblioth. Le Fort.

2272. Un vieillard genevois à ses concitoyens. Le 1r janvier 1782. In-4, 8 pp. — S.d'H.:vol.37,61.

Poésie; les Genevois doivent se contenter de leurs antiques lois et se livrer en paix à l'industrie et au commerce. — Par de Longueville, avocat, à l'Ecu de Genève, à Ferney (Note ms. de l'ex. de la Soc. de Lect.:vol.52). — Paru le 31 décembre 1781. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1388.

2273. Du 3 JANVIER 1782. Billet d'élection. In-4, 1 p. — B.G.: Gf567,vol.47,54.

Liste de 14 noms pour l'élection du CC : 941 électeurs.

2274. LA VOIX de la Patrie. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.38,61.

Propose, comme moyen de pacification, de procéder à l'élection des syndics sans user de la réélection, ou de suspendre, pour un temps limité, cette élection. — Paru le 4 janvier 1782. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1396.

2275. RÉFUTATION de l'Examen du Mémoire de Monsieur De Luc. A Genève le 4e janvier 1782. In-8, 21 pp. — B.G.:Gf567, vol.218.

Par un représentant. — Haller, VI, 1389.

2276. Du 6 JANVIER 1782. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.47; 567,vol.47.

Billet pour l'élection des syndics : 865 électeurs.

2277. Le négatif encore meilleur ou lettre de Mr Jean Huber, ancien Auditeur et membre du Conseil des Deux-Cent, à son très-cher cousin. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf567,vol.47,53.

Une lettre de Huber, datée de Cologny, le 11 octobre, trouvée par hasard et déposée chez le notaire Jean-F^s.-Jacob Richard, fournit à l'auteur le sujet d'une satire contre les négatifs, dans laquelle on trouve des détails curieux. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 94. — Paru le 7 janvier 1782. — Supprimée le 9 janvier et brûlée le 12 janvier 1782 (Reg.). — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1375.

2278. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseils. Seconde division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux Cent. Ce 8 janvier 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.47,54,55,199.

Convoquant, pour le jeudi suivant, 10 janvier, à 8 heures, pour procéder à l'indication : 6 membres du Conseil, 43 du CC, 11 de la Vénérable Compagnie, 6 dizeniers, et 254 citoyens et bourgeois, soit en tout 320 électeurs. Suivi de la liste de ceux, au nombre de sept, qui ont été élus membres du CC le 8 janvier 1782.

2279. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse réquisition remise aux Seigneurs Syndics, et à Monsieur le Procureur Général, par quelques citoyens et bourgeois représentans, le jeudi 10e janvier 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.54.

Dénonçant, à forme du serment de bourgeoisie, la lettre de l'ancien auditeur Huber déposée dans les registres du notaire Richard, et demandant qu'il soit procédé aux informations, vu qu'elle fournit des indices très véhéments d'un complot contre l'honneur des citoyens et la sûreté de l'Etat. — Paru le 11 janvier 1782. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1390.

2280. Seconde division. Billet de nomination. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Liste de 22 noms pour la nomination du 10 janvier. Chaque électeur ne doit nommer que six personnes.

2281. Traduction de la lettre écrite par Sa Majesté le Roi de Prusse, au louable Canton de Berne, le 10 janvier 1782. *(Signé)* Frédéric; Finckenstein. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol. 47,56,199.

Le roi de Prusse regrette que les puissances aient renoncé à la garantie; il espère qu'elles embrasseront des mesures assez énergiques pour prévenir le retour de plus grands troubles dans Genève, pour établir une forme de gouvernement dans laquelle l'ancienne constitution soit conservée autant que possible et pour établir une puissance légale qui assure la tranquillité à l'avenir. — Paru le 10 février 1782. — Haller, VI, 1393.

2282. Du 13 janvier 1782. Liste, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1; 567,vol.47.

Billet pour l'élection des syndics; seize candidats: 875 électeurs.

2283. Du 14 janvier 1782. Billet d'élection sur la nomination de la deuxième division. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol. 47,54.

Douze candidats; chaque électeur doit élire six personnes : 919 électeurs.

2284. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Troisième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux Cent. Ce 15 janvier 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.47,54,55,199.

Convoquant, pour le jeudi suivant, 17 janvier, à une heure, pour procéder à l'indication : 6 membres du Conseil, 43 du CC, 11 de la Vénérable Compagnie, 6 dizeniers et 254 citoyens et bourgeois, soit en tout 320 électeurs. Suivi de la liste de ceux qui ont été élus membres du CC, au nombre de sept, le 3 janvier 1782, et, au nombre de six, le 14 janvier 1782.

2285. CINQUIÈME adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 15 janvier 1782. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf567,vol.55,199.

Contre la réquisition du 10 janvier; reproche aux représentants de toujours inventer des complots. — Par Cornuaud. — Paru le 19 janvier 1782. — Prix : 4 sols 6 d. — Haller, VI, 1334.

2286. DISCOURS adressé aux ministres envoyés à Genève par les LL. CC. de Zurich et de Berne, par les natifs représentans, le 16 janvier 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.47,55,199.

Témoignage de reconnaissance envers les Alliés; ils ont montré qu'il y avait plus de véritable grandeur à respecter les droits d'un petit peuple libre, qu'à faire des conquêtes brillantes. — Par Bérenger. — Paru le 17 janvier 1782. — Prix : 1 sol 6 d. — Haller, VI, 1391.

2287. LETTRE de M. Huber, et pièces qui y sont relatives. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.47,53,54,55,199.

Contient : 1° Copie d'une lettre écrite le 11 octobre 1781 par Mr. Jean Huber, ancien Auditeur et membre du Conseil des Deux-Cent, à Mr. Grenus, Ancien Syndic, qui demeurait alors à Chesne en Savoie, et qui en perdit l'original peu après l'avoir reçue; laquelle lettre fait l'objet de la réquisition suivante : 2° La réquisition du 10 janvier 1782; 3° Un extrait des registres du Conseil du 16 janvier 1782, dans lequel il déclare qu'il ne saurait ordonner des informations sans porter atteinte à la liberté individuelle. *(Signé)* De Rochemont. — Paru le 17 janvier 1782. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1392.

2288. LETTRE de M. Huber, et pièces qui y sont relatives. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol 61.

Autre tirage du précédent : la signature de la fin est remplacée par un filet.

2289. LETTRE de M. Huber, conforme à l'original, et pièces qui y sont relatives. In-8, 8 pp. — B G.:Gf567,vol.2.

Autre édition du précédent; n'en diffère que par le titre et par la phrase ci-après, où l'on a ajouté le mot *actuellement :* on ne pense pas actuellement à rien louer en Savoie (p. 4).

2290. LETTRE à Monsieur Bérenger, auteur du Discours adressé aux ministres envoyés à Genève par les louables Cantons de Zurich et de Berne. Par les natifs représentans, le 16 janvier 1782. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.54.

Par un négatif, qui reproche à Bérenger les inconséquences contenues dans ce discours. — Supprimé le 5 février 1782 (Reg.). — Haller, VI, 1398.

2291. Avis. Genève, le 17e janvier 1782. In-8, 1 p. oblong. — B.G.:Gf567,vol.47.

« L'étrange événement qui a arraché hier Mr. Richard le notaire à sa famille et à ses fonctions, pouvant détourner quelques personnes de s'adresser à son étude, plusieurs de Messieurs ses confrères se sont entendus pour pourvoir, durant sa détention, à tout ce qui se présentera dans son étude, tant pour le notariat que pour la procure; et en conséquence ils informent le public qu'il n'y aura dans les affaires dudit Mr. Richard aucune discontinuation. » — Cet avis a été répandu dans tous les cercles et par toute la ville (Note ms. de l'ex. de la Soc. de Lect.: vol. 51) et a été supprimé par l'ordre de nos très chers pères (Note ms. d'un ex. de la S.d'H.:vol. 61). — Voy. Reg. du 22 janvier 1782 et jours suivants.

2292. Du 17 janvier 1782. Pour déterminer si l'on procédera à la réélection du magnifique Petit Conseil en la présente année. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47;568,vol.1.

Billet de votation: 1151 électeurs; pour : 867; contre : 274.

2293. Troisième division. Billet de nomination. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Liste de 21 noms pour la nomination du 17 janvier; chaque électeur ne doit nommer que six personnes.

2294. Le cornualiste parfait, ou paraphrase du Négatif encore meilleur. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf567,vol.47.

Satire contre les représentants. — Paru le 19 janvier 1782. — Prix : 4 sols. — Haller, VI, 1395.

2295. Du 20 janvier 1782. Pour la réélection des membres du magnifique Petit Conseil. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47.

Billet d'élection; 22 noms : 1163 électeurs.

2296. Du 21 janvier 1782. Billet d'élection sur la nomination de la troisième division. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Liste de 12 noms : 893 électeurs.

2297. Du 22 janvier 1782. Billet d'élection pour l'élection d'un membre du magn. Conseil des Deux Cent. Liste, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Deux candidats : 664 électeurs.

2298. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Quatrième division. Noms des indicateurs et nominateurs pour l'élection de six membres du magnifique Conseil des Deux Cent. Ce 22 janvier 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.47.;567,vol.47,54,55,199.

Convoquant, pour le jeudi suivant, 24 janvier, à huit heures, pour procéder à l'indication : 6 membres du Conseil, 44 du CC, 12 de la Vénérable Compagnie, 6 dizeniers et 254 citoyens et bourgeois, soit en tout 322 électeurs. Suivi de la liste de ceux qui ont été élus membres du CC le 3 janvier 1782 (sept), le 14 dit (six), le 21 dit (cinq) et le 22 dit (un).

2299. QUATRIÈME division. Billet de nomination. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.47,54.

Liste de 20 noms pour la nomination du 24 janvier. Chaque électeur ne doit nommer que six personnes.

2300. HONNÊTETÉS de Messieurs les cent-cinq. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf819.

Contre la conduite des négatifs relativement à l'édit de 1768. — Paru le 26 janvier 1782. — Supprimé. — Voy. Reg. du 4 février 1782. — Prix : 4 sols.— Haller, VI, 1394.

2301. DU 27 JANVIER 1782. Billet d'élection sur la nomination de la quatrième division. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.47;567, vol.47,54.

Liste de 12 noms; chaque électeur doit élire six personnes : 861 électeurs.

2302. L'INFORMATEUR. N° 1. In-8, 36 pp. — B.G.:Gf819.

A propos de la lettre de Huber; contre les négatifs et quelques-uns de leurs chefs.—Voy. Reg. du 2 fév. 1782.— Les recherches pour en découvrir l'auteur et l'imprimeur restèrent sans résultat (Archives : Procès criminels de 1782, n° 15). — Paru le 28 janvier 1782. — Haller, VI, 1408.

2303. DÉSIGNATION des trente Demoiselles Genevoises sur les têtes desquelles les rentes viagères, de la création de janvier 1782, ont été constituées. In-4, 1 p. — Biblioth. de M. Alfred Covelle.

Avec les dates de naissance (de 1773 à 1781).

2304. DÉSIGNATION des trente têtes choisies pour des constitutions de rentes viagères dans la création faite sur les revenus de Sa Majesté Très Chrétienne, en vertu de l'Edit de Sa dite Majesté du mois de janvier 1782. In-4, 1 p. — Biblioth. de M. Alfred Covelle.

Même liste avec les noms des pères.

2305. FÉVRIER 1782. Atlant. 1 p., 2 col. — Soc. de Lect. : vol.143.

Liste de 33 noms.

2306. La loi fondamentale de la constitution de Genève, mise au grand jour, pour éclairer les dissidens, et les amener comme par la main aux conséquences qui en naissent. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf819.

Le Conseil Général est le souverain de l'Etat, auquel seul tous les individus qui le composent, tous les officiers, les conseils de régence et tous les autres ordres quelconques du gouvernement doivent foi et hommage, comme ses vassaux, et prêter serment de fidélité. Les négatifs sont presque tous de nouveaux venus dans Genève. — Par Trembley-Sarasin. — Paru le 1er février 1782. — Haller, VI, 1376.

2307. Sixième adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 4 février 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol. 54,55,199.

Reproche aux représentants d'avoir causé la rupture de la Médiation et de n'avoir choisi que des gens de leur parti pour le CC, sans laisser même une place sur vingt-cinq aux neutres. Un P. S. est dirigé contre l'*Informateur n° 1.* — Par Cornuaud. Paru le 4 février 1782. — Haller, VI, 1335.

2308. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le [9] février 17[82]. *(Signé à la main)* [De Rochemont]. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'échenillage; la même servit le 14 février 1783.

2309. Réponse d'un citoyen aux questions qui lui ont été faites par plusieurs de ses concitoyens sur le systême et les principes politiques des négatifs, contenus dans leurs deux dernières Déclarations du 29 octobre et 26 décembre 1781. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.38,61,72.

Dissertation de droit public genevois pour prouver l'unité du souverain, contre le système des négatifs. — Paru le 10 février 1782. — Haller, VI, 1397.

2310. Réponse de Mr. D*** au Sr. Daiz, qu'il envoya à l'autre monde la nuit du 5 au 6 février 1781. Du Haut de Genève ce 16 février 1782. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf567,vol.46.

Satire contre les négatifs. — Paru le 18 février 1782. — Haller, VI, 1399.

2311. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 18 février 1782. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'aller sur la glace sur le Rhône et sur le lac; comme la rigueur du froid donne lieu de craindre que quelques chiens ne deviennent enragés manque d'eau, on répandra du poison dans les rues et les places publiques pour faire périr ces animaux.

2312. Septième adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 18 février 1782. In-8, 14 pp. — B G.:Gf567, vol.56,199.

Contre l'édit du 10 février 1781, fait pour tromper les natifs, mais auquel les représentants ne tiennent pas. – Par Cornuaud. — Paru le 19 février 1782. — Haller, VI, 1336.

2313. Lettre d'un natif exilé à l'un des huit natifs porteurs de la Réquisition du 5 mars 1768. In-8, 8 pp.— S.d'H.:vol.38,61.

Contre l'édit de 1770; demande pour les natifs l'égalité complète avec les citoyens et bourgeois. – Par Auzières. — Paru le 21 février 1782. — Haller, VI, 1405

2314. Réflexions offertes par des citoyens (*) à leurs concitoyens, précédées d'une très-respectueuse adresse au magnifique Conseil : remises aux Seigneurs Syndics le 22 février 1782. — (*) Ce sont les citoyens qui ne s'étant joints à l'un ni à l'autre des deux partis qui divisent la République, formèrent entr'eux une association au mois de novembre 1780, et firent peu après connoître publiquement les principes de ce tiers-parti. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.55,56.

Exhortations à la conciliation. — Paru le 27 février 1782. — Haller, VI, 1400.

2315. Très-humble et très-respectueuse représentation remise à Monsieur le Premier Syndic, et à Monsieur le Procureur Général le 24 février 1782. *(Signé)* J. Trembley Sarasin. In-8, 6 pp. — S.d'H.:vol.61.

Trembley, en conformité de son serment de bourgeois, croit de son devoir de faire une représentation au sujet des atteintes portées chaque jour à la liberté publique et individuelle, par des confédérations sourdes et oppressives, qui tournent à la vexation d'un grand nombre de citoyens isolés et au discrédit de la justice et du gouvernement; il cite à l'appui plusieurs jugements dont il a été victime.

2316. Extrait des regitres du Conseil du 25e février 1782. *(Signé)* Puerari. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.55, 199.

Le Conseil a chargé Monsieur le premier de témoigner aux citoyens qui ont remis le 22 de ce mois aux syndics les *Réflexions* précédées d'une *Adresse,* qu'il a vu avec beaucoup de satisfaction les

sentiments patriotiques qu'ils y expriment et leurs efforts pour inspirer à tous les citoyens ces mêmes dispositions à la paix. — Paru le 26 février 1782. — Haller, VI, 1401.

2317. Dialogue d'un représentant et d'un cornualiste, ou le cornualiste convaincu. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.139.

En faveur des représentants. — Paru le 25 février 1782. — Haller, VI, 1417.

2318. Lettre d'un natif à l'auteur de sept adresses, etc. Genève, le 25 février 1782. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567,vol.54, 199.

Contre la *Loi fondamentale de la constitution de Genève* et la *Réponse d'un citoyen aux questions etc.*, par un natif cornualiste. — Par Benoist. — Paru le 25 février 1782. — Haller, VI, 1402.

2319. L'espion de Genève, ou lettre de la Crapoula à M. D***. In-8, 8 pp.

Ecrit abominable (Haller, VI, 1404).

2320. Règlemens de la Société Littéraire, revus et approuvés le premier mars 1782. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.109.

Société de lecture limitée à 25 membres, entre lesquels circulent les livres et les journaux. A la fin du règlement se trouve la liste des membres, divisés en propriétaires et usufruitiers.

2321. Lettre d'un natif à Monsieur Bonfils, auteur du Remerciement des natifs, habitans et sujets, aux citoyens et bourgeois représentans, donné le 13 février 1781, trois jours après la sanction de l'édit bienfaisant. Genève, le premier mars 1782. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567,vol.218.

Satire contre le *Remerciement des natifs habitants et sujets*, du 13 février 1781. — Paru le 1er mars 1782. — Haller, VI, 1406.

2322. Robert Covelle citoyen, à Monsieur Isac Cornuaud natif. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.38,61.

Contre la *Septième adresse*, contre Cornuaud, qui écrit pour de l'argent, et contre Triboulet son lieutenant. — Paru le 1er mars 1782. — — Haller, VI, 1403.

2323. Huitième adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 5 mars 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567, vol.54,199.

Reproches aux représentants, relativement à l'inexécution de l'édit du 10 février 1781. — Par Cornuaud. — Paru le 6 mars 1782. — Haller, VI, 1337.

2324. Un natif ami de la liberté, à Monsieur Cornuaud, écrivain mercenaire des soi-disant constitutionnaires. Genève, ce 5 mars 1782. In-8, 7 pp. — S.d'H.:vol.38,62.

Par un représentant; contre la *Septième* et la *Huitième adresse* de Cornuaud, qui s'est fait des rentes des malheurs de sa patrie. — Paru le 9 mars 1782. — Haller, VI, 1407.

2325. La ville des renards, ou les singes à la mode. In-8, 7 pp. — S.d'H.:vol. 38.

Allégorie sur les troubles de Genève, favorable aux représentants. — Paru le 5 mars 1782. — Haller, VI, 1416.

2326. Discours fait pour être prononcé dans un des cercles politiques, à la lecture du projet de la représentation remise le 18 mars 1782; mais dont la lecture ne fut point admise. Genève, ce 6 mars 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.42,149;567,vol. 199.

Un avertissement des éditeurs dit que cette pièce a déjà été imprimée, mais que le comité représentant, s'étant chargé de l'édition, en a supprimé tous les exemplaires, hors ceux qui sont parvenus aux éditeurs, qui croiraient manquer à Monsieur G** et au public en les privant de ce discours instructif. — Paru le 30 mars 1782. — Haller, VI, 1411.

2327. Discours fait pour être prononcé dans un des cercles politiques, à la lecture du projet de la représentation remise le [1]8 mars 1782; mais dont la lecture ne fut point admise. Genève, ce 6 mars 1782. In-8, 18 pp. — B.G.:Gf567,vol.54.

Autre édition du précédent, sans l'avertissement, probablement la première, supprimée par les représentants. — Haller, VI, 1411.

2328. L'informateur. N°. 2. Du 7e mars 1782. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.47.

Reproches aux négatifs, particulièrement à cause des moyens employés pour obliger un ancien syndic malade à demander sa décharge de membre du Petit Conseil. — Paru le 11 mars 1782. — Haller, VI, 1409.

2329. Silvestre, natif, au révérend père David Chaumeix, ci-devant jésuite, et bourgeois depuis peu. Genève, le 9 mars 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.55.

Contre l'écrit intitulé *Robert Covelle citoyen, à Monsieur Isac Cornuaud natif,* par un cornualiste. — S'adresser à David Chauvet, exministre (Note ms. de l'ex. de la B.G.:Gf567,vol.55). — Paru le 11 mars 1782. — Haller, VI, 1412.

2330. Réponse d'un des huit porteurs de la Réquisition, à un natif exilé. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf567,vol.218.

En faveur des natifs représentants; les représentants ont agi de bonne foi, touchant l'édit du 10 février 1781. — Paru le 9 mars 1782. — Haller, VI, 1418.

2331. L'informateur. N° III. A Genève, De l'Imprimerie des citoyens. 1782. In-8, xxii-80 pp. et errata (carton). — B.G.: Gf315,vol.47;567,vol.55.

Contient : 1° une préface; 2° le plaidoyer prononcé le 9 février 1782, à l'audience du Petit Conseil, par l'avocat d'Yvernois, pour Jean-François-Jacob Richard, notaire, accusé d'avoir déposé dans ses minutes la lettre de Huber; 3° la sentence du même jour, qui condamne Richard. — Paru le 13 mars 1782. — Condamné le 23 mars 1782 à être brûlé (Reg.). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 99. — Haller, VI, 1410.

2332. Lettre d'un natif cornualiste à l'un de ses amis natif représentant. Genève, le 16 mars 1782. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf567,vol.55.

Contre les représentants, par un natif cornualiste. — Par Moïse Roquet. (Voy. *Le poisson d'avril,* n° 2336). — Paru le 20 mars 1781. — Haller, VI, 1413.

2333. Très-humble et très-respectueuse représentation des citoyens et bourgeois représentans, dans laquelle on réfute la partie de la Déclaration des négatifs du 29e 8bre 1781, qui traite de la prise d'armes et de l'édit du mois de février 1781. Suivie de notes essentielles sur la souveraineté du Conseil Général. Remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur-Général, par la généralité des citoyens et bourgeois représentans, le 18e mars 1782. In-8, 88 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139,147; 567,vol.53,56.

Réfutation de la *Déclaration* du 29 octobre 1781; conclut à l'exécution de l'édit du 10 février 1781. Les notes contiennent de nombreuses citations constatant la souveraineté du Conseil Général. — Paru le 26 mars 1782. — Haller, VI, 1414.

2334. Très-humble et très-respectueuse déclaration, remise le 20e mars 1782 aux Seigneurs Syndics, de la part des membres représentans du magnifique Conseil des Deux-Cent. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139,147;567,vol.53,56.

Appuie la représentation du 18 mars et demande l'exécution de l'édit du 10 février 1781. — Haller, VI, 1415.

2335. NEUVIÈME adresse aux membres du comité des représentans. Ferney, le 25 mars 1782. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315, vol.139;567,vol.54,199.

Reproche aux représentants le peu de zèle apporté à leur représentation du 18 mars et le retard mis à son impression. Un P. S. répond à l'*Informateur n° 2*, et à la partie du plaidoyer de d'Yvernois pour le notaire Richard où il est question de la lettre de Bérenger à Clavière retenue par Cornuaud. — Par Cornuaud. — Paru le 26 mars 1782. — Haller, VI, 1338.

2336. LE POISSON d'avril, ou réponse d'un natif ci-devant représentant, à la lettre de Mr. Moyse Roquet, natif cornualiste, en date du 16e mars 1782. Dans laquelle on trouve celle d'un autre natif audit Sieur. *(Signé)* ABC. Genève, ce 1er avril 1782. In-8, 15 pp. — S.d'H.:vol.39,62.

Réponse à la *Lettre d'un natif cornualiste à l'un de ses amis natif représentant,* par un natif représentant; contient une autre lettre, datée du 26 mars 1782. — Paru le 1er avril 1782. — Haller, VI, 1419.

2237. LETTRE d'un natif aux chefs des représentans. Genève, le 4 avril 1782. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567,vol.55,199.

Reproches aux représentants, à l'occasion de leur représentation du 18 mars. — Paru le 4 avril 1782. — Haller, VI, 1420.

2338. EXTRAIT des registres du Conseil, du 6 avril 1782. *(Signé)* Puérari. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf315,vol.42,47,139;567, vol.53,199,798.

Réponse à la représentation du 18 mars; le Conseil Général n'est pas le souverain de la République; l'édit du 10 février 1781, obtenu par la violence, ne sera pas exécuté. Suivi des *Notes* remises par les médiateurs les 13 et 28 mai 1781, et de l'*Extrait des registres* du 18 mai 1781. — Paru le 14 avril 1782. — Haller, VI, 1421.

2339. RELATION de la conjuration contre le Gouvernement et le Magistrat de Genève, qui a éclaté le 8 avril 1782. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.149;567,vol.54.

Ce récit avait été envoyé manuscrit, le 20 avril 1782, aux ministres des puissances garantes; il ne fut imprimé qu'au mois de mai, pour être opposé au *Précis historique de la dernière révolution de Genève*. Il est suivi de nombreuses notes, extraits des registres, etc. — Ch. Dardier: *Esaïe Gasc,* p. 79. — Cornuaud dit, dans la table ms. du vol. 197 des brochures genevoises de la Soc. de Lecture : « Les notes et une partie du texte sont de moi et le reste est de M. le P. M^t » [Professeur Mallet]. — Un autre tirage s'arrête à la page 32, qui n'a point de cul-de-lampe ni de réclame. — Paru le 28 mai 1782. — Haller, VI, 1436.

2340. Lettres genevoises contenant des détails peu connus sur les derniers troubles de la République de Genève. 1782. In-8, 102 pp. — B.G.:Gf315,vol.180;567,vol.55.

Récit, au point de vue négatif, des troubles, de 1762 au 8 avril 1782, précédé d'une description du gouvernement de Genève; renferme des anecdotes curieuses.

2341. Très-humble et très-respectueuse réquisition des citoyens, bourgeois, natifs et habitans de la République; remise aux Seigneurs Syndics, le 9 avril 1782. Extrait des registres du Conseil du 9 avril 1782. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.53,56,199;798.

Le juste mécontentement du peuple contre les auteurs des maux de la Patrie a été porté à son comble par la réponse, faite le 6 avril par le Petit Conseil, à la *Représentation* du 18 mars; le peuple a dû prendre les armes. Les représentants demandent que l'on porte aux Conseils la proposition d'abolir les Petit et Grand Conseils actuels et de donner à une commission composée des syndics, anciens syndics et lieutenants, des auditeurs, du procureur général et de quelques citoyens notables, le pouvoir de créer de nouveaux Conseils dont la liste serait soumise au Conseil Général; voulant qu'il soit procédé, immédiatement après cette opération, à l'exécution de l'édit du 10 février 1781 par le Petit Conseil. — Haller, VI, 1422.

2342. Extrait des registres des magnif. Petit et Grand Conseils. Des 9 et 10 avril 1782. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139;567,vol.53,54.

Le 9 avril, le Petit Conseil décide qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, vu les circonstances où se trouve la Patrie, que d'approuver les conclusions de la réquisition du même jour. Approuvé, le lendemain 10 avril, par le CC, pour être porté au Conseil Général le même jour, à deux heures après midi.

2343. Edit du 10 avril 1782. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 9 et 10 avril 1782. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.139;567,vol.199;568,vol.1.

Le même, suivi de l'approbation du 10 avril par le Conseil Général. Les extraits des registres des Petit et Grand Conseils sont signés: De Rochemont; la décision du Conseil Général est signée : Dentand, trésorier, pour les secrétaires d'Etat. — Haller, VI, 1423.

2344. Edit du 10 avril 1782. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 9 et 10 avril 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.55.

Autre édition du précédent, sans le nom de l'imprimeur; a une phrase de moins à la première page, ce qui change la justification.

2345. Extrait des registres publics, du 11 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, pour les Seigneurs Secrétaires d'Etat. Placard atlant. — B.G.:Gf315,vol.47;347;567,vol.55.

Désignation des personnes choisies pour composer de nouveaux Conseils, en exécution de l'édit du 10 avril 1782, pour être portée au magnifique et souverain Conseil le 12 avril à neuf heures du matin. — Haller, VI, 1424.

2346. Edit du 12 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, pour les Seigneurs Secrétaires d'Etat. Placard atlant. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1;798.

Extrait des registres publics du 11 avril 1782, avec la liste des membres qui devront composer les nouveaux Conseils, suivi de l'approbation par le Conseil Général.

2347. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 12 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, pour les Seigneurs Sécrétaires d'Etat. Chez J. L. Pellet, impr. de la République.Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.47;318;347;568,vol.1.

Invite à produire leurs titres, les natifs, habitants et sujets qui désirent être reconnus bourgeois, en exécution de l'édit du 10 février 1781, et ordonne aux officiers des différents corps militaires de s'assembler pour procéder à une nomination en nombre double, pour le remplacement des places d'officiers vacantes dans leurs corps respectifs.

2348. Très-humble et très-respectueuse proposition des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur Général, le 14e avril 1782. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf567,vol.55,199.

Demande la création d'une commission de sûreté en indiquant les principales mesures qu'elle aurait à prendre, particulièrement pour les forces militaires et la police des étrangers. Ses fonctions dureraient deux mois. — Haller, VI, 1425.

2349. Extrait des registres du magnifique Petit Conseil. Du 15 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, pour les Seigneurs Secrétaires d'Etat. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.53.54,199.

Créant, pour deux mois, une Commission de sûreté, conformément à la proposition du 14 avril. Approuvé le 15 après midi en CC, pour

être porté au magnifique et souverain Conseil, le 16 à neuf heures. Suit la liste des onze Seigneurs commissaires nommés en CC par le premier syndic. — Haller, VI, 1426.

2350. Première lettre de LL. EE. de Berne, en renvoyant au nouveau Conseil de Genève; sa lettre du 13 avril 1782. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.47.

« L'illustre République de Berne ne pouvant reconnaître pour son allié un Conseil qui, au mépris des loix. a été créé par une faction séditieuse les armes à la main, à la place de celui qui se trouvait légitimement établi; c'est par ordre de LL. EE. que la présente lettre est renvoyée, le 15 avril 1782. — Chancellerie de la Ville et République de Berne. »

2351. Lettre de Son Excellence Mr. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères aux Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève. A Versailles le 15 avril 1782. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 8 pp. — Soc. de Lect.:vol.54.

En réponse à la lettre du 9 avril, le ministre se borne à rappeler sa lettre du 28 septembre 1781, qui est reproduite à la suite. Le roi ne perd pas de vue les affaires de Genève.

2352. Edit du 16 avril 1782. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139;567,vol.55, 199;568,vol.1.

Contient l'extrait des registres du 15 avril, la liste des commissaires et l'approbation par le Conseil Général, du 16 avril 1782, signée Bordier, Sécrétaire d'Etat subrogé. — Haller, VI, 1426.

2353. Extrait des archives des citoyens représentans, sous la date de la fin de janvier 1781. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol. 46.

Représentation projetée avant la prise d'armes de février 1781; demande la convocation du Conseil Général pour aviser aux mesures à prendre; les représentants avertissent le Conseil qu'en cas de danger ils prendraient les armes, sans attendre des ordres; ils se plaignent de voir des étrangers armés contre eux. — Paru le 17 avril 1782. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1218.

2354. Genève vertueuse et non pas corrompue. Genève, 18e avril 1782. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.53.

Panégyrique de la conduite des représentants dans les derniers événements. — Paru le 2 mai 1782. — Prix : 3 sols. — Haller, VI, 1427.

2355. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs de la Commission de sureté, décernée par édit souverain, du 16 avril 1782. Consigne pour les portes de la Ville et pour le poste des chaînes. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol.— B.G.:Gf315,vol.47;318;347;568, vol 1.

Indique les personnes qu'on doit laisser aller et venir librement.

2356. LAISSEZ sortir, au Poste des Chaînes, l de sur l quel sont personnes tant mâles que femelles, y compris les bateliers, et balles, ballots, malles, tonneaux ou paquets, lesquels ont été visités, munis du cachet de la Seigneurie, et numérotés depuis un à . Genève le 1782, à heures a midi. In-8, obl., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Billet portant un écusson avec les mots *pour la consigne*.

2357. SUITE des observations sur la loi fondamentale de la constitution de Genève. Troisième mémoire. In-8, 15 pp. — S.d'H.:vol.39,63.

Défense de la souveraineté du Conseil Général, par un représentant. — Paru le 18 avril 1782. — Haller, VI, 1455.

2358. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs de la Commission de sureté, décernée par édit souverain, du 16 avril 1782. Donné à Genève, le 19 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Ordonne le dénombrement de la milice et règle ce qui concerne son service de garde en ville.

2359. EXTRAIT des registres de la noble Commission de sureté, du 20 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, Président de la Commission de sureté. In-fol., 2 pp.— B.G.: Gf318;347;568,vol.1.

Règlement pour une visite des armes dans toute la ville et un dénombrement général de toutes les personnes qui y habitent, le lundi matin 22 avril.

2360. FORMULAIRE pour le dénombrement général. Atlant. obl., 1 p. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

2361. DU 21 AVRIL 1782. Liste, 1 p. — Archives.

Billet pour l'élection des auditeurs.

2362. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève, le 23 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Mesures de sûreté pour le maintien de la tranquillité publique. — Haller, VI, 1429.

2363. [Formulaires]. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1

Une page contenant des formulaires de billets pour l'entrée du pain en pâte, les permissions de sortir, les bons pour le travail aux fortifications, les convocations pour divers services, etc. — Du 23 avril 1782.

2364. Traduction d'une lettre des louables Canton de Zurich et de Berne, adressée aux Seigneurs Syndics. Zurich le 23 avril 1782. *(Signé)* Les Bourguemaître, Avoyer, Petit et Grand Conseils des Villes de Zurich et de Berne. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139;567,vol.53,54,55,56,199;568,vol.1.

Les nouvelles que ces deux gouvernements ont reçues de Genève par les lettres des 9 et 12 avril, leur ont donné à connaître la profondeur de la corruption de cette République; ils ne reconnaissent pas le nouveau gouvernement, à l'exception des syndics, et font entrevoir les dangers auxquels s'exposent les Genevois par leur conduite. — Paru le 25 avril 1782. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1428.

2365. De la part de nos très-honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 26 avril 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la Commission de sureté. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

La Commission de sûreté déclare que, contrairement aux bruits calomnieux que l'on répand, son plus grand désir a toujours été de conserver les lois et la constitution telles qu'elles sont, et de les garantir de toute atteinte. Elle fera tout son possible pour adoucir les mesures de précaution prises à l'égard de certaines personnes. — Haller, VI, 1430.

2366. Lettre d'un philosophe françois à un citoyen de Genève. *(Signé)* ***. Le 26 avril 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.47,139,147;567,vol.53.

L'auteur félicite les représentants de leur conduite; il les engage à persister dans leur modération et à éviter l'effusion du sang. — Par Mercier (Note ms. d'un ex. de la B.G.:Gf315,vol.147). — Paru le 26 avril 1782. — Prix : 2 sols. — Haller, VI, 1431.

2367. Précis historique de la dernière révolution de Genève; et en particulier de la réforme que le Souverain de cette République a faite dans les Conseils inférieurs. In-8, 47 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.53.

Suivi d'un *Post scriptum*, daté de Genève le 28 avril 1782. Contient le récit des faits avec une introduction historique; écrit pour la justification des représentants. — Paru le 1er mai 1782. — Haller, VI, 1435 (indique 64 pages).

2368. Précis historique de la dernière révolution de Genève; et en particulier de la réforme que le Souverain de cette République a faite dans les Conseils administrateurs. In-4, 11 pp., 2 col. — B.G.:Gf315,vol.47,176;347;567,vol.3.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 1435.

2369. Précis historique de la dernière révolution de Genève, et en particulier de la réforme, que le Souverain de cette République a faite dans les Conseils administrateurs. A Genève, 1782. In-8, 46 pp. — Biblioth. Rivoire.

Autre édition du même.

2370. Ode an Genf, von Wilhelm Friderich Heller. Stutgard den 28 april 1782. In-8, 8 pp.

Haller, VI, 1432.

2371. Istoria ragionata dell' ultima rivoluzione di Ginevra 1782. Si vende in Firenze da Antonio Bonajuti, da Luigi Carlieri, e da Antonio Benucci. In-8, 151 pp. — B.G.:Gf401.

Abrégé de l'histoire des troubles du 18e siècle et particulièrement de la révolution de 1782; écrit dans le sens représentant. Ce n'est pas, comme le suppose Haller, une traduction de Mallet. — « On croit qu'elle a été faite par M. d'Ivernois ou par M. Mallet-Dupan, qui écrivit cent pages là-dessus en septembre 1782 » (Journal ms. d'Ami Dunant, 28 février 1784). — Haller, VI, 1527.

2372. Alban Henri...... Atlant.. 1 p., 2 col. — B.G.:Gf347.

Liste des natifs qui ont présenté requête pour être reçus bourgeois.

2373. Argand, Henri fils de Daniel.... Atlant., 1 p., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1

Liste de candidats à la bourgeoisie, avec prénoms des père et grand-père. profession, et date de la lettre d'habitation du grand-père.

2374. Liste des noms des cent natifs qui ont été reçus bourgeois le 29 avril 1782, à forme de l'article X, chapitre III, de

l'édit du 10 février 1781. Atlant. obl., 1 p., 2 col. — B.G.:Gf568, vol.1.

Ordre alphabétique, avec prénoms du père et du grand-père, la profession, et la date de la lettre d'habitation.

2375. Très-humble et très-respectueuse représentation à Monsieur le Procureur-Général. Par A. G. B. A Genève le 1 mai 1782. *(Signé)* Abraham Gedeon Binet. In-8, 7 pp. — S.d'H.:vol.39,63.

Demande que, conformément à la lettre de Zurich et Berne du 23 avril, on libère sans délai les négatifs détenus et qu'on ouvre à tous les portes de la ville, afin d'éviter une catastrophe. — Paru le 6 mai 1782. — Haller, VI, 1437.

2376. Lettre de Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes à Monsieur l'ambassadeur de France à Soleure. Versailles, le 2 mai 1782. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139; 567,vol.199.

Cette lettre a été communiquée le 7 mai 1782 à Berne, de la part de l'ambassadeur de France, par Bacher secrétaire de l'ambassade; et adressée par copie à Zurich. Le roi a été très sensible à l'attention que ces deux Cantons ont eue en lui envoyant leur lettre du 23 avril adressée aux Syndics de Genève; il est résolu à rétablir dans cette ville le gouvernement légitime, afin que Genève cesse d'être une école de sédition dont les dogmes destructeurs infecteraient bientôt tout ce qui l'entoure; il y emploiera tous ses moyens et est persuadé que les puissances voisines n'y mettront pas obstacle. Le premier alinéa finit au haut de la seconde page. — Paru le 10 mai 1782. — Haller, VI, 1438.

2377. Lettre de Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes à Monsieur l'ambassadeur de France à Soleure. Versailles, le 2 mai 1782. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol. 149;567, vol.54,56.

Autre édition du précédent : le premier alinéa finit au bas de la première page. — Haller, VI, 1438.

2378. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 6 mai 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la Commission de sureté. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Défense de se trouver dans les rues après dix heures du soir sans lumière, de porter des armes secrètes et tout autre bâton que les cannes d'usage ordinaire, et en outre de porter, pendant la nuit, de

grands manteaux qui puissent servir à cacher des armes et à empêcher de reconnaître les personnes qui en sont revêtues. — Haller, VI, 1439.

2379. Achard Jean-François négociant,..... In-4, 4 pp. — B.G.:Gf347;568,vol.1

Liste des 152 habitants qui ont présenté requête pour être reçus bourgeois.

2380. Lettre adressée aux magnifiques, puissans, et très honorés Seigneurs, les Seigneurs Bourguemaître, Petit et Grand Conseils de la Ville et République de Zurich, et les Seigneurs Avoyer, Petit et Grand Conseils de la Ville et République de Berne, par les citoyens et bourgeois représentans de la Ville et République de Genève, suivie d'une Adresse aux Seigneurs Syndics de la Ville et République de Genève, à eux remise, le 9 mai 1782. In-8, 37 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139; 567,vol.199;568,vol.1.

Les représentants exposent leur conduite et la justifient. — Paru le 11 mai 1782. — Haller, VI, 1441.

2381. Brochure importante. Genève le 10 may 1782. In-8, 25 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.47.

L'anteur attribue aux libelles de Cornuaud et surtout à ses neuf *Adresses*, dont il donne de nombreux extraits, la prise d'armes des natifs représentants; c'étaient d'abominables provocations contre lesquelles le gouvernement n'a pas sévi. Un P. S. traite la *Relation de la conjuration* (n° 2339) de libelle atroce, de dégoûtant et horrible amas de mensonges et de calomnies; l'auteur incendiaire des *Adresses* peut seul avoir fabriqué cette œuvre de ténèbres. — Paru le 16 mai 1782. — Prix : 6 sols. — Haller, VI, 1443.

2382. Traduction d'une lettre du louable Canton de Berne, adressée aux Seigneurs Syndics. Donné ce 10 may 1782. *(Signé)* L'Avoyer, Petit et Grand Conseils de la Ville de Berne. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.54,56,199;568,vol.1.

Le gouvernement de Berne regardera comme nuls les engagements pris par ses sujets avec ceux qui dominent à Genève; il rappelle ceux qui servent dans la garnison. Les auteurs de violences seraient saisis dans les pays de la domination de Berne et livrés à la vengeance publique. Des troupes sont envoyées sur les frontières. — Les syndics chargèrent les pasteurs de répandre dans leurs dizaines des exemplaires de cette lettre (Voy. Alexandre Guillot : *Du rôle politique de la Compagnie des pasteurs*... Genève, 1893, in-8, p. 30). — Paru le 14 mai 1782. — Haller, VI, 1442.

2383. Copie du mandat de Leurs Excellences de Berne du 10 mai 1782 publié et affiché dans tous les lieux de leur domination. In-fol., 1 p. obl. — B.G.:Gf347.

De concert avec Zurich, le gouvernement de Berne ne reconnaît pas le gouvernement illégal qui vient d'être établi à Genève et interdit à ses ressortissants de prendre envers ce dernier aucun engagement; déliant de leur serment ses ressortissants soldats de la garnison.

2384. Mandat des Stands Bern, worin er seine Unterthanen von Genf zurükruft.

Du 10 mai 1782. Français et allemand. — Haller, VI, 1444.

2385. Règlement sur la manière de procéder à la nomination des bourgeois, par les seize compagnies, approuvé au magnifique Petit Conseil, le 11 mai 1782. *(Signé)* Bordier, Secrétaire d'Etat subrogé. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Règle la forme qui devra être suivie pour cette opération; la nomination aura lieu en nombre double pour l'admission de seize natifs, dont huit auraient dû être admis l'année précédente.

2386. A mes compatriotes de tous les partis. Ce 11 mai 1782. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.40,63.

Projet de constitution donnant le pouvoir législatif au Grand Conseil. — Paru le 11 mai 1782. — Haller, VI, 1446.

2387. Très-humble et très-respectueuse représentation, adressée aux Seigneurs Syndics par A. G. B. remise à Monsieur le Premier; le 28 novembre 1780. *(Signé)* Abraham Gédéon Binet. In-8, 34 pp. numérotées de 301 à 332 et un carton. — S.d'H.:vol. 40.

Un avis (carton), daté de Genève ce 12 mai 1782, dit que, si cette pièce eût paru en son temps, elle eût peut-être prévenu des prises d'armes et beaucoup de malheurs; mais le gouvernement s'y opposa. C'est un projet de conciliation modifiant celui du comte de Vergennes, avec des plaintes de Binet relatives à ses affaires personnelles. — Paru le 13 mai 1782. — Voy. Registre du Conseil du 26 mars 1781. — Haller, VI, 1140.

2388. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 mai 1782. *(Signé)* Bordier, Secrétaire d'Etat subrogé. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Convoquant les citoyens et bourgeois pour le mardi 14 et le mercredi 15 mai, dans les lieux qui seront fixés par les capitaines des

seize compagnies bourgeoises, pour la nomination des natifs sur lesquels on en appellera huit à l'honneur de la bourgeoisie, conformément au paragraphe IX. chap. III, de l'édit du 10 février 1781.

2389. Désignation des lieux et heures auxquels les seize compagnies bourgeoises seront présidées par leurs capitaines respectifs. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.54,199;568, vol.1.

Pour la nomination des bourgeois, les mardi 14 et mercredi 15 mai 1782. — Haller, VI, 1445.

2390. Billets de nomination. Pour seize natifs qui doivent être admis à la bourgeoisie, dont six doivent être tirés d'entre ceux qui ont été déja reçus officiers, à forme de l'édit du 10 février 1781. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1

Bulletin avec seize lignes, en blanc, numérotées, pour la nomination des 14 et 15 mai 1782.

2391. Role des officiers natifs. In-4, 1 p. — B.G.:Gf568, vol.1.

Liste de treize noms, sur lesquels on doit en choisir six, pour la nomination des natifs présentés pour la bourgeoisie, les 14 et 15 mai 1782.

2392. Lettres d'un constitutionnaire à un représentant, sur les affaires de Genève. Ecrites au mois de mai 1782. In-8, 40 pp. — B.G.:Gf315,vol.47;567,vol.55,199,222.

Trois lettres datées des 6, 11 et 15 mai 1782, dirigées contre les représentants et leur gouvernement illégal, par un négatif. L'auteur examine leur conduite depuis 1776 et termine en les menaçant des puissances garantes. — Par Rigaud (*Catalogue de livres d'occasion* de la librairie Jullien, n° 78 [Genève, 1893]). — Paru le 8 juin 1782. — Haller, VI, 1440.

2393. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 16 mai 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Des bas-officiers et soldats de la garnison ayant demandé leur congé, on ouvre une inscription pour ceux qui désireront s'enrôler.

2394. Traduction de la lettre de Sa Majesté le Roi de Prusse, au louable Canton de Berne. En date du 16 mai 1782. Berlin le 16 mai 1782. *(Signé)* Frédéric; Finkenstein; Hertsberg. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.56.

Le roi prend un grand intérêt au sort de Genève, dont le Conseil de Berne l'a informé par lettre du 26 avril; il souhaite que cet Etat recouvre son ancienne et légitime forme et ne doute pas que Berne et Zurich, d'accord avec la couronne de France, ne prennent les mesures les plus efficaces pour atteindre ce but. — Paru le 7 juin 1782. — Haller, VI, 1447.

2395. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 20 mai 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Défense de vendre, acheter, engager ou prendre en gage des fusils ou équipages dépendant de l'arsenal.

2396. Lettre à l'éditeur de la Brochure importante. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.40.

Montre que les principaux constitutionnaires, pour établir l'aristocratie sur les ruines de la constitution, n'ont pas craint de calomnier leurs concitoyens au dedans et au dehors, d'intriguer auprès des puissances étrangères, de semer la haine entre les citoyens et les natifs, etc. Comparaison avec un fait tiré de l'histoire de Zurich au XIVe siècle. — Paru le 20 mai 1782. — Haller, VI, 1456.

2397. Paroisse de Chancy. . . . . . In-4, 4 pp. — B.G.:Gf347; 568,vol.1.

Billet d'élection de sujets qui ont présenté requête pour la bourgeoisie; contient un certain nombre de noms pour chaque paroisse et chaque banlieue. Mai 1782.

2398. Idées de pacification, par un citoyen représentant. Genève le 22 may 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.139.

L'auteur se base sur le principe : que nul ne soit en office qu'il ne soit agréable au peuple. — Des exemplaires portent *mai* au lieu de *may*. — Paru le 24 mai 1782. — Haller, VI, 1448.

2399. Réponse du marquis de Langle à Monsieur *****, membre de la Commission de sureté. A Lausanne, le 23 mai 1782. *(Signé)* Le marquis de Langle. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567, vol.55.

Lettre écrite à Grenus, conseiller-major; l'auteur, expulsé de la ville pour des raisons étrangères à la politique, combat la démocratie, blâme les représentants et prédit l'envahissement de la ville par les troupes étrangères. — Haller, VI, 1449.

2400. Réponse du marquis de Langle à Monsieur *****, membre de la Commission de sureté. In-8, 8 pp.

Autre édition, avec trois annexes qui ne tiennent qu'une page, mentionnée par Haller (VI, 1449).

2401. Adresse qui devoit être remise à Messieurs les Syndics. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.53.

Sentiments pacifiques de quelques patriotes. — Paru le 24 mai 1782. — Haller, VI, 1476.

2402. Domicile.... Atlant. obl., 2 pp. — Archives : 1782.

Formulaire pour le dénombrement, différent de celui du 20 avril, avec une colonne pour le zèle, subdivisée en trois : extrêmement, beaucoup, point du tout.

2403. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 25 mai 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Invite tous les sujets de la République, domiciliés soit dans la banlieue, soit dans le reste du territoire, qui ne sont pas indispensablement nécessaires aux travaux de la campagne, à venir travailler aux ouvrages entrepris sur les remparts de la ville, moyennant salaire ; ils pourront s'inscrire tous les jours sur les remparts de Saint-Gervais. Les personnes domiciliées hors de la ville qui viendront travailler gratis à ces ouvrages seront exemptes d'un tour de garde pour chaque jour qu'elles y auront travaillé.

2404. Lettre d'une jeune citoyenne représentante à son frère. *(Signé)* L. Q****. Genève, le 28 may 1782. In-8, 4 pp. — — B.G.:Gf315,vol.139.

Allégorie contre les négatifs; paraît écrit en vue de la réponse qui suit (n° 2411). Ces deux pièces ne sont que la réimpression textuelle des brochures qui parurent sous le même titre en janvier et février 1768 (n°s 1048 et 1086). — Paru le 1er juin 1782 — Prix : 1 sol 6 d.

2405. Lettres d'un constitutionnaire de Genève, sur les troubles de sa patrie, écrites à un ami à Paris ; avec les pièces justificatives. A Neufchatel, 1782. In-8, 168 pp. — Biblioth. Rivoire.

Ecrit opposé au *Précis historique de la dernière révolution de Genève* ; raconte les troubles du siècle dans le sens des négatifs. — Du 2 mai (Catalogue Girod). — Par Rigaud (*Catalogue de livres d'occasion* de la librairie Jullien, n° 88, Genève, 1895).

2406. Ordonnance pour régler le service militaire dans les gardes, approuvée le 29 may 1782 par la noble Commission de

sureté. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission de sureté. A Genève, chez J. L. Pellet, impr. de la République. M.DCC.LXXXII. In-8, IV-38 pp. — B.G.: Gf315,vol.147;567,vol.199;797.

L'écusson du titre n'est pas le même dans tous les exemplaires. — Paru le 1er juin 1782.

2407. Deux moyens de nous concilier par nous-mêmes, adressés par Mr. Trembley-Sarasin et ses trois fils, à tous les citoyens et bourgeois, neutres, négatifs et représentans résidans dans la Ville et dans ses environs, comme aussi à tous ceux qui résident en pays étranger, princes, comtes, lords, officiers, capitaines et négocians, et à tous les jurisconsultes et ministres d'Etat des puissances qui s'intéressent au bien être, à la liberté et à l'indépendance de notre République. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315,vol. 139;567,vol.53.

Les auteurs, commençant par discuter le sens des articles V et VI de l'édit de 1738, montrent la fausseté de l'interprétation que les aristocrates veulent leur donner, aux dépens de la souveraineté du Conseil Général. Comme premier moyen de conciliation, ils proposent : 1° de libérer les otages, en leur faisant signer une formule de serment, par laquelle ils s'engageraient à respecter les décisions du Conseil Général, sans recourir aux puissances étrangères ; 2° de mettre à la suite du rôle des Conseils, comme conseillers honoraires et déchargés, les personnes qui en ont été exclues en dernier lieu. — Paru le 30 mai 1782. — Haller, VI, 1499.

2408. Second moyen de nous concilier par nous-mêmes dans les circonstances présentes, proposé par Mr. Trembley-Sarasin. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf567,vol.53.

Défend la souveraineté du Conseil Général contre les natifs cornualistes et propose, comme second moyen de conciliation, de donner en pleine souveraineté aux négatifs une partie des terres de la République, pour qu'ils puissent y fonder une ville. Suivi de la *Table d'un traité sur la constitution de Genève, publié séparément en six brochures, par Mr. T. S.* — Haller, VI, 1500.

2409. Très-humble et très-respectueuse déclaration des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics et à Monsieur le Procureur-Général, le 31 may 1782, par la généralité des citoyens ou bourgeois représentans. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,139;567,vol.55,199.

Les représentants ne demandent que la paix, mais ils la veulent sans que les puissances étrangères s'en mêlent ; l'appareil menaçant

de celles-ci n'est propre qu'à éloigner cet heureux accord de volontés. Les représentants ne s'en confient pas moins à leur justice, qu'ils réclameront jusqu'à leur dernier soupir; mais si la Providence veut qu'ils périssent, ce sera en hommes libres et en citoyens vertueux. — Paru le 1er juin. — Haller, VI, 1454.

2410. Pièces relatives aux troubles actuels de Genève. De B**** le 30 mai 1782. In-8, 45 pp. — B.G.:Gf567,vol.55,199.

Ouvrage dirigé contre les représentants, contenant : Réflexions sur la nécessité de la médiation et de la garantie des puissances. — Déclaration des représentants du 31 mai 1782, avec de nombreuses notes où on la réfute. — Relation exacte de ce qui s'est passé à la Porte Neuve, le 8 avril 1782, depuis huit heures du soir jusques à quatre heures du lendemain matin, par le capitaine Decombes. — Détail d'une partie de ce qui s'est passé la nuit du 8 au 9 avril, à la porte de Cornavin, commandée par Mr le capitaine La Vabre. — Notes diverses sur les principaux faits arrivés la même nuit. — Par Cornuaud. — Haller, VI, 1452 et 1453.

2411. Réponse d'un citoyen de Genève à sa sœur. *(Signé)* E. C***. Le 31 may 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139.

Exhortation à la paix par un négatif. C'est la réimpression textuelle de la brochure qui parut sous le même titre le 4 février 1768 (n° 1086); la signature et la date seules diffèrent. — Paru le 1er juin 1782.

2412. Observations sur un écrit intitulé, Réponse du marquis de Langle à Monsieur ***** etc. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol. 139.

Rétablit les faits dans l'affaire du marquis de Langle et montre que celui-ci a été détenu et expulsé par ordre de Sarasin, syndic de la garde, et non par le fait du gouvernement. — Haller, VI, 1450.

2413. Lettre d'un François à un de ses amis à Paris, sur l'état actuel de Genève et les moyens d'y rétablir la paix. In-8, 19 pp. — Soc. de Lect.:vol.52.

La révolution actuelle a été causée par la tentative des magistrats de s'affranchir de l'édit de 1768. Les trois puissances pourraient employer un meilleur moyen que le déploiement de leurs forces pour ramener la paix à Genève.

2414. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 1 juin 1782. *(Signé)* Bordier, secrétaire d'Etat subrogé. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

L'édit du 10 février 1781, article IX, chapitre III, appelant chaque année à l'honneur de la bourgeoisie un habitant et un sujet de la

République, élus par le magnifique Conseil, moyennant la somme de mille florins, ceux qui, réunissant certaines conditions, veulent concourir à cette élection, sont invités à présenter leurs requêtes et leurs titres.

2415. Régiment —.— Division de la compagnie —. Du — 1782. Ensuite des arrangements pris par ordre de la Commission de sureté, Mr — se trouve soldat de la...... In-4, 1 p. — B.G.: Gf347;568,vol.1.

Formule de classement dans les divisions de compagnies, indiquant le lieu d'assemblée en cas de garde ou d'alarme, l'heure et le lieu des exercices qui ont lieu tous les soirs et les noms des officiers de chaque division.

2416. Copie d'une lettre écrite de Genève le 1er juin 1782, et envoyée à Messieurs Louis et Jean-Jaques Rilliet de Livourne. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.41.

Écrite par un négatif dans un but comminatoire, elle annonce les préparatifs des puissances étrangères contre Genève et ne doute pas de leur succès. — Haller, VI, 1460.

2417. Discours d'un citoyen représentant, sur la déclaration remise le 31 mai 1782 aux Seigneurs Syndics par la généralité des citoyens ou bourgeois représentans. A Genève, le 2 juin 1782. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.47.

L'auteur, qui se dit représentant, voudrait que l'on s'en remît complètement aux puissances pour les affaires de la République, avant qu'elles nous forcent à céder devant les moyens violents: c'est la seule manière de sortir de la position où l'on se trouve. — Paru le 3 juin 1782. — Haller, VI, 1461.

2418. Très humble et très respectueuse déclaration des nouveaux membres du magnifique Petit Conseil, remise aux Seigneurs Syndics, le 3 juin 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol 139;567,vol.55,199;568,vol.1.

Les auteurs de cette déclaration protestent de leur attachement à la Patrie; c'est elle qui leur a confié leurs places, qu'ils ont acceptées par patriotisme, comme un dépôt qu'ils restitueront quand elle le demandera; ces places ne seront jamais entre leurs mains un obstacle au retour de la paix. — Haller, VI, 1462.

2419. Très humble et très respectueuse déclaration des nouveaux membres du mag. Conseil des Deux Cent, remise aux Seigneurs Syndics, le 4 juin 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567, vol.55,199;568,vol.1.

De même que les nouveaux membres du Petit Conseil, ceux du CC sont prêts à résigner leurs places, si elles sont en leurs mains un obstacle à la conclusion d'un arrangement vraiment libre. — Haller, VI, 1463.

2420. De la part de nos très honorés Seigneurs de la Commission de sureté. Donné le 5 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, Président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant. — B.G.: Gf318;347;568,vol.1.

Défense de tirer des coups de fusil ou autres armes à feu et de laisser de telles armes en mains des enfants.

2421. Lettre d'un ami de la paix aux Genevois ses concitoyens. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.40,63.

Propose la convocation d'une commission de paix composée de négatifs et de représentants en nombre égal. — Paru le 5 juin 1782. — Haller, VI, 1457.

2422. Très humble et très respectueuse réquisition des citoyens et bourgeois représentans, remise aux Seigneurs Syndics, et à Monsieur le Procureur Général, le 6 juin 1782. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.55,199.

Demande aux syndics de porter incessamment, aux trois Conseils successivement, la proposition de prolonger les pouvoirs de la Commission de sûreté pour le terme de quatre mois. — Paru le 7 juin 1782. — Haller, VI, 1464.

2423. Noms des sujets de chacune des banlieues et paroisses dépendantes de la République reçus bourgeois, suivant l'édit du 10 février 1781, le 7 juin 1782. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf568, vol.1.

Liste de 25 noms, avec prénoms, profession, et nombre des fils et petits-fils.

2424. Entendons-nous. N° 2. Ce 7 juin 1782. In-8, 54 pp. — B.G.:Gf567,vol.219.

Plan de conciliation pour que les citoyens se réunissent par eux-mêmes, sans que les puissances s'en mêlent; celles-ci n'ont aucun intérêt à nous faire du mal et verraient avec satisfaction une conciliation spontanée. Par un représentant. — Paru le 10 juin 1782. — Haller, VI, 1459 (indique 24 pages).

2425. Le Genevois à ses compatriotes. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.139.

Par un représentant, pour rassurer ses compatriotes. — Paru le 7 juin 1782. — Haller, VI, 1433.

2426. Observations sur la Déclaration des citoyens et bourgeois représentans, du 31 mai 1782. Le 8 juin 1782. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567,vol.55,199.

Réfutation de cette *Déclaration*, contre les représentants, par Cornuaud. C'est le dernier des écrits imprimés de cet auteur et le dernier qui ait paru avant l'entrée des troupes (Table ms. du vol. 197 des brochures genevoises de la Soc. de Lecture). — Haller, VI, 1466.

2427. Copie de la lettre de Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes, au louable Canton de Berne. Versailles, le 9 juin 1782. *(Signé)* De Vergennes. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.47, 139;567,vol.55.

La conformité des sentiments du roi avec ceux des magistrats de Berne sur les affaires de Genève ne laisse pas de doute sur le succès des mesures de pacification qui vont être prises. Le marquis de Jaucourt a ordre de faire part aux Bernois de son arrivée aux environs de Genève et de la commission dont il est chargé, et le roi les prie de faire choix de personnes pour concerter avec lui les mesures nécessaires, pour rétablir la tranquillité à Genève, et remettre le gouvernement en vigueur. Le roi de Sardaigne fera connaître le choix de son fondé de pouvoirs. Le roi ne doute pas que les Bernois n'aient donné aux commandants de leurs troupes des ordres assez étendus pour qu'ils ne soient pas obligés de consulter les Conseils sur chaque démarche qu'ils auront à concerter avec les commandants des troupes françaises et sardes. — Paru le 18 juin.

2428. Copie de la lettre de Son Excellence Monsieur le comte de Vergennes, au Louable Canton de Berne. Versailles, le 9 juin 1782. In-8, 8 pp. — Biblioth. de M. Couchet, avocat.

Autre édition de la même.

2429. Discours aux Genevois. Par J. L. Bermond. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.40,62.

Il faut arriver à une conciliation et pour cela commencer par libérer les négatifs qui, en revanche, donneraient l'assurance aux représentants qu'ils n'ont rien à redouter de leur part. — Paru le 11 juin 1782. — Haller, VI, 1470.

2430. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 7, 10 et 11 juin 1782. *(Signé)* Bordier, Secrét. d'Etat subrogé. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.55, 199.

Prolongeant pour le terme de quatre mois la Commission de sûreté. Pour être porté en Conseil Général le jeudi 13 juin. — Haller, VI, 1465.

2431. De la part de nos très honorés Seigneurs de la Noble Commission de sureté. Genève, ce 12 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordonnance relative aux permissions d'absence que les commandants de poste peuvent accorder.

2432. Poste de — N° — Du — 1782. Mr. — de ce poste a obtenu la permission de s'absenter depuis — heures a— midi jusqu'à — heures. — Rentré à — heures. In-4, 1 p. — B.G.: Gf568,vol.1.

Feuillet de registre à souche pour les permissions d'absence.

2433. Rapports des rondes. In-4, 1 p. — B.G.:Gf347;568, vol.1.

Formule qui devait être renvoyée chaque matin à 7 heures, remplie et signée par le chef de poste de chaque porte, au conseiller Grenus, par une ordonnance qui rendait compte de ce qui s'était passé dans la garde.

2434. Très-humble et très-respectueuse adresse, remise à la noble Commission de sureté, par la généralité des citoyens et bourgeois représentans, le 13e juin 1782, après la levée du Conseil Général, qui a confirmé, pour quatre mois, la susdite noble Commission. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.55,199.

Hommage de reconnaissance envers la Commission, que l'on engage à poursuivre son œuvre avec fermeté, promettant de la seconder dans tout ce qu'elle ordonnera. — Paru le 14 juin 1782. — Haller, VI, 1468.

2435. Edit du 13 juin 1782. *(Signé)* Bordier, Secrét. d'Etat subrogé. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;798.

Prolongeant les pouvoirs de la Commission de sûreté pour quatre mois; contient l'Extrait des registres des 7, 10 et 11 juin 1782, et l'approbation en Conseil Général, du 13 juin. — Approuvé par 1064 voix contre 5. — Haller, VI, 1467.

2436. Véritable extrait d'une lettre de Berne. Du 14e juin 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139;567,vol.199.

Relatif à la lettre de M. de Vergennes à LL. EE. de Berne.

2437. Réponse de Sa Majesté le roi de Sardaigne, à un officier genevois de distinction, au service de Sadite Majesté, en prenant congé du roi. In-8, 2 pp. — S.d'H.:vol.62.

Le roi envoie des troupes aux frontières de Genève, pour coopérer

avec le roi de France à rétablir l'ordre dans cette ville, mais il ne pense pas à renouveler les prétentions que sa couronne a eues sur elle. Genève, avec son indépendance, vaut au duché de Savoie un million et demi de livres par an; si elle la perdait, elle ne lui vaudrait plus rien. Les Genevois offriraient leur ville au roi de Sardaigne, qu'il ne l'accepterait pas. — Paru le 14 juin 1782.

2438. Précis d'une lettre de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, à LL. EE. de Berne, lue en Deux Cent, le 14 juin 1782, très-consolante pour les Genevois, et très satisfaisante pour LL. EE. In-8, 2 pp. — S.d'H.:vol.41,62.

Relatif aux projets du roi de France pour la pacification de la République : le roi de Sardaigne s'est joint aux autres puissances; LL. EE. de Berne ont nommé pour plénipotentiaires Steiguer et De Watteville; les troupes suisses seront aux ordres de M. de Jaucourt.

2439. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 juin 1782. *(Signé)* Bordier, secrétaire d'Etat subrogé. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Mesures pour obvier à l'abus de consommation du pain qui se fait dans les bureaux publics. Tout particulier qui voudra acheter du pain devra se munir d'un livre.

2440. Livre pour acheter du pain chez les boulangers et dans les bureaux publics en vertu de l'ordonnance de Nos Seigneurs du magnifique Conseil, du 15 juin 1782...... In-32, 3 pp. et 21 pp. blanches, couverture de papier gris chiné, avec un petit écusson. — B.G.:Gf319.

2441. Lettre du marquis de Langle. *(Signé)* Le marquis de Langle. In-8, 5 pp. — Soc. de Lect.:vol.55.

Réponse à l'écrit de Grenus (?) : conseille aux Genevois d'être moins turbulents. Dit qu'il répondra demain aux *Observations sur un écrit intitulé Réponse du Marquis de Langle à M*******, écrit qu'il attribue aussi à Grenus. — Paru le 17 juin 1782. — Haller, VI, 1451.

2442. Discours aux Genevois, sur la nécessité de la paix, par un jeune homme, âgé de quatre-vingt et quelques mois. Donné le 17 juin 1782. In-8, 8 pp. — S.d'H.:vol.41,63.

Exhortations religieuses à la paix. — Paru le 17 juin 1782. — Haller, VI, 1469.

2443. Modèle de dévouement à la Patrie, ou extrait d'un précis historique du siège de Saint-Jean-de-Lone, avec des ré-

flexions; dédié à tous les vrais Genevois. 17 juin. Dijon, 1782. In-8, 34 pp. — B.G.:Gf315,vol.139.

Récit historique suivi d'un appel chaleureux à la résistance contre les assiégeants. Par Anspach (Note ms. d'un ex. de B.G.:Q9,t.3). — Paru le 30 juin 1782. — Haller, VI, 1471.

2444. Noms des natifs de la troisième génération reconnus bourgeois, suivant l'édit du 19 février 1782,.... In-4, 2 pp. — — B.G.:Gf568,vol.1.

Liste de 37 noms avec la date de la réception, du 20 avril au 21 juin 1782, et l'indication du nombre des fils mineurs.

2445. Noms des vingt habitans reçus bourgeois, à forme de l'édit du 10 février 1781, le 6 mai 1782.... Habitans reçus bourgeois, à forme du susdit édit de février 1781, chapitre III, article 9, pour fl. 1000, le 22 juin 1782. In-4, 1 p. — B.G.: Gf568,vol.1.

La première liste de 20 noms donne les prénoms, profession, et date de la lettre d'habitation. La seconde ne contient que deux noms avec prénoms, profession, et nombre des fils mineurs.

2446. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 22 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Défense de descendre dans les fossés de la ville ou dans les chemins couverts.

2447. Extrait d'une lettre. Genève, 22 juin 1782. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.139.

Contre l'intervention des puissances étrangères; les représentants ne doivent pas apporter à la défense des libertés de leur patrie moins d'énergie que leurs parties adverses n'en montrent pour la subjuguer. — Haller, VI, 1472.

2448. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 24 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, Président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Ordonnant qu'il soit procédé, le matin même, par les officiers et soldats des compagnies bourgeoises, au désarmement de tous ceux qui ont donné la veille de légitimes sujets de défiance, en ne se rendant pas à leur quartier au moment où l'on a appris que des troupes

étrangères s'étaient emparées de diverses parties du territoire de la République.

2449. Instruction pour la marche. *(Signé)* Lentulus. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

Règlement pour la marche et les cantonnements des troupes bernoises destinées à marcher sur Genève (juin 1782).

2450. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève le 25 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 colonnes. — B.G.:Gf318;347;568,vol.1.

Instructions pour les cas d'alarmes, l'armement des particuliers et les préparatifs pour les soins à donner aux blessés.

2451. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de Sureté. Ordre que devra suivre Mr— de la Compagnie — dans tous les cas d'alarme, causée par l'ennemi du dehors. Genève le — 1782. In-4, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Formulaire avec blancs à remplir.

2452. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève, le 26 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier-Général, président de la noble Commission de sureté. Chez Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Mesures pour pourvoir au logement et à la subsistance des particuliers du territoire qui se sont rendus dans la ville, depuis le dimanche précédent, pour concourir à la garde et à la défense de l'Etat.

2453. De la part de la noble Commission de sureté. Billet de logement. Genève le — 1782. In-8 obl., 1 p. — B.G.:Gf568, vol.1.

2454. De la part de nos très-honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève, le 26 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission de sureté. Chez Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. —B.G.:Gf347;568,vol.1.

Invitant tous les hommes propres aux travaux de la terre à se rendre, à l'instant même de la publication des présentes, sur le bastion de St-Antoine ou sur les bastions voisins, pour travailler aux fortifications, moyennant salaire.

2455. Lettre des remparts de Genève. Le 28 juin 1782. In-8, 13 pp. — Biblioth. Rivoire.

Cette lettre écrite « dessous la tente du major Grenus sur le rem-« part de Chante Poulet à 10 heures et demie du matin », donne de très curieux détails sur les préparatifs faits dans la ville, décrit l'uniforme des Genevois, etc. — Haller, VI, 1473.

2456. [TRADUCTION en allemand de la *Lettre des remparts de Genève*. Le 28 juin 1782].

Mentionnée par Haller (VI, 1473).

2457. LETTRE écrite par S. E. Monsieur le comte de la Marmora, à Messieurs les Sindics de la République de Geneve. De Châteaublanc, le juin 1782. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 176;318;347;568,vol.1.

Le roi ayant donné au comte de la Marmora l'ordre d'entrer dans la ville avec les troupes dont il a le commandement, il se propose d'exécuter cet ordre le jour même à dix heures, espérant que personne ne s'y opposera, et il prie les syndics de le faire publier avec les conditions qu'il impose à la ville et dont il donne le détail. Il y joint une liste des citoyens qui doivent s'éloigner à vingt lieues de la ville, jusqu'à ce que l'on décide de leur sort.

2458. LISTE des personnes mentionnées dans la lettre de S. E. Mr. le comte de la Marmora, à Messieurs les Syndics de Genève. In-4, 1 p., papier bleuâtre. — B.G.:Gf315,vol.176;318; 347;568,vol.1.

Noms des 21 personnes dont l'éloignement est demandé.

2459. LETTRE de M. le marquis de Jaucourt à MM. les Syndics de Genève. In-fol., 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,176;318; 347;568,vol.1.

La même que celle du comte de la Marmora, suivié de la *Liste des personnes à faire sortir de Genève*.

2460. LETTRE de Mr. le marquis de Jaucourt à MM. les Syndics de Genève. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.103.

Autre édition du précédent, suivi aussi de la liste des personnes à faire sortir de Genève, au nombre de 21. — Haller, VI, 1474.

2461. DÉCLARATION de S. E. Monsieur le comte de la Marmora, adressée aux Sindics de la République de Genève. In-fol., 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.176;318;347;568,vol.1.

Demande qu'on lui ouvre les portes de la Ville.

2462. NOUS Philippe-François Ferrero, comte de la Marmora....... ordonnons à tous sujets de Sa Majesté le Roi de Sardaigne.... In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.176;318;347;568,vol.1.

Ordonnant aux sujets sardes qui se trouvent dans Genève d'en sor-

tir avant dix heures du matin, si faire se peut; sinon de ne pas coopérer à la défense de la place, sous peine d'être pendus. — Haller, VI, 1474, nº 3.

2463. Charles Leopold marquis de Jaucourt, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur pour Sa Majesté des ville, citadelle et comté de Blaye, et du fort Médoc, l'un des inspecteurs généraux de ses troupes, commandant en chef celles rassemblées dans le pays de Gex, etc. In-4, 1 p., papier bleuâtre; petit écusson royal. — B.G.:Gf315,vol.47,176;318;347;568,vol.1.

Ordre aux sujets français de sortir de Genève avant dix heures du matin, si faire se peut; autrement de ne pas coopérer à la défense de la ville, sous peine d'être pendus.

2464. Charles-Leopold marquis de Jaucourt... In-4, 1 p., papier blanc. — Biblioth. Rilliet.

Autre édition du même, avec un écusson plus grand.

2465. Nous Charles-Léopold marquis de Jaucourt, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur pour Sa Majesté des Ville, citadelle et comté de Blaye, et du Fort Médoc, l'un des inspecteurs-généraux de ses troupes, commandant en chef celles rassemblées dans le pays de Gex, etc. Faisons savoir aux magistrats, ou à toutes autres personnes exerçant aujourd'hui l'autorité dans Genève...... In-4, 1 p. — — B.G.:Gf568,vol.1.

Notification de l'ordre donné par le roi d'obtenir pour ses troupes l'ouverture des portes de la ville par tous les moyens.

2466. Nous Charles-Léopold marquis de Jaucourt,.... In-fol., 2 pp. — B.G.:Gf318.

Autre édition du précédent.

2467. Nous Charles-Léopold, marquis de Jaucourt,.... In-fol., 1 p. — B.G.:Gf315,vol.47;347;568,vol.1.

Autre édition du précédent.

2468. Nous Rubertus Scipio de Lentulus, baron de Redekin, membre du Conseil Souverain de la Ville et Républicque de Berne, lieutenant général des troupes, et commandant en chef des troupes rassemblées dans le Pays de Vaud, chevalier de de l'ordre de l'Aigle noir et de St. André. In-4, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.47,176;347;567,vol.82;568,vol.1.

Du 29 juin. Demande l'entrée de la ville pour les troupes de Berne.

2469. Lettre de M. le général baron de Lentulus. A MM. les

Syndics de Genève. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.176;347;567, vol.82;568,vol.1.

Du 29 juin. Le général compte entrer dans la ville à 10 heures; suit la liste des 21 personnes à faire sortir.

2470. Nous Rubertus Scipio De Lentulus, baron de Redekin,.... Donné ce 29 juin 1782. Placard in-4, — B.G.:Gf347.

Ordre à tous sujets de la République de Berne de sortir de Genève avant dix heures du matin; si on les en empêche, il leur est défendu de coopérer à la défense de la place.

2471. Charles-Léopold marquis de Jaucourt, etc. Déclarons que sur la demande qui nous a été faite par la Ville de Genève, nous lui accordons vingt-quatre heures pour délibérer...... Fait à notre quartier général de Fernex, le samedi vingt-neuf juin, mille sept cent huitante-deux. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt. Placard in-4. — B.G.:Gf315,vol.47;347;568,vol.1.

Les préparatifs militaires seront continués pendant ce délai; si les habitants ne se rendent pas à cette dernière marque de clémence, ils seront traités selon les rigueurs de la guerre. Un N. B. indique que le susdit délai a été demandé par les syndics seuls, comme ceux-ci le déclarent au public.

2472. Nous Rubertus Scipio de Lentulus, etc... *(Signé)* R. S. Lentulus. Fait au quartier général, le 29 juin 1782. Placard in-4. — B.G.:Gf315;347;568,vol.1.

Délai de vingt-quatre heures accordé à la ville; suivi du N. B. indiquant que les syndics seuls l'ont demandé.

2473. Nous Philippe-François Ferrero, comte de la Marmora,...... Fait au quartier général le 29 juin 1782. *(Signé)* De la Marmora. Placard in-4. — B.G.:Gf347.

Accorde aussi un délai de vingt-quatre heures à la ville pour délibérer.

2474. Déclaration d'un très grand nombre de constitutionnaires, remise à Messieurs les pasteurs, le 29 juin 1782. In 4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.179;568,vol.1.

Ces constitutionnaires déclarent solennellement à la face de la Patrie, que, si le sort des citoyens désignés dans le manifeste des puissance peut dans aucun temps être décidé par leur influence, jamais ils ne porteront dans leurs cœurs des désirs de vengeance, et qu'ils feront leurs plus grands efforts pour détourner des actes de sévérité qui rendraient impossible la réunion des cœurs, etc. (Voy. Alexandre Guillot : *Du rôle politique de la Compagnie des pasteurs...* Genève, 1893, in-8, p. 48).

2475. Très humble et très respectueuse adresse aux Seigneurs Syndics. Invitation adressée à tous les membres de l'Etat. Genève, le 29 juin 1782. In-8, 5 pp. -- B.G.:Gf567, vol.55,199;568,vol.1.

Les citoyens, au nombre de vingt, désignés dans les lettres des commandants des troupes étrangères, demandent aux syndics de publier leur *Invitation adressée à tous les membres de l'Etat,* datée du 29 juin, qui suit, et par laquelle ils conjurent leurs compatriotes de ne s'occuper que de l'intérêt général et de les perdre entièrement de vue; ils sont prêts à quitter pour toujours leur patrie. si, en le faisant, ils peuvent contribuer à son salut et à son bonheur. -- Haller, VI, 1474, nos 4 et 5.

2476. Lettre de Monsieur M**. à Monsieur V**. Samedi soir à huit heures. In-8, 4 pp. — S.d'H.:vol.41.

Lettre écrite le 29 juin, par Mallet Du Pan l'aîné, au pasteur Vernes; il a vu le comte de la Marmora, qui l'a autorisé à dire que l'on a pris la mesure contre les vingt bannis afin de sauver des punitions *(sic)*, qu'il se fera lui-même leur intercesseur et que l'introduction des troupes n'est absolument qu'une affaire de dignité pour les puissances, une pure forme qui n'amènera aucune oppression. — Imprimé par ordre de la Compagnie des pasteurs (Voy. Alexandre Guillot : *Du rôle politique de la Compagnie des pasteurs.....* Genève, 1893, in-8, p. 50). — Paru le 30 juin 1782. — Haller, VI, 1477.

2477. Lettre de Monsieur M**. à Monsieur V**. Samedi soir à huit heures 29 juin 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf568,vol.1.

Autre édition du même, avec la date.

2478. Lettre d'un citoyen représentant à ses concitoyens. Du 30 juin 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.147;568,vol.1.

Il est doux et glorieux de mourir pour sa patrie, mais il ne l'est pas de se dévouer, soi, sa famille et ses concitoyens, à une perte assurée et sans ressource; il est plus humain et plus chrétien de se soumettre à des lois qui seront bien plus que supportables. — Cette lettre anonyme avait été adressée à la V. C. des pasteurs, qui en décida l'impression immédiate (Voy. Alexandre Guillot : *Du rôle politique de la Compagnie des pasteurs.....* Genève, 1893, in-8, p. 50). -- Par J.-J. Masbou (Note ms. d'un ex. de la B.G.:Gf315,vol.147). — Paru le 1er juillet 1782. — Haller, VI, 1475.

2479. De la part de nos très honorés Seigneurs de la noble Commission de sureté. Donné à Genève, le 30 juin 1782. *(Signé)* Dentand, Trésorier Général, président de la noble Commission de sureté. Placard in-fol. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Ordonnant à tous les particuliers qui ont laissé des chiens et des chats enfermés chez eux, notamment dans le quartier de St-Gervais, de les retirer et de pourvoir à leur subsistance, de peur des maladies et des malheurs qui pourraient en résulter.

2480. Genève. Plan d'attaque par les Francais et les Suisses a la porte Cornavin le 2e juillet 1782 sous le comandement de M^r le marquis de Jaucourt et M^r le baron de Lentulus. Plan atlant. obl. — S.d'H.

Ce plan gravé embrasse le quartier de St-Gervais, avec son plan de défense, et indique l'emplacement des batteries et du chemin couvert des assiégeants. — M.D.G.,t.XV,p.292.

2481. Dernière déclaration. Le 2 juillet 1782. In-8, 2 pp. — Biblioth. Rivoire.

Les citoyens, bourgeois, natifs, habitants et sujets représentants de la République de Genève cèdent à la contrainte, pour éviter une affreuse catastrophe, et demandent comme unique grâce de pouvoir s'expatrier avec leurs familles et leurs propriétés. — Remise à deux heures après minuit. — Haller, VI, 1474, n° 7.

2482. Pièces importantes relatives à la dernière révolution de Genève. A Genève, chez J.-L. Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. M.DCC.LXXXII. In-8, 27 pp. —B.G.: Gf315,vol.139,147;567,vol.47,56.

Cette collection de pièces, réunies par un représentant, pour montrer à quel point la défense eût été inutile, contient : la déclaration du marquis de Jaucourt du 29 juin ; sa lettre aux syndics ; la liste des 21 bannis ; la publication du marquis de Jaucourt aux sujets français habitant Genève ; l'*Adresse* et l'*Invitation* des vingt bannis ; les délais accordés par les généraux ; le mémoire de la Commission de sûreté aux députés des cercles, du 1er juillet ; et la *Dernière déclaration des Genevois* remise aux syndics, le mardi 2 juillet à 2 heures après minuit. — L'indication du nom de Pellet comme imprimeur est fausse (Reg. du 31 juil. 1782). Imprimé à Nyon chez Natey et Lapierre (Archives : Procès criminels de 1782, n° 87). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 106. — Haller, VI, 1474.

2483. A Sua Eccellenza il Signor conte Filippo Francesco Ferrero della Marmora cavalliere dell' Ordine supremo della SS^ma. Annunziata, ministro di Stato, gran-mastro della casa di S. M. il Re di Sardegna, tenente generale nelle armate di detta M. S., ministro plenipotenziario, e supremo commandante delle truppe savojarde adunate nelle provincie di Chiablese, Genevese, e Karrouge, etc. etc. sopra il pacifico, e glorioso ingresso

nella città di Ginevra colle truppe da lui commandate : il giorno 2 di luglio 1782. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.54.

Louanges en vers, en l'honneur de cette brillante campagne. La dédicace est signée L. E. S. [Spada ?] Voy. nº 2486.

2484. Traduction de l'Ode présentée à son Excellence Philippe-François Ferraro, comte de la Marmora, chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, ministre d'Etat, grand-maître de la maison de Sa Majesté, lieutenant-général de ses armées, commandant en chef les troupes rassemblées dans les provinces de Chablais, Genevois et Karouge, etc. In-4, 1 p. — Soc. de Lect.: vol.55.

Louanges à ce général pour avoir dérobé Genève au massacre, de l'avoir sauvée du fer et du feu, sans répandre une goutte de sang.

2485. A Sua Eccellenza il Signor marchese Carlo Leopoldo di Jaucourt maresciallo de' campi, ed armate di Sua Maestà il Re di Francia, governatore a nome della Maestà Sua della città, cittadella, e contea di Blaye, e del forte Medoc, uno degl' ispettori generali delle sue truppe, supremo commandante di quelle radunate nel Paese di Gex, etc. etc. sopra il di lui pacifico, e glorioso ingresso nella città di Ginevra colle truppe da lui commandate il giorno 2 di luglio 1782. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf567,vol.54.

Pendant du précédent.

2486. Carmina ad Lentulum. Ruperto Scipioni Lentulo Redequini Dynastæ, Kœnitii præfecturam gerenti. Equestribus Aquilæ Nigræ insignibus decorato, Supremo Bernensis Exercitus Duci. Genevam pacifice cum suis Copiis ingredienti Sexto Nonas Quinctiles. A. D. M.DCC.LXXXII. In-8, 14 pp. — Soc. de Lect.:vol.59.

Panégyrique en hexamètres latins, en l'honneur de Lentulus et de sa glorieuse campagne. Par M. Spada, ci-devant professeur à Cag[liari ?], en Italie.

2487. Copie d'une lettre écrite de Genève à un négociant de Lyon, datée du 3 juillet 1782, qui annonce la reddition de cette Ville, le 2 du courant, à 4 heures du matin. Lu et approuvé, à Lyon le 4 juillet 1782. Mongez. Vu l'approbation, permis d'imprimer et distribuer, à Lyon le 7 juillet 1782. Basset. — In-4, 2 pp. — S.d'H.:vol.41.

Récit de la reddition, avec la composition des armées assiégeantes. — Haller, VI, 1478 (l'indique in-8).

2488. Nous généraux commandans des troupes respectives actuellement dans Genève,..... A Genève le troisième jour de juillet mil sept cent quatre-vingt-deux. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt. Comte de la Marmora. Baron de Lentulus. Placard in-fol. — B.G.:Gf347;568,vol.1.

Ordonnant de déposer à la porte des maisons les armes, munitions et approvisionnements de guerre, le jour même, de six heures du matin à midi. — Haller, VI, 1479, n° 1.

2489. Nous soussignés généraux de Leurs Majestés Très Chrétienne et Sarde, et du louable Canton de Berne,.... Donné à Genève le quatrième jour du mois de juillet mil sept cent quatre vingt deux. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt. Le comte de la Marmora. Le baron de Lentulus. Placard in-fol. — B.G.: Gf347;568,vol.1.

« ...déclarons comme nul, illégal et non avenu tout ce qui s'est passé, et a pu être accordé depuis l'époque du 7 avril 1782, ordonnons en conséquence qu'on ait à rapporter ou à faire remettre aux Syndics, dans l'espace de huit jours, à compter de la date des présentes, toutes lettres de bourgeoisies, ou brevets délivrés pendant ledit espace de temps. » — Haller, VI, 1479, n° 2.

2490. Nous soussignés généraux.... Donné à Geneve, le quatrième jour de juillet mil sept cent quatre vingt deux *(Signé)* Le marquis De Jaucourt; le comte De la Marmora; le baron De Lentulus. In-8, 1 p. — B.G.:Gf318;567,vol.54;568,vol.1;798.

Autre édition du précédent.

2491. Nous généraux commandans des troupes respectives actuellement dans Geneve,.... In-4, 2 pp. — Biblioth. Rivoire.

Publication du 3 juillet relative au désarmement, suivie de celles du 4 juillet relatives à la restitution des lettres de bourgeoisie et à la réintégration des autorités.

2492. Nous soussignés, généraux de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Sarde, et du louable Canton de Berne,.... Donné à Genève le quatrième jour de juillet mil sept cent quatre vingt deux. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt. Le comte de la Marmora. Le baron de Lentulus. Placard in-fol. — B.G.:Gf347;568, vol.1.

« ...ordonnons de la part de nos souverains aux Petit et Grand Conseils, de reprendre dès ce jour leurs fonctions, et les réintégrons dans leurs droits et attributions tels qu'ils existaient avant l'époque du 7 avril 1782. » — Haller, VI, 1479, n° 3.

2493. Nous soussignés généraux.... Donné à Genéve, le quatrième jour du mois de juillet mil sept cent quatre vingt deux. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt; le comte De la Marmora; le baron De Lentulus. In-8, 1 p. — B.G.:Gf318;567,vol.54;568, vol.1.

Autre édition du précédent.

2494. Monsieur, Le Gouvernement devant être rétabli aujourd'hui tel qu'il étoit le 7 avril dernier, vous êtes invité par Messieurs les Syndics à vous tenir prêt à reprendre vos fonctions au premier avis.

De la part de Messieurs les Syndics. — Mr. — maison — logera avec fourniture. —. In-8, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Deux formules imprimées ensemble.

2495. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Genève, ce 8 juillet 1782. *(Signé)* Dunant, Conseiller-Major. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Invitant à s'inscrire en chancellerie tous les particuliers qui pourraient fournir des logements aux officiers ou des objets de literie pour les troupes.

2496. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Genève ce 8 juillet 1782. *(Signé)* Dunant, Conseiller-Major. In-8, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Autre édition du précédent.

2497. Nous généraux et plénipotentiaires de Leurs Majestés Très Chrétienne et Sarde, et du louable Canton de Berne.... Donné à Genève le 10 juillet 1782. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt. Le comte de la Marmora. Steiguer. De Watteville de Belp. Placard in-4. — B.G.:Gf315,vol.176;347;568,vol.1.

Ordonnant de déposer à l'arsenal, étiquetées du nom de la personne à qui elles appartiennent, toutes armes et munitions, et nommément pistolets et grenades de fer, dont on pourrait encore être saisi.

2498. Nous généraux et plénipotentiaires de Leurs Majestés Très Chrétienne et Sarde, et du Louable Canton de Berne.... Donné à Geneve le 10 juillet 1782. *(Signé)* Le marquis de Jaucourt; le comte de la Marmora; Steiguer; De Watteville de Belp. Placard atlant. — B.G.:Gf568,vol.1.

Autre édition du précédent.

2499. Le colporteur genevois. In-fol., 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Gravure représentant un colporteur chargé des œuvres de Grenus, Clavière, Chauvet, D'Yvernois, Duroveray et Vieusseux, entourée d'annonces de livres, médailles et estampes supposés. C'est une satire contre les représentants vaincus. — Haller (VI, 1482) cite deux éditions.

2500. Le Colporteur genevois.

Autre édition un peu différente, mentionnée par Haller (VI, 1482).

2501. La marchande genevoise. In-fol., 1 p. — Biblioth. de M. Adolphe Gautier (un fragment).

Satire amère, surtout contre les 21 bannis. — Haller, VI, 1483.

2502. Chanson sur la campagne de Genève. Sur l'air : *Le cœur de ma Nanette.* In-8, 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.

Contre les Genevois. La p. 2 porte le chiffre 4.

2503. Chanson d'un Suisse, sur l'air de la marche des grenadiers suisses. In-8, 4 pp. — Biblioth. Rivoire.

Sur la reddition des Genevois.

2504. Chanson sur les Genevois. Sur l'air de la Bourbonnaise. In-8, 4 pp. — Biblioth. Rivoire.

2505. Chanson sur la campagne de Genève. Composée par un grenadier du bataillon de Sacconay. Sur l'air : *Faut attendre avec patience, etc.* In-8, 7 pp. — Biblioth. Rivoire.

Récit de la campagne. Edition en petit caractère.

2506. Chanson sur la campagne de Genève composée par un grenadier du bataillon de Sacconnay. In-8, 7 pp. — Biblioth. de la Soc. militaire du Canton de Genève.

Autre édition du précédent; en diffère par le caractère qui est plus gros et par l'orthographe du mot *Sacconnay*.

2507. Lied über den Zug nach Genf, verfaßt von einem mitmarschierenden Grenadier. — Gegenwärtiges Lied ist nach der Melodie, Ach wer thut hier vor mir stehen! und sonst von vielen des Kaisers Abschied genannt wird, eingerichtet. In-12, 8 pp. — Biblioth. Rivoire.

2508. Chanson nouvelle par nu *[sic]* caporal du bataillon de Sacconu. Sur l'air de Biron. In-8, 3 pp. — Biblioth. Rivoire.

Aussi faible par la forme que par le fond et criblé de fautes typographiques.

2509. Tzanson novalla sur l'air : *Et ho ! lon la.* Per on paysan dè La Vaux. In-8, 4 pp. — Biblioth. Rivoire.

Chanson en patois vaudois sur la reddition des Genevois. La quatrième page est occupée par une vignette grossière représentant une aigle sur un trophée.

2510. NOUVELLE chanson sur la campagne de Genève. Sur l'air : *Vous m'entendez bien.* In-8, 4 pp. — Biblioth. Rivoire.

Se moque de la reddition des Genevois.

2511. NOUVELLE chanson pour les Genevois. Air : *Or écoutez petits et grands.* In-12, 4 pp. — S.d'H.:vol.63.

Railleries sur la reddition des Genevois. — Haller, VI, 1481.

2512. CHANSON sur l'air des chansons ordinaires de l'Escalade de Geneve, ou sur l'air : Ah ! vous dirai-je maman, etc. In-8, 4 pp. — Biblioth. Girod.

Onze couplets dont voici le dernier :

Je conclurai de tout ceci
Et sans craindre un démenti :
Que ces beaux Messieurs de Geneve,
Sont les moins braves enfants d'Eve,
Et qu'on voit surtout dans ce cas,
Que chien qui jappe ne mort pas.

2513. CHANSON nouvelle, *Sur l'Air; Or écoutez Petits et Grands.* In-8, 3 pp. — Biblioth. Rivoire.

Autre édition du précédent.

2514. CHANSON nouvelle faite par un grenadier du régiment de Morges, sur l'air : Le cœur de ma Nanette, etc. In-8, 4 pp. — Biblioth. Girod.

Dix couplets :

Le Genevois caquette,
Mais n'exécute pas ;
Sans tambour ni trompette
Il met les armes bas.

2515. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre à tous particuliers, pendant ces temps secs et cette grande chaleur, de faire arroser chaque jour dès le matin le devant de leurs maisons jusqu'aux premières pluies, et, comme il y a des chiens enragés dans la ville, de tenir les chiens renfermés pendant deux mois. Ordre a été donné aux chassegueux d'assommer et empoisonner les chiens qu'ils trouveront dans les rues sans être emmuselés, tenus, attachés ou conduits par leurs maîtres.

2516. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 19 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf318;568,vol.1.

Défense de favoriser la désertion des soldats étrangers qui sont actuellement dans la ville ou sur le territoire, notamment en leur facilitant le passage par le Lac ou par le Rhône.

2517. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 20 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordonnant la restitution des couvertures, capotes, gibernes, ceinturons et autres pièces de fourniment des soldats, enlevés pendant la prise d'armes du 8 avril et les événements qui suivirent.

2518. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 20 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Invitation à la concorde, interdisant les reproches sur les derniers événements, les menaces, injures, noms de partis, etc.

2519. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 20 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 colonnes. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Faisant connaître une note des généraux et ministres plénipotentiaires, qui interdit les cercles, et invitant les citoyens et bourgeois à communiqner aux syndics et aux Conseils les idées qu'ils auraient conçues sur les points de législation qu'ils croiraient convenables de fixer.

2520. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 20 juillet 1782. *(Signé)* Puerari. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.180;567,vol.54,199.

Le même que le précédent. — Haller, VI, 1480.

2521. Chanson nouvelle. Sur l'air : *Du gagne petit*. Composée par un montagnard le 25 juillet 1782. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567, vol.58.

Insultes aux Genevois, par un de leurs vainqueurs; 17 couplets :

12. Genève a voulu se rire de voir ces Allemands
Sans queue et cadenette avec leurs pas lents.
Qu'ont-ils répondu ces Suisses aux Genevois guerriers?
Ce sont les boulets de Genève qui nous les ont emportés.

2522. Tableau historique et politique de la dernière révolution de Genève. A Genève, chez J. P. Bonnant, imprimeur, au bas de la rue Duboule. 1782. In-8, 103 pp. — B.G.:Gf567,vol. 55,56,210.

Tiré des numéros XXV et XXVI des *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, rédigées à Genève par Mallet-Du Pan l'aîné : Récit des événements de 1782, favorable aux constitutionnaires. Cet ouvrage fut saisi chez la De veuve D'Yvernois et supprimé (Reg. du 19 février 1783). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 108. — Imprimé chez Quiby et Bosselier (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1484.

2523. Lettre à Monsieur Mallet Dupan, auteur des *Annales politiques*, à Genève. Extrait du *Journal Helvétique*. In-8, tit. et 18 pp. — S.d'H.:vol.78.

La lettre est datée d'Ostende, le 2 août 1782; c'est une éloquente défense du peuple de Genève contre les articles de Mallet-Du Pan dans ses *Annales politiques*.

2524. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 23 d'août 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la netteté de la ville.

2525. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 3 de septembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Il est enjoint à tous particuliers de recevoir et loger les officiers des troupes étrangères, conformément aux ordres qu'ils recevront du syndic de la garde, président de la commission chargée de pourvoir au logement des dits officiers.

2526. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 23 de septembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Messeigneurs font de nouveau très-expresses défenses à toutes personnes de se trouver dans les rues sans lumière après dix heures du soir, n'entendant qu'aucun particulier puisse se soustraire à cette défense en portant du feu ou une mèche allumée.

2527. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 23 de septembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez

J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense d'acheter des hardes, munitions, équipages ou autres effets des soldats des troupes étrangères qui sont dans la ville, et de favoriser leur désertion.

2528. Lettre de Jean T. Astruc, écrite à Monsieur le Premier Syndic Baraban, dont la communication a été faite aux illustres plénipotentiaires. In-8, 16 pp. — Soc. de Lect.:vol.51.

Les lettres sont datées du Comté de Rosillon, dit Château des Terreaux, celle au premier syndic du 4 octobre et celles aux plénipotentiaires du 17 octobre 1782. Astruc proteste de son innocence et voudrait voir annuler le jugement qui le condamne pour meurtre. — Condamnée le 16 novembre 1782 à être brûlée (Reg.).

2529. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 21 d'octobre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.47;318;568,vol.1.

Messeigneurs, ayant considéré qu'il serait commode et avantageux, soit pour l'exercice ordinaire de la police, soit pour les particuliers, que chaque maison de cette ville fût numérotée, ainsi que cela se pratique ailleurs, ont arrêté dans le mois de septembre dernier de le faire exécuter aux frais de la Seigneurie. Défense d'y apporter aucun obstacle et d'effacer les dits numéros.

2530. Pièces relatives à l'asyle ouvert en Irlande aux Genevois opprimés. In-4, 12 pp. — Biblioth. Le Fort.

Contient : Mémoire adressé par M. l'avocat d'Ivernois le 27 septembre 1782 à S. E. Mylord Temple, Vice-Roi d'Irlande. Extrait des registres du Conseil Privé d'Irlande (du même jour). — Lettre de Sa Grâce le duc de Leinster à M. l'avocat d'Ivernois, du 30 septembre. — Lettre de Mylord Comte Ely à M. l'avocat d'Ivernois, datée du Château de Ruthfurnham le 3 octobre 1782. — Traduction de l'arrêté du Corps indépendant des Volontaires de Dublin, du 3 octobre. — Traduction de l'arrêté des Dragons légers de la Cité de Dublin, du 21 octobre 1782.

2531. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 24 d'octobre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in fol. — B.G.:Gf315,vol.47;318;568,vol.1.

Messeigneurs n'ont pu apprendre qu'avec indignation qu'au mépris des défenses qu'ils firent publier lundi dernier et qui furent affichées mardi matin, divers particuliers ont effacé un très grand nombre de

numéros dans plusieurs quartiers de la ville. Un pareil acte sera considéré comme séditieux et sévèrement puni.

2532. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 11 novembre 1782. *(Signé)* Puérari. Placard in-4.— B.G.:Gf315,vol.47;318;567,vol.54;568, vol.1.

Sur la demande des Ministres Plénipotentiaires, il est arrêté de suspendre, pendant le cours du présent mois de novembre, les élections qui se consomment dans les Grand et Général Conseils, ainsi que la fixation du taux du vin, sans que cette suspension puisse tirer à aucune conséquence pour l'avenir. — Publié le 10 après midi (Journal ms. d'Ami Dunant).

2533. Lettre des très illustres et très excellens Seigneurs les ministres plénipotentiaires de Leurs Majesésts Très Chrétienne et Sarde et la République de Berne aux magnifiques Seigneurs les Syndics et Conseil de la République de Genève. A Genève le 13 novembre 1782. In-8, viii pp. — B.G.:Gf798.

Demande que, lors de la réunion du Conseil Général pour l'adoption de l'édit proposé, on exclue tous ceux qui, le 8 avril et depuis lors, ont pris les armes, ceux qui ont déposé le Petit et le Grand Conseils et ceux qui ont été élus à la place de ceux qui avaient été déposés. — Haller, VI, 1489.

2534. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 16 novembre 1782. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.43;567,vol.47,54,56,199.

Suspendant provisoirement des fonctions de leur bourgeoisie tous les citoyens et bourgeois qui ont pris les armes le 8 avril, ou depuis cette époque, ainsi que ceux qui ont concouru par leur suffrage à la destitution des membres des Petit et Grand Conseils ou qui en ont pris les places. Suivi d'extraits de l'édit de 1738. — Publié, affiché et distribué le 17 novembre (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1490.

2535. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 16 novembre 1782. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf318;568, vol.1;798.

Autre édition du précédent. — Haller, VI, 1490.

2536. Extrait des registres du Conseil des 5, 6, 11, 12, 13 et 14 novembre 1782 approuvé au magnifique Conseil des Deux-

Cent, le 18 novembre. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,180;567,vol.56.

Approbation de l'*Edit de pacification* signé le 4 novembre par les plénipotentiaires, de l'*Acte de garantie*, du *Traité de neutralité*, et de la *Lettre annexe*, pour être porté au Conseil Général le jeudi 21 novembre.

2537. Edit du 21 novembre 1782. Extrait des registres du Conseil des 5, 6, 11, 12, 13 et 14 novembre 1782. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 18 novembre *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.43,45,67;567,vol.54,199;798.

Le même que le précédent extrait des registres, suivi de son acceptation par le Conseil Général (par 411 voix contre 113). — C'est le *Code noir* (Jullien : *Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*, t. III, p. 263). — Gaullieur : *Genève...* p. 256. — Haller, VI, 1487.

2538. Edit de pacification de 1782. Imprimé par ordre du Gouvernement. *(Signé)* le m^is. de Jaucourt; le c^te. de la Marmora; Steiguer; de Watteville de Belp. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, VIII-VIII-220 pp. — B.G.:Gf315, vol.43,45,67;798.

L'édit est daté du 4 novembre 1782. Il est précédé d'une lettre des plénipotentiaires, du 13 novembre 1782, et suivi de: Acte de garantie du 12 novembre; Traité de neutralité; Lettre annexe et Ratification, du même jour; Pleins pouvoirs des plénipotentiaires. Les mots *imprimé par ordre du Gouvernement* sont sur un carton qui remplace le titre, où ils ne se trouvaient pas. — L'impression de ce volume occupait 29 ouvriers sous la garde de quatre huissiers et de six soldats (Reg. du 11 nov. 1782); déjà le 16 novembre, il fut distribué; il a été imprimé à 4000 exemplaires sur papier fin et 4000 exemplaires sur papier ordinaire (Reg. du 16 nov. 1782). — Voy. Du Bois-Melly *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève...* Genève et Bâle, 1891, in-8, p. 198.

2539. Edit de pacification de 1782. Imprimé par ordre du Gouvernement. In-8, IV-titre-112 pp. — Biblioth. de M. Couchet, avocat.

Les IV pages préliminaires contiennent la lettre des plénipotentiaires du 13 novembre.

2540. Edit de pacification présenté par les puissances garantes à la République de Geneve, et agréé au Conseil Général le 21 novembre 1782. In-12, XII-191 pp. — B.G.:Df545.

Précédé de la lettre des plénipotentiaires du 13 novembre. Haller dit que cette édition a été faite à Lausanne. — Haller, VI, 4186.

2541. Edit de pacification de 1782. Imprimé par ordre du gouvernement. Petit in-12, xiv-142 pp. — Biblioth. Le Fort.

2542. Extrait des registres du Conseil du 21 novembre 1782. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.43;567,vol.54,199.

Arrêté d'adhérer à la réquisition des plénipotentiaires, qui demandent la destitution ou l'exil d'un certain nombre d'individus nommés dans cet extrait. Arrêté en outre de faire une publication d'amnistie qui sera affichée et distribuée, mais sans déroger aux jugements rendus, ni à l'édit de ce jour, non plus qu'à l'arrêté ci-dessus. — Haller, VI, 1492.

2543. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 21 novembre 1782. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315;567,vol.54,56,199.

Amnistie accordée conformément à l'invitation des plénipotentiaires. — Affiché le vendredi soir 22 nov. (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1492.

2544. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 21 novembre 1782. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Autre édition du précédent.

2545. Prière qui a été lue dans les temples de la Ville de Genève, le jeudi 21 novembre 1782 jour auquel l'Edit de pacification de 1782 avoit été accepté en Conseil-Général. A Genève, chez Barthélemi Chirol, libraire. M.DCC.LXXXII. In-4, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.67;567,vol.3.

Composée par Vernet, de Waldkirch et surtout Horneca. On a chanté le psaume CII, v. 16.

2546. Lettre des très illustres et très excellens Seigneurs les ministres plénipotentiaires de Leurs Majestés Très Chrétienne et Sarde et de la République de Berne, aux magnifiques Seigneurs les Syndics et Conseil de la République de Genève. A Genève le 21 novembre 1782. *(Signé)* Le Mis. de Jaucourt, Le Cte. de la Marmora. Steiguer. De Watteville de Belp. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.43,47;567,vol.54,56.

Contrairement à leurs promesses, les plénipotentiaires dictent les punitions à infliger aux bannis. Pour les autres individus, ils deman-

dent une amnistie, à condition qu'ils signent le nouvel édit et prêtent le serment de s'y soumettre. — Distribué le 22 nov. (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1491.

2547. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 22 novembre 1782, par Son Excellence Monsieur le marquis de Jaucourt,..... Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 22 novembre 1782, par Monsieur Barabau, Premier Syndic, en réponse à celui de Son Excellence Monsieur le marquis de Jaucourt,...... Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,147;567,vol.56,199.

Compliments et remerciements, à l'occasion de l'achèvement du travail des plénipotentiaires. — Imprimé le 23 nov. (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1493.

2548. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 25 novembre 1782, par Son Excellence Monsieur le comte de la Marmora,..... Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 25 novembre 1782, par Monsieur Baraban, Premier Syndic, en réponse à celui de Son Excellence Monsieur le comte de la Marmora.... Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.47,176;567,vol.56,199.

Compliments et remerciements à l'occasion de l'achèvement du travail des plénipotentiaires. — Imprimé le 26 nov. (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1497.

2549. Du [27] de [novbre] 178[2]. Nous Syndics et Conseil de la République de Genève certifions, que
a prêté, en exécution de l'article II du titre XXV de l'Edit du 21 de novembre 1782, le serment *[des bourgeois]* tel qu'il est ténorisé dans l'Edit ci-dessus mentionné, en foi de quoi le présent certificat lui a été expédié. *(Signé à la main)* Puérari. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.179.;567,vol.1.

2550. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 28 de novembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Réquisition des ministres plénipotentiaires pour le logement des officiers des troupes étrangères.

2551. Du 1 décembre 1782. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection des auditeurs et du procureur général, et la vente du vin : 328 électeurs.

2552. Du 1 décembre 1782. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection des auditeurs et du procureur général, et la vente du vin; avec l'instruction pour élire.

2553. Examen de l'ouvrage des illustres Seigneurs plénipotentiaires des augustes Puissances voisines de cette République. A Genève ce 19e novembre 1782. *(Signé)* A. G. Binet. In-8, 24 pp. — S.d'H.:vol.63.

Binet proposait quelques modifications au projet d'édit qui avait été distribué le 18 novembre pour être voté le 21; le 20 il fit une représentation pour demander le renvoi du Conseil Général au 25 novembre, afin que l'on pût au moins lire le projet. Cette représentation se trouve à la fin de la brochure, ainsi qu'une note de Binet, en date du 1er décembre 1782, où il donne des renseignements sur la votation et engage ses concitoyens à prêter le nouveau serment des bourgeois : la prudence, dit-il, recommande la flexibilité pour la réussite des meilleurs projets. — Le 17 déc. Binet fut envoyé en prison pour avoir publié cette brochure et le 25 déc. il en fut de même de Quiby et Bosselier qui l'avaient imprimée. (Journal ms. d'Ami Dunant). Le 25 février, Binet fut condamné à 15 jours de prison outre celle qu'il avait subie. Les imprimeurs avaient été condamnés à ne plus travailler comme maîtres imprimeurs. (*Ibidem* et Reg.; Archives : Procès criminels de 1783, n° 21). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 118.

2554. Du 2 décembre 1782. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant : 208 électeurs.

2555. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.46,47;567,vol.54.

Convocation pour la prestation de serment exigée par l'édit du 21 novembre 1782. — Haller, VI, 1495.

2556. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Autre édition du précédent.

2557. Nous Syndics et Conseil de la Ville et République de

Genève, certifions que .... Nous ayant humblement requis de l'admettre au nombre de nos domiciliés;.... Donné le de 178 . Par mesdits Seigneurs Syndics et Conseil. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol,46.

2558. Nous Sindics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions que Nous ayant supplié et requis de le recevoir au nombre des habitans de cet Etat,. . . . . Donné sous notre sceau et seing de notre secrétaire, ce de l'an mil sept cent .... Par mesdits Seigneurs Sindics et Conseil. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf315,vol.46.

5559. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 2 décembre 1782. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf315,vol.46,47;567,vol.54.

Publication rappelant l'interdiction des cercles, et encourageant l'établissement de *caffés publics;* mesures de police relatives à ceux-ci. — Haller, VI, 1494.

2560. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Autre édition du même.

2561. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance pour l'exécution, à partir du lundi 9 décembre 1782, de l'art. VIII, tit. XXIV, de l'édit du 21 novembre, concernant le droit sur les jeux de cartes, qui devront être marqués et paieront un florin 9 sols par sixain, soit 3 s. 6 d. par jeu. — Haller, VI, 1496.

2562. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 décembre 1782. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.46.

Le même que le précédent.

2563. Du dimanche 8 décembre 1782. In-fol. 1 p. — Archives: E23.

Billet pour l'élection du trésorier général et d'auditeurs, avec l'instruction pour élire.

2564. Du dimanche 8 décembre 1782. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du trésorier général et d'auditeurs : 309 électeurs.

2565. Nous l'Avoyer Petit et Grand Conseil de la Ville et République de Berne..... Donné en Conseil Souverain le 11 décembre 1782. Chancellerie de Berne. Placard atlant., obl. — Archives : E2.

Ordre aux baillifs de ne point laisser vivre, à la proximité de quarante lieues des frontières de Genève, les quinze citoyens et ressortissants exilés de cette ville.

2566. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 11 décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire et de vendre du pain dans la ville.

2567. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 14 de décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

En exécution de l'art. III du titre XIII de l'édit du 21 novembre 1782, dès mardi 17 décembre on recevra en chancellerie les inscriptions pour établir le rôle des citoyens et bourgeois laïcs ayant droit d'entrée au Conseil Général, âgés de 27 ans accomplis, domiciliés dans la ville ou sur le territoire, propriétaires d'immeubles sur le sol de la République d'une valeur d'au moins dix mille livres argent courant et payant 24 florins de garde, et de ceux qui, n'étant pas dans la classe des propriétaires susmentionnés, ont payé depuis trois ans au moins 44 florins de garde.

2568. Du 15 décembre 1782. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur : 291 électeurs.

2569. Du 15 décembre 1782. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur, avec l'instruction pour élire.

2570. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 17 de décembre 1782. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

En exécution du § 10, art. XXIV du tit. XXIV de l'édit du 21 novembre 1782, ordre est donné de faire recevoir dès ce jour, par main

de notaire, toutes locations quelconques et de faire convertir en actes notariés les locations privées qui auraient été passées précédemment.

2571. Les Seigneurs de la Chambre des Comptes expédieront mardi prochain 25 décembre 1782,.... Donné le 17 décembre 1782. *(Signé)* J. L. Prevost, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Adjudication du privilège des gazettes et de celui de la *Feuille d'Avis.*

2572. Avis. A Genève le 18 décembre 1782. *(Signé)* Sarasin, Syndic. In-4, 1 p. — Archives : Reg.

La Commission pour le logement des officiers des puissances garantes a dressé un état des loyers à payer par les personnes qui ne fournissent pas des logements effectifs; les particuliers riches ou aisés les paieront seuls; le maximum est de trois louis et le minimum de deux écus neufs (un demi louis) pour six mois.

2573. Du 19 décembre 1782. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la confirmation du sieur secrétaire de justice (Bacuet). — Confirmé par 114 électeurs sur 123.

2574. De la part de Messieurs de la Justice. Donné le 21 de décembre 1782. *(Signé)* J. P. Vignier, secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf318;568,vol.1.

Ordonnance concernant la police de la salle de la Comédie; le spectacle devra commencer à 5 heures précises jusqu'à nouvel ordre ; en cas de retard du fait d'un acteur ou d'une actrice, le directeur devra en rendre compte à celui de Messieurs de la Justice qui y sera en office ; les reverbères qui doivent éclairer l'entrée en dedans et en dehors seront exactement allumés demi-heure avant l'ouverture du spectacle; les pompes à feu seront placées dans un lieu convenable et leurs cuves pleines d'eau ; défense de troubler le spectacle, de jeter sur le théâtre : lettres, papiers, écrits ou imprimés, et d'en faire la lecture publique. Les chauffe-pieds doivent être fermés avec des crochets de manière à ne pas s'ouvrir en se renversant, à peine d'amende et de prison pour ceux qui les fournissent.

2575. Discours prononcé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 28 décembre 1782, par Monsieur le baron de Déspine, résident de Sa Majesté le roi de Sardaigne près ladite République. Discours prononé à l'audience du Petit Conseil de la République de Genève, le 28 décembre 1782, par

Monsieur Baraban, Premier Syndic, en réponse à celui de Monsieur le baron de Déspine, résident de Sa Majesté le roi de Sardaigne près ladite République. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.47;567,vol.47.

Le baron de Despine, premier résident sarde qui soit envoyé à Genève, se présente au Conseil, avec lequel il échange les compliments d'usage. — Haller, VI, 1498.

2576. La seconde guerre civile de Genève, ou les aventures de Léchet, poëme hétéroclite, avec des notes plus qu'utiles. A Lyon. M.DCC.LXXXII. In-8, xx-59 pp. — B.G.:Gf315,vol.180.

Peu clair; relatif aux événements de 1782. — Voy. Ch. Dardier : *Esaïe Gasc*, Paris, 1876, in-8, p. 85.

1783

2577. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXIII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

2578. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2579. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXIII. A Genève, chez Pellet, impr. de la Républiq. In-24, xii-48-x pp. — Biblioth. Le Fort.

2580. Du dimanche 5 de janvier 1783. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection des syndics : 264 électeurs.

2581. Du 12 de janvier 1783. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination d'un syndic : 328 électeurs; 303 billets valables.

2582. Du 13 de janvier 1783. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un syndic : 348 électeurs.

2583. De la part de Messieurs de la Justice. Tax de la viande. Du [*14e janvier 1783*]. *(Signé)* [*Vignier secret*]. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E2.

Le maximum du prix du bœuf est fixé à 9 sols la livre, veau et mouton 8 sols, vache 7 sols.

2584. Grande boucherie. Semaine 178 In-4 obl., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Tableau avec les noms imprimés de tous les bouchers, pour la statistique des animaux abattus.

2585. SEMAINE. In-fol., 1 p. — S.d'H.

Formulaire pour les boucheries : à gauche et de haut en bas liste des boucheries, avec colonnes à remplir pour chaque espèce d'animaux.

2586. LETTRE de Monsieur le pasteur Vernes, à M. D. L. D****. *(Signé)* Vernes, pasteur. Neuchatel, le 20 de janvier 1783. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.147;567,vol.57.

Contient une lettre du même au trésorier Steyguer en date du 28 juin 1782. Le pasteur Vernes, déposé de ses fonctions par les ministres des puissances garantes, se justifie en montrant qu'il n'a jamais eu que des intentions et des allures pacifiques. En s'éloignant de Genève pour toujours, il fait des vœux pour que la révolution politique qui s'y est opérée n'amène pas la chute totale de la République. — Condamnée le 11 mars par le Conseil. (Journal ms. d'Ami Dunant). — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 120. — On en a distribué des milliers d'exemplaires à Paris (Reg. du 10 mars 1783). — Haller, VI, 1518 (ne l'a pas vue et l'indique in-12).

2587. RÈGLEMENT sur la formation, appointemens et solde, administration, subordination, et discipline du régiment de la République; approuvé au magnifique Conseil des Deux Cent le 23 janvier 1783. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf736,vol.I;797.

Ce règlement concerne la nouvelle garnison.

2588. AVIS à la brillante jeunesse. In-4, 1 p. — Biblioth. de M. Edouard Naville.

La République de Genève lève un régiment de mille hommes; conditions d'enrôlement, solde, etc.

2589. LIVRE n° selon les articles du règlement. In-12, 24 pp. — Biblioth. de M. Edouard Naville.

Livret de service pour le Régiment de Genève.

2590. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 23 de janvier 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription pour l'office d'adjoints, ouverte le 17 décembre, sera fermée samedi prochain 25 janvier, et le tirage au sort des 36 adjoints aura lieu le lundi 27 janvier, à 2 h., dans la salle du Grand Conseil.

2591. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 1 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordre à tous ceux qui ont encore des armes à feu dans leur domicile de les déposer dans les arsenaux de la République. Les gens demeurant à la campagne pourront en garder moyennant permission.

2592. Le Conseil Militaire permet à .... d'avoir dans la maison de campagne qu'il possède à .... Donné à Genève le .... Secrétaire du Conseil Militaire. In-4, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Formule de permission pour avoir des armes dans les maisons de campagne.

2593. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 6 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 3 pp. — Archives.

Ordre aux citoyens, bourgeois, natifs, habitants et sujets qui, vu leur minorité, n'ont pu prêter le serment prévu par l'article III du titre XXV de l'édit, de venir le prêter dans le terme d'un mois dès leur majorité, les lundis de onze heures à midi. — A la date du 21 janvier 1783, le serment avait été prêté par 1489 cit. ou bourgeois, 1716 natifs, 1421 habitants et 1367 sujets; total : 5993.

2594. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 6 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Le même que le précédent.

2595. De la part du noble Seigneur commis sur la paroisse de Chesne. *(Signé)* Micheli du Crest, Conseiller. A Genève ce 8 de février 1783. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordres donnés, en conséquence de l'arrêté du 5 janvier 1783, aux trois anciens de la paroisse de Chesne, pour qu'ils veillent, en bons et fidèles sous-dizeniers, sur toute la paroisse.

2596. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 13 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Il est enjoint de plus fort à tous particuliers d'avoir à rapporter, d'entre ci et la fin de ce mois, au Sieur commis à l'Arsenal, les sabres,

buffetteries *(sic)*, fourniments ou effets quelconques appartenant à la Seigneurie et dont ils seraient les détenteurs.

2597. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 14 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire dans la ville, avant le premier juin prochain, des lièvres et, avant le premier septembre, des perdrix, sous peine de confiscation; défense aux hôtes, cabaretiers ou traiteurs, d'en acheter et d'en donner dans les repas, à peine d'amende arbitraire.

2598. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 14 février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Défense de pêcher la perche du 1er mars au 15 juin; de se servir des filets appelés barfoux et barfolets, comme encore de pêcher la vive, le milcanton et la perche au-dessous du poids d'un quart de livre.

2599. RATIFICATIONS de Sa Majesté Très Chrétienne; de Sa Majesté le roi de Sardaigne, et de la République de Berne. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 21 pp. — B.G.:Gf315,vol.43,45,47;567,vol.56;798.

Ratification de l'*Edit de pacification*, de l'*Acte de garantie*, du *Traité de neutralité* et de la *Lettre annexe*. La ratification du roi de France, du 12 décembre 1782, est signée : Louis. — par le roi — Gravier de Vergennes; celle du roi de Sardaigne, du 15 février 1783: V. Amé. — De Perron; celle de Berne (en allemand, avec la traduction), du 11 décembre 1782 : Mutach, secrétaire d'Etat.

2600. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 26 de février 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de casser ou endommager les lanternes établies dans les différents quartiers de la ville, soit par le public, soit par des particuliers.

2601. PROJET du Code des édits politiques, contenant celles des lois politiques auxquelles il n'a pas été dérogé par l'Edit du 21 novembre 1782. Rédigé par la Commission nommée par le magnifique Conseil des Deux-Cents. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1783. In-8, VIII-78 pp. — B.G.:Gf315,vol.43,44,45;567,vol.57.

Suivi d'extraits des registres du 5 février au 8 mars 1783, l'approuvant et convoquant le Conseil Général pour le jeudi 20 mars, pour le lui soumettre. — Combinaison des anciennes lois avec l'Edit du 21 novembre 1782. Les sources sont indiquées en marge. Dans la préface, la Commission dit comment elle procède. — Haller, VI, 1519.

2602. Extrait des registres du Conseil des 5 et 17 février 1783.... Au magnifique Conseil des Deux-Cent, les 5 et 7 mars 1783.... Du 8 mars 1783. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.43,44;798.

Approbation du *Projet de code des édits politiques* et convocation du Conseil Général pour le jeudi 20 mars 1783. — Haller, VI, 1520.

2603. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 13 de mars 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Les citoyens et bourgeois ayant droit de suffrage en Conseil Général trouveront chez les dizeniers des exemplaires du *Projet de Code des Edits politiques,* qui doit être porté en Conseil Général, jeudi prochain 20 mars.

2604. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 14 de mars 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance contre les progrès du libertinage; il est enjoint aux femmes et filles sans aveu de sortir incontinent de la ville et du territoire, sous peine de punition exemplaire et corporelle. Toutes les femmes et filles suspectes de mauvaise vie qui seraient trouvées dans les rues sans lumière, une heure après la retraite, seront arrêtées par les patrouilles établies à cet effet, et conduites au corps de garde.

2605. Du jeudi 20 mars 1783. Liste, 1 p. — B.G.:Gf798.

Billet pour l'approbation ou la réjection du *Code des Edits politiques :* 731 électeurs. Rejeté par 388 voix contre 301.

2606. Du jeudi 20 mars 1783. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même; suivi de l'instruction pour voter.

2607. De la part de Messieurs de la Justice. Donné le 25 de mars 1783. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Défense à tous cabaretiers, traiteurs et rôtisseurs de donner à boire et à manger, depuis neuf heures du soir, à aucun soldat de la garni-

son et des troupes étrangères et, depuis dix heures, à aucun particulier, sans permission.

2608. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 31 de mars 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'introduction des marchandises en fraude des droits, et la visite aux portes et au port.

2609. ORDONNANCE militaire, arrêtée par le Conseil militaire, conjointement avec la commission décernée pour cet objet par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 4 avril 1783. *(Signé)* Rilliet, secrétaire du Conseil militaire. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1783. In-8, 56 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Subordination et discipline; discipline et police intérieure; visites, appels et police; distributions; ordre dans les chambrées; crimes et délits militaires dont le Conseil militaire connaîtra. — Distribué le 22 mai à chaque membre du CC et aux officiers du régiment (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1521.

2610. DE LA PART de Messieurs de la Justice. Donné ce 5 avril 1783. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Interdiction de transporter le fumier à l'étranger. — Edition fautive; voir le suivant.

2611. DE LA PART de Messieurs de la Justice. Donné ce 8 avril 1783. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Même publication que la précédente sur le fumier, corrigée par le rétablissement à leur place des deux mots « sans permission », qui avaient glissé à la ligne suivante.

2612. DE LA PART du noble Seigneur commis sur la paroisse de Cologny. Genève le 8 avril 1783. *(Signé)* Cayla, Conseiller. Chez J. L. Pellet. impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordres donnés (en conséquence de l'arrêté du 11 mars 1783) à l'ancien de l'église de Cologny et au préposé établi pour le maintien de la police, pour qu'ils veillent en bons et fidèles sous-dizeniers sur toute la paroisse.

2613. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné ce 12 avril 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Dès le 15 de ce mois, le prix du pain bis est porté à 5 sols et celui du pain blanc à 7 sols. Le Petit Conseil a suspendu la défense d'entrer le pain et les farines étrangères.

2614. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics, Petit et Grand Conseils. Donné ce 12 avril 1783. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.57.

Le même que le précédent.

2615. Nous Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions que .... Nous ayant humblement requis de l'admettre au nombre de nos domiciliés;..... In-4, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Lettre de domicile devant être renouvelée au mois d'avril de chaque année, qui suit celle de sa date.

2616. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 21 d'avril 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf318;568,vol.1.

Défense d'acheter ou échanger les hardes, meubles ou effets quelconques qui seraient offerts par des soldats du régiment de la République et de rien fournir à crédit aux dits soldats de la garnison, sans une autorisation formelle de leurs officiers.

2617. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 21 d'avril 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Ordonnance contre les enrôlement pour les services étrangers.

2618. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 17 de mai 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Ordonnance sur la pêche dans le Rhône, l'Arve et les fossés de la ville, en exécution de l'art. XL du tit. XXIV de l'Edit. La pêche à la ligne, maniée du bord et non sur des bateaux, est seule permise, et seulement dans le Rhône et dans l'Arve.

2619. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs Syndics et Conseil. Donné le 17 de mai 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Arrêté de fixer à 11 heures, jusqu'au premier octobre prochain, le moment après lequel on ne pourra point sortir sans lumière.

2620. Code politique fait en exécution de l'article V du titre XVII de l'Edit de pacification; par la Commission élue au magnifique Conseil des Deux-Cent, et vérifié par le magnifique Petit Conseil. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1783. In-8, VIII-64 pp. — B.G.:Gf567,vol.57.

Collection des édits subsistants et des usages contraires aux lois auxquels il ne convient pas de renoncer, faite par la Commission ensuite du rejet du *Projet de code politique,* le 20 mars. Les sources sont indiquées en marge. La commission rend compte de son travail dans la préface. — Haller, VI, 1522.

2621. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 30 de mai 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le délai accordé par la publication du 17 décembre 1782, pour faire recevoir les locations par main de notaire, est prolongé jusqu'au premier septembre 1783.

2622. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics, Petit et Grand Conseils. Donné le 13 juin 1783. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Promulgation du *Code* fait en exécution de l'édit du 21 nov. 1782, ensuite de la réjection du projet présenté au Conseil Général le 20 mars 1783. — Publié le 28 juin (Reg. du 27 juin 1783).

2623. Code des édits politiques, fait en exécution de l'article V du titre XVII de l'Edit de pacification; vérifié par les Petit et Grand Conseils. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1783. In-8, VIII-64 pp. — B.G.:Gf315,vol.44,45.

Le même que le précédent (n° 2620), sans les notes marginales. Précédé de la publication des Syndics et Conseils, en date du 13 juin 1783, par laquelle ils déclarent que le présent édit a force de loi. — Haller, VI, 1522.

2624. De la part de Messieurs de la la *[sic]* Justice. Donné à

Genève en nos Audiences, le vingt-huitième juin 1783. Par lesdits Seigneur Lieutenant et Auditeurs. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles soient, d'entrer dans la Salle de Spectacle avec du feu, même avec pipe allumée et d'y fumer.

2625. De la part de Messieurs de la la *[sic]* Justice. Donné à Genève, en nos Audiences, le 28 juin 1783. Par lesdits Seigneur Lieutenant et Auditeurs. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Défense d'obstruer le bureau de la poste de Suisse et ses avenues.

2626. De la part des Seigneurs de la Chambre des Comptes. Donné en Chambre des Comptes, le 5 juillet 1783. *(Signé)* Prevost, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

On expédiera, mercredi prochain 9 juillet, au plus offrant et dernier enchérisseur, les dixmes suivantes : la ville, première partie; id., deuxième partie; Menthon et St-Gervais, 1re partie; id., 2e partie; id. 3e partie.

2627. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 18 de juillet 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense de prêter, louer, vendre, échanger ou procurer des hardes à aucun bas-officier ou soldat du régiment de la République, comme aussi de favoriser ou faciliter la désertion.

2628. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 1 d'août 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre d'arroser devant les maisons jusqu'aux premières pluies, et de tenir les chiens enfermés dans les maisons.

2629. Extrait des regitres du Conseil, du 13 août 1783. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf797.

Ordonnance concernant les monteurs de boîtes, notamment en ce qui concerne le titre des boîtes et les boîtes en laiton.

2630. Ordonnance militaire, seconde partie. Arrêtée par le

Conseil militaire, conjointement avec la commission décernée pour cet objet par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 15 août 1783. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République. 1783. In-8, 79 pp. — B.G.:Gf315,vol.46; 797.

Service du régiment dans la ville; service de garde et de police; exercices; hôpital du régiment. — Supprimée le 1er octobre (Journal ms. d'Ami Dunant).

2631. Le Philadelphien à Genève, ou lettre d'un Américain sur la dernière révolution de Genève, sa constitution nouvelle, l'émigration en Irlande, etc. pouvant servir de tableau politique de Genève jusqu'en 1784. Dublin 1783. In-8, 216-VIII pp. — B.G.:Gf315,vol.147;Q29.

Récit des événements dans le sens des représentants. Les huit pages ajoutées à la fin contiennent une addition à la cinquième lettre. — Paru à Genève en août, cet ouvrage y circula secrètement (Journal ms. d'Ami Dunant, 10 sept.). — Imprimé à Carouge (Reg. du 28 janvier 1784). — Par Brissot de Warville (Note ms. d'un ex. de B.G.:Q29). — Gaullieur : *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*. Genève et Paris, 1856, in-8, p. 236. — Haller, VI, 1523.

2632. Le Philadelphien à Genève, ou lettres d'un Américain sur la dernière révolution de Genève, sa constitution nouvelle, l'émigration en Irlande, etc. pouvant servir de tableau politique de Genève jusqu'en 1784. Dublin 1783. In-8, 191 pp. — B.G.:Gf401.

Autre édition du précédent; la cinquième lettre est complète.

2633. Supplément nécessaire à un écrit, intitulé : Le Philadelphien à Genève, etc. Sous Dublin 1783 — ou lettre à l'auteur anonyme de cette brochure. *(Signé)* Mallet. Genève, le 16 août 1783. In-8, 46 pp. — Biblioth. Couchet.

Extrait des *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe,* Londres, in-8, t. VI, n° 45, pp. 257 ss. — Jacques Mallet-Du Pan répond vigoureusement à Brissot de Warville, sans le nommer, et lui reproche de ne pas oser se faire connaître. — Voy. Reg. du 26 janv. 1784. — G. de Montet : *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*. Lausanne, 1877-1878, in-8, t. II, p. 108. — Haller, VI, 1524.

2634. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 22 d'août 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1

Défense de jeter dans le Rhône des immondices qui produisent des atterrissements assez considérables pour gêner l'écoulement de l'eau, particulièrement le long du quai du Seujet et sur les escaliers dits épuisoirs, ce qui les dégrade et en rend l'usage dangereux. Ordre aux tanneurs et chamoiseurs de se conformer à ce qui leur a été prescrit pour le dépôt des écorces et du tan.

2635. Mémoire sur les fortifications et l'artillerie, remis le 25 août 1783, au Conseil militaire. In-4, 12 pp., 2 col. — B.G.: Gf315,vol.69;355;567,vol.5.

Propose la destruction des fortifications et de l'artillerie qui n'ont jamais servi à rien; ce mémoire secret montre l'opinion des négatifs sur la manière de traiter le peuple genevois. — Voy. *Tableau hist. et polit. des deux dernières révolutions de Genève.* Londres, 1789, t. II, p. 97. — Parut imprimé le 5 octobre 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant). —Imprimé à Lausanne (J.-E. Massé : *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de la ville de Genève.* Genève, 1846, gr. in-8, pp. 60 s.).

2636. Règlement sur les fonctions des sergens aux enterremens. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 12 septembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.46;797.

2637. Règlement sur les pensions de retraite à accorder aux officiers, sergens, caporaux et soldats du régiment de la République. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 12 septembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf797.

Concerne la nouvelle garnison.

2638. Réglement pour les pensions de retraite à accorder aux sergens, caporaux et soldats de l'ancienne garnison. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 12 septembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 5 pp. — B.G.:Gf797.

Concerne ceux que l'âge ou les infirmités ont empêchés d'entrer dans le régiment de la République.

2639. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 22 de septembre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'entrer du pain dans la ville et son territoire et d'en vendre, dès le premier octobre prochain.

2640. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs Sindics, Petit et Grand Conseils. Donné le 22 de septembre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet. impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

En conséquence de l'abondance de la récolte, les prix du pain sont fixés comme suit : pour le pain bis 4 s. 6 d., et pour le pain blanc 6 s. 6 d. la livre; pour le pain blanc d'une demi livre : 3 s. 6 d.

2641. Projet du code civil, rédigé par la commission nommée par le magnifique Conseil des Deux-Cents. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République. In-8, tit. 172-III pp. — B.G.:Gf315,vol.44,45;567,vol.57.

Comprend la procédure civile, le droit civil et le droit commercial. — Distribué le 23 septembre aux membres du CC (Journal ms. d'Ami Dunant), qui l'approuva le 1er octobre (Reg.).

2642. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 23 de septembre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Extrait du règlement sur les enterrements; pour pouvoir distinguer à l'avenir les enterrements pour lesquels on emploiera les grands ou les petits sergents, on mettra sur les manteaux de deuil portés par les grands sergents, deux rubans ou galons de laine blanche de deux pouces de largeur, cousus au-dessous du collet du manteau autour des épaules, et les manteaux des petits sergents auront seulement un galon. Les uns et les autres porteront leurs sabres ou épées.

2643. Extrait des registres du Conseil des 8, 9, 10, 20 et 22 septembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.44.

Approbation *in globo* du *Code des édits civils;* adopté en CC les 26 et 30 septembre et le 1er octobre, pour être porté au Conseil Général le dimanche 19 octobre 1783.

2644. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 4 d'octobre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les électeurs trouveront chez les dizeniers des exemplaires du projet de Code des édits civils qui doit être porté au Conseil Général le dimanche 19 octobre.

2645. Scripte de société. Fait et signé à Neuchâtel le 10 octobre 1783. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

Statuts de la société par actions, appelée *Compagnie d'horlogerie et bijouterie de New Geneva.*

2646. UNION et plaisir. Tableau des membres de la Société de la famille Bourdillon, auquel est joint celui de ceux qu'ils ont invités aux soirées qui se tiennent chez Monsieur le Président, suivant l'esprit et les principes des statuts de la Société, du 6 avril 1781 et du réglement du 15 octobre 1783. 15 octobre 1783. *(Signé)* Isaac Bourdillon, sécretaire. In-fol., 1 p. — Propriété de M. Auguste Bourdillon.

Liste de cinquante-cinq personnes.

2647. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 d'octobre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Règlement pour la perception du droit sur les vins.

2648. DU DIMANCHE 19 d'octobre 1783. Pour l'approbation ou la rejection du Projet de Code des Edits civils, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils. In-4, 1 p. — Archives: E23.

Billet de votation; approuvé par 271 voix et rejeté par 390 : 666 électeurs.

2649. DU DIMANCHE 19 d'octobre 1783. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction pour voter.

2650. DE LA PART de nos magnifiques et très ho orés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 20 d'octobre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de se trouver dans les rues sans lumière après dix heures du soir.

2651. AVIS au public. Genève le 10 de novembre 1783. Placard in-8 obl. — Biblioth. H. Bordier.

Le public est averti que, dès dimanche prochain 17 [*lisez* 16] de novembre, les portes de la ville se fermeront à l'entrée de la nuit.

2652. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 12 de novembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Le serment des bourgeois sera reçu jusqu'au vendredi 21 novembre; dès le 22, il sera procédé conformément à l'édit du 21 novembre 1782, contre ceux qui ne l'auront pas prêté.

2653. Du 16 novembre 1783. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection des auditeurs et la vente du vin : 277 électeurs.

2654. Du 16 novembre 1783. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Le même avec l'instruction pour élire.

2655. Du 17 novembre 1783. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant: 292 électeurs. — Il y avait alors 1760 citoyens et bourgeois (Journal ms. d'Ami Dunant).

2656. De la part de Messieurs de la Justice. Donné à Genève en nos Audiences le 24 novembre 1783. Par lesdits Seigneur Lieutenant et Auditeurs. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Tarif pour les porteurs de chaises, pour chaque course de jour faite dans la ville : 10 s. 6 d.; de nuit : 1 fl. Lorsqu'il se fera une course qui passera les ponts du Rhône, on paiera 3 sols d'augmentation par course.

2657. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 25 de novembre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant les mendiants, rôdeurs, gens sans aveu et vagabonds.

2658. Collection des édits civils, revus en 1713, auxquels il n'a pas été dérogé par l'Edit de pacification. Faite en exécution de l'article VIII du titre XVII de l'Edit de pacification. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République. 1783. In-8, 16 pp. — Archives : Reg. du 9 déc. 1783.

Changements et suppressions à l'édit de 1713. — Imprimé à 300 exemplaires, le 9 décembre 1783 (Reg.).

2659. Note des articles de l'Edit civil de 1713, qui ont été supprimés ou changés de place. In-8, III pp. — B.G.:Gf315,vol. 180.

Suivi de la note des articles du Projet du Code civil qui ont subi quelques changemens.

2660. Changemens au projet de la Collection des édits civils, etc. proposés par les deux commissions réunies. In-4, 1 p. — S.d'H.:vol.72.

2661. De la part de Messieurs de la Justice. Donné ce 13 dé-

cembre 1783. *(Signé)* J. P. Vignier, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVI.

Sur la police du spectacle; il doit commencer à 5 heures précises; défense de jeter sur le théâtre des lettres ou autres papiers et d'en donner lecture; ordre de fermer les chauffe-pieds avec des crochets, etc.

2662. De la part de Messieurs de la Justice. Donné ce 13 décembre 1783. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVI.

Autre publication sur le même sujet, défendant notamment d'interrompre le spectacle et d'adresser aucune demande, soit au directeur soit aux acteurs.

2663. Du 17 décembre 1783. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant, avec l'instruction.

2664. Les Seigneurs de la Chambre des comptes expédieront vendredi prochain 26e du courant, à une heure après midi à la Maison de Ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, la ferme du poids du bled. Ce 23 décembre 1783. *(Signé)* J.L. Prevost, Secrétaire. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVI.

2665. Collection des édits civils, revus en 1713, auxquels il n'a pas été dérogé par l'Edit de pacification. Faite en exécution de l'article VIII du titre XVII de l'Edit de pacification. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République. 1783. In-8, VIII-160 pp. — B.G.:Gf315,vol.44,45;567,vol. 57;798.

Précédé de l'ordonnance du 30 décembre 1783, qui met ce code en vigueur. — Distribué du 23 au 25 février 1784 (Reg.).

2666. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 30 décembre 1783. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Promulgation du *Code des Edits civils* fait en exécution de l'édit du 21 novembre 1782, ensuite de la réjection du projet présenté le 19 octobre 1783 au Conseil Général.

2667. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 31 décembre 1783. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf318;568,vol.1.

L'inscription est ouverte jusqu'au samedi 24 janvier 1784, pour le

rôle prévu par l'art. III, tit. XIII, de l'édit du 21 novembre 1782 (Voy. la publication du 14 décembre 1782), et le mercredi suivant, 28 janvier, à 2 heures, aura lieu publiquement, dans la salle du Grand Conseil, le tirage au sort des adjoints.

2668. ETRENNES aux négatifs, ou l'innocent prisonnier délivré malgré ses juges. Satyre rappellant l'indigne et ridicule emprissonnement de M. Melly ci-devant citoyen de Geneve et membre du Deux-Cent, ensuite naturalisé Irlandois et honoré de la protection royale de S. M. Britannique; détenu par ordre des négatifs le 24 mai 1783. Avec quelques circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi sa merveilleuse délivrance. A Genève, de l'imprimerie de Jean Sans Peur. Le dernier jour de 1783. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.147.

Histoire de Melly, écrite en mauvais alexandrins, contre les négatifs. — Par Aubanel (Lettre du pasteur J.-J. Juventin à Jacob Vernes, du 17 janvier 1784, dans le *Bulletin de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève,* t. I, p. 305). — Imprimé à Annecy par Jean Thomas, imprimeur à Carouge (Reg. des 10 et 15 janv. 1784). — Condamné le 16 et brûlé par la main du bourreau le 17 janvier 1784 (Journal ms. d'Ami Dunant). — A. Roget : *Etrennes genevoises,* t. VI, pp. 136-138. — Haller, VI, 1525.

2669. L'ÉMIGRATION genevoise.

Imprimé par Jacques Quiby et Joseph Boisselier (Archives : Procès criminels de 1783).

1784

2670. RÔLE du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'an bissextil M.DCC.LXXXIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Le total des membres du CC est de 238, outre les adjoints.

2671. DISTRIBUTION des chambres et des offices pour l'an bissextil M.DCC.LXXXIV. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2672. ETRENNES genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXIV. A Genève, chez Pellet, impr. de la Républiq. In-24, x-48-xi pp. — Biblioth. Le Fort.

2673. ALMANACH. . . . 1784 par J. F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rivoire.

2674. RÈGLEMENT pour la police intérieure du spectacle. Par

ordre de la noble Commission. Pour la noble Commission. *(Signé)* Bontems, Auditeur. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-4, 4 pp. — Soc. de Lect.: vol. 148.

Devoirs des artistes et des employés du théâtre. — Date inconnue.

2675. Dissertation apologétique et justificative, en faveur de M. Ami Melly, ci-devant citoyen de Geneve et membre du CC. extraite du Journal de Londres, numero II volume II. 1783. Intitulé : Correspondance sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société. A la nouvelle Geneve 1784. In-8, 31 pp. — B.G.: Gf315, vol. 149; 736, vol. 1.

Melly, autrefois commissaire des représentants, vint en 1783 d'Angleterre (où il avait été naturalisé) à Genève; là il fut emprisonné sur le soupçon qu'il voulait engager pour l'Irlande les citoyens mécontents. En vain la cour d'Angleterre le réclama-t-elle comme un de ses sujets, il fut condamné, le 8 août 1783, à une année de prison, cinq années de bannissement et autres peines, mais il y échappa par la fuite. Dans cet écrit remarquable, on reproche avec amertume au gouvernement de Genève beaucoup de faux pas qu'il aurait commis dans le cours de ce procès et l'on défend Melly. Les notes sont encore plus amères. Cet écrit est très rare; on l'a soigneusement supprimé et sévèrement interdit (Haller, VI, 1537). — Imprimé à Carouge (Reg. du 28 janvier 1784).

2676. De la part de Messieurs de la Justice. Donné à Genève le 3 janvier 1784. Par lesdits Seigneur Lieutenant et Auditeur. *(Signé)* J. P. Vignier, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVI.

Il est ordonné aux porteurs de chaises qui se trouveront aux portes de la salle de spectacle, de porter indistinctement les premières personnes qui les requerront, sous peine, en cas de refus, de 25 florins d'amende, et autres peines suivant l'exigence du cas. — Affiché aux portes de la salle de spectacle.

2677. Du 4 janvier 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un syndic, avec l'instruction.

2678. Du 4 de janvier 1784. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Le même, sans l'instruction : 338 électeurs.

2679. Du 11 de janvier 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination de deux syndics, avec l'instruction.

2680. Du 11 de janvier 1784. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Le même, sans l'instruction : 471 électeurs.

2681. Du 12 de janvier 1784. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection de deux syndics: 638 électeurs.

2682. Du 12 DE JANVIER 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Le même que le précédent, avec l'instruction.

2683. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 28 de janvier 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E5.

Publication concernant la destruction des chiens, par crainte que le froid ne les rende enragés manque d'eau.

2684. BAUME anti-negatif contre la brulure, ou copie d'un impromptu en vers, mis avec précaution sur les cendres de la satyre intitulée : *Etrennes aux négatifs ou l'innocent prisonnier délivré malgré ses juges.* Par l'auteur lui-même, (c'est Christophle Bras-de-Fer) le lendemain que ladite satyre fut, par arrêt des négatifs, brûlée devant l'hôtel-de-ville de Geneve le 14 de janvier. A Geneve, encore de l'imprimerie de Jean Sans Peur, 1784. In-8, 4 pp. — Archives.

Mauvaise poésie contre les négatifs. — Imprimé à Carouge (Reg. du 28 janvier 1784). — Par Raccaud dit Le Chevalier ou Le Comte (Note de M. Théophile Dufour). — Haller, VI, 1538.

2685. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 7 de février 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimer *[sic]* de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire, dans la ville ou sur le territoire, des lièvres avant le 1er juin et des perdrix avant le premier septembre prochains. Défense aux hôtes, cabaretiers ou traiteurs d'en donner dans les repas.

2686. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics, Petit et Grand Conseils. Donné le 7 de février 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

En exécution de l'édit du 21 novembre 1782, le privilège exclusif de la vente de la poudre à tirer a été octroyé au Sr. Isaac Nourisson de la Coulouvrenière, pour 9 ans.

2687. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 16 de février 1784 *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Ordre à tous ceux qui veulent revendre des vins étrangers d'en demander la permission et d'acquitter le droit de revente.

2688. EXTRAIT d'une lettre de My Lord Mahon, à un citoyen de Geneve, sur l'état actuel de l'Etablissement des Genevois en Irlande. Londres, Downing-Street, 25 février, 1784. In-8, obl., 2 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.XXXVI.

Cette lettre donne des renseignements sur les décisions officielles qui vont donner la prospérité à la nouvelle Genève, que l'auteur a lui-même fortement à cœur. — Plusieurs genevois reçurent cet imprimé de Londres. (Journal ms. d'Ami Dunant, 20 mars 1784). — Haller, VI, 1536.

2689. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 26 de février 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Ordre à tous particuliers de faire balayer au-devant de leurs maisons, tous les jours d'ici au 15 mars, et depuis lors deux fois par semaine, conformément aux règlements.

2690. LETTRE de Sa Majesté Très Chrétienne aux Sindics et Conseil de Genève. Ecrit à Versailles, le 30 mars 1784. *(Signé)* Louis. Gravier de Vergennes. Par ordre de nos Seigneurs. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.45;567,vol.47,199.

Le roi est heureux d'apprendre le bon résultat de son intervention, et de la bonne conduite de ses troupes à Genève; il propose aux autres puissances que chacune retire ses troupes respectives le 25 avril suivant. — Paru le 30 avril (Journal ms. d'Ami Dunant).— Haller, VI, 1539.

2691. LETTRE de Son Excell. Monsieur le comte de Vergennes aux Sindics et Conseil de Genève. A Versailles le 31 mars 1784. *(Signé)* De Vergennes. Par ordre de nos Seigneurs. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.45;567,vol.47,56.

Eloge du nouveau gouvernement, à l'occasion de l'envoi de la lettre du roi, du 30 mars. — Paru le 30 avril (Journal ms. d'Ami Dunant). — Haller, VI, 1540.

2692. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 7 avril 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense aux barquiers et charretiers d'entreposer les matériaux ailleurs qu'aux Eaux-Vives et aux Pâquis et d'en embarrasser les

ports du Rhône et les places voisines, à moins qu'ils ne doivent servir en dedans de la ville.

2693. Lettre de Sa Majesté le Roi de Sardaigne aux Syndics et Conseil de Genève. Ecrit à Turin le 10 avril 1784. *(Signé)* Victor Amé; de Perron. Par ordre de Nos Seigneurs. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.45,149;567,vol.47,56,199.

Le roi annonce le rappel de ses troupes, qui partiront de Genève en même temps que celles des autres puissances. — Voy. Reg. du 4 mai 1784. — Haller, VI, 1541.

2694. Lettre de Son Excell. Monsieur le comte de Perron aux Syndics et Conseil de Genève. *(Signé)* de Perron. Turin le 10 avril 1784. Par ordre de Nos Seigneurs. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.45, 149;567,vol.47,56,199.

Réponse à la lettre du 9 mars; les troupes sardes partiront de Genève en même temps que celles des autres puissances, ce qui aura lieu probablement le 25 avril. — Voy. Reg. du 4 mai 1784. — Haller, VI, 1542.

2695. Avis. Le public est prévenu que les portes de la Ville se fermeront, depuis le premier mai prochain jusqu'au 30 avril 1785, aux heures suivantes. Placard in-4 oblong. — B.G.:Gf315, vol.46;567,vol.4.

L'heure de fermeture varie de 15 minutes tous les dix jours; les extrêmes sont 5 heures et 9 heures. — Décision du 16 avril 1784 (Reg.).

2696. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 20 avril 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

L'inscription est ouverte en chancellerie, jusqu'au mardi 12 mai, pour l'élection de 16 membres du CC.

2697. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 23 d'avril 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense d'acheter des hardes, meubles et effets appartenant à des soldats du régiment de la République.

2698. Lettre sur le magnétisme animal, adressée à Monsieur Perdriau, pasteur et professeur de l'Eglise et de l'Académie de Genève, par Charles Moulinié, ministre du Saint

Evangile. *(Signé)* Charles Moulinié, ministre du Saint-Evangile. De Paris 24 avril 1784. In-8, 25 pp.— S.d'H.

L'auteur préconise la doctrine de Mesmer et voudrait la voir pratiquée à Genève, surtout par les pasteurs, à qui elle donnerait une grande influence en leur permettant de rendre la vie aux malades, tout en priant pour eux; il voit là un excellent moyen de ranimer parmi nous la dévotion et le respect du saint ministère.

2699. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 26 d'avril 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense de retirer ou cacher aucun soldat des troupes des puissances garantes qui ont été en garnison dans Genève.

2700. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 28 d'avril 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication interdisant les jeux de hasard ou de reste.

2701. De la part de Messieurs de la Justice. Du 4 may 1784. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol.xxxvii.

Défense aux cafetiers de laisser jouer au loto.

2702. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 7 de may 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire dans la ville ou la banlieue, dès le premier juin prochain, aucune espèce de farines sans permission écrite de l'auditeur commis à ces fins; la Chambre des blés vendra au détail de la farine de pur froment.

2703. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 11 may 1784. *(Signé)* De Rochemont. Chez Pellet, imprimer *[sic]* de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Suppression des marchés de bestiaux qui se tiennent les samedis du présent mois de mai dans la ville, motivée par la maladie contagieuse qui règne dans les villages voisins.

2704. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 12 de may 1784. *(Signé)* Puerari. Chez

J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Le retour de la belle saison pouvant faire désirer à quelques personnes de sortir sans lumière après dix heures, l'on pourra sortir sans lumière jusqu'à onze heures, d'ici au premier octobre; entendant qu'aucun particulier ne puisse se soustraire à cette défense en portant du feu ou une mèche allumée.

2705. Pour la nomination des seize membres qui seront présentés au M. C. des CC. Mai 1784. Atlant., 1 p., 2 col. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Liste de 32 noms.

2706. Pour l'élection de huit membres du CC. par le Grand Conseil et Adjoints. Du 18 de mai 1784. In-fol. obl., 1 p., 2 col. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Liste de 16 noms.

2707. Pour la nomination des seize personnes qui seront présentées au M. P. C. Du 19 de mai 1784. Atlant. obl., 1 p., 2 col. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Liste de 24 noms.

2708. Pour l'élection de huit membres du CC. par le M. P. C. Du 20 de mai 1784. In-fol. obl., 1 p. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Liste de 16 noms.

2709. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'an bissextil M.DCC.LXXXIV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

Autre édition; les membres du CC sont au nombre de 248, outre les adjoints.

2710. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 20 de may 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Un grand nombre de chiens ayant été mordus à Chênes et dans les lieux voisins par des chiens enragés, on fera assommer et empoisonner tous ceux qui seront trouvés libres.

2711. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 23 de may 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Défense de mener des bêtes à cornes à la foire de Bons en Savoie,

ni d'en ramener, à cause de la maladie contagieuse qui règne dans les villages voisins.

2712. Du 27 mai 1784. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur substitué : 238 électeurs.

2713. Du 27 mai 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2714. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 2 de juin 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — Archives :E5.

Mesures préventives contre la maladie contagieuse des bêtes à cornes qui règne en Savoie.

2715. Règlement sur la police à observer dans les cas d'alarme ou d'incendie, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils. Donné le 4 de juin 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 3 col. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

2716. Règlement sur la police à observer dans les cas d'alarme ou d'incendie, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils. Donné le 4 de juin 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.46;436,vol.1.

2717. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 8 de juin 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

En exécution de l'art. 39 du titre XXIV de l'édit de 1782 et pour prévenir les difficultés entre les admodiataires des dixmes et les possesseurs de fonds relativement à la perception des dixmes des grains, il est ordonné que toute espèce de grains soit blé, seigle, orge, avoine, pois, fèves, pezettes, lentilles, gesses, blé noir, etc., seront dixmées sur le pied de la onzième partie tant en grain qu'en paille, à l'exception des grains que l'on recueillerait dans des champs qui auraient été ensemencés en blé et auraient payé la dixme cette même année. La dixme des chanvres sera pareillement la onzième gerbe soit liasse ou partie, mais seulement sur ceux qui seront en grains et non sur ceux qui seront coupés avant leur maturité.

2718. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 15 de juin 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol.— B.G.:Gf568,vol.1.

Prohibition du billon étranger.

2719. BILLET pour l'élection des bourgeois en l'année 1784. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf371;568,vol.1.

Liste de 19 noms, avec l'âge et la profession. — Sur ces 19 indiqués le 5 juin par le Conseil, 5 ont été élus bourgeois le 23 juin (Journal ms. d'Ami Dunant).

2720. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 5 de juillet 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il est ordonné à tous particuliers, pendant ces temps secs et cette grande chaleur, de faire arroser, chaque jour dès le matin, le devant de leur maison jusqu'aux premières pluies, tout en arrosant comme d'habitude, les mercredis et samedis, avant qu'on balaie les rues.

2721. AVIS. Donné le 17 de juillet 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol. 1.

Défense d'entrer des marchandises provenant du Levant qui ne seraient pas accompagnées d'un certificat de quarantaine.

2722. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 19 de juillet 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication relative à la police des étrangers et à l'heure de fermeture des cafés.

2723. DE LA PART de Messieurs de la Justice. Donné à Genève ce 24 juillet 1784. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Défense aux cochers de conduire depuis l'intérieur des voitures; les conducteurs de chariots et tombereaux doivent se tenir à côté de leurs chevaux.

2724. RELATION historique, de la grande justice faite à Geneve, le mercredi 28 juillet 1784. In-8, 8 pp. — Archives.

Récit du supplice de Gabriel Dupont, natif de Châlons, condamné pour vols nocturnes; suivi de la sentence et de celle d'autres malfaiteurs. — Cette brochure, saisie sur la femme de Pierre Gallay, ouvrier chez Nattey, imprimeur à Nyon, fut supprimée avant d'avoir été distribuée (Reg. du 30 juillet 1784).

2725. RÈGLEMENT sur l'office de geolier, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils, le 3 aoust 1784. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Imprimé par Pellet, autorisé à le vendre à son profit (Reg. du 11 août 1784).

2726. Tarif des prisons en ce qui concerne le geolier. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Fait suite au règlement sur l'office de geôlier.

2727. Règlement pour le service des pompes à feu, approuvé au magnifique Conseil, le 25 août 1784. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf797.

Voyez l'édition définitive, du 29 novembre 1784 (n° 2739).

2728. Extrait des registres du Conseil du 3 septembre 1784. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Défense à tous monteurs de boëtes, bijoutiers, metteurs en œuvre, négocians en jouaillerie et horlogerie, doreurs et doreuses et à tous autres de dorer aucune partie d'argent qu'on pourrait être obligé de joindre à des boîtes d'or.

2729. [Avis de souscription pour un aérostat].

Avis imprimé de souscription pour un aérostat, par Henri-Albert Gosse et Nicolas Paul. (Reg. du 30 septembre et du 8 octobre 1784.

2730. Règlement contenant le tarif des émolumens des procureurs d'office au siège du Seigneur Lieutenant et dans les Châtélenies. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 5 d'octobre 1784. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf315,vol.46;797.

2731. Règlement contenant le tarif des émolumens des Procureurs d'office au siège du Seigneur Lieutenant et dans les Châtélenies. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 5 d'octobre 1784. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568, vol.1.

Autre édition du précédent.

2732. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 12 d'octobre 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de faire crédit aux bas-officiers et soldats du régiment de la République au delà de la valeur d'un pot de vin estimé à huit sols. Défense aux maîtres de billards de les recevoir dans leurs billards et aux cabaretiers et vendeurs de vins et liqueurs de les recevoir dans les jours où ils sont de service.

2733. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 23 d'octobre 1784. *(Signé)* Pucrari. Placard in-fol. — Archives : E5.

Défense de vendre d'autre vin que celui de son crû avant la fixation prochaine du taux du vin.

2734. Du dimanche 21 de novemb. 1784. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la confirmation du lieutenant, l'élection de deux auditeurs et la fixation du taux du vin: 364 électeurs.

2735. Du dimanche 21 de novemb. 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2736. De la part de Messieurs de la Justice. Donné à Genève ce 25 novembre 1784. *(Signé)* Vignier, Secrétaire. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Tarif des porteurs de chaises, semblable à celui du 24 novembre 1783, sauf que l'on fixe à 1 fl. 6 s. le prix du retour du spectacle, tant de jour que de nuit.

2737. Du 28 de novembre 1784. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Penay et la confirmation d'un secrétaire de la justice: 198 électeurs.

2738. Du dimanche 28 de novembre 1784. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2739. Réglement pour le service des pompes à feu. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46.

Seconde édition du règlement du 25 août 1784, dans laquelle on a réduit la durée de l'engagement des pompiers de cinq ans à une année. — Organisation des compagnies de pompiers; solde; entretien des pompes: ordre pour les incendies, etc. — Voy. Reg. du 29 novembre 1784.

2740. Avertissement. Ce 1 décembre 1784. Pour le Comité *(Signé)* J. Rilliet. Placard in-4. — Archives : E2.

Règlement pour le dépôt des manteaux et parapluies à l'entrée de la Comédie, l'usage des chauffe-pieds, et la remise des effets trouvés au concierge.

2741. Du dimanche 5 de décembre 1784. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la confirmation du châtelain de Jussy: 121 électeurs.

2742. Du dimanche 5 de décembre 1784. In-fol., 1 p. — Archives :E23.

Autre édition du même.

2743. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 27 de décembre 1784. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour le rôle des citoyens ayant droit d'entrée au Conseil Général, âgés de 27 ans, domiciliés en ville ou dans le territoire, propriétaires d'immeubles valant au moins dix mille livres argent courant ou bien ayant payé depuis trois ans quarante-quatre florins de garde; l'inscription sera fermée le lundi 25 janvier et le tirage au sort des adjoints aura lieu le vendredi suivant, 28 janvier 1785.

2744. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 27 de décembre 1784. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La rigueur du froid pouvant faire craindre que des chiens ne deviennent enragés par manque d'eau, on répandra du poison dans les rues et on assommera les chiens non muselés. Défense d'insulter les chassegueux.

2745. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 27 décembre 1784. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E5.

Renouvellement des défenses affichées le 13 décembre 1783 par le Tribunal du lieutenant : défense de troubler le spectacle en criant, en frappant des pieds ou sifflant; de faire des demandes publiques au directeur pendant le spectacle, de jeter sur le théâtre aucune lettre ou papier écrit ou imprimé, de les ouvrir et d'en faire la lecture publique. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, pp. 158 s.

2746. Prospectus pour des bals de souscription. Décembre 1784. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il y aura quatre bals entre ci et le 15 mars; la souscription est de L. 27 de France pour quatre billets d'homme et autant de femme. On souscrit, jusqu'au samedi 8 janvier, au caffé de la maison Lavit, au Grand Mézel, ou à celui de la maison Diodati, au Puits St-Pierre. Les bals auront lieu au Théâtre.

1785

2747. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXV. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

2748. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXV. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2749. Almanach.... 1785 par J. F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rilliet.

2750. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXV. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. In-24, VIII-60-VIII pp. — Biblioth. Le Fort.

2751. Du 2 janvier 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.
Billet pour l'élection d'un syndic, avec l'instruction.

2752. Du 2 janvier 1785. Liste, 1 p. — Archives : E23.
Autre édition du même, sans l'instruction : 352 électeurs.

2753. Du 9 janvier 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.
Billet pour la nomination de trois syndics, avec l'instruction.

2754. Du 9 janvier 1785. Liste, 1 p. — Archives : E23.
Autre édition du même, sans l'instruction : 631 électeurs.

2755. Du 10 janvier 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.
Billet pour l'élection de trois syndics, avec l'instruction.

2756. Du 10 janvier 1785. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.178.
Autre édition du même, sans l'instruction : 892 électeurs.

2757. Le bal qui se donna le 22 janvier dans la Salle de Spectacle, ayant paru plaire au public, ... Par ordre du comité, *(Signé)* J. Rilliet. Du 29 janvier 1785. In-4, 1 p. — B.G.: Gf568,vol.1.

Distribution des billets pour les prochains bals : il y en aura 600, y compris ceux des 192 souscripteurs. Les portes du Théâtre s'ouvriront à 4 $^1/_2$ h., on éclairera à 5 heures ; dès 9 heures, les domestiques seront admis aux 3mes loges, à condition de n'y pas faire du bruit.

2758. Les souscrivants pour les bals à la Salle de Spectacle qui désireroient avoir des billets.... Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

2759. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 5 de février 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de se servir des équipages, voitures et carrosses dans la ville, après la fermeture des portes.

2760. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 11 février 1785. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant divers abus qui se sont introduits à la Porte du Lac, relativement au droit sur l'entrée des vins.

2761. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 11 février 1785. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance pour éviter divers abus qui se commettent au préjudice des droits du fisc sur la place de Belair, soit au marché aux vins.

2762. Le nombre des billets pour le troisième bal de la Comédie restera invariablement fixé à 600,. . . . Du 12 février 1785. Pour le comité, *(Signé)* J. Rilliet. In-8, 1 p. obl. — B.G.: Gf568,vol.1.

Avis concernant la distribution des billets. Le public s'étant plaint de la gêne extrême que l'on a éprouvée en dansant au dernier bal, l'on se propose de limiter le nombre des contredanses que l'on pourra danser à la fois.

2763. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 14 de février 1785 *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire, dans la ville ou sur le territoire, des lièvres avant le 1er juin et des perdrix avant le 1er septembre prochain.

2764. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs..... Donné le 16 de février 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à tous ouvriers, maçons, charpentiers, manœuvres et tous autres, d'emporter aucun bois vieux ou neuf, à peine de châtiment corporel.

2765. Du jeudi 17 de février 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un auditeur substitué, avec l'instruction.

2766. Du jeudi 17 de février 1785. In-16, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 266 électeurs.

2767. Billet d'entrée pour le troisième bal de souscription, du 18 février 1785. *(Signé à la main)* Rilliet. Carte rouge. — Biblioth. Rilliet.

2768. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 22 de février 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense, vu la maladie qui règne, d'introduire aucune bête à corne à la foire qui doit se tenir à Plainpalais le 10 mars prochain.

2769. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 25 février 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

En dérogation à la publication du 2 décembre 1782, il est permis aux cafés de s'établir ailleurs qu'au rez-de-chaussée; ils pourront être établis au premier étage à front de rue, et devront porter l'inscription : *Caffé public*. Mais la loi ne devra pas être éludée de manière à rétablir les cercles.

2770. Avis. Ceux de Messieurs les souscripteurs qui auront besoin de billets surnuméraires,. . . . Carte. — B.G.:Gf568, vol.1.

Avis concernant le bal du 4 mars 1785, au Théâtre.

2771. Instructions de la noble Chambre du Vin. Pour les Srs. Commis aux droits d'entrée du Vin par la Porte du Lac. Donné ce 1 mars 1785. *(Signé)* R. L. Briere, secrétaire. Placard atlant., 2 col. — Archives : Reg. de la Chambre du Vin, 1785.

Ces commis sont au nombre de deux et font en même temps l'office de jaugeurs.

2772. Du ____ 178 Par la barque de ____ Sr. ____ a fait entrer ____ tonneau de vin ____ contenant environ ____ setiers. ____ acquitté ____ setiers le ____ 178 . Carte à jouer. — Archives : Reg. de la Chambre du vin, 1785.

Modèle de l'acquit de décharge.

2773. NEUVE le ...... 178 . Vin bourgeois. ...... ton. contenant .... sept. à .... Petit carré de papier de 5cm× 7cm. — Archives : Reg. de la Chambre du vin, 1785.

2774. MESSIEURS les souscrivans au bal de la Comédie.... Du 2 mars 1785. Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

La rigueur extrême de la saison a engagé à renvoyer le bal du 4 au 11 mars.

2775. AVIS. Ceux de Messieurs les souscrivans qui auront besoin de billets surnuméraires,. . . Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

Pour le bal du spectacle.

2776. BILLET d'entrée pour le dernier bal de souscription, du [4] mars 1785. *(Signé à la main)* Rilliet. Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

2777. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 15 de mars 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre aux particuliers de faire enlever la neige devant leurs maisons dans le terme de huit jours.

2778. PROSPECTUS pour les abonnements à la Comédie. In-4, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Prix et conditions des divers abonnements fixés par les directeurs du spectacle, (non officiel). — Du 29 mars 1785.

2779. RÈGLEMENT concernant la morve des chevaux, approuvé en Petit Conseil, le 2 avril 1785. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

2780. RECONNAISSANCE de l'action de vingt-cinq louis d'or neufs, sous le numéro *[67]* sur la Salle de spectacle, établie à Genève. Pour *[Monsieur Jean-Daniel Lemaire]*. Du 10 avril 1785. In-fol., tit. et 2 pp. — S.d'H.

Extrait de l'acte G. Mallet, notaire, du 10 avril 1785. Le capital est de 3325 louis d'or neuf divisé en 133 actions de 25 louis.

2781. RÈGLEMENT sur l'état des horlogers. Approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 d'avril 1785. *(Signé)* Puérari. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République. 1785. In-8, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

L'arrêté d'imprimer est du 22 avril même mois (Reg.).

2782. Copie d'une lettre d'un citoyen de Genève à M. le comte de Vergennes. Genève, le 15 avril, 1785. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.57.

Exposé des manœuvres des négatifs pour obtenir l'édit du 1er novembre 1782, et des suites désastreuses de celui-ci pour Genève. — Quelques représentants reçurent cette brochure par la poste de Suisse, en janvier 1786 (Journal ms. d'Ami Dunant).

2783. Règlement sur la manière d'exiger de ceux qui parviennent à leur majorité, le serment prescrit par l'article III du titre XXV de l'Edit de 1782, approuvé par le magnifique Petit Conseil, le 16 avril 1785. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

2784. Règlement concernant les notaires, approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 29 d'avril 1785. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Le nombre des notaires est fixé à dix (il y en avait alors 18); examens, ressort, actes portant mutation d'immeubles, testaments, etc.

2785. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 9 de may 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Pour éviter la morve, il est défendu de faire mettre en terre ou jeter dans la rivière aucun cheval, sans l'avoir fait visiter par un juré vétérinaire et sans en avoir l'autorisation.

2786. [Liste de 31 noms de natifs pour l'élection de cinq bourgeois par le Conseil.] Atlant., 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Du 7 juin 1785.

2787. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 13 de juin 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1,

Les grandes chaleurs donnant lieu de craindre que quelques chiens ne deviennent enragés manque d'eau, on répandra du poison dans les rues, etc.; défense d'insulter les chassegueux.

2788. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 13 de juin 1785 *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E2 et E6.

Défense de lâcher des ballons à feu, qui pourraient occasionner des incendies.

2789. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 18 de juin 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance sur la circulation des chevaux et voitures dans la ville.

2790. Epilogue. In-8, 4 pp. — Archives : Procès criminels de 1786, n° 192.

Libelle en vers contre le Conseil, à propos de la diminution du nombre des sermons. — Répandu en grande quantité dans la ville, le 22 juin 1785; on fit d'inutiles recherches pour connaître l'auteur (Procès criminels de 1786, n° 192. — Journal ms. d'Ami Dunant).

2791. Projet de souscription pour l'établissement d'une banque à Genève. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le fonds serait de 600,000 livres argent courant, divisé en 600 actions de 1000 livres; la banque émettrait des billets au porteur et ne s'occuperait que de l'escompte des lettres de change, ou billets à ordre. — A. Roget : *Etrennes genevoises*, t. VI, p. 164.

2792. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 9 d'août 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in fol. — Archives : E6.

Inscription ouverte pour l'élection de 16 membres du CC.

2793. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le jeudi 18 d'août 1785. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication concernant la rage et les chiens.

2794. Election de seize membres du M. C. des CC. septembre 1785. Pour la nomination des seize inscrits ou indiqués qui seront portés par le M. P. C. au M. C. des CC. et Adjoints. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Liste des 28 indiqués le 1er septembre 1785, pour la nomination du 6 septembre.

2795. Pour l'élection de huit membres du CC. par le Grand Conseil et Adjoints. Du 7 de septembre 1785. In-fol. obl., 1 p., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Liste de 16 noms.

2796. Pour la nomination des seize inscrits ou indiqués qui seront portés au M. P. C. par le M. C. des CC. et adjoints. Du 9 de septembre 1785. Atlant. obl., 1 p., 2 col. — B.G.:Gf568, vol.1.

Liste de vingt noms.

2797. Pour l'élection de huit membres du M. C. des CC. par le M. P. C. Du 10 de septembre 1785. In-fol. obl., 1 p., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Liste de 16 noms.

2798. Du dimanche 20 novembre 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection de deux auditeurs, la confirmation du procureur général et la fixation du taux du vin, avec l'instruction.

2799. Du dimanche 20 novembre 1785. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 253 électeurs.

2800. Du lundi 21 de novembre 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant, avec l'instruction.

2801. Du lundi 21 de novembre 1785. In-4, 1 p. — Archives: E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 134 électeurs.

2802. Spectacle de Genève. 25 novembre 1785. Avis pour les abonnements suspendus. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet.

Moyennant un supplément, les abonnés pourront entrer à tous les abonnements suspendus, sauf ceux de l'Hôpital Général.

2803. Du dimanche 27 novembre 1785. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du trésorier général et d'un secrétaire de la Justice, avec l'instruction.

2804. Du dimanche 27 novembre 1785. In-4, 1 p. — Archives: E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 401 électeurs.

2805. Ordonnances somptuaires de la République de Genève, approuvées au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 27 novembre 1785. *(Signé)* De Rochemont. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République. 1785. In-8, 14 pp. — B.G.: Gf315,vol.46;436,vol.1;567,vol.57;797.

2806. Règlement sur la police de la Chambre de la Réforme, approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 7 décembre 1785. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.46; 436,vol.1;797.

Publié le 9 et distribué au CC et à la V. C.

2807. Les personnes qui désireront souscrire pour les bals de la Comédie,.... Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

2808. Règlement sur l'enrôlement des recrues, faites sur le territoire de la République, pour les compagnies génevoises au service de France; approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 23 décembre 1785. A Genève chez J. L. Pellet, imprim. de la République. 1785. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol. 46;797.

Suivi d'un modèle de contrôle et d'un modèle de capitulation.

2809. Règlement concernant la netteté de la Ville approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 23 décembre 1785. *(Signé)* De Rochemont. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République. 1785. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315, vol.46;567,vol.57;797.

Relatif à tout ce qui concerne la voirie et la salubrité publique.

2810. Billet d'entrée pour le premier bal de souscription qui se donnera vendredi 30 décembre 1785. *(Signé à la main)* Rilliet. Carte blanche. — Biblioth. Rilliet.

2811. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 31 de décembre 1785. *(Signé)* Puerari. Chez Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte jusqu'au lundi 23 janvier 1786, pour le rôle prévu par l'art. III, tit. XIII, de l'édit du 21 novembre 1782 (Voy. la publication du 14 décembre 1782) et le vendredi suivant, 27 janvier, aura lieu publiquement, dans la salle du Grand Conseil, le tirage au sort des adjoints.

2812. Epitre à Monsieur Morel, l'ainé, sur les beautés de Genève et de ses environs. Par M. Rosambert. M.DCC.LXXXV. In-8, 7 pp. — Biblioth. Tronchin.

Poésie sans importance.

1786

2813. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXVI. Atlant., 1p., 4 col. — Archives : E22.

2814. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXVI. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2815. Almanach . . . . 1786 par J. F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rilliet.

2816. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXVI. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. In-24, VIII-60-VIII pp. — Biblioth. Le Fort.

2817. Du dimanche 1 de janvier 1786. Liste, 1 p. — Archives: E23.

Billet pour l'élection des syndics : 1019 électeurs.

2818. Du dimanche 1 de janvier 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction pour élire.

2819. Avis. Imprimé par ordre de Messeigneurs. 7 janvier 1786. *(Signé)* De Rochemont. In-8 obl., 1 p. encadrée. — Archives : E23.

Le public est averti que les nouveaux louis frappés en France sur la fin de l'année dernière et portant une nouvelle empreinte, sont inférieurs en poids aux anciens, qui ont cours ; et que cette nouvelle espèce ne pourra être donnée en paiement que de gré à gré, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par les M. P. et G. C.

2820. Avis. *(Signé)* De Rochemont. In-8 obl., 1 p. encadrée. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Le même, sans la date.

2821. Du dimanche 8 de janvier 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E2 et E23.

Liste de 18 noms, pour la nomination de deux syndics, suivie d'une instruction sur la manière d'exprimer son suffrage.

2822. Du dimanche 8 de janvier 1786. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 795 électeurs.

2823. Du lundi 9 de janvier 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection de deux syndics, avec l'instruction.

2824. Du lundi 9 de janvier 1786. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 1050 électeurs.

2825. M........................ L'intérêt que vous prenez à l'établissement de notre colonie dans cette Ville, ... Pour les Anciens de l'Eglise Suisse de Constance. In-4, 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Demande de secours pour l'entretien de la colonie et particulièrement du culte, adressée aux Genevois. L'exemplaire de la B.G. donne la liste des anciens choisis pour 1786.

2826. Registre fondamental de l'Eglise Suisse de Constance. 20 janvier 1786. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.176;568,vol.1.

Statuts de l'Eglise, suivi de l'*Instrument des privilèges accordés à la colonie suisse de Constance*, donné à Fribourg en Brisgau, le 30 juin 1785, et du *Rescript de la louable Régence de Fribourg*, du 18 juillet 1785.

2827. Constance ce 20 janvier 1786. (Pour les Anciens de l'Eglise Suisse de Constance). In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVII.

Circulaire pour une collecte à Genève, en faveur de cette Eglise.

2828. Billet d'entrée pour le second bal de souscription qui se donnera vendredi 20 janvier 1786. *(Signé à la main)* Rilliet. Carte jaune. — Biblioth. Rilliet.

2829. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 4 de février 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'échenillage.

2830. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 4 de février 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication accoutumée concernant les lièvres et les perdrix.

2831. Billet d'entrée pour le troisième bal de souscription qui se donnera vendredi 10 février 1786. *(Signé à la main)* Rilliet. Carte rouge. — Biblioth. Rilliet.

2832. Nous Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève, savoir faisons qu'en exécution du réglement approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils, le 23 de décembre 1785 sur l'enrôlement des recrues pour nos compagnies au service de France;. . . . In-fol., 1 p. — Archives : Reg. du 24 février 1786.

Patente pour l'enrôlement des recrues (Voy. Reg. du 24 février 1786).

2833. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 de mars 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les bêtes à cornes de divers villages du Chablais étant infectées d'une maladie contagieuse, il est interdit d'introduire des bêtes à cornes, porcs et moutons venant de Savoye sur les terres dépendantes de la Seigneurie.

2834. Règlement sur la Société pour l'avancement des Arts, approuvé par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 13 mars 1786. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46,176;797.

La société se compose de *membres, associés bienfaiteurs* et *associés honoraires;* sa durée est fixée à dix ans et ne pourra être prolongée sans l'aveu des Petit et Grand Conseils.

2835. Projet d'un établissement destiné à favoriser dans Genève les fabriques d'horlogerie et de bijouterie, dressé par une commission des magnifiques Petit et Grand Conseils, conformément à leur arrêté du 14 mars 1786. In-4, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.46,176;567,vol.3;568,vol.1.

Il s'agit d'une société par actions. — Publié le 25 mars 1786 (Journal ms. d'Ami Dunant).

2836. Tarif concernant les rouliers établis à la place de Belair, approuvé par la noble Chambre du Vin. Geneve ce 1 avril 1786 *(Signé)* R. L. Brière, secrétaire. — Tarif concernant les encaveurs, approuvé par la noble Chambre du Vin. Geneve ce 1 avril 1786. *(Signé)* R. L. Brière, secrétaire. In-4, 2 pp. — Soc. de Lect. : vol.58.

Se trouvent aussi imprimés sur deux feuilles séparées (Archives : Registre de la Chambre du vin, 1786).

2837. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 28 d'avril 1786. *(Signé)*

Puérari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Défense à tous ouvriers, maçons, charpentiers, manœuvres, et à tous autres d'emporter aucun bois vieux ou neuf au mépris des règlements faits sur leurs professions et défenses antérieures, à peine de châtiment corporel. Les huissiers devront arrêter les contrevenants.

2838. Trois sermons prononcés dans l'Eglise protestante de Constance, le 16, le 23 et le 30 d'avril 1786. Par Jacob Vernes, pasteur. Constance 1786. In-8, iv-73 pp. — B.G.:Gf315,vol. 154;567,vol.43.

2839. Sermon prononcé dans l'église suisse de Constance, le 14 mai 1786 par Esaïe Gasc, pasteur. Imprimé à la réquisition et aux dépens de l'Eglise. A Constance, dans l'Imprimerie Suisse. 1786. In-8, 30 pp. — Archives.

Sermon de Gasc sur l'Epitre de S. Paul à Timothée, chap. I, v. 5; sans portée politique.

2840. Règlement sur les fonctions et le nombre des spectables pasteurs approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 19 de mai 1786. *(Signé)* Puérari. A Genève, chez J. L. Pellet, imprim. de la République. 1786. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315, vol.46;736,vol.1;797.

Suivi de la désignation des vingt-une dizaines de la ville.

2841. Note des effets qui furent volés au courrier de Piémont près Turin, la nuit du 2 au 3 de juin 1786. Atlant., 1 p.. 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il s'agit de montres volées; ceux qui en découvriraient doivent avertir l'un des syndics

2842. Réglement sur la Chambre du vin, approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 7 juin 1786. *(Signé)* De Rochemont. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République. 1786. In-8, 30 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;436,vol.1; 797.

Dispositions relatives à la vente du vin.

2843. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 10 de juin 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures contre les chiens enragés.

2844. Règlement de la Société autorisée par arrêté du

Grand-Conseil du 14 mars 1786, pour favoriser le commerce d'horlogerie et bijouterie, approuvé dans l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin de la même année. In-fol., 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.46.

Suivi de la liste des administrateurs.

2845. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 26 de juin 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf315,vol.178;568,vol.1.

Publication concernant les secours à donner aux noyés, avec instruction; indication des dépôts de boîtes de secours.

2846. Mémoire de la Faculté de médecine, sur les meilleurs moyens à employer pour secourir les noyés. De l'imprimerie de J. L. Pellet, imp. de la République. Par permission de nos Seigneurs. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf567,vol.214.

Suivi de la liste des endroits où se trouvent les boîtes de secours.

2847. Extrait du mémoire de la Faculté de médecine, sur la méthode de secourir les noyés, et de se servir des boîtes que le M. P. C. a destinées à cet usage. Par permission de Nos Seigneurs. In-8, 4 pp. — S.d'H.

2848. Mémoire sur la méthode de rappeler les noyés à la vie, et sur l'emploi des boites que le M. P. C. a destinées à cet usage. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Avec la liste des choses que doit contenir chaque boîte. Date incertaine.

2849. Instruction pour l'usage des instrumens qui sont dans les boëtes de secours.In-8, 6 pp. — S.d'H.

Secours à donner aux noyés. Date inconnue.

2850. Extrait de quelques papiers publics et de diverses lettres écrites de Geneve. In-8, 8 pp. — B.G :Gf315,vol.149.

Récit d'une échauffourée dans laquelle le lieutenant Diodati, de service à la porte de Cornavin, aurait voulu faire tirer sur des jeunes gens qui donnaient des sérénades, le samedi 1er juillet 1786; et des poursuites dont ces jeunes gens furent l'objet. Se termine par un arrêté du Conseil, du 10 juillet 1786. — Un nommé Louis Cartier, commis, qui avait reçu un paquet d'exemplaires de cette brochure, fut condamné le 30 septembre à la prison, etc.; le libelle fut brûlé par la main du bourreau. Le frère de Cartier, établi à Estavayer, fut condamné par contumace à 10 ans de bannissement pour l'avoir fait imprimer, et l'avocat Janot, établi à Neuchâtel depuis 1782, fut décrété

de prise de corps comme étant soupçonné d'y avoir collaboré. (Voy. Reg. du 28 août au 30 septembre 1786; Procès criminels de 1788, n° 58; Journal ms. d'Ami Dunant, 1786, p. 212).

2851. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 7 d'août 1786 *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf315,vol.178;568,vol.1.

Publication contre l'abandon des assemblées religieuses.

2852. Arrêt du magnifique Petit Conseil sur la manière de percevoir les petites gardes. Du 28 d'août 1786. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;567,vol.57;797.

2853. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 18 de septembre 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Plusieurs chiens enragés ayant mordu quelques personnes dans la ville, à commencer dès demain matin, 19 septembre, et sans aucune limitation de temps, les chassegueux auront ordre de jeter du poison dans les rues et places publiques et d'assommer tous les chiens non emmuselés ou conduits à l'attache.

2854. Lettre de M. Bourrit sur le premier voyage fait au sommet du Mont-Blanc, le 8 août dernier. Geneve, ce 20 septembre 1786. In-8, 9 pp. — B.G.:Gf315,vol.85.

Récit de l'ascension de Balmat et Paccard et historique des tentatives qui l'ont précédée.

2855. Adresse à Messieurs les membres du magnifique Conseil des Deux-Cent, et adjoints. Par Am. Gon. Binet, citoyen de Genève; précédée d'une Réquisition du 29 juillet dernier, à Messieurs les Adjoints. *(Signé)* Binet. A Bel-Air de Lancy : ce 25 septembre 1786. Prix 10 sols. In-8, 50 pp. — S.d'H.:vol.73.

Binet proteste toujours contre le déni de justice dont il est victime et demande à être jugé par les Petit et Grand Conseils. Se termine par une exhortation à ses fils. La dernière page porte l'adresse : A Monsieur, Monsieur .... membre du M. C. des Deux-Cent.

2856. Spectacle de Genève 1786. Avis concernant les abonnements. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

D'Herbois directeur; l'abonnement sera ouvert le 12 octobre.

2857. Réglememt concernant les maîtres de danse, approuvé

au M. P. Conseil le 16 octobre 1786. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Il est expressément défendu de recevoir des personnes du sexe dans une salle publique de danse, etc.

2858. Spectacle de Genève. Tirage des entrées de parterre. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

Prospectus du tirage des entrées du parterre et secondes loges, suivi du rôle des artistes et de l'orchestre pour l'hiver de 1786; direction de Collot-d'Herbois.

2859. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 6 d'octobre 1786. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Dans la date le mot *octobre* est remplacé en ms. par *novembre*. Défense de ramener de la foire de Gaillard, qui doit avoir lieu le 8 de ce mois, aucune bête à corne, attendu que la maladie n'a point encore cessé.

2860. Du dimanche 19 novembre 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection de deux auditeurs et la fixation du taux du vin; avec l'instruction.

2861. Du dimanche 19 novembre 1786. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, sans l'instruction : 435 électeurs.

2862. Du lundi 20 de novembre 1786. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant: 355 électeurs. — A la fin de cette année, il y avait 1758 cit. ou bourgeois (Journal ms. d'Ami Dunant).

2863. Du lundi 20 de novembre 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2864. Du dimanche 26 novembre 1786. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Peney : 186 électeurs.

2865. Du dimanche 26 novembre 1786. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2866. Prospectus pour les bals à la Sale du Spectacle. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Quatre bals de trois en trois semaines dès le 30 décembre, à cinq heures; 42 livres de France pour 12 billets, soit 3 par bal.

2867. Programme de la Société pour l'encouragement des arts. A Genève, chez Bonnant, imprimeur de la société M.DCC.LXXXVI. In-4, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.46,176.

Suivi du rôle des membres actuels du Comité. — Publié le 2 décembre 1786 (Archives : Portef. hist. nº 5207; — Journal ms. d'Ami Dunant).

2868. Le M. C. des Deux-Cent est convoqué pour le *[22 déce]* 178*[6]* à 9 heures pour affaires publiques. Imprimé sur le dos d'une carte à jouer. — Biblioth. Le Fort.

2869. Messieurs les souscrivants qui désireront des billets de bal outre ceux de leur souscription... In-4 obl., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Papier enveloppant les cartes de bal.

1787

2870. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXVII. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

2871. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXVII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2872. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire pour l'année M.DCC.LXXXVII. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. In-24, x-60-iv pp. — Biblioth. Le Fort.

2873. Les fruits de l'adversité, ou mémoires de J. E. Chappuysi de Genève. A Amsterdam. M.DCC.LXXXVII. 2 vol. in-8 xii-436 pp. et iv-504 pp. — B.G.:Gf567,vol.59 et 60.

Mémoires de Jean-Etienne Chappuis, à propos d'un procès. On y trouve des renseignements curieux sur différents personnages de Genève.

2874. Extrait du Journal Général de l'Europe, ou Bibliotheque Raisonnée de littérature, sciences et arts. (IIeme cahier 1787, IVeme vol. pag. 113). In-8, 16 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. xxxviii.

Analyse de l'ouvrage, encore manuscrit, intitulé : *Les fruits de*

l'adversité, ou *Mémoires de M. Jean-Etienne Chappuysi, de Genève*. L'analyse du même ouvrage se trouve aussi dans le volume de janvier 1787, page 418, de l'*Esprit des Journaux*. (Note ms. de l'ex. de la biblioth. Rilliet).

2875. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 de janvier 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J.-L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour le rôle prévu par l'art. III du titre XIII de l'édit du 21 novembre 1782, des citoyens et bourgeois laïcs ayant droit d'entrée au Conseil Général. Cette inscription sera fermée le lundi 22 janvier 1787 et le tirage au sort des adjoints aura lieu le vendredi 26 janvier.

2876. DU DIMANCHE 7 de janvier 1787. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un syndic : 396 électeurs.

2877. DU DIMANCHE 7 de janvier 1787. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2878. DU DIMANCHE 14 de janvier 1787. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination de deux syndics: 793 électeurs,

2879. DU DIMANCHE 14 de janvier 1787. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2880. DU LUNDI 15 de janvier 1787. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection de deux syndics: 1021 électeurs.

2881. DU LUNDI 15 de janvier 1787. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2882. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 6 de février 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication accoutumée concernant les lièvres et les perdrix.

2883. LE SANG innocent vengé, ou discours sur les réparations dues aux accusés innocens. Couronné par l'Académie des

Sciences et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, le 25 août 1781. Par J. P. Brissot de Warville. A Berlin, et se vend à Paris, chez Desauges, libraire, rue S. Louis du Palais. M.DCC. LXXXI. In-8, 118-II pp. — S.d'H.

Réimpression par Abraham-Gédéon Binet, qui y a ajouté des notes relatives à son procès perpétuel avec la République; suivi d'une *Lettre à Messieurs les Syndics de Genève*, par le même, à Bel-Air de Lancy. — Ce libelle a été interdit (Reg. du 14 mars 1787).

2884. Par permission. Grand concert vocal et instrumental. In-4 obl., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Programme d'un concert vocal et instrumental qui se donnera au foyer de la Comédie, le vendredi 16 mars 1787, à 6 heures; les billets coûtent 3 livres de France.

2885. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 d'avril 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Défense à toutes personnes, notamment aux jeunes gens et écoliers, de jeter des pierres ou autres choses.

2886. Prospectus du Journal de Geneve. In-8, 7 pp. — S.d'H.

Paru le 11 avril 1787. — Le n° 1 parut le 4 août suivant; il y avait 400 souscripteurs (Journal ms. d'Ami Dunant).

2887. Prospectus d'abonnemens pour la Comédie, à commencer à l'ouverture du Théâtre, le 11 avril prochain 1787. In-4, 2 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVIII.

Le directeur est de Saint-Gerand.

2888. Société pour l'encouragement des Arts. In-4, 6 pp. — B.G.:Gf567,vol.3.

Publication du rôle des 234 membres de la Société et de celui de ses bienfaiteurs et bienfaitrices. — Paru le 21 avril 1782 (Journal ms. d'Ami Dunant).

2889. Nous Jean Armand Tronchin, membre du Grand Conseil, Conseiller du Conseil d'Etat des Soixante de la Ville et République de Genève, et son Ministre à la Cour de France. Fait à Paris le *[10 mai]* 17*[87]*. *(Signé à la main)* Tronchin. Par Monsieur le Ministre — Lorimier. In-fol., 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVIII.

Passeport gravé, orné, en tête, des armes de Genève avec des attributs militaires et, en bas, des armes Tronchin.

2890. M Le Comité-Général de la Société pour l'encouragement des Arts. . . . . *(Signé à la main) Ph. Robin* Secrétaire. In-4, 1 p. — Biblioth. Le Fort.

Convocation de l'assemblée générale des bienfaiteurs et bienfaitrices pour le vendredi 8 juin 1787, à deux heures, dans la salle du CC.

2891. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 18 de juin 1787. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de faire paître des bestiaux le long des chemins publics et des haies.

2892. Du 19 de juin 1787. Pour l'élection de cinq bourgeois. In-fol., 1 p. — Archives : Reg.

Liste de 41 candidats.

2893. Règlement sur la profession des fripiers et fripières; approuvé au magnifique Petit Conseil, le 9 juillet 1787. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Nombre des fripiers; leurs devoirs; leur serment.

2894. Lettre à l'auteur anonyme de l'article inséré dans la feuille d'Avis du samedi 4 août 1787. Genève le 7e août 1787. *(Signé)* Comparet. In-8, 15 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.xxxviii.

Comparet est un magnétiseur qui défend son art et décrit une cure qu'il a opérée avec un plein succès.

2895. Règlement sur les agens de change approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 10 d'août 1787. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Les agens de change ne doivent négocier aucun marché à découvert et doivent tenir en bon ordre le carnet soit regître de leurs négociations.

2896. Réglemens de la Société des Arts. A Genève, chez Bonnant, imprimeur-libraire. M.DCC.LXXXVII. In-4, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.4,

Règlement sur la Société pour l'avancement des arts, approuvé par le CC, le 13 mars 1786, et règlements de détail approuvés par la Société des arts, le 19 juin 1787. Une note, datée des Délices le 10 août 1787, et signée par Tronchin, commissaire, déclare que ces derniers règlements n'ont rien de contraire à celui approuvé par le CC.

2897. Hommage à Mr. De Saussure sur sa glorieuse ascension au sommet du Mont-Blanc. Par le petit domicilié de l'hôtel de Patience, le 18 du mois d'Auguste, et la cent et vingt-neuvième lune de sa captivité. *(Signé)* De Coponnex. De l'imprimerie de Franç. Dufart. A Genève, 1787. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol. 85,154;567,vol.58.

Glorification tant soit peu ironique de l'ascension du Mont-Blanc, en vers; termine en demandant à de Saussure un adoucissement à son sort.

2898. Relation abrégée d'un voyage à la cime du Mont-Blanc. En août 1787. Par H. B. De Saussure. A Genève, chez Barde, Manget et Compagnie, imprimeurs-libraires. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf567,vol.48,58.

Récit de l'ascension et résumé des observations.

2899. Hommage à M[r] De Saussure sur son ascension et ses expériences physiques au sommet du Mont-Blanc. Par M[r] Marignié. De l'imprimerie de Barde, Manget et Comp. A Genève. Août 1787. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.85;567,vol.3,58.

Vers détestables dont la conclusion est :

« Qu'à ma voix il parvienne à la race future
« Paré d'un nom plus beau, du nom de Mont-Saussure. »

2900. Epitre à Messieurs Balmat et Pacard sur leur ascension au Mont-Blanc, le 8 août 1786; au sujet de l'Hommage à Mr. De Saussure, par Mr. Marignié, au mois d'août 1787. Cuique suum. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.85;567,vol.58.

Alexandrins enrichis de notes. L'auteur, tout en rendant hommage à la modestie de de Saussure, veut réparer l'oubli fait par Marignié, qui n'a pas parlé des deux prédécesseurs de ce savant. — Par Reybaz (B.G.:Q9,t.3, note ms.).

2901. Scène dialoguée, entre Balmat et l'auteur de l'Hommage, à l'occasion de l'Epitre d'un anonyme à MM. Pacard et Balmat ayant pour épigraphe. Cuique suum. Chacun sa part, voici la vôtre. De l'imprimerie de Franç. Dufart. Imprimeur-libraire à Genève, 1787. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.

Poésie satirique contre l'*Epitre à Messieurs Balmat et Pacard.*

2902. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Sindics et Conseil. Donné le 20 d'août 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Défense de continuer la nouvelle mode qui s'est introduite d'atteler

trois chevaux de front; on ne pourra en atteler plus de deux de front; ordre de munir les voitures d'une lumière entre huit et neuf heures.

2903. De la part de Messieurs de la Justice. Donné à Genève en nos Audiences le 14 septembre 1787. *(Signé)* Mestrezat, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Ordre aux cabaretiers, vendeurs de vins, etc., de ne vendre le vin ou autres liqueurs que dans des bouteilles ou pots vérifiés; on trouvera chez le Sr. Poras, geôlier, des pots de terre, bouteilles, demi-bouteilles et picholettes timbrées du sceau de la Seigneurie.

2904. Réglement pour la direction de la Bibliothèque publique, approuvé par les magnifiques Petit et Grand Conseils, le 28 septembre 1787. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.46; 797.

2905. Règlement sur la profession des maçons et gypiers de la Ville et République de Genève. Approuvé par le mag. Petit-Conseil le premier octobre 1787. *(Signé)* De Rochemont. A Genève, de l'imprimerie de Bonnant, imprimeur-libraire. M.DCC.LXXXVII. In-4, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Contient des prescriptions sur la manière de construire les maisons, les matériaux, etc. Suivi de la liste des maîtres maçons et gypiers, au premier octobre 1787, avec l'année de leur réception à la maîtrise

2906. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 1 d'octobre 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures de précaution contre la maladie des bêtes à cornes.

2907. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 13 de novembre 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures de précaution contre la pulmonie qui règne parmi les bêtes à cornes des villages voisins du territoire.

2908. Du dimanche 18 de novembre 1787. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant et de deux auditeurs, et la fixation du taux du vin : 401 électeurs.

2909. Du dimanche 18 de novembre 1787. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2910. Du DIMANCHE 25 de novembre 1787. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Jussy et d'un secrétaire de la Justice : 288 électeurs.

2911. Du DIMANCHE 25 de novemb. 1787. In-fol. 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2912. ORDONNANCE militaire, sanctionnée par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 3 de décembre 1787. *(Signé)* Puérari. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République et de l'Académie. 1787. In-8, 163 pp. — B.G.:Gf315,vol. 46;797.

2913. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 de décembre 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte jusqu'au mardi 25 décembre, pour l'élection du CC.

2914. DE LA PART de nos magnifiques et tres-honorés Seigneurs.... Donné le 10 de décembre 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Prohibition du billon étranger.

2915. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 31 de décembre 1787. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte, jusqu'au mercredi 23 janvier 1788, pour le rôle, prévu par l'art. III du titre XIII de l'édit du 21 novembre 1782, des citoyens et bourgeois ayant droit d'entrée au Conseil Général ; le tirage au sort des adjoints aura lieu le samedi 26 janvier.

2916. MONSIEUR, Le Comité-Général de la Société pour l'encouragement des Arts . . . . . . *(Signé à la main) Ph. Robin.* Secrétaire. In-4, 1 p. et adresse imprimée à la 4ᵉ page. — Biblioth. Le Fort.

Convocation de l'assemblée générale pour le lundi 31 décembre 1787, à 2 heures, dans la salle du CC.

1788

2917. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour M.DCC.LXXXVIII. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p. — Archives : E22.

2918. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXVIII. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2919. La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève. A Genève, chez J. L. Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1788. In-4, VIII-144 pp. — S. d'H.

Voy. A. Bouvier : *La Compagnie des Pasteurs de Genève*, Genève, 1878, in-8, p. 33.

2920. Pour l'élection de huit membres du CC. par le G. C. et Adjoints. Du 1 de janvier 1788. Atlant. obl., 1 p. — Biblioth. Le Fort.

Liste de 16 candidats.

2921. Election de seize membres du M. C. des CC. Janvier 1788. Atlant. obl., 1 p. — Biblioth. Le Fort.

Liste de 27 candidats.

2922. Du dimanche 6 de janvier 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un syndic : 909 électeurs.

2923. Du dimanche 6 de janvier 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2924. Du dimanche 13 de janvier 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination d'un syndic : 620 électeurs.

2925. Du dimanche 13 de janvier 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2926. Du lundi 14 de janvier 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un syndic : 990 électeurs.

2927. Du lundi 14 de janvier 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2928. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 29 de janvier 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les citoyens, bourgeois, natifs, habitants et sujets de la République, qui veulent se prévaloir du bénéfice qui leur est acquis par le § 1 de l'art. V du titre XXIV de l'Edit, devront produire une déclaration signée par eux, que le vin qu'ils font entrer leur appartient comme provenant des fonds qu'ils possèdent.

2929. Avis. Messieurs les souscrivants pour les bals du Théatre qui désireroient un plus grand nombre de billets... In-8 obl., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

2930. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le [5] février. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Défense de pêcher la perche dès le 1er mars au 15 juin; de se servir de barfoux ou barfolets et de pêcher de la vive, du milcanton et de la perche au-dessous du poids d'un quart de livre.

2931. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 6 de février 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Publication accoutumée concernant les lièvres et les perdrix.

2932. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 27 de février 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Dès le premier mars prochain, le prix du pain blanc sera porté à 6 s. 6 d. et celui du pain bis à 4 s. 6 d. la livre.

2933. Extrait des registres mortuaires tenus à l'Hopital Général de Genève. In-4, 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Acte de décès. — Suivi de la légalisation par un secrétaire d'état.

2934. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 5 de mars 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire à la prochaine foire de Pleinpalais, du 13 de ce mois, aucunes bêtes à cornes, aucuns cochons ni aucunes brebis.

2935. Règlement sur les maîtres de musique et de danse, approuvé au magnifique Petit Conseil, le 19 de mars 1788. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

Permission à demander; tarif.

2936. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 4 d'avril 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf315,vol.178;568,vol.1.

Prescriptions pour la sanctification du jour du dimanche.

2937. Règlement sur les valets de place, approuvé par le magnifique Petit Conseil, le 15 d'avril 1788. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;797.

2938. Règlement sur les imprimeurs approuvé au magnifique Conseil des Deux-Cent, le 22 avril 1788. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.46;436,vol.1;797.

Autorisation; exemplaires pour la Bibliothèque; factums, livres religieux. — Voy. *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. II, p. 274.

2939. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 de may 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Messeigneurs viennent d'apprendre avec beaucoup de douleur que, ce matin à Plainpalais, une femme a été assaillie et mordue par un chien enragé et ont arrêté de faire détruire sans aucun délai tous les chiens libres qui se trouveront dans la ville.

2940. Supplément au Journal de Genève du 7 juin 1788. In-4, 8 pp. — Biblioth. Le Fort.

Entièrement consacré à des extraits des rapports qui ont été faits à l'assemblée générale des associés bienfaiteurs de la Société pour l'avancement des Arts, tenue le 24 mai 1788.

2941. Du 18 de juin 1788. Pour l'élection de cinq bourgeois. In-fol., 1 p. — Archives : Reg. dudit jour.

Liste de 45 candidats.

2942. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 19 de juillet 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication concernant l'allure des chevaux et voitures dans la ville, etc.

2943. Extrait d'un mémoire de la Ville de Sion, adressé au magnifique Petit Conseil. In-4, 3 pp. — Archives : Portef. hist. n° 5249.

Récit de l'incendie de Sion, du 24 mai 1788 ; il sera fait une collecte le lundi 11 août en faveur des habitants de cette ville ; suit la liste des membres du CC chargés de la collecte (qui produisit plus de 43,000 florins). — Du 8 août 1788.

2944. Règlement sur les confiseurs approuvé au M. P. Conseil, le 11 d'août 1788. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf797.

Il y a deux maîtres jurés ; les confitures, dragées, biscuits, etc., doivent être travaillés fidèlement sans miel, ni cassonade ; recette pour les biscuits ; etc., etc.

2945. Règlement sur la chambre des domiciliés, approuvé au M. C. des CC. le 12 août 1788. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf797.

2946. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 23 d'août 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568, vol. 1.

Publication concernant les mesures contre la maladie contagieuse des bêtes à cornes.

2947. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 23 d'août 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol. 1.

Défense d'introduire sur le territoire aucune bête à cornes qui aurait pâturé sur les montagnes du Pays de Vaud ou du Pays de Gex : elle serait irrémissiblement et à l'instant même assommée.

2948. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 17 de septembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol. 1.

Ordonnance concernant la circulation des chevaux, voitures et carosses, etc.; défense de se servir de flambeaux dans la ville.

2949. Nous Chatelain des terres, seigneuries et jurisdictions de Mendements de Peney, Champagne, Genthoud et Celigny, pour nos magnifiques tres honorés et souverains Seigneurs de la Ville et République de Geneve. Donné à Genève ce 4 octobre 1788. *(Signé)* Bontems, Châtelain. Placard atlant., 2 col. — Archives : E2 et E6.

Publication concernant la maladie des bêtes à cornes.

2950. Nous Chatelain des terres, seigneuries et jurisdictions des Mendements de Peney, Champagne, Genthoud et Celigny, pour nos magnifiques tres honorés et souverains Seigneurs de la Ville et République de Genève. Donné à Genève le 11 octobre 1788. *(Signé)* Bontems, Châtelain. Placard atlant., 2 col. — Archives : E2 et E6.

Nouvelle publication concernant la maladie des bêtes à cornes.

2951. Du dimanche 16 de novembre 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection de deux auditeurs et du procureur général, et la fixation du taux du vin : 695 électeurs.

2952. Du dimanche 16 de novembre 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2953. Du lundi 17 de novembre 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant : 776 électeurs.

2954. Du lundi 17 de novembre 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2955. Du dimanche 23 de novemb. 1788. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la confirmation du trésorier général et du secrétaire de la Justice : 358 électeurs.

2956. Du dimanche 23 de novembre 1788. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2957. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 décembre 1788. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;568,vol.1.]

Instructions pour éviter les erreurs et les omissions dans les billets de baptême et dans leur enregistrement.

2958. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 de décembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Des désordres ayant eu lieu dernièrement au spectacle [affaire de l'actrice Dulac], il est interdit de faire dans la salle aucun bruit qui puisse le troubler ou l'interrompre, comme aussi de former aucun attroupement.

2959. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 16 de décembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E2 et E6.

Publication pour l'enlèvement de la neige devant les maisons.

2960. Nous chatelain des terres, seigneuries et jurisdictions des mendements de Peney, Champagne, Genthoud et Celigny, pour nos magnifiques tres honorés et souverains Seigneurs de la Ville et République de Geneve. Donné à Genéve ce 18 décembre 1788. *(Signé)* Bontems, Châtelain. Placard atlant. — Archives : E2.

Publication pour la célébration du dimanche et autres fêtes.

2961. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 29 de décembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures de précaution contre les incendies, motivées par le gel excessif. — Voy. [D. Dunant] : *Incendies de Genève.* Genève, 1834, in-8, p. 43.

2962. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 31 de décembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Pour faciliter l'acquisition des denrées, il est permis d'entrer et vendre dans la ville du pain et des farines; la fabrication et le débit de toute espèce de pâtisserie sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

2963. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 31 de décembre 1788. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les moulins étant arrêtés par le gel, le débit du pain est limité aux besoins de la ville et de la banlieue, et, quoique la Chambre des blés vende à perte, Messeigneurs ont cru qu'il était de leur paternité de ne rien changer quant à présent au prix du pain.

2964. Avis de la noble Chambre des bleds. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : Placards.

Inscription ouverte pour les personnes qui voudront répondre à l'invitation contenue dans la publication du M. C. des CC, du 31 décembre, en déposant des farines entre les mains de la N. Chambre des bleds.

2965. Les délices de Celigni. In-8, 4 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. XXXVIII.

Vers. — Par J^n-L^s Grenus-Scharff. 1788. (Note ms. de l'ex. Rilliet).

1789

2966. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.LXXXIX. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22. B.G.:Gf567, vol.4.

2967. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.LXXXIX. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

2968. Rôle du mag. Conseil des Deux-Cent, de la République de Genève, pour l'année 1789. A Genève, chez J. L. Pellet, imprim. de la République. Avec privilège. Atlant., 1 p. — Soc. de Lect.:vol.143.

Grand tableau contenant l'annuaire de la République, avec calendrier.

2969. Almanach . . . 1789 par J. F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rilliet.

2970. Lettre d'un voyageur françois, écrite de Zurich, à M. Bergasse, à Paris. A Cologne. 1789. In-8, 65 pp. — Biblioth. Henri Bordier.

Contient : 1° *Lettre d'un voyageur françois, écrite de Zurich à M. B... dans sa retraite près Paris*, datée du 28 septembre 1788 et remplie de calomnies contre les Suisses. — 2° (p. 27). *Note historique sur les affaires de Genève*, où l'auteur blâme la manière d'agir de Vergennes envers Genève, en 1782. — 3° (p. 45). *Lettre d'une jeune Française arrivée à Lausanne pour confier à M. Tissot la guérison de son mari infirme, conseiller au Parlement de Paris, écrite à Mde de C*** à sa maison de campagne, située sur le bord du lac d'Yverdun*, du 26 mai 1788, dans laquelle on reproche à Mme de Charrière d'émettre dans ses ouvrages des opinions erronées sur l'état politique de la France.

2971. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 1 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense de se hasarder sur les glaces du lac et du cours du Rhône, soit pour les parcourir, soit pour les traverser.

2972. Résultat des expériences faites par les commissaires de la Société des Arts, sur le meilleur parti que l'on peut tirer du bled dans le moment présent. *(Signé)* M. A. Pictet. F. C. Maurice. H. L. Jaquet-Droz. Genève le 3 janvier 1789. In-4, 1 p. — Biblioth. Le Fort.

Le gel ayant arrêté les moulins, on doit hacher le blé ou le moudre dans les moulins à café.

2973. Du dimanche 4 de janvier 1789. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection des syndics : 879 électeurs.

2974. Du dimanche 4 de janvier 1789. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2975. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 5 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte en chancellerie, jusqu'au lundi 26 janvier, pour le rôle prévu par l'art. III du titre XIII de l'édit du 21 novembre 1782 (voy. la publication du 14 décembre 1782). Le vendredi suivant, 30 janvier, il sera procédé publiquement au tirage des adjoints, à deux heures, dans la salle du Grand Conseil.

2976. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs... Donné le 6 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Des personnes ayant pris de l'eau dans des lieux où elle n'est ni pure ni salubre, il est enjoint à tous porteurs soit porteuses d'eau, domestiques ou autres, de s'approvisionner soit aux fontaines publiques dont le jeu n'a pas été interrompu par le froid soit au grand épuisoir de Bel-Air, à celui de Chevelu et aux bateaux à laver, comme aussi aux épuisoirs du Sr. Moyse Maudry et de la Dame Plan, qui ont bien voulu, dans ce moment, procurer cette facilité au public.

2977. Avis. La Noble Chambre des Bleds. . . . Genève le 6 janvier 1789. In-8, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Le *Journal de Genève* de samedi prochain publiera la recette de la Société des Arts pour utiliser le blé en se passant des moulins à eau, dont on craint sinon l'inaction complète du moins un ralentissement considérable, à cause de la durée du froid et de l'abaissement des eaux.

2978. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 7 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Témoignage de satisfaction pour le zèle général déployé pendant l'incendie du 5 janvier (à la maison Galline au bas de la Cité); mesures préventives contre de nouveaux sinistres et en particulier pour avoir de l'eau à l'abri du gel. — Voy. [D. Dunant] : *Incendies de Genève*, Genève, 1834, in-8, p. 44.

2979. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 13 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La publication du 16 décembre 1788 concernant l'enlèvement des neiges n'ayant pu être facilement exécutée, les rues sont couvertes de neiges et glaces durcies, ce qui serait dangereux en cas d'incendie; ordre de les piquer et enlever incessamment.

2980. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 26 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568, vol.1.

Publication fixant le prix du pain bis à cinq sols la livre et celui du pain blanc à sept sols, et indiquant les motifs de cette augmentation. — Publié le 26 après midi (Journal ms. d'Ami Dunant).

2981. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 28 de janvier 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Vu l'état présent de la Ville et pour y rétablir incessamment l'ordre et la tranquillité, Messeigneurs, approuvant la publication faite hier par le Petit Conseil, déclarent qu'on continuera à vendre le pain bis à 4 s. 6 d. et le pain blanc à 6 s. 6 d. la livre, permettant de plus fort la libre entrée du pain et des farines étrangères. Personne ne pourra être recherché et puni pour les désordres qui ont eu lieu depuis lundi soir jusqu'au moment de la publication des présentes.

2982. Lettre à Monsieur D***. Le 8 février 1789. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.

L'auteur, qui est Bénédict Humbert, voudrait voir régner la confiance et une égalité véritable entre tous les citoyens.

2983. Programme. Extrait des registres du Conseil du 6 février 1789. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf567, vol.56.

Adoption du *Projet d'Edit.* Approuvé en CC les 7 et 8 février, pour être porté le mardi 10 février au Conseil Général.

2984. Projet d'édit. In-8, 24 pp. et errata. — B.G.:Gf567, vol.56.

Ce projet porte principalement sur les élections, l'obtention de la bourgeoisie, les assemblées de société (cercles) et le militaire; il accorde une amnistie générale, sous réserve de l'approbation des puissances garantes. — Distribué le lundi 9 février; l'impression en avait commencé le vendredi 6.

2985. Du [10] février 1789. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la votation sur le projet d'édit présenté par les M. P. et G. Conseils; 1392 électeurs : 1321 oui; 52 non; 19 nuls.

2986. Du mercredi 10 de février 1789. In-fol., 1 p. — Archives : E 23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

2987. Edit du 10 de février 1789. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, iv-25 pp. — B.G.: Gf315,vol.67;567,vol.57;798.

Programme des 6-8 février 1789, suivi de l'Édit avec sa sanction par le Conseil Général, le 10 février 1789.

2988. Hommage à l'heureuse réconciliation des Genevois,

opérée le 10 février 1789 ou recueil de chansons patriotiques. Chez Apollon, au Mont-Parnasse. In-12, 23 pp. — B.G.:Gf567, vol.58.

Chansons sur différents airs, mais toutes sur le même sujet.

2989. Le Parnasse républicain, ou recueil précieux de tout ce qui s'est fait de plus intéressant sur la pacification de Genève. Adressé à M. Prevost, Procureur-Général. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.69;567,vol.48,58.

Poésies à l'occasion de la pacification, précédées d'une épître dédicatoire signée J. D....., d'une préface, et d'une épître du Sr Caille (libraire) au public, le tout en vers.

2990. Ode adressée aux Magnifiques Seigneurs Syndics et Conseils de la Ville et République de Genève. Par J. Desonnaz, citoyen. In-8, 7 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Sur la pacification.

2991. Ode sur Genève pacifiée, par Mr. Vernes le fils. In-8, 7 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

2992. Ode sur la paix, adressée à Son Altesse Sérénissime MgnR. le Prince Edouard d'Angleterre. Par J. Desonnaz, citoyen de Genève. In-8, 8 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

A l'occasion de l'édit du 10 février 1789 (Catalogue Rilliet).

2993. Ode sur la paix, faite et statuée pour jamais entre les différents partis et états de la République de Genève au commencement de l'année 1789 dédiée à Messieurs les membres du cercle de l'Imprévu, par Monsieur Commes. In-12, 12 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Précédé d'un envoi (acrostiche) et suivi de couplets pour le banquet de l'Imprévu.

2994. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 11 de février 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense de manifester l'allégresse universelle en portant des flambeaux ardents, en jetant des grenades, fusées ou autres artifices, en tirant des coups d'armes à feu, etc.

2995. Discours relatifs à la peinture. In-8, 31 pp. — Biblioth. Le Fort.

Discours de François Tronchin, conseiller, prononcés aux assemblées générales de la Société des Arts les 8 juin 1787, 31 décembre 1787, 24 mai 1788 [et 26 février 1789].

2996. TABLEAU historique et politique des deux dernières révolutions de Genève. Par ****. Londres 1789. 2 vol. in-8; Tome I : XVI-294 pp. Tome II : IV-341 pp. — B.G.:Gf351.

Par Francis d'Ivernois. — Voy. l'ouvrage de Frédéric Bordier : *Extraits de l'histoire politique de Genève dès la Réformation. Publiée en 1782, par M. D'Yvernois. Suivie des extraits de l'histoire des deux dernières révolutions de Genève. Publiée en 1789 par le même auteur.* Genève, imprimerie C. L. Sabot, Rive, 10. 1856. 2 vol. in-12, tit. 121 pp. et X-156 pp.

2997. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 de mars 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

En exécution de l'édit du 10 février 1789, l'inscription est ouverte pour la formation du régiment de volontaires, qui sera composé de seize compagnies. Description de l'uniforme.

2998. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 3 de mars 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense d'introduire aucune bête à cornes à la foire qui doit se tenir à Plainpalais le 12 mars, à cause de la maladie qui continue à régner dans le voisinage.

2999. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Sei-Syndics et Conseils. Donné le 4 de mars 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la chasse, l'usage des armes à feu et la vente de la poudre à tirer, dont le privilège exclusif à été octroyé en 1783, pour neuf années, au Sr. Isaac Nourrisson.

3000. DE LA PART de Messieurs de la Justice. Donné ce 9 mars 1789. *(Signé)* Mestrezat, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

« Défense de jeter ou lancer aucune pierre dès cette hauteur, attendu les accidents graves qui pourraient en résulter pour les particuliers qui fréquentent au-dessous et à la rive opposée. »

3001. [TABELLE de la paye de la garnison].

Reg. du 13 mars 1789 : « M. le Syndic de la Garde est autorisé à faire imprimer la tabelle de la paye des officiers et soldats de la garnison ».

3002 Supplément au Journal de Genève du 14 mars 1789. In-4, 6 pp. — Biblioth. Le Fort.

Extraits des rapports faits à l'assemblée générale de la Société des Arts, le jeudi 26 février 1789, suivi de la liste des élèves de l'école de dessin qui ont obtenu des prix.

3003. Observations d'un contreprotestant de la noblesse du Pays de Gex. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.

Le garde des sceaux ayant manifesté l'intention du roi d'admettre à l'assemblée de la noblesse les Genevois reconnus en France et ayant des propriétés territoriales dans ses états, il y a eu scission sur cette question dans l'assemblée de la noblesse du Pays de Gex, du 16 mars 1789; l'auteur cherche à prouver que la majorité réelle est en faveur de l'admission des Genevois.

3004. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs ... Donné le 30 de mars 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte en Chancellerie pour l'élection de 16 membres du CC.

3005. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 2 d'avril 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers.

3006. Réglement pour la milice bourgeoise, approuvé en Conseil, le 4 avril 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf797.

Concernant l'uniforme, l'armement, la formation et la discipline des seize compagnies de volontaires.

3007. Prix proposé par la Société pour l'avancement des arts. In-4, 4 pp. — Biblioth. Le Fort.

Extrait des registres de la Société, du 13 avril 1789. Concours pour un mémoire sur les moyens d'occuper utilement, dans Genève et dans le sein de leur famille, les ouvriers infirmes ou incapables.

3008. Election de seize membres du M. C. des CC. 1789. Du lundi 27 d'avril 1789. Pour la nomination des seize inscrits ou indiqués qui seront portés par le M. C. des CC. et Adjoints au M. P. C. Atlant., 1 p. — Archives : Registre du Conseil du dit jour.

Liste de 41 candidats.

3009. Pour l'élection de huit membres du M. C. des CC. par le M. P. C. Du mardi 28 d'avril 1789. In-fol. obl., 1 p. Archives : Reg. du Conseil.

Liste de seize noms.

3010. Pour la nomination des seize inscrits ou indiqués qui seront portés par le M. P. C. au M. C. des CC. et Adjoints. Du mercredi 29 d'avril 1789. Atlant., 1 p. — Archives : Registre du Conseil.

Liste de 33 noms.

3011. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 29 d'avril 1789. *(Signé)* Puérari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Dès le vendredi premier mai prochain, la sortie du blé, des farines et du pain sera absolument interdite. Les particuliers sont invités à acheter le moins possible leur pain chez les boulangers ou dans les bureaux de la Chambre des blés.

3012. Pour l'élection de huit membres du CC. par le G. C. et Adjoints. Du jeudi 30 d'avril 1789. In-fol. obl., 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Liste de 16 noms.

3013. Exposé justificatif pour J. Elouis. In-8, titre et 17 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Elouis a enlevé Mlle Schweppe, à qui il donnait des leçons de harpe, et plaide des circonstances atténuantes.

3014. Extrait d'une lettre adressée à M. l'Auditeur N*** par J. Elouis. Avec des notes et des remarques servant de suite à l'Exposé justificatif. In-8, titre et 27 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Imprimé brûlé par la main du bourreau (Reg. du 2 juin 1789).

3015. De la part de Messieurs de la Justice. Donné ce 18 may 1789. *(Signé)* R. L. Brière, Secrétaire. Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

« Défense de battre ou faire nettoyer aucun meuble sur cette place. »

3016. De la part de Messieurs de la Justice. Donné à Geneve en nos Audiences le 23 mai 1789. *(Signé)* Mestrezat, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol.1.

Défense aux *magnins* d'entrer dans la ville (en révérence d'arrêts de Nos Seigneurs du 21 juillet 1758 et du 7 août 1765).

3017. Instruction d'exercice pour le Régiment de Volontaires de la République, imprimée par ordre du magnifique Petit Conseil, du 26 may 1789. A Genève, Chez Jean-Léonard Pellet, imprim. de la République. 1789. In-8, 87 pp. — B.G.: Oa209.

Dressée par Charles Pictet aide-major (Reg.).

3018. L. S. P. D. Joh. Lud. De Roches Academiæ Rector. « Bonis omnibus flebilis,... » Dabam Genevæ, tertio Non. Jun., anno Aeræ Christianæ MDCCLXXXIX. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de belles-lettres laissée vacante par le décès de G.-C. Naville.

3019. Extrait de la dixième lettre du comte de Mirabeau, à ses commettans, dans laquelle il rend compte de la séance des Etats Generaux, du 11 juin, 1789. In-8, 8 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.2.

Contient le récit de l'incident Du Roveray. Voy. ci-après (n° 3020).

3020. Extrait d'un journal des Etats-Généraux des 7, 8, 9, 10 et 12 juin. In-8, 8 pp. — S.d'H.

Un membre des Communes ayant demandé que l'on fît retirer les individus non députés qui se trouvaient dans la salle, et notamment Du Roveray, proscrit de son pays, réfugié en Angleterre, pensionnaire du roi d'Angleterre « que nous voyons depuis plusieurs jours « écrire et faire circuler des billets dans la salle », un autre membre prit la défense de celui-ci aux applaudissements de l'assemblée. Suivent des considérations contre l'aristocratie de Genève et contre le cabinet de Louis XVI, qui s'était joint à elle pour détruire la liberté. — Par Mirabeau (Journal ms. d'Ami Dunant, 7 juillet 1789).

3021. Extrait d'un Journal des Etats-Généraux des 7, 8, 9, 10 et 12 juin. In-8, 8 pp. — Archives.

Le même que le précédent.

3022. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 de juin 1789 *(Signé)* Puérari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Publication relative à la restitution des armes déposées à l'Arsenal en 1782.

3023. Rector Academiæ Genevensis Lectori S. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Vers latins pour annoncer les promotions du lundi 15 juin 1789, à une heure. — Tiré à 100 exemplaires.

3024. Noms des écoliers des neuf classes du Collège et de celle de la Monnoie, qui recevront des prix, lundi prochain 15 juin 1789, à St. Pierre. In-4, 1 p. — S.d'H.: Intercalé dans le *Journal de Genève* de juin 1789.

3025. Du 16 de juin 1789. Atlant. obl., 1 p. — Archives.
Billet pour l'élection de cinq bourgeois; 41 candidats.

3026. Lettre à M. le Procureur-Général et à MM. les Adjoints du Conseil des Deux-Cent de Genève. Londres le 17 juin 1789. *(Signé)* Jean-Jaques Chalon, Léonard Voullaire, J. M. Siordet, Jacob Siordet, André Vezian, D. de la Roche, Gédéon Macaire, P. Louis Robin, Ant. Jaq. Roustan, pasteur, L. Mercier, pasteur, Jean-Pierre du Roveray, Isaac du Roveray, D. Privat, Jean-François Blache, Jean Chalon, P. Et. L. Dumont, min. du S. Ev. In-8, 70 pp. — Biblioth. Rivoire.
Critique de la constitution de 1789 : elle se ressent trop de celle de 1782 et fait regretter le régime antérieur à cette dernière.

3027. Réclamation des Genevois patriotes établis à Londres, contre la nouvelle aristocratie de Genêve. Contenue dans deux lettres au Procureur-Général et aux Adjoints. A Paris. Chez Lejay fils, libraire, rue de l'Echelle-Saint-Honoré. 1789. In-8, xvi-95 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.
Critique de l'édit du 10 février 1789. La dernière lettre datée de Londres, le 17 juin 1789, porte seize signatures. (Voy. ci-dessus, nº 3026). On reçut cette brochure à Genève le 3 octobre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3028. Réclamation des Genevois patriotes établis à Londres, contre la nouvelle aristocratie de Genève. Contenue dans deux lettres au Procureur-Général et aux Adjoints. Seconde édition. A Gand. 1789. In-8, x-70 pp. — Soc. de Lect.:vol.60.
Conforme à la première édition.

3029. Estampe patriotique proposée par souscription. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol.1.
Geisler, peintre et graveur, rue des Tonneliers à la Fusterie, nº 83, grave une estampe représentant la sortie du Conseil Général du 10 février dernier, au moment où les magistrats enchaînés avec des fleurs furent reconduits à l'Hôtel de Ville au milieu des acclamations et de chants d'allégresse. Le prix de la souscription est de 7 florins ; elle sera livrée au mois de novembre au plus tard. — Du 1er juillet 1789 (Catalogue Rilliet).

3030. De la part de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs Syndics et Conseil. Donné le 3 de juillet 1789. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jeter de la coque dans le lac, dans le Rhône, dans l'Arve et les fossés.

3031. L. S. P. D. Joh. Lud. De Roches Academiæ Rector. « Quam parens,. . . . » Dabam Genevæ, quarto Nonas Julias, anno Aeræ Christianæ MDCCLXXXIX. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet.

Inscription pour la chaire de droit naturel et civil, occupée par Jean-Manassé Cramer, démissionnaire.

3032. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 de juillet 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La fabrication des vernis dans les maisons particulières ayant causé des accidents de feu, il est défendu d'en faire ailleurs que sous la voûte de la demi lune du pont de Rive.

3033. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 20 de juillet 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de sortir du pain de la ville sans une permission expresse.

3034. Trois lettres adressées au Journal de Genève sur une question de finance. *(Signé)* P. Prevost. Genève, le 27 de juillet 1789. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.58;657.

Sur les inconvénients qui résulteraient pour Genève de la frappe de monnaies d'or et d'argent au coin de la République. — Par le professeur Pierre Prevost.

3035. Mémoire sur la nouvelle garantie demandée par les Génevois, pour leur édit au 10 février 1789. In-8, 16 pp. — Archives.

Contre le renouvellement d'une garantie qui est inutile aux Genevois. A la dernière page une réclame (Lettre) semble impliquer une suite à cette brochure, mais une mention manuscrite indique (p. 9) que la lettre de Vergennes qui devait suivre, n'est pas encore imprimée. — Voy. Reg. du 3 août 1789.

3036. Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de Mr J. Vernet, professeur en théologie et ministre de l'Eglise de Genève. A Paris, chez Bossange et Ce. commissionnaires en librairie, rue des Noyers, et à Genève, chez Franç. Dufart, im-

primeur-libraire. 1790. In-8, tit.-II-126 pp. — Soc. de Lect.: vol.63.

La préface est datée de Genève, le 12 août 1789. Contient la bibliographie de ses œuvres.

3037. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 24 d'août 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Dès le 1er septembre prochain, la fermeture des portes de la ville se fera aux heures prescrites par la tabelle publiée en 1784 et, jusqu'au premier novembre prochain, les portes seront ouvertes de 9 à 9 ½ heures. Les voitures doivent être éclairées avec des lanternes tenant aux équipages.

3038. De la part de Messieurs de la Justice. Fait à Genève en nos Audiences, le 25 août 1789. *(Signé)* R. L. Briere, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : II.

Défense d'emporter du bois ou des copeaux des bâtiments où l'on travaille.

3039. Extrait des registres de Police, du 31 décembre 1773. Donné et imprimé de rechef, ce 26 d'août 1789. *(Signé)* R. L. Brière, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : II.

Publication concernant les meuniers, la police des moulins, etc.

3040. Extrait des registres de Police, du 31 décembre 1773. Donné de nouveau à l'impression, ce 26 d'août 1789. *(Signé)* R. L. Brière, Secrétaire. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : II.

Publication concernant les peseurs publics et le commis du contrôle, pour le poids du blé et de la farine.

3041. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 29 d'août 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La sortie des grains étant prohibée dans tous les pays qui nous environnent et les approvisionnements de la Chambre des blés diminuant chaque jour, toute fabrication de pain blanc sera supprimée dès le 11 septembre prochain. Les traiteurs et cabaretiers sont autorisés à fabriquer eux-mêmes du pain et à en acheter où bon leur semblera et ils sont libérés de l'obligation de le prendre à la Chambre des blés.

3042. Nous Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions à tous qu'il appartiendra que ....

En foi de quoi nous avons donné les présentes sous notre sceau et seing de notre secrétaire, ce *[trente aoust]* mil sept cent quatre-vingt *[neuf]*. Par mesdits Seigneurs Syndics et Conseil *(Signé)* Puerari. In-fol., 1 p.

Passeport.

3043 NOTICE des tableaux et des portraits exposés dans le sallon de la Société des Arts. In-8, 4 pp. — Biblioth. Le Fort.

Contient 46 numéros. — Du 7 septembre 1789 (Note ms.).

3044. A GENÈVE, vendredi 18 septembre 1789. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.153.

Chanson patriotique en l'honneur du rétablissement de la paix : *Ramenons chers Genevois*... et *Sanfon* (en patois) sur le même sujet : *Revaicia dian noutra vella*... — Le pasteur Chenevière, regardé comme aumônier, fit la prière au repas de la grande revue, aux Bastions; il avait composé et fait imprimer et distribuer à tous les volontaires ces deux chansons que l'on chanta en chœur (Journal ms. d'Ami Dunant).

3045. CHANT patriotique sur l'air : A l'amour livrez vos cœurs. In-12, 4 pp. — Biblioth. Rivoire.

Autre édition du précédent (n° 3044).

3046. PETIT recueil de chansons, sur les différentes époques arrivées à Genève depuis le 12 décembre 1788 jusqu'au 18 septembre 1789, par le même Aut.... In-12, 8 pp. — Biblioth. Rivoire.

Contient : Pot pourri sur la soirée du 12 décembre 1788 (affaire de l'actrice Dulac). — Couplets qui furent chantés le jour de la paix du 10 février 1789, par les envoyés du cercle de la maison Tr. en portant la santé de la noble commission au soupé de chez M. T.... — Chanson sur la paix du 10 février 1789. — Autre couplet, sur la paix. — Chanson sur la fête militaire du 18 septembre 1789.

3047. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 8 d'octobre 1789. *(Signé)* Puerari. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf315, vol,178;568,vol.1.

Mesures pour permettre à la Chambre des blés de se soutenir : défense de sortir des blés, farines et pains, de vendre de l'amidon et de la poudre à poudrer, de fabriquer des gâteaux, beignets et autres pâtisseries, etc. Le prix du pain est maintenu à 4 s. 6 d. pour les indigents, mais est porté à 6 s. pour les autres personnes, dès le 15 octobre.

3048. SUPPLÉMENT au Journal de Genève du 17 octobre 1789. In-4, 7 pp. — Biblioth. Le Fort.

Extraits des rapports faits à l'assemblée générale de la Société des Arts du 24 septembre 1789.

3049. DÉFENSE apologétique. Ma première et ma dernière défense apologétique. Genève ce *[4 9bre]* 1789. *(Signé)* Isaac Cornuaud. In-8, II-14 pp. — B.G.:Gf315,vol.180.

Cornuaud se défend contre l'auteur du *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève,* qui l'accuse d'avoir vendu ses services aux aristocrates : il esquisse son autobiographie et annonce qu'il a écrit ses *Mémoires* destinés à la postérité.

3050. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 11 de novembre 1789. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Inscription ouverte pour la prestation de serment de bourgeois en Conseil Général, conformément à l'article XXII de l'édit du 10 février 1789.

3051. DU .... de .... 17......... Nous Syndics et Conseil de la République de Genève certifions, que .... en exécution de l'article II du titre XXV de l'édit du 21 de novembre 1782, et des articles XXII et XXIII de l'édit de février 1789, a prêté le serment .... tel qu'il est ténorisé et modifié dans les édits ci-dessus mentionnés ; en foi de quoi le présent certificat lui a été expédié. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567, vol.4.

3052. DU DIMANCHE 22 de nov. 1789. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la nomination du lieutenant, l'élection de deux auditeurs et la fixation du taux du vin : 707 électeurs.

3053. DU DIMANCHE 22 de nov. 1789. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3054. DU LUNDI 23 de novembre 1789. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant : 450 électeurs.

3055. DU LUNDI 23 de novembre 1789. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3056. Du dimanche 28 de novemb. 1789. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Peney : 110 électeurs.

3057. Du dimanche 28 de novembre 1789. In-fol. 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3058. Avis. *(Signé)* Calandrini l'aîné. Genève le 10 décembre 1789. In-4, 1 p. — Soc. de Lect.:vol.60.

Calandrini rapporte un propos qu'il a entendu tenir à Clavière sur les affaires de Genève, à Paris le 14 novembre 1789, à 7 h. du soir, et que Clavière l'a chargé de publier ici.

3059. Lettre à Monsieur Neker, premier ministre des finances, par un de ses concitoyens, proscrit de Genève. *(Signé)* Grenus, avocat. Grand-Sacconex, pays de Gex, 13 décembre 1789. Se trouve chez Philippe Crepet, près de l'Etoile, au Grand-Sacconex, pays de Gex. 1789. In-8, 26 pp. — Soc. de Lect.:vol.61.

Grenus démontre à Necker que les principes que ce ministre soutient en France sont contrariés à Genève par la garantie et qu'il faut retirer celle-ci. — Cette lettre parut imprimée le 7 janvier 1790; Grenus la lut à un cercle de natifs très-vifs où il y a quelques citoyens, appelé le Cercle du Tiers Etat, qui l'a fort applaudi (Journal ms. d'Ami Dunant).

3060. Considérations patriotiques, ou lettre adressée à M. ****, par un de ses amis, au milieu du mois de décembre 1789. *(Signé)* ****. Genève le 15 décembre 1789. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.180;567,vol.58.

Projet de modifications à la constitution. — Paru seulement en février 1790 et attribué à Du Roveray ou Odier-Chevrier (Catalogue Rilliet).

3061. Du 18 décembre 1789. Règlement pour le service de l'artillerie, approuvé au M. P. C. le susdit jour *(Signé)* Puerari. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf797.

Chacune des 16 compagnies du régiment des volontaires fournira 4 soldats qui seront affectés au service de l'artillerie.

3062. Supplément au n°. CXLI du Patriote françois. Sur la contribution et la garantie des Genevois. Lettre à M. De Volney. Paris, 22 décembre 1789. *(Signé)* E. Clavière, J. A. Du Roveray, L. E. Dumont. In-4, 2 pp., 2 col. — Soc. de Lect.: vol.61.

Au moment où l'on annonçait à l'Assemblée Nationale le don des 900,000 livres fait par les Genevois, un grand nombre de leurs compatriotes, ont prié les signataires de cette lettre de demander, en leur nom, à l'Assemblée Nationale, le retrait de la garantie imposée aux Genevois en février 1789.

3063. Trois mots aux braves gens de Saint-Gervais, deux aux volontaires, et un aux natifs. In-4, 2 pp., 2 col. — B.G.:Gf315, vol.176.

Excitations à la révolution : n'oubliez jamais les menées ténébreuses de l'aristocratie; élevez un fanal pour les éclairer, et rappelez-vous que le plus lumineux pour prévenir ses attentats, c'est. . . . la lanterne. — Répandu à profusion le 27 décembre 1789 au soir, ce libelle incendiaire produisit une grande émotion. — Voy. Reg. des 29 et 30 décembre 1789. — Journal ms. d'Ami Dunant, 29 déc. 1789.

1790

3064. Rôle du magnifique Conseil des Deux-Cent pour l'année M.DCC.XC. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

3065. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.XC. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

3066. Etrennes genevoises, ou calendrier utile et nécessaire, contenant le tableau général du Gouvernement de Genève, etc. avec un agenda ou tablettes pour les douze mois de l'année. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. 1790. Petit in-12, IV-114 pp. — S.d'H.

Contient une foule de renseignements.

3067. Etat civil de Genève. Par François-André Naville, citoyen de Genève. A Genève. Chez Barde, Manget et Comp. imprimeurs-libraires. 1790. In-8, 307 pp. — B.G.:Db1227.

L'auteur montre quel petit nombre de procès civils se plaident à Genève; quelques hommes de loi suffisent à la population et les procès lui coûtent peu annuellement. Passant en revue les lois civiles, il conclut que c'est grâce à leur excellence que nous devons ces résultats si avantageux. — Voy. *Schweizerische Bibliothek*, Bern, 1791-92, in-8, p. 278.

3068. Du dimanche 3 de janvier 1790. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection de deux syndics: 1152 électeurs.

3069. Du DIMANCHE 3 de janvier 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3070. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics Petit et Grand Conseils. Donné le 4 de janvier 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication prohibant l'introduction et la circulation du billon étranger.

3071. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 4 de janvier 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte en chancellerie, jusqu'au lundi 25 janvier, pour le rôle prévu par l'art. III du titre XIII de l'édit du 21 novembre 1782 (Voy. ci-dessus : publication du 14 décembre 1782). Le vendredi suivant, 29 janvier, il sera procédé publiquement au tirage des adjoints, à deux heures, dans la salle du Grand Conseil.

3072. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 8 de janvier 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Le nombre des chiens se multipliant d'une manière dangereuse pour la sûreté publique, dès lundi prochain les chassegueux répandront du poison dans les rues et assommeront tous les chiens sans muselière ou non conduits à l'attache; défense d'insulter les chassegueux.

3073. LETTRE à M. Mallet Dupan, citoyen de Genève, rédacteur du Mercure de France. Paris le 9 janvier 1790. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.82.

Réponse à une lettre de M. D. L. J. citoyen de Genève, contenue dans le numéro du 28 décembre 1789 du *Mercure de France*. — Par Du Roveray (Catalogue Rilliet).

3074. Du DIMANCHE 10 de janvier 1790. Pour la nomination de deux Seigneurs Syndics. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Douze noms de candidats : 672 électeurs.

3075. Du DIMANCHE 10 de janvier 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E22.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3076. Du lundi 11 de janvier 1790. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection de deux syndics : 806 électeurs.

3077. Du lundi 11 de janvier 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3078. Programme concernant une prime proposée par la Société pour l'encouragement des Arts, pour perfectionner la fabrique d'horlogerie de Genève. Genève ce 13 janvier 1790. In-4, 3 pp. — S.d'H.:vol.91.

Concours pour l'exécution d'une montre réunissant certaines conditions et dont les variations ne doivent pas dépasser une minute en vingt-quatre heures. La prime offerte est de vingt louis d'or; il y a aussi des accessits et des médailles.

3079. Du dimanche 17 de janvier 1790. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Peney: 141 électeurs.

3080. Du dimanche 17 de janvier 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3081. Réponse à M. Pierre-Moïse-Abram R. V. A. Ce 20 janvier 1790. *(Signé)* Bénédict Humbert. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.61.

L'auteur, exilé, répondant à une lettre du 29 décembre 1789, dit qu'il n'a pas écrit la feuille intitulée : *Trois mots, etc.;* en février 1789 il a publié la lettre à M. D., comme tribut de patriotisme. Il énumère ses griefs contre le gouvernement.

3082. L'œuvre patriotique, ou projet de constitution pour Genève. Par J. E. Chappuysi. A Paris. 1790. In-8, 64 pp. — B.G.:Gf315,vol.69,130,153.

Ce projet est précédé d'une lettre adressée au comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères à Paris, et datée de Nion, près de Versoix, le 6 novembre 1789, et d'une autre adressée à Messieurs de *** et *** de Genève, en leur hôtel, à Paris, datée de Paris, le 24 décembre 1789; toutes deux sont signées Jean-Etienne Chappuysi.

3083. Lettre à Monsieur. . . . sur les ordres militaires donnés à Genève le 24 janvier 1790. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect.: vol.61.

On avait mis plusieurs compagnies sur pied pour un incendie, au

lieu d'une seule. Ces mesures sont contraires à l'édit de 1789 et sont prises par le Conseil contre les citoyens eux-mêmes. — Par Grenus-Chalumeau (Catalogue Rilliet).

3084. Premier coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la Lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 27 pp. — B.G.:Gf315,vol.130;Q9,vol.7.

La constitution de Genève est anti-naturelle et anti-sociale, vicieuse dans tous ses points, composée d'abus. — Par Jacques Grenus (*Correspondance de Grenus et Desonnaz,* t. II, p. 84). — Se vend chez Philippe Crepet au Grand-Saconnex (Note ms. d'un ex. de B.G.). — Paru le 25 janvier 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3085. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 26 de janvier 1790. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les citoyens, bourgeois, natifs, habitants et sujets, demeurant dans la ville et en âge de porter les armes, seront inscrits à la suite du rôle de la compagnie des volontaires qui a sa place dans leur quartier. En conséquence, les officiers et bas-officiers de chaque compagnie feront une visite dans les maisons de leur quartier.

3086. Second coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la Lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Suite du premier (no 3084).

3087. No I. Courrier de Saint-Gervais à Rive. Le 5 février 1790, aux dépends de la Société patriotique de Saint-Gervais. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Cette feuille est destinée à propager les bons principes et à dévoiler les fautes et les crimes de l'aristocratie agonisante et prête à expirer sur les débris de son code noir. Erratum au *Second coup-d'œil.* — Voy. Reg. du 13 mars 1790 et jours suivants. — Par Jacques Grenus (*Correspondance de Grenus et Desonnaz,* t. II, p. 84).

3088. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le [13] de février 17[90] *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'échenillage.

3089. Natifs, aspirans à l'honneur de la bourgeoisie, février 1790. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives : Reg. du 15 fév. 1790.

Liste de 146 aspirants pour l'élection de 60 bourgeois, du 15 février 1790.

3090. Habitans aspirans à l'honneur de la bourgeoisie, février 1790. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives.

Liste de 91 noms, avec prénoms et professions, pour l'élection du même jour.

3091. Sujets ou étrangers aspirans à l'honneur de la bourgeoisie, février 1790. In-4 obl., 1 p. — B.G.:Gf371.

Liste de 17 candidats pour l'élection des bourgeois, du même jour.

3092. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 17 de février 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance concernant la chasse; il est défendu dès ce jour de chasser les lièvres jusqu'au premier juin et les perdrix jusqu'au premier septembre.

3093. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 18 de février 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de tirer dans la ville aucun coup d'armes à feu et de jeter des grenades, pétards ou autres artifices. Défense de se servir publiquement dans les fêtes, promenades ou amusements nocturnes, de tambours ou instruments de ce genre.

3094. Programme. Extrait des registres du Conseil du 17 de février 1790. *(Signé)* Puerari. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 67;567,vol.65;798.

L'article XXV de l'édit du 10 février 1789 sera supprimé; les personnes qui en étaient l'objet reprendront les places de conseillers qu'elles ont occupées avant le 1er avril 1782. — Approuvé en CC les 19 et 20 février, pour être porté au Conseil Général le mardi 23 février.

3095. Du mardi 23 de février 1790. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils; 1129 électeurs : 984 oui; 123 non; 22 billets blancs.

3096. Du mardi 23 de février 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3097. Pot pourri politique. Se vend à la Pierriere. 1790. In-8, 56 pp. — B.G.:Gf315,vol.69,130;567,vol.221.

Contre la distinction des Genevois en six castes (citoyens, bourgeois, natifs, habitants, sujets et étrangers). — Paru le 26 février (Journal ms. d'Ami Dunant).

3098. Troisième coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la Lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 28 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Suite des précédents.

3099. Pot pourri politique. No 2. Se vend à la Pierriere. 1790. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Contre un retour à l'édit de 1781, qui donnerait pour gouvernement à la République l'aristocratie plébéienne. — Du 1er mars 1790 (Catalogue Rilliet).

3100. Proposition faite au Grand Conseil de Genève, par l'ancien Auditeur Bourdillon, le premier février 1790. Du premier mars 1790. *(Signé à la main)* Bourdillon anc. audr. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.66,130;567,vol.48,67.

Formation d'une Assemblée Nationale pour la révision de tous nos édits. — Paru le 27 juillet (Catalogue Rilliet).

3101. Avis. Donné le 5 de mars 1790. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription pour le régiment des volontaires est ouverte, ainsi que pour les officiers et bas-officiers de ce régiment qui veulent entrer dans la compagnie, soit piquet d'artillerie.

3102. Souvenir des principes ou quatrième coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la Lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 38 pp. — B.G.:Gf315,vol.130, 153.

Suite des précédents. — Voy. Reg. du 13 mars 1790 et jours suivants. — Parut cousu avec le *Courrier de St-Gervais à Rive*.

3103. Adresse au peuple genevois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.55,153;567,vol.70.

Par Grenus, contre l'emprisonnement d'Astruc, accusé d'avoir proféré un cri séditieux dans le temple. — Du 14 mars 1790 (Note ms. d'un ex. de B.G.). — Voy. Reg. du 27 mars 1790.

3104. Lettre d'un petit capitaliste à un maître monteur de boîtes. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.51.

Les monteurs de boîtes perdent sur l'or grâce aux bénéfices abusifs des marchands d'or ; il faudra remédier à cela quand nous ne formerons plus qu'un seul peuple. Coût de l'établissement d'une boîte de 18 deniers. — Du 29 mars 1790 (Catalogue Rilliet).

3105. Prix proposé par la Société pour l'avancement des Arts. In-4, 4 pp. — Biblioth. Le Fort.

Extrait des registres de la Société, du 29 mars 1790; les mémoires présentés au concours n'ayant pas mérité de récompense, la même question est de nouveau proposée (Voy. 13 avril 1789).

3106. Programme pour le prix à donner aux apprentifs horlogers qui se distingueront par la perfection de leur ouvrage. In-4, 1 p. — Biblioth. Le Fort.

Prix délivrés en outils d'horlogerie, pour le finissage en blanc d'une montre simple à roue de rencontre, échappement à recul. 1790.

3107. Avis. Du 12 avril 1790. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Inscription ouverte pour les places vacantes d'officiers et de bas-officiers dans le régiment des volontaires.

3108. Mon dernier mot, ou cinquième coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la Lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 44 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Suite des précédents; une note explique la différence de caractères de la dernière feuille par la saisie qui en a été faite pendant l'impression à Neuchâtel, à la demande du Conseil de Genève. — L'avocat Janot établi à Neuchâtel se disposait à apporter à Genève toute l'édition, quand le gouvernement la confisqua et emprisonna l'éditeur. Grenus en écrivit au premier syndic, disant qu'il ferait imprimer en France; le Conseil décida que, s'il rentrait sur le territoire, il serait mandé et interrogé. L'auditeur Mallet, avec deux huissiers, alla à St-Gervais chez la veuve Midré, saisir des brochures de Grenus; quand il en descendit, un certain nombre de jeunes gens et de petit peuple le huèrent, mais il n'y voulut pas faire attention (Journal ms. d'Ami Dunant). — Le 14 avril on répandit ce 5e coup-d'œil : la dernière feuille seule avait été saisie et Janot la fit réimprimer à Neuchâtel même et joindre au reste *(Ibid.)*. — Voy. Reg. d'avril 1790, *passim*.

3109. Mon dernier mot ou cinquième coup-d'œil sur le passé et le présent, pour servir de suite à la lettre de M. Grenus à M. Necker. 1790. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol.153.

Autre édition du précédent; le verso des pages 33, 34, 35, 36, 41 et 42 est en blanc.

3110. Observations sur la comédie, les mœurs des comédiens, et principalement sur le spectacle rélativement à Genève. Par un citoyen de Genève. Neuchatel. 1790. In-12, 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.84.

En faveur des spectacles; les préjugés que l'on a contre les acteurs

font qu'ils ne tiennent plus à se bien conduire. — Paru le 22 avril (Journal ms. d'Ami Dunant).

3111. CHANSONS diverses. In-12, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol. 152.

Chanson sur l'incomparable *Livre bleu;* couplets chantés au cercle de l'Egalité le 21 février 1790; couplets pour les cercles de la Cloche, de l'Ecu de Genève, du Soleil levant, etc.; couplets adressés par les aristocrates aux amis de l'égalité; couplets chantés sur le retour de la liberté. — Par Laurent Bernier (Note ms. d'un ex. de la B.G.). — Du 22 avril 1790 (Catalogue Rilliet).

3112. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 24 d'avril 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Publication concernant l'échange des livres pour l'achat du pain et la distribution de celui-ci.

3113. PREMIÈRE page. Les boulangers sont tenus de vendre au sous-nommé la quantité de pain marquée ci-dessous par semaine, l'on inscrira chaque livraison par le jour de la semaine et le quantième du mois. Pour . ... Livres de pain. *(Signé à la main)* [Puerari] Seigneur commis. *[Du 28 d'avril 1790]*. In-16, 24 pp. — Archives.

Livre pour le pain; la couverture en carton vert porte l'écusson de Genève. Les 24 pages sont numérotées en toutes lettres.

3114. N° I. Adresse d'un maire du district de Gex à ses concitoyens. Sacconex 6 mai 1790. Se trouve chez Philippe Crepet, près de l'Etoile au Grand Sacconex. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf377.

Grenus engage ses administrés à bénir leur sort.

3115. DE LA PART de Monsieur le Syndic de la Garde. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

MM. les officiers, bas-officiers et fusiliers volontaires sont avertis que les prix accordés par le Petit Conseil au régiment des volontaires se tireront par bataillon à la Coulouvrenière, à balle roulante; l'ouverture des tirages se fera toujours à 10 h. du matin et la délivrance des prix à six heures du soir; on est tenu de s'y présenter en uniforme et en sabre. Le premier bataillon tirera le dimanche 6 juin, le 2e le 4 juillet, le 3e le 1er août, le 4e le 5 septembre. — Du 7 mai 1790.

3116. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Sei-

gneurs... Donné le 7 de may 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568, vol.1.

Publication concernant la fermeture des portes et la circulation des voitures pendant la nuit.

3117. Regiment des volontaires. In-fol., 5 pp. — Archives : Reg. du 15 mai 1790.

Liste de l'état-major et des 16 capitaines, 32 lieutenants, 32 sous-lieutenants, 80 sergents et 144 caporaux et appointés.

3118. N° II. Seconde adresse d'un maire du canton de Fernex-Voltaire (district de Gex, département d'Ain) à ses concitoyens. Sacconex, 6 juin 1790. *(Signé)* Grenus, avocat, maire de Sacconex. 1790. Se trouve à Gex, à l'Ecu de France. A Paris. A Sacconex, chez Philippe Crepet, au bureau des écrits publics de M. Grenus. In-8, 44 pp. — B.G.:Gf315,vol.66;377.

Avec *post-scriptum* du 10 juin. Suite de la précédente. Un chapitre traite des rapports avec Genève, qui ne seront tels qu'ils doivent être que quand cette république aura changé sa constitution.

3119. Rector Academiæ Genevensis. Lectori S. « Qualis apes æstate novâ... » Placard in-fol. — Soc. de Lect.:vol.63.

Promotions lundi 14 juin 1790, à une heure, dans le temple de St-Pierre.

3120. N° 3. Troisième adresse d'un maire du canton de Fernex-Voltaire (district de Gex, département d'Ain) à ses concitoyens. Sur la dixme. Sacconnex, chez Philippe Crepet, à l'Etoile. A Paris. A Gex, à l'écu de France. In-8, 21 pp. — B.G.:Gf315,vol.66.

Un *post-scriptum* traite de la libre circulation des grains avec Genève. Un autre est daté de Sacconnex, 17 juin 1790.

3121. Lettre de M. Grenus, maire de Sacconnex, à M. Sarasin, Premier Syndic de la République de Genève. Sacconnex le 30 juin 1790. *(Signé)* Grenus, avocat, maire de Sacconnex. Se trouve chez Philippe Crepet, bureau des adresses de M. Grenus, au Grand-Sacconnex. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.130; 567,vol.58.

Invitation pour la fête du 14 juillet, suivie d'une lettre du même jour au président de l'Assemblée Nationale, pour lui annoncer cette invitation. — Voy. *Corresp. de Grenus et Desonnaz*, t. II, p. 84. — Paru le 16 juillet (Catalogue Rilliet). — Reproduite dans le *Bulletin de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève,* tome I, pp. 331 s.

3122. Lettre de M. Lossié, citoyen de Genève, sur le prêt de 1400 quintaux de bled, fait par la république de Genève à la France, et sur l'éloge qu'en a fait M. Necker. Sa conduite à l'égard de cette république, et la garantie qu'il lui a fait accorder, etc. Genève, 1er juillet 1790. De l'imprimerie du Patriote françois, place du Théâtre Italien. In-4, 4 pp., 2 col. — B.G.: Gf315,vol.176.

Lossié cherche à rabaisser le mérite de ce prêt; il se montre très malveillant pour Necker, qu'il rend responsable de l'intervention de 1782. Cette brochure fut répandue avec profusion dans Paris; elle se trouvait jointe à une feuille périodique intitulée le *Moniteur*, que plusieurs particuliers de cette ville reçoivent et qui y arriva le 2 août; il n'est pas à présumer que l'auteur de ce libelle soit un Lossier de Genève. — Voy. Reg. du 3 août 1790. — Grenus dans son *Premier cri des patriotes genevois* (p. 6) accuse Duroveray d'en être l'auteur.

3123. Lettre de Messieurs Chauvet et Dumont à leurs concitoyens. *(Signé)* Chauvet et Dumont. Paris ce 1er juillet 1790. In-8, 14 pp — B.G.:Gf567,vol.67.

Les auteurs voudraient voir disparaître la distinction des ordres dans Genève et le droit négatif, et consacrer l'amovibilité, qui est le principe fondamental de notre constitution. — Paru le 8 août (Journal ms. d'Ami Dunant).

3124. Le rapporteur impartial, autant qu'un Genevois peut l'être : ou essai sur quelques termes moyens d'arrangement. In-8, 69 pp. avec avis et errata entre les pages 2 et 3. — B.G.: Gf315,vol.66;567,vol.65,221.

Propose des modifications à l'Edit de 1789, dans le sens démocratique. — Paru le 7 juillet 1790; composé, dit-on, par l'avocat Boin, qui a consulté quelques autres citoyens prenant le titre de *Modificateurs de l'édit de 1789* et voulant prévenir le système des exilés, qui souhaitent une constitution neuve et calquée sur la constitution française (Journal ms. d'Ami Dunant).

3125. Adresse aux Genevois. In-4, 2 pp., 2 col. — B.G.: Gf315,vol.176.

Grenus, auteur de cette brochure, engage les Genevois à s'adresser au Conseil pour avoir une constitution d'égalité et de liberté comme en France (Journal ms. d'Ami Dunant). — Voy. Reg. du 16 juillet 1790.

3126. Moyens d'affermir la paix, offerts à mes compatriotes. *(Signé)* Bérenger. In-8, 39 pp. — B.G.:Gf315,vol.66,129;567, vol.64.

Propose des modifications à la constitution, surtout en ce qui concerne l'élection et l'amovibilité des membres du CC. — Paru le 10 juillet 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3127. Lettre de Monsieur Julien Dentand, Ancien Syndic de la République de Geneve, à un Genevois. *(Signé)* Julien Dentand. Grand Saconex, le 12e juillet 1790. In-8, 26 pp. — B.G.: Gf315,vol.66,130;567,vol.58.

Réponse au *Rapporteur impartial*, sur divers points de la constitution. — Imprimé le 24 août 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3128. Discours du maire de Sacconnex, prononcé le 14 juillet 1790. Se trouve chez Philippe Crêpet, à Sacconnex. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.130;377.

Discours de charlatan, entremêlé de notes acariâtres contre Genève. — Par Grenus.

3129. Adresse d'un citoyen surnommé natif, à ses compatriotes les Genevois de la campagne et aux citoyens surnommés natifs et habitans de Genève. In-4, 2 pp., 2 col. — B.G.:Gf315, vol.176.

Il faut s'unir pour obtenir l'égalité des droits politiques. — Débité chez la femme Midré, ainsi que d'autres libelles de ce genre. — Voy. Reg. du 16 juillet 1790. — Du 14 juillet (Catalogue Rilliet).

3130. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 de juillet 1790. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Mesures contre les chiens enragés; défense d'insulter les chasse-gueux.

3131. Le lion, le bœuf, le cheval et l'âne. Fable. De Philadelphie, ce 24 juillet 1790. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.85.

Allégorie sur les dissensions de Genève, dans le sens aristocratique; exhortation à la paix. — Par Cornuaud (Note ms. de l'ex. de B.G.: Gf315,vol.85).

3132. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 26 de juillet 1790. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers.

3133. Adresse d'un jeune poëte à ses concitoyens, servant d'épilogue à la fable du Lion, du Bœuf, du Cheval et de l'Ane.

De mon Hermitage, ce 28 juillet 1790. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.85.

Invitation à la concorde.

3134. Mes idées sur la constitution. In-8, 102 pp. — B.G.: Gf315,vol.66,129;567,vol.58.

Examen de la Loi de 1782 et de l'Edit de février 1789, mis en regard de l'ancienne constitution de Genève; dans cette dernière l'auteur trouve les fondements de la constitution d'un peuple libre; il a du reste des idées très démocratiques et libérales. — Paru le 28 juillet 1790; par Odier-Chevrier (Journal ms. d'Ami Dunant).

3135. Lettre d'un voyageur françois à son ami à Londres. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.66;567,vol.64.

Les Genevois ne sont pas dignes de la liberté, puisqu'ils se contentent de la constitution de 1789. — Du 29 juillet 1790 (Catalogue Rilliet).

3136. Lettre de M. Thomas Etienne Pestre, ci-devant bourgeois de Genève, à Monsieur Rigaud, Syndic des Genevois. Le 29 avril 1790. Août 1790. In-8, II-38 pp. — B.G.:Gf315,vol.130; 567,vol.67.

Plaintes contre la justice et contre l'avocat Mercier, à propos d'un procès particulier. — « Les Genevois n'ayant pas d'autre liberté que celle de chansonner leur gouvernement, ses opérations, les loix désastreuses qu'on a substituées à leurs anciennes et sublimes loix et de se frotter aux habits de velours, j'ai été contraint de faire imprimer au loin ce petit ouvrage. »

3137. Mon petit mot. Août 1790. *(Signé)* L. A. D. C. In-8, errata et 43 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Projet complet de constitution, écrit à Aix-les-Bains [par Léonard-André Du Cloux?]

3138. Requête des Genevois de la campagne. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,66.

Précédé d'un avis de l'éditeur et suivi de la liste des procureurs et conseillers des communes qui ont signé cette requête au Petit Conseil, par laquelle ils revendiquent les droits dont ils ont été privés et exposent leurs griefs; très intéressant. — Remise le 13 août 1790 par six députés. — Paru le 1er septembre; le Conseil l'a vue avec peine et a fait défendre aux imprimeurs de rien imprimer sans sa permission. Quelques personnes en étant informées, ont insisté, au premier lundi du mois, sur la liberté de la presse (Journal ms. d'Ami Dunant). — Voy. Reg. des 31 août, 3 sept. et 4 octobre 1790.

3139. Les moutons égarés. Fable. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.85.

Les moutons trompés par d'ambitieux béliers quittent leurs bergers fidèles et sont dévorés par les loups. — Du 20 août 1790 (Catalogue Rilliet).

3140. Première adresse aux citoyens. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.130.

La constitution doit être élaborée par un corps émanant du Souverain et non par des comités particuliers. — Par Grenus; septembre 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant) — Du 20 août (Catalogue Rilliet).

3141. La précaution inutile, ou la journée du 14 juillet 1790. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Blâme les sentiments hostiles manifestés par les Genevois, lors de la célébration de la fête de la Fédération et les mesures de précaution prises par eux à cette occasion. — Du 20 août 1790 (Catalogue Rilliet).

3142. Essai sur les moyens de parvenir à une constitution vraiment populaire. In-8, 16 pp. — S.d'H.:vol.103.

L'auteur propose de modifier peu à peu la constitution, au moyen de propositions élaborées dans les cercles et portées au CC par les adjoints, sous forme de motions. — Par Cornuaud; paru le 24 août 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant). — Paru en juillet (2e édition, du 20 mars 1791).

3143. Articles additionnels au Règlement du M. P. C. du mois de mai 1758, et à son Arrêté du 3 septembre 1784 sur les monteurs de boîtes, approuvés au M. Petit Conseil, le 30 août 1790. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf797.

Ces articles concernent l'emploi de la soudure dans la fabrication des boîtes.

3144. Lettre sur l'amovibilité. *(Signé)* Bérenger. Le 9 septembre 1790. 1790. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf567,vol.58.

En faveur de l'amovibilité, avec arguments tirés de l'histoire. — Paru le 16 octobre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3145. Réponse de l'ancien Auditeur Bourdillon, aux observations qui lui ont été envoyées par un pasteur ancien citoyen, et par d'autres, sur sa proposition du 1er février 1790. Suivi d'un extrait de mes *(ses)* annales. Genève 13e septembre 1790. *(Signé à la main)* Bourdillon anc. Auditeur. In-8, 37 pp. — B.G.:Gf567,vol.48,67.

Bourdillon défend son projet d'Assemblée Nationale et cite des faits historiques pour l'appuyer.

3146. Seconde adresse aux citoyens. 1790. In-8, 27 pp. — B.G.:Gf315,vol.130;377.

En faveur d'une commission publique; contre la sanction des lois *in globo* et l'inamovibilité. Une note dit que l'on a dû imprimer cette brochure à l'étranger, pour ne pas avoir à demander la permission à Genève. — Par Grenus. — Paru le 23 septembre 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3147. Troisième adresse aux citoyens, ou supplique au magnifique Petit-Conseil pour l'impression de son projet, et la liberté de la presse. Le 26 septembre 1790. In-8, 15 pp. — B.G.: Gf377.

3148. Conversation particulière sur la politique genevoise, etc. etc. Première partie. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.66.

Contre l'édit du 10 février 1789. — Du 5 octobre 1790 (Catalogue Rilliet).

3149. Projet du corps d'édit politique approuvé par le magnifique Petit Conseil, pour être proposé au magnifique Conseil des Deux-Cent. Publié par extrait par ordre du magnifique Petit Conseil. 1790. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, viii-96 pp. et table de iv pp. — B.G.:Gf315,vol.67;567,vol. 61,67.

Précédé d'un *Programme* et d'un *Avertissement* signés Puerari, où le Conseil explique que, pour déférer aux vœux des citoyens, il a arrêté un projet d'édit; il en donne, pour le moment, seulement les titres et articles renfermant des sanctions importantes et nouvelles; l'ouvrage entier sera imprimé plus tard. — Voy. Reg. du 15 octobre 1790.

3150. Doutes sur les avantages de l'amovibilité, soumis au jugement de tout Genevois non prévenu, ou lettre à l'auteur connu d'un écrit intitulé : Moyens d'affermir la paix. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.69;567,vol.64.

Il n'est pas opportun d'introduire le principe de l'amovibilité dans notre constitution. — Par l'avocat Boin; paru le 16 octobre 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3151. Projet du corps d'édits politiques approuvé par le magnifique Petit Conseil, pour être proposé au magnifique Conseil des Deux-Cent. 1790. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, iv-272-vii pp. — B.G.:Gf567,vol.61.

Précédé d'un programme sans date. — Parut imprimé le 29 octobre 1790, fut proposé le 29 novembre au CC, qui le rejeta le 7 décembre.

3152. Petit essai fort modéré, sur les doutes d'un homme qui ne doute de rien. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.51,69;567, vol.64.

En faveur de l'amovibilité, contre la brochure de Boin : *Doutes sur les avantages de l'amovibilité*. — Par Jacques Grenus. — Paru le 29 octobre 1790 (Journal ms. d'Ami Dunant). — *Correspondance de Grenus et Desonnaz*, t. II, p. 84.

3153. Avis au public sur l'homme aux Petits essais fort modérés. Genève, le 1 novembre 1790. *(Signé)* P. Boin, avocat. In-8, 37 pp. — B.G.:Gf315,vol.69,147.

L'auteur, adversaire de l'amovibilité, répond au *Petit essai fort modéré, etc.* et reproche à son auteur de suspecter les intentions au lieu de traiter les opinions.

3154. Proposition faite au magnifique Conseil des Deux Cent, par M. l'ancien Auditeur Jean-Pierre Trembley. Le premier novembre 1790. In-8, 7 pp. — Soc. de Lect.:vol.63.

Précédé d'une lettre datée de Frontenex, le 2 novembre 1790. Trembley propose que les Petit et Grand Conseils invitent tous les citoyens à examiner le code dans leurs cercles.

3155. Lettre à Monsieur l'ancien Auditeur Jean-Pierre Trembley. Genève le 10 novembre 1790. In-8, 22 pp. — Soc. de Lect.:vol.63.

Pour arriver au résultat désiré par Trembley, il faudrait abolir le paragraphe 1, titre XII, de l'édit de 1789, qui interdit aux cercles de délibérer et de voter sur des affaires d'état.

3156. Du dimanche 21 de novemb. 1790. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant, de deux sieurs auditeurs, et pour la fixation du taux du vin: 737 électeurs.

3157. Du dimanche 21 de novemb. 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3158. Pot pourri politique. N° 3. 1790. In-8, 16 pp. — Soc. de Lect.:vol.63,76.

Quelques observations sur les avantages de l'unité politique, c'est-à-dire sur l'égalité politique de tous les individus nés sur le territoire

genevois. Suivi d'un *Noël genevois* sur le même sujet, en vers. — Du 24 novembre 1790 (Catalogue Rilliet).

3159. Du DIMANCHE 28 de novemb. 1790. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la substitution d'un auditeur et la confirmation du châtelain de Jussy et d'un secrétaire de la Justice: 237 électeurs.

3160. Du DIMANCHE 28 de novemb. 1790. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3161. MÉMOIRE des Genevois de la Ville réclamans l'égalité politique, remis à M. le Premier Syndic et à la noble commission du Conseil des Deux-Cent le 17 décembre 1790; rédigé par M. Bérenger. Auquel est joint le mémoire des Genevois de la campagne réclamans l'égalité politique, remis à M. le Premier Syndic et à la noble commission du Conseil des Deux-Cent le 18 décembre 1790; rédigé par MM. Grenus, citoyen, avocat, membre du Conseil des Deux-Cent; et Bousquet, citoyen, avocat. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.130.

Ces deux pièces, écrites dans le même esprit, demandent l'égalité politique de tous les Genevois ; la dernière est suivie des signatures.

3162. LES ÉLANS du patriotisme. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf315, vol.129.

Vœux pour des changements à la constitution, dans le sens démocratique. — Du 29 décembre 1790 (Catalogue Rilliet).

3163. CHANSONS diverses. In-12, 12 pp. — B.G.:Gf567,vol.64.

La justice et l'équité (affaire d'Astruc); *Le bonheur du monde; Ce qui désole et ce qui console* (avec personnalités et détails curieux); *La liberté et l'amour.* — Par Grenus (Catalogue Girod). — Par Laurent Bernier (Ex. de la B.G.:Gf567,vol.64).

1791

3164. RÔLE du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCC.XCI. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 4 col. — Archives : E22.

3165. RÔLE du mag. Conseil des Deux Cent, de la République de Genève, pour l'année 1791. A Genève, chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Avec privilège. Atlant., 1 p. — Soc. de Lect.:vol.143.

3166. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.XCI. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 3 col. — Archives : E22.

3167. Almanach.... 1791, par J. F. Piguet, astrologue. In-12, 84 pp. — Biblioth. Rilliet.

3168. Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouni. Par M. Bourrit, chantre de l'église cathédrale de Genève, et pensionnaire du Roi des Français. A Genève, chez J. E. Didier, libraire, au grand cabinet littéraire, rue de la Cité, et chez les principaux libraires de l'Europe. 1791. Prix 2 liv. de France relié en carton. In-12, xiv-374 pp. — B.G.:Fa547*.

Les pages 1 à 205 sont consacrées à Genève, avec divers renseignements pour les étrangers, une liste alphabétique des auteurs genevois et le catalogue de leurs ouvrages.

3169. Du 2 de janvier 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection de deux syndics et la substitution d'un procureur général : 689 électeurs.

3170. Du 2 de janvier 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3171. Premières propositions de Monsieur l'avocat Grenus dans la séance du Grand Conseil de la République de Genève le 3 janvier 1791, sur la politique intérieure, les impôts et droits féodaux du territoire, et sur les rélations de la République avec la France. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,153;567,vol.64.

Grenus demande l'égalité politique pour tous les Genevois, l'amélioration du sort de ceux de la campagne, un traité d'alliance avec la France, la poursuite et la condamnation, comme traîtres à la patrie, des auteurs du *Mémoire sur les fortifications remis le 25 août 1783* (Voy. ci-dessus, nº 2635), etc.

3172. Lettre de M. Dentand à un de ses compatriotes. *(Signé)* Dentand, Ancien Syndic. Mardi le 4 janvier 1791. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.48;567,vol.64.

Publiée par Vincent Bourdillon, le destinataire; réfutation d'une calomnie répandue contre Dentand, à propos de l'opinion qu'il avait émise en CC au sujet des crimes d'état.

3173. Nous Syndics et Conseil de la Ville et République de Genève, certifions à tous qu'il appartiendra, que .... En foi quoi nous avons donné les présentes sous notre sceau et seing de notre Secrétaire, ce *[5e janvier]* mil sept cent quatre-vingt *[onze]*. Par mesdits Seigneurs Syndics et Conseil. *(Signé à la*

main) Puerari. In-fol., 1 p. — Biblioth. Le Fort : Papiers Delaplanche.

Passeport.

3174. Pot pourri politique. N° 4. In-8, 23 pp. — Soc. de Lect.:vol.67.

Il faut donner le droit de cité à tous les individus nés Genevois. — Du 5 janvier 1791 (Catalogue Rilliet).

3175. Appel à la Nation, ou mémoire pour les soi-disant sujets de la République de Genève. Par M. Grenus, avocat, ancien maire de Sacconex, membre du Grand Conseil de Genève et de la Société des Amis de la constitution de Paris. Se trouve à Genève, chez les marchandes de nouveautés politiques; et à Versoix au bureau du pontonage. De l'imprimerie patriotique de St. Claude, département du Jura. 1791. In-8, 95 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,153;567,vol.64.

Grenus expose la condition des campagnards sujets de la République et les changements qu'il voudrait y voir apporter. — Paru le 6 janvier 1791 ; le 8, le Conseil renvoya par prudence de juger l'auteur pour cette publication (Journal ms. d'Ami Dunant). — Voy. *Correspondance de Grenus et Desonnaz,* t. I, p. 176.

3176. Du dimanche 9 de janvier 1791. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour la nomination de deux seigneurs syndics et pour la substitution d'un sieur châtelain de Jussy : 1094 électeurs.

3177. Du dimanche 9 de janvier 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3178. Adresse des Genevois de la Ville et de ceux de la campagne à M. l'avocat Grenus, ancien maire de Sacconex et membre du Conseil des Deux-Cent de la République de Genève. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,153.

Hommage de reconnaissance; l'*Appel à la Nation* ne saurait attirer à son auteur aucun désagrément quand l'auteur du *Mémoire sur les fortifications* repose dans une douce sécurité. — Par Desonnaz; paru le 10 janvier 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3179. Du lundi 10 de janvier 1791. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315, vol.178.

Billet pour l'élection de deux syndics : 1315 électeurs.

3180. Du lundi 10 de janvier 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3181. Dialogue entre un aristocrate français, et Madame Midré. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.55.

Mme Midré, qui tient une boutique à la rue Rousseau, soutient contre son interlocuteur les idées populaires qui ont cours à Saint-Gervais. Une note dit que le fond de cette conversation est vrai et le reste vraisemblable. — Du 11 janvier 1791 (Catalogue Rilliet).

3182. Lettre de M. T. E. Pestre, à Mr. Prevost Procureur Général des C. et B. de Genève, le 11 novembre 1790: dans laquelle on prouve 1° Que les tribunaux de la République sont responsables des fautes et des erreurs que la prévention ou l'ignorance leur fait commettre. 2° Par une suite de faits historiques, que l'inamovibilité des offices, et l'inégalité politique ont été la source de toutes nos dissentions civiles. Janvier 1791. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

L'auteur a perdu un procès et s'en prend à la tyrannie des gouvernements. — Du 15 janvier (Catalogue Rilliet).

3183. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 18 de janvier 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour le rôle des citoyens et bourgeois jusqu'au mardi 25 janvier; le tirage au sort des adjoints aura lieu le vendredi 28 janvier 1791.

3184. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 19 de janvier 1791. *(Signé)* Puerari. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568,vol.1.

Proclamation relative à l'acte de confédération que l'on cherche à faire jurer par les diverses classes de Génevois *[sic]*. — Cet acte, reproduit en entier, est basé sur les mémoires des 17 et 18 décembre 1790 et n'admet pas de concessions partielles. — Les citoyens sont exhortés à ne pas entrer dans cette voie et à attendre avec patience le rapport de la commission des Petit et Grand Conseils, qui doit être publié avant le premier février. — Cette publication fut faite par toute l'Audience et affichée dans la ville et sur le territoire; les châtelains allèrent la faire publier et afficher, ayant avec eux un membre du CC. ou un citoyen; là où ils ne purent aller, on leur subrogea un membre du CC avec un citoyen; toutes les publications ont été arrachées pendant la nuit (Journal ms. d'Ami Dunant; Reg.).

3185. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 19 de janvier 1791. *(Signé)* Puerari. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315, vol.69;567,vol.62.

Projet d'édit rétablissant les assemblées de société et le droit de représentation dans le même état où ils étaient avant l'année 1782, conformément à l'édit du 26 mai 1707 et à l'édit de 1738. — Approuvé le 20 janvier en CC, pour être porté le dimanche 23 janvier au Conseil Souverain.

3186. Du dimanche 23 de janvier 1791. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet de votation sur le projet d'édit proposé par les M. P. et G. Conseils. — Accepté par 1018 contre 43 suffrages; 18 billets nuls; 1079 votants.

3187. Du dimanche 23 de janvier 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3188. Extrait des registres du Conseil du 19 de janvier 1791. *(Signé)* Puerari. In-8. 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.48,49,67;798.

Edit rétablissant les assemblées de société et le droit d'adresser des représentations aux syndics et au procureur général. — Approuvé le 20 janvier en CC et le 23 janvier en Conseil Général.

3189. Rapport fait au magnifique Conseil des Deux Cent, le 29 janvier 1791, par la commission, décernée le 8 décembre 1790. Chez J. L. Pellet, impr. de ia République. In-8, 32 pp. — B.G.:Gf315,vol.68;567,vol.62,65,66,67.

Exposé des motifs du *Projet d'édit* présenté le même jour par ladite commission. — Distribué aux membres du CC et à la V. C. (Journal ms. d'Ami Dunant).

3190. Projet d'édit rédigé par la commission, décernée le 8 décembre 1790, et raportée par elle au magnifique Conseil des Deux Cent, le 29 janvier 1791. In-8, II-108 pp. — B.G.: Gf315,vol.68;567,vol.62,67.

Ce projet a été répandu dans la ville et sur le territoire; les uns l'ont attaché à des lanternes, les autres au carcan; plusieurs dans la nuit ont chanté par la ville . éclaira, éclaira, les aristocrates à la lanterne! (Journal ms. d'Ami Dunant).

3191. Projet d'un titre de l'Edit, approuvé par la Commission et mentionné dans son rapport. Des Assemblées de quartier. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 15 pp. — — B.G.:Gf315,vol.48,49,68;567,vol.66,67,68.

Cette institution est destinée à rendre permanentes, dans la République, la bonne intelligence et l'harmonie qui ont amené la confection du nouvel Edit.

3192. Visite de l'aristocrate français à Madame Midré. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.55.

Contre le projet de code. — Du 4 février 1791 (Catalogue Rilliet).

3193. Mémoire des Genevois de la ville et de la campagne réclamant l'égalité politique, concernant l'état des personnes, traité dans le projet d'édit, rédigé par la commission décernée le 8 décembre 1790. Remis à M. le premier Syndic, le 5 février 1791. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.49;567,vol.64.

La commission n'aurait pas dû maintenir la distinction des classes entre les Genevois.

3194. Programme pour les primes proposées en faveur de la fabrique des émaux transparens. In-4, 2 pp. — Biblioth. Le Fort.

Concours ouvert par la Soc. des Arts. — Du 5 février 1791 (Note ms.).

3195. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 9 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Publication concernant l'usage des armes à feu et la chasse des lièvres et des perdrix.

3196. Avis pour les circonstances présentes. De l'Hermitage, le 10 février 1791. In-8, 3 pp. — Soc. de Lect.:vol. 65.

Proposition d'un moyen pratique pour présenter les remarques sur le projet d'édit rendu public le 1er février. — Par Jean-Antoine De Choudens-Chastel.

3197. Modifications et additions au projet d'édit de la commission du Deux Cent, approuvées par le Petit Conseil, pour être portées au M. Conseil des Deux Cent, et s'il les approuve, au Conseil Souverain avec le susdit projet d'édit. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol. 68;567,vol.61,67.

Cet imprimé fut porté le lundi 14 février au soir aux membres du CC, qui devait en délibérer le lendemain (Journal ms. d'Ami Dunant).

3198. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 14 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Les citoyens, bourgeois, natifs et habitants âgés de vingt-cinq ans

qui veulent se réunir au régiment des volontaires pour faire des patrouilles, sont invités à s'inscrire le jour même, de 10 heures du matin à 4 heures après-midi, dans la salle basse de l'Hôtel de Ville. — Cette publication n'a pas eu lieu et a été remplacée par une autre ordonnant la prise d'armes. — Voy. ci-après.

3199. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 14 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Il est ordonné, comme la mesure la plus propre à procurer la paix générale et la sûreté individuelle, que tous citoyens, bourgeois, natifs, habitants et autres Genevois ayant droit de porter les armes, se rendent armés aujourd'hui, à 2 heures, à la place d'armes de leur quartier; il sera pris des mesures pour monter dès ce soir la garde bourgeoise. Défense de se montrer en armes avant qu'on ait battu la générale. Tous sont invités à concourir à cette mesure dans le même esprit qui l'a dictée. — Cette publication a été faite à une heure (Journal ms. d'Ami Dunant) et affichée le 15 au matin, après 8 heures (Reg.).

3200. Très-respectueuse déclaration des natifs, remise à Messieurs les Syndics, le 15 février 1791. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.49;567,vol.62.

Etonnés de l'événement de la veille, les natifs déclarent qu'ils n'ont jamais eu l'intention de troubler la tranquillité publique.

3201. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Précautions pour affermir la tranquillité publique : défense de former des attroupements, de chanter des couplets menaçants et séditieux tels que ceux qui se sont fait entendre ces derniers jours, de sortir après dix heures sans lumière, et de faire honneur aux enterrements en se mettant à leur suite, à la réserve des personnes qui, suivant l'usage, sont en deuil, et dont le nombre a été fixé par l'ordonnance.

3202. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 16 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Tout étranger qui n'a pas comme répondant de sa conduite un Genevois, homme connu et sûr, devra sortir de la ville aujourd'hui, de

onze heures à une heure, par les portes de Rive et de Neuve. — Publié à 11 heures (Journal ms. d'Ami Dunant).

3203. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 16 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Divers Genevois des campagnes, séduits par des personnes mal intentionnées, ayant tenté hier de s'introduire forcément dans la ville, malgré les défenses réitérées, il est défendu aux Genevois des campagnes de s'introduire dans la ville, à moins d'une permission de leur châtelain, qui n'en admettra qu'une douzaine à la fois; défense de s'attrouper sur les glacis, etc.

3204. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 16 février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Proclamation relative aux événements de la veille, invitant tous les citoyens, bourgeois, natifs, habitans et autres Genevois à concourir à la défense de la République, et convoquant les citoyens et bourgeois ayant droit de suffrage à se réunir par dizaines, à partir du lendemain, pour qu'on leur expose les motifs des lois proposées et que la commission du CC en confère avec eux. — Rédigé en grande partie par Du Roveray (Journal ms. d'Ami Dunant).

3205. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 17 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 1, 4 et 21, pour le jour même à 3 heures, conformément à la publication de la veille. Les hommes de garde se joindront aux dizaines convoquées pour le lendemain.

3206. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 17 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 2, 10 et 16, pour le lendemain vendredi 18, à 9 heures.

3207. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 17 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Les citoyens et bourgeois demeurant dans les dizaines nos 3, 11 et 17 sont invités á se rendre, demain vendredi 18 février à trois heures, dans la salle du CC, par devant les seigneurs commissaires chargés par la publication du 16 du courant de conférer avec les citoyens et

bourgeois réunis par dizaines. Ceux qui seront de garde se joindront aux dizaines convoquées pour samedi.

3208. Très-respectueuse adresse de plusieurs citoyens, et des natifs, remise à Messieurs les Syndics et à M. le Procureur-Général, le 18 février 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.48; 567,vol.64.

Il faut faire une enquête sur les menées coupables qui ont existé contre la République; tous les efforts des déclarants seront pour le maintien de la tranquillité publique.

3209. Extrait du Mercure de France, n° 9 concernant les affaires politiques de la dernière révolution de Genève. De Lausanne le 18 février 1791. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.68; 567,vol.67.

Récit des événements du mois de janvier 1791. — Par Mallet-Du Pan; paru à Genève le 9 mars 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3210. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 18 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 5, 12 et 18, pour le lendemain samedi 19, à 9 heures.

3211. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 18 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 6, 13 et 19, pour le samedi 19 février, à 3 heures.

3212. Avis. Donné le 18 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

« Le public est averti que pour éviter l'encombrement dans les rues pendant le marché de demain, les charriots de bois, de foin seront rassemblés au dehors des portes de Cornavin et de Rive ainsi qu'à Pleinpalais où les divers particuliers pourront faire leurs emplettes. »

3213. Adresse aux cultivateurs genevois.

Le registre du Conseil du 18 février 1791 parle d'un libelle imprimé, adressé aux paysans, et on lit dans le Journal d'Ami Dunant, sous la date du 19 février 1791 : « Le Conseil a eu un exemplaire d'une brochure très violente intitulée : *Adresse aux cultivateurs genevois* qui leur annonce des secours; il a fait le nécessaire pour qu'elle ne fût point répandue. »

3214. De la part de nos magnifiques et très-honorés Sei-

gneurs.... Donné le 19 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 7, 15 et 20, et de la banlieue de Plainpalais, pour le lendemain dimanche 20, à neuf heures.

3215. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 19 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Convocation des dizaines nos 8, 9 et 14, pour le lendemain dimanche 20, à 3 heures.

3216. Adresse au législateur de Genève. Par J. L. Bermond. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.55;567,vol.64.

On peut refuser le droit de bourgeoisie aux étrangers, mais non aux Genevois; et on ne doit pas faire les admissions par promotion. — Du 21 février 1791 (Catalogue Rilliet).

3217. Mémoire des habitans de Genève, présenté à M. le premier Syndic et au président de la noble commission du Conseil des Deux-Cent, le 21 février 1791. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.49;567,vol.64.

Les habitants réclament l'insertion, dans leurs lettres d'habitation, des prérogatives dont ils doivent jouir, l'admission comme habitants des enfants qui leur sont nés après leur admission à l'habitation, etc.

3218. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 23 de février 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Défense à tous soldats du régiment de volontaires et à tous autres citoyens, bourgeois, natifs, habitants et Genevois, auxquels il a été délivré des armes appartenant à l'Etat, de les prêter et faire passer en d'autres mains.

3219. Adresse de Mr. Vernes, fils, à tous ses compatriotes. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Le second titre est : *Adresse d'un citoyen à tous ses compatriotes.* — Les natifs ont des prétentions exagérées, mais l'on doit les recevoir comme bourgeois, à condition qu'ils respectent la constitution et se soumettent aux obligations qui résulteront pour eux de ce titre. — Du 24 février 1791 (Catalogue Rilliet).

3220. Adresse à Messieurs les rédacteurs du dernier projet d'édit, ainsi qu'à tous les Genevois qui ne sentent pas les inconvéniens qu'il y auroit à faire une classe de rebut d'une partie de leurs compatriotes. Remise le 25 février 1791. Augmen-

tée de quelques notes à l'impression. Ce 25 février 1791. *(Signé à la main)* Téron l'aîné. (Prix 7 sols). In-8, 24 pp. — B.G.: Gf315,vol.49.

Projet de constitution donnant au Conseil Général le droit d'accorder la bourgeoisie et l'habitation. Les notes contiennent des anecdotes personnelles à l'auteur, dépeignant l'état des natifs et les vexations qu'ils ont eu à subir.

3221. Remarques sur le projet d'édit, remises à la commission par plusieurs citoyens et bourgeois de divers cercles. Le 26 février 1791. In-8,4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,68;567,vol.64.

Sur le Conseil Général, l'amovibilité, les représentations, la séparation des pouvoirs, les impôts, la liberté de la presse, la garantie et les gardes bourgeoises. — Remises par Vincent, Bourdillon, Lebœuf, Imbert, Lossier régent (Journal ms. d'Ami Dunant).

3222. N° 571. Assemblée Nationale, corps administratifs, et nouvelles politiques et littéraires de l'Europe; réunis au Journal de Versailles, des départemens de Paris, de Seine et d'Oise. Du dimanche 27 février 1791. De l'imprimerie de C. F. Perlet, rue Saint-André-des-Ares, hôtel de Château-Vieux. In-8, 8 pp. — Archives.

Contient un article intitulé : Un Genevois à ses patriotes, signé Perlet, et prêchant la conciliation. — Voy. Reg. du 7 mars 1791.

3223. Mémoire présenté au nom des natifs à la noble Commission, sur le titre XII du projet d'édit, concernant l'état des personnes. Le 28 février 1791. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol. 49,68;567,vol.64.

Demande quelques modifications aux conditions d'admissibilité à la qualité de citoyen, et la création d'un collège non classique.

3224. Observations d'un citoyen sur le projet proposé par la n. commission le 29 janvier 1791. In-8, tit.-45-15 pp. — B.G.: Gf315,vol.49.68.

Critiques contre ce projet; à la suite se trouve le projet du titre concernant les assemblées de quartier, avec pagination particulière. — Paru le 1er mars 1791; attribué à Jacob Tronchin (Journal ms. d'Ami Dunant).

3225. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Du [3] mars 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication concernant une visite des armes par dizaines.

3226. Second rapport au magnifique Conseil des Deux-Cent,

le 4 mars 1791, par la commission, décernée le 8 décembre 1790. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,68;567,vol.62,65,66,67.

Exposé des motifs pour les nouvelles modifications au projet d'édit.

3227. Très-humble et très-respectueuse déclaration remise aux Seigneurs Syndics, le 4 mars 1791, par plusieurs citoyens et bourgeois, députés d'un grand nombre de cercles. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,68;567,vol.65.

Protestation de bonne volonté pour le maintien de la tranquillité publique.

3228. Nouvelles modifications et additions au projet d'édit de la commission du Deux Cent, approuvées par le Petit Conseil, pour être portées au M. Conseil des Deux-Cent, et s'il les approuve, au Conseil Souverain avec le susdit projet d'édit. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 47 pp. — B.G.: Gf315,vol.68;567,vol.62,67.

3229. Le cri de la raison. Ce 6 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.69.

Contre le projet présenté *in globo*. — Par Cornuaud;paru le 7 mars (Journal ms. d'Ami Dunant).

3230. Le cri de l'intérêt. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.51; 567,vol.62.

Il faut refuser le code *in globo*. — Par Cornuaud (*Bulletin de l'Institut national genevois,* t. XXVIII, p. 285).

3231. Nouvelles réflexions sur les assemblées de quartier. Prix, deux sols. In-8, tit.-13 pp. — B.G.:Gf315,vol.129;567, vol.68.

Montre l'inopportunité et les vices de cette innovation. — Paru le 8 mars 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3232. Lettre de Téron l'aîné à son capitaine. Remise le dimanche matin 6 mars 1791. In-8, 8 pp. — Archives : Procès criminels de 1791, n° 40.

Plaintes d'un esprit aigri. — Suivi d'un « Supplément nécessaire à la note de la page 14 de mon *Adresse à la Commission* », sous la date du 8 mars 1791. — Le 18 mars, Téron fut condamné pour cette brochure à un mois de prison et à demander pardon à la Seigneurie et à M. Malan, maître d'écriture (Journal ms. d'Ami Dunant).

3233. Le cri de la logique. Ce 10 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Il ne faut pas faire voter les lois *in globo* : on avale le *bolus*, mais le mal de cœur suit, et l'on fait des efforts dangereux pour le rejeter. — Par Cornuaud.

3234. Projet d'édit. Chez J. L. Pellet, imp. de la République. In-8, 125 pp. et errata, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.68;567,vol. 62,66;798.

Précédé d'un *Programme* : Extrait des registres du Conseil, du 11 mars 1791, signé De Rochemont, par lequel il accepte ce projet d'édit, à une pluralité supérieure aux trois quarts des suffrages, pour être porté au Souverain Conseil le mardi 22 de ce mois. — Distribué le 15 mars (Journal ms. d'Ami Dunant).

3235. Le cri de la liberté. Genève, ce 17 mars 1791. In-8, 4 pp. -- B.G.:Gf315,vol.49.

La vraie liberté consiste à n'obéir qu'aux lois; mais il faut que celles-ci émanent du peuple. pour cet effet, les citoyens doivent pouvoir s'assembler, se consulter et adresser leurs vœux au gouvernement par la voie des représentations. — Les lois ne doivent pas être votées *in globo*. — Par Cornuaud.

3236. Les hauts faits de l'illustrissime, aristocratissime, démaguoguissime Dur-au-vrai; chantés par lui-même en style oriental. Ouvrage tiré d'un ancien manuscrit. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.51,68(2ex.),153.

Satire contre Duroveray et son code. — Paru le 18 mars 1791 et attribué à l'avocat Bousquet (Journal ms. d'Ami Dunant).

3237. Extrait des registres du Conseil du 18 mars 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.68;567, vol.66;798.

Le Conseil, adhérant aux conclusions d'une représentation remise le même jour, propose de supprimer l'article LV du titre XII du projet d'édit et de le remplacer par l'article suivant : « On fixera « dans le code la police des communautés des villages de la campa- « gne ainsi que les règles relatives à la réception des communiers. » Cet avis est approuvé le 19 mars 1791 en CC, pour être distribué sans délai aux citoyens et bourgeois et inséré dans le projet d'édit qui doit être porté, le mardi suivant (22 mars), au Souverain Conseil.

3238. Essai sur les moyens de parvenir à une constitution vraiment populaire. Seconde édition. In-8, 16 pp. — B.G.: Gf315,vol.68,129;567,vol.65.

L'éditeur fait précéder cette édition d'un avis et la fait suivre d'une conclusion; celle-ci montre, sous forme d'apologue, qu'on ne doit pas accepter un projet de code par crainte d'en avoir un plus mauvais. — Par Cornuaud. — Du 20 mars 1791.

3239. Citoyens ! Encore un mot. Ce 21 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.68,129;567,vol.62.

Il faut refuser ce projet que l'on présente *in globo*. — Par Cornuaud.

3240. Proposition et esquisse d'une représentation pour le mardi 22 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.62.

Cette représentation serait portée aux syndics dans le cas où l'édit serait rejeté; elle demande que l'on fasse un triage des lois qu'il contient, que celle qui concerne l'état des personnes (titre XII) soit portée dans les huit jours à l'approbation du Conseil Souverain; de même pour celle qui attribue au Conseil Souverain l'élection des Petit et Grand Conseils; pour les autres, on prendrait plus de temps. — Il s'agit évidemment là d'une manœuvre pour faire refuser le projet d'édit. Voy. la pièce suivante. — Cette brochure, répandue le soir dans les cercles et les corps de garde, fut déférée par les citoyens aux syndics comme très dangereuse et très illégale (Journal ms. d'Ami Dunant). — Supprimé par ordre du Conseil (Reg. du 22 mars 1791).

3241. Proposition et esquisse d'une représentation pour le mardi 22 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,68,153; 436,vol.22.

Le même, suivi d'un appel aux citoyens, leur dévoilant le ténébreux machiavélisme de cette pièce et disant que c'est le neuvième pamphlet que, depuis huit jours, l'on répand dans le public; les auteurs de ces productions venimeuses [Tronchin et Cornuaud] sont clairement désignés. — Imprimé dans la nuit et distribué gratis dans la ville et à la porte du C^1 G^1 dès 8 h., cet écrit ramena au projet d'édit bien des citoyens qui ne le voulaient pas. — Par Duroveray (Thourel, t. III, p. 363).

3242. Nouvelles considérations et expédient pour la circonstance. In-8, 31 pp. — B.G.:Gf315,vol.68,129;567,vol.65.

Contre le vote *in globo*, l'amovibilité et les assemblées de quartier; il faut rejeter le projet. — Du 21 mars 1791.

3243. Très-humble et très-respectueuse déclaration remise aux Seigneurs Syndics, le 4 mars 1791, par plusieurs citoyens et bourgeois, députés d'un grand nombre de cercles. Réglemens du Cercle des Genevois, approuvés et arrêtés à l'assemblée générale des députés des cercles coalisés, le 21 mars 1791. Placard atlant., 2 col. — Biblioth. Rilliet : vii.

La déclaration occupe la colonne de gauche et le règlement celle de droite. La nouvelle société a pour but de réunir les bons Genevois, pour maintenir la tranquillité publique, la liberté des délibérations dans les Conseils et l'indépendance de l'Etat.

3244. Du MARDI 22 de mars 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur le projet d'édit proposé par les M. G. et P. Conseils; 1453 votants : 1124 pour, 213 contre; 16 billets blancs.

3245. Du MARDI 22 de mars 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3246. Du 22 DE MARS 1791. En Conseil Souverain. *(Signé)* Puerari. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.68;567,vol.66;798.

Approbation du projet d'édit et de la modification proposée à l'article LV du titre XII, à une pluralité supérieure aux trois quarts des suffrages.

3247. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 24 de mars 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ceux qui voudront se prévaloir de l'art. XXX, tit. IX, de l'édit du 22 mars, pour être présents aux défenses des prévenus en matières criminelles, sont invités à s'inscrire en chancellerie, dès demain vendredi 25 mars.

3248. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 25 de mars 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Tous les anciens Genevois du territoire, qui seraient dans le cas de ceux qui se trouvent désignés à l'article XXXV du titre XII de l'édit du 22 mars et qui désireraient se prévaloir du bénéfice qui leur est accordé par les articles LXI et LXII du même édit, sont invités à présenter leur requête d'ici au 22 avril prochain.

3249. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 25 de mars 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour les étrangers établis qui désirent être admis à l'habitation, conformément à l'article XV, tit. XII, de l'édit du 22 mars 1791.

3250. LES NATIFS aux citoyens, membres des différens Conseils qui ont approuvé l'édit du 22 mars 1791. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.64.

Les natifs témoignent de leur reconnaissance et promettent d'être

toujours de bons Genevois. — Paru le 25 mars 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3251. Les natifs reconnoissans(*) aux citoyens, membres des différens Conseils qui ont approuvé l'édit du 22 mars 1791. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Autre édition du précédent, avec une note indiquant qu'on a changé le titre, qui avait déplu à plusieurs personnes, comme étant trop général.

3252. Adresse des Genevois de la campagne, aux citoyens qui ont approuvé l'édit du 22 mars 1791. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.49,153.

Remerciements. — Par Grenus, qui le joignit à des numéros des *Sifflets de St-Claude* (Voy. Reg. du 15 juin 1791). — Du 25 mars 1791.

3253. Adresse des Genevois de la ville, membres des divers cercles, qui ont présenté les mémoires des 17 décembre 1790. 5, 15, 18 février 1791, et mémoire présenté au nom des natifs à la noble commission. Aux citoyens qui ont approuvé l'édit du 22 mars 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Remerciements et invitation à la concorde.

3254. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 26 de mars 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Messeigneurs invitent ceux dont l'état a été réglé et assuré par les diverses dispositions du titre XII de l'édit du 22 mars, à se pourvoir par devant eux, d'ici au 22 mars 1792, pour être classés et reconnus dans les qualités que la loi leur assure respectivement.

3255. [Lettres de bourgeoisie].

Le 29 mars 1791 on adopte le formulaire des lettres de bourgeoisie (Reg.).

3256. Observations d'un citoyen sur les principes qui doivent être la base du code militaire. In-8, 13 pp. — Soc. de Lect.: vol.65.

Il faut supprimer le régiment des volontaires, abolir le serment des soldats, qu'ils ont déjà prêté comme citoyens; laisser aux officiers de chaque compagnie la distribution des grades; réunir les compagnies par quartiers; répartir l'artillerie également dans toute la ville, et ne pas avoir un corps d'artilleurs permanents. — Paru le 14 avril 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3257. PROJET d'édit sur le militaire. Extrait des registres du Conseil, du 16 avril 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 46 pp. — B.G.:Gf567,vol.62.

Pour être proposé au CC, le mercredi 20 de ce mois.

3258. PROJET d'édit sur le militaire. Retouché par la commission du magnifique Conseil des Deux-Cent, d'après les observations faites dans le premier tour. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf567,vol.62.

Précédé d'un extrait des registres du Conseil, du 16 avril 1791, signé Puerari, l'approuvant pour être proposé au CC, le mercredi 20 de ce mois. — Distribué aux membres du CC le 19 avril (Journal ms. d'Ami Dunant).

3259. ADRESSE remise à Messieurs les Syndics le 22 avril 1791, par plusieurs citoyens et bourgeois, membres du Régiment des Volontaires. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Demande que les Genevois soient astreints non au service complet, mais seulement au service de la place, c'est-à-dire qu'ils puissent faire partie des légionnaires auxiliaires et ne soient pas forcés d'être tous légionnaires réguliers.

3260. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation, remise aux Seigneurs Syndics, le 23 avril 1791, par divers citoyens et bourgeois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Demande des modifications au projet d'édit militaire, notamment : élection des officiers par le Conseil sur une nomination faite par les officiers et soldats de chaque compagnie ou bataillon; rétablissement du tirage de la bombe et du canon et de la royauté du canon sous l'ancienne forme; réduction de la garnison et fixation par la loi du nombre de ses officiers; interdiction des enrôlements qui, depuis 1782, tendent à dépeupler nos campagnes; enfin il faut que la loi défende tout casernement de la garnison, les bâtiments destinés ci-devant à cet usage ne devant en aucun cas loger un seul soldat.

3261. DE LA PART de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs.... Donné le 23 d'avril 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers dans les campagnes.

3262. DÉCLARATION remise par cinquante citoyens et bourgeois à Messieurs les Syndics le 25 avril 1791. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.64.

Ces cinquante, dont une partie sont externes au Régiment des Volontaires, déclarent adopter en tout son contenu l'adresse remise aux syndics le 22 avril par plusieurs citoyens et bourgeois, membres du Régiment.

3263. Très-humble et tres respectueuse adresse remise à Messieurs les Syndics le 26 avril 1791, au nom d'un grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.49.

Cette adresse se prononce en faveur du projet d'édit militaire, quoiqu'il n'ait pas encore été communiqué légalement aux citoyens; le service doit être obligatoire pour tous, sans qu'il y ait de volontaires; on a eu raison d'abolir le terme de *bas*-officiers. Il faudrait rétablir le tirage du canon et de la bombe, ainsi que la royauté attachée au premier de ces tirages, et rendre aux divers exercices publics non seulement leurs immeubles, mais encore leurs propriétés pécuniaires et mobilières.

3264. Projet d'édit sur le militaire. Extrait des registres du Conseil, du 27 d'avril 1791. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 48 pp. — B.G :Gf315,vol. 68;567,vol.66;798.

Le même que ci-dessus (nº 3258), avec les modifications apportées par le CC. Concerne la milice, la garnison, etc.; pour être porté le mardi 3 mai 1791 au Conseil Souverain, qui l'approuva.

3265. Adresse remise le 28 mars dernier à la noble commission, chargée de la rédaction du code militaire, et rendue publique le 29 avril 1791. Genève le 28 mars 1791. In-8, tit. et 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,68.

Les officiers, bas-officiers et soldats volontaires demandent qu'on ne désorganise pas le Régiment des Volontaires, mais que l'on cherche au contraire à le renforcer.

3266. Du mardi 3 de may 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur le projet d'édit sur le militaire; 943 électeurs. 487 approbations; 456 réjections; 10 billets nuls.

3267. Du mardi 3 de may 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3268. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 7 de mai 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le prix du pain bis sera réduit de 6 à 5 sols dès le lundi 23 mai, et à 4 sols et demi pour les pauvres. La Chambre des blés est autorisée à vendre du pain blanc à 7 sols la livre.

3269. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 10 de mai 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Il est enjoint à tous Genevois tenus de porter les armes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante, d'avoir à monter la garde exactement toutes les fois qu'ils seront commandés et à faire leur service en personne.

3270. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 10 de mai 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les officiers-majors, sergents, caporaux et appointés de l'ancienne milice bourgeoise de la ville qui sont dans les cas mentionnés aux articles XXXVII, XXXVIII et XXXIX du titre IV de l'édit du 3 mai courant et qui veulent s'en prévaloir, doivent s'inscrire en chancellerie d'ici au 3 juin ; les anciens officiers des milices du territoire, soit de la banlieue, soit des mandements, qui voudront rentrer dans les dites milices soit départements et y être replacés selon leur rang d'ancienneté, sont invités à s'inscrire dans le même terme.

3271. Le postillon de la Liberté, ou les sifflets de St-Claude. In-8, 208 pp. en 26 numéros. — B.G.:Gf315,vol.52,151.

Par Jacques Grenus. — Le n° 1 est daté du 14 mai 1791, le 26e et dernier, du 30 août 1791. Le titre de *Les Sifflets de St Claude* ou *Sifflets de St-Claude* reste seul dès le n° 3. — L'abonnement pour un an est de 6 liv. de France, pour six mois 7 florins, pour trois mois 4 florins, pris au bureau, chez Philippe Crepet à Saconnex; les numéros de huit pages, séparément à 4 sous. L'année sera de 52 numéros et, suivant les circonstances, il en paraîtra deux par semaine. — M. Grenus, homme de loi, chez qui on peut s'abonner, sera chez lui le samedi tout le jour et le dimanche jusqu'à onze heures du matin. — Le 11 juillet 1791, le sieur Desaulne est renvoyé au jugement de Dieu et de sa conscience pour avoir inséré des vers dans les *Sifflets* et avoir fait la chanson du chat-huant (Journal ms. d'Ami Dunant). — Voy. Reg. des 17 et 18 mai, et 8 juin 1791.

3272. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 14 de mai 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers.

3273. Du dimanche 29 de mai 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection d'un conseiller d'état : 692 électeurs.

3274. Du dimanche 29 de mai 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3275. Adresse à nos freres de Geneve, à ceux du bas-Valais et du Pays-de-Vaud. ou Plan de coalition, proposé par les patriotes Savoisiens. In-8, 8 pp. — Archives.

Excitation à la révolution et à l'annexion à la France. Que tout soit prêt pour que la bombe éclate au moment où le sultan de Turin fera son entrée en France. — Voy. Reg. des 23 et 28 mai 1791.

3276. Tabelle des quartiers, imprimée par ordre du magnifique Conseil du 1 juin 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.66;797.

Indication du lieu de rassemblement de chaque compagnic des quatre bataillons et des quartiers qui les fournissent.

3277. Articles approuvés par le magnifique Petit Conseil, le 1 juin 1791, concernant les tirages, prix et royautés des villages de la République. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.66; 797.

Nombre de livres d'étain accordées aux divers tirages pour leur prix ; gratifications et privilèges accordés aux rois ; organisation des tirages.

3278. Règlement provisoire sur le militaire. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 19 pp. — B.G.:Gf567,vol.66;797.

Approuvé par le Petit Conseil le 1er juin 1791. — Concerne les milices : avancement et élection des officiers ; distribution des quartiers des compagnies ; milice des banlieues et du territoire ; artillerie.

3279. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 de juin 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour le remplacement des officiers-majors dont la place est vacante et pour en nommer 16 nouveaux, conformément à l'art. XXXIII du tit. IV de l'édit du 3 mai 1791, ainsi que pour les places d'appointés.

3280. Du DIMANCHE 5 de juin 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour la substitution d'un Sr. châtelain de Peney : 204 électeurs.

3281. Du DIMANCHE 5 de juin 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3282. LA COMMISSION décernée par les mag. Petit et Grand Conseils pour la révision de toutes nos loix politiques. . . . . . . 7 juin 1791. In-4, 1 p. — Archives : Reg.

Cette commission invite les négociants et autres personnes éclairées dans ce qui concerne le commerce, à lui faire parvenir leur avis sur la révision du tarif de la douane et sur les lois relatives aux faillites, etc.

3283. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 10 de juin 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication interdisant l'usage de la poudre à tirer et des armes à feu aux jeunes gens.

3284. A LA MÉMOIRE et à la patrie de J. J. Rousseau, par un de ses concitoyens. Du 15 juin 1791. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.69,154;567,vol.67;Q9,vol.7.

Il faut demander à l'Assemblée Nationale de France les cendres de Rousseau et lui élever un tombeau. — Par Masbou fils (Note ms. de B.G.:Q9,t.7). — Par Bérenger (Note ms. de B.G.:Gf315,vol.69).

3285. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse adresse remise aux Seigneurs Syndics le 15 juin 1791 par les citoyens et bourgeois députés de vingt-huit cercles. A Genève. De l'imprimerie de Bonnant. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69;567,vol.67.

Protestation indignée contre divers écrits séditieux sortis des presses du voisinage et qui se répandent dans notre ville; quelques-uns paraissent périodiquement et calomnient tour à tour les lois, les magistrats et les particuliers de la République; d'autres cherchent à soulever à la fois plusieurs peuples voisins et osent tenter de faire de Genève le centre de l'incendie qu'ils voudraient allumer autour de nous. — Par Gallatin et Trembley (Journal ms. d'Ami Dunant).

3286. RECTOR Academiæ Genevensis. Lectori S. Placard in-fol. — Biblioth. Girod.

Vers latins; les promotions du Collège se feront, Dieu aidant, lundi

prochain 20e juin 1791, dans le temple de Saint-Pierre, à une heure après midi.

3287. Liste des écoliers qui ont été conférens, et de ceux à qui ont été adjugés les prix, qui seront délivrés par noble Claparède, Premier Syndic, le 20 juin 1791, dans l'église cathédrale de St. Pierre. Se vend chez Louis-Antoine Caille, libraire du Collège. Liste demi-atlant., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

3288. Extrait du Moniteur soit Gazette nationale, n° 183, du samedi 2 juillet 1791. Seconde année de la liberté. Genève le 22 juin 1791. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.69;567,vol.67;614.

Récit des événements des 20 et 21 juin 1791, relatifs aux cocardes; renseignements sur les agissements de Grenus; suivi de notes dirigées contre ce dernier. – Attribué à Duroveray (Journal ms. d'Ami Dunant).

3289. Extrait des registres du Conseil, du 25 juin 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69; 567,vol.62,67.

Remerciements pour l'adresse patriotique du 15 juin; il n'est pas de la dignité des membres du Conseil de réfuter les calomnies contenues dans les écrits des ennemis de l'Etat; les Genevois doivent résister par leur concorde aux attaques dirigées contre leur indépendance.

3290. Très-respectueuse adresse, remise le 25 juin 1791, à Messieurs les Syndics, par le Cercle de l'Egalité. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69;567,vol. 67.

Protestations de patriotisme, d'amour de la concorde et d'obéissance aux magistrats.

3291. Avis. Donné le 28 juin 1791. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4. — Biblioth. Le Fort.

Le public est averti que, par ordre de Messieurs les Syndics, et provisoirement, les portes de la ville se fermeront demi-heure avant le temps fixé par la tabelle imprimée, et à commencer dès demain mercredi 29 de ce mois.

3292. Avis. Messieurs les sergens, caporaux, ... Placard in-4. — Biblioth. Rilliet : VIII.

Inscription pour ceux qui désirent faire le service dans la troupe à cheval. — Du 28 juin 1791 (Catalogue Rilliet).

3293. Tableau des officiers de la Légion Genevoise, classés par compagnie, d'après la promotion de juin 1791. Atlant. obl., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

Noms de tous les officiers-majors et bas-officiers des quatre bataillons (houppes jaunes, blanches, vertes, rouges).

3294. SUPPLÉMENT au n° 7. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.55.

Quelques chansons contre Du Roveray, etc. Paraît être un supplément des *Sifflets de St-Claude*.

3295. RÈGLES à observer pour les baptêmes et les mariages des étrangers, en exécution des articles LXXIV et LXXV du titre XII de l'édit du 22 mars 1791, approuvé par le M. P. C. le 6 juillet 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf567,vol.66;797.

Le pasteur de l'église allemande est seul chargé des baptêmes et mariages des étrangers en ville et dans la banlieue,

3296. TABLATURE à suivre pour les baptêmes et mariages des étrangers, en exécution des articles LXXIV et LXXV du titre XII de l'Edit du 22 mars 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf797.

Autre édition du précédent, avec des modifications. — Voy. Reg. du 6 juillet 1791.

3297. RÈGLEMENT sur les coupeurs de bois. Du 11 juillet 1791. *(Signé)* Mestrezat, Secrétaire. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1;797.

Avec tarif.

3298. LETTRE adressée par la Société patriotique du Jura à leurs frères de Savoye, de Suisse et de Genève.

Répandue dans le public le 15 juillet 1791 (Reg.).

3299. PREMIÈRE lettre à Messire Jaques Trissotin de la Grenuliére ou le retour des siflets. Genève le 19 juillet 1791. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.52,69;567,vol.67.

Attaques contre Jaques Grenus. A la fin se trouve un avis au public, invitant les personnes qui peuvent donner sur cet individu des informations, notes ou avis, à les déposer chez Mme Lossier, à côté de la Résidence de France. — Le Consistoire se plaignit de cet avis, comme propre à ouvrir la porte aux délations et aux procès d'injures. Ce libelle est attribué à Broë l'apothicaire (Journal ms. d'Ami Dunant). — Le 9 août, le Conseil a défendu à Mme Lossier de faire chez elle un dépôt d'informations et d'avis sur Grenus et de vendre publiquement des lettres dirigées contre lui *(Ibid.)*. — Dès le premier août ce libelle fut interdit (Reg.).

3300. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 19 juillet 1791. *(Signé)*

De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — Archives : E6.

Il sera fait dans la première quinzaine d'août une revue d'inspection de tous les légionnaires effectifs; il devront se conformer au *modèle* déposé chez le capitaine Mallet au Bastion de Hollande.

3301. Seconde lettre à Messire Jaques Trissotin de la Grenuliére ou le retour des siflets. Genève le 25 juillet 1791, jour de la St. Jaques. In-8, 19 pp. (17 à 35). — B.G.:Gf315,vol. 52,69.

L'auteur continue à blâmer les actions criminelles de Jaques Grenus.

3302. Copie de la lettre adressée par les comédiens français composant le spectacle de Genève, à Messieurs les maire et officiers-municipaux de la ville de Saint-Claude, le 27 juillet 1791. In-8, 3 pp. — S.d'H.

Les comédiens et musiciens, au nombre de vingt-quatre, qui signent cette lettre, protestent contre certaines assertions contenues dans le numéro du 21 juillet du *Journal du Jura*. D'après cet article, attribué à l'abbé Lémard, ils auraient eu des obstacles à franchir pour aller à Ferney-Voltaire, le 14 juillet, prêter le serment civique, et ils auraient tous juré de venger la tête respectée et chérie de Grenus, que des brigands ont proscrit, etc. Ils déclarent qu'ils sont humiliés d'avoir à relever une calomnie aussi infâme et le mépris est la seule arme dont ils se serviraient, s'il ne leur importait pas de se justifier aux yeux du gouvernement de Genève. Suit un certificat des autorités municipales de Ferney-Voltaire, en date du 29 juillet 1791.

3303. Plaidoyer de J. Desonnaz, citoyen de Genève, accusé d'être le coopérateur de M. l'avocat Grenus pour un journal, intitulé : Les sifflets de St. Claude. Prononcé par lui-même à l'audience du Conseil de Genève, le 29 juillet 1791 : précédé d'un exposé justificatif. A St. Claude, De l'imprimerie d'Antoine Dumoulin. 1791. In-8, tit. et 65 pp. — B.G.:Gf315,vol.49;567, vol.64.

L'exposé contient des anecdotes très romanesques, des poésies, etc. — Paru le 16 novembre 1791 (Catalogue Rilliet). — La dernière page est fautivement numérotée 71.

3304. Journal de Genève. 5 vol. in-4. — B.G.:Gf359.

1787 : 22 n^os^, 110 pp.; commence le 4 août 1787. — 1788 : 53 n^os^, 224 pp., suppl. de 8 pp., avec numérotation spéciale, après le n° 23 *(Extraits des rapports de la Société pour l'avancement des Arts)* et de 4 pp. avec planche après le n° 52 *(Nouvelles observations botanico-*

météorologiques). Le nº 53 est du 3 janvier 1789. — 1789 : 52 nºs et table, 218 pp. et planche au nº 16. — 1790 : 52 nºs et table, 211 pp ; après la page 208 : *Programme de concours pour les apprentifs horlogers.* — 1791 : 30 nºs, 120 pp. et planche à la fin. Le dernier numéro est du 30 juillet. — L'autorisation avait été donnée en mars 1787 (Reg. des 3 et 16 mars 1787). — Le principal rédacteur était J. Senebier; au début le *Journal* comptait 400 abonnés.

3305. RAPPORT de la commission du comité de mécanique. In-4, 7 pp. et une planche in-fol. oblongue, gravée. — Biblioth. Rivoire.

Sur les moyens de multiplier les secours en cas de feu, et en particulier de sauver la vie à ceux qui ne peuvent sortir des bâtiments incendiés sans s'exposer à la perdre. Inséré dans le *Journal de Genève* des 23 et 30 juillet 1791.

3306. TROISIÈME lettre à Messire Jaques Trissotin de la Grenuliére ou le retour des sifflets. Genève le 1 août 1791. In-8, 16 pp. (37 à 52). — B.G.:Gf315,vol.52,69.

Suite des deux précédentes, avec détails sur divers méfaits de Grenus.

3307. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 d'août 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordre, vu la grande chaleur, d'exécuter les précédentes ordonnances relatives à la destruction des chiens; défense d'insulter les chasségueux.

3308. AVIS. *(Signé)* Bontems, major. Placard atlant., 2 col. — S.d'H.

Ordre à suivre pour le service de garde des 16 compagnies, à partir du 10 août, avec un tableau des noms et demeures de leurs chefs et secrétaires. — Du 2 août 1791 (Catalogue Rilliet).

3309. ADRESSE de Jaques Grenus, aux citoyens du district de Gex. *(Signé)* Grenus, homme de loi, président de la Société des Amis de la constitution de Gex. Sacconnex 6 août 1791, l'an 3e de la Liberté. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,153.

Grenus prétend qu'on le calomnie et cherche à se blanchir.

3310. Quatrième lettre à Messire Jaques Trissotin de la Grenuliére ou le retour des sifflets. Genève le 8 août 1791. In-8, 19 pp. (53 à 71). — B.G.:Gf315,vol.52,69;567,vol.62.

Contre Grenus et ses écrits, notamment le *Sifflet* nº 15.

3311. Extrait des registres du Conseil, du 12 d'août 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69; 567,vol.67.

Avertissement à ceux qui entretiennent des relations habituelles avec Jaques Grenus et à ceux qui ont formé le projet de lui donner des marques publiques d'approbation : ils seraient poursuivis. Grenus est un ennemi de la Patrie.

3312. Idées d'un citoyen de Genève, sur la réforme de l'éducation publique. In-8,15 pp. — B.G.:Gf315,vol.159.

Conseils pour tous les degrés de l'instruction publique. Il demande qu'on étudie le français au collège, qu'on donne moins de temps au grec et au latin, que l'on ajoute quelques branches à l'enseignement, que l'on puisse étudier la médecine et la chirurgie à Genève, etc , etc. — Par Martines. — Du 15 août 1791 (Catalogue Rilliet).

3313. Extrait du Journal du Jura, n° 18. In-4, 2 p., 2 col. — Biblioth. Rilliet : viii.

Contient un extrait d'une lettre de Genève et une lettre sur la Suisse et Genève, dans le genre propre à Grenus.

3314. Cinquième lettre à Messire Jaques Trissotin de la Grenuliére ou le retour des siflets. Genève le 18 août 1791. In-8, 24 pp. (73 à 96). — B.G.:Gf315,vol.52,69;567,vol.62.

Encore contre Grenus et ses *Sifflets*.

3315. Avis aux gardes nationales du département de l'Ain, pour servir de réponse à l'Extrait d'une lettre de Genève, insérée dans une feuille périodique, intitulée : Extrait du Journal du Jura, n° 18. *(Signé)* D. J. Gazin, capitaine de la garde nationale de Sacconnex. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf614.

Il ne faut pas écouter un monstre assez méchant pour vouloir, dans son intérêt personnel, porter la guerre civile dans sa patrie; les Français ne doivent pas se mêler des affaires de Genève. — Du 18 août 1791 (Catalogue Rilliet).

3316. Mémoire et projet de réglement pour la réforme du collège, rédigés par la commission, nommée par la Compagnie des pasteurs et des professeurs. A Genève chez J.-L. Pellet, imprimeur de la République et de l'Académie. 1791. In-4, 14-ii-22 pp. et 2 tableaux. — B.G.:Gf315,vol.176;355;567,vol.5.

Le *Projet de règlemens* porte un titre et une pagination particuliers. Les écoliers sont divisés en *externes* et *lettrés*; la religion, le grec, la géographie, les antiquités, la mythologie et l'histoire sont confiés à des maîtres spéciaux; la gymnastique occupe une grande place; il est créé un *inspecteur des jeux du Collège*. — Distribué à la Compagnie le

19 août 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant). — Par Pierre Picot (A. de Montet : *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois,* Lausanne, 1877-78, in-8, t. II, p. 291).

3317. Mémorire *(sic)* des Genevois, qui ont été appelés devant le magnifique Conseil, pour recevoir communication de l'Extrait des régistres du 12 août 1791. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.49, 69.

Les individus appelés le 13 août devant le Conseil se plaignent de ce qu'on leur fait un crime de leurs relations avec Grenus. — Remis le 19 août au premier syndic par deux citoyens.

3318. Projet du code genevois. In-8. Titre, VIII-119 pp., table de parenté, table pp. i à iv. — B.G.:Gf567,vol.63;798.

Avec une préface, datée de Genève le 22 août 1791. Cette première partie se compose du livre premier, qui contient les lois concernant les divers Conseils de la République. Elle est précédée d'un tableau général des titres. — Distribué le 26 août (Journal ms. d'Ami Dunant).

3319. Extrait des registres du Conseil, du 23 août 1791. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Réponse au *Mémoire* remis le 19 août au premier syndic au nom des Genevois appelés le 13 devant le Conseil: manifester son approbation pour Jaques Grenus serait s'associer en quelque sorte avec l'ennemi de l'Etat. En conséquence, le Conseil persiste dans sa déclaration du 13 août.

3320. Extrait des registres du 23 août 1791. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imprim. de la République. In-8, 3 pp. — S.d'H.

Autre édition du précédent.

3321. Réglement sur le bureau d'indication établi pour les ouvriers, soit compagnons, tailleurs, approuvé au mag. Petit-Conseil le 30 aoust 1791. *(Signé)* Puérari. A Genève, de l'imprimerie de Bonnant. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567;vol.66.

Les maîtres qui désirent tenir ce bureau doivent savoir la langue allemande.

3322. Adresse de la Société des amis de la constitution de Saint-Claude, aux patriotes Suisses, Valaisans, Savoyards et Genevois. *(Signé)* : Les amis de la constitution : Charles Jeantet, président. Morel, homme de loi, et Mathieu, professeur, secrétaires. A St. Claude, chez Antoine Dumoulin, imprimeur

de la Société des amis de la constitution. 1791. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.153.

Grandes phrases.

3323. Extrait du rapport sur les finances, fait à la noble Commission le 2 septembre 1791. *(Signé)* J. L. De Tournes; J. Odier-Chevrier; J. F. Sautter. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315, vol.48,49,153;567,vol.4;568,vol.1.

Les trois signataires avaient été appelés par la Commission à lui faire un rapport sur l'état des finances; ils proposent, en conséquence, des modifications aux recettes et aux dépenses. — Distribué le 27 septembre chez les dizeniers (Journal ms. d'Ami Dunant).

3324. Tableau des recettes et des dépenses de l'Etat depuis 1745 à 1790 inclusivement. certifié véritable *(Signé)* J. L. De Tournes, Jaques Odier-Chevrier, J. F. Sautter. De l'imprimerie de Bonnant. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.4.

3325. Tableau des recettes de l'Etat annuelles depuis 1745 à 1790 par moyennes de 6 ou 7 ans; les années 1789 et 1790 exceptées et séparées. Certifié véritable *(Signé)* J. L. De Tournes, Jaques Odier-Chevrier, J. F. Sautter. De l'imprimerie de Bonnant. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.4.

3326. Tableau des dépenses annuelles de l'Etat, depuis 1745 à 1790 par moyennes de six ans, les années 1782, 1789 et 1790 exceptées et séparées. Certifié véritable *(Signé)* J. L. de Tournes, Jaques Odier-Chevrier, J. F. Sautter. De l'imprimerie de Bonnant. Atlant. obl., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.4.

3327. Extrait des bilans de la Chambre des bleds, non compris ce qui, tant au débit qu'au crédit est par compte de la Seigneurie depuis 1745 à 1791. Bilan de l'Etat collectivement avec la Chambre des bleds au 1 janvier 1791. *(Signé)* J. L. De Tournes, Jaques Odier-Chevrier, J.-F. Sautter. Chez J. L. Pellet, imp. de la Répub. Atlant., 1 p. — B.G.:Gf567,vol.4.

Va avec l'extrait du rapport sur les finances du 2 septembre 1791.

3328. Projet du code genevois. Livres II et III. In-8, iv pp.-table, pp. v à vii-pp. 121 à 234. — B.G.:Gf567,vol.63;798.

Livre deuxième : de l'état des personnes et des divers droits, devoirs et privilèges qui leur appartiennent. Livre troisième : du militaire. — Distribué le 2 septembre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3329. J'avois écrit aux rédacteurs de la Gazette Univer-

selle,.... *(Signé)* Charles Saladin. Genève, le 9 septembre 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Explications relatives à une lettre particulière adressée par Saladin aux rédacteurs de la *Gazette Universelle* et dont ils ont publié des fragments sans le consentement de l'auteur, ce qui a valu à celui-ci la désapprobation du Conseil. Suit l'extrait des registres du Conseil du 5 septembre 1791, relatif à cette affaire et signé De Rochemont.

3330. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 10 septembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de tirer des coups d'armes à feu, des grenades ou artifices, soit dans la ville soit sur les remparts.

3331. Chanson chantée au repas de la Légion Genevoise, le jour de sa revue, à la table de la compagnie Michely, le 12 septembre 1791. Sur l'air : *Du Devin de village. Faut pas être grand sorcier pour ça, là, là.* In-8, 3 pp. — Biblioth. Rivoire.

3332. Projet du code genevois. Livres IV et V. In-8, IV pp.-errata-table, pp. IX à XII- pp. 235 à 354. — B.G.:Gf567,vol.63; 798.

Livre quatrième : des diverses charges de magistrature, des tribunaux civils et de police, et des offices qui y ont rapport. Livre cinquième : des causes d'injure et des matières criminelles. — Distribué le 13 septembre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3333. Adresse aux citoyens de Genève. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.153;Q9,vol.VII.

Récit de l'enlèvement de Reymondin chez Barde, Manget et Cie, par le lieutenant de police Naville-Rilliet, le mercredi 14 septembre 1791, environ 3 heures après midi. — Excitation à la révolution. — Par Grenus.

3334. Adresse aux citoyens de Genève. Donné à Genève le 15me septembre 1791. In-4 obl., 1 p. — Archives.

Placard semé dans la ville (Note ms. de l'ex. des Archives) et protestant contre l'enlèvement de Reymondin. — Voy. Reg. des 17 et 21 sept. 1791.

3335. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le vendredi 16 de septembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

L'inscription est ouverte pour l'élection de 6 membres du Grand Conseil.

3336. La note de trois lignes, insérée dans la Gazette Universelle du 13 septembre,.... *(Signé)* Charles Saladin. Genève le 18 septembre 1791. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Charles Saladin-Egerton publie la lettre qu'il avait adressée le 5 septembre 1791 aux rédacteurs de cette gazette, pour protester contre la publicité qu'ils avaient donnée à sa lettre particulière du 15 août, dans leur numéro du 28 août.— La *Gazette* répond dans son no 256 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3337. Projet du code genevois. Livres VI et VII. In-8, iv pp. (errata)- pp. 358 à 470-modèle du bilan-table, pp. xiii-xvii. — B.G.:Gf567,vol.63;798.

Livre sixième : des finances de l'Etat et de leur administration. Livre septième : des divers départemens, chambres, commissions et offices de l'adminisiration.

3338. Préavis de la Compagnie des Pasteurs et des Professeurs sur la réforme du Collège, contenant le projet de sa commission et les corrections faites à ce projet. A Genève, Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République et de l'Acad. 1791. In-4, iv-7 pp. et un tableau.—B.G.:Gf315,vol.176;355;567,vol.4; 568,vol.1.

Ce préavis est du 22 septembre 1791; il contient un tableau des leçons.

3339. Role des inscripts et indiqués, pour l'élection de six membres du Grand Conseil, lesquels seront présentés au M. et Souverain Conseil, qui sera assemblé à cet effet le vendredi 30 de septembre 1791. Rangés dans l'ordre où ils ont été tirés au sort, le 24 du susdit mois. *(Signé)* De Rochemont. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.5,67.

Contient dix-sept noms, avec prénoms du père, âge et profession. — Distribué chez les dizeniers le 27 septembre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3340. Représentation des citoyens et bourgeois, donnée aux Syndics le 28 septembre 1791. In-8, 4 pp.— B.G.:Gf315,vol.49.

La publication du 16 septembre 1791, faite par le Petit Conseil pour remplir le CC, contient la violation de plusieurs de nos lois: il n'y a pas six places vacantes comme elle le dit, car Vieusseux, Clavière et Grenus, n'étant ni faillis ni décédés, en sont toujours membres; ils ont été bannis en 1782, mais rétablis purement et simple-

ment par le Conseil Souverain, en février 1790. Quant à l'exclusion du CC prononcée contre Grenus, elle doit être portée au Conseil Souverain. Si le Conseil ne répare pas ces erreurs, les citoyens et bourgeois s'abstiendront lors de l'élection du CC, pour ne pas coopérer à une élection de six personnes qui serait illégale.

3341. REPRÉSENTATION des citoyens et bourgeois, remise à M. le premier Syndic le 28 septembre 1791. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.69.

Autre édition du précédent, avec titre corrigé.

3342. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 28 de septembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication prohibant l'introduction et la circulation du billon étranger.

3343. LA MORT de Fatio, ou le martyr de la liberté. Tragédie en trois actes, par J. Desonnaz, citoyen de Genève. A Versoix, chez S. Moser, imp. du district de Gex. 1791. Se trouve à Sacconex chez Philippe Crepet, et à Ferney chez l'auteur. In-8, 12-II-37 pp. — B.G.:Gf315,vol.85;567,vol.64.

Avec dédicace en vers à l'avocat J. Grenus, datée de Ferney-Voltaire, le 29 septembre 1791, et préface sur la politique genevoise. — Voy. Reg. du 26 octobre 1791.

3344. DU VENDREDI 30 de septemb. 1791. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection de six membres du Grand Conseil : 925 électeurs.

3345. DU VENDREDI 30 de septemb. 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3346. RAPPORT fait par la commission, rédactrice du code genevois, aux citoyens, membres de tous les Conseils de la République. Genève le 1er octobre 1791. In-8, 50 pp. — B.G.: Gf315,vol.48;567,vol.63,65.

Exposé des motifs du *Projet du code genevois*.

3347. DU DIMANCHE 2 d'octobre 1791. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection de deux membres du Grand Conseil : 567 électeurs.

3348. Du dimanche 2 d'octobre 1791. In-fol., 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3349. Le magnifique Conseil étant appelé à pourvoir à la formation de l'artillerie de la Légion,.... Donné le 3 d'octobre 1791. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4. — B.G.:Gf568, vol.1.

Inscription ouverte pour ceux qui désirent entrer dans les divisions d'artillerie qui seront formées dans leurs bataillons.

3350. Projet du code genevois. Livre VIII et dernier. In-8, II pp. - table, pp. XIX à XXIV- pp. 471 à 555. — B.G.:Gf567, vol.63;798.

Lois concernant les élections et la manière d'y procéder. Un avis de la commission annonce un rapport sommaire de son travail, avec un errata général, qui comprendra tous les changements qu'elle aura faits à son projet, d'après les diverses observations qui lui auront été adressées. — Publié le 3 octobre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3351. Couplets chantés à Mrs Faizan, Pascalis et Cabantoux, à la sanction de la lettre de bourgeoisie de M. De Crue, par ses amis, le 6 d'octobre 1791. Demi feuillet in-4, 1 p. — Biblioth. du prof. Francis De Crue.

Toast peu clair, en trois couplets, sur l'air : *Lubin à son mariage, etc*.

3352. Errata général contenant tous les changemens approuvés par la commission au Projet du Code Genevois. In-8, 22 pp. — B.G.:Gf315,vol.48.

Précédé d'un avertissement daté du 7 octobre 1791.

3353. Troisième visite de l'aristocrate français à Madame Midré. De l'imprimerie de St. Claude, et se trouve à Sacconnex et à Pregny. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol.55.

Contre le projet de Code, etc., par Grenus; curieux par les expressions genevoises qu'il contient. — Du 8 octobre 1791 (Catalogue Rilliet).

3354. Extrait des registres du Conseil, du 10 octobre 1791. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Réponse à la représentation du 28 septembre : le Conseil estime qu'elle n'est pas fondée.

3355. Extrait des registres du Conseil, du 11 octobre 1791

au magnifique Conseil des Deux Cent. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.48;567,vol.67;798.

Différant, jusqu'aux quinze premiers jours du mois de novembre suivant, la convocation du Conseil Souverain pour la sanction du Code; pour être porté, le jeudi 13 octobre 1791, au Souverain Conseil.

3356. Du jeudi 13 d'octobre 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils : 849 votants (517 pour, 331 contre).

3357. Du jeudi 13 d'octobre 1791. In-4, 1 p. — Archives : E23.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3358. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 d'octobre 1791. *(Signé)* Puerari. Placard atlant., 2 col. — B.G.Gf315,vol.178;567, vol.4.

Les citoyens et bourgeois sont convoqués par dizaines, du 14 au 18 octobre, dans la salle du CC, pour des conférences sur le projet du Code genevois.

3359. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 14 d'octobre 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Convocation des dizaines de nobles Jolivet, Pictet et Fabri, pour le samedi 15 octobre, à 9 h., dans la salle du CC.

3360. Lettre à Monsieur l'anc. P. G. J. A. D***. *(Signé)* Jean-Antoine De Choudens-Chastel. De l'Hermitage le 18 octobre 1791. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69;567,vol.64.

Critique de quelques parties du projet de code, particulièrement sur le droit de représentation.

3361. Très-respectueuse représentation. remise à un de Messieurs les Syndics, le 20 octobre 1791. *(Signé)* Jean-Antoine De Choudens-Chastel. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol 49,69; 567,vol.64.

De Choudens se plaint de ce qu'on lui a refusé la permission d'insérer dans la *Feuille d'Avis* une convocation des citoyens sur la place de Bel-Air, pour déterminer un mode d'examen du projet de code. Il rapporte une conversation qu'il eut à ce sujet avec un syndic.

3362. Second rapport de la commission chargée de la con-

fection du code, du 26 octobre 1791. A Genève. De l'imprimerie de Bonnant. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.48,49;567, vol.63.

La commission donne les divers changements réclamés par l'opinion publique, qu'elle a apportés à son travail.

3363. Changemens faits successivement par la commission au Projet du Code genevois, ensuite des remarques qui lui ont été adressées dès le mois d'août dernier par les citoyens et bourgeois, membres des divers Conseils. In-8, 40 pp. — B.G.: Gf315,vol.48.

Contient un livre IX : dispositions générales sur la collection et la révision des lois de l'Etat. — Publié le 27 octobre 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3364. Le moniteur genevois, par J. Grenus défenseur officieux du peuple de Genève. In-8, 302 pp. (nos 27 à 52). — B.G.: Gf315,vol.69,81,151.

3365. Avis aux Genevois. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.55, 69.

On fait connaître aux Genevois une lettre, datée de Genève le 23 septembre 1791, parue dans le n° 792 du *Patriote Français,* et un extrait du discours de Brissot à l'Assemblée Nationale, contenant tous deux des calomnies contre Genève et tendant à en faire une proie pour la France. — Paru le 1er novembre 1791 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3366. Changemens au projet du code genevois, approuvés par le magnifique Conseil des Deux-Cent, le 2 novembre 1791. In-8, 43 pp. — B.G.:Gf315,vol.48;567,vol.63;798.

Remplace les changements et errata publiés précédemment.

3367. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 2 novembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, II-43 pp. — B.G.: Gf567,vol.63.

Changements au *Projet du Code genevois,* approuvés en CC et tenant lieu des changements et errata précédents, publiés par la commission; pour être porté au Conseil Souverain le lundi 14 novembre 1791.

3368. Analyse du Projet de code. *(Signé)* A. G. Binet. Ce novembre 1791. In-8, 32 pp. — Biblioth. Rilliet : vol.x.

Binet critique quelques parties du projet et voudrait revenir, au moins momentanément, à l'Edit de 1738.

3369. Très-respectueuse réquisition, remise à Messieurs les Syndics, le 8 novembre 1791, par un grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69;567,vol.62.

Les citoyens ont trop peu de temps pour examiner mûrement un code d'environ 600 pages, surtout avec des errata et changements multipliés; il est fâcheux qu'on ait à le voter *in globo;* un premier coup d'œil montre des parties bien défectueuses. Il faudrait prolonger le délai pour l'examen.

3370. Propositions. *(Signé)* L. A. DC. In-4, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.69,176;567,vol.4.

Demande le renvoi du vote sur le projet de code, au moins jusqu'en juin 1792, et propose divers amendements sur : 1° l'amovibilité des charges; 2° la séparation des pouvoirs; 3° la permanence de certains impôts; 4° le groupement des lois en classes, pour ne pas avoir à voter le code *in globo.* — Par Léonard Du Cloux, marchand fertier (Journal ms. d'Ami Dunant).

3371. Contre-propositions, ou réflexions d'un citoyen sur les quatre propositions de Mr. L. A. D. C. Genève le 10 novembre 1791. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69.

L'auteur accuse ces propositions d'être anti-constitutionnelles et inopportunes.

3372. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 9 novembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.48;798.

Modifications au projet de Code rendant au Conseil Souverain la fixation du taux du vin et obligeant le lieutenant sortant de charge à rendre compte en Conseil Souverain de l'administration de son tribunal. Approuvé en CC le 11 novembre, pour être porté au Souverain Conseil le 14, avec le projet de code.

3373. Extrait des régistres du Conseil du 11 novembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf568,vol.69;798.

Le Conseil, répondant à une représentation remise le 8 novembre et appuyée par près de deux cents citoyens et bourgeois, refuse de proroger le terme de la votation sur le projet de code et donne les motifs de ce refus.

3374. Avis. *(Signé)* De Rochemont. Ce 11 novembre 1791. In-8 obl., 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol. x.

Distribution chez les dizeniers d'un nouveau programme pour le lundi 14.

3375. On prétend que. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.65.

Il faut rejeter le dégoûtant *bolus* qu'on veut nous faire avaler d'un trait, et fixer les lois les plus essentielles : état des personnes, souveraineté du Conseil Général; élection par ce dernier de tous les Conseils; droit de représentation; organisation du militaire; rétablissement de la loi de la pluralité des suffrages en Conseil Général.

3376. Lettre à Monsieur S..... In-8, 14 pp. — B.G.: Gf315,vol.51.

Contre le projet de code. — Adressée à M. Sautier (Catalogue Rilliet).

3377. Adresse aux Genevois. Ce 13 novembre 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.69.

Contre le projet de code.

3378. L'assemblée générale des animaux, où l'intérêt personnel fait tout et l'amour de la Patrie rien. Poëme allégorique en vers libres comme les Brabançons. In-8, 48 pp. — B.G.: Gf315,vol.85.

Allégorie sur la confection du code.

3379. Le cri de la postérité. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 51,69.

Contre le projet de code. — Par Grenus.

3380. Du lundi 20 de novembre 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur le projet de code; approuvé par 969 voix contre 761 : 1762 votants.

3381. Du lundi 14 de novembre 1791. In-4, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.57;798.

Autre édition du même, avec l'instruction.

3382. Code genevois approuvé par les Petit et Grand Conseils, les 2, 9 et 11 de novembre 1791, et par le Conseil Souverain le 14 du même mois; dans lequel se trouve inséré l'article xxiii, titre iii, livre viii, tel qu'il a été approuvé par les P. et G. C. les 23, 24 et 25 décembre 1791, et par le Conseil Souverain le 29 du même mois. *(Signé)* De Rochemont. A Genève, chez Jean-Léonard Pellet, imprimeur de la République. In-8, xx-578-1 pp. et deux tableaux (pp. 112 et 432). — B.G.:Gf315, vol.57,58.

Suivi de l'édit sanctionné le 1er mars 1792 et prolongeant jusqu'au 1er juin 1795 le terme pour la présentation d'un projet de loi concernant la division des quartiers.— Le 9 déc. 1791, arrêté d'en imprimer

4000 exemplaires dans les mêmes format et caractère que le projet; le 12 dit, on demande à Pellet de livrer l'ouvrage dans deux mois sur du plus beau papier que le projet (Reg.).— Le 18 avril 1792, le Conseil en fit mettre des exemplaires chez les dizeniers pour les citoyens, natifs et habitants majeurs (Journal ms. d'Ami Dunant).

3383. Code genevois, sanctionné en Conseil Souverain, le lundi 14 novembre 1791. A Genève, de l'imprimerie de Barde, Manget et Comp. imprimeurs-libraires. 1791. In-12, 540 pp. — Biblioth. Rivoire.

C'est à tort que le faux titre porte *livre premier*. — Contient deux tableaux soit : table de parenté et modèle de bilan A la fin se trouve un changement relatif à la nouvelle élection, fait en Conseil Souverain. le 29 décembre 1791. — Cette seconde édition parut en avril 1792 et la Seigneurie en prit 1500 exemplaires (Reg. du 24 avril 1792).

3384. Errata. In-8, 1 p. — Archives : Reg. du 14 nov. 1791.

3385. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 15 de novembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J.L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.69;318;568,vol.1.

Proclamation contre les désordres qui ont eu lieu la veille dès l'entrée de la nuit et mesures pour en empêcher le retour.

3386. Extrait des registres du Conseil, du 15 novembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.67.

Accordant à Jean-Louis Labat la décharge par lui demandée de son office de châtelain de Jussy, dont il ne peut remplir les fonctions, à cause de divers motifs de récusation. Approuvé en CC le 18 novembre, pour être porté au Conseil Souverain le dimanche suivant, 20 novembre.

3387. Avis. Ce 18 novembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les citoyens et bourgeois sont invités à se pourvoir dès demain chez les dizeniers, du programme qui sera porté au Conseil Souverain dimanche prochain, 20 novembre.

3388. Du dimanche 20 de novemb. 1791. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection du seigneur lieutenant, de deux sieurs auditeurs et d'un sieur secrétaire de la Justice, pour la décharge du sieur J.-L. Labat, châtelain de Jussy, et pour fixer le taux du vin : 722 électeurs.

3389. Très-humble et très-respectueuse déclaration remise à Messieurs les Syndics le 21 novembre 1791, appuyée par un grand nombre de citoyens et bourgeois. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.69;567,vol.62.

Protestation contre les désordres qui ont marqué le jour de l'acceptation du Code; quelles qu'aient été nos opinions sur cet ouvrage, notre devoir est aujourd'hui de le défendre.

3390. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 26 de novembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense à tous particuliers de cette ville de recevoir et loger chez eux, même pour un terme bref, aucun étranger sans une permission spéciale.

3391. Les victimes du despotisme, romances patriotiques, adressées aux Genevois, Suisses et Savoisiens. 1791. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.153.

Ecrit de Grenus. Romances en l'honneur de Reymondin, Rossel de Lausanne, Bourdillat, et des victimes de Thonon. Sous le titre de *Résultat de quelques notes reçues au bureau des patriotes,* suivent d'infâmes accusations contre quelques magistrats de Berne et de Genève. — L'exemplaire de B.G. est suivi de la mention ms.: Vû en Conseil, le 26 de 9bre 1791. Puerari.

3392. Du dimanche 27 de novemb. 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du trésorier général, du procureur général et du châtelain de Jussy, Vandœuvres, Genthod et Céligny: 575 électeurs.

3393. Extrait des rapports qui ont été faits à l'assemblée générale des associés bienfaiteurs de la Société pour l'avancement des arts, le jeudi premier décembre 1791. In-4, 7 pp. — Soc. de Lect.:vol.144.

Avec la liste des prix accordés par la Société.

3394. Très humble et très respectueuse représentation remise au Seigneur Premier Syndic le 23 de décembre 1791. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.49,69,153;567,vol.62;798.

Demande une modification à l'art. XXIII du titre III du livre VIII du Code, relatif à la détermination du résultat de l'élection des syndics : il est ambigu. — Voy. le Programme du même jour.

3395. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 23 dé-

cembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.69.

Réponse à une représentation remise le 23 décembre : interprétation de l'article XXIII, titre III, livre VIII du Code genevois, relatif à l'élection des syndics. — Approuvé en CC les 24 et 25 décembre, pour être porté, le jeudi 29, au Conseil Souverain.

3396. Avis. Le 26 de décembre 1791. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol.xi.

Distribution du programme pour le jeudi 29.

3397. Sur les assemblées de quartier. Par M. Bérenger. In-8, 31 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. xi.

L'auteur propose que ces assemblées aient lieu par compagnies; il voudrait voir instituer des cérémonies et des réunions propres à unir les citoyens et à maintenir les mœurs, des conférences, etc. — Du 26 décembre 1791 (Catalogue Rilliet).

3398. Les fruits de la bonne foi. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315, vol.69.

Réponse aux *Observations* [?] répandues hier au soir : le changement au Code, proposé par les Conseils, rétablit simplement l'édit de 1768, en ce qui concerne l'élection des syndics. — Distribué à l'entrée du Conseil général, le 29 décembre 1791 (Catalogue Rilliet).

3399. Du jeudi 29 de décembre 1791. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils; 917 votants : 638 pour, 270 contre ; 9 billets nuls.

3400. Règlement sur la discipline, sur la police et sur le service de la garnison, approuvé par le Petit Conseil, le 30 décembre 1791. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.66;797.

3401. Errata contenant une addition au réglement sur la police et le service de la garnison, approuvé le 30 décembre 1791. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.66; 797.

Concerne les fonctions de l'adjudant.

3402. Programme d'un prix en faveur des peintres en émail. In 4, 2 pp. — Biblioth. Le Fort.

Concours ouvert par la Société des Arts pour le prix fondé par François Tronchin, ancien conseiller.

3403. Bilan général et état sommaire de la recette et de la

dépense de l'Etat pour l'année 1791. *(Signé)* J. L. De Tournes; Jaques Nourrisson; J. François Sautter; J. Odier Chevrier. Atlant. obl., 1 p. — B.G.:Gf315,vol.178;567,vol.65;568,vol.1.

Recette : fl. 1,823,294. 2 s. 6 d.; dépense : fl. 1,838,379. 2 s.; déficit : fl. 15,084. 11 s. 6 d.. L'avoir de l'Etat au 1er janvier 1792 est de fl. 2,840,998. 11 s. 8 d.. — Lu le 4 juin 1792 en Conseil (Reg.).

3404. Portrait ou confession de Jaques Grenus. In-8, 3 pp. — Biblioth. Girod : 1791.

Chanson sur l'air : *Je suis né natif de Férare.* Sept strophes de huit vers :

J'eus toujours la plus grande envie
De brouiller ma chère patrie;
Et vers ce but intéressant,
J'avais dirigé mon talent.
. . . .

3405. Déclaration. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

« Je déclare, à forme du serment qui me lie à l'Etat, que d'après les règles prescrites par l'article XX titre I livre VI du Code genevois, la somme que je dois payer annuellement à l'Etat pour la taxe personnelle, rélativement à ma fortune, est de . Ce 179 . »

3406. Essai sur la musique d'église et celle de Geneve, par Mr. Bourrit, chantre de l'église cathédrale de Genéve. A Lausanne, chez J. P. Heubach et Compagnie. 1791. In-8, 31 pp. — B.G.:Q9,vol.xvii.

1792

3407. Rôle du magnifique Conseil des Deux Cent pour l'année M.DCC.XCII. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Atlant., 1 p., 4 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

3408. Distribution des chambres et des offices pour l'année M.DCC.XCII. Atlant., 1 p., 3 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

3409. Almanach nouveau de cabinet. Placard atlant. — Biblioth. Rilliet.

Porte le titre de *Almanach de cabinet* à partir de 1757. Contient le rôle du CC; la distribution des chambres et des dizaines; la désignation de la V. C.; le rôle de la vente du vin depuis 1700; les foires, les courriers; l'énumération des états et puissances qui règnent en Europe et sur ses frontières, etc. — De 1748 à 1792. — Imprimé chez Pellet; prix 9 sols.

3410. ETRENNES genevoises, ou calendrier utile et nécessaire contenant le tableau général du Gouvernement de Genève, etc. avec un agenda ou tablettes pour les douze mois de l'année. A Genève, chez Pellet, imp. de la Républiq. 1792. In-24, 118 pp. — Biblioth. Le Fort.

3411. EXERCICE des pièces de place, fait en 1792. In-4, 5 pp. — Soc. de Lect.:vol.71.

Règlement d'exercice pour l'artillerie de position.

3412. AVIS. Le comité de la Société pour l'avancement des arts, après un examen rigoureux. . . . . In-4, 1 p. — Biblioth. Rivoire.

Résultat des concours d'horlogerie ouverts par les programmes du 23 mai 1791 et du mois d'août.

3413. PROGRAMME du prix à donner aux apprentifs horlogers qui se distingueront par la perfection de leur ouvrage. In-4, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.179.

Concours ouvert par la Société pour l'avancement des arts; clôture le 1er mars 1793.

3414. DE L'ÉDUCATION publique ou nationale, par M. Julien Dentand. Ancien Syndic de Genève. A Genève, chez J. E. Didier, imprimeur-libraire. 1792. In-8, 72 pp. — BG.:Cc136.

3415. DU DIMANCHE 1 de janvier 1792. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection des quatre syndics: 1337 électeurs.

3416. DU LUNDI 2 de janvier 1792. Liste, 1 p. — B.G.:Gf315, vol.178.

Billet pour l'élection du syndic de la garde et des quatre vérificateurs des comptes : 657 électeurs.

3417. ETRENNES patriotiques, ou dictionnaire des Petit et Grand Conseils, à l'usage des élections. Dédié aux citoyens par J. G***** avocat. Premier cahier. Prix 15 sols chaque cahier. De l'imprimerie des patriotes genevois. 1792. In-8, 48 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,153;567,vol.65,68.

Grabeau de chacun des membres des Petit et Grand Conseils, par Jacques Grenus; un avis à la fin du cahier dit que l'on trouve les *Etrennes patriotiques* au bureau du *Moniteur* chez Crepet à Sacconex et au Pontonage à Versoix. — Paru le 12 janvier 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3418. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jeter des paumes de neige. — Voy. *Journal de Genève,* du 16 janvier 1892.

3419. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 18 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant l'enlèvement des neiges.

3420. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 20 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ceux dont l'état est réglé et assuré par les diverses dispositions du titre I, livre II, du Code genevois sont invités à se pourvoir d'ici au 14 novembre prochain, pour être classés et reconnus dans les qualités que la loi leur assure respectivement.

3421. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 20 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Les Genevois, tant de la ville que de la campagne, qui ne sont ni citoyens ni bourgeois et qui seraient parvenus à leur majorité depuis le 14 novembre 1791, sont invités à prêter le serment sans lequel ils ne pourraient jouir des droits attachés à leur état.

3422. Consigne générale pour les cas où les légionaires, tant effectifs qu'auxiliaires, prendront les armes. Ce 20 janvier 1792. *(Signé à la main)* Micheli S^ic^. In-4, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol. 176;568,vol.1;797.

Suivi de la consigne particulière en cas d'incendie, pour la troupe chargée de la police du feu.

3423. Consigne pour la Banlieue de Plainpalais. In-4, 2 pp. — Archives.

Instructions pour les personnes qui sont dans le cas de porter les armes, en cas d'alarme en ville; places d'armes, patrouilles à faire, etc.

3424. Consigne pour la Banlieue du Pré-l'Evêque. In-4, 1 p. — Archives.

3425. CONSIGNE pour la Banlieue de Cornavin. In-4, 1 p. — Archives.

3426. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 21 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de jouer aucun jeu de hasard ou de reste, notamment le *berlan* soit *bouillote;* défense à tous aubergistes, traiteurs, cafetiers, gérants de cercles et autres de tolérer ces jeux chez eux.

3427. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 21 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant les contraventions relatives à la vente du sel, dont le commerce appartient exclusivement à l'Etat.

3428. PROGRAMME. Extrait des registres du Conseil, du 23 janvier 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.69.

René-Louis Brière, secrétaire de la Justice, demande sa démission pour gérer un domaine considérable dont il vient de faire l'acquisition. Approuvé en CC le 25, pour être porté au Souverain Conseil le dimanche 29 janvier.

3429. ETRENNES patriotiques, second cahier. Suite du Grand Conseil. A Versoix chez S. Moser, imprimeur du district de Gex. In-8, 56 pp. (49 à 104). — B.G.:Gf315,vol.153;377;567, vol.68.

Grenus, qui en est l'auteur, insiste particulièrement sur Jacques-Antoine Du Roveray et sur lui-même. — Paru le 27 janvier 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3430. AVIS. Donné le 27 de janvier 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol.XI.

Distribution du programme relatif à la décharge de René-Louis Brière, secrétaire de la Justice, pour le dimanche 29.

3431. CHANSONS chantées au Club de l'Egalité, le 28 janvier 1792. In-12, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.85.

Chansons politiques en l'honneur de l'avocat Grenus, de Mme Midré, etc.

3432. PROJET d'un catéchisme politique, adressé aux auteurs du Journal de Genève par un citoyen. Genève, 29 janvier 1792. In-4, 4 pp., 2 col. — B.G.:Gf567,vol.5.

Extrait du *Journal de Genève* de 1792, n°s 6 et suivants. — Par Dentand (Table ms. du vol. 5 de B.G.:Gf567).

3433. Du dimanche 29 de janvier 1792. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet pour l'élection d'un Seigneur conseiller d'état et pour la décharge du Sr. René-Louis Briére, secrétaire de la Justice : 510 électeurs.

3434. Le cri du patriotisme, ou réponse au Menteur Genevois ([1]). In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,153.

([1]) Je n'ai pas été à tems, pour corriger cette faute, qui n'en est qu'une d'impression; *lisez,* Moniteur Genevois. — *Note de l'Auteur.* — Contre Jacques Grenus. — Du 1er février 1792 (Catalogue Rilliet).

3435. Premier mot au peuple genevois. Par l'auteur des trois Mots aux St. Gervaisiens. La liberté ou la mort. Se trouve chez les libraires de la campagne. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.53,153;567,vol.70,86.

Ecrit séditieux plein de haine, par Jacques Grenus. — Du commencement de février 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant). — Voy. Reg. du 3 février 1792.

3436. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 3 de février 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de pêcher autrement qu'à la ligne dans le Rhône et dans l'Arve; toute pêche quelconque dans les fossés est interdite.

3437. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 3 de février 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Interdiction de tous lotos et loteries étrangères.

3438. Du dimanche 5 de février 1792. Liste, 1 p. — B.G.: Gf315,vol.178.

Billet d'élection pour la substitution d'un sieur secrétaire de la Justice : 557 électeurs.

3439. Les deux manières, ou lettre à Mr. Jaq. Grenus. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.65.

Contre Grenus et ses menées. — Du 7 février 1792 (Catalogue Rilliet).

3440. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 21 janvier 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.69;567,vol.65,68;798.

Le terme fixé par le titre VIII, livre II, du Code, pour la présenta-

tion d'un projet de loi sur les assemblées de quartiers est prolongé jusqu'au premier juin 1795. — Approuvé en CC les 8 et 10 février, pour être porté au Conseil Souverain le jeudi 1er mars 1792. — Distribué le 13 février chez les dizeniers (Journal ms. d'Ami Dunant).

3441. Information publique, soit extrait de la Vedette nationale du citoyen Jaques Grenus. *(Signé)* Jaques Grenus homme de loi. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.68,70.

Accusations contre les Genevois, relativement à leur conduite vis-à-vis de la France. — Du 10 février 1792 (Catalogue Rilliet).

3442. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 11 de février 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il est notifié aux maîtres des diverses professions et à ceux qui exercent quelque art ou métier non érigé en maîtrise, qu'ils ne peuvent prendre aucun apprentif étranger ni enseigner leur art à aucun étranger sans une permission expresse de la Chambre du commerce et des fabriques.

3443. Avis pour les sieurs jurés sur les diverses professions. Donné le 11 de février 1792. *(Signé)* Puerari. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol.xi.

On leur rappelle qu'ils doivent veiller spécialement à l'exécution de la loi en ce qui concerne les apprentifs (Code genevois, art. VII, tit. VI, liv. VII).

3444. Avis. Ce 13 de février 1792. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol.xi.

Distribution d'un programme pour le jeudi 1er mars.

3445. Second mot au peuple, par Mde. M* d**. Point de paix sans diminution d'impôts. Se débite chez les libraires de la campagne. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.53,153;567,vol.70,86.

Plaintes contre les impôts et injures grossières envers les magistrats; le tout en langage populaire et censé écrit par Mme Midré. — Du 14 février 1792 (Catalogue Rilliet).

3446. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 15 de février 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance relative à la chasse.

3447. Très-respectueuse représentation, remise le 16 février 1792 à M. le premier Syndic, par quelques citoyens ou bourgeois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,69.

Plainte de ce que le samedi soir, 11e du courant, peu avant onze heures, l'auditeur Claparède, suivi de deux huissiers, entra au cercle dit *la Grille*, et dit qu'il était chargé de la part du lieutenant de donner ordre aux personnes qui s'y trouvaient de se retirer. Ce cercle n'est ni un café, ni un cabaret, ni une cave, et la publication du 15 novembre 1791 ne le concerne pas. Cette mesure est contraire au code, livre II, tit. VII, art. V.

3448. Représentation remise à Monsieur le Premier Syndic le 20 février 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.69;567,vol.68.

On rapporte que, mardi 24 de ce mois, un particulier, après avoir marchandé du blé à la Grenette et avoir convenu du prix, ne put l'obtenir du vendeur parce que celui-ci, dans l'intervalle de temps que le particulier employa à aller chercher l'argent nécessaire, l'avait vendu à un prix plus haut à la Chambre des blés, qui fit transporter ces grains dans ses greniers; l'on requiert une explication de ce fait et un prompt et entier redressement de ce grief.

3449. Troisième mot au peuple, par M. R*b***. C*v****. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.53,153;567,vol.70,86.

Par Grenus (*Corresp. de Grenus et Desonnaz*, t. III, p. 230). — L'auteur prête à Robert Covelle des propos très séditieux en langage populaire. — Le 24 février 1792, une femme genevoise nommée Moreau, que l'on soupçonnait d'être entrée en ville avec beaucoup de brochures séditieuses, entre autres les *premier, second* et *troisième mot au peuple*, a été arrêtée et conduite en prison. Comme on a su qu'elle en portait à Bonnet-Livache fils et qu'il en avait chez lui, on l'a réduit aux prisons; c'est un des principaux membres du cercle de la Grille; l'auditeur Diodati l'arrêta lorsqu'il entrait dans son cercle et lui dit qu'on l'accusait de colporter et débiter des libelles intitulés *Mots aux Genevois;* il le nia et dit qu'on pouvait le visiter, ce que fit l'huissier, vu l'ordre qu'en avait l'auditeur, et il lui trouva un exemplaire du *Second mot* et deux du *Troisième* entre sa chemise et sa veste. La De Moreau et Bonnet-Livache furent condamnés le 28 février aux prisons subies, à huit jours de prison en chambre close et en outre : elle à deux mois et lui à un mois de prison chez eux (Journal ms. d'Ami Dunant).

3450. Extrait de la Feuille Villageoise, du 23 février 1792. N° XXII de la seconde année. In-8, 8 pp. — B.G.:Q9,vol.vii.

Contient une prétendue *délibération villageoise* : les habitants de Verny et de Pregny, dans une assemblée générale tenue le 22 janvier, discutent les mérites respectifs des constitutions française et genevoise et concluent à la supériorité évidente de la première; en conséquence ils ne veulent pas devenir Genevois, mais rester bon Français.

3451. **Extrait** des registres du Conseil, du 25 février 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 3 pp. — B.G:Gf315,vol.69;567, vol.68.

Le Conseil, répondant à une représentation remise le 16 février par quelques citoyens, justifie la conduite de l'auditeur Claparède, qui s'est transporté à onze heures du soir dans la chambre de la Grille. Ce local était l'objet d'une surveillance particulière de la police et, malgré son nom de *Cercle de la Grille*, il doit être assimilé aux établissements auxquels s'applique la publication du 15 novembre 1791.

3452. **De la part** de nos magnifiques et très honorés Seigneurs.... Donné le 25 de février 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Quoique la foire qui devait se tenir à Plainpalais le jeudi 8 mars prochain n'ait pas lieu cette année, ce même jour 8 de mars, ainsi que le mercredi 7 et le vendredi 9, seront francs et privilégiés en faveur des débiteurs, conformément à l'Edit. Il ne sera permis à aucun marchand ou ouvrier étranger de vendre ses marchandises hors de la ville, non plus que dans les rues et places publiques.

3453. **Mémoire** pour le Sieur Abraham-Gédéon Binet, appelant d'une part, contre M. le Procureur-Général en la qualité qu'il procède, d'autre. Genève. 1792. In-8, 126 pp. — B.G.: Gf567,vol.80.

Ce mémoire est signé par Combe-Ravelli, avocat; il contient la plaidoirie du 27 février et la réplique du 29 février.

3454. **La vedette** nationale, ou le moniteur genevois. In-8, 320 pp. en 20 numéros. — B.G.:Gf315,vol.81,152.

Journal de Grenus, porte comme signature : tome III. — Voy. Reg. des 3 et 7 février 1792.

3455. **Adresse** à mes concitoyens. *(Signé)* B. Humbert. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,69;567,vol.64.

« On répand dans le public des brochures intitulées *Premier mot, Second mot, etc.;* je suis informé qu'on me les attribue, parce qu'on m'avait attribué en 1789 une feuille intitulée : *Trois mots aux braves gens de St. Gervais;* je repoussai cette inculpation dans une lettre à *Pierre Moïse Abraham R. V. A.* . . . de manière qui, je crois, n'a laissé aucun doute, et je signai; j'en ferai autant aujourd'hui... » — Invitation à la concorde.

3456. **Du jeudi** 1 de mars 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils; 642 votants : 494 pour, 131 contre, 17 nuls.

3457. De la part de nos magnifiques Seigneurs Syndics et Petit Conseils. Du premier mars 1792. *(Signé)* De Rochemont. Chez Pellet, imprimeur de la République. Heureux Projet. In-8, 1 p. — Biblioth. Ch. Bastard.

« Un placard imprimé a été affiché cette nuit en plusieurs lieux comme étant publié par ordre du Conseil et portant la signature d'un de Messieurs les Secrétaires d'Etat: ledit imprimé annonçant que le pain a été mis à 4 sols et contenant les suppositions les plus injurieuses au gouvernement que l'auteur fait parler » (Reg. des 5 et 6 mars 1792). — Se trouve dans le *Quatrième mot* de Grenus. — Les syndics envoyèrent des huissiers pour les enlever et commirent un auditeur pour informer.

3458. Extrait des registres du Conseil, du 2 mars 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,69; 567,vol.68.

Le Conseil, répondant à une représentation remise le 20 février par quelques citoyens, défend la Chambre des blés contre l'accusation d'avoir acheté du blé à la Grenette; il explique le fait qui a donné lieu à cette plainte. — Distribué le 5 mars (Journal ms. d'Ami Dunant).

3459. Abraham-Gédéon Binet à ses concitoyens. In-8, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol.xi.

Binet, débouté par le Petit Conseil, veut en appeler en CC et met en souscription le mémoire de son avocat, afin de couvrir les frais d'impression. — Du 7 mars 1792 (Catalogue Rilliet).

3460. Quatrième mot au peuple, par le citoyen D*f*n**z, (envoyé de Paris.). Se trouve à Sacconnex, Pregny et Versoix. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.153;567,vol.70,86.

Du 14 mars 1792 (Catalogue Rilliet).

3461. Cinquième mot au peuple, ou réponse du cousin C*v***, au cousin D*f*n**z. Se trouve à Sacconnex, Pregny et Versoix. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.153;567,vol.70,86.

Du 15 mars 1792.

3462. L'inquisition genevoise. *(Signé)* Gui . . . . cadet, citoyen français. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.143.

Les Genevois sont invités à suivre l'exemple des Français; ce libelle contient d'infâmes accusations contre des particuliers genevois. — Par Grenus (Journal ms. d'Ami Dunant). — Du 16 mars 1792 (Catalogue Rilliet). — Grenus dans le *Miroir*, nº 12, p. 162, en renie la paternité, mais en termes équivoques.

3463. Le miroir des Conseils et Tribunaux de Genève. A Versoix chez S. Moser, imprimeur du district de Gex. In-8, 192 pp. en 12 numéros. — B.G.:Gf315,vol.52,152.

Par Grenus sur divers sujets; il nie être l'auteur de l'*Inquisition genevoise*. — Paru vers le 20 mars 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant). — L'imprimerie de Moser fut transportée à Genève, et il envoya à Berne les ouvrages et manuscrits de Grenus relatifs à la Suisse, pour faire annuler le jugement rendu contre lui à Berne; il se laissa persuader d'autant plus à le faire qu'on y joignit des dédommagements (*Ibidem*, 26 mars).

3464. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 24 de mars 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de tirer des coups d'armes à feu, des grenades ou artifices dans la ville, sur les remparts, et dans les chemins ou places de la banlieue et du territoire.

3465. Programme. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 15 et 27 de mars 1792. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,69;798.

Sur la demande de la Compagnie des sp. pasteurs, il est ajouté quelques prédications à celles qui sont déjà établies. Pour être proposé au Souverain Conseil, le jeudi 12 avril 1792. — Distribué le 28 mars (Journal ms. d'Ami Dunant).

3466. Réglement provisoire sur le militaire, revu et approuvé par le M. P. C. le 28 mars 1792. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 18 pp. — B.G.: Gf567,vol.66;797.

Avancement et élection des officiers; élection des membres à temps de la Chambre des milices bourgeoises; distribution des quartiers des compagnies; de la milice des banlieues; de la milice du territoire; de l'artillerie.

3467. Avis. Le 29 mars 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Relatif à la distribution du programme pour le jeudi 12 avril.

3468. Extrait des Regîtres du Conseil de l'Exercice de l'Arc, du 3 août 1791. Collationné aux dits Regîtres ce 20 mars 1792. *(Signé)* P. Binet, Secrétaire. In-8, 3 pp. (69 à 71). — S.d'H.

Changements aux Ordonnances de l'Exercice, nécessités par l'ad-

mission des natifs et habitants à la qualité de Genevois et approuvés par le Petit Conseil, le 30 mars 1792. Fait suite aux *Ordonnances*, du 14 mai 1773, in-8, 67 pages (n° 1373).

3469. Tableau des officiers de la légion genevoise, classés par compagnie, d'après la promotion d'avril 1792. Atlant., 2 pp. — B.G.:Gf567,vol.5.

Ce tableau comprend les officiers et bas-officiers des quatre compagnies de chacun des quatre bataillons (houppes vertes, blanches, rouges, jaunes).

3470. Nomination de quatre candidats pour l'élection de deux officiers-majors effectifs. In-fol., 1 p. — Archives.

Liste de 18 sergens, caporaux et appointés; chaque nominateur ne donnera que deux suffrages. — Bataillon blanc, premier jour.

3471. Nomination de six candidats pour l'élection de trois appointés. Atlant., 1 p., 2 col.

Liste des 123 noms pris dans les quatre bataillons (vert, blanc, rouge, jaune); chaque nominateur ne donnera que trois suffrages. — Liste pour le premier jour, bataillon blanc.

3472. Nomination de huit candidats pour l'élection de quatre appointés. Atlant., 1 p., 2 col. — Biblioth. Louis Pictet.

Bulletin avec 113 noms de candidats, rangés par bataillons et compagnies.

3473. Nomination de deux candidats pour l'élection d'un officier-major effectif. In-fol., 1 p. — Archives.

Liste de seize noms. Bataillon vert : deuxième jour.

3474. Nomination de six candidats pour l'élection de trois appointés. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives.

Liste de 120 noms. — Bataillon vert : deuxième jour.

3475. Nomination de quatre candidats pour l'élection de deux officiers-majors effectifs. In-fol., 1 p. — Archives.

Liste de 18 noms. — Bataillon rouge : troisième jour.

3476. Nomination de six candidats pour l'élection de trois appointés. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives.

Liste de 117 noms. Bataillon rouge : troisième jour.

3477. Du jeudi 12 d'avril 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils des 15 et 27 mars; 311 votants : 283 pour, 26 contre.

3478. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 13 d'avril 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Publication concernant les chiens.

3479. Nomination de deux candidats pour l'élection d'un officier-major effectif. In-fol., 1 p. — Archives.

Liste de treize noms. — Du 14 avril 1792 : bataillon jaune.

3480. Nomination de six candidats pour l'élection de trois appointés. Atlant., 1 p., 2 col. — Archives.

Liste de 114 noms. — Du 14 avril 1792: bataillon jaune.

3481. N° 1. Premier cri des patriotes genevois aux patriotes français, suisses et savoisiens. Imprimé et débité à Versoix. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf377,vol.2;567,vol.69,70.

Calomnies du traître Grenus qui cherche à exciter les Français contre Genève; les notes contiennent des faits de détail et des personnalités. — Paru le 16 avril 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant). — La femme Lucrèce Deria, veuve d'Etienne Midré, âgée de 70 ans, convaincue d'avoir débité ce libelle et d'autres écrits de Grenus, fut conduite en prison en chaise à porteur et fut condamnée le 21 avril à rester 15 jours en prison et un mois chez elle *(Ibid.)*. — *Corresp. de Grenus et Desonnaz*, t. II, p. 84.

3482. Avis. Les portes de la Ville se fermeront, dès le premier mai 1792 au premier mai 1793, aux heures portées dans la tabelle suivante, approuvée par le M. C. des CC. le 20 avril 1792. In-4 obl., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

3483. N° 2. Second cri, ou les angoisses des patriotes genevois, à leurs amis et alliés. Se débite à Versoix, Sacconnex et Pregny. In-8, 24 pp. (17 à 24). — B.G.:Gf315,vol.153;377, vol.2.

Suite du précédent; les notes contiennent l'histoire de Mme Midré, emprisonnée pour avoir donné à une amie le *Premier cri*.

3484. Le Club des Cordeliers de Paris, aux patriotes génevois, salut. Paris, le 24 avril 1792, l'an quatrième de la liberté françoise. *(Signé)* Les membres du Club des Cordeliers de Paris, séant à l'hôtel du Musée, rue Dauphine. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.160;438,vol.22.

Excitation à la révolution, et promesse de l'appui des Français, en réponse au *Premier cri des patriotes genevois*. — Paru le 12 mai 1792; on l'attribue à M. Desaulne qui est à Paris (Journal ms. d'Ami Dunant).

3485. Projet de révision de l'Ordonnance ecclésiastique, approuvé au M. P. Conseil pour être porté au M. C. des Deux-Cent. In-8, 92 pp. — B.G.:Gf567,vol.66,68.

Projet de la commission nommée par le Grand Conseil le 21 février 1792, modifié par le Petit Conseil. Les lois matrimoniales forment à elles seules la moitié de ce code. Le Conseil l'approuva le 4 mai et le CC le 19 mai 1792.

3486. Modifications faites par le M. P. Conseil au Projet de révision de l'Ordonnance ecclésiastique, rédigé par la commission nommée par le Grand Conseil, le 21 février 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.66,68.

Ces modifications sont peu importantes; elles ne furent pas adoptées par le CC avec le projet.

3487. Avis. Le Comité inspecteur sur l'Ecole de Dessin.... In-8, 1 p. obl. — Biblioth. Rilliet : vol.xi.

Prévient le public que l'exposition qu'il a annoncée aura lieu depuis lundi 7 mai jusqu'au samedi 12, tous les jours de dix heures à une heure, dans la salle de l'Académie près du Manège. L'entrée sera entièrement libre.

3488. Notice des tableaux, miniatures et dessins faits par des Genevois, exposés au Sallon de l'Académie. In-8, 3 pp. — Soc. de Lect.:vol.70.

Catalogue de 54 numéros; les hommes qui voudront voir la salle des antiques y seront conduits par un des huissiers de la porte du sallon. — Du 7 mai 1792 (Catalogue Rilliet).

3489. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 10 de mai 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard atlant., 2 col. — B.G.:Gf568,vol.1.

Ordonnance relative à la sanctification du dimanche.

3490. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 14 de may 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.: Gf568,vol.1.

Sur l'information que divers corps de troupes vont arriver près de nos frontières, il est ordonné qu'il y ait incessamment une garde bourgeoise à chaque porte, à l'exemple de ce qui fut toujours pratiqué précédemment en cas pareil.

3491. Monsieur le Syndic de la Garde avertit MM. les officiers de tout grade effectifs et auxiliaires.... Genève ce 19 may

1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. In-8 obl., 1 p. — Archives.

Aucune absence qui ne serait pas motivée par des raisons d'affaires importantes ne peut exempter les officiers de leur tour de garde.

3492. La voix des volontaires de Clermont, à leurs fidelles amis, voisins et alliés les Peuples Suisses, Savoisiens et Genevois. District de Gex, 21 mai 1792. A St. Claude, de l'imprimerie d'Antoine Dumoulin 1792. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol. 153;377.

Les révolutionnaires français n'apportent que paix et vérité aux habitants des chaumières. Dans les *Papiers de Barthélemy* (Vol. I. Paris, 1886, in-8, p 146, n° 288) cette pièce est indiquée comme étant de format in-12.

3493. Au magnifique Conseil des Deux-Cent. Mémoire pour Monsieur le Procureur Général, en la qualité qu'il procède, intimé, — contre Sieur Abraham Gédéon Binet, demandeur et appellant de sentence du M. C. A Genève. 1792. In-4, I-73 pp. — Soc. de Lect.:vol.148.

Binet réclame des dommages-intérêts pour l'emprisonnement qu'il a subi. Suivi des pièces justificatives. — La cause est assignée au mardi 22 mai 1792.

3494. Mémoire pour Monsieur le Procureur Général, en la qualité qu'il procède, intimé, contre Sieur Abraham Gédéon Binet, demandeur et appellant de sentence du M. C. A Genève. 1792. In-4, 72 pp. — B.G.:Gf315,vol.176.

3495. Programme. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 16, 19, 21 et 28 mai 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf798.

La révision des *Ordonnances ecclésiastiques*, prévue par l'art. III du livre IX du Code genevois, est renvoyée aux six premiers mois de l'année 1794. Pour être porté au Souverain Conseil le 14 juin 1792.

3496. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 28 de mai 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;568,vol.1.

Défense d'insulter ou provoquer les officiers ou soldats étrangers et exhortation à ne pas fréquenter les cabarets étrangers.

3497. Avis. Donné le 29 de mai 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Distribution du programme relatif au renvoi de la sanction des ordonnances ecclésiastiques.

3498. Mémoire d'Abraham-Gédéon Binet, recourant au Magnifique et Grand Conseil des Deux Cent des arrêts du Magnifique Petit Conseil, des 30 décembre 1791, et 29 février dernier, par un Mémoire adressé ci-devant à M. Combe de Ravelli son avocat, et actuellement à Vos Excellences, avec un Supplément qu'a nécessité la duplique de M. le Procureur-Général. Genève 1792. A Genève, ce 10 septembre 1791. Imprimé en avril 1792. *(Signé)* Binet. Prix 30 sols de France, ainsi que le Supplément. In-8, 180 pp. — Biblioth. Rilliet : vol. XIII.

3499. Supplément des pièces au procès, d'Abraham-Gédéon Binet. Ce 15 mai 1792. A Genève ce 30 mai 1792. *(Signé)* Abraham-Gédéon Binet. In-8, pp. 181 à 342. — S.d'H.: Collection Théremin.

Examen de la duplique du P. G., défendeur, contre Binet, demandeur.

3500. Grenus, au soi-disant magnifique Conseil de Genève sur leur prétendue neutralité; en réplique à la proclamation du 28 mai. Saconnex, premier juin, l'an quatrième de la liberté. A Versoix, chez S. Moser, imprimeur du district de Gex. In-8, 8 pp. — Soc. de Lect.: vol. 74.

Voir la suite : n°s 3502 et 3503. — Affiché en placard en divers lieux de la ville dans la nuit du 8 au 9 juin. Voy. Reg. du 9 juin 1792.

3501. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 6 de juin 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.: Gf 315, vol. 178; 568, vol. 1.

Défense d'enrôler aucun Genevois pour le service étranger; défense aux tailleurs, frippiers et autres de fournir, vendre ou prêter des habits uniformes de troupes étrangères à qui que ce soit, sans une permission écrite de l'un des auditeurs.

3502. N° 2. Grenus, aux soi-disants magnifiques Syndics et Conseils de Genève, sur de prétendus enrôlemens, en réponse à leur proclamation du 6 juin 1792. Saconnex le 8 juin 1792, l'an 4e de la liberté Française, et le 85e de l'esclavage Genevois. In-8, 8 pp. (9 à 16). — Soc. de Lect.: vol. 74.

Voy. n°s 3500 et 3503.

3503. N° 3. Grenus, encore à vous les soi-disants magnifiques; sur vos agiotages, friponneries, intrigues, calomnies, etc. etc. In-8, 8 pp. (17 à 24). — Soc. de Lect.: vol. 74.

Voy. ci-dessus n°s 3500 et 3502.

3504. Rector Academiæ genevensis. Lectori S. In-fol., 1 p. — B.G.:Gf315,vol.178.

Poésie latine où le recteur compare au retour subit du soleil après l'orage, le retour de la paix dans la Patrie. Une note dit que les promotions du Collège se feront, Dieu aidant, lundi prochain 11e juin 1792, dans le temple de Saint-Pierre, à une heure après midi.

3505. Liste des écoliers qui ont été conférens, et de ceux à qui ont été adjugés les prix, qui seront délivrés par noble Bonnet, Premier Syndic, le 11 juin 1792, dans l'église cathédrale de St. Pierre. Se vend chez Louis-Antoine Caille, libraire du Collège. In-fol., 1 p. — Biblioth. Rilliet.

3506. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 12 juin 1792. *(Signé)* De Rochemont. Imprimé chez J. L. Pellet. imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.176.

Faux placard affiché dans la nuit du 20 au 21 juin 1792 et contenant une violente satire contre les vices et les crimes reprochés aux membres du gouvernement. L'exemplaire de B G., visé *ne varietur* par l'auditeur Diodati le 22 juin 1792, avait été mis à la poste de France à l'adresse du premier syndic Bonnet (Reg. du 22 juin 1792).— Paru dans les environs imprimé avec un grand nombre de notes qui sont vraisemblablement de la même main. (*Ibid.* 26 juin).

3507. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 12 de juin 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Le corps des légionnaires auxiliaires est convoqué à des exercices qui auront lieu dès le lundi 18 juin, à 4 heures après midi, au bastion de Hollande, pendant trois jours de suite pour chacun des quatre bataillons (vert, blanc, rouge, jaune).

3508. Du jeudi 14 de juin 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils : 278 pour, 81 contre.

3509. Avis. Genève, ce 23 juin 1792. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet.

Avis de la Société autorisée, concernant sa manière de procéder à l'escompte.

3510. Couplets chantés le jeudi 28 juin 1792 anniversaire de la naissance de J. J. Rousseau. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.55, 159.

Suivi de la *Carmagnole des Genevois* sur le même sujet.

3511. Chanson patriotique. Air nouveau. In-8, 3 pp. — Biblioth. Rilliet:I,45.

Pour la fête de Rousseau; en sept couplets.

3512. Règlement concernant la Chambre du vin, approuvé par les P. et G. Conseils, le 6 juillet 1792. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf436,vol.1;567, vol.66;797.

Réglemente ce qui concerne : les particuliers qui font vendre du vin à pot et à pinte ; les vendeurs et vendeuses de vin; les cabaretiers et traiteurs; la vente du vin en détail sur le territoire; le commerce des vins; les gabeliers; les jaugeurs; les encaveurs et rouliers établis par la Chambre du vin.

3513. Règlement sur les cabaretiers et traiteurs. Expédié par ordre de la Chambre du vin, en faveur de
A Genève le 17 . In-4, 4 pp. — Soc. de Lect.: vol.148.

Concerne la vente du vin.

3514. Règlement pour les vendeurs et vendeuses de vin. Expédié par ordre de la Chambre du vin, en faveur de
sous le cautionnement de A Genève le 17 . In-4, 3 pp. — Soc. de Lect.:vol.148.

3515. Règlement pour ceux qui tiennent des pensionnaires. Expédié par ordre de la Chambre du vin en faveur de
A Genève le 17 . In-4, 2 pp. — Soc. de Lect.: vol.148.

Ne concerne que le débit du vin.

3516. Règlement sur l'office du Commissaire Général, approuvé au M. C. des Deux Cent le 9 juillet 1792. *(Signé)* De Rochemont. Chez J. L. Pellet, imp. de la Répub. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf436,vol.1;567,vol.65,66;797.

Le Commissaire général est chargé de tenir les terriers et autres titres en ordre, de les inventorier, de tenir la grotte en bon état et d'en faire nettoyer les livres ; il s'occupera à acquérir sur les droits de la Seigneurie le plus de lumières qu'il pourra pour en informer la Chambre des fiefs; il veillera à tous les ouvrages relatifs aux fiefs, s'informera des mutations qui auront lieu sur le territoire de la République pour qu'elles soient inscrites sur les plans de la Seigneurie et sur les cottets y relatifs; il s'occupera de tout ce qui concerne la perception des cens; il conservera les minutes des notaires, etc., etc. Ses honoraires seront de 2000 fl. par année. — Ce règlement concerne aussi le secrétaire de la Chambre des fiefs.

3517. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 14 de juillet 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Il sera fait dans le courant du mois d'août une revue d'inspection des légionnaires de chaque département et ceux qui n'y auront pas paru avec des armes convenables ne pourront pas tirer au prix ni faire le coup du roi qui se tirera au mois de septembre prochain, dans deux des paroisses où il y avait ci-devant une royauté. Les personnes nées sur le territoire mais dont la famille n'y est pas établie depuis cent ans doivent, avant cette revue, demander au M. C. des lettres d'habitation des campagnes, en usant du bénéfice des art. XXIII et XXIV, tit. I, liv. II, du Code genevois.

3518. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs... Donné le 20 de juillet 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Des personnes domiciliées sur le bord du Rhône près de la ville ayant été mises en péril de perdre la vie par l'effet de coups de fusil tirés sur le fleuve, mais dont la charge a été réfléchie contre leur habitation, il est défendu de décharger aucune arme à feu par l'explosion du coup; il est ordonné d'y pourvoir uniquement au moyen du tire-bourre. Il est interdit de tirer aucun coup d'armes à feu sur le Rhône, sur le Lac, dans la ville, dans les places et promenades publiques.

3519. Projet d'une ordonnance provisionnelle concernant l'éducation publique du Collége, approuvé par le M. P. C. pour être porté au M. et G. C. le 13 d'août 1792. In-8, 12-55 pp. et 2 tableaux in-fol. — B.G.:Gf315,vol.83, 150;567,vol.65,68.

Précédé d'un extrait du rapport fait au P. C. par la commission; à la suite est un tableau comparatif des dépenses qui résulteraient du projet de la Vénérable Compagnie et de celles qui résulteraient du projet du P. C., et un tableau caractéristique des notes de blâme et des notes de mérite.

3520. [Adresse aux cercles. . . . . par un légionnaire].

Ecrit tendant à exhorter les Genevois à aller défendre la liberté française sur les frontières (Reg. du 11 août 1792).

3521. Programme d'une feuille où l'on trouvera un état civil et météorologique de Genève. In-4, II pp. et 6 pp. — Biblioth. Le Fort.

Prospectus pour un journal destiné à remplacer le *Journal de Genève*, avec un numéro spécimen pour août 1791 intitulé *Etat civil et météorologique de Genève*. Il paraît que, malgré son grand intérêt, cette publication ne put pas réussir, faute de souscripteurs.

3522. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 d'août 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Soc. de Lect.:vol.148.

Mesures pour obvier aux inconvénients qui pourraient résulter pour la salubrité publique du retrait des hautes eaux.

3523. Projet de changement au projet de code civil, rédigé en 1783. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf567,vol.57.

Du 27 août 1792 (Reg.).

3524. Légionnaires auxiliaires. Compagnie de Noble *[Turretini]* Défaillans aux gardes des *[27-31 aoust]* 179*[2]* Ce *17bre* 179*[2]*. *[Romilly]* Secrétaire de la dite Compagnie. In-fol., 1 p. — Archives : Registre de la Milice genevoise, n° 1, p. 9.

3525. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 11 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Mesures de précaution pour le service de garde de la ville, motivées par les rassemblements de troupes qui se font dans nos environs, et notamment dans des villages frontière.

3526. Code genevois. Seconde partie. Projet d'Edit civil, approuvé par le M. Petit Conseil, le 11 septembre, pour être porté au M. et Grand Conseil. Genève. 1792. In-8, 99 pp. — B.G.:Gf567,vol.68.

Contient la procédure civile, et le droit civil et commercial.

3527. Ordre du Syndic de la Garde. Du 12 septembre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. In-4, 1 p. — Biblioth. Rilliet : vol.xix.

Concerne le service de nuit et le service permanent des officiers et sous-officiers pour la garde.

3528. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 14 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de se trouver dans les rues après dix heures du soir sans lumière.

3529. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le vendredi 14 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

La promotion du Grand Conseil étant ouverte avec douze places

vacantes, les inscriptions des citoyens et bourgeois éligibles qui désirent en faire partie seront reçues du samedi 15 au jeudi 20 septembre en chancellerie.

3530. ORDRE du Syndic de la Garde. Donné le 15 septembre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. Placard in-fol. — Soc. de Lect.:vol.148.

Un grand nombre de légionnaires se permettant de ne se rendre à la parade que longtemps après l'heure pour laquelle ils sont commandés, jusqu'à nouvel ordre le tambour d'assemblée passera à 4 heures après midi et, à cinq heures précises, on battra le rappel sur la Treille. Dès le dimanche 16 du courant les retardataires seront déférés à la noble Chambre de la Milice genevoise.

3531. PROJET de réforme pour le Collége. Rapport de la Commission du magnifique Conseil des Deux Cent, décernée le 14 août, pour travailler à un plan de réforme du Collége. Chez J. L. Pellet, impr. de la République. In-8, II-20 pp. et 1 tableau. — B.G.:Gf315,vol.83;567,vol.68.

Du 17 septembre 1792 (Reg.).

3532. PROGRAMME. Extrait des registres du Conseil, du 21 septembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.157;567,vol.69;798.

Autorisation pour le Petit Conseil : 1° d'employer au service militaire des personnes établies dans la ville qui lui paraîtraient propres au dit service, quoique la loi ne leur donne pas le droit de porter les armes; 2° d'augmenter, pour une année, et autant qu'il le trouvera convenable, le nombre des canonniers et autres personnes attachées au service de l'artillerie. — Approuvé le 22 septembre par le CC, pour être porté au Conseil Souverain le lundi 24 septembre 1792.

3533. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 22 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568, vol.1.

Proclamation patriotique rendant hommage au dévouement dont les Genevois ont fait preuve; les citoyens absents à la campagne sont invités à rentrer dans les murs. On saisira toutes les occasions pour rendre plus cher le séjour de la patrie à ceux qui auront efficacement contribué au maintien de la République.

3534. DE LA PART de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 23 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordre à tous les Genevois faisant le service militaire de ne pas s'éloigner de leur demeure, pour être constamment prêts à être commandés par les sergens-fourriers pour une garde extraordinaire, si le cas le requiert; exhortation à la tranquillité; défense de faire des attroupements.

3535. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 23 septembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 3 pp. — B.G.: Gf315,vol.50,157;567,vol.69,86;798.

Il y a lieu de demander aux Cantons de Zurich et de Berne, en vertu du traité d'alliance de 1584, de nous accorder jusqu'à 1600 hommes de leurs troupes pour le maintien de la neutralité professée par la République. Approuvé le même jour par le CC, pour être porté au Conseil Souverain, le lendemain 24 septembre, à 2 heures après midi.

3536. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 23 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication concernant la police des étrangers.

3537. Du lundi 24 de septembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils du 21; 1508 votants : 1084 pour, 390 contre.

3538. Du lundi 24 de septembre 1782 à deux heures. Liste, 1 p. — Archives : Reg. du Conseil.

Billet de votation sur l'avis des Petit et Grand Conseils du 23 sept., pour l'appel des troupes suisses; approuvé par 946 voix et rejeté par 734 : 1717 votants.

3539. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Donné le 24 septembre 1792. Placard in-fol. — Archives : E6.

Ceux qui désirent être employés au service de l'artillerie, à forme de la loi de ce jour, sont invités à venir s'inscrire dès cette après midi à trois heures, à la Salle-basse de la Maison-de-Ville.

3540. Très-humble et très-respectueuse adresse, présentée à MM. les Syndics, le 25 septembre 1792. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf567,vol.70.

Ceux qui portent cette adresse, ayant appris qu'à l'occasion des nouvelles lettres de créance du résident de France, il s'était élevé quelques difficultés qui pouvaient interrompre notre communication officielle avec cette puissance, demandent qu'on évite une rupture dont les suites doivent alarmer tout véritable ami de la Patrie.

3541. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 25 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Les particuliers sont invités à prêter des objets de literie et des logements pour les troupes suisses, en exécution de la décision prise la veille par le Conseil Souverain.

3542. Rôle des inscrits et indiqués, pour l'élection de douze membres du Grand Conseil, lesquels seront présentés au M. et Souverain Conseil, qui sera assemblé à cet effet le dimanche 30 de septembre 1792. Rangés dans l'ordre où ils ont été tirés au sort le 26 du susdit mois. Placard in-fol. 1 p. — B.G.:Gf315, vol.178;567,vol.67.

Liste de 26 noms.

3543. Avis. Donné le 27 de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — Archives : E6.

Distribution de la liste de ceux qui sont en élection pour les places vacantes au CC.

3544. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Donné le 28 septembre 1792. *(Signé)* Pictet, major. Placard in-fol. rose. — Archives : E6.

Les quatre bataillons des légionnaires effectifs, non compris les artilleurs, sont convoqués pour l'après midi du jour même, à une heure d'intervalle.

3545. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le dimanche trente de septembre 1792. *(Signé)* Puerari. In-8, 1 p. — Archives ; E6.

Vu la circonstance extraordinaire du jour, l'assemblée du Conseil Souverain, qui devait avoir lieu ce jour pour l'élection de douze membres du Grand Conseil, est renvoyée au lendemain lundi 1er octobre.

3546. Du dimanche 30 de septembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet, utilisé le 1er octobre, pour l'élection de douze membres du Grand Conseil : 1063 électeurs.

3547. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 2 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de sortir du pain de la ville.

3548. Avis. Genève le 3 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568,vol.1.

Invitation à tous les particuliers qui le peuvent de fournir des effets de literie et de pansement et de faire de la charpie. Ces objets, destinés au nouvel hôpital du Temple neuf, devront être envoyés à Jurine, maître en chirurgie, qui recevra aussi les inscriptions de ceux qui voudront servir d'infirmiers et de porteurs de civières pour ledit nouvel hôpital.

3549. Du 3 octobre 1792. Commission sur les subsistances. In-fol., 1 p. — Archives : E6.

Liste des commissaires nommés par le Conseil et des comités adjoints à la commission.

3550. Ordre du Syndic de la Garde. Le 3 octobre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. Placard in-fol. — Archives : E6.

Les bataillons sont mis de piquet à tour de rôle pendant 24 heures.

3551. Territoire neutre de Geneve. Placard atlant. obl. avec écusson. — Archives : E6.

Ecriteau destiné à être affiché à la frontière.

3552. Note remise le 27 de septembre 1792 à M. le Premier Syndic, par M. d'Arneville, de la part de M. De Chateauneuf, résident de France. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf567,vol.69,86;614.

Le résident proteste contre l'appel des troupes suisses, qu'il regarde comme contraire à l'article second de l'édit de 1782. Réponse du Conseil disant que cet édit laisse intacte l'alliance de 1584. Notes du 30 septembre et du 3 octobre 1792, par lesquelles le résident proteste contre l'introduction des troupes suisses qui est maintenant un fait accompli; la dernière est envoyée sur l'ordre du Conseil Exécutif Suprême. — Voy. L. Sordet : *Hist. des résidents de France à Genève.* Genève, 1854, in-8, p. 130.

3553. Adresse aux Genevois. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol. 50;567,vol.69,86.

Le Conseil communique à ses concitoyens la note remise le 3 octobre 1792 au premier syndic par d'Arneville, de la part du résident Dechâteauneuf, au moment du départ de celui-ci, motivé par l'introduction des troupes bernoises dans la ville. Le Conseil déclare que ce n'est qu'un mauvais prétexte et engage ses concitoyens à se montrer Genevois; si nous devons périr, qu'aucun reproche de lâcheté ne souille les derniers jours de la République. Suit ladite note datée du 3 octobre 1792, l'an premier de la République. — Voy. Reg. dudit jour.

3554. 'Note die unterm 3ten Weinmonat 1792 durch Herrn

d'Arneville, Namens des französischen Residenten, Herrn Dechateauneuf, dem ersten Herrn Syndic der Republik Genf übergeben worden ist. In-8, 4 pp. — Biblioth. Girod.

Suivi de : Adresse an die Genfer. A la fin se trouve la note suivante : Aus Befehl eines Hochlöblichen Magistrats von Genf, ist obiges in deutscher und französischer Sprache gedrukt worden.

3555. Avis. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs... Donné le 4 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568vol.1.

Les personnes qui ne font pas le service des gardes sont invitées à travailler aux fortifications intérieures. Les inscriptions sont reçues chez Richard, notaire, maison Cornier, en l'Isle, et auprès des sieurs Favre et Lutkins, maîtres maçons.

3556. De la par *[sic]* de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 4 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Mesures pour ménager les approvisionnements que l'Etat et les particuliers ont eu la sagesse de se procurer : la fabrication des pâtisseries est sévèrement défendue; il est enjoint à tous pâtissiers de fermer leur établissement dès le moment même où la présente publication aura été affichée; les cafés seront fermés dès l'entrée de la nuit; les caves, cabarets et autres lieux où l'on vend vin, seront fermés dès ce jour; les particuliers sont invités à n'entretenir qu'un feu dans leur ménage et ne doivent pas en avoir plus de deux; il est prescrit de réduire les repas au plus étroit nécessaire; les propriétaires et locataires de remises, fenières et écuries vacantes devront les indiquer au Comité des subsistances.

3557. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 4 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordre à tous les étrangers de demander la permission pour continuer leur séjour ou de sortir dans le jour.

3558. Publication. Nous l'Advoyer, Petit et Grand Conseils de la Ville et République de Berne,. . . . . . Donné en notre Grand-Conseil Souverain, le 6 octobre 1792. Chancellerie de Berne. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.71.

Nous sommes appelés à secourir à main armée un allié : une armée française se trouve près de Genève, et le souvenir de ce qu'ont éprouvé nos frères qui étaient au service de France nous prescrit la nécessité d'être attentifs et d'être préparés à tout événement. Rien n'égale la douleur qu'a causée à nos chers Confédérés, assemblés der-

nièrement à Arau, le tableau affligeant des outrages réitérés faits à la nation helvétique en France; aussi ont-ils donné les assurances les plus fortes de repousser toute attaque hostile, avec la plus grande énergie, et de sacrifier leur sang conjointement avec nous, pour conserver à notre commune patrie les biens dont elle a joui si longtemps.

3559. Nous l'Advoyer, Petit et Grand Conseils de la Ville et République de Berne,. . . . Donné en notre Grand-Conseil Souverain, le 6 octobre 1792. *(Signé)* Chancellerie de Berne. Placard atlant. obl. — Biblioth. Rilliet : vol.xiv.

Autre édition du même.

3560. Discours de M. le major Meyer. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf614.

Discours patriotique adressé à la troisième colonne des troupes de Zurich, dans leur marche vers Genève, au moment où elle se trouva devant la chapelle de Morat, le 6 octobre 1792, par le major Meyer, commandant de cette colonne. Texte allemand, avec la traduction en français en regard.

3561. Rede an die 3te Colonne der Zürcherschen Truppen, bey ihrem Zug nach Genf; gehalten vor dem Beinhaus bey Murten, am 6ten Oktober 1792 von Herrn Major Meyer von Zürich, als Commandanten derselben, als er gedachte Truppen bey diesem Denkmal stehen ließ. In-4, 4 pp. — S.d'H.:collection Théremin.

3562. Lied der Schweizerschen Truppen, zu Genf und an der französischen Gränze. Im Jahr 1792. In der Melodie : Prinz Eugen edle Ritter etc. In-8, 7 pp. — S.d'H. : collection Théremin.

Chant de guerre contre les Français, pour les troupes venues au secours de Genève.

3563. Zwey Gebethe gewidmet für die wackern Truppen in Genf und Basel, die mit Freude bald wiederum in ihrem Vaterlande erwartet werden, von einem schweizerischen Gottesgelehrten und für die gegenwärtigen wichtigen Zeitläufe und bald herannahenden fästlichen Tage für jeden christlichen Hausvater und Hausmutter täglich mit Andacht zu sprechen. 1792. In-8, 15 pp. — S.d'H. : collection Théremin.

L'une de ces prières est pour le matin, l'autre pour le soir.

3564. A Monsieur Condorcet. *(Signé)* Bérenger. Genève, 8 octobre 1792. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.157.

Les Français n'ont pas le droit de se mêler des affaires de Genève.

3565. LETTRE de M. Bérenger de Genève, à M. Condorcet à Paris. Du 8 octobre 1792. *(Signé)* Bérenger. Genève, 8 octobre 1792. In-4, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.178.

Autre édition du précédent.

3566. TRÈS-HUMBLE et très-respectueuse représentation, remise à Messieurs les Syndics, et appuyée par un grand nombre de citoyens et bourgeois, les 8 et 9 octobre 1792. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.50.

Témoignage de dévouement et de confiance; demande que l'on autorise le Conseil à recevoir le secours de nos alliés helvétiques; tout en conservant la neutralité, il faut maintenir la République libre et indépendante.

3567. NOTE adressée aux citoyens et habitans de la ville de Genève. Carouge, le 7 octobre 1792. L'an 1er de la République. Le résident de France. *(Signé)* Chateauneuf. Remise à l'un de Messieurs les Syndics, le 9 octobre 1792, à une heure après-midi, et imprimée par l'ordre de Messeigneurs les Syndics et Conseil. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.153;567,vol.67,69;614.

Le résident promet au nom du Conseil Exécutif Souverain que la République Française ne portera aucune atteinte à la sûreté des personnes habitant la ville et le territoire de Genève, ni à leurs propriétés, non plus qu'à la liberté et à l'indépendance de la République; mais on exigera la punition des magistrats pervers et traîtres à leur patrie, qui, par leurs manœuvres, auront provoqué la réquisition faite aux Etats de Berne et de Zurich. — Le 10, à dix heures, on battit la générale pour communiquer cet écrit aux Genevois et la réponse, avec beaucoup d'appareil (Journal ms. d'Ami Dunant). — La rédaction en est attribuée à Danton, et Châteauneuf l'avait reçue toute rédigée du Conseil Exécutif dès le 6 octobre, avec l'injonction de la publier. — Voy. Edmond Pictet : *Biographie... de C. Pictet de Rochemont.* Genève, 1892, in-8, pp. 29 s.

3568. LETTRE à M. Chateauneuf, en réponse à son adresse aux Genevois du 9 octobre 1792. *(Signé)* L. A. Baudy, citoyen de Genève, &c. Genève ce 10 octobre 1792. In-8, 3 pp. — Archives : Reg. du 11 oct. 1792.

Cette brochure de Louis-Alexandre Baudit attaque violemment de Chateauneuf ainsi que le gouvernement de la France; elle fut supprimée immédiatement par le Conseil (Reg. du 11 octobre 1792; Procès criminels de 1792, n° 138).— L'auteur fut emprisonné et relâché sous soumission de paraître à première citation (Journal ms. d'Ami Dunant, jeudi 11 oct. 1792).

3569. Déclaration. Donné le 10 octobre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.50;567,vol.67,69.

Genève doit sa liberté à son alliance avec Zurich et Berne et elle a réclamé des secours de ses alliés; attaquer cette résolution c'est attaquer son indépendance; renvoyer ce secours sans concert préalable avec nos alliés serait dangereux et déshonorant. Le Corps Helvétique et les magistrats de Genève veulent sincèrement la paix, mais avec elle la sûreté et la liberté de leur patrie. — Voy. Grenus : *Fragments biographiques et historiques.* Genève, 1815, in-8, p. 418.

3570. La légion genevoise, composée des officiers et soldats, tant effectifs qu'auxiliaires, étant réunie sous les armes le 10 d'octobre 1792, à midi, M. Micheli, Syndic de la Garde, s'étant placé au centre et à la tête du Conseil, a dit : . . . In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,153;567,vol.69.

Les Syndics communiquent à leurs concitoyens la note que leur a remise Dechâteauneuf la veille; ils les prient de juger s'ils méritent la punition dont elle les menace et leur déclarent qu'ils sont prêts à se sacrifier pour sauver la Patrie. Suit l'adresse remise le même jour aux syndics par la légion genevoise en réponse à la note de Dechâteauneuf : c'est déshonorer les citoyens que de leur proposer d'abandonner leurs magistrats; vouloir les séparer de leurs alliés c'est vouloir les couvrir d'une tache.

3571. Relation de la cérémonie militaire, par laquelle les Genevois ont témoigné leur dévouement à la Patrie, et leur amour pour leurs magistrats. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315, vol.50;567,vol.69,86;657.

Récit de la belle manifestation du 10 octobre 1792. Contient la déclaration de Châteauneuf, celle des citoyens, etc. — Par le prof. Pierre Prevost.

3572. Lettre de Monsieur Le Brun, ministre des affaires étrangères à la Convention Nationale, telle qu'elle est imprimée dans le n° 14 du *Journal des débats et des décrets.* In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;567,vol.69,86;614.

Le Brun annonce que le Conseil Exécutif a ordonné au général Montesquiou de faire marcher des troupes sur Genève pour s'opposer à l'introduction de troupes étrangères sur son territoire. Suivi de la lettre écrite le 10 octobre par les Syndics et Conseil de Genève à Le Brun, pour répondre aux accusations qu'il porte contre Genève dans son rapport.

3573. Note remise le 3 d'octobre 1792, par M. d'Arneville, à M. le Premier Syndic, de la part de M. Dechâteauneuf, résident de France. In-4, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.67.

Suivi d'une *Adresse aux Genevois*, par laquelle le Conseil communique cette note aux citoyens, de la *Note* envoyée de Carouge, le 7 octobre par Châteauneuf et du récit de la belle manifestation patriotique qui s'ensuivit, avec divers documents, de la lettre de Le Brun, ministre des affaires étrangères à la Convention Nationale, extraite du n° 14 du *Journal des Débats*, et de la lettre des Syndics et Conseil de Genève à Le Brun, du 10 octobre 1792.

3574. ADRESSE des Genevois émigrés communiquée aux députés de la Convention Nationale, et remise au général Montesquiou, le 10 octobre 1792, l'an 1er de la République Française. In-12, 11 pp. — Biblioth. Girod.

Suivi d'*Observations pour servir de réfutation à la lettre des Syndics et Conseil de Genève, au citoyen Lebrun, ministre de la République Française pour les affaires étrangères, du 10 octobre 1792, l'an premier de la République Française*, signées G.... A.....; c'est un appel à l'intervention des Français dans Genève, par un traître, probablement Grenus, avocat.

3575. LETTRE du ministre britannique à la République de Genève, écrite de Berne le 11 octobre 1792, extraite de la *Gazette Nationale de France, n° 230 (Signé)* le lord Robert Fitz Gerald, ministre-plénipotentiaire de Sa M. B. près le Corps Helvétique et la République de Genève. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315, vol.50;567,vol.67,86.

Le roi, s'intéressant vivement à la position dans laquelle se trouvent Genève et la Suisse entière, a envoyé son ministre avec une nouvelle lettre de créance spéciale; il approuve les mesures prises de concert avec Zurich et Berne, et recommande la stricte observation de la neutralité helvétique.

3576. PROGRAMME. Extrait des registres du Conseil, du 11 octobre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315, vol,50;567,vol.86.

Autorisation pour le Petit Conseil de requérir des secours des Cantons alliés. Approuvé le 12 par le CC, pour être porté, le lendemain samedi 13 octobre, au Souverain Conseil.

3577. AVIS. Donné le 12 octobre 1792. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

On peut se procurer dès aujourd'hui, chez les dizeniers, le programme relatif à la convocation du Conseil Souverain, pour le samedi 13 octobre.

3578. DU SAMEDI 13 d'octobre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils : 1420 votants ; 1126 pour, 279 contre, 15 nuls.

3579. Lettres à M. Clavière, ministre des contributions publiques. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157;567,vol.67.

Ces deux lettres, signées de Bérenger et datées de Genève, les 4 et 14 octobre 1792, montrent que Genève a le droit de garder les troupes suisses dans ses murs et que la France n'a pas le droit d'y faire entrer les siennes. — Paru le 14 déc. 1792 (Catalogue Rilliet).

3580. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 14 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568,vol.1.

Il sera fait une collecte pour venir en aide aux indigents sans surcharger les finances publiques.

3581. Avis. Donné le 15 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Ordre à tous capitaines-commandans de la Légion genevoise de se faire remettre par les sergens-fourriers de leur compagnies respectives une note exacte de ceux des officiers ou soldats, tant effectifs qu'auxiliaires desdites compagnies, qui, dès la publication du 22 septembre dernier, se sont absentés et n'ont pas fait leur service, pour être statué ensuite à leur égard ainsi qu'il appartiendra.

3582. Rapport et projet de décret concernant l'introduction dans la ville de Genève, de 1600 Suisses des troupes de Berne et de Zurich, présentés au nom du comité diplomatique, par J. P. Brissot, député du département d'Eure-et-Loire. Le 16 octobre 1792, l'an premier de la République ; imprimé par ordre de la Convention Nationale. A Paris, de l'Imprimerie nationale. In-8, 11 pp. — Biblioth. Rivoire.

3583. Commission nommée par le magnifique Conseil pour l'administration de la subvention patriotique. In-4, 2 pp. — Biblioth. Rivoire.

Liste des commissaires et distribution de leurs quartiers. — Du 16 octobre 1792 (Catalogue Rilliet).

3584. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 17 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Afin de faciliter aux troupes de nos chers alliés de Zurich et de Berne l'emploi des monnaies de ces deux louables Cantons, arrêté qu'elles auront cours provisionnellement pendant la durée des circonstances actuelles.

3585. Lettre d'un Genevois à un François de l'armée de Montesquiou. In-8, 14 pp. — B.G.:Gf315,vol.153;436,vol.3;657.

Montre aux Français la lâche perfidie de leur conduite; contient la publication du 14 octobre; c'est un écrit patriotique remarquable. — Par le professeur Pierre Prevost. — Du 18 octobre 1792 (Catalogue Rilliet).

3586. Réponse à M. Condorcet. Genève ce 20 octobre 1792. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.157.

Condorcet a été mal informé; Genève était parfaitement dans son droit en appelant les troupes suisses et si l'une des nations a manqué aux convenances, c'est la France. — Par Bérenger (Catalogue ms. de Pierre Odier; catalogue Rilliet).

3587. Considérations d'un citoyen sur l'état actuel de Genève. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.51;567,vol.67,69.

Réunissons-nous pour mieux résister aux dangers extérieurs. — Par J. Tronchin (Note ms. d'un ex. de la biblioth. Le Fort). — Par Cornuaud (Catalogue Rilliet).

3588. Ordre du Syndic de la Garde. Donné le 20 d'octobre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. Placard in-fol. — Biblioth. Rilliet : vol. XIV.

Le piquet est dès ce jour réduit à un seul bataillon.

3589. Lettre sans date écrite par M. Le Brun, ministre des affaires étrangères à M. Châteauneuf, et communiquée par celui-ci au Conseil de la République de Genève. In-4, 4 pp. — S.d'H.:vol.91.

Cette lettre blâme l'appel des troupes de Zurich et de Berne; elle est suivie d'une lettre écrite à Le Brun par les Syndics et Conseil, en date du 21 octobre 1792, pour prouver la régularité de cette démarche. — Cette dernière a été rédigée par François-André Naville (de Végobre : *Discours pour servir d'introduction à un ouvrage posthume de François-André Naville.* 1803, in-8, p. 84).

3590. Lettre sans date, écrite par Mr. Lebrun, ministre des affaires étrangères à Mr. Chateauneuf, et communiquée par celui-ci au Conseil de la République de Genève. In-8, 24 pp. — B.G.:Gf436,vol.3;567,vol.69,86;614.

Autre édition du précédent.

3591. Avis. Le 22 d'octobre 1792. *(Signé)* Pictet, major. Placard in-fol. — Soc. de Lect.:vol.148.

Adresses des fourriers d'artillerie, chargés de commander les artilleurs bombardiers de leurs compagnies pour la garde.

3592. Notes des Seigneurs représentans des louables Cantons de Zurich et de Berne. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.50, 153;567,vol.67,69,86.

Deux notes datées de Genève et signées Pestalozzi, représentant de Zurich et De Frisching, représentant de Berne. Dans la première, qui est du 20 octobre, les représentants disent qu'ils ne s'opposent pas au retrait des troupes suisses, pourvu que la négociation avec le général Montesquiou ait pour effet le maintien de l'indépendance et de la sûreté de la République de Genève ; dans la seconde, qui est du 22 octobre, ils approuvent cette convention.

3593. Notes des Seigneurs représentans des louables Cantons de Zurich et de Berne. In-4, 1 p. — B.G.:Gf567,vol.5.

Autre édition du précédent.

3594. Programme. Extrait des régistres du Conseil du 22 oct. 1792. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf798.

Suivi de l'approbation du Conseil des Deux-Cent, du 23 octobre. — Convention avec Montesquiou. — Note des représentants de Zurich et de Berne, du 20 octobre, et approbation des mêmes, du 22 octobre.

3595. Programme. Extrait des registres du Conseil du 22 octobre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315, vol.50;567,vol.69,86;798.

Approbation d'une convention pour rétablir la bonne harmonie entre la République française et celle de Genève. Approuvé le 23 en CC pour être porté au Souverain Conseil le vendredi 26 octobre 1792. Cette convention porte que les troupes suisses se retireront de Genève, que l'armée française s'en tiendra éloignée, que les communications seront rétablies autour de cette ville et que le résident de France y rentrera, tous les traités antérieurs de Genève avec ses voisins étant d'ailleurs maintenus. Cette convention a été signée dans la Maison commune de Carouge, le 22 octobre 1792, par A.-P. Montesquiou, J.-F. Prevost et Ami Lullin.

3596. Programme. Extrait des registres du Conseil du 22 octobre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-4, 3 pp. — Soc. de Lect.: vol.69.

Autre édition du même.

3597. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Placard in-fol. — Archives : E6.

Défense aux commandants des avancées et aux notables qui y sont placés, de laisser entrer dans la ville aucun militaire français quelconque, sans une permission signée du général Montesquiou.

3598. Rapport du bataillon [*De Saussure*] du [*24 8bre*]

179[2]. *(Signé) [De Saussure Lt Col. — Berguer]* Aide-Major. In-fol., — Archives : Portef. hist. n° 5364[bis].

Rapport effectif.

3599. Du vendredi 26 d'octobre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis des P. et G. Conseils; 1607 votants : 1578 pour, 17 contre, 12 nuls.

3600. Note remise à M. le Syndic par M. De Chateauneuf, résident de France, le 27 octobre 1792. *(Signé)* De Chateauneuf. Genève ce 27 octobre, l'an premier de la République Française. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf567,vol.69.

Le résident annonce qu'il vient de rentrer dans les murs de Genève pour y reprendre les fonctions de sa place, heureux de marquer la fin d'une rupture que la République française ne voyait qu'avec peine. La doctrine de ce peuple maintenant libre pour jamais sera toujours d'aimer et de respecter les états libres. Genève ne se verra jamais arracher ses droits par les Français. — L. Sordet : *Hist. des résidents de France à Genève*. Genève, 1854, in-8, p. 133.

3601. Armée des Alpes. Le 28 octobre 1792, l'an premier de la République. De l'imprimerie de l'armée des Alpes. In-8, 3 pp. — S.d'H.

Le général apprend à son armée qu'il était uniquement chargé de demander la sortie de la garnison suisse nouvellement reçue dans Genève et qu'il ne devait employer les moyens de force que si ceux de négociations ne suffisaient pas. La République de Genève a adhéré par une convention amicale, le 22 octobre, à la demande de la Convention Nationale et dès lors l'armée française a l'ordre de ne pas entrer dans la ville, ni dans le territoire genevois. Suit le décret de la Convention Nationale, du 17 octobre, ordonnant ces mesures et portant renonciation au traité du 12 novembre 1782, en ce qui concerne la garantie.

3602. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 29 d'octobre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;567,vol.67; 568,vol.1.

Proclamation relative aux légionnaires, tant effectifs qu'auxiliaires, qui ont abandonné les drapeaux dès la publication du 22 septembre dernier.

3603. Réglement pour le service de la place. Genève. De l'imprimerie de Bonnant. 1792. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf567, vol.66.

Concerne le service de garde de la ville.

3604. Mémoire justificatif pour le citoyen françois A-P. Montesquiou, ci-devant général de l'armée des Alpes. Précédé et suivi de pièces importantes. Novembre 1792, l'an 4e de la liberté. In-8, 54 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;436,vol.3;567,vol.69; 614.

Contient une lettre du général au président de la Convention Nationale, où il défend sa conduite dans l'affaire de Genève et son mémoire justificatif, en réponse au rapport de M. Rovère, fait à la Convention Nationale le 9 novembre 1792.

3605. Mémoire justificatif pour le citoyen françois A-P. Montesquiou, ci-devant général de l'armée des Alpes. Précédé et suivi de piéces importantes. Novembre 1792, l'an 4e de la liberté. In-4, II-14 pp. — B.G.:Gf436,vol.3;567,vol.5.

Autre édition du précédent.

3606. Correspondance du ministre Clavière et du géneral Montesquiou, servant de réponse au libelle du général contre le ministre. In-8, 47 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;567,vol .69; 614.

Cette correspondance, publiée par Clavière, concerne la conduite de Montesquiou vis-à-vis de Genève; elle contient deux lettres de Clavière à Flournoy-Balexerd. A la suite se trouvent le *Libelle du général Montesquiou, extrait de son Mémoire justificatif à la Convention Nationale* et des *Observations* sur ce libelle, par Clavière. Ces lettres sont datées du 11 septembre au 22 octobre 1792.

3607. Correspondance du ministre Clavière et du général Montesquiou, servant de réponse au libelle du général contre le ministre. In-4, 48 pp. — B.G.:Q23,vol.2.

Autre édition du même.

3608. Réponse du général Montesquiou au ministre Clavière. Réponse à l'écrit intitulé : Correspondance du ministre Clavière avec le général Montesquiou, pour servir de réponse au libelle du général contre le ministre. In-4, 26 pp. — B.G.: Gf567,vol.5.

3609. Correspondance du général Montesquiou, avec les ministres et les généraux de la République, pendant la campagne de Savoie et la négociation avec Genève, en 1792. Paris 1796. In-12, 359 pp. — S.d'H.

Paru à Genève le 6 mai 1796 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3610. Correspondance du général Montesquiou, avec les mi-

nistres et les généraux de la République, pendant la campagne de Savoie et la négociation avec Genève, en 1792. A Paris, chez Du Pont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n° 1232. An IV de la République, In-8, tit. et 334 pp. — Biblioth. Rivoire.

Autre édition du précédent.

3611. Supplément à la correspondance du ministre Clavière et du général Montesquiou, servant de réponse au libelle du général contre le ministre. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.157; 436,vol.22;567,vol.69;614.

Contient deux lettres de Montesquiou et une de Clavière, que celui-ci avait égarées lors de la publication des précédentes. Elles sont datées des 27 et 31 octobre 1792.

3612. Coup-d'œil sur le mémoire justificatif du général Montesquiou; et la correspondance imprimée par le ministre Clavière. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;436,vol.22;614.

Précédé d'un avis de l'éditeur genevois, disant que ces réflexions sont tirées de Brissot; elle tendent à justifier Clavière tout en excusant Montesquiou. — Distribué à Carouge et à Genève, le samedi 10 novembre 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3613. Avis au public. Placard in-fol. — Archives : E6.

Le résident de France fait savoir aux citoyens de Genève que, conformément à la loi du 27 août et 17 septembre dernier, concernant le visa et l'enregistrement des effets de France au porteur, le commissaire nommé pour procéder à cette opération se rendra à Genève à la fin du présent mois, ou au commencement de décembre, etc. — Permis d'afficher le 3 novembre 1792.

3614. Programme. Extrait des registres des magnifiques Petit et Grand Conseils, des 28, 30, 31 octobre, 1 et 5 novembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.50, 157;567,vol.69,86;798.

Autorisation pour le Petit Conseil de porter la garnison à 480 hommes, au-delà du nombre de 700 fixé par le Code, et ce pour le terme de dix-huit mois au maximum, et d'en caserner 800; élection du commandant par le Conseil Souverain, etc.

3615. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 5 de novembre 1792. *(Signé)* Pucrari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Défense de loger aucun étranger sans permission.

3616. Lettre du général Montesquiou à la Société des Républicains de Marseille. A Landeci près Genève le 6 novembre

1792, l'an premier de la République Française. De l'imprimerie de l'armée des Alpes. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol 50;436, vol.3;567,vol.67.

Réponse à un libelle publié contre le général sous le pseudonyme de Couturier, dans le journal des débats de cette société, du 23 octobre. Ne concerne pas Genève.

3617. Paris, 7 novembre 1792. Note remise par des Allobroges. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.157.

Contre le traité conclu par Montesquiou avec Genève; il faut que la France s'empare de cette ville.

3618. Réclamation remise à Monsieur le Procureur-Général par plusieurs citoyens. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf567,vol.88,89.

Plainte contre des excès commis par Givet, caporal d'une patrouille de la garnison, contre des citoyens qui se retiraient sans bruit, mercredi 7 novembre, entre 8 et 9 heures du soir, de la maison Paris aux Eaux-Vives. Suit une déclaration de Jn.-Matth. De Bouillane, chef de poste de la garde bourgeoise. — Du 20 novembre 1792 (Catalogue Rilliet).

3619. Le pour et le contre sur Genève, ou extrait du Morning Post du 29e octobre 1792, suivi d'une lettre d'un vrai Genevois. A Londres, se vend chez W. Richardson, à la Bourse royale; et chez J. de Boffe, dans Gerrard-Street, Soho. M.DCC.LXXXXII. In-8, tit. et 23 pp. — B.G.:Gf315,vol.50, 157;373;567,vol.84.

L'article du *Morning-Post* soit lettre anonyme d'un prétendu genevois, en date de Londres, le 28 octobre, approuve la conduite des Français envers Genève; la lettre qui suit, datée de St-Osyth, le 8 novembre 1792, lui répond vigoureusement. — Par Mercier fils et David Chauvet, de Londres (Note ms. de B.G.:Gf373).

3620. Du jeudi 8 de novembre 1792. Liste, 1 p. — Archives: E23.

Billet de votation sur l'avis des M. P. et G. Conseils concernant la garnison; approuvé par 950 suffrages contre 534; 14 billets nuls; 1498 votants.

3621. Lettre du général Montesquiou au rédacteur du *Patriote français*. A Landeci près Genève le 8 novembre 1792, l'an premier de la République Française. *(Signé)* Le général de l'armée des Alpes. A. P. Montesquiou. De l'imprimerie de l'armée des Alpes. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157;436,vol.3;567, vol.65,69,86;614.

Répondant à un article inséré dans le *Patriote français* du 3 novembre, Montesquiou justifie sa conduite vis-à-vis de Genève et montre qu'elle a été conforme aux ordres qu'il avait reçus. Légère différence de justification dans la dernière page, suivant les exemplaires : dans les uns, elle commence par *Ministres*, dans d'autres par *tres*.

3622. A M^r. Montesquiou, général de l'armée des Alpes. *(Signé)* Le citoyen G. Auzière. A Ferney, le douze novembre, l'an premier de la République Française. In-8, 7 pp. — B.G.: Gf315,vol.157.

Réponse à la lettre de Montesquiou au *Patriote français;* Auzière voudrait l'intervention des troupes françaises à Genève. Suivi d'un prospectus pour une publication contre le gouvernement de Genève. — Paru le 20 novembre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3623. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 16 de novembre 1792. *(Signé)* Puerari. Chez J. L. Pellet, imprimeur de la République. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Messeigneurs, déférant à la réquisition qui leur a été faite par les commandants des troupes de LL. EE. de Zurich et de Berne, avertissent que tous particuliers qui auraient vendu quoi que ce soit à crédit à des bas-officiers ou soldats des dites troupes, ne seraient point admis, à défaut de paiement, à poursuivre leurs débiteurs pour raison des susdites confiances par devant les juges et tribunaux ressortissants de LL. EE. de Zurich et de Berne.

3624. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 17 de novembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf568,vol.1.

Publication relative aux faux assignats français; les artisans de cette indigne fraude et le lieu d'où elle part sont étrangers à notre République. On délivrera à toute personne connue qui le désirera des indications imprimées pour distinguer d'une manière sûre les vrais des faux assignats.

3625. Procès-verbal des signes caractéristiques auxquels on peut reconnoître la falsification d'assignats de 300 liv., de la création des 19 juin et 12 septembre 1791. Imprimé par ordre du Gouvernement. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf614.

Suivi des procès-verbaux pour les assignats de 200 liv., créés aux mêmes dates, et pour ceux de 5 livres, de la création du 1er novembre 1791.

3626. Extrait des gazettes allemandes, du 17 novembre 1792. In-8, 4 pp. — Biblioth. Girod.

La 4e page est numérotée 75. Adresse supposée adressée au général Custine par les bourgeois de Francfort, le 5 novembre 1792, mais qui est en réalité relative à Genève, invitant les Français à ne pas se mêler de nos affaires.

3627. Du dimanche 18 de novembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du lieutenant, la confirmation d'un auditeur, l'élection d'un auditeur et la fixation du taux du vin : 698 votants.

3628. Pétition sur l'état actuel de la République de Genève, remise à la Convention Nationale, le 18 novembre 1792, l'an premier de la République, par divers Suisses et Savoisiens établis à Paris. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf567,vol.86.

Calomnies contre Genève, pour faire intervenir la France dans les affaires de cette république.

3629. Discours du citoyen Brissot à la Convention Nationale, concernant la République de Genève. Extrait du Moniteur du 22 novembre 1792. Se trouve chez Monard en l'Isle, vis-à-vis le poids du bled à Genève. In-8, 15 pp. — B.G.:Gf315,vol. 157; 567,vol.70.

Brissot fait un réquisitoire contre Genève et ses magistrats et contre Montesquiou; il conclut en présentant un projet de décret qui autorise le Conseil Exécutif à requérir que l'évacuation des troupes suisses de Genève soit consommée le 1er décembre, moyennant laquelle évacuation, les troupes françaises respecteront la neutralité et l'indépendance du territoire genevois et l'évacueront si elles l'ont occupé. La Convention Nationale adopte ce projet et passe à l'ordre du jour sur l'acte signé le 2 novembre par Montesquiou (21 novembre). — Voy. *Journal historique et politique*, n° 48, du 1er décembre 1792, pp. 18 s.

3630. Convention Nationale. Rapport fait à la Convention Nationale, au nom du comité diplomatique, sur la négociation entre Genève et la République de France, et sur la transaction du 2 novembre 1792, par J. P. Brissot, député du département d'Eure et Loire, le 21 novembre 1792, l'an premier de la République. De l'Imprimerie nationale. In-8, 24 pp. — B.G.: Gf567,vol.69;614.

Ce rapport voit du côté de la France la loyauté et la magnanimité d'un peuple libre et, du côté de Genève, la politique tortueuse d'astucieux machiavélistes; il maltraite Montesquiou et propose le rejet du traité du 2 novembre. Suivi de pièces justificatives contenant le décret voté par la Convention à la suite de ce rapport. — Voy. Thourel,

t. III, p. 376. — Dans les *Papiers de Barthélemy*, (tome I, p. 417, pièce nº 799) cette pièce est indiquée comme in-fol. — Distribué gratis à la Résidence de France, le 24 déc. 1792 (Note ms. de l'ex. de la biblioth. de M. Louis Pictet).

3631. Décret de la Convention Nationale relativement à Genève. Extrait de la Chronique de Paris du 22 novembre 1792. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157.

Conforme au rapport du Comité diplomatique. — Voy. ci-dessus.

3632. Lettre à D'Yvernois, citoyen de Genève. *(Signé)* Johannot, député à la convention nationale, par le département du Haut-Rhin. Paris, le 23 novembre, l'an premier de la république française. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.157.

Johannot conseille à Genève, son ancienne patrie, d'adopter immédiatement les principes de l'égalité, si elle veut garder son indépendance; elle doit se confier à la loyauté de la République française et éloigner de ses murs les soldats qu'elle y a appelés. — On reçut beaucoup d'exemplaires de cette lettre dès le 27 décembre.

3633. Lettre à D'Yvernois, citoyen de Genève. *(Signé)* Johannot, député à la Convention Nationale, par le département du Haut-Rhin. Paris, le 23 novembre, l'an premier de la République Française. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf567,vol.67.

Autre édition du précédent.

3634. Du dimanche 25 de novembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet pour l'élection du châtelain de Peney: 87 électeurs.

3635. Très-humble et très-respectueuse adresse, remise à Messieurs les Syndics le 26 novembre 1792 par plusieurs Genevois. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157;567,vol.69.

Une dispute, élevée la veille au soir entre un Genevois de garde et des soldats suisses, ayant donné lieu à une rumeur considérable dans le quartier de Saint-Gervais, les auteurs de l'adresse saisissent ce prétexte pour demander la sortie immédiate de tous les étrangers armés dans Genève.

3636. De la part de nos magnifiques et très honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 26 de novembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Exhortation à la tranquillité et à la paix; il est à croire que ceux qui, en dernier lieu, se sont montrés en public couverts d'un bonnet rouge, vêtement très innocent à l'ordinaire, n'ont point senti les conséquences qui pouvaient résulter d'un signe de ralliement quel qu'il

fût. Tous actes de cette nature sont défendus à tous Genevois de la manière la plus expresse.

3637. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 25 novembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 2 pp. — B.G.: Gf315,vol.50;567,vol.86;798.

Pour demander, pour le premier décembre, le retrait du secours accordé par les Cantons de Zurich et de Berne. Approuvé le 27 en CC pour être porté au Conseil Souverain le jeudi 29 novembre 1792.

3638. De la part de nos magnifiques et très-honorés Seigneurs Syndics et Conseil. Donné le 27 de novembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318; 568,vol.1.

Le Conseil, voulant récompenser le dévouement avec lequel les Genevois se sont consacrés à la défense de la République et la fidélité des habitants des campagnes envers cette mère commune, a nommé une commission de son corps, pour revoir incessamment les titres I et II du livre II du Code Genevois sur l'état des personnes. Liste des cinq membres composant cette commission.

3639. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 28 novembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 6 pp. — B.G.: Gf567,vol.70,86.

Projet d'édit remplaçant les titres I (de l'état des personnes) et II (de la prestation du serment des Genevois) du livre II du Code genevois. Pour être porté au CC le 29 novembre à 2 heures, et, si celui-ci l'approuve, au Conseil Souverain le dimanche 2 décembre.

3640. Lettre d'un Genevois à un de ses concitoyens. Ce 28 novembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156;567, vol.67.

Défense de la résolution prise la veille par le CC, relativement au renvoi des troupes suisses.

3641. Rapport des citoyens chargés par le club de l'Egalité de lui proposer leurs idées sur les bases d'une bonne constitution. Fait le 29 novembre 1792. In-8, 11 pp. — B.G.:Gf315, vol.50,157;567,vol.69;798.

Projet de bases constitutives et dispositions préliminaires et de circonstance, avec motifs à l'appui. Souveraineté de la Nation; séparation des pouvoirs; amovibilité et responsabilité des fonctionnaires publics; jury; révision quinquennale des impôts; droit de représentation; service militaire pour tous les citoyens sous un régime unique; éducation nationale; liberté indéfinie de la presse; changement de sys-

tème des impôts; licenciement de la garnison; annihilation des jugements politiques, etc. — Paru le 2 décembre (Journal ms. d'Ami Dunant).

3642. Du jeudi 29 de novembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur l'avis proposé par les M. P. et G. Conseils; approuvé par 932 suffrages contre 82; 2 nuls; 1016 votants.

3643. Très-respectueuse représentation, adressée à Messieurs les Syndics pour un grand nombre de citoyens le 30 novembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50;567,vol.70;798.

Conclut à ce que l'urgence pour la loi sur l'état des personnes soit en tout cas portée à la décision du Souverain et que le projet soit rendu public avant la fixation du jour où le Souverain sera convoqué.

3644. Garnison de Genève. Congé militaire. In-fol. obl., 1 p. — B.G.:Gf568,vol.1.

3645. Requête au Souverain pour le citoyen Thomas-Etienne Pestre. Remise à Mr. Butini, Procureur-Général, le 13 février 1792. Précédée d'une adresse aux patriotes genevois. *(Signé)* Thomas-Etienne Pestre. Genève Décembre 1792. In-8, ? pp. (exemplaire incomplet). — Biblioth. Rivoire.

3646. L'Égalité. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,156;567, vol.67,69;657.

Nous pouvons essayer de toutes les nouveautés; que l'on change les lois, mais gardons notre indépendance; ne nous donnons pas à la France; nous voulons mourir genevois. — Par le prof. Pierre Prevost (Journal ms. d'Ami Dunant).

3647. De la part de Monsieur le Syndic de la Garde. Donné le 1 décembre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.1.

Les citoyens sont exhortés à continuer à montrer le même zèle et le même dévouement pour le service des gardes.

3648. Programme. Extrait des registres des Petit et Grand Conseils, des 1, 2 et 3 décembre 1792. *(Signé)* Puerari. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157,182;567,vol.69;798.

Arrêté de porter au Souverain, jeudi prochain 6 décembre, un projet de loi contenant trois chapitres : des citoyens; de la consultation du Conseil Souverain sur les changements à faire aux lois, et sur une commission y relative; acte d'oubli. — Distribué le mardi 4 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3649. Considérations sur l'égalité. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.80,156;567,vol.67.

Contre l'admission des habitants au droit de cité. — Attribué à M. Prevost, prof. de philosophie (Note ms. d'un ex. de la B.G). — Paru le 3 déc. 1792 *(Idem)*.

3650. Avis. Donné le 5 décembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-4. — Archives : E6.

Suspension provisoire de l'assemblée du Conseil Souverain qui devait avoir lieu le lendemain.

3651. La voix de la victime du 4 décembre 1792. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.50.

Conseils à ses concitoyens : « pour moi je n'ai emporté au tombeau que les regrets de n'avoir pu dire à mon assassin : je meurs pour ma patrie, va, je te pardonne. »

3652. Genevois ! Grâces à Dieu, et par les heureux soins du Syndic Citoyen, chargé de la sureté de la ville, nous avons vu épargner le sang Genevois. . . . . Ce 6 décembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156.

En attendant un nouveau code genevois, obéissons aux lois existantes, honorons nos magistrats actuels; servons fidèlement la patrie.

3653. La cocarde. A Genève. L'an 257 de la République Genevoise. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.156;567,vol.67;657.

Vive la cocarde genevoise ! Point de bleu, point de blanc, point de bonnets de cardinaux, gardons notre indépendance et préférons notre liberté à une liberté d'emprunt. — Par Pierre Prevost, prof. de philosophie. — Du 6 décembre (Note ms. d'un ex. de la B.G.).

3654. La cocarde. A Genève. L'an 257 de la République Genevoise. In-8, 6 pp. — B.G.:Gf315,vol.55.

Autre édition du précédent: on peut ajouter une bande noire entre le rouge et le jaune, comme signe de concorde.

3655. La grace, en s'exprimant, vaut mieux que ce qu'on dit. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,80,156;567,vol.67.

Allégories peu claires. Il faut que tous prennent la cocarde genevoise.

3656. Avis. Genève le 8 décembre 1792. *(Signé)* Micheli, Syndic de la Garde. Placard in-4 jaune. — Archives : E6.

Défense de se rencontrer la nuit dans les rues, depuis dix heures du soir, sans lumière.

3657. ARTICLES adoptés par les députés des cercles. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;567,vol.70.

Etat des personnes; assemblée nationale; annihilation des jugements rendus en matières politiques, notamment contre Rousseau. — Du 8 décembre 1792 (Catalogue Rilliet).

3658. L'INDÉPENDANCE, ou quelques mots d'un citoyen de l'Egalité à un citoyen ci-devant bourgeois. Genève 10 décembre, l'an 257[me]. de la République, et le 1[er] de l'Egalité. In-8, 16 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156;567,vol.67.

L'auteur montre que les Genevois doivent garder leur indépendance et qu'ils auraient tout à perdre en devenant français. — Sur le titre, une vignette représente le bonnet phrygien surmontant une perche posée sur un socle aux armes de Genève.

3659. Aux citoyens et surtout aux citoyennes. *(Signé)* Grippe-Cotte, fils cadet. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.80,156;438, vol.22;567,vol.70.

L'auteur qui se cache sous ce pseudonyme propose au nom de l'égalité que la majorité soit fixée à 21 ans, et demande aux femmes d'user de leur influence dans ce sens.

3660. CITOYENS égaliseurs ! Ce 11 décembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156;567,vol.67,86.

Conseils pour éviter l'anarchie. — Par Cornuaud (Catalogue ms. de P. Odier).

3661. PROGRAMME. Extrait des registres du Conseil, du 11 décembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315, vol.50,157;567,vol.69,70.

Approbation d'un projet d'édit présenté par les clubs et contenant trois chapitres : Le chap. I, *Etat des personnes*, reconnaissant comme citoyens les citoyens, bourgeois, natifs et habitants; le chap. II, *De la consultation du Souverain sur un mode d'élection d'une Assemblée Nationale,* pour travailler à la constitution; le chap. III, *Révocation des jugemens,* annulant tous les jugements rendus dans le siècle en matière politique, réhabilitant la mémoire des condamnés et déclarant nuls le décret porté contre la personne du citoyen J.-J. Rousseau et les jugements rendus contre ses ouvrages. — Approuvé le même jour à 2 heures, en CC, pour être porté en Souverain Conseil, le lendemain 12 décembre. — Suivi de la représentation du 11 décembre.

3662. PROGRAMME. Extrait des registres du Conseil du 11 déc. 1792. In-8, 4 pp. — Soc. de Lect.:vol.71.

Autre édition du précédent.

3663. LETTRE de M. F. d'Yvernois à M. Michely, Syndic de la Garde à Genève. *(Signé)* F. d'Yvernois. Ce 11 décembre 1792. In-8, 10 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157;567,vol.69.

L'auteur rend justice à la conduite de Micheli, pendant les événements de la veille du départ des troupes françaises; il a su éviter l'effusion du sang. — Thourel, t. III, p. 389.

3664. DU MERCREDI 12 de décembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation pour les trois propositions du programme du 11 décembre : 1006 électeurs; elles sont adoptées, la 1re par 802 voix contre 161; la 2e par 590 contre 355; la 3e par 777 contre 179.

3665. EDIT sanctionné en Conseil Souverain le 12 de décembre 1792. *(Signé)* Puerari. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.180, 182;568,vol.1 et 2;798.

3666. AVIS. Donné le 12 de décembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-4. — Archives : E6.

Distribution, dès demain à midi chez les dizeniers, des exemplaires de l'édit de ce jour.

3667. AVIS. Donné le 13 de décembre 1792. *(Signé)* Puerari. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;568,vol.2.

Mesures concernant l'exécution de l'édit sanctionné le 12 décembre (vérification des titres des citoyens, prestation de serment, etc.).

3668. RÉPONSE faite au citoyen Chateauneuf, résident de France, lors de sa visite au Comité des Quarante, le 14 décembre 1792. In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,157;567,vol.69,81.

Compliments pour la France. — Par le pasteur Anspach (Journal ms. d'Ami Dunant).

3669. PROJET d'édit sur la formation de l'Assemblée Nationale. In-8, 10 pp. — B.G.:Gf315,vol.60.

Du 14 décembre 1792 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3670. IDÉES d'un citoyen sur la manière de procéder à la formation d'une assemblée constituante. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.60,156.

On présenterait à l'élection une liste de tous ceux qui voudraient s'inscrire et le nombre des membres à élire serait proportionné à celui des inscrits. — Du 15 décembre 1792 (Catalogue ms. de P. Odier).

3671. LETTRE à un ami. Ce 15 décembre 1792. In-8, 12 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156;562.

L'Assemblée Nationale prévue par l'édit du 12 décembre n'aura pas les inconvénients que l'on pourrait supposer. — Par Cornuaud (Journal ms. d'Ami Dunant).

3672. Les étrennes du Génevois de Saint-Osyth ; ou lettre, dans laquelle on examine le degré de confiance que mérite l'auteur du *Pour et contre sur Genève*. Thanks to Mr. *****, for the refutation he has provoked. Londres, 15 décembre 1790 [*lisez* 1792]. A Londres : Se vend chez W. Richardson, à la Bourse royale ; et chez J. De Boffe, dans Gerard-street, Soho. M.DCC.XCII. In-8, 30 pp. — S.d'H.

3673. L. S. P. D. Gabriel Pasteur, rector Academiæ. Dabam Genevæ. XV Kal. Decemb. anno æræ Christianæ MDCCXCII. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178.

Eloge du professeur François Mercier et annonce d'un concours pour sa chaire de philosophie.

3674. Projet d'un mode d'élection pour l'Assemblée Nationale, remis le 20 décembre aux députés des cercles pour y être soumis à la discussion. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.60,157; 567,vol.70.

3675. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 20 décembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 4 pp. — B.G.: Gf315,vol.50,157;798.

Articles relatifs à la décharge à accorder aux membres du Petit Conseil, et à la création d'un Conseil militaire; le Sieur Guillaume Ringler possédant la confiance générale sera provisoirement syndic de la garde et, en considération de son dévouement, la paye de syndic de la garde lui sera assurée pendant sa vie. — Approuvé en CC les 20 et 22 décembre, pour être porté en Conseil Souverain le lundi 24 décembre 1792 [ce qui n'eut pas lieu].

3676. Lettre au citoyen président du Comité des quarante. *(Signé)* Teron l'aîné, maître d'arithmétique, Grand'rue n. 12. Genève ce 22 déc. 1792. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.50,156; 567,vol.81.

Propose une Assemblée Nationale de 1200 membres et une Commission Nationale qui en compterait 120, etc.

3677. Projet d'édit. In-8, 4 pp. — Archives : Reg. du 22 déc. 1792.

Présenté par la commission au CC le 22 déc. 1792 (Reg.) — Divers citoyens ayant représenté au syndic Micheli que plusieurs membres

du Conseil demandent leur décharge, il est proposé dans ce projet de réduire à 20 le nombre des membres du Petit Conseil; Guillaume Ringler, du Grand Conseil, en ferait partie; il serait créé un Conseil militaire. Ringler sera provisoirement syndic de la garde, et en considération de son dévouement et des sacrifices qu'il fait à la patrie, la paye de syndic de la garde lui sera assurée pendant sa vie. — Voy. le *Programme* du 25 déc. 1792.

3678. Extrait du Patriote Français du 23 décembre 1792. Sur un libelle de l'ex-général Montesquiou. *(Signé)* J. P. Brissot. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.157;436,vol.22;614.

Défense de Clavière contre les imputations de Montesquiou; suivi d'une note de l'éditeur genevois dans le même sens et d'une lettre de Clavière du 23 décembre, remerciant Brissot et annonçant la publication de sa correspondance avec Montesquiou.

3679. Lettre adressée à un membre du Comité des 40, sur le mode d'élection de la Commission Nationale. *(Signé)* O. D. M. Genève ce 25 décembre 1792. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315, vol.50,156;567,vol.86.

Projet nouveau mis en opposition de celui que le Comité des 40 a porté aux cercles le vendredi 21 décembre.

3680. Note du Comité des quarante. 25 décembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.157; 567,vol.81,86.

Le Comité explique quelle est sa part de responsabilité dans le projet présenté le jeudi 20 décembre par le P. C. au CC, sur la création d'un comité indépendant du P. C.

3681. Programme. Extrait des registres du Conseil, du 25 décembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. In-8, 8 pp. — B.G.: Gf315,vol.54,157,182;798.

Convocation du Conseil Général pour le 26 décembre, pour lui soumettre les propositions suivantes : La convocation du Conseil Général qui doit statuer sur le mode de l'élection de l'Assemblée Nationale est renvoyée au jeudi 3 janvier 1793, au plus tard, conformément à l'adresse remise le 25 décembre aux syndics par Jaques Odier au nom du Comité des quarante. — Le projet d'édit sur les décharges des conseillers, etc., remis avec la dite adresse, est approuvé. — Suivent l'adresse et le projet. — Voy. la note du n° 3686 ci-après.

3682. Lettre d'un Genevois demeurant à Londres, à un de ses amis à Genève. In-8, titre et 33 pp. — B.G.:Gf315,vol.161; 373;567,vol.84.

D. Chauvet, auteur de cette lettre, datée de Londres, 25 décembre 1792, reproche aux Genevois d'avoir singé les révolutionnaires fran-

çais et il accuse Grenus d'être l'auteur de tous ces faits déplorables destinés à perdre sa patrie. — On eut cette lettre à Genève seulement en septembre 1793 (Journal ms. d'Ami Dunant).

3683. Lettre d'un Genevois demeurant à Londres, à un de ses amis à Genève. In-8, 26 pp. — B.G.:Gf567,vol.73.

Autre édition du même.

3684. Lettre au Comité des Quarante, sur le salaire des députés de la Nation. Genève ce 25 décembre 1792. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315,vol.156;567,vol.70,86.

L'auteur blâme la proposition de convertir en une tâche mercenaire, en une spéculation lucrative, l'œuvre de la félicité publique et il développe les motifs qui doivent la faire repousser. Cette mesure absorberait, sans nécessité réelle, près de la moitié des revenus de l'Etat.

3685. Au citoyen O. D. M. sur son plan d'élection pour l'Assemblée ou Commission Nationale. Genève ce 26 décembre 1792. In-8, 8 pp. — B.G.:Gf315,vol.60;567,vol.86.

L'auteur approuve entièrement ce projet, surtout parce qu'il est basé sur l'exclusion et non sur le choix des candidats.

3686. Avis. Donné le 26 de décembre 1792. *(Signé)* De Rochemont. Placard in-4 obl. — Archives : E6.

Distribution du programme relatif à la convocation du Conseil Souverain de ce jour. — Cette distribution ayant commencé à 8 h. et le Cl Gl ayant lieu à 9 ½ h., la plupart des citoyens ne purent pas avoir ce programme (Journal ms. d'Ami Dunant).

3687. Du mercredi 26 de décembre 1792. Liste, 1 p. — B.G.: Gf371. — Archives : E23.

Billet de votation sur le programme du 25 décembre : 2466 électeurs ; la première proposition est adoptée par 1553 voix contre 765 et la seconde rejetée par 1449 contre 864.

3688. Déclaration faite par écrit au Comité des quarante, par les députés de plus de vingt cercles de citoyens, le 26 décembre dans la soirée, remise par les citoyens de Saussure père et Achard-Trembley au nom des autres députés. In-8, 2 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,156,157;567,vol.86.

Propose à tous les Genevois une adresse au gouvernement, manifestant le désir qu'il soit pourvu à lui donner l'activité nécessaire pour maintenir l'ordre et la volonté de vivre en frères, sous l'empire de la liberté et de l'égalité.

3689. Mode d'élection. In-8, 7 pp. — B.G.:Gf315,vol.80,156.

Propositions d'un citoyen sur l'élection, les émoluments et les devoirs d'une commission nationale, qui serait chargée d'élaborer la législation dans le terme de six mois. — Du 28 décembre 1792, par Badollet (Note ms. d'un ex. de B.G.).

3690. LIBERTÉ, égalité. De la part de la Nation. Genève le 28 décembre 1792. *(Signé)* Bernier, président de l'assemblée des députés des cercles. Placard in-fol. — B.G.:Gf318;369, vol.1;568,vol.2;798.

Les députés de la Nation, réunis ce jour, ont résolu que les Syndics et Conseil sont provisoirement suspendus de leurs fonctions, et ont créé un Comité provisoire de sûreté composé de treize citoyens, dont les noms suivent. — Publié à 4 heures (Journal ms. d'Ami Dunant).

3691. UN CITOYEN insurgent à ses compagnons d'armes. *(Signé)* B. A., citoyen insurgent. In-8, 4 pp. — B.G.:Gf315;567, vol.70.

La journée d'hier a complété la révolution; il faut maintenant procéder à l'élection des syndics, des conseillers et des autres magistrats, leur rendre le bâton syndical et le costume, pour désabuser les aristocrates de l'idée qu'on ne peut être chef de l'Etat qu'autant que l'on est né dans certains quartiers, que l'on porte certains noms et que l'on exerce certains états prétendus plus honorables. — Du 29 décembre 1792.

3692. PROGRAMME. Du 29 décembre 1792, l'an premier de l'Egalité. *(Signé)* J. Dentand, président du Comité administratif; G. Ringler, président du Comité de sûreté. In-8, 1 p. — B.G.:Gf315,vol.157,182;798.

Les Comités provisoires d'administration et de sûreté réunis, en conséquence du vœu de la Nation exprimé dans les proclamations des 28 et 29 décembre, convoquent le Conseil Général pour le lendemain dimanche 30 décembre à 11 heures du matin, pour lui demander s'il confirme la création des susdits Comités.

3693. LIBERTÉ, égalité et indépendance. Au nom de la Nation. Genève le 29 décembre 1792, l'an premier de l'Egalité. *(Signé)* G. Ringler, président du Comité de sûreté. Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;318;568,vol.2;798.

Afin de faire évanouir tout sentiment de défiance, le Comité va appeler tous les citoyens à un service militaire, auquel on ne saurait se refuser sans une criminelle indifférence, ou sans manifester qu'on ne croit point dans le cœur à cette sainte Egalité qu'on a jurée. Il sera en conséquence procédé à une visite militaire et à une inscription de

tous les citoyens de 18 à 60 ans. Il y aura quatre régiments de quatre compagnies.

3694. Liberté, égalité et indépendance. De la part de la Nation. Genève le 30 décembre 1792. *(Signé)* Bernier, président de l'assemblée des députés des cercles. Placard in-fol. — B.G.: Gf318;369,vol.1;568,vol.2;798.

Les députés de la Nation, après avoir suspendu les syndics et conseils, ont créé ce jour un Comité administratif provisoire de treize citoyens pour la politique, le civil, le criminel et les relations étrangères; ces députés autorisent les secrétaires d'état, les tribunaux inférieurs et tous les départements à continuer leurs fonctions, sous la surveillance du Comité Administratif; ils chargent les Comités Administratif et Militaire de se réunir avec l'Audience pour exercer le droit de recours qui était attribué au CC, en matière criminelle. Suit la liste des membres du Comité et des suppléants. — Doit être du 29 décembre.

3695. Citoyens, on répand qu'il est parmi vous des individus qui sont venus dans l'intention de rejeter les deux Comités provisoires. . . . In-8, 3 pp. — B.G.:Gf315,vol.55,156;567,vol.70.

Il ne faut pas anéantir en secret ces Comités dont l'établissement a sauvé l'Etat vendredi; on tomberait dans l'anarchie. — Cette brochure fut répandue le dimanche 30 décembre, avant le Conseil Général (Journal ms. d'Ami Dunant).

3696. Du dimanche 30 décembre 1792. Liste, 1 p. — Archives : E23.

Billet de votation sur la confirmation des Comités provisoires d'administration et de sûreté; approuvé par 1884 suffrages contre 318 : 2252 électeurs.

3697. Recueil de pièces authentiques relatives à la conduite des François envers la République de Genève, pour servir de suite à l'écrit intitulé, An appeal to justice and true liberty; or, an accurate statement of the proceedings of the French towards the Republic of Geneva. London : sold by J. Debrett, Piccadilly; T. Hookham, Bond Street; J. Walter, Charing Cross; and W. Richardson, Royal Exchange. M DCC XCIII. In-8, IV-222 pp. — B.G.:Gf567,vol.84.

64 pièces relatives aux événements qui se sont passés du 24 septembre au 30 décembre 1792. Collection très importante pour l'histoire de cette période.

3698. Liberté, égalité, indépendance. Au nom de la Nation. Genève le 31 décemb. 1792, l'an premier de l'Egalité. *(Signé)*

G. Ringler, Président du Comité de sureté Placard in-fol. — B.G.:Gf315,vol.178;369,vol.1.

Ordre aux particuliers de donner le numéro des fusils qui sont entre leurs mains, provenant des arsenaux et du désarmement de la garnison. Défense de sortir aucun fusil de la ville.

3699. [Lettre pour Reybaz].

« Le citoyen Dumont a lu au Comité le projet de lettre qu'il a pré-
« paré pour être envoyée au citoyen Reybaz et cette pièce a paru si
« bien faite, si propre à remplir les vues du Comité et à procurer le
« plus grand avantage de la République, qu'il a été résolu de la ren-
« dre publique par la voye de l'impression, après cependant que la
« lettre même sera parvenue à sa destination » (Reg. du 31 déc. 1792).

3700. Nouvelle rédaction du projet d'un mode d'élection pour l'Assemblée Nationale, d'après les observations que les cercles ont faites sur celui qui leur fut présenté le 20 décembre 1792 par le Comité des Quarante. De l'imprimerie du citoyen Bonnant. In-8, 13 pp. — B.G.:Gf315,vol.60,157;567,vol.86.

FIN DU TOME PREMIER